PERSPECTIVES UNIVERSITAIRES

LA NOUVELLE REVUE DE L'AUPELF

VOLUME 3 • NUMÉROS 1 ET 2

L'université au féminin

AUPELF

PERSPECTIVES UNIVERSITAIRES

La nouvelle revue de l'AUPELF
publiée deux fois par an par l'Association des universités
partiellement ou entièrement de langue française

COMITÉ DE PATRONAGE

MM. Mohammed El Fasi, *ancien recteur de l'Université Mohammed V — Rabat, président d'honneur de l'AUPELF*; André Jaumotte, directeur de l'*Institut de mécanique appliquée, président d'honneur de l'AUPELF*; Paul Lacoste, ancien recteur de l'Université de Montréal, président d'honneur de l'AUPELF; Robert Mallet, *ancien recteur de l'Académie de Paris, président d'honneur de l'AUPELF*; Seydou Madani Sy, *ancien recteur de l'Université de Dakar, président d'honneur de l'AUPELF*; M. Jean-Marc Léger, *Secrétaire général honoraire de l'AUPELF.*

Membres du Conseil d'administration (tel qu'élu en 1984)

Président: M. Michel Guillou, *professeur à l'Université Paris XII — Val de Marne*
Vice-Présidents: MM. Emmanuel Eben-Moussi, *professeur à l'Université de Yaoundé*; Jean-Guy Paquet, *recteur de l'Université Laval*; Justin Thorens, *professeur à l'Université de Genève.*

Membres titulaires:

MM. Gilles Boulet, *président de l'Université du Québec*; Buka Eka Ngoi, *professeur à l'Université de Kinshasa*; Francis Dubus, *directeur de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*; Jean-Jacques Fol, *président de l'Université de Paris VII*; Alain Jaegle, *président de l'Université de Haute Alsace*; André Jaumotte, *directeur de l'Institut de mécanique appliquée, professeur à l'Université libre de Bruxelles*; Mme Margarita Elena Magaña Sanchez, *professeur à l'Universidad Autonoma Metropolitana*; Kashinath Mahale, *vice-chancellor, Manipur University*; Dr Marwan Mahasseni, *professeur, chef du département de chirurgie, King Abdulaziz University*; Ammar Mahjoubi, *directeur de l'Institut supérieur de l'éducation et de la formation continue de l'Université de Tunis*; François Rajaoson, *recteur de l'Université de Madagascar*; Bakary Touré, *recteur de l'Université nationale de Côte d'Ivoire.*

Membres suppléants:

MM. Jacques-Édouard Alexis, *vice-doyen de la faculté d'agronomie et médecine vétérinaire de l'Université d'État d'Haïti*; Mgr Louis Collin, *recteur de l'Université catholique de l'Ouest*; Antoine d'Iorio, *recteur de l'Université d'Ottawa*; Claude Hamel, *recteur de l'Université de Sherbrooke*; Léon-François Hoffmann, *professeur, Princeton University*; Claude Longeon, *président de l'Université de Saint-Étienne*; Paul Miclau, *doyen de la faculté des langues étrangères à l'Université de Bucarest*; Venant Ntabomvura, *recteur de l'Université nationale du Rwanda*; Moïse Oliveira, *recteur de l'Université Omar Bongo*; Komlavi Seddoh, *professeur à l'Université du Bénin (Togo)*; Michael Spencer, *professeur, University of Queensland.*

Rédaction

Ce numéro a été réalisé par l'équipe du Secrétariat de l'AUPELF à Montréal, Dakar et Paris.

Directeur de la publication: Maurice-Étienne Beutler
Rédacteur en chef: Alain Rochegude

Secrétaire de rédaction: Josée Kirouac
Documentation: Céline Brunel, Françoise Sorieul
Collaboration spéciale: Alain Crouzet

Rédaction et abonnements: AUPELF, service des publications, Université de Montréal, B.P. 6128, Montréal, Québec, Canada H3C 3J7.
Tél.: 343-6630, 343-6635, 343-7875.

Tarifs et abonnements:
1 an (2 numéros): 16 $ can., 90 FF, 4 500 CFA
2 ans (4 numéros): 30 $ can., 170 FF, 8 500 CFA
Abonnement de soutien (1 an): 50 $ can.

L'UNIVERSITÉ AU FÉMININ

ouvrage collectif préparé sous la responsabilité de Françoise Sorieul

Page couverture: Illustration de Louise Méthé, artiste québécoise. Avec l'aimable autorisation du Conseil du Statut de la femme (Québec) et de Mme Méthé.

Si toutes les opinions sont les bienvenues dans *Perspectives universitaires*, les articles publiés ne sauraient engager la responsabilité de l'AUPELF ni celle des institutions auxquelles appartiennent les auteurs.

Les titres des auteurs étaient à jour lors de la remise du manuscrit en septembre 1985.

ISSN 0820-005X ISBN 2-920021-25-7
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© 1986

Cet ouvrage est dédié à Christiane Souriau, disparue en 1985.

Fondatrice du Centre d'études féminines de l'Université de Provence, elle fut parmi les premières à encourager le projet et à lui donner élan.

À celles et ceux, autour de la Méditerranée et ailleurs, qui partagèrent son enthousiasme, sa passion des recherches ardues et les assument encore.

TABLE DES MATIÈRES

L'UNIVERSITÉ AU FÉMININ

AVANT-PROPOS, par Maurice-Étienne BEUTLER 9
INTRODUCTION, par Françoise SORIEUL 11

DU «RESPECT DES FEMMES»
Les étudiantes dans les universités belges de 1880 à 1941, par Andrée DESPY-MEYER 17
Un instrument de promotion féminine: L'École normale supérieure de jeunes filles (ex. Sèvres), par Josiane SERRE 50
Itinéraires de Sévriennes, par Fabienne CARDET, Laurence DANON, Odile MAZEROLLES et Michelle SCHATZMAN 59

DES SITUATIONS PLURIELLES
La situation des universités ontariennes, par Marguerite ANDERSEN 67
Les femmes dans les universités suisses, par Esther GARKE 73
La place des femmes dans le réseau universitaire québécois, par ANN ROBINSON et EVELYNE SAINT-PIERRE 83
Étude du processus d'admission à l'Université Laval, par Renée CLOUTIER 91

DES MILIEUX DE FORMATION
Traditions
La place réservée aux femmes en sciences exactes ou appliquées: place aveugle ou non-lieu, par Jeanne PEIFFER 113
Attitudes face à la mathématique chez des étudiantes et étudiants de niveau universitaire, par Roberta MURA 138
Femmes et professionnalisation de l'enseignement: l'exemple des Instituts universitaires de technologie, par Sylvie CHAPERON 148
Sciences et femmes, pas de recette, par l'Université des femmes 154

Innovations
Perfectionnement des intervenantes et intervenants auprès des femmes (PIAF). Sa genèse, par Claudie SOLAR 169
L'université et la réinsertion professionnelle des femmes: histoire d'un stage, par Nicole MEYER 176
Programme en conditions féminine et masculine à l'Université du Québec à Chicoutimi, par Claudine BAUDOUX 180

DES MILIEUX DE TRAVAIL

Carrières de femmes ou femmes de carrière

La position des femmes dans la carrière et la recherche universitaires en Belgique, par Claudette SARLET et Bernadette BAWIN-LEGROS 189
Femmes peintres: la carrière et l'école, par Dominique PASQUIER 203
Les femmes diplômées des universités et leur accès à des professions traditionnellement masculines: comptabilité publique, médecine, droit et génie, par Francine HAREL-GIASSON et M.F. MARCHIS-MOUREN 209
Ingénieur au féminin, par l'Association française des femmes ingénieurs 221
Itinéraire d'une enseignante de français à l'Université de Tunis: témoignage sur le vécu, par Afifa MARZOUKI 245

La recherche et son espace

Recherche féministe et recherche relative aux femmes en Suisse, par Martine CHAPONNIÈRE 253
Le programme «Femmes» du CNRS: première pierre ou pierre tombale pour les recherches féministes en France, par Michèle KAIL 259
Un réseau d'échange sur la recherche concernant les femmes: la banque de chercheuses de l'ICREF, par Hèlène CARDU 277

Convergences?

Femmes professionnelles et insertion dans le monde du travail: exemple de l'Université argentine, par Monica Garcia FRINCHABOY 283
La recherche féministe: une réalité de plus en plus importante à l'université, par Huguette DAGENAIS 292
La revue Pénélope: une expérience militante dans la recherche (1979-1985), par le Collectif de Pénélope 302
Le groupe «Femmes, travail et entreprises», de l'École des hautes études commerciales (Montréal), par Francine HAREL-GIASSON 308

DES MILIEUX DE VIE

Du gynécée à l'agora

L'université, milieu de changement, par Francine ROY 315
Du malinchisme en français ou vrais et faux problèmes de la féminisation des facultés de lettres, au Brésil et ailleurs, par Lilian PESTRE de ALMEIDA 326
Une expérience d'interdisciplinarité hors institution: le séminaire limites-frontières, par Hélène ROUCH 333
Manifeste pour un «gynocentrisme» universitaire, par Maïr VERTHUY 342

«L'invention du quotidien»
L'Université, instrument régulateur du savoir et du rôle des femmes? Le cas des sages-femmes québécoises, par Hélène LAFORCE 349
Quand les femmes «se mêlent de» parler de Dieu, par Monique DUMAIS 364
Recherches féministes sur la militarisation des sociétés contemporaines, par Andrée MICHEL 371
Itinéraire d'une historienne et technologue, par Yvonne KNIBIEHLER 381

L'invention du quotidien (à suivre)
Femmes et développement: un survol de la problématique, par Eva M. RATHGEBER 391
Solidarités de Mauriciennes, par Vidula NABABSING 400
Paysannes africaines et développement: essai bibliographique, par Chantal RONDEAU 405

ANNEXE
Bibliographie: *Femmes et enseignement supérieur* 419

AVANT-PROPOS

Lors de la Deuxième rencontre mondiale des départements d'études françaises, organisée par l'AUPELF à Strasbourg en 1977, l'assemblée recommanda «que l'AUPELF favorise l'égalité des sexes dans toutes les activités touchant l'enseignement supérieur».

Ces préoccupations n'étaient pas seulement partagées par les professeurs de langues dont on sait le rôle important dans l'introduction des enseignements et des recherches «concernant ou/et rejoignant les femmes» dans les institutions d'éducation mais également, croyons-nous, par l'ensemble de la communauté universitaire.

Aussi, par ce numéro double de «Perspectives universitaires», l'AUPELF poursuit une tâche qui lui a été impartie et lui tient à cœur, en proposant à ses lecteurs d'appréhender l'ampleur et la diversité des situations de femmes dans l'enseignement supérieur.

La réalisation de ce numéro n'aurait pas été possible sans la coopération étroite avec des organisations sœurs. Que soient ici plus particulièrement remerciées l'Association internationale des universités (AIU) et l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC).

Le Secrétaire général

INTRODUCTION

Actuel, ce numéro de *Perspectives universitaires* l'est à plusieurs titres. D'une part, il aborde le rôle et la place des femmes dans l'enseignement supérieur et présente des études historiques sur l'accession de celles-ci à la position d'agent scientifique. D'autre part, en donnant la parole à l'ensemble de la communauté universitaire, il choisit d'offrir à ses lecteurs un numéro double et marque collectivement sa volonté de prolonger durablement «*la décennie de la femme*».

«*L'Université au féminin*» s'est nourrie, au départ, d'une réflexion globale menée à l'Université Laval (Québec). Celle-ci a évalué la participation des étudiantes aux ressources universitaires, l'apport des travailleuses à la définition et à la réalisation des buts de l'institution. L'université a ensuite «mesuré» la contribution de ses services utilitaires ou récréatifs, à la création, pour les milliers de femmes et d'hommes qui les fréquentent, d'un milieu de vie qui humanise les relations de travail et facilite les études. *Perspectives universitaires* salue cette analyse en lui empruntant, avec l'accord de ses responsables, et son titre et son schéma tripartite qui est *l'université, milieu de formation, de travail et de vie*.

Ce travail collectif se prolonge dans le témoignage d'expériences et approches souvent différentes mais toujours solidaires, émanant des représentantes de toutes les dimensions de la communauté universitaire. Il en résulte un document équilibrant les perspectives théoriques et pratiques, internationales et individuelles. Il en résulte surtout un lieu de convergence de miroirs sur le vécu des femmes dans, pour et par l'enseignement supérieur, qu'elles soient étudiantes ou administratrices, professeures ou chercheuses d'espoir et de renom.

«Le *regard sur le passé* participe de la résistance à l'oubli» a-t-on écrit quelque part. Aussi la perspective historique est-elle première dans l'ouvrage. Il fallut attendre la fin du XIXe siècle pour voir les universités européennes admettre des étudiantes. En Belgique, ce sont des jeunes femmes étrangères, en l'occurrence Russes, qui frayèrent véritablement le chemin des institutions. «Sèvres», instrument de promotion féminine, plus précisément dans l'espace de deux générations, nous remémore la grandeur de l'École mais aussi certaine particularité du système éducatif français, encore vivace aujourd'hui par ses greffes; il s'agit de la dichotomie masculin/féminin de l'enseignement normal et technologique.

Le récit sera régulièrement ponctué de témoignages, ici de Sévriennes, là de scientifiques ou de littéraires. Ces témoignages prolongent le regard, renvoient à d'autres interrogations ou suggèrent des «revisions», selon l'expression d'Adrienne Rich.

En guise de prologue, sont ensuite brossés des tableaux individuels ou collectifs, sorte de «pesée du monde» universitaire, de femmes dans trois espaces éducatifs: l'Ontario, la Suisse et le Québec.

Perspectives universitaires se divise alors en trois parties, chacune étant en soi un essai d'explication d'ensemble.

* * *

L'interrogation sur l'université en tant que *milieu de formation* s'ouvre par le constat des réticences à faire partager les savoirs. À une synthèse de la critique des sciences, du point de vue des femmes, fera écho le pragmatisme québécois en didactique des mathématiques. La présentation du «système» français des Instituts universitaires de technologie évoque le terme emprunté par les anthropologues à Heidegger, celui de «l'arraisonnement». La réponse des femmes sera ici celle de trois programmes innovateurs allant à la rencontre des travailleuses ou intégrant la condition masculine.

La deuxième partie présente l'université, *milieu de travail.* Des carrières y sont décrites qu'elles soient singulières ou collectives, peintres, chercheuses et ingénieurs. Dans l'espace de la recherche, deux réponses convergent: d'une part, l'insertion de la recherche multidisciplinaire dans l'institution universitaire en France, en Suisse et au Canada, d'autre part, trois expériences militantes de recherche: aux fertiles impatiences du collectif de «Pénélope» font écho des collègues d'Argentine ou du Québec. Le chapitre se clôt par un exemple de reconnaissance universitaire: l'une des nombreuses expériences menées à l'École des hautes études commerciales (Montréal) est présentée.

La troisième partie s'ouvre par l'analyse des capacités de changement de l'université en tant que *milieu de vie.* C'est l'expérience conduite à l'Université Laval. Y répondent d'autres études concrètes sur les facultés de lettres brésiliennes et sur l'Institut Simone de Beauvoir (Montréal). Une réponse alternative ou complémentaire est suggérée, en contrepoint. Une nouvelle agora, le séminaire Limites-Frontières, expérimente l'interdisciplinarité hors du gynécée institutionnel.

Milieu de vie signifie également «invention du quotidien»; des recherches et témoignages nous interpellent sur la part de responsabilité de l'institutionnalisation du savoir dans l'introduction des violences dans

le quotidien: le cas des sages-femmes en Nouvelle-France, celui de la militarisation des sociétés contemporaines ou de «l'absence» des femmes en théologie.

«*Tout grand défrichage doit être marqué de balises, de jalons, sous peine de se perdre ou de répéter les gestes des autres à l'infini*», rappelle le collectif de Pénélope, aussi l'ouvrage s'achève-t-il sur une série de jalons. Deux représentantes du Nord, administratrice et universitaire, défrichent la problématique «femmes et développement». En même temps qu'elles retracent les grands programmes des organisations internationales sur l'accès des filles à l'éducation ou la prise en compte du «travail invisible» des femmes, elles témoignent que, si dans les pays occidentaux les femmes aspirent à la reconnaissance de l'égalité des chances, ailleurs, elles s'organisent solidairement pour se défaire de l'égalité dans la malchance.

* * *

Cet ouvrage est cependant moins collectif que nous le souhaitions. Des nombreux auteurs, femmes et hommes, pressentis, nous constatons au bout du chemin une quasi-réponse féminine. La mise en place en France d'une réforme universitaire a obligé beaucoup d'auteurs à se désister. À elles et à eux de prendre rendez-vous pour une autre date.

Quant à nos collègues d'Afrique de l'Ouest ou des Caraïbes, nous savons la tribune qu'a été pour elles la rencontre de Nairobi. Soucieuses d'en prolonger pour longtemps l'écho, elles s'organisent en collectifs ou réseaux. Leurs expériences et rapprochements de femmes sont déjà davantage écoutés; nous songeons à l'alphabétisation, aux droits fonciers... Certaines de ces initiatives ont été suscitées par le milieu universitaire, notamment ivoirien et camerounais. Ailleurs, des polytechniciennes, premières ingénieures civiles sénégalaises, font l'expérience du «chantier». Ailleurs encore comme au Burkina Faso, des femmes font entendre leurs critiques, notamment vis-à-vis des lieux institutionnels du savoir: «Le diplôme n'est pas un laissez-passer pour l'émancipation».

Est-il utopique de souhaiter que ce numéro ne soit pas un simple accident de parcours dans une vie associative? Est-il idéaliste de croire qu'à l'instar de Margaret Rossiter, auteure du remarquable «Women Scientists in America» et d'universitaires anglo-saxonnes, d'autres chercheuses et chercheurs marquent vis-à-vis de leur propre histoire un intérêt nettement plus manifeste.

Il reste — plaisir extrême — à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce numéro.

Françoise Sorieul
AUPELF

Groupe d'étudiantes et d'étudiants de la première candidature en polytechnique et en sciences physiques et mathématiques dans la cour de l'Université. 15 mars 1921. (Université libre de Bruxelles)

DU RESPECT DES FEMMES *

* *Le titre évoque l'ouvrage de Sarah Kofman (1981)*

LES ÉTUDIANTES DANS LES UNIVERSITÉS BELGES DE 1880 À 1941

par Andrée Despy-Meyer

Une première analyse de l'entrée des femmes dans les universités belges et de leur percée croissante au sein du monde universitaire montre que, si, à la fin du siècle dernier, rares étaient celles qui s'aventuraient vers ces institutions, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, elles représenteront, par rapport à l'ensemble des étudiants, un effectif variant, selon les universités, entre 15 et 23%.

Les recherches se répartissent à travers deux périodes chronologiques jugées les plus représentatives pour le pays, l'une allant de 1880, année où la première femme entre dans une université belge, à 1914, début du premier conflit mondial; la seconde de 1919 à 1941, date à laquelle l'Université de Bruxelles fermera ses portes plutôt que de subir les exigences des autorités allemandes[1].

Pour la première période envisagée (1880-1914), on en est encore aux balbutiements en ce qui concerne la femme et l'enseignement supérieur. Tandis qu'après la Première Guerre, on assiste à une transformation profonde au sein des mentalités — la femme au cours de cette guerre n'a-t-elle pas montré ce dont elle était capable —, au point de départ d'un processus irréversible qui permettait à la femme de prendre dans la société la juste place qui lui revenait.

Ce travail s'appuie sur une étude réalisée en 1980 et qui traite de la période 1880-1914[2]. Les recherches ont ensuite été prolongées pour la tranche chronologique 1919-1941 grâce à l'apport de deux mémoires de fin d'études réalisés à l'Université de Bruxelles: le premier en sciences sociales a pour thème l'analyse sociologique d'un ensemble de femmes diplômées entre 1921-1940[3], le second, en histoire contemporaine, traite d'un thème plus particulier, celui des étudiantes en droit jusqu'en 1940[4]. Une étude de ce type est enrichissante dans la mesure où elle peut être confrontée à des situations comparables dans d'autres universités du pays: or, à Liège, des recherches très captivantes ont été menées par

Andrée Despy-Meyer, archiviste, Université libre de Bruxelles
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 17-49.

Mmes Lacomble-Masreel et Capelle, l'une parlant des premières étudiantes à l'Université de Liège, de 1881 à 1919[5], l'autre, des jeunes filles à l'Université de Liège, entre 1920 et 1948[6]; à Gand, Mme Simon-Van der Meersch s'est également intéressée aux premières générations d'étudiantes de 1882 à 1930, année de flamandisation de l'université[7]; à Louvain, où les étudiantes n'apparaîtront pas avant 1920, Mme Leplae a publié une étude sur les femmes universitaires, diplômées de cette université[8].

Aujourd'hui, un professeur d'université trouve naturel de voir de nombreuses étudiantes assises dans une salle de cours pour l'écouter. Cette situation n'était pas concevable il y a un siècle. Avant 1880, en effet, les femmes en Belgique n'avaient pas accès aux universités. En 1875, pour la première fois, la question de l'admission des femmes aux études supérieures fut posée officiellement au Parlement par un projet du ministre de l'Intérieur, Jean-Baptiste Delcour. Deux années plus tôt, le problème avait été soulevé à l'Université de Louvain où une jeune femme, Isala Van Diest, avait demandé à s'inscrire à la faculté de médecine. La réponse négative du Recteur fut catégorique et Isala Van Diest alla poursuivre ses études à Berne[9].

La Belgique accèdera tardivement à cette première étape dans la voie de l'égalité entre les sexes: aux États-Unis, dès avant le milieu du siècle, les femmes avaient été admises dans les universités ou les écoles supérieures; en 1849 déjà, le Geneva College, dans l'État de New-York, avait décerné à Élizabeth Blackwell le diplôme de docteur en médecine; et au moment où nos universités acceptaient leurs premières étudiantes, on dénombrait 351 jeunes filles sur les 2679 étudiants que comptaient les Universités de Cornell, California, Michigan et Boston.

En Russie, quelques jeunes filles furent admises en Faculté de médecine dès 1861; en 1863, certaines facultés françaises leur ouvraient leurs portes et un an plus tard ce fut le tour des universités suisses.

En Grande-Bretagne, l'Université de Londres reçut en 1867 le droit de décerner aux femmes des diplômes en littérature, art et sciences et deux ans plus tard était créé le Girton College à Cambridge où les cours étaient donnés comme à l'université, mais uniquement aux étudiantes.

Quelques années plus tard, la Suède (1873), le Danemark (1875), l'Italie (1876) et la Hollande (1878) admirent les femmes dans leurs universités sans aucune restriction[10].

Ce fut seulement alors que la Belgique suivit le mouvement général.

I. PREMIÈRES INSCRIPTIONS FÉMININES À L'UNIVERSITÉ (1880-1914)

La question de l'admission des femmes aux études supérieures avait donc été posée au Parlement le 16 février 1875. Il s'ensuivit de nombreux débats au cours de la même année; on s'enquit auprès de l'Académie royale de médecine et des quatre universités de l'opportunité d'admettre des femmes à pratiquer certaines branches de la médecine car, dans des discussions préalables, seul l'accès aux études médicales était envisagé, les autres disciplines restant ignorées.

La question de l'admission des femmes

La loi du 20 mai 1876 qui réorganisait l'enseignement supérieur autorisa, en son article 43, le Gouvernement à fixer les conditions d'après lesquelles les femmes pourraient être admises à l'exercice de certaines branches de l'art de guérir. Grâce à cette disposition, Isala Van Diest, dont il a été question ci-dessus, put se présenter devant le jury du doctorat et faire enregistrer son diplôme en 1878, devenant ainsi la première femme médecin belge. Mais cette loi ne spécifiait rien quant à l'accessibilité des femmes à l'Université.

Elle se conformait à ce sujet aux lois antérieures qui ne faisaient guère de distinction entre les sexes tant il allait de soi que celles-ci ne concernaient que les hommes. La première loi à parler explicitement des femmes est celle du 10 avril 1890 relative à la collation des grades académiques: elle leur reconnaissait formellement, en son article 52, le droit d'obtenir tous les grades et, en outre, celui d'exercer la médecine et la pharmacie.

Au début de l'année académique 1880-1881, les premières étudiantes s'inscrivent dans une université, l'Université libre de Bruxelles en l'occurrence: l'Université de Liège accueille ses premières femmes en 1881-1882, celle de Gand en 1882-1883, celle de Louvain ne les admettra pas avant 1920-1921.

À première vue, il semble tout à fait logique, dans le contexte politique et philosophique de l'époque, que ce soit, à l'*Université de Bruxelles* que s'inscrivirent les premières étudiantes: ne s'agissait-il pas là d'un milieu libéral et progressiste par excellence ouvert à toute forme d'émancipation[11]?

Loin s'en faut: l'Université de Bruxelles montra beaucoup de réticence à l'entrée des femmes dans le cycle supérieur. À la lecture de l'avis émis par la Faculté de médecine, suite à la lettre adressée par le ministre de l'Intérieur aux différentes universités au sujet de l'admission des femmes, on est frappé par l'attitude négative manifestée à leur

intention: «il est possible que les femmes soient admises à pratiquer la médecine; il n'est pas désirable qu'elles le soient; ce serait aller à l'encontre du rôle qu'elles sont appelées à remplir par suite de leur organisation physique; il n'est pas possible d'admettre les femmes à pratiquer certaines branches de la médecine, notamment les maladies des femmes et des enfants, le traitement de ces maladies comprenant, en effet, une éducation médicale complète; dans l'affirmative, les femmes étant admises à pratiquer la médecine, il y aurait lieu: d'exiger d'elles les mêmes connaissances que celles que l'on exige des hommes; d'organiser une université spéciale pour les femmes, parce qu'il y aurait, au point de vue de la question disciplinaire, des inconvénients majeurs à réunir dans les mêmes cours les hommes et les femmes»[12].

Si l'Université de Gand conseillait d'attendre les résultats obtenus à l'étranger, l'Université de Liège, pour sa part, émettait l'avis dès 1875 qu'aucun obstacle d'ordre physique ni légal ne s'opposait à ce que les femmes se livrent à la pratique de la médecine et qu'il était désirable qu'elles cherchent à s'ouvrir cette carrière, à la condition toutefois que l'enseignement moyen des femmes fût organisé de manière à leur permettre l'accès à l'enseignement médical universitaire complet[13].

À la rentrée académique de 1878, une institutrice, Emma Leclercq, voulait suivre les cours de candidature en sciences naturelles de l'Université de Bruxelles. Le Conseil d'administration, après avoir recueilli l'avis des différentes facultés, rejeta sa demande en sa séance du 24 juin 1879. L'attitude de ces facultés avait pourtant été très variable selon les disciplines qu'elles pratiquaient: la faculté de philosophie et lettres trouvait cette réforme prématurée d'autant que la ville de Bruxelles organisait des cours supérieurs pour dames[14]. La faculté de droit s'y opposait à la quasi unanimité; celle des sciences, par contre, y était favorable, estimant qu'une université libre avait à favoriser cette innovation susceptible, en se développant, d'augmenter avantageusement la clientèle universitaire; la Faculté de médecine adoptait, contrairement à la position qu'on avait enregistrée en 1875, une attitude positive, à la condition que ces étudiantes produisent un certificat complet d'humanités; l'École polytechnique, tout en exigeant elle aussi un diplôme d'études humanitaires, accueillait favorablement cette demande[15].

Cette même institutrice, Emma Leclercq, ne s'avouant pas vaincue, se présenta en 1880 à la session du jury central — dépendant directement du ministère de l'Instruction publique — après que la commission d'entérinement du 12 mai 1880 ait émis l'avis, en vertu de la loi du 20 mai 1876, qu'on ne pouvait exclure les femmes du droit de conquérir des diplômes en raison de leur sexe. Cette prise de position claire et nette d'une instance officielle eut un effet immédiat. Quand Emma Leclercq sollicita à nouveau l'autorisation de pouvoir suivre les cours de la faculté des sciences, à la rentrée de 1880, le Conseil d'administration de

l'Université libre de Bruxelles, en sa séance du 30 octobre, l'y autorisa. Elle devait achever son doctorat en sciences en 1883.

Deux autres jeunes filles s'inscrivirent la même année: Marie Destrée et Louise Popelin, qui feraient leurs candidatures en sciences naturelles (1880-1882), la seconde obtenant par la suite le diplôme de pharmacienne[16].

* * *

L'Université de Liège eut, à son tour, sa première étudiante en 1881 — elle s'appelait J. Rademackers et obtint en 1885 le diplôme de pharmacienne — , et un an plus tard, une jeune fille s'inscrivait à l'Université de Gand — il s'agissait de Sidonie Verhelst qui y fit ses candidatures en sciences naturelles. Toutes avaient donc porté leur choix au départ sur la faculté des sciences, puisque l'on sait qu'il fallait passer par celle-ci pour accéder à l'École de pharmacie[17].

Si l'université s'est ouverte si tard aux femmes en Belgique et si leur effectif resta aussi faible dans les premières années, c'est que rien n'avait été fait contrairement à d'autres pays, pour les préparer à l'université.

L'éducation des filles: l'enseignement secondaire féminin

Au moment où les premières jeunes filles pénétraient dans les universités belges, c'était la loi du 20 mai 1876 qui était en vigueur, laquelle n'exigeait en principe aucun certificat d'études secondaires à l'entrée de l'université: les jeunes gens pouvaient y arriver sans avoir achevé leurs études secondaires, mais dans la réalité ils avaient terminé leurs études de second cycle dans un athénée ou un collège. Ce qui n'était pas le cas pour les jeunes filles.

Jusqu'en 1881, l'État ne s'était absolument pas préoccupé de l'enseignement moyen féminin: à part quelques exceptions dues à des initiatives privées ou communales, tous les établissements pour jeunes filles étaient aux mains de congrégations religieuses. Parmi les écoles moyennes communales, il convient de parler des «cours d'éducation pour jeunes filles» créés par Isabelle Gatti de Gamond en 1864, première école dans la capitale à donner aux jeunes filles une éducation solide et libérale basée sur un enseignement moral, scientifique et professionnel. Ces cours connurent un grand succès même s'ils déchaînèrent la fureur de l'opinion catholique. Cet exemple fut suivi à Liège par l'Institut supérieur des demoiselles fondé par Léonie de Waha en 1868 et repris par la Ville en 1878, à Gand avec les classes supérieures de l'Institut de Kerckhove, école communale pour jeunes filles payantes, et à Anvers par l'École moyenne Anna Bijns.

À partir de 1881, l'État créera un certain nombre d'écoles moyennes, mais pas au degré supérieur, laissant aux communes le soin d'en établir à leurs frais.

L'École Gatti de Gamond avait ouvert en 1880 une section de régentes dans son établissement mais aucune école de filles ne délivrait pour autant de diplômes d'humanités complètes. Or, si la loi de 1876 ne soumettait l'entrée à l'université à aucune condition, celle de 1890, par contre, exigeait un diplôme homologué. Toute jeune fille voulant prendre une inscription à l'université avait à subir une épreuve devant le Jury central portant sur les matières complètes des humanités. C'est la raison pour laquelle, en 1891, cette même École Gatti de Gamond s'adjoignit une section pré-universitaire qui en trois ans d'humanités préparait les élèves à se présenter devant le Jury central et essayait de donner ainsi aux jeunes filles une formation similaire à celle que leurs confrères masculins recevaient à l'Athénée[18].

Le Recteur de l'Université de Liège, M. Trasenster, ardent défenseur de la cause des femmes dans l'enseignement supérieur, eut beau demander que l'enseignement moyen pour jeunes filles fût complété de manière à leur donner des connaissances suffisantes pour suivre les cours supérieurs, il fallut suivre à Liège l'exemple de l'École Gatti de Gamond et de ses cours pré-universitaires. Mais ici, il s'agissait d'établissements privés: l'Institut Henri Postula qui préparait les jeunes gens à l'université et qui depuis 1893 accueillait les jeunes filles. Les cours n'y étaient pas mixtes, les jeunes gens venaient le matin, les jeunes filles l'après-midi. Un autre institut du même genre fut ouvert aux jeunes filles aux environs de 1910. À ces établissements, il faut ajouter l'Institut Saint-Jacques créé en 1908 et dont l'enseignement, quoique dispensé par des laïcs, était d'inspiration chrétienne. À Gand, à l'initiative d'une ancienne élève d'Isabelle Gatti de Gamond, s'ouvrit en 1907 un Athénée privé pour jeunes filles. Après la guerre 1914-1918, devaient s'ouvrir les premiers lycées communaux pour jeunes filles: à Schaerbeek, puis Mons, Morlanwelz, Bruxelles-ville, Anvers et Gand.

Si l'effectif reste réduit dans les universités, c'est donc en grande partie parce que la préparation donnée à ces jeunes filles, soit sous forme de leçons particulières, soit sous forme de cours prodigués par ces instituts, pouvait difficilement en deux ou trois ans rattraper la formation que leurs condisciples masculins avaient assimilée en six ans. C'était un vrai bourrage de crâne auquel se livraient ces jeunes filles qui se présentaient à l'examen du Jury central devant des examinateurs inconnus, contrairement aux jeunes gens qui y retrouvaient leurs professeurs, «le corps brisé par un effort excessif, le visage pâli par les longues veillées de bloque, l'intelligence fourbue» et ne parvenant que difficilement à pallier les faiblesses de leurs études moyennes[19].

Des effectifs féminins peu nombreux

Ce contexte explique la faiblesse des effectifs féminins dans les universités belges. Si l'on prend le cas de l'*Université libre de Bruxelles*, entre 1880 et 1914, on compte 615 inscriptions, chiffre qui peut paraître assez élevé à première vue mais qui fait illusion quand on voit que sur ces 615 inscriptions seules 254 sont belges, les 359 autres étant d'origine étrangère (les lieux de naissance de deux d'entre elles sont inconnus): étudiantes anglo-saxonnes qui venaient faire un post-graduat en médecine car leur pays d'origine ne leur en donnait pas la possibilité, jeunes filles originaires de l'Europe de l'Est[20]. Quant aux types d'études choisies par les étudiantes belges, dès les premières années, on constate une prédominance pour les sciences, la médecine et surtout la pharmacie. L'explication de ce choix est aisée: toute femme cherche à conquérir un diplôme afin de pouvoir occuper les fonctions auxquelles les études universitaires l'ont menée. Et encore, il fallut attendre la loi du 10 avril 1890 pour qu'elles puissent exercer la médecine et la pharmacie. Pour ce qui relève des sciences pures, on peut croire que leurs diplômes leur permettaient de donner des cours privés ou publics ou encore de compléter leurs connaissances pour enseigner comme régentes dans des établissements appelés «écoles moyennes» qui constituaient l'enseignement secondaire inférieur, à savoir les trois premières années d'études par rapport aux six années que l'on suivait dans les athénées ou les collèges.

Les autres facultés enregistrent un faible pourcentage d'inscriptions féminines: notamment la faculté de droit, ce qui s'explique aisément par le fait que le barreau était interdit aux femmes. Le premier docteur en droit de l'Université de Bruxelles, Marie Popelin, se vit en effet refuser, par arrêt de la Cour d'appel du 12 décembre 1888, le droit de prêter le serment d'avocat. Cette prise de position déclencha de telles réactions que l'on parla rapidement de «l'Affaire Popelin». Aucun texte n'excluait les femmes du barreau, mais les mœurs le réservaient aux hommes. Marie Popelin lutta toute sa vie pour l'accès des femmes au barreau; son pourvoi en cassation fut rejeté le 11 novembre 1889 et la proposition de loi admettant les femmes au barreau, déposée en 1902 par Émile Vandervelde, ne fut votée qu'en 1922[21].

Les étudiantes étrangères s'orientent soit vers la médecine, soit vers des études sociales, politiques et économiques, soit encore vers l'École polytechnique.

Mais «étudiantes inscrites à l'université» ne signifie pas pour autant «étudiantes diplômées». Sur les 480 inscriptions aux différentes facultés, c'est-à-dire quand on a décompté les 135 auditrices libres qui suivent des cours sans passer d'examens, on n'enregistre que 240 diplômées: 96 belges et 144 étrangères, qui se répartissent essentiellement entre médecins et pharmaciennes. Il faut tenir compte ici des 113 anglo-saxonnes diplômées

Tableau 1
PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ
1880-1913

SECTIONS	1880-1881	1881-1882	1882-1883	1883-1884	1884-1885	1885-1886	1886-1887	1887-1888	1888-1889	1889-1890	1890-1891	1891-1892	1892-1893	1893-1894	1894-1895	1895-1896	1896-1897	1897-1898	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	TOTAL
PHILOSOPHIE PRÉPARATOIRE AU DROIT																							1			1			1	1		2	1	2	9
PHILOSOPHIE			1									2					1					1		2	1				1	1	2	3	2		17
PHILOLOGIE GERMANIQUE																															4				4
SCIENCES	2	2	2	2		5	1	1		1		1				1			2		3	1	1	5	7	6	9	4	6	8	11	5	3	7	96
SCIENCES PRÉPARATOIRES À LA MÉDECINE			1		1	1	2	1				2			3	1			2	1	2	3	3	1	5	2	7	6	6	3	2	6	5	6	72
SCIENCES PRÉPARATOIRES À LA PHARMACIE	1			1			2			5	1						1	1		2		1	1	1	2	1	4	1	2		3	1	3	2	36
MÉDECINE		1		1			2	3	5	2	4	5	5	3	13	18	9	5	4	8	10	1	6	2		1	3		3	4			1	2	121
PHARMACIE			1	1	1	4	5	4	2	10				1																					29
SCIENCES APPLIQUÉES																				1		1		1								1		1	5
SCIENCES SOCIALES																				1		2	3	11	8	11	9	6	2	6	5	4	3	4	75
SCIENCES POLITIQUES																					2					1			3		6	7	3	12	34

Tableau 1 (Suite)
PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ
1880-1913

SECTIONS	1880-1881	1881-1882	1882-1883	1883-1884	1884-1885	1885-1886	1886-1887	1887-1888	1888-1889	1889-1890	1890-1891	1891-1892	1892-1893	1893-1894	1894-1895	1895-1896	1896-1897	1897-1898	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	TOTAL
SCIENCES ÉCONOMIQUES																						1	1		3					1			1	1	8
ÉCOLE DE COMMERCE																														2					2
ÉTUDES LITTÉRAIRES																																	3	2	5
PÉDAGOGIE																															1			1	
COURS ISOLÉS				1	1			1		1		4			1		1	1	1	4	5	2	10	3	7	10	7	4	7	8	8	4	4	6	101
TOTAL	3	3	5	6	3	10	12	9+1 •	7	19	5	14	5	4	17	20	12	7	9	17	22	13	26	26	33	33	39	21	31	34	41	34	29	44+1 •	615

• Lieu de naissance inconnu

Tableau 2
RÉPARTITION DE LA POPULATION FÉMININE
DE 1880 À 1914

SECTIONS	1880-1881	1881-1882	1882-1883	1883-1884	1884-1885	1885-1886	1886-1887	1887-1888	1888-1889	1889-1890	1890-1891	1891-1892	1892-1893	1893-1894	1894-1895	1895-1896	1896-1897	1897-1898	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914
PHILOSOPHIE ET LETTRES			1	1	1							2		1			1	1	1	1	1	2	1	3	3	3	3	2	2	4	9	11	11	13
DROIT						1	1	1																								1	1	
SCIENCES	3	4	5	7	4	8	9	7	6	8	9	8	3		3	4	2	3	6	8	9	10	10	13	19	17	29	34	35	34	42	38	38	42
MÉDECINE		1	1	5	5	8	14	15	16	24	21	21	18	15	17	20	11	8	6	11	13	6	13	13	13	14	15	18	28	28	21	21	21	18
SCIENCES APPLIQUÉES																				1	1	1		1								1	1	2
SCIENCES SOCIALES, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	2	3	5	14	16	17	16	11	9	12	15	17	12	24
ÉCOLE DE COMMERCE	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•						2				
COURS ISOLÉS				1	1			1		1		4	6	2	1		1	2	1	5	6	3	11	10	11	16	10	10	14	9	8	7	6	11
TOTAL	3	5	7	14	11	17	24	24	22	33	30	35	27	18	21	24	15	14	14	27	32	25	40	54	62	67	73	75	88	89	95	95	90	111

• L'École des sciences politiques et sociales ne s'est ouverte qu'en 1899 et l'École de commerce qu'en 1904

en médecine durant cette période[22]. Force est donc de constater que plus nombreuses sont les jeunes filles qui entament des études et les arrêtent en cours de route, soit volontairement, soit pour cause d'échecs.

La situation à l'Université libre de Bruxelles est très proche de celle des deux autres universités belges. À l'*Université de Liège*, entre 1881 et 1914, le nombre d'inscriptions s'élève à 574, dont 234 belges et 340 étrangères. Parmi ces dernières, 86%, sont russes et polonaises. Si ce pourcentage aussi élevé peut s'expliquer en partie par la politique menée par le Gouvernement russe contre l'autonomie des universités suspectes d'idées révolutionnaires et par un *numerus clausus* appliqué à l'enseignement supérieur destiné aux femmes, il est surtout dû à un antisémitisme violent qui sévissait dans ces pays et qui poussa de nombreuses jeunes juives et de jeunes juifs à venir faire leurs études en Occident. À l'Université de Liège, on estime à plus de 55% le nombre d'étudiantes juives d'origine russe ou polonaise. Ce phénomène se retrouve aussi à la faculté de médecine de Paris et dans les universités suisses. Après les événements révolutionnaires de 1917, ce type de migration diminua[23].

Les étudiantes belges de l'Université de Liège ont été attirées tout d'abord par les sciences: plus de 50% des inscriptions se font à la faculté des sciences, mais il s'agit de candidatures en sciences naturelles préparatoires à la médecine ou à la pharmacie. Les autres inscriptions se cantonnent quasi exclusivement à la faculté de philosophie et lettres, à la suite de l'ouverture en 1903 de l'Institut d'art et d'archéologie.

Les étudiantes étrangères se dirigent vers les sciences et la médecine ou vers la faculté technique correspondant à l'École polytechnique et vers l'École de commerce. Le pourcentage de diplômées de l'Université de Liège est comparable à celui enregistré à Bruxelles et les étrangères ne décrochent pas plus facilement un diplôme que leurs consœurs belges, d'autant que pour elles les difficultés d'adaptation, la méconnaissance de la langue ainsi que souvent le manque de ressources constituent un handicap[24].

À l'*Université de Gand*, les étudiantes sont moins nombreuses qu'à Bruxelles et à Liège: elles sont seulement 99 à y avoir pris une inscription entre 1882 et 1913: 77 Belges et 22 étrangères lesquelles proviennent aussi quasi exclusivement d'Europe orientale et appartiennent à la communauté juive. Les Belges s'engagent aussi vers les sciences, la médecine, la pharmacie et l'éducation physique — l'Institut d'éducation physique de Gand date de 1908 —, tandis que les étrangères s'orientent vers les sciences commerciales et l'École polytechnique. Un nombre de diplômées faible également: 26 Belges et 5 étrangères. Parmi les Belges, 17 terminent la pharmacie et 4 la médecine; parmi les étrangères, 2 la médecine, 2 la polytechnique, 1 l'École de commerce[25].

En conclusion, on constate que pour cette première période (1880-

Tableau 3
DIPLÔMES OBTENUS
1883-1924

SECTIONS	1883-1884	1884-1885	1885-1886	1886-1887	1887-1888	1888-1889	1889-1890	1890-1891	1891-1892	1892-1893	1893-1894	1894-1895	1895-1896	1896-1897	1897-1898	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	1918-1919	919-1920	1920-1921	1921-1922	1922-1923	1923-1924	TOTAL 1883-1914	TOTAL 1918-1924
PHILOSOPHIE (Doct. en)																	1																1				1	1	2
HISTOIRE (Doct. en)																									1	1												2	
PHILOLOGIE CLASSIQUE (Doct. en)																													1									1	
PHILOLOGIE GERMANIQUE (Doct. en)																																	1				1		2
DROIT (Doct. en)					1																											1		1				1	2
SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (Doct. en)																	1											2	1			1	2					4	3
SCIENCES NATURELLES (Doct. en)									1																													1	
SCIENCES BOTANIQUES (Doct. en)																							1			1					1	1		1	1		1	3	4
SCIENCES CHIMIQUES (Doct. en)																				1		1	1	1	2		1			1	1	1						9	1

Tableau 3 (Suite)
DIPLÔMES OBTENUS
1883-1924

SECTIONS	1883-1884	1884-1885	1885-1886	1886-1887	1887-1888	1888-1889	1889-1890	1890-1891	1891-1892	1892-1893	1893-1894	1894-1895	1895-1896	1896-1897	1897-1898	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	1918-1919	919-1920	1920-1921	1921-1922	1922-1923	1923-1924	TOTAL 1883-1914	TOTAL 1918-1924
MÉDECINE (Doct. en)	1			2	3	4	2	4	5	6	3	8	20	7	6	3	9	12	1	5	2	3	3	3	3	5	5	3	4	5	3	1	3	2	1	3		140	10
PHARMACIENNES				1	3		3	2	4		4	2	2	1		1		1			2		1			1	1	1	1		1		2	2				32	4
SCIENCES SOCIALES (Lic. en)																					1			1	1		1	1	2		2							9	
SCIENCES SOCIALES (Doct. en)																																	1	1					2
SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES (Lic. en)																															1							1	
SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES (Doct. en)																										1												1	
SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES (Lic. en)																										1		1										2	
SCIENCES ÉCONOMIQUES (Lic. en)																													2									2	
ÉTUDES LITTÉRAIRES (Certif. en)																															1							1	
TOTAL	1			3	7	4	5	6	10	6	7	10	22	8	6	4	11	13	1	6	5	4	6	5	7	10	8	8	11	6	10	5	10	7	2	3	3	210	30

1914), l'Université libre de Bruxelles est celle qui reçoit le plus d'étudiantes et celle qui délivre le plus de diplômes à des femmes. L'Université de Liège la suit de près tandis que l'Université de Gand, située en Flandre, région plus traditionaliste que la Wallonie à l'époque, en accueille un beaucoup plus petit nombre.

Le choix des études

Pour ce qui est du choix des études, les étudiantes belges des trois universités se dirigent davantage vers les sciences exactes et plus particulièrement vers la médecine ou vers la pharmacie, discipline qui leur permet d'exercer au domicile conjugal et dans laquelle les hommes tolèrent assez facilement qu'elles s'épanouissent. Phénomène propre à la Belgique car dans les pays voisins rares sont, à l'époque, les diplômées en pharmacie. En outre, il ne faut pas oublier que pour ces femmes, la médecine et la pharmacie représentent deux carrières qu'elles peuvent embrasser légalement. Néanmoins, les étudiantes bruxelloises ont fait preuve d'une plus grande variété dans le choix de leurs études que leurs consœurs liégeoises et gantoises.

Les étudiantes étrangères — si l'on ne tient pas compte des nombreuses anglo-saxonnes venues achever leurs études de médecine à l'Université de Bruxelles — se dirigent presque toutes vers la faculté de médecine, ou bien vers l'École polytechnique, ou encore vers l'École de commerce, études longues et difficiles qui les amèneront à exercer dans leur pays d'origine des professions encore incompatibles avec le sexe féminin dans nos pays occidentaux. Proportionnellement, en outre, les étudiantes, qu'elles soient belges et étrangères, réussissent souvent mieux que leurs condisciples masculins et plus brillamment.

L'origine sociale

Les sources disponibles à l'*Université de Bruxelles* ne permettent en aucune façon de déterminer l'origine sociale des étudiantes. En effet, les registres d'inscriptions ne signalent pas le nom du père et sa profession. Seules des dispenses de minerval (frais de scolarité en Belgique) y apparaissent pour certaines étudiantes (43 sur 615) ce qui sous-entend qu'elles n'étaient pas toujours issues de milieux aisés et qu'elles entamaient des études universitaires pour pratiquer effectivement les professions correspondant à celles-ci, d'autant que ces dispenses étaient presque toujours accordées à des étudiantes en sciences, médecine et pharmacie, c'est-à-dire à des femmes qui pouvaient mettre à profit leurs diplômes[26].

À l'*Université de Liège*, par contre, des renseignements sont donnés tant sur le père que sur la mère de famille, avec à chaque fois la profession de celui-ci ou de celle-ci si elle en a une. Il convient ici de faire une

distinction entre étudiantes régulières et auditrices libres, leur origine sociale s'avérant toute différente. Les étudiantes régulières sont issues en majorité des classes moyennes: les milieux de fonctionnaires, d'enseignants, de petits employés, où le niveau intellectuel est assez élevé et l'instruction à l'honneur. Milieu aussi où les ressources sont relativement modestes et où dès lors le travail des jeunes filles représentait un appoint considérable. De plus, le diplôme obtenu pouvait permettre à la jeune fille de subvenir elle-même à ses besoins. Les riches industriels, les universitaires, au contraire, envoyaient moins leur fille conquérir un diplôme. Dans leur esprit, leurs filles pouvaient rester sans profession, leur mari devant un jour normalement gagner un salaire suffisant pour entretenir sa famille. Mais, on ne lui refusait pas pour autant l'accès à l'enseignement supérieur ou du moins à certaines branches susceptibles de leur apporter une culture générale et elles devenaient donc «auditrices libres». Une exception: les pharmaciennes souvent filles de pharmaciens lesquels n'ayant pas de descendant mâle désiraient voir leur fille prendre un jour leur succession. Et peut-être aussi parce que, à l'époque, les pharmaciens se plaçaient en bas de la hiérarchie universitaire.

Il semble, en tout cas que les premières étudiantes belges régulières fréquentant l'Université de Liège aient été d'origine sociale plus modeste que leurs camarades masculins: si les étudiants sont davantage fils de rentiers, de propriétaires, de diplômés d'universités, d'industriels, de banquiers ou encore de négociants, les étudiantes sont plutôt filles d'artisans, d'enseignants ou de fonctionnaires.

Les étudiantes étrangères de cette université — russes donc pour la plupart — étaient tout comme leurs consœurs belges originaires surtout des classes moyennes et de condition généralement modeste: nombreuses étaient celles qui demandaient un délai de payement pour leur inscription au cours. De nombreuses soirées au profit de la colonie russe étaient organisées à Liège[27].

À l'*Université de Gand*, les fiches d'inscription ne renseignent pas plus qu'à Bruxelles sur la profession du père. Mme Simon s'est servie, dès lors, pour ce qui concerne les Belges, des registres d'état civil des parents d'étudiantes au moment où celles-ci s'inscrivaient à l'université et a été amenée à faire les mêmes constatations pour les étudiantes régulières que Mme Lacomble à Liège: issues pour la plupart de la classe moyenne (enseignants, fonctionnaires, employés, artisans), elles bénéficiaient de bourses de la ville, de l'État ou de la province; les milieux bourgeois étaient peu représentés, pas plus que les professions libérales. Les auditrices libres, très peu nombreuses à Gand, étaient souvent mariées avec des diplômés universitaires et venaient à l'Université compléter leurs connaissances[28].

II. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS FÉMININS ENTRE LES DEUX GUERRES (1918-1941)

Si on aborde l'évolution de la population féminine dans les universités belges entre 1918 et 1941, on s'aperçoit de ce que, au cours de ce quart de siècle, la situation de l'étudiante se trouve entièrement modifiée: on prend de plus en plus conscience de ce que la conquête d'un diplôme constitue un moyen d'ascension sociale, ouvrant la voie à une vie plus active dans la société. Il faut dire aussi que l'enseignement secondaire s'est maintenant étendu, nécessitant un personnel qualifié dans toutes les disciplines, mais relevant particulièrement des facultés de philosophie et lettres et des sciences. Quant aux études de droit, elles vont attirer davantage d'étudiants puisque le barreau leur est ouvert à partir de 1922.

Dans le cas de l'*Université de Bruxelles*, quand on prend les chiffres d'inscriptions pour la période s'étalant de 1918 à 1941, on compte 11 837 femmes, alors que pour les 35 années précédentes, on n'en comptait que 615, ce qui fait près de vingt fois plus. Si elles ne sont que 101 inscrites en 1918, elles sont 260 en 1923, 411, en 1928 et 837 en 1941.

Si, en 1918, elles ne représentent encore que 3% de l'ensemble de la population étudiante, en 1928, elles atteignent les 20%; en 1941, les 23%. En 1945, on pourra dire qu'il y a, à l'Université de Bruxelles, une proportion de ¾ d'hommes pour ¼ de femmes[29].

Pour cette période, les sources ne nous permettent pas de déterminer le nombre d'étudiantes belges et étrangères. Leur nombre a diminué puisque le gros de ce contingent provenait précédemment d'Europe orientale. Si on examine les inscriptions dans les différentes facultés choisies par ces étudiantes, on constate que les facultés de philosophie et lettres et de sciences étaient les plus recherchées puisqu'elles préparaient à l'enseignement secondaire et que nombreuses étaient les jeunes filles qui se destinaient à cette profession. Toutefois, si les chiffres d'inscriptions dans ces deux facultés suivent une voie parallèle dans les premières années, à partir de 1927 la faculté de philosophie et lettres s'avère être davantage sollicitée au point qu'à certains moments, près de la moitié des inscriptions se faisait dans cette faculté.

Viennent ensuite, dans l'ordre de préférence des jeunes filles, la faculté de médecine, encore que pour cette période on ne puisse plus faire la distinction, au niveau des inscriptions, entre les sections de médecine, pharmacie et éducation physique laquelle fait son apparition en 1935. Une autre nouvelle venue, mais en 1919 déjà, la section de pédagogie devenue l'École de pédagogie, qui permettait à des institutrices et des régentes de compléter leur formation, la licence en pédagogie les autorisant à donner des cours de pédagogie dans les Écoles normales.

Tableau 4
INSCRIPTIONS

ANNÉES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1918-1919	3 080	101	3 181
1919-1920	2 240	192	2 432
1920-1921	2 273	228	2 501
1921-1922	1 977	262	2 239
1922-1923	1 841	269	2 110
1923-1924	1 689	260	1 949
1924-1925	1 578	295	1 873
1925-1926	1 508	297	1 805
1926-1927	1 501	318	1 819
1927-1928	1 620	370	1 990
1928-1929	1 628	416	2 044
1929-1930	1 771	471	2 242
1930-1931	2 003	491	2 494
1931-1932	2 097	629	2 726
1932-1933	2 107	648	2 755
1933-1934	2 167	694	2 861
1934-1935	2 072	673	2 745
1935-1936	2 134	635	2 769
1936-1937	2 104	639	2 743
1937-1938	2 253	677	2 930
1938-1939	2 452	830	3 282
1939-1940	2 395	829	3 224
1940-1941	2 589	776	3 365
1941-1942	2 800	837	3 637
TOTAUX	49 879	11 837	61 716

Cette École intéressera donc les femmes et même, au cours de certaines années, plus de femmes que d'hommes.

Les étudiantes fréquentent aussi dorénavant l'École des sciences politiques et sociales, la faculté de droit, l'École de commerce et exceptionnellement l'École polytechnique qui restera un bastion masculin jusqu'à ces toutes dernières années.

On peut dire que, à la veille de la fermeture de l'Université en 1941, les choix préférentiels des étudiantes se faisaient dans l'ordre suivant: la faculté de philosophie et lettres, les facultés des sciences et de médecine, l'École de pédagogie, l'École des sciences politiques et sociales, la faculté de droit et enfin la faculté des sciences appliquées[30].

Le taux de réussite finale pour ces étudiantes inscrites dans ces diverses facultés et écoles paraît faible à première vue (1 179, ce qui veut dire 10% des inscriptions). Il est impossible en fait de faire une comparaison valable entre le nombre d'étudiantes inscrites et celui des étudiantes diplômées pour plusieurs raisons: les étudiantes qui se

destinaient au droit et à la médecine devaient au préalable faire leurs candidatures respectivement en philosophie et lettres et en sciences naturelles; ensuite, elles avaient pu mettre plus de temps pour conquérir leurs diplômes que les années normales, changer d'orientation en cours d'études, ou abandonner celles-ci. L'une des rares démarches que l'on puisse mener est celle de comparer le taux de réussite des hommes et des femmes, dans leur ensemble et à travers les facultés et écoles respectives. Les étudiantes réussissent plus souvent et mieux que la moyenne des étudiants, et, pour la population entière, la forme de la courbe de réussite est presque parallèle, à l'inverse de la courbe de population.

À la faculté de philosophie et lettres — où elles sont 380 à avoir terminé leurs études entre 1918 et 1941 — les femmes y représentent, à

Tableau 5
INSCRIPTIONS 1918-1942

ANNÉES	Philosophie et lettres	Droit	Sciences	Médecine, pharmacie Éducation physique	Sciences appliquées	Sciences sociales, polit. et économiques	Sciences pédagogiques	Total
1918-1919	24	1	54	15	2	5	—	101
1919-1920	43	1	82	32	2	8	24	192
1920-1921	66	4	75	46	1	18	18	228
1921-1922	86	10	70	46	2	27	21	262
1922-1923	96	11	81	48	1	23	9	269
1923-1924	86	12	87	48		18	9	260
1924-1925	91	16	98	41	—	36	13	295
1925-1926	118	13	92	42	—	18	14	297
1926-1927	98	20	102	49	2	21	26	318
1927-1928	124	22	101	55	4	27	37	370
1928-1929	147	27	93	70	4	27	48	416
1929-1930	156	33	123	79	3	45	32	471
1930-1931	159	33	119	85	3	50	42	491
1931-1932	228	40	160	103	3	49	46	629
1932-1933	263	34	127	107	2	50	65	648
1933-1934	254	47	168	115	3	48	59	694
1934-1935	255	55	154	112	3	45	49	673
1935-1936	221	52	154	116	3	39	50	635
1936-1937	225	47	165	105	3	42	52	639
1937-1938	254	43	176	106	3	43	52	677
1938-1939	392	30	221	107	3	47	30	830
1939-1940	412	30	200	107	2	48	30	829
1940-1941	389	12	215	102	3	32	23	776
1941-1942	364	17	238	116	2	28	72	837
TOTAL	4 551	610	3 155	1 852	54	794	821	17 837

partir de 1925, plus de la moitié des diplômés et parfois même les deux-tiers au cours de certaines années. À la faculté des sciences, elles sont 197 à avoir terminé, mais on peut dire qu'en moyenne leur pourcentage de réussite est de l'ordre de 30% par rapport au total. À la faculté de médecine où, au niveau des diplômées, une distinction est faite entre médecins, pharmaciennes et licenciées en éducation physique, on constate que les étudiantes diplômées en médecine (162) atteignent en moyenne la dizaine par année et qu'elles sont rejointes par les pharmaciennes (136) lesquelles parfois les dépassent même, ces dernières allant, dans les années 1930, à atteindre 40% de l'effectif des diplômés pharmaciens. La licence en éducation physique n'en est qu'à ses débuts, les deux premières diplômées ayant été reçues en 1937. À l'École de pédagogie, on constate que le nombre de diplômées, par rapport au chiffre important d'inscriptions, reste très faible (44). Dans les autres facultés et écoles, le nombre de diplômées est trop peu élevé par rapport à celui de leurs homologues masculins pour être représentatif: en droit, elles ne dépassent que rarement la dizaine, en sciences sociales et politiques, nombreuses à s'inscrire, elles ne sont que quelques-unes à terminer, tandis qu'à l'École de commerce et plus encore à l'École polytechnique, elles ne représentent que quelques cas isolés[31].

La situation dans les autres universités du pays est globalement comparable avec celle de l'Université libre de Bruxelles.

Les inscriptions féminines à l'*Université de Gand* de 1918 à 1930, terme de l'étude qui y a été faite, s'élèvent à 400 dont 317 Belges et 83 étrangères. Parmi les Belges, 207 régulières, 110 libres. En 1929-1930, la population féminine à Gand représente seulement 5% de l'ensemble alors qu'à Bruxelles, à la même époque, elle en représente 20%.

La faculté de philosophie et lettres (75) est également la plus recherchée mais tout spécialement son Institut d'histoire de l'art, fondé en 1920 et son Institut de pédagogie, fondé en 1927. Dans la faculté de médecine, la pharmacie est l'une des formations les plus attirantes pour les femmes. Ensuite viennent les sciences, le droit, l'École de commerce et même l'École polytechnique (11). Les étrangères, issues surtout de Roumanie, Pologne et URSS, et appartenant à la communauté juive, s'inscrivent pour la plupart en médecine (30) et en sciences appliquées (21); on sait que l'Université de Gand était connue mondialement pour la formation qu'elle donnait à ses futurs ingénieurs.

Les diplômées, pour cette période 1918-1930, s'élèvent à 134 Belges et 31 étrangères. Les pharmaciennes sont les plus nombreuses à décrocher leurs diplômes de fin d'études; viennent ensuite les docteurs en lettres et en sciences, futurs professeurs d'enseignement secondaire, puis les pédagogues et les médecins. Sur les 31 étrangères diplômées, treize le sont en médecine, dix en polytechnique[32].

Tableau 6
LES DIPLÔMÉES DE 1919-1941

Années	Philosophie et lettres	Droit	Sciences	Médecine	Pharmacie	Éducation physique	Sciences appliquées	Sciences sociales, polit. et économiques	École de commerce	Sciences pédagogiques	Total
1918-1919	—	1	2	1	—	—	—	—			4
1919-1920	1	—	3	3	1	—	—	—	—	—	8
1920-1921	6	—	3	—	2	—	—	3	—	2	16
1921-1922	3	—	2	3	—	—	—	—	—	4	13
1922-1923	5	4	2	1	3	—	1	1	—	1	18
1923-1924	9	2	11	10	3	—	—	4	1	—	40
1924-1925	4	2	10	9	1	—	1	3	1	—	31
1925-1926	9	3	3	6	1	—	—	3	—	—	25
1926-1927	12	5	16	6	4	—	—	2	—	2	47
1927-1928	20	2	8	4	1	—	—	3	1	2	41
1928-1929	10	5	8	11	7	—	—	2	—	1	44
1929-1930	13	13	13	11	5	—	1	4	2	1	63
1930-1931	15	7	6	7	2	—	—	6	2	8	53
1931-1932	11	6	10	6	9	—	3	3	—	5	53
1932-1933	21	9	12	8	10	—	1	2	1	12	76
1933-1934	30	10	6	7	4	—	—	10	3	2	72
1934-1935	29	9	16	7	12	—	1	4	3	1	82
1935-1936	36	15	11	11	13	—	—	5	2	—	93
1936-1937	33	10	16	10	13	—	1	3	—	—	86
1937-1938	22	14	12	11	16	2	—	—	1	—	78
1938-1939	29	12	9	15	9	3	1	9	3	—	90
1939-1940	22	5	8	7	9	—	2	8	3	—	64
1940-1941	40	6	10	8	11	1	—	3	—	3	82
TOTAL	380	140	197	162	136	6	12	78	24	44	1 179

À l'*Université de Liège*, les inscriptions féminines entre 1918 et 1941 sont de 6 948: 52 en 1918, elles atteignent 430 en 1940. Le chiffre de 1941 qui est de 593 est moins représentatif car l'Université de Bruxelles ayant fermé ses portes en novembre, elle reçut plusieurs de ses étudiants qui y poursuivirent leurs études (131). Si en 1918 les étudiantes représentaient 1,7% de l'effectif total, en 1940, elles en représentaient 16,6%. Le nombre d'étrangères pour cette période est encore de 1 515 et si, annuellement, leur nombre reste inférieur à celui des Belges, en 1924-1925, il l'a dépassé de 20 unités (159 pour 139). Comme dans les autres universités, les Belges s'orientent vers la philosophie et lettres, la pharmacie ou la médecine, tandis que les étrangères se tournent vers le commerce ou la médecine, au point même que de 1923 à 1930, le nombre de Belges à faire leurs études de médecine était inférieur à celui des étrangères.

Tableau 7
LES DIPLÔMÉS DE 1919-1941

Années	Philosophie et lettres	Droit	Sciences	Médecine	Pharmacie	Éducation physique	Sciences appliquées	Sciences sociales, polit. et économiques	École de commerce	Sciences pédagogiques	Total
1918-1919	3	35	9	28	4	—	10	9	6	—	104
1919-1920	4	26	2	45	7	—	22	28	5	—	139
1920-1921	3	62	11	31	13	—	29	32	6	3	190
1921-1922	1	36	13	41	13	—	32	28	15	5	184
1922-1923	5	67	16	33	27	—	35	18	21	1	223
1923-1924	14	56	14	101	17	—	82	20	16	3	323
1924-1925	9	78	15	87	21	—	57	12	15	4	298
1925-1926	7	52	16	68	17	—	62	23	20	-	265
1926-1927	13	52	16	60	9	—	48	31	16	7	252
1927-1928	5	53	11	60	4	—	35	35	23	6	232
1928-1929	3	59	9	45	15	—	25	38	16	3	213
1929-1930	5	55	16	38	6	—	34	39	18	1	212
1930-1931	5	54	17	74	8	—	42	31	21	22	274
1931-1932	7	57	14	62	11	—	32	37	23	9	252
1932-1933	10	49	17	62	12	—	40	43	21	7	261
1933-1934	15	58	38	73	17	—	41	37	8	13	300
1934-1935	22	59	38	56	19	-	52	40	24	3	313
1935-1936	21	55	27	71	17	—	49	54	14	1	309
1936-1937	19	70	28	57	22	—	37	35	9	—	277
1937-1938	12	53	29	59	23	13	40	12	14	3	258
1938-1939	24	59	24	92	18	6	45	19	15	1	303
1939-1940	24	58	22	68	19	4	28	28	10	1	262
1940-1941	32	56	34	71	15	1	41	37	18	4	309
TOTAL	263	1 259	436	1 382	334	24	918	686	354	97	5 753

La section qui a compté le plus d'inscriptions féminines est celle de pharmacie (40% en 1920) mais ses effectifs ont diminué avec les années tandis qu'en philosophie et lettres de 17% en 1920 elles atteignent les 40% en 1939-1940.

Les diplômées de Liège pour cette période s'élèvent à 850, dont 693 Belges et 157 étrangères, les taux de réussite les plus élevés se situant pour les Belges en lettres, en pharmacie puis en sciences et en médecine. Les étrangères réussissent bien à l'École de commerce (92) moins de médecine (24)[33].

À l'*Université de Louvain*, les jeunes filles ne représentent que 5% du total des étudiants en 1930 — n'oublions pas que la première étudiante ne

s'y inscrivit qu'en 1920 — et elles devront attendre 1940 pour atteindre les 10%[34]. Pour ce qui touche au nombre des diplômées, l'étude dont nous disposons les indique pour une période beaucoup plus large que la nôtre (1922-1949), ce qui fausse la comparaison puisque les années d'après-guerre verront beaucoup plus d'étudiantes sortir de l'université: 1 229 jeunes filles diplômées en grande partie en philosophie et lettres et en pharmacie[35].

Il convient de voir dans quelle mesure l'*origine sociale des étudiantes* s'est modifiée au cours de ces années d'entre-deux guerres. À Liège comme à Gand, les étudiantes étaient plutôt de condition modeste et si elles entamaient des études supérieures, c'était avec la volonté d'en faire une profession.

Mlle Deportemont, dans son étude sociologique sur les femmes universitaires à Bruxelles entre 1921 et 1940, donne pour la première fois des renseignements sur la profession des parents des étudiantes fréquentant l'Université de Bruxelles à cette époque. Les sources étant toujours aussi discrètes que pour la période précédente, elle a envoyé un certain nombre de questionnaires à d'anciennes étudiantes: elle a reçu 91 réponses fort heureusement réparties parmi tous les types d'études, à l'exception de l'École de pédagogie dont aucune diplômée n'a répondu. Cet échantillonnage est très significatif pour ce qui touche à la profession du père: ce sont, dans l'ordre, des employés —cadres moyens et supérieurs —, des personnes attachées à une profession libérale et des enseignants — instituteurs, régents, professeurs d'université —, dans 50% des cas, des personnes ayant fait des études supérieures universitaires ou non. La mère, à cette époque encore, a rarement fréquenté l'école au-delà de quinze ans, ce qui est normal quand on sait ce que fut l'enseignement secondaire et quand on connaît le pourcentage de diplômées universitaires au début du siècle. Seules les mères de trois étudiantes interrogées avaient fait des études de même niveau qu'elles, sept avaient été institutrices et trois régentes comme leurs maris[36].

On voit donc maintenant de plus en plus nombreuses sur les bancs de l'Université des filles de médecin, de pharmacien, d'ingénieur, d'avocat, comme si socialement le fait d'entamer des études supérieures et de les mettre à profit par la suite entrait dans les mœurs au lendemain de la guerre 1914-1918.

Dans les *Universités de Gand et de Liège*, on constate le même phénomène: le recrutement du point de vue social s'est fortement élargi et tend à ressembler à celui des jeunes gens. L'intérêt d'une carrière prend de plus en plus d'importance. Il faut assurer son gagne-pain, que ce soit dans l'idée de s'élever dans l'échelle sociale ou que ce soit pour conserver le rang que l'on y occupe. C'est ainsi que les étudiantes continuent à se recruter dans les classes moyennes — employés, enseignants, commerçants et

fonctionnaires — mais aussi parmi les professions libérales, les professeurs d'université et également la bourgeoisie non universitaire faite d'industriels, de fabricants, d'artisans. Les filles de cultivateurs ou d'ouvriers sont encore quasi inexistantes à l'université à cette époque[37].

Dans l'enquête menée par Mme Leplae à Louvain sur l'origine sociale des étudiantes selon les facultés, on constate que les milieux les plus intellectuels fournissent les femmes médecins et celles qui s'intéressent au droit et aux sciences sociales, tandis que les pharmaciennes et les diplômées en philosophie et lettres proviennent de milieux moins cultivés. La pharmacie représentait en quelque sorte une ascension sociale à laquelle étaient sensibles fonctionnaires et employés et, de plus, la profession de pharmacienne était la plus lucrative au début et pouvait s'exercer à domicile. La faculté de philosophie et lettres menait à l'enseignement et son recrutement s'opérait dans les milieux sociaux qui fournissaient régentes et institutrices.

La plupart des mères d'universitaires n'ont pas fait d'études supérieures; quand elles ont un diplôme, elles ne l'ont pas utilisé. Sur les 110 mères interrogées, deux institutrices avaient exercé leur profession avant et après leur mariage[38].

III. LES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS BELGES JUSQU'À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Diplôme et célibat

Il convient de s'interroger sur le sort des étudiantes diplômées de 1884 à 1940 et sur le pourcentage de celles qui ont effectivement exercé une profession après la fin de leurs études, selon qu'elles soient restées célibataires ou qu'elles se soient mariées. Seule une étude systématique de chaque cas particulier peut répondre à ces points d'interrogation. Dans le cas des diplômées sorties de l'*Université de Bruxelles*, deux études ont été faites qui permettent du moins partiellement de répondre à notre question. La première est le mémoire de licence en sciences sociales sur les femmes universitaires entre 1921 et 1940 dont il a été question plus haut, la seconde traite des étudiantes et diplômées en droit à l'université de 1882 à 1940[39]. On peut y ajouter un relevé des femmes qui ont fait une carrière scientifique et une carrière d'enseignante à l'Université de Bruxelles entre 1924 et 1941.

Il n'est plus possible d'interroger les diplômées d'avant 1914. Pour la période de 1921 à 1940, Mlle Deportemont en a contacté 91 réparties heureusement parmi tous les types d'études: 88 des 91 ont exercé une

profession, une sur trois sont restées célibataires et toutes ont travaillé. Elles ont donc souvent sacrifié leur vie familiale pour leur vie professionnelle: les trois-quarts sont devenues des salariées essentiellement dans le secteur public, le quart restant s'étant dirigé vers une profession indépendante: médecins (15), pharmaciennes (11), avocates (4). Les diplômées de philosophie et lettres ont été normalement les plus nombreuses à se diriger vers l'enseignement secondaire (22 sur 29). Parmi les enseignantes et les pharmaciennes, nombreuses sont celles qui ont suivi la voie familiale. Si certaines ont interrompu leur carrière, notamment en raison de la naissance de leurs enfants, elles ont pour la plupart repris le travail par la suite. Il est également intéressant de constater, dans l'échantillonnage qui nous est donné, que nombreuses sont celles qui ont suivi une profession identique ou semblable à celle de leurs maris, surtout dans les branches scientifiques, et qu'elles ont fortement influencé les études et la profession de leurs enfants. Dans l'ensemble, aucune n'a estimé que le fait d'être une femme ait nui de quelque façon à l'évolution de sa carrière.

Cependant l'enquête menée par Mlle Deportemont ne porte que sur 91 diplômées entre 1920 et 1940 et il est peut-être dangereux de généraliser trop rapidement. D'après les renseignements recueillis auprès de quelques diplômées de l'Université de Bruxelles de cette époque — en médecine et en sciences —, il était aisé pour les femmes de devenir chef de laboratoire mais leur traitement était très souvent inférieur à celui de leurs homologues masculins. Les femmes médecins sont attachées à une clinique, un hôpital, un sanatorium, mais doivent attendre plus longtemps que leurs confrères masculins pour obtenir un poste de direction. En outre, rares sont celles à l'époque qui se risquent à ouvrir un cabinet privé[40].

En ce qui concerne les étudiantes diplômées en droit de l'Université de Bruxelles, sur les 125 diplômées entre 1888 et 1940, il faut rappeler en tout premier lieu Marie Popelin, la première diplômée en droit en 1888 qui se battit toute sa vie pour que le législateur adopte l'idée de la femme avocat et qui mourut en 1913. Les femmes ne furent admises au barreau qu'en 1922. Mais au-delà de ce combat, Marie Popelin avait fait naître le mouvement féministe en Belgique: en 1892, elle créait avec Louise Popelin, sa sœur, Isala Van Diest, la première femme médecin belge, et Louis Frank, ardent défenseur de la cause féminine, la *Ligue belge du droit des femmes*, première société féministe de Belgique dont la première assemblée générale se tint dans le grand auditorium de l'Université de Bruxelles en présence de son Recteur Hector Denis; Marie Popelin en devenait la secrétaire générale à partir de 1896.

Grâce à elle, soixante femmes ont mené ou mènent toujours une carrière d'avocate, d'autres ont entamé une carrière de magistrat: parmi elles, Geneviève Pevtschin, première femme magistrat de Belgique

nommée juge au tribunal de première instance de Bruxelles en 1948, Rosette Dubuisson, première femme belge à être nommée juge des enfants à Charleroi en 1949, Josée Hennebert, première femme juge de paix à Ath en 1956. D'autres docteurs en droit se sont consacrés à une carrière extra-judiciaire: 4 ont fait carrière à l'État dont Gilberte Marin, qui entrée au ministère de la Santé publique en 1938 terminera sa carrière en 1968 comme directeur général; Simone Laloux entrée au ministère de la Justice en 1949 terminera sa carrière comme administrateur-adjoint de la Sûreté publique en 1967; Marie-Thérèse Bourquin, entrée au ministère des Communications en 1947 passera ensuite au Conseil d'État en 1948. Deux docteurs en droit s'illustrèrent au sein de l'Université de Bruxelles comme professeurs, Aimée Racine et Madeleine Gevers. D'autres ont poursuivi une carrière dans le privé, notamment dans des compagnies d'assurances. Une des diplômées se consacrera à la politique tout en restant avocate: Georgette Ciselet, entrée au barreau en 1923, élue au Sénat en 1946, fit voter deux lois fort importantes pour les carrières féminines: l'une, en 1948, leur permettant de devenir magistrat, l'autre, en 1950, de devenir notaire. En 1962, elle entrait au Conseil d'État et renonçait au barreau[41].

Au sein même de l'Université de Bruxelles, un certain nombre de femmes firent une carrière scientifique: la première assistante fut Pauline Mendeleeff, attachée au laboratoire de physique biologique de la faculté de médecine dès 1924[42]. L'année suivante, Mme Madeleine Gevers-Dwelshauwers devenait la première assistante de la faculté de droit, le professeur Marcq lui ayant demandé de l'assister au cours de droit civil[43], tandis que la faculté des sciences nommait Daisy Verhoogen assistante au laboratoire de chimie générale; en 1926, ce serait au tour de Marcelle Huberte, au laboratoire de géologie, Alice Lacourt et Hortense Van Risseghem à celui de chimie générale; en 1927, Lucia de Brouckère devenait assistante en chimie analytique; en 1929, Andrée Marcelle entrait au laboratoire de physique, Hélène Massart à celui de botanique. Cette même année, l'École des sciences sociales confiait une charge à Jeanne Broucke. En 1930, sur les 66 assistants et chefs de travaux que comptait l'université, 11 étaient des femmes, réparties entre les facultés de sciences, médecine, droit et sciences sociales. Émilie Noulet sera la première assistante de la faculté de philosophie et lettres en 1931 pour le stage pédagogique destiné aux futurs enseignantes, Madeleine Bogaert, la première en sciences appliquées en 1932. En 1935, le nombre d'assistantes avait atteint, pour l'ensemble de l'université, le chiffre de 15 sur un total de 98, ce qui correspond à 15%. En 1939, sur les 118 membres du personnel scientifique, 22 étaient des femmes: 11 en sciences, 6 en philosophie et lettres, 3 en médecine, 1 en sciences sociales, soit 19% de l'effectif total[44].

Mais ces évaluations ne sont pas toujours très représentatives en ce sens que les mandats d'assistants étaient très différents selon qu'il

s'agissait des facultés de sciences et de médecine — où ils étaient chargés quasi exclusivement de travaux pratiques —, ou des facultés de sciences humaines — où ils secondaient davantage leurs professeurs dans leurs cours.

Les pionnières de l'enseignement supérieur belge

Parmi ces assistantes, plusieurs devinrent des enseignantes de grand renom: Madeleine Gevers, Lucie de Brouckère, Émilie Noulet, Claire Préaux, Aimée Racine, Jeanne Croissant, Suzanne Sulzberger, Henriette Meewis... D'autres encore devinrent enseignantes sans avoir fait de carrière scientifique préalable à l'université, telles Julia Bastin et Suzanne Tassier.

Au-delà de cette énumération, il faut évoquer la carrière de ces femmes, *pionnières de l'enseignement supérieur* et qui firent partie du corps enseignant de l'Université de Bruxelles avant 1940.

☐ En philosophie et lettres, Julia Bastin entrait à la faculté comme chargé de cours dès 1931. Si cette candidate l'avait emporté c'est qu'à cette date sa formation était particulièrement exemplaire: diplômée des Universités de Liège puis de Londres, elle était allée parfaire sa formation de philologue de langues romanes à Paris, à l'École pratique des hautes études et à la Sorbonne. La charge pleine que lui offrait l'université en 1931 et qu'elle poursuivit sans discontinuer jusqu'en 1958 ne l'empêcha pas de mener de front une activité scientifique de très haut niveau, réalisant entre autres une édition critique intégrale des œuvres de Rutebœuf avec son maître de la Sorbonne, Edmond Faral, et qui valut à ses auteurs le prix de la Fondation Lagrange décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres[45].

☐ Claire Preaux, déjà diplômée de l'École normale Émile André, entrait à l'université en 1923. Docteur en philologie classique en 1927, elle devenait assistante en philologie grecque dès 1934. En 1939, elle défendait sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur et devenait la même année titulaire du cours d'Institutions grecques. À la reprise de 1945, elle devenait, avec le titre de professeur ordinaire, titulaire de tous les enseignements relatifs aux exercices philologiques sur la langue grecque, avec la charge, combien importante, de la préparation pédagogique à l'enseignement secondaire. Elle était du reste depuis 1945 inspectrice des cours de grec et de latin dans les établissements dépendant de la Ville de Bruxelles. Non seulement reconnue à l'université comme l'une des meilleures spécialistes dans le domaine hellénistique, mais également au niveau des instances scientifiques les plus élevées du pays, elle obtenait en 1953 le prix Francqui attribué pour la première fois à une femme, quatre ans plus tard le titre de membre de l'Académie royale de Belgique et en 1961 la chaire Francqui à l'Université de Liège. Pour couronner cette

carrière, elle devenait en 1965 la première femme appelée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris[46].

☐ Suzanne Tassier, docteur en histoire en 1923, entama une carrière dans l'enseignement secondaire, au lycée Émile Max à Bruxelles, avant de défendre sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur en 1933 et devenir ainsi la première agrégée belge de l'enseignement supérieur en histoire et la première agrégée de l'université, titre qui lui permit de donner un cours libre dès 1934. Sa véritable carrière d'enseignante commença en 1945 quand elle succèda à Michel Huisman pour tous les cours d'histoire moderne. Grande féministe, elle a montré ses convictions en créant, d'une part à l'université, un prix pour récompenser la jeune fille qui défend chaque année le meilleur mémoire de licence en histoire moderne ou contemporaine et surtout en instituant un prix très important décerné tous les deux ans par la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique à un travail scientifique de haute valeur rédigé par une femme. Par ailleurs, elle a créé une chaire portant son nom et destinée à traiter des conditions du travail féminin tant intellectuel que manuel[41].

☐ En droit, Madeleine Gevers eut une carrière tout à fait prodigieuse au sein d'une faculté très attachée à ses traditions: docteur en droit en 1923, elle était appelée en 1925 par le professeur Marcq pour l'assister au cours de droit civil. Dès 1929, elle était titulaire d'une partie de ses enseignements et devenait professeur ordinaire en 1933. Très soucieuse de l'organisation de sa faculté, elle se présenta comme vice-présidente de sa faculté en 1950 et sa candidature fut retenue. Mieux encore, trois ans plus tard, elle devenait la première présidente de faculté et par-là même membre effectif du Conseil d'administration de l'université. Ses recherches l'amenèrent à s'intéresser toujours davantage aux questions de législation sociale, au droit du travail et à la sécurité sociale. Ce qui explique la fondation à l'université d'un Institut du travail créé à son initiative en 1955, dont elle assuma la direction[48].

☐ Aimée Racine, docteur en droit en 1925, entama une carrière scientifique à l'Institut de sociologie dès 1927 qui l'amena à recevoir à partir de 1936 des charges d'enseignement à l'École de pédagogie, enseignements touchant à la législation scolaire comparée, à la législation protectrice de l'enfance, plus tard à la psychologie sociale qu'elle donnera également à la faculté de médecine. Elle devenait aussi en 1944 directrice de l'École centrale de service social, devenue l'Institut d'études sociales, poste qu'elle occupa jusqu'en 1955. En 1958, elle prenait la direction scientifique du Centre d'études de la délinquance juvénile[49].

☐ En sciences, le premier professeur de sexe féminin fut Lucia de Brouckère. Docteur en sciences chimiques en 1927, elle devait servir l'université tout au long de sa vie: assistante au laboratoire de chimie

analytique de 1927 à 1937, tout en poursuivant sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur qu'elle défendit en 1933 et qui lui permit d'obtenir le titre d'agrégé de l'université. En 1937, chargée du cours d'éléments de chimie générale, elle devenait la première femme en Belgique à enseigner dans une faculté des sciences. Deux ans plus tard, le stage pédagogique pour les futurs enseignants en sciences chimiques lui était confié et à partir de 1945, elle allait progressivement devenir titulaire des grands cours de chimie générale, chimie analytique et chimie physique et fait unique dans la faculté des sciences — quoique deuxième après Mme Gevers à la faculté de droit —, elle devenait vice-présidente puis présidente de sa faculté en 1960, faisant donc son entrée au Conseil d'administration de l'université. Pédagogue hors ligne, elle laisse un souvenir impérissable dans la mémoire des nombreux étudiants qui fréquentèrent ses cours. Grande laïque, ardent défenseur des principes du libre-examen, elle œuvra toute sa vie pour que ces droits soient respectés[50].

Comme on peut le remarquer, on ne rencontre pas encore de femmes professeurs à la Faculté de médecine avant 1940. Il faudra attendre 1946-1947 pour voir trois femmes y recevoir des charges d'enseignement. Ce seront Elsa Claes, chef du service d'ophtalmologie à l'Hôpital d'Etterbeek depuis 1938, Georgette Melot, chef du service de radiologie à l'Hôpital Saint Pierre et à l'Institut Bordet (1946) et Suzanne Simon, chef du service de radiologie et de radiothérapie à l'Institut Bordet (1947)[51].

☐ Si l'on passe aux femmes diplômées des autres universités belges, l'enquête réalisée à l'*Université de Liège*, quoiqu'elle couvre une période chronologique plus vaste (1947/1948), est beaucoup plus représentative que celle qui a été menée à Bruxelles: en effet, ici plus de 90% d'anciennes étudiantes ont été touchées. 80% d'entre elles ont exercé une profession (8 sur 10), les célibataires dans leur quasi totalité, les femmes mariées à 69%. Si l'on reprend discipline par discipline: 90% des femmes médecins et des pharmaciennes ont professé, les médecins dans une institution publique ou privée plutôt qu'en clientèle privée, les pharmaciennes surtout dans une officine, qui leur donnait l'avantage d'habiter sur leur lieu de travail, d'autant que souvent elles épousèrent un pharmacien. Dans le secteur économique, elles font carrière à 80%, en philosophie et lettres et en sciences, à 75%, en droit seulement à 62%[52].

☐ Quelques-unes eurent une carrière scientifique brillante: telle Marie Delcourt, reçue docteur ès lettres en 1919 et chargé de cours en 1929, la première femme donc à avoir enseigné dans une université belge. Ses recherches de haute qualité portaient sur la philologie classique, l'histoire des religions et l'humanisme.

☐ Marie Walrand, diplômée de pharmacie et de bactériologie en 1923, devint conservateur-chef de travaux à l'Institut de botanique et y fut chargé de cours.

□ Hélène Henquin, première femme ingénieur belge, sortie de l'Université de Liège, travailla à la Fabrique nationale d'armes de guerre à Herstal où elle fut attachée au service de documentation.

En outre, dans un domaine différent, il faut mentionner Marguerite Delchef, première femme docteur en philosophie et lettres qui créa en 1912 la première société féministe dans la partie wallonne du pays[53].

* * *

Les diplômées de l'*Université de Gand*, tout comme celles de Bruxelles et de Liège, se mettent à la recherche d'un travail: même si elles se marient, elles veulent exercer une profession non pas toujours pour des raisons financières, mais parce qu'elles veulent mener une vie active: en médecine et surtout en pharmacie où la profession n'est pas incompatible avec la vie de famille, de même que l'enseignement pour les diplômées de lettres, de sciences et d'éducation physique.

Certaines diplômées restèrent attachées à leur université comme assistantes, mais leur mandat était précaire. Seule une d'entre elles atteignit le professorat en section d'éducation physique pour jeunes filles. Un docteur en sciences devint professeur associé dans les années 1940[54].

On voit ici que la mentalité à l'égard des femmes professeurs d'université est très éloignée de celle que connaît l'Université de Bruxelles et même celle de Liège à la même époque.

* * *

À l'*Université de Louvain*, la grande majorité des diplômées ont aussi mis leurs études à profit. L'enquête qui y a été menée et qui s'étend jusqu'à l'année 1949 a touché 110 femmes: 94% ont utilisé leurs diplômes. L'activité professionnelle y est souvent interrompue par le mariage: 40% des femmes mariées continuent néanmoins une activité professionnelle, surtout les pharmaciennes[55]. Dans le personnel académique de l'université, on ne rencontre qu'une femme professeur au cours de cette période: il s'agit de Marguerite Lefevre, chef de travaux dès 1928 et qui, à partir de 1938, remplissait les fonctions de professeur avec le titre de directeur de l'Institut de géographie. Elle dut attendre toutefois 1960 pour recevoir la toge professorale[56].

En conclusion, on peut dire que les femmes sont parvenues à force de volonté à s'asseoir sur les bancs de l'université: au début du siècle, à Bruxelles, elles se réfugiaient encore dans la salle des professeurs entre deux heures de cours pour ne pas rester au milieu de leurs condisciples

masculins. Mais bien vite elles s'assirent à côté des garçons dans les salles de cours. À Louvain et même à Liège, par contre, filles et garçons ne purent pendant longtemps partager les mêmes bancs, les jeunes filles s'asseyant dans les premiers rangs. Fortement handicapées, avant 1920, à leur entrée à l'université, elles allaient acquérir avec l'ouverture des lycées à Bruxelles et en province, un bagage comparable à celui de leurs condisciples masculins et parvenir souvent à des résultats meilleurs qu'eux.

Elles ont dans l'ensemble la volonté d'obtenir un diplôme afin de l'utiliser à des fins professionnelles.

Les conditions socio-économiques générales ont fait qu'entre les deux guerres et même jusque dans les années 1950, pour beaucoup de femmes universitaires, occuper dans la société la place que leur donnait leur diplôme les conduisait soit au célibat soit à un mariage professionnellement «endogamique». On a l'impression pour cette même époque que le mariage et le rôle de mère de famille les conduisaient à ne pas toujours utiliser leur compétence professionnelle à cause du fait que leurs maris étaient eux-mêmes universitaires.

Il reste à déterminer le moment, dans les années 1950-1960, où les conditions générales de la vie économique ont fait que, dans beaucoup de couples universitaires mariés, l'homme et la femme devaient travailler pour maintenir un standing social que le traitement du seul mari avait assuré jusque là.

En outre, elles n'avaient plus à interrompre leurs activités professionnelles en raison de la naissance de leurs enfants puisqu'un système de crêches et de garderies plus étendu se mettra en place.

Avec les années 1960-1970, la femme acquerra une indépendance toujours croissante, parvenant à s'accomplir pleinement dans sa profession, même si, dans certains secteurs, les fonctions dirigeantes ne leur seront pas encore accordées.

Sans vouloir privilégier exagérément l'Université libre de Bruxelles, étant donné que les travaux disponibles sont trop partiels et disparates, elle paraît avoir toujours été et demeure sensible aux revendications légitimes des femmes. Si ses étudiantes représentent aujourd'hui les deux-cinquièmes de son effectif total, chiffre comparable à celui des autres universités belges, son personnel scientifique, par contre, comptait déjà 23,5% de femmes en 1960 et aujourd'hui en compte plus ou moins 29%; quant à son corps professoral, il était composé pour 5,7% de femmes en 1960; vingt ans plus tard, ce pourcentage atteignait les 13,6%, alors qu'en 1973-1974, à l'Université catholique de Louvain, on n'atteignait que les 3,4% et qu'à la Katholiek Universiteit Leuven, les 2,25%. En France, en 1978, les femmes professeurs d'université ne représentaient que 7,9%[57].

Il est évident que les propos que l'on vient de lire ne peuvent être considérés, faute de travaux systématiques et exhaustifs, que comme une première approche des problèmes qui se posaient aux femmes à propos de leur accès à l'enseignement universitaire.

Le caractère proprement historique des présentes pages doit être envisagé comme l'analyse forcément grossière de ce que furent ces problèmes depuis les années 1880: il faut espérer que cette réflexion tournée vers un passé relativement récent puisse être utilisée pour une réflexion générale sur ces mêmes problèmes tels qu'ils se posent aujourd'hui et tels qu'ils se poseront demain.

NOTES

[1] Sur les raisons qui amenèrent la fermeture de l'Université libre de Bruxelles, voir en dernier lieu J. Stengers, *La fermeture de l'université*, dans *Quarantième anniversaire de la fermeture de l'Université libre de Bruxelles (25 novembre 1941), Service des archives, Études et monographies*, n° 2, 1982, pp. 35-51.

[2] A. Despy-Meyer, *Les femmes et l'enseignement supérieur: l'Université libre de Bruxelles de 1880 à 1914, Service des archives, Études et monographies*, n° 1, 1980, 96 pp. (avec la collaboration de J. Becquevort).

[3] L. Deportemont, *Les premières femmes universitaires. Analyse sociologique d'une cohorte de femmes diplômées de l'Université libre de Bruxelles entre 1921 et 1940* (Mémoire de licence en sciences sociales, 1978-1979, 94 pp.).

[4] M. Hissel, *Étudiantes et diplômées en droit à l'Université libre de Bruxelles de 1882 à 1940* (Mémoire de licence en histoire, 1979-1980, 104 p.).

[5] B. Lacomble-Masereel, *Les premières étudiantes à l'Université de Liège. Années académiques 1881-1882 à 1919-1920*, Liège, 1980, 189 p.

[6] M. Capelle, *Les jeunes filles à l'Université de Liège et la carrière des diplômées. Enquête relative aux étudiantes des années 1920-1921 à 1947*, dans *Bulletin des amis de l'Université de Liège*, janvier-mars 1950, pp. 1-64.

[7] A.M. SimonVan Der Meersch, *De eerste generaties meisjesstudenten aan de RUG. 1882-1930*, Gent, 1982, 311 p.

[8] E. Leplae, *Les femmes universitaires. Étude préliminaire des diplômées de l'Université de Louvain*, dans *Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales*, novembre 1950, pp. 19-65.

[9] C. Dangotte, *La première femme médecin belge*, dans *Annales de la société belge pour l'histoire des hôpitaux*, t. V, 1967, pp. 79-80.

[10] B. Lacomble-Masereel, *op. cit.*, pp. 7-8.

[11] L'Université libre de Bruxelles, fondée en 1834 avec l'appui des milieux libéraux et de la Franc-maçonnerie, se voulait une université respectueuse des idéaux de 1789, opposée à toute forme de cléricalisme.

[12] A. Despy-Meyer, *op. cit.*, p. VIII.

[13] Louis Trasenster, recteur de l'Université de Liège, dans ses discours de rentrée, tant de 1882 que de 1883, montrait l'opportunité d'ouvrir aux femmes certaines carrières comme la médecine, la pharmacie ainsi que l'enseignement secondaire. Voir *Situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État. Rapport triennal 1880-1882*, Bruxelles, 1886, pp. 119-121 et 125.

[14] Sur la constitution et le programme de ces cours, voir *Bulletin de la Ligue de l'enseignement*, 1878-1879, n° 3, pp. 105-119.

[15] Voir l'annexe au procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 24 juin 1879 intitulé «Admission des femmes aux cours universitaires» (Archives de l'Université libre de Bruxelles.

[16] Voir A. Despy-Meyer, *op. cit.*, pp. 24, 61 et 48.

[17] B. Lacomble-Masereel, *op. cit.*, p. 10 et A.M. Simon-Van Der Meersch, *op. cit.*, p. 33.

[18] J. Bartier, *Un siècle d'enseignement féminin. Le Lycée royal Gatti de Gamond et sa fondatrice*, Bruxelles, 1965.

[19] B. Lacomble-Masereel, *op. cit.*, pp. 101-109; A.M. Simon-Van Der Meersch, *op. cit.*, pp. 21-23; D. Demoor, *Sur l'enseignement des jeunes filles. Notes d'examen*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. VI, 1900-1901, pp. 531-538.

[20] A. Despy-Meyer, *op. cit.*, pp. XIII-XV.

[21] Voir tableaux n°s 1 et 2 ainsi que A.Despy-Meyer, *op. cit.*, pp. XII-XIV. Sur l'affaire Popelin et ses retombées voir M. Hissel, *op. cit.*, pp. 12-19 et 35-38.

[22] Voir tableau n° 3.

[23] B. Lacomble-Masereel, *op. cit.*, pp. 71-78, et pp. 88-100.

[24] B. Lacomble-Masereel, *op. cit.*, pp. 141-160.

[25] A.M. Simon-Van Der Meersch, *op. cit.*, pp. 36-45.

[26] A. Despy-Meyer, *op. cit.*, pp. XX.

[27] B. Lacomble-Masereel, *op. cit.*, pp. 124-136.

[28] A.M. Simon-Van Der Meersch, *op. cit.*, pp. 79-82.

[29] Voir tableau n° 4 ainsi que A. Despy-Meyer, *La communauté universitaire (II) Les étudiants*, dans *Les cent cinquante ans de l'Université libre de Bruxelles (1834-1934)*, Bruxelles, 1984, pp. 125-141.

[30] Voir tableau n° 5.

[31] Voir tableaux n°s 6 et 7.

[32] A.M. Simon-Van Der Meersch, *op. cit.*, pp. 47-67. Ce travail s'arrête en 1930, année de la flamandisation totale de l'Université de Gand. Depuis 1923, les étudiants pouvaient choisir de faire leurs études soit en français soit en flamand, à la condition de suivre certains cours dans l'autre langue que celle qu'ils avaient choisie. Après la promulgation de la loi du 5 avril 1930, l'enseignement en flammand fut généralisé.

[33] M. Capelle, *loc. cit.*, pp. 1-64.

[34] *L'Université de Louvain. 1425-1975*, Louvain-La-Neuve, 1976, p. 305.

[35] E. Leplae, *loc. cit.*, pp. 19-65.

[36] L. Deportemont, *op. cit.*, pp. 40-88.

[37] A.M. Simon-Van Der Meersch, *op. cit.*, pp. 79-82 et M. Capelle, *loc. cit.*, pp. 28-33.

[38] E. Leplae, *loc. cit.*, pp. 25-31.

[39] M. Hissel, *op. cit.*, pp. 5-88.

[40] Nous remercions ici Mesdames E. Balle-Helaers et Pahlavouni-Bode pour les précieux renseignements qu'elles ont eu l'amabilité de nous fournir.

[41] M. Hissel, *op. cit.*, pp. 5-88.

[42] Pauline Mendeleeff était la fille du célèbre chimiste russe Dimitri Ivanovitch Mendeleeff, auteur de la classification périodique des éléments chimiques.

[43] Nous remercions Mme Madeleine Gevers-Dwelshauwers d'avoir bien voulu répondre aux questions que nous lui posions sur la carrière qu'elle mena à l'université comme assistante puis comme professeur à la faculté de droit.

[44] Voir les programmes de cours de l'Université libre de Bruxelles de 1924 à 1940.

[45] R. Mortier, *Notice sur Julia Bastin*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature française*, 1971, pp. 5-20.

[46] *Manifestation d'hommage à Mademoiselle Claire Preaux. 26 mai 1965. Fédération belge des femmes diplômées des universités. Section de Bruxelles*, avril 1966, n° 14, 64 pp.

[47] M.A. Arnould, *Notice sur la vie et les travaux de Suzanne Tassier-Charlier*, dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1955-1956*, pp. 171-173.

[48] Sur la carrière de Mme Gevers-Dwelshauwers, voir son dossier personnel conservé aux Archives de l'Université libre de Bruxelles sous la cote 1P825.

[49] S. De Coster, *Aimée Racine n'est plus*, dans *Service social*, n° 3, janvier-février 1981, pp. 97-103.

[50] Sur la carrière de Lucia De Brouckere, voir son dossier personnel conservé aux Archives de l'Université de Bruxelles sous la cote 1P692.

[51] Voir notices consacrées à Elsa Claes (In memoriam Elsa Claes-Van Assche (1911-1976), dans *Bulletin de la Fédération belge des femmes diplômées des universités*, 1976, pp. 6-7), Georgette Melot (R. Potvliege, *In memoriam le professeur Georgette J. Melot*, dans *Bruxelles médical*, 1966, pp. 770-771) et Suzanne Simon (A. Jaumotte, *Allocution prononcée par le recteur lors du déjeuner des professeurs honoraires le 20 novembre 1971*, dans *Forum*, n° 25, février 1972, p. 16).

[52] M. Capelle, *loc. cit.*, pp. 10-50.

[53] B. Lacomble-Masereel, *op. cit.*, pp. 168-169.

[54] A.M. Simon-Van Der Meersch, *op. cit.*, pp. 83-89.

[55] E. Leplae, *loc. cit.*, pp. 39-45.

[56] *L'Université de Louvain, op. cit.*, pp. 296-297.

[57] A. Uyttebrouck, *La communauté universitaire (I) — Les personnels*, dans *Les cent cinquante ans de l'Université libre de Bruxelles (1834-1984)*, Bruxelles, 1984, p. 116; *L'Université de Louvain, op. cit.*, p. 297; M. Cordier, *Les femmes professeurs d'Université en France*, dans *Pénélope*, n° 2, 1980, pp. 63-66.

UN INSTRUMENT DE PROMOTION FÉMININE: L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES (ex-SÈVRES)

par Josiane Serre

APERÇU HISTORIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT FÉMININ EN FRANCE

L'histoire et le rôle de l'École de Sèvres, créée au début de la Troisième République en 1881, ont été très influencés, au moins jusqu'aux années 1930, par le développement de l'enseignement secondaire féminin qui, en France, a mis près d'un siècle pour arriver au niveau de celui des garçons.

Ainsi, à la fin du Second Empire, en 1867, les jeunes filles françaises n'avaient pas le droit de suivre un enseignement correspondant au niveau des lycées de garçons. Le ministre de l'Instruction publique de l'époque, Victor Duruy, écrivit en 1866 à l'Impératrice Eugénie que «l'influence de la mère sur l'éducation du fils et sur la direction de ses idées est trop grande pour qu'on ne s'inquiète de voir les femmes rester étrangères à la vie intellectuelle du monde moderne».

Furent donc créés, à l'époque, des cours donnés dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, dès 1867, aux jeunes filles de la moyenne bourgeoisie, de l'âge des lycéennes actuelles (14 à 18 ans), qui vinrent accompagnées de leur mère ou de leur institutrice. Ces cours n'étaient donc pas destinés à donner aux femmes une entrée dans la vie professionnelle, mais simplement une culture générale nécessaire à l'éducation de leurs enfants. La plupart d'entre eux, même ceux de province, fermèrent après la campagne très violente que mena Monseigneur Dupanloup contre Victor Duruy et qui entraîna le départ de celui-ci du ministère de l'Instruction publique. L'expérience des cours Victor Duruy fut donc un échec. La majorité des familles n'y portèrent aucun intérêt; les mères qui se sentaient obligées, pour des raisons de convenance, d'y accompagner leurs filles trouvèrent, à la longue, la tâche bien lourde. En fait, ces cours qui manquaient d'une base juridique nécessaire étaient en avance sur les mentalités.

Josiane Serre, directrice de l'ENSJF, Paris
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 50-58.

LA CRÉATION DE L'ENSJF

En 1878, l'enseignement secondaire féminin français était à créer. Un député de trente et un ans, Camille Sée, étudia alors les raisons de l'échec des cours Victor Duruy, la situation dans différents pays étrangers en avance sur la France, et les critiques faites aux lycées de garçons. Le 28 octobre 1878, il déposait sur le bureau de la Chambre une proposition de loi. Le projet, amendé par Paul Bert, aboutit sous le ministère Jules Ferry à la loi du 21 décembre 1880 portant création des lycées et collèges de jeunes filles.

L'enseignement de ces lycées comportait les matières habituelles avec des absences de marque: la philosophie et les langues anciennes.

Dès son rapport à la Chambre, Camille Sée avait bien précisé que ces établissements devaient être dirigés par des femmes et que le personnel enseignant féminin devait être muni de diplômes réguliers.

Or, en 1880, il n'y avait que très peu de femmes capables d'enseigner dans les lycées. Il fallait donc créer ce personnel féminin.

Le 3 mars 1881, Camille Sée déposait sur le bureau de la Chambre une nouvelle proposition de loi ayant pour objet la création par l'État d'une école normale destinée à préparer des professeurs femmes pour les écoles secondaires de jeunes filles. La commission, réunie d'urgence pour étudier cette loi, conseilla l'internat comme régime, en particulier «pour former leur caractère et les habituer à une vie sévère et recueillie».

La Commission du Sénat arriva aux mêmes conclusions; les débats furent plus agités qu'à la Chambre. Un sénateur resta célèbre pour cette déclaration: «De quoi s'agit-il? Il s'agit de créer un institut d'une espèce nouvelle. Un séminaire laïque de jeunes filles, qu'on appelle des professeurs-femmes; je ne connais pas ce monstre».

La loi créant l'école fut donc promulguée le 26 juillet 1881. Après une étude faite par Jules Ferry lui-même, il fut décidé d'attribuer à l'École l'ancienne manufacture de Sèvres bâtie sous le règne de Louis XV, sur les conseils de Mme de Pompadour, mais désaffectée depuis 1876.

La première promotion d'élèves arriva à l'École entre le 1er et le 12 décembre 1881. Les premières élèves sortirent de l'École en 1883; elles devinrent professeurs puis, dans le cas d'une dizaine d'entre elles, directrices de lycées et de collèges.

L'école évolua très régulièrement et très progressivement, notamment en privilégiant l'enseignement des langues étrangères, ce qui permit à un pourcentage important d'élèves de profiter de bourses de voyage ou d'enseignement à l'étranger.

Mais une évolution importante se faisait à l'extérieur: l'enseignement secondaire laïque ne permettait pas aux femmes, depuis la fondation de l'École, de passer le baccalauréat. En 1910, la décision de l'enseignement libre de préparer les filles au baccalauréat augmenta le nombre des inscriptions féminines dans les facultés qui, pour la médecine, les lettres et les sciences, étaient ouvertes aux femmes depuis le Second Empire. Très vite, des étrangères furent nombreuses à suivre des cours car, dans la plupart des pays d'Europe, il n'y avait pas, comme en France, d'examens spéciaux pour les filles et celles-ci obtenaient ainsi facilement l'équivalence du baccalauréat. En 1911, l'effectif des étudiantes représentait presque dix pour cent du total des étudiants. En 1913, un cours public de rattrapage entre l'enseignement secondaire féminin et l'enseignement supérieur était créé pour compenser le fait que les études secondaires des filles étaient de deux ans plus courtes que celles des garçons.

Le succès des jeunes filles au baccalauréat fit que, dès avant la guerre de 1914, certaines se présentèrent à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (l'École masculine à laquelle l'ENSJF est en général comparée), et aux agrégations masculines (concours de recrutement des professeurs de lycée).

Ce mouvement ne sera jamais très important: sur les dix concours de 1930 à 1939, dernière année où les femmes purent se présenter à «Ulm», il y eut 33 reçues (19 en lettres, 14 en sciences).

La guerre de 1914 accentua le mouvement des jeunes filles vers l'enseignement supérieur. Il devenait urgent d'adapter l'enseignement secondaire féminin aux besoins de sa clientèle qui ne venait plus au lycée uniquement pour se cultiver, mais pour y acquérir une formation professionnelle. C'est pourquoi l'enseignement secondaire féminin fut assimilé à celui des garçons en 1924.

L'École s'adapte aux modifications des lycées de jeunes filles: le latin y est enseigné depuis 1919, le grec depuis 1928. Le mariage des élèves est autorisé en 1936 et enfin — facteur très important dans l'éducation française — par décret du 23 décembre 1936, l'École normale supérieure de jeunes filles est créée, après suppression légale de celle créée en 1881, et rattachée à l'enseignement supérieur. En effet, jusqu'alors, l'École ne dépendait que de la direction des enseignements secondaires et cette décision signifiait l'assimilation de l'École de Sèvres à celle de la rue d'Ulm. Ce rattachement permit immédiatement une augmentation très nette des crédits de fonctionnement et la création de postes.

Par le décret du 8 octobre 1937, les programmes des concours d'entrée littéraires aux deux écoles furent enfin identiques. Ceux des concours scientifiques le furent en 1940. La conséquence directe de ces mesures fut de fermer les portes de la rue d'Ulm aux jeunes filles.

RÉSULTATS ET ORIENTATIONS DE L'ENSJF

En 1939, les élèves de l'école devaient commencer à aller en masse suivre les cours à la faculté et faire les mêmes études que leurs camarades garçons. La déclaration de guerre ayant désorganisé les enseignements de la Sorbonne, on y bloqua tous les cours sur deux jours de la semaine. Les Sévriennes purent alors, sans renoncer aux activités propres à l'école, commencer leurs études à la faculté. L'année suivante, elles étaient chassées des bâtiments de Sèvres occupés par les troupes allemandes et il fallut leur trouver un logement à Paris. Malheureusement, commençait alors pour l'école le problème des bâtiments; ce problème qui n'est toujours pas réglé quarante-cinq ans après, demeure le problème le plus sérieux de l'école.

Après la guerre, vers les années 1949, un plus grand nombre de Sévriennes se dirigèrent vers la recherche.

Ceci se voit très nettement quand on regarde ce que sont devenues les anciennes élèves, en âge d'être en activité: tant du côté scientifique que littéraire, un très faible pourcentage (3%) est en congé, soit pour raisons de santé, soit pour des raisons familiales; trente-quatre pour cent des littéraires, trente-sept pour cent des scientifiques travaillent soit au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), soit dans l'enseignement supérieur. Un nombre approximativement égal de littéraires et de scientifiques sont professeurs d'université: cent cinquante environ. De nombreuses scientifiques sont chercheurs au même niveau que professeurs d'université, c'est-à-dire: directeurs de recherche de première et seconde classe. Sur le nombre de nos anciennes élèves scientifiques qui enseignent dans l'enseignement du second degré, une sur quatre est professeur de classes préparatoires (ce sont des classes de lycée où, après avoir passé leur baccalauréat, les élèves restent deux à trois ans pour préparer les concours des Grandes Écoles), une littéraire sur neuf dans les mêmes conditions.

Actuellement, l'École normale supérieure de jeunes filles se situe dans les premières Grandes Écoles françaises. Chaque année, des candidates mathématiciennes ou physiciennes des classes préparatoires sont reçues, à la fois à l'École polytechnique et à l'École. Pouvant choisir entre les deux établissements, elles optent soit pour une carrière d'ingénieur et entrent à l'École polytechnique, soit pour une carrière d'enseignant-chercheur et viennent à Sèvres. En ce moment, la majorité d'entre elles choisissent l'École polytechnique. Les élèves, chimistes ou biologistes, sont en général reçues en même temps à l'École nationale agronomique et à Sèvres. Dans ce cas, elles choisissent le plus souvent l'École.

Le fait que ces étudiantes soient dans le groupe de tête des étudiants français du même âge, peut se démontrer par un certain nombre de facteurs: parmi les élèves de l'École, celles qui ont obtenu le baccalauréat (examen de sortie du lycée) à l'âge de dix-huit ans, constituent la minorité qui a bien moins réussi, alors qu'à l'échelon national, la minorité qui obtient son baccalauréat à dix-huit ans, est celle qui a le mieux réussi. En effet, la moyenne d'âge pour l'obtention du baccalauréat par une élève scientifique de l'École est de 17,50 ans à comparer avec 18,12 ans pour la moyenne nationale; cette même moyenne, pour les élèves littéraires, est de 17,29 ans à comparer avec la moyenne nationale de 18,74 ans.

De même, les élèves de l'École ont obtenu leur baccalauréat avec des mentions beaucoup plus brillantes que la moyenne nationale. Parmi les élèves de l'École, 26% ont obtenu leur baccalauréat avec mention «très bien», 40% avec mention «bien». La moyenne nationale de mentions «très bien» est de 0,4% et la moyenne nationale de mentions «bien» est de 4,5%.

ORIGINE SOCIALE DES ÉLÈVES

Les élèves de ces Écoles (l'ENS Ulm et l'ENSJF) proviennent de milieux sociaux assez différents, mais la part des classes populaires y reste faible. Seulement 4% des élèves ont des parents salariés agricoles ou agriculteurs de petite exploitation, ou ouvriers. La classe moyenne, formée par les pères essentiellement employés et cadres moyens, est représentée parmi 27% des élèves. Enfin, 65% des pères des élèves appartiennent à la catégorie des cadres supérieurs, des professions libérales, des professeurs de lycée ou d'université, d'ingénieurs ou de hauts fonctionnaires. Il convient cependant de remarquer des différences de parcours entre les élèves scientifiques et les élèves littéraires. Beaucoup plus que les scientifiques, l'accession à l'École des littéraires est utilisée par les classes moyennes comme levier de promotion sociale. 37% des pères des élèves littéraires appartiennent à la catégorie des classes moyennes (employés, commerçants, instituteurs) tandis que seulement 18% des pères des élèves scientifiques appartiennent à cette même classe. De même, la proportion de pères qui sont employés (18,4%) est nettement plus élevée que chez les élèves scientifiques (3%).

La profession de la mère est intéressante: la proportion des mères au foyer est plus élevée chez les scientifiques (54%) que chez les littéraires (42%). Le taux d'activité des mères au sein des classes supérieures est quasiment identique pour les deux groupes (13% pour les littéraires, 16% pour les scientifiques).

Le fait de considérer la profession des grands-parents s'est révélé

intéressant, car on note alors très nettement que les classes populaires et moyennes sont largement prépondérantes. Les classes populaires qui ne sont presque pas représentées parmi les parents, le sont pour 39% parmi les grands-pères, et pour 23% parmi les grands-mères en activité professionnelle.

La classe supérieure reste surreprésentée par rapport à la moyenne nationale, mais dans des proportions beaucoup plus faibles que pour les parents.

En conclusion, on peut dire que les élèves de l'École ont assisté dans leur famille, à une promotion sociale rapide en l'espace de deux générations.

Dans l'ensemble, la proportion des diplômes que possèdent les parents de nos élèves est beaucoup plus forte que celle de la moyenne nationale: 56% des pères et 44% des mères ont au moins suivi deux années d'études en faculté après le baccalauréat. À l'autre extrémité de l'échelle des diplômes, les parents ne possédant aucun diplôme sont beaucoup moins représentés que dans l'ensemble de la population active. Il faut aussi noter que les mères, dans leur ensemble, même si elles sont moins diplômées que les pères, possèdent en général au moins le certificat d'études primaires ou l'équivalent. On retrouve encore la différence entre littéraires et scientifiques. On constate que les pères des scientifiques se distinguent très nettement des pères des littéraires par des diplômes plus élevés: 71% contre 46% (niveau post-baccalauréat); pour les mères: 53% contre 38%.

Je voudrais ajouter que, récemment, j'ai vu de nombreuses élèves de l'École venir de milieux socio-culturels très simples et évoluer de façon remarquable une fois à l'École. Qu'il me soit permis de citer le cas de plusieurs filles de petits exploitants agricoles qui m'ont expliqué que, grâce au ramassage scolaire organisé vers les années 1960, elles avaient pu aller au lycée et ainsi continuer leurs études. De même, sans aucun doute, une de nos élèves biologistes les plus brillantes — actuellement chercheur à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) — est fille de père et mère instituteurs dans un village du centre de la France.

LES DÉBOUCHÉS DE L'ÉCOLE

Ces dix dernières années, grâce aux modifications de la société française, de nombreux débouchés nouveaux se sont ouverts aux élèves: commençons par les plus importants peut-être, ceux dans les grands Corps techniques de l'État. Les élèves sortant classés dans les 150

premiers environ de l'École polytechnique sont immédiatement nommés ingénieurs-élèves dans un grand Corps technique de l'État et vont compléter leurs études pendant deux ou trois années dans une École d'application.

Que sont les grands Corps techniques de l'État? Chacun est formé d'un ensemble d'ingénieurs de haut niveau et d'une même spécialité (Mines, Ponts et Chaussées, Télécommunications, Armement, Aviation civile, Météorologie...) qui s'occupent des études techniques dans leur domaine et de la gestion de tous les services correspondants.

Le Corps des Mines est chargé actuellement beaucoup plus des relations entre le secteur industriel et l'État (sécurité, développements technologiques) que des mines et il est, en général, considéré comme le plus prestigieux. Les dix premiers de l'École polytechnique choisissent d'ailleurs toujours le Corps des Mines; un élève seulement l'a refusé, dans les dix dernières années. Dans la hiérarchie implicite qui existe dans les choix des élèves, viennent ensuite presque à égalité: le Corps des Ponts et Chaussées et celui des Télécommunications.

Lorsque j'ai pris la direction de l'École en 1974, les plus importants de ces grands Corps techniques de l'État (Mines, Ponts et Chaussées, Télécommunications) venaient d'ouvrir leur recrutement aux élèves de l'École normale supérieure (rue d'Ulm). Il me fallut donc commencer les négociations pour obtenir aussi l'ouverture des grands Corps techniques aux élèves de l'École. Je n'ai rencontré aucune difficulté, sauf lors d'une première entrevue avec un directeur de ministère qui m'assura que, s'il était maintenant bien accepté que les femmes soient aussi intelligentes que les hommes, il leur restait encore à démontrer qu'elles étaient capables de diriger. J'avoue ne regretter qu'une chose à propos de cette entrevue: ne pas m'être levée pour sortir. Ainsi, depuis 1977, un certain nombre de nos élèves entrent chaque année dans les grands Corps techniques: cinq en moyenne. Tous les responsables de ces organismes s'en disent en général très satisfaits, et certaines ont même particulièrement bien réussi. Dans quelques années, ces jeunes femmes occuperont des postes importants, comme la direction d'une région des Télécommunications ou d'une région de l'Équipement (c'est-à-dire des Ponts et Chaussées).

Depuis 1977, d'autres grands Corps techniques ont été ouverts aux élèves de l'École normale supérieure (rue d'Ulm) et, en même temps, aux élèves de l'École. Ainsi, à quelques exceptions près, les deux Écoles normales supérieures peuvent offrir à leurs élèves les mêmes débouchés que l'École polytechnique.

Une autre Grande École de l'État mène vers les grands Corps de l'administration: l'École nationale d'administration créée en 1945. Comme à l'École polytechnique, seuls les élèves sortis dans un bon rang (les 50 premiers sur une promotion de 150) sont versés dans un Corps de

l'État: celui du Conseil d'État, de la Cour des comptes, des Relations extérieures, des Affaires sociales, par exemple. Pour la première fois, en 1973, une des élèves se présentait à l'ENA; elle en sortit onzième. Depuis, chaque année, trois à quatre Sévriennes sont reçues à l'ENA. Nettement plus de la moitié d'entre elles sont entrées dans un Corps de l'État: l'une est auditeur au Conseil d'État, une autre à la Cour des comptes, une est secrétaire des Relations extérieures, etc.

Pendant ces dix dernières années, le nombre de nos élèves s'orientant vers la recherche ou l'enseignement supérieur a considérablement augmenté, mais, dans ce domaine, l'évolution a commencé dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Par exemple, si on considère les trois promotions scientifiques entrées en 1946, 1947 et 1948, six Sévriennes sont soit professeurs d'université, soit au même niveau au Centre national de la recherche scientifique. C'est le cas de seize anciennes, si on étudie les promotions scientifiques entrées en 1956, 1957 et 1958. Si l'on s'intéresse maintenant aux promotions scientifiques entrées en 1978, 1979 et 1980, on découvre que 61 de nos jeunes anciennes sur 124 ont pris un poste au CNRS ou dans un autre organisme de recherche, ou dans l'enseignement supérieur. Toutes n'atteindront pas évidemment le niveau de professeur d'université.

Dès leur entrée à l'École, les élèves signent un contrat les engageant à servir l'État pendant dix ans, puisqu'elles sont salariées pendant leurs études. De nombreuses grandes entreprises françaises sont maintenant nationalisées et les élèves peuvent ainsi remplir leur contrat dans ces grandes entreprises. Ces cinq dernières années, une vingtaine des étudiantes y ont obtenu des postes, soit d'ingénieurs de recherche si elles sont scientifiques, soit de chargées des relations publiques si elles sont littéraires. Récemment, le directeur d'une des plus grandes entreprises chimiques françaises ayant eu plusieurs Sévriennes entrées au Corps des Mines en stage, avait été frappé par un trait commun de caractère chez ces jeunes femmes: une grande amabilité cachant une non moins grande fermeté. Je crois effectivement que c'est assez caractéristique de nos meilleurs éléments mais, malheureusement, pas de tous.

En conclusion, sur les débouchés actuels des Sévriennes, je voudrais indiquer que 83% de la promotion scientifique entrée en 1979 ne sont pas professeurs dans l'enseignement secondaire (lycées ou collèges) mais dans les organismes de recherche ou les Corps techniques, dans l'enseignement supérieur ou dans l'industrie. Pour la promotion littéraire entrée la même année (soit 52 élèves), 45% ne sont pas professeurs dans les lycées et collèges.

L'année prochaine, l'École sera réunie à son équivalent masculin, l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Les concours d'entrée de 1986 seront entièrement communs: ceci ne posera aucun problème aux

littéraires. Il entrera probablement un peu plus de filles que de garçons. Du côté scientifique, une simulation a été faite en 1984, car les sujets sont communs depuis de nombreuses années. Les examinateurs ont corrigé les copies sans connaître le sexe des auteurs. Dans la section biologie, strictement le même nombre de garçons et de filles serait entré; dans celle de physique et chimie, un tiers de la liste aurait été féminine, ce qui correspond à la proportion du nombre de candidates, et dans celle de mathématiques, un dixième. Il semble qu'il existe encore un barrage d'ordre psychologique dans ce domaine. Pourtant, deux ans plus tard, les Sévriennes passent brillamment le concours mixte de l'agrégation (concours de recrutement des professeurs de lycée). Il est probable que cette différence s'estompera progressivement.

Il faudra attendre quelques années pour voir plus de femmes de stature internationale en sciences et en lettres. Mais, ces derniers mois, j'ai eu l'immense plaisir d'entendre parler, en termes très chaleureux, du travail de jeunes femmes de 30-35 ans, que j'avais donc connues comme élèves, il y a une dizaine d'années. L'une est professeur de mathématiques à l'Université de Lyon, une autre est au CNRS en océanographie théorique, une troisième est biochimiste au CNRS.

Enfin, je voudrais terminer en signalant que certaines se sont même aventurées en politique. Une des anciennes élèves de la section «espagnol» de 1963 à 1967, n'est-elle pas conseiller du Président François Mitterrand pour les problèmes d'éducation?

Sans doute, une école entièrement féminine est-elle maintenant un anachronisme. Pour conclure, je dis ma conviction que les jeunes femmes entrant en 1986 dans l'École née de la fusion des deux institutions actuelles, sauront profiter de l'émulation donnée par leurs camarades garçons et que la promotion féminine à laquelle j'ai eu la grande joie d'assister, ces dix dernières années, continuera.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre du cinquantenaire (publié avec une souscription du ministère de l'Éducation)
— *article de Mlle* Amieux: «*L'École normale des professeurs-femmes (1881-1931)*» pp. 113-212.
— article de Mlle Belugou: «*Madame Jules Favre*» pp. 330-346.
— article de Mlle Berillon: «*Souvenirs d'une élève de la première promotion*» — pp. 371-382.

Françoise Mayeur: «*L'Éducation des filles en France au XIXe siècle*» Hachette — Coll. Le temps et les hommes — 1979.

Le livre du 75e anniversaire de l'École normale supérieure de jeunes filles
— *articles anonymes.*

A. Armand, *Th.* Camerlynck, *C.* Ménage
Essai d'analyse socio-culturelle d'une promotion d'élèves de l'ENSJF UER de sociologie de l'éducation, Université de Paris V.

ITINÉRAIRES DE SÉVRIENNES

Choisies par différents métiers, des Sévriennes ont accepté, à la demande de la directrice de l'École, de témoigner. Il s'agit de:

— Fabienne CARDOT, élève de la section «histoire» de 1974 à 1979, actuellement secrétaire scientifique de l'Association pour l'histoire de l'électricité de France.

— Laurence DANON, élève de la section «chimie» de 1977 à 1981, actuellement ingénieur des mines, chargée de mission auprès du Préfet Commissaire de la République de la région Picardie.

— Odile MAZEROLLES, élève de la section «chimie» de 1974 à 1979, actuellement professeur en classes préparatoires aux Grandes Écoles au lycée Condorcet à Paris.

— Michelle SCHATZMAN, élève de la section «mathématiques» de 1968 à 1972, actuellement professeur à l'Université de LYON.

UNE HISTORIENNE DANS L'ENTREPRISE

par Fabienne Cardot

«L'aventure» commença de la manière la plus classique qui soit, pour une jeune Française: des études en province, puis à Paris; trois années de classe préparatoire aux Grandes Écoles; une entrée major à l'École normale supérieure de jeunes filles, à vingt ans, en ayant choisi la spécialité historique. Cinq années passées à l'École me permirent d'acquérir, de manière particulièrement large et approfondie, une formation d'historienne, tout en obtenant les titres et diplômes universitaires nécessaires à l'enseignement ou à la recherche (licence, maîtrise d'histoire économique, agrégation, CAPES, DEA d'histoire médiévale). La position de normalienne favorise nettement l'acquisition des bases d'une spécialité intellectuelle en proposant des activités parallèles à l'enseignement universitaire (cours, séminaires, conférences, voyages d'études, travaux en commun avec d'autres élèves...) et en immergeant dans un milieu très au fait des dernières recherches, comme de toutes les manifestations culturelles ou possibilités de carrière. Le second atout majeur consiste à ouvrir d'autres domaines que celui dont vous avez fait votre axe de recherches: connaissance de langues étrangères, séminaires de formation en sciences et sciences humaines..., à initier (ce fut mon cas) à l'enseignement (animation d'un séminaire sur l'histoire de l'Allemagne), tout en montrant que d'autres

© 1986, *Perspectives universitaires,* vol. III n°s 1-2, pp. 59-64

métiers existent que ceux de l'enseignement ou de la recherche.

Après ces années de formation, j'entrai à la Fondation Thiers, organisme de recherche dépendant du CNRS, où je préparai, pendant trois ans, une thèse sur *L'espace mérovingien*, et j'en sortie docteur en histoire. Je quittai alors cette filière classique, qui aurait pu mener à l'enseignement universitaire après quelques années d'enseignement en lycée, pour entrer dans l'entreprise. Déjà, pendant mon séjour à l'ENS, d'autres voies m'avaient tentées, telle celle de l'École nationale d'administration. Ce fut grâce à l'École que je fus engagée dans une des plus grandes entreprises françaises: Électricité de France. J'y entrai comme historienne, fus intégrée parmi les cadres de la direction des études et recherches et reçus mission de faire de l'histoire en organisant et animant une association historique. Une partie de mes activités dans l'entreprise se situe donc dans le prolongement direct de ma formation: j'ai pour tâche d'organiser et superviser des études et recherches de niveau universitaire sur l'histoire de l'électricité en France, à travers des groupes de travail et des contrats précis; je poursuis, parallèlement, des recherches personnelles dans ce domaine; je tiens deux fois l'an un séminaire de formation aux méthodes de l'histoire destiné aux ingénieurs et cadres de l'industrie; je prépare et rédige dossiers ou discours historiques pour le Président et les Directeurs d'EDF. À ces tâches d'«historienne-maison», qui m'ont amenée à avoir des contacts avec des milieux très divers, s'ajoutent des fonctions d'organisation: colloques nationaux et internationaux, séminaires, visites, et d'édition: création d'une revue, qui paraît deux fois l'an, et d'une collection d'ouvrages historiques. Enfin, j'ai également reçu des missions extérieures à l'Association: gestion de la bibliothèque de livres anciens et organisation muséographique du Centre de l'énergie électrique à Mulhouse.

Ces multiples fonctions, qui concernent toute l'histoire de l'entreprise, ont abouti à la définition d'un poste nouveau et unique dans l'Établissement qui recrutait pour la première fois un historien et qui ne compte que quelques femmes de formation littéraire dans ses cadres. C'est là un métier passionnant, très ouvert, autant de relations publiques que de recherche de haut niveau, et qui peut, de plus, permettre de poursuivre ensuite dans l'entreprise une carrière qui reste à définir, vu l'aspect inhabituel de ses débuts.

UNE CHIMISTE DANS UN GRAND CORPS DE L'ÉTAT: LE CORPS DES MINES

par Laurence Danon

Depuis le 1er août 1984, ingénieur des Mines, chef de la divi-

sion développement industriel à la Direction régionale de l'Industrie et de la Recherche de Picardie, chargée de mission auprès du Préfet de la région Picardie.

Cette fonction consiste en particulier à élaborer et suivre le Contrat de Plan État-Région pour le compte du ministère du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur, l'objectif fondamental de ce Contrat de Plan étant la modernisation de l'industrie picarde (aide à l'investissement productique, transfert de technologie, favoriser le recours à des cabinets de conseil pour les PME...).

Formation antérieure:

1977-1981 Élève à l'École normale supérieure de jeunes filles, entrée par le concours sciences physiques

1977-1978 Licence et maîtrise de chimie (Université de Paris VI)

1978-1979 DEA de chimie organique (Laboratoire de chimie théorique, Professeur A. Devaquet, Paris VI)

1979-1980 Agrégation de chimie

1980-1981 Thèse de 3e cycle (Laboratoire de chimie organique Professeur H. Kagan, Université Paris XI).

La particularité de la scolarité à l'ENSJF réside dans la possibilité qu'a chaque étudiant de construire sa scolarité en fonction de ses goûts et de ses objectifs (choix du domaine d'étude et de recherche, choix du laboratoire).

Formation à l'École des Mines de Paris (ENSMP): 1981-1984

1981-1982 Stage de douze mois dans la société Atochem (filiale de ELF). Mission de promotion de l'informatique scientifique dans les usines et les centres de recherche de la société. Prospection de logiciels en France et à l'étranger (Japon) pour le compte d'Atochem.

1982-1983 Stage de dix mois dans la société Pechiney (branche aluminium). Adjoint du chef des ventes d'aluminium brut à l'exportation sur une zone comprenant le continent américain, l'Afrique et les pays d'Europe de l'Est.

1983-1984 Formation socio-économique générale à l'École des Mines sous forme de conférences et de débats sur des thèmes variés. Parallèlement, rédaction d'un mémoire sur le marché international du pétrole brut sous la direction de M. A. Giraud.

L'intérêt de la formation offerte dans le cadre du Corps des Mines est son caractère très concret. Elle débute en effet par une immersion brutale dans la vie professionnelle pendant deux ans, les cours plus formels n'intervenant qu'en dernière année.

UNE CHIMISTE EN CLASSES PRÉPARATOIRES

par Odile Mazerolles

Entrée à l'École normale supérieure de jeunes filles en 1974, j'occupai mes deux premières années à passer les divers certificats composant les maîtrises de physique et de chimie, car, bien que désirant m'orienter plutôt vers la chimie, je voulais acquérir une solide formation en physique. Ma troisième année fut entièrement remplie par un diplôme d'études approfondies (DEA). Mes goûts et les conseils de l'École me conduisirent à choisir la chimie analytique des processus industriels. Ce DEA comportait une partie théorique d'approfondissement des connaissances, mais surtout un premier travail de recherche relativement conséquent, au sein d'une équipe de chercheurs confirmés. Le sujet que l'on me confia portait sur l'étude d'un nouveau procédé pour utiliser les minerais à faible teneur en nickel de Nouvelle-Calédonie. La société qui avait proposé ce travail suivait de très près nos résultats, ce qui me permit de sortir un peu du milieu universitaire et de découvrir le monde industriel. L'École s'attachait d'ailleurs, dans la mesure de ses moyens financiers, à nous faire prendre contact avec la réalité industrielle et j'eus l'occasion, pendant ma scolarité, d'effectuer trois voyages d'études. Je consacrai ma quatrième année à la préparation de l'agrégation de chimie et j'y fus reçue première des hommes et des femmes (car la mixité du concours ne date que de 1975). J'obtins alors une cinquième année supplémentaire pour transformer un DEA déjà bien étoffé en thèse de troisième cycle. Mes travaux de recherche prirent un tour plus théorique, car l'on me demanda surtout d'étudier le comportement de molécules à l'interface de deux liquides non miscibles.

Au cours de cette année, il me fallut opter pour la recherche ou l'enseignement. On me proposait un poste d'attachée de recherche au Collège de France. Mais je fondais alors le projet de me marier l'été suivant et je souhaitais avoir plusieurs enfants. J'avais pu me rendre compte que les jeunes femmes, qui travaillaient dans le laboratoire qui m'offrait un poste, avaient déjà bien des difficultés à concilier l'ampleur de leurs travaux de recherche et l'éducation d'un unique enfant. Je déclinai donc l'offre et choisis l'enseignement, d'autant que ma place à l'agrégation, ma qualité de Normalienne et mon titre de docteur me donnaient beaucoup d'atouts pour obtenir un poste dans une classe post-baccalauréat préparatoire aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs. Je fus effectivement nommée à Lille pour l'enseignement de la chimie en classe de mathématiques spéciales. Bien que le fait d'être à Lille

nous éloignait, mon mari et moi, de nos familles et nous plaçait dans une région française assez peu attrayante du point de vue climatique et paysager, il me semble important de faire ressortir que j'étais alors une privilégiée par rapport à des camarades qui, comme moi, avaient opté pour l'enseignement, mais avaient été moins bien classées que moi à l'agrégation et n'avaient pu terminer leur thèse de troisième cycle. Nous souhaitions donc nous rapprocher de nos familles. Après quatre années dans le nord de la France, j'obtins un poste identique à celui de Lille, au lycée Condorcet à Paris. Entre temps, deux garçons nous étaient nés, en juillet 1980 et 1983. J'eus la chance de les mettre au monde pendant les vacances d'été, car l'on m'avait fait remarquer que des congés de maternité en pleine année scolaire pourraient faire différer une mutation, un professeur de classe préparatoire étant plus que tout autre au service de ses élèves et de plus difficile à remplacer, surtout en dehors de la région parisienne. J'enseigne donc à Paris, depuis deux ans, et nous avons acheté une grande maison dans une banlieue verdoyante, où nous espérons rester longtemps.

Onze années se sont écoulées depuis mon entrée à l'ENSJF. Dans la voie que j'ai choisie, quelle carrière s'offre à moi? Je peux solliciter une mutation pour un très grand lycée parisien où j'enseignerai à des étudiants d'un meilleur niveau; je peux me tourner également vers l'inspection pédagogique régionale et espérer terminer ma carrière comme inspecteur général; mais l'inspection, il faut le savoir, exige beaucoup de disponibilité, beaucoup plus que mes neufs heures de cours hebdomadaires. Depuis près d'une année, j'ai beaucoup réfléchi à l'orientation à donner à ma vie professionnelle et familiale. Or je souhaite, si Dieu le veut, que plusieurs enfants encore viennent agrandir notre foyer, aussi resterai-je probablement de nombreuses années dans mon poste actuel.

Pour conclure, je voudrais insister sur le fait que l'ENSJF m'a ouvert et ouvre à toutes ses élèves des perspectives professionnelles particulièrement intéressantes. À chacune ensuite de les exploiter au mieux selon ses préférences et sa destinée.

UNE MATHÉMATICIENNE PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ

par Michelle Schatzman

Mai 1968: je passe le concours d'entrée à l'École normale supérieure de jeunes filles. Mai 1985: je fais passer ce même concours, le dernier où les filles et les garçons seront classés séparément. Entre ces deux dates: quelques centaines de pages de mathéma-

tiques, onze ans de CNRS, un an de professorat en université, des centaines d'heures de commission, deux enfants, pas mal de voyages, des amitiés chaleureuses, des délits de grande gueule, et quelques ratons-laveurs.

Souvenirs de quatre ans d'école normale: les petits thés entre copines, la joie du premier salaire, la liberté hors de la famille, l'absence d'horaires, la bibliothèque à minuit. Dans ce monde doré du début des années 1970, on pouvait être mathématicienne le matin, photographe l'après-midi, syndicaliste le soir et alpiniste en fin de semaine.

Mais, une fois sortie du cercle enchanté qu'occupent les lauréats(es) des Grandes Écoles, il m'a fallu me rendre compte de quelques douloureuses réalités: les passages à vide scientifiques, et les moments où on n'a pas le temps de rédiger toutes les idées qu'on a; les gens qui prennent l'ascenseur pendant que je passe par l'escalier; l'absence d'un réseau d'anciennes élèves de Sèvres, faute d'un nombre suffisant de celles-ci dans le milieu scientifique; les coteries sectaires et les solidarités paroissiales, bien présentes, bien que pas constamment toutes puissantes.

Dans une vieille chanson de métier, on demande à un rossignolet des bois de nous apprendre son langage, et on finit par:

> «Je ne périrai pas, en passant la rivière,
> Je suis tailleur de pierre, garçon bon ouvrier.
> En passant la rivière, je me conserverai».

De celles de mon âge, bien peu ont passé la rivière, bien peu se sont fait une place dans la science vivante. J'ai failli, de bien peu, me perdre comme d'autres dans le militantisme qui a tant marqué ma génération. Je dois à quelques amis très chers la conviction que le talent inutilisé est comme un puits muré; l'ouvrir ne préjuge pas de l'utilisation éthique de son eau, mais le fermer garantit qu'elle ne sera pas utilisée.

Les Écoles normales supérieures ont souvent été un moyen pour faire fleurir et fructifier le talent. Elles ne sont ni nécessaires, ni suffisantes, ni irremplaçables. Ce n'est ni avec l'exclusivisme, ni avec le rejet du monde extérieur qu'elles ont rempli cette mission. Puissent-elles la remplir encore mieux à l'avenir, avec de la liberté, de l'ouverture, de la rigueur intellectuelle, du travail, et des lignes budgétaires suffisantes.

DES SITUATIONS PLURIELLES

LES DIFFÉRENTES POSITIONS SOCIALES DE LA FEMME

Les différentes positions sociales de la femme (Musée national de l'Éducation-Rouen)

LA SITUATION DES UNIVERSITÉS ONTARIENNES

par Marguerite Andersen

Minoritaires dans toutes les professions à l'exception des emplois de services, les femmes sont minoritaires aussi dans les milieux universitaires, sauf dans les secteurs de soutien. Il en est ainsi en Ontario comme partout ailleurs. Certes, les femmes enseignent dans les vingt-et-une institutions du secteur de l'enseignement supérieur en Ontario, certes elles font de la recherche, certes elles publient. Mais elles restent pour le moment une minorité, même là où les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants, dans les facultés de sciences humaines et dans des institutions comme l'OISE (Ontario Institute for Studies in Education) ou bien à Glendon, le collège bilingue de l'Université York, à Toronto.

À l'Université de Guelph, où j'enseigne, le nombre des professeurs femmes s'est légèrement accru depuis 1980. En 1981-1982, 87 sur 172 enseignants étaient des femmes (11,2%); en 1983-1984, elles étaient 92 sur 788 (11,6%). C'est bien moins que la moyenne nationale qui est de 16%. En 1984-1985, 10,2% des 98 enseignants à Guelph occupaient le rang supérieur de professeur titulaire, en comparaison avec 39% des 676 enseignants. Au niveau des professeurs assistants et des chargés de cours, les proportions se renversent: 39% des enseignantes sont professeurs assistants, 18,7 des enseignants le sont; 10,2% des femmes sont chargées de cours, alors que seulement 7% de leurs collègues masculins occupent ce rang.

Avec dix professeurs titulaires, en 1984-1985, les femmes constituaient 3,6% du total des 274 enseignants ayant atteint ce rang supérieur, à l'Université de Guelph. Ce pourcentage est inférieur à celui donné pour l'Ontario dans sa totalité: les femmes y comptent pour 5,6% des enseignants à ce niveau. Ce dernier chiffre est d'ailleurs une honte lui aussi: 227 femmes seulement ont une chaise de professeur par rapport à 3 773 hommes.

La situation des universitaires ontariennes est à peu près la même partout. Un rapport sur le statut de la femme à l'Université York, par exemple, confirme, en un peu mieux, les statistiques de l'Université de

Marguerite Andersen, Études françaises, Université de Guelph
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 67-72.

Guelph. Publié en juillet 1985, le rapport révèle que les femmes constituent dans cette institution 16,8% du corps enseignant permanent, mais détiennent 36,1% des postes à contrat de durée limitée. 16 des 292 professeurs titulaires sont de sexe féminin (5,48%); 20,9% des postes de professeur associé sont occupés par des femmes, 25,5% des postes de professeur assistant. Les femmes doivent patienter plus longtemps avant d'obtenir une promotion et gagnent en moyenne 1 876$ de moins par an que leurs collègues masculins. Elles sont donc une minorité, nous le disions déjà, mais de plus une minorité mal payée. Dans les universités ontariennes, les femmes doivent mettre en question le monde au masculin et beaucoup le font, souvent au risque de paraître subversives. Ceci peut évidemment avoir des répercussions négatives sur leur avancement ainsi que sur leurs augmentations de salaire dites de mérite, qui, dans la plupart des universités, sont déterminées par des comités à dominante masculine. Notons ici que les professeurs femmes ont généralement les mêmes qualifications que les hommes, alors que le contraire aurait pu justifier la différence entre les salaires. Comment faut-il donc expliquer celle-ci? D'après le rapport de York, il ne s'agit point d'une banale discrimination sexuelle exercée par des hommes malveillants, mais plutôt d'une «**discrimination systémique.**» La discrimination systémique est celle qui affecte les conditions d'accès de groupes entiers au marché du travail et la qualité de leur participation quand ils s'y trouvent. Pour la combattre, «il faut donner un nouveau souffle de vie à l'égalité», belle formule employée par la juge Rosalie. S. Abella, dans son **Rapport de la Commission royale sur l'égalité en matière d'emploi**, publié à Ottawa en 1984.

Le terme «équité» vient d'être adopté également par le gouvernement de l'Ontario, pour lequel M. Ian Scott, procureur général de la province et ministre responsable de la Condition féminine, a déposé à la Chambre un **livre vert sur l'équité des salaires.** Partant du fait qu'il subsiste, en Ontario, une différence moyenne de 38% entre les salaires des hommes et des femmes, convaincu que le travail féminin n'est pas reconnu à sa juste valeur, le gouvernement de l'Ontario a décidé de prendre les mesures nécessaires pour remédier à la présente injustice de la non-équité salariale. En ce qui concerne cette injustice à l'intérieur des universités, le gouvernement de l'Ontario a, en juin 1985, avisé les présidents des universités ontariennes de la nécessité de doter les institutions d'un programme d'équité en matière d'emploi. Il a demandé aux universités de formuler une déclaration en faveur d'une action affirmative vis-à-vis des femmes et leur a offert de payer 75% des appointements d'une personne chargée d'élaborer et de surveiller un tel programme à chaque institution. Notons qu'en septembre 1984 l'ACPU (Association canadienne des professeurs d'université) avait distribué un **Manuel sur la discrimination salariale dans les universités,** par Jeremiah Allen, et que l'OCUFA (Confederation of Ontario Faculty Associations) a récemment fait parvenir un document, contenant des directives pour une action positive

vis-à-vis des professeurs femmes, à toutes ses associations membres. C'est peut-être grâce à cette avalanche de suggestions qu'un comité d'études a été créé à Guelph, en automne 1985, pour analyser la situation des femmes à cette université. Une étude semblable et même très complète y avait déjà été préparée en 1974 et, peu après, les directeurs de département et les doyens de faculté avaient fait certains ajustements concernant les salaires des femmes professeurs. Mais les gains se perdent vite dans un système encore sous l'influence de la discrimination «systémique» et il faut s'attendre à ce qu'une nouvelle analyse constate les mêmes injustices. En attendant, les femmes les subissent.

Parmi toutes les universités ontariennes, à ma connaissance, une seule a, jusqu'à maintenant, pris des mesures concrètes pour améliorer la situation. L'Université de Western Ontario a en effet décidé, en 1984, de créer 25 postes nouveaux destinés à des femmes. Un rapport de cette institution fait ressortir que les femmes sont quasiment absentes des postes d'enseignement dans les facultés de médecine, de médecine dentaire, d'ingénierie, de sciences et de journalisme. Elles restent cloisonnées dans les domaines traditionnellement féminins, comme les humanités, la pédagogie et les sciences infirmières.

La nouvelle politique d'équité du gouvernement de l'Ontario aura certainement un effet bénéfique sur la situation des universitaires ontariennes. En même temps pourtant, celles-ci ont de nouvelles raisons de s'inquiéter. En effet, un mois avant la publication du **Livre vert,** le même gouvernement révéla son intention d'amalgamer, pour des raisons budgétaires, l'Ontario Institute for Studies in Education (OISE) à l'Université de Toronto. Or, l'OISE est pour ainsi dire le «*think tank*» ou bien la place forte des études sur la femme, en Ontario et même au Canada en général, alors qu'à l'Université de Toronto ce genre d'études fait plutôt figure de parente pauvre. Une fusion des deux institutions pourrait signifier la mise à mort des études féministes au niveau du troisième cycle, spécialité de l'OISE.

La majorité des étudiants (62%) à l'OISE sont des femmes. L'institution accorde une forte priorité aux cours, à la recherche et au patronage d'activités féministes. Des universitaires de renommée internationale, telles que Margrit Eichler, Dorothy Smith et Mary O'Brien y travaillent avec des étudiantes et chercheuses venues du monde entier. Il y a environ 40 centres d'études sur la femme en Amérique du Nord; l'OISE est sans doute un des meilleurs. Son Centre de ressources féministes, dirigé par Frieda Forman, offre aux chercheurs une documentation comparable à ce que l'on peut trouver, par exemple, à la Bibliothèque Marguerite Durand, à Paris, et peut-être même davantage. La revue trimestrielle Resources for Feminist Research / Documentation sur la recherche féministe, un périodique bilingue d'érudition féministe canadienne et internationale qui paraît depuis 1972, a ses bureaux de

rédaction à l'OISE et est en partie financée par cette institution. Tous ces précieux outils de la recherche universitaire féministe risquent de disparaître si l'OISE est placé sous la tutelle de l'Université de Toronto, Équité des salaires et abolition ou du moins sous-financement de centres d'études féministes, voilà des messages gouvernementaux contradictoires qui perturbent en ce moment les universitaires ontariennes d'orientation féministe. En tant que femme, je m'inquiète de l'avenir des études féministes, en Ontario, en si grande partie portées par l'OISE. En tant que professeur de français, je m'inquiète aussi de l'avenir du Centre d'études franco-ontariennes, qui fait également partie de l'OISE et est un instrument essentiel pour la sauvegarde de la langue et de la culture franco-ontarienne. Survivra-t-il à une fusion avec l'Université de Toronto? Cela est pour le moins incertain. Le gouvernement veut regrouper les deux institutions pour faire des économies. Les coupures budgétaires affecteront sans aucun doute les centres régionaux de l'OISE, dans des localités éloignées, ainsi que ses centres de recherches et de ressources spécialisés, comme le Centre de recherches franco-ontariennes, le Centre de ressources pour les études sur les femmes, ainsi que la revue RFR/DRF. Les postes de recherche et d'administration, dans ces centres, sont pour la plupart occupés par des femmes. Ce sont elles, évidemment, qui perdront leurs emplois, ce qui signifierait un appauvrissement considérable de l'université ontarienne.

La disparition de certains programmes, à l'OISE, affectera non seulement les études des deuxième et troisième cycles, elle affectera gravement la situation de l'Ontarienne en général. L'OISE est au travail dans le chantier de recherche sur les femmes et l'éducation, un domaine qui comporte encore d'énormes lacunes. En Ontario, plus de la moitié des étudiants du premier cycle sont du sexe féminin; un tiers environ des deuxième et troisième cycles le sont. Quand on pense qu'en 1920, seulement 18% des diplômes B.A., au Canada, furent décernés à des femmes, alors qu'en 1983 elles constituaient plus de 50% des diplômés, à ce niveau qu'en 1920 encore, une seule Canadienne obtint un Ph. D. (4,2%), alors qu'en 1983 elles étaient 480 (26%) à obtenir leur doctorat, on se rend compte que l'avancement des femmes est possible, dramatique même dans une certaine mesure, mais que les femmes ont encore du chemin à faire. Elles restent timides devant les mathématiques, les sciences et le génie, souvent elles sont obligées de faire de la recherche ou des études à temps partiel. Il est à prévoir qu'elles resteront dans leur position minoritaire, à l'université, pendant encore vingt-cinq ans, à moins que des obstacles à leur avancement ne soient abolis par des mesures qui sont, généralement, le résultat de recherches approfondies. C'est dans ce sens que les études sur la femme, ou féministes, sont de la plus haute importance.

Les universitaires ontariennes publient deux revues féministes, **Canadian Woman Studies / les Cahiers de la femme,** publiée à

l'Université York, et **Resources for Feminist Research / Documentation sur la recherche féministe,** publiée à l'OISE. La première s'adresse davantage à un public général, c'est-à-dire aux étudiantes du premier cycle, la deuxième est essentiellement un outil de recherche, publiant des rapports de recherche, des comptes rendus, des bibliographies et des articles de fond. Les deux revues sont bilingues. Notons dans RFR/DRF le volume XII (1981), n° 4 qui présente des bibliographies annotées des écrits féministes en France et au Québec d'un grand intérêt pour toute universitaire francophone.

Le gouvernement fédéral vient d'attribuer et de s'engager à financer une chaire ontarienne en études sur la femme. Il s'agit d'une chaire coopérative ou associative entre deux institutions, l'une anglophone et l'autre francophone, l'Université Carleton, à Ottawa, et l'Université d'Ottawa. Il y a donc, en Ontario, un réseau important d'études sur la femme et l'on pourrait conclure que tout y va pour le mieux.

Pourtant, en ce qui concerne les étudiantes, de nombreux problèmes pratiques restent à résoudre. Elles sont souvent obligées de faire des études à temps partiel, n'ayant ni les ressources financières ni la liberté qu'il faut pour étudier à plein temps. Les garderies existent encore en trop petit nombre et ont des difficultés budgétaires. Le programme d'aide financière aux étudiants exige que chaque étudiant, homme ou femme, contribue une somme de 1 120$ à ses frais de scolarité et de subsistance durant l'année scolaire. Or, les statistiques révèlent que les femmes ont bien plus de difficultés que les hommes à obtenir des emplois convenablement rémunérés durant la période des vacances d'été, qu'elles ont, souvent à cause de leurs obligations familiales et du manque de garderies, moins de possibilités de gagner des sommes aussi considérables. Les femmes ont des problèmes pratiques qui, associés à leurs problèmes pédagogiques, telle que leur crainte devant les mathématiques, rendent leur accès à la formation universitaire particulièrement difficile. La société se doit de montrer une vigilance particulière à leur endroit.

C'est en 1983, que les Éditions du remue-ménage, une maison féministe, ont publié, à Montréal, **Féminité, Subversion, Écriture,** un recueil de textes rassemblant certaines communications qui avaient été présentées dans les ateliers d'études féministes au cours des XXVe et XXVIe congrès de l'APFUCC (Association des professeurs de français des universités et collèges canadiens) de 1982 et 1983.

Dans leur préface, les deux éditrices, Suzanne Lamy (Québec) et Irène Pagès (Ontario), affirment:

> «La reconnaissance par le monde universitaire des études sur la féminité et sur son écriture est un phénomène encore récent. La vitalité et la profusion des écrits de femmes, tant en France qu'au Canada ou ailleurs, est un signe des temps. ... Les écritures au féminin dérangent, remettent en question l'ordre établi, l'institution et par là même, l'université. Ainsi sont-elles politiques et subversives.»

Il est intéressant de constater que neuf des vingt collaboratrices à **Féminité, Subversion, Écriture** enseignent dans des universités ontariennes. L'Ontario est donc une province canadienne où les femmes universitaires sont particulièrement actives, en études françaises comme dans les autres disciplines. Elles se penchent sur la réalité, l'imaginaire et le théorique et les mettent à la place qui leur convient. Ces femmes veulent croire en un monde et une université où la femme ne sera plus minoritaire mais partenaire à égalité de l'homme.

LES FEMMES DANS LES UNIVERSITÉS SUISSES*

par Esther Garke

INTRODUCTION

Au début du semestre d'hiver 1983-1984, 69 839 étudiants étaient immatriculés[1] et 2 229 professeurs[2] ainsi que 8 089 assistants[3] enseignaient dans les huit universités cantonales et les deux écoles polytechniques fédérales (EPF) de Suisse.

Comment sont représentées les femmes dans les hautes écoles suisses? Quel rôle jouent-elles? Ces écoles offrent-elles vraiment des possibilités de carrière universitaire aux femmes scientifiques?

1. LES ÉTUDIANTES DANS LES HAUTES ÉCOLES SUISSES

À l'exception de l'Université de Bâle, fondée au XVe siècle, les hautes écoles de notre pays furent créées au XIXe siècle. Bien que les femmes fussent admises assez tôt déjà à certains cours (par exemple à la faculté des lettres de l'Université de Berne, en 1834), à titre d'auditrices, les premières étudiantes régulières n'obtinrent leur immatriculation que dans les années 70 du siècle dernier: l'Université de Zurich a été la première université de Suisse à admettre les femmes en 1867; Genève suivit en 1872, Berne en 1873, Lausanne en 1886, Bâle en 1890 et Fribourg en 1905[4]. À Berne, la direction de l'instruction publique et le rectorat avaient d'ailleurs la «tâche particulière de surveiller de près leur comportement»[5]. Les premières étudiantes furent des étrangères, principalement des Juives en provenance de l'Europe de l'Est, qui accomplissaient des études de médecine.

Le pourcentage d'étudiantes atteignait à peine 8% en 1890. Les Suissesses constituaient encore une infime minorité (26 Suisses sur 231 étudiantes[6]). Un premier maximum fut atteint en 1910 avec 1 519

Esther Garke, Office fédéral de l'éducation et de la science
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 73-82

étudiantes (dont 249 Suissesses); à l'Université de Berne, les étudiantes représentaient déjà en 1901-1902 le 30% de l'effectif global des étudiants. Une grande partie des étudiantes étrangères quittèrent les universités suisses après la révolution russe et la fin de la guerre. Depuis 1920, les étudiantes de nationalité suisse sont en majorité. Le *pourcentage d'étudiantes* a considérablement augmenté surtout depuis la Deuxième Guerre mondiale. Alors que l'on ne comptait encore que 12,7% de femmes en 1950, un étudiant universitaire sur trois aujourd'hui est de sexe féminin (1983/1984: 35,1%, c'est-à-dire 24484 femmes sur 69839 étudiants). Considéré au niveau international, ce pourcentage est toutefois assez modeste. Les étudiantes, parmi l'effectif global d'étudiants de nationalité étrangère, sont actuellement encore un peu plus nombreuses (39%) que les étudiantes parmi l'effectif global d'étudiants de nationalité suisse (34%) dans nos universités. Il existe également des différences considérables dans notre seul pays: le pourcentage d'étudiantes est par exemple plus élevé en Suisse romande que dans les cantons alémaniques.

En ce qui concerne l'évolution des *pourcentages d'étudiantes par domaine d'études*[7], on a enregistré une progression générale des femmes au cours des dix dernières années. Alors qu'au XIXe siècle les pionnières étudiaient principalement la médecine (ou suivaient une école normale supérieure indépendante de l'université), les étudiantes choisissent aujourd'hui en premier lieu les sciences humaines (plus de 55%). Les disciplines orientées vers l'enseignement tout d'abord (psychologie, sciences de l'éducation, langues, littératures et cultures) enregistrent un pourcentage de femmes supérieur à la moyenne (plus de 60%). Tandis que la proportion d'étudiantes atteignait 37% en 1983-1984 dans les facultés de médecine, 31% dans les facultés de droit et 27% dans les facultés de sciences, elle reste faible dans les sciences techniques, soit environ 10% (le taux le plus bas, 1%, se rencontre chez les étudiants en génie mécanique). La pharmacie, dans le domaine de la médecine et des sciences, représente un cas particulier, avec un pourcentage de femmes de plus de 60%); la profession de pharmacien, comme celles d'enseignant et d'interprète (84% d'étudiantes), est devenue une profession féminine.

Ces pourcentages d'étudiantes dans les diverses disciplines ont certes augmenté ces cinq dernières années, mais leur répartition n'a pas fondamentalement changé. C'est le cas notamment pour le droit (un cinquième environ depuis 1979-1980) et les langues (quelque 10%).

Les raisons qui amènent les femmes à «choisir une voie d'études soi-disant typiquement féminine» ou des «disciplines féminines», devraient être les mêmes dans tous les pays occidentaux. Nous renvoyons à ce propos aux enquêtes d'Ulla Bock et de Renata Duelli-Klein notamment (voir remarques 19 et 20).

Pendant les études, les étudiantes se comportent différemment de

leurs condisciples masculins. Elles placent dès le départ moins haut que les hommes leurs objectifs de formation et professionnels, passent moins d'examens intermédiaires et restent moins longtemps à l'université. Elles abandonnent leurs études presque deux fois plus souvent que les hommes, bien qu'elles ratent moins souvent leurs examens. Une étudiante sur cinq contre un étudiant sur huit arrête ses études[8].

La proportion depuis toujours inférieure des femmes parmi les *universitaires diplômés* est révélatrice: seul un cinquième environ des succès aux examens finals est le fait des femmes, bien qu'elles constituent approximativement un tiers de l'effectif des étudiants[9].

Il n'y a guère non plus de commentaire typiquement suisse à faire sur le comportement des étudiantes dans les hautes écoles suisses; dans ce cas également, l'image que les femmes scientifiques ont d'elles-mêmes et celle qu'en ont les autres ainsi que la conception des rôles des deux sexes influencent leur comportement de façon déterminante[10].

Une enquête effectuée en 1983[11] sur la *situation de l'emploi* des jeunes universitaires a révélé que les femmes, considérées dans l'ensemble, se heurtent plus fréquemment que les hommes à des problèmes d'emploi, et que cette différence s'est accrue au cours de ces dernières années.

Dix pour cent des femmes étaient au chômage, travaillaient à temps partiel ou occupaient un poste inadapté à leurs capacités en 1981, plus de 16% en 1983. Pour les hommes, l'augmentation a été de 7,1 à 10,6%. Une cause importante de cette situation réside dans le choix des études que font les femmes: la majorité d'entre elles optent - nous l'avons vu - pour les sciences humaines, bien que le chômage ait augmenté au-delà de la moyenne précisément dans ces domaines (notamment en langues et littératures ainsi que dans l'interprétariat). Les diplômées en sciences humaines occupent traditionnellement un emploi dans l'enseignement, surtout là où l'on peut observer, en plus du recul général de l'emploi, une augmentation des contrats de travail à temps partiel et des contrats à durée limitée. À cela s'ajoute le fait que le marché du travail connaît de plus grosses difficultés en Suisse romande que dans le reste du pays - et ce sont précisément dans les universités romandes que la majorité des femmes font leurs études.

2. LES FEMMES DANS LE «CORPS INTERMÉDIAIRE» UNIVERSITAIRE

Jusqu'à l'après-guerre, le corps enseignant des hautes écoles suisses était recruté avant tout dans les milieux professionnels: professeurs de gymnase, curés, pasteurs, avocats, médecins, etc. Au cours des années

1960, les milieux universitaires ont admis la nécessité d'encourager la relève universitaire au sein même de l'université et de créer davantage de postes d'assistants. Un «corps intermédiaire», important numériquement, s'est dès lors développé; il contribue essentiellement à assurer l'infrastructure de l'université et ses membres viennent fréquemment occuper les postes d'enseignant, même si le poste d'assistant, actuellement, ne constitue pas toujours le point de départ d'une carrière universitaire. Les assistants sont par exemple définis aujourd'hui comme des «personnes qualifiées dans le domaine scientifique qui collaborent à l'enseignement et à la recherche: ils sont engagés... pour une période déterminée. La possibilité leur est donnée de se perfectionner par des travaux de recherche»[12]. Ils sont donc d'une part encore en formation, et remplissent d'autre part déjà des tâches d'enseignement, de recherche et administratives.

Le Conseil suisse de la science, dans une étude[13], signale les différences sur le plan de l'organisation et de la division du travail dans les divers groupes de disciplines. La division horizontale et verticale du travail est plus poussée dans les sciences techniques, les sciences naturelles et les sciences exactes, orientées principalement vers la recherche, que dans les sciences humaines et les sciences sociales. Dans les facultés des lettres, on rencontre en général le modèle bipolaire professeur ordinaire/assistant; l'assistant, au contraire de ce qui se passe dans les sciences naturelles, a la plupart du temps une fonction polyvalente qui consiste à collaborer à l'enseignement et à la recherche en général, à établir des bibliographies, à conseiller les étudiants, à gérer la bibliothèque de l'institut et à exécuter des tâches administratives. En médecine, l'assistanat fait depuis toujours partie de la formation et tient compte des faits établis par la recherche et la pratique professionnelle; les assistants en médecine acquièrent une double qualification qui leur permet d'embrasser aussi bien une carrière universitaire qu'extra-universitaire.

Combien de femmes occupent des postes d'assistants? L'étude sur l'encouragement de la relève scientifique, qu'a publiée au début de 1985 le Conseil suisse de la science, ne mentionnait pas spécialement les femmes, quoique les problèmes énumérés dans cette étude les concernent précisément dans une plus large mesure. Le thème de la sous-représentation des femmes à l'université semble manifestement avoir été écarté jusqu'ici de la discussion au sein du public et de l'université; les maigres données statistiques à ce sujet en sont également un indice.

Quantitativement[14], 18% des 8 089 assistants sont actuellement des femmes (en chiffres absolus: 1 482). Leur pourcentage a continuellement augmenté ces dernières années. Leur répartition dans les *disciplines*, d'une part, reflète celle des étudiantes, en ce sens que l'augmentation sensible du nombre des étudiantes dans certaines disciplines se répercute sur la situation au sein du corps intermédiaire. D'autre part, elle est aussi

étroitement liée avec les fonctions, décrites au début, des assistants dans les différents groupes de disciplines. La majorité des assistantes se trouve ainsi en droit (31%) et dans les langues, les littératures et les cultures ainsi qu'en psychologie et en sciences de l'éducation (40%), où elles assument principalement des tâches en rapport avec l'enseignement et la recherche. La minorité se rencontre dans les sciences techniques (6%), tandis que les pourcentages en sciences naturelles (17%), en médecine (20%) et en sciences économiques et sociales (20%) correspondent à peu près à la moyenne générale des pourcentages d'assistantes dans l'ensemble de la Suisse.

On dénombre actuellement des assistantes dans toutes les *hautes écoles*, un minimum toutefois dans les deux EPF (Lausanne: 6%, Zurich: 9%), un maximum à Genève (31%). Le pourcentage des assistantes travaillant dans les universités *cantonales* atteint près de 23%.

Le simple fait que, dans l'ensemble de la Suisse, 2,3% seulement des professeurs d'universités sont aujourd'hui des femmes (voir chapitre 3) témoigne déjà qu'un poste d'assistante n'est pas forcément le point de départ d'une carrière universitaire pour les femmes[15].

3. FEMMES PROFESSEURS DANS LES HAUTES ÉCOLES SUISSES

L'enseignement et la recherche universitaires furent de tout temps un domaine masculin, même s'il y eut des exceptions, comme celle de Gertrud Woker, qui fut *privat-docent* en 1906 et professeur extraordinaire de biologie physico-chimique en 1933, à l'Université de Berne. C'est seulement vers les années 1960 (par exemple à Berne en 1964) que des chaires ordinaires furent occupées pour la première fois par des femmes.

Il est singulier que ce soit dans les facultés de médecine et des sciences que l'on ait rencontré de très bonne heure non seulement des étudiantes et des assistantes, mais également les premières femmes professeurs. Le fait que des études soient clairement structurées et qu'un poste d'enseignant universitaire dans ces disciplines ne suppose en général pas une carrière professionnelle hors de l'université est peut-être l'une des raisons de ce phénomène. Chez les juristes, les ingénieurs et les architectes notamment, les femmes ont en général de plus grandes difficultés à se faire une place au soleil dans la vie professionnelle.

Le pourcentage de femmes professeurs dans les hautes écoles suisses est encore très faible aujourd'hui (2,3%[15]). La disproportion est frappante entre le pourcentage d'étudiantes en forte hausse depuis les années 1960

(plus d'un tiers aujourd'hui) et le nombre croissant d'assistantes (un cinquième) d'une part, et le petit nombre (1983: 52 sur 2 229) des femmes assumant des tâches d'enseignement et de recherche à l'université d'autre part. Cette disproportion se rencontre également dans les universités où la proportion des femmes par rapport à l'effectif des étudiants et du corps intermédiaire est supérieure à la moyenne (par exemple à Genève: 51% d'étudiantes, 31% d'assistantes, 4% de professeurs; cf. tableau).

Le nombre réduit d'enseignantes à l'université surprend d'autant plus que deux tiers des étudiants qui se préparent actuellement à une *profession de l'enseignement* sont des femmes. Mais le pourcentage de femmes diminue à mesure que le degré scolaire croît. Plus le prestige social des postes d'enseignement augmente, moins les femmes y ont accès: le jardin d'enfants est le domaine de la femme; à l'école primaire, les maîtresses sont plus nombreuses que les maîtres (jusqu'à 70% dans certains cantons[17]); au niveau secondaire I, moins de la moitié déjà des enseignants sont des femmes; au niveau secondaire II, elles représentent moins d'un tiers; dans les écoles professionnelles et les hautes écoles, les femmes professeurs sont presque inexistantes[18].

En ce qui concerne la répartition des femmes professeurs dans les *disciplines* (cf. tableau), il apparaît qu'aucune femme n'enseigne en théologie, en droit et dans les sciences techniques, bien que le corps intermédiaire et l'effectif des étudiants comptent des éléments féminins (par exemple en droit: un tiers d'assistantes et un tiers d'étudiantes, mais pas de professeur). Même en langues, où l'on trouve deux tiers d'étudiantes et plus de 40% d'assistantes, 4% seulement du corps enseignant est de sexe féminin.

Qu'est-ce qui empêche les femmes possédant une formation scientifique d'occuper dans une même mesure que leurs collègues masculins un poste sûr, comportant des responsabilités et correspondant à leurs qualifications?

Les *explications* données dans les années 1970 mettent en évidence des causes psychologiques et biologiques (résistance psychique moins grande, orientation plus marquée vers la famille, capacité insuffisante d'adaptation à l'organisation du travail scientifique; maternité à l'âge de la promotion et de l'habilitation, etc.). La sous-représentation des femmes dans les universités a ainsi été définie comme un problème subjectif des femmes. Des enquêtes[19] se sont multipliées, ces dernières années, qui prouvent que les causes de la sous-représentation et des difficultés des femmes scientifiques dans leur profession résident «dans les structures patriarcales, les préjugés et surtout les intérêts concurrentiels qui imprègnent l'activité scientifique»[20] même. Citons par exemple l'acquisition de la renommée dans une science grâce à un encouragement réciproque, les «cartels» qui s'emploient à citer les collègues pour les

mettre en valeur, la création d'écoles, les partisans, les réseaux de communication et de contacts ainsi que le pouvoir de décider de l'attribution des postes et des fonds destinés à promouvoir la recherche[21].

On a également relevé récemment l'absence de *contenu et théories spécifiquement féminins de la science*[22]. Tandis que le mouvement féministe du XIXe siècle a lutté pour l'accession (formelle) des femmes aux études et à l'activité professionnelle scientifique, le féminisme actuel critique la conception toute masculine de la science ainsi que les formes d'acquisition des connaissances scientifiques et leur transmission.

Il ressort clairement de ces considérations que la situation de la femme à l'université ne pourra être modifiée et améliorée qu'au prix de multiples efforts personnels et de mesures politiques. Il est permis de douter que la seule exigence d'un contingentement[23] (la moitié de tous les emplois requérant des scientifiques devrait être occupée par des femmes, par exemple) suffirait à résoudre le problème.

4. LES FEMMES DANS L'ADMINISTRATION UNIVERSITAIRE

Les recteurs d'universités, en Suisse, sont nommés pour un à quatre ans selon l'université. L'Université de Zurich est la seule qui ait depuis peu un recteur à plein temps. Il n'y a aucune femme recteur actuellement; à l'Université de Zurich seulement, une femme professeur ordinaire de physique occupe actuellement la fonction de vice-recteur, après avoir été rectrice en dehors de sa profession régulière de 1982 à 1984.

Aucun des postes de directeur administratif (ou de secrétaire général) des universités suisses n'a été occupé une fois par une femme. Aucun des conseillers d'État à la tête des directions de l'instruction publique des huit cantons universitaires n'est une femme. Dans les administrations cantonales, seule celle de Zurich compte une femme au poste de chef de la section administrative chargée de l'université.

La représentante des étudiants est la seule femme parmi les trente membres de la Conférence universitaire suisse, organe de coordination et organe consultatif du Conseil fédéral au niveau national. Au sein du secrétariat général, pas de femme universitaire. Seul le secrétariat de l'organe de coordination universitaire pour la Suisse romande est confié à une femme.

Au sein du Conseil suisse de la science - l'organe consultatif du Conseil fédéral dans toutes les questions de politique scientifique et universitaire - deux des trente-trois membres et invités sont des femmes. Dans ce cas également, le secrétariat ne compte que des universitaires du sexe masculin.

Le Conseil de fondation et le Conseil de la recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique comptent chacun deux femmes professeurs (2 médecins, 1 physicienne et 1 économiste). Il s'agit en partie de personnes qui sont déjà membres des deux organes précités.

Trois femmes universitaires travaillent dans l'Office fédéral de l'éducation et de la science chargé de traiter les questions relatives à l'enseignement supérieur au sein de l'administration fédérale.

Il n'est pas nécessaire d'insister particulièrement sur le fait que les tâches non scientifiques dans l'administration, les bibliothèques et les

Suisse

POURCENTAGE DE FEMMES DANS LES UNIVERSITÉS SUISSES, PAR DISCIPLINE[1]

Disciplines	Professeurs (cat. SIUS I + II) le 31.12.1983 en %	Assistantes Année d'études 1983-1984	Étudiantes Année d'études 1983-1984
Sciences techniques	0	6	11
Théologie	0	20	30
Droit	0	31	31
Psych./Sciences de l'éducation/Sports	**11**[2]	40	**61**
Langues	4	**41**	60,9
Sciences historiques	8	38	47
Sciences éco. et sociales	1	20	23,2
Sciences exactes	1	8	25,9
Sciences nat.	2	17	26,7
Médecine	2	20	37,7

[1] Calculs sur la base des statistiques SIUS 1983-1984
[2] Sans l'Université de Genève (= 32%) = 5%

POURCENTAGE DE FEMMES DANS LES HAUTES ÉCOLES SUISSES

Universités Hautes écoles	Professeurs (cat. SIUS I + II) le 31.12.1983	Assistantes Année d'études 1983-1984	Étudiantes Année d'études 1983-1984
EPFL	0	6	13
EPFZ	0	9	15
HSG	0	12	13
Zurich	1,8	21	37
Neuchâtel	1,9	25	42
Berne	2,7	19	33
Lausanne	2,9	27	44
Bâle	3,1	19	34
Genève	4,0	**31**	51
Fribourg	**4,3**	20	38
□	2,3	18	35

secrétariats sont, à quelques exceptions près, exécutées par des femmes dans les universités - des instituts aux rectorats en passant par les décanats - les services de l'administration cantonale et fédérale et les organes de coordination universitaire au niveau national...

Comme dans d'autres champs d'activités, la division sociale du travail entre hommes et femmes, assortie du problème, non résolu, de la compatibilité de l'activité professionnelle et de la famille, est actuellement préjudiciable aux possibilités d'avancement des femmes universitaires dans le secteur de l'enseignement supérieur.

NOTES

1 *SIUS* (Système d'information universitaire suisse) statistique des étudiants 1983-1984.

2 *SIUS:* statistique du personnel (les enseignants des catégories I et II du SIUS sont en règle générale les professeurs ordinaires et extraordinaires).

3 *SIUS:* statistique du personnel au 31.12.1983.

4 *Geschichte der Universität Bern 1934-1984,* éd. par U. Im Hof, Berne 1984, p. 497; (au sujet de Bâle: cf. Edgar Bonjour, *Die Geschichte der Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart,* Bâle 1960, p. 444).

5 *Op. cit.,* p. 498.

6 *Hautes écoles et formation, vue d'ensemble* publié par l'Office fédéral de la statistique (OFS), Berne 1981.

7 *SIUS:* statistique des étudiants

8 Heinz Ries: *Die Studenten - ihr Studienerfolg und Studienverlauf,* Aarau 1976 (cité dans: *La situation de la femme en Suisse,* tome I, rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines, Berne 1979).

9 *SIUS:* statistique des examens

10 cf. par ex.: K. Gottschall: *Zur ambivalenten Lebens - und Studiensituation von Studentinnen,* in: U. Bock, *Frauen an den Universitäten,* Francfort 1983.

11 *ASOU* (Association suisse pour l'orientation universitaire): La situation de l'emploi des jeunes universitaires, résultats de l'enquête effectuée en 1983, in: *Politique de la science,* 13e année, no 1/1984, Berne 1984;
cf. aussi: Conseil suisse de la science, *Formation universitaire et emploi,* Berne 1981.

12 Avant projet du Département fédéral de l'intérieur pour une loi fédérale sur les Écoles polytechniques fédérales et leurs établissements annexes, 6.2.1984 (art. 26).

13 Conseil suisse de la science: *Encouragement de la relève scientifique* (Berne 1984).

14 *SIUS:* statistique du personnel au 31.12.1983.

15 *Ibid.*

16 *SIUS:* statistique du personnel au 31.12.1983, cat. I et II (prof. ordinaires et extraordinaires).

17 Il n'existe pas de statistique des enseignants pour l'ensemble de la Suisse; le CESDOC établit des statistiques par canton.

18 Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines: *La situation de la femme en Suisse,* tome I, Berne 1979, p. 40.

19 Par exemple:
- Verein Feministische Wissenschaft Schweiz, Bern, Bulletin 1/84 «Wissenschaft und/oder Mutterschaft»;

- B. Tuckman: «Women as Part-Time Faculty Members», in: Higher Education Vol II n° 2, 1981 (Amsterdam)
- I. Herlyn: «Zwischen Kochtopf und Katheder», in DUZ 13/1981
- C. Schmarsow: «Zur Situation von Frauen im Hochschulbereich», in: Mitteilungen des Hochschulverbandes 1/1982 (Bonn)
- U. Bock u.a.: Frauen im Wissenschaftsbetrieb, Weinheim/Basel 1983.

20 Ulla Bock: *Frauen an den Universitäten*, Francfort/New York 1983, p. 172

21 *Ibid.*

22 vgl. R. Duelli-Klein, M. Nerad, S. Metz-Göckel (Hrsg).): Feministische Wissenschaft und Frauenstudium, ein Reader mit Originaltexten zu Women's Studies, in: Blickpunkt Hochschuldidaktik Nr. 71, Hamburg 1982.

23 «Memorandum und dokumentation zur situation von wissenschafterinnen an den hochschulen von nw (Nordrhein-Westfalen) und vorschläge zu ihrer verbesserung (Dortmund 1981)»; cf. décisions similaires du Sénat de l'Université libre de Berlin, 1981; des revendications de ce genre font également l'objet de débats dans les mouvements féminins de Suisse.

Christa Köppel/Ruth Sommerauer (Hrg.), Frau — Realität und Utopie (Verlag der Fachvereine an den schweizerischen Hochschulen und Techniken, Zürich 1984), p. 9.

Communication présentée au Séminaire du CEPES sur «*la situation des femmes dans l'enseignement supérieur*» (Uppsala, 16-18 septembre 1985).

Elle est reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteure et du Secrétariat général du CEPES.

LA PLACE DES FEMMES DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS

par Ann Robinson et Evelyne Saint-Pierre

INTRODUCTION

De tout temps, les penseurs et les dirigeants de nos sociétés modernes ont considéré l'état d'infériorité des femmes, c'est-à-dire le point fondamental ou la pierre angulaire de la condition des femmes, comme une règle de droit naturel, règle inspirant bien entendu le droit positif. Le Bret, juriste du XVIIIe siècle, affirmait en son temps que:

> «(...) la nature ayant créé les femmes imparfaites, faibles et délicates, tant du corps que de l'esprit, l'a soumise à la puissance de l'homme.»

Dans le même sens, Schopenhauer, philosophe du XIXe siècle, a bien compris ces enseignements de la théologie et de la philosophie et les a intégrés à merveille dans sa philosophie de la femme. Selon lui, en effet, les femmes sont tout à fait qualifiées pour être maîtresses d'école pour les enfants, parce qu'elles sont elles-mêmes enfantines, frivoles ou myopes. En un mot, elles sont de grands enfants toute leur vie - espèce de stade intermédiaire entre l'enfant et l'homme adulte - qui est *homme* au sens strict.

Cette philosophie, pourtant vieillissante, se retrouve quasi-intégralement encore dans les années 1980 dans le système scolaire québécois.

1. DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE À L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

En 1981-1982, les femmes constituaient 99,2% des effectifs d'enseignants au préscolaire, 88,7% au primaire, 40,8% au secondaire, 35,1% au collégial et 16,1% à l'université.

Le confinement des femmes aux niveaux préscolaire et primaire peut être interprété comme lié à un prolongement implicite de la fonction

Ann Robinson, Présidente, directrice générale par intérim, Fédération des associations de professeurs des universités du Québec; Evelyne Saint-Pierre, attachée de recherche.
© 1986, *Perspectives universitaires,* vol. III n°s 1-2, pp. 83-90.

maternelle. La philosophie de Schopenhauer occupe donc toujours une place de choix dans le système québécois d'éducation.

Dès le secondaire cependant, les femmes sont minoritaires, et cet écart s'accentue au fur et à mesure de la progression vers le niveau universitaire où les enseignantes stagnent à 16% de représentation.

En effet, au niveau universitaire, la situation a peu évolué au cours des dernières années: de 1972-1973 à 1980-1981, la proportion des professeures/chercheures est passée de 13,7% à 16,1%[1].

Les femmes sont... quasi-absentes dans le corps professoral universitaire. À l'Université de Chicoutimi, par exemple, elles n'occupent que 9,5% du personnel enseignant. Le phénomène peut se retrouver, presque aussi important dans la plupart des institutions d'enseignement supérieur. Comment l'expliquer?

Consultant les données statistiques, nous constatons que la population étudiante des universités s'est considérablement accrue à partir des années 1970. Cet accroissement peut et doit principalement être attribué à la multiplication des inscriptions féminines, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. En effet, à partir de l'année 1973-1974, la clientèle féminine s'est accrue de 41,7% au premier cycle et de 82,1% dans le cas des études avancées. Pendant ce temps, la population étudiante masculine n'augmentait que de 6,2% et 7,6% respectivement.

Le discours change cependant de ton et d'allure lorsque nous consultons les chiffres décrivant le pourcentage de femmes enseignant à plein temps à l'université par rapport à l'ensemble des professeurs: de 1970-1971 à 1981-1982, l'on passe de 12,8% à 15%, soit une augmentation de 2,3%. Si nous nous arrêtons à la période 1975-1976 à 1980-1981, le résultat frôle l'incompréhensible: l'augmentation réelle n'est que de 1% et ce, en six ans.

Cherchant à trouver une explication chez les détenteurs de diplômes, nous observons que de 1975 à 1981, il y a augmentation appréciable chez les femmes, soit 19,4% au premier cycle, 62,1% au deuxième cycle et 48,3% pour le troisième cycle. Les diplômés masculins accusent eux, une diminution dans les trois cycles: -6,2% au premier, -1,2% au deuxième et -10,8% au troisième[2].

Il est certain que les femmes ont effectué depuis quelques décennies un grand effort de rattrapage. Il reste cependant que leurs compétences au niveau de l'obtention des diplômes n'offrent aucune commune mesure avec leur capacité et leur possibilité d'accès aux carrières universitaires. De plus en plus, elles se qualifient, elles entreprennent des études de plus en plus poussées, mais... demeurent aux portes des universités. Très certainement, il existe une abondante réserve de talents, bien qualifiés, que l'on néglige d'utiliser dans nos universités.

Scrutant encore les relevés chiffrés, nous observons que les femmes professeures d'université demeurent généralement cloisonnées dans des domaines traditionnellement féminins comme les beaux-arts, l'éducation, les humanités. Est-il nécessaire d'ajouter que «les femmes brillent plutôt par leur absence dans des facultés comme celle du génie, celles des mathématiques ou des sciences physiques, où elles constituent à peine 1,3 et 4,7% des effectifs[3]».

2. L'ABSENCE DES FEMMES PARMI LE GROUPE DE CADRES D'UNIVERSITÉ ET DANS LES STRUCTURES SYNDICALES

Si les femmes sont quasi-absentes chez les professeurs d'université, cette situation peut être due au fait qu'elles sont inexistantes parmi les cadres d'université et dans les instances syndicales censées les représenter.

En effet, en 1980-1981, les femmes représentaient 11,4% de l'ensemble du personnel de direction des universités, soit 162 femmes pour 1 258 hommes. Pratiquement, les trois quarts des effectifs féminins étaient répartis dans deux titres d'emploi: directrices de département (62 femmes) et directrices non enseignantes (54 femmes). Seules trois femmes étaient doyennes, sur un total de 74 doyens, et il n'y avait aucune femme recteure. Depuis, la situation a très peu évolué, quelques doyennes de plus, une ou deux vice-recteures, mais aucune recteure n'a été nommée dans les universités du Québec.

Les femmes sont absentes également des structures syndicales comme des autres lieux de pouvoir.

À la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), dont deux tiers des membres sont des femmes, et qui a été mise sur pied grâce à la lutte acharnée de Laure Gaudreault pour organiser la syndicalisation des institutrices rurales, il n'y a jamais eu de femmes à la présidence. Laure Gaudreault, elle-même, n'a été que vice-présidente, lors de l'incorporation de la CIC (Corporation des instituteurs catholiques, ancêtre de la CEQ), et c'est un homme qui a été élu premier président.

Depuis lors, la structure de la CEQ a toujours reflété la sous-représentation des femmes. Au sein de l'exécutif national, elles sont minoritaires. Au cours de l'année scolaire 1984, 37 seulement des 141 syndicats locaux d'enseignement ont élu une femme comme présidente.

Pour sa part, la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (FAPUQ) reflète bien la place faite aux femmes au niveau universitaire québécois puisque aucun syndicat ni aucune association n'a à sa tête une femme.

3. LES CAUSES DE CET ÉTAT DE FAIT PEU ENVIABLE

Dans une étude réalisée par le Conseil supérieur de l'Éducation et rendu publique en 1984[4], on a retenu quatre dimensions de cet état de fait:
— l'orientation scolaire et professionnelle,
— le matériel pédagogique et les programmes,
— la vie étudiante,
— la formation et le perfectionnement des enseignantes et enseignants.

L'orientation scolaire et professionnelle

Les témoignages recueillis au cours des consultations par le Conseil ont insisté sur le fait que les filles, dans leur ensemble, ne considèrent pas le travail comme un facteur important de réalisation personnelle et ne se préparent pas à assumer leur autonomie financière. Les perspectives d'avenir de la plupart d'entre elles semblent limitées au mariage et à la maternité; or, du fait des proportions prises par les divorces et de la longévité accrue des femmes par rapport aux hommes, il a été démontré que 88% des femmes devront subvenir à leurs besoins, à un moment ou à un autre de leur vie.

Dans ce contexte, il est aberrant que les filles continuent à envisager le travail comme un pis-aller temporaire et non comme s'inscrivant dans une perspective de carrière génératrice de valorisation personnelle et d'indépendance financière.

De plus, les cheminements scolaires des filles les conduisent encore aujourd'hui à l'exercice de métiers et de professions traditionnellement féminins.

Ainsi que les statistiques le démontrent, les effectifs féminins continuent à être massivement concentrés dans un éventail très limité d'options liées au secrétariat, à la santé et à l'éducation.

Les causes de cet état de fait sont nombreuses et variées. Dans un premier temps, on dénombre le conditionnement des filles, qui les fait se détourner des sciences exactes.

D'autres éléments de dissuasion doivent être mentionnés: le harcèlement sexuel et les formes de discrimination subies par les filles qui optent pour une formation non traditionnelle.

À ce tableau peu encourageant s'ajoute un certain pessimisme quant aux perspectives d'emploi des femmes si aucun programme de redressement n'est entrepris; en effet, «le couloir des métiers traditionnels féminins, que les filles continuent massivement d'emprunter, se rétrécit de jour en jour. Le développement de la micro-technologie et de la bureautique de même que les coupures de budget dans les services

publics, nous permettent de prévoir une diminution importante dans le secteur des services, secteur qui emploie actuellement huit travailleuses sur dix. Les filles se retrouveront donc non seulement au bas de l'échelle, mais carrément à côté de l'échelle.»

Le matériel pédagogique et les programmes

Depuis décembre 1981, dans la foulée des recommandations contenues dans le rapport du Conseil du statut de la femme sur le sexisme dans les manuels scolaires, les nouveaux manuels scolaires destinés aux élèves du primaire et du secondaire sont soumis à une grille d'analyse qui permet d'éliminer les stéréotypes discriminatoires.

Cet effort était nécessaire et est louable en soi. Cependant, il n'est pas suffisant. En effet, les professeurs enseignant aux niveaux collégial et universitaire ont la latitude d'utiliser le matériel pédagogique de leur choix et d'en élaborer à leur convenance. Des éléments discriminatoires peuvent donc s'y glisser, ainsi que deux études le démontrent.

Dans les deux cas, on conclut à la présence d'éléments sexistes fréquents dans certains travaux pratiques qui tendent à représenter défavorablement les personnages féminins décrits comme incompétents, dépendants, faibles physiquement et émotionnellement.

C'est ainsi que selon l'étude réalisée à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, les simulations proposées aux étudiants présentent des entreprises en difficulté qui sont le plus souvent gérées par des femmes. Par contre, dans le cas où les entreprises sont décrites comme étant bien gérées, ce sont généralement des hommes qui sont à leur tête.

Encore plus importants et stratégiques que le matériel pédagogique, ce sont les contenus mêmes des programmes qu'il faudrait revoir dans une optique anti-discriminatoire. Idéalement, c'est lors de la conception même des programmes que les objectifs de «désexisation» du contenu doivent être intégrés, de façon à construire des programmes cohérents. Or, ces objectifs supposent des recherches en profondeur préalables.

La vie étudiante

Ce sont, à ce titre, les organisations étudiantes que le Conseil a choisi d'étudier.

Les organisations étudiantes permettent en effet un certain apprentissage du travail au sein d'une organisation, et elles font notamment acquérir aux étudiants des habiletés politiques (savoir se mettre en valeur, utiliser les contacts utiles à des fins de promotion, etc.). Or, il semblerait que, d'après une thèse de doctorat qui avait pour objet la perception et l'actualisation des facteurs de promotion chez les femmes cadres, les

femmes se sentent particulièrement dépourvues de ce type d'habiletés. La participation des étudiantes au sein des organisations qui les représentent est donc hautement désirable. Or, d'après les consultations qui ont été faites auprès d'étudiantes, celles qui oeuvrent dans les organisations sont reléguées aux tâches plus obscures, ingrates et offrant moins de *visibilité* (dactylographie des textes, organisation, etc.) que celles que se réservent les étudiants et qui donnent l'occasion à ces derniers d'être connus dans leur milieu par le biais d'interventions publiques, et de représentations politiques.

La formation et le perfectionnement des enseignantes et des enseignants

De par leur contact quotidien avec les élèves, les enseignants et enseignantes détiennent les moyens d'amorcer avec eux les changements des mentalités et d'attitudes nécessaires au redressement de la situation. L'enseignement ne doit pas perpétuer les stéréotypes, mais former les jeunes à exercer leur esprit critique face aux discours ambiants véhiculés notamment par les médias d'information.

Le rôle des éducateurs est donc primordial, sans être toutefois exclusif. C'est la raison pour laquelle les interventions visant la sensibilisation du corps enseignant doivent être multipliées.

Le Conseil a retenu, dans son étude, une expérience vécue dans un CEGEP. Interrogés pour connaître le nombre de filles dans leurs cours de mathématiques au CEGEP, des professeurs l'estimaient à environ 50%. Or, après vérification, la proportion des filles s'établissait à environ 25% au plus grand étonnement des professeurs eux-mêmes. D'autres exemples analogues démontrent aussi l'utilité d'états de situation chiffrés pour faire contrepoids à une propension à voir les femmes plus nombreuses qu'elles ne le sont en réalité et pour servir à une prise de conscience plus juste des problèmes.

4. LE PROBLÈME DU SOUS-FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Il est bien difficile de parler de discrimination des femmes dans les universités québécoises sans glisser quelques mots sur la situation financière particulièrement pénible de ces universités. Il est évident que les politiques de sous-financement qui se sont abattues sur nos universités n'ont pas aidé celles-ci à ouvrir de nouveaux postes au sein du corps professoral.

Un des effets négatifs de la chute du financement public des

universités est le ratio étudiants/professeur qui a grimpé de 30% en moins de dix ans (c'est-à-dire depuis 1978)[5].

Annuellement, les universités ont subi des coupures de l'ordre de trois cent millions de dollars. Il y eut le gel de postes alors que, pendant ce temps, il aurait dû y avoir création de 1 500 nouveaux postes entre 1978-1979 et 1983-1984[6].

Les chiffres démontrent clairement que bien qu'elles aient effectué un grand effort de rattrapage, les femmes demeurent toujours aux portes des universités.

Alors, comment pallier cette situation de discrimination alors que les universités québécoises se débattent continuellement contre les restrictions budgétaires?

CONCLUSION

Nous abordons, comme société, le virage technologique. Et un choix s'impose pour les femmes: elles devront jouer un rôle de plus en plus grand dans la «*fabrication*» de notre société et pour cela doivent être présentes dans le monde professionnel et technologique. Certaines attitudes et certains préjugés envers les femmes empêcheront-ils cette présence essentielle?

Mais les préjugés, traditions ou attitudes, persisteront tant que les femmes elles-mêmes, lasses d'un trop long moment de mise à l'écart, ne décideront pas que ce temps est terminé. Elles sauront alors mieux communiquer leurs compétences lorsqu'un choix de carrière s'offrira à elles. Nous croyons fermement en cette conjugaison de mesures incitatives favorisant la juste représentation d'une part et, d'autre part, de volontés de femmes, plus confiantes et plus certaines de leur apport à la société.

NOTES

1 Ministère de l'Éducation, DGERU; *Rapport sur la caractérisation des masses salariales (CMS) du personnel enseignant et non-enseignant des universités du Québec*, Gouvernement du Québec, 1984, p. 250.

2 Ann Robinson, *La place des femmes en éducation*, réflexion livrée à la soirée d'étude sur la situation de la femme dans le système scolaire montréalais, avril 1985, p. 5.

3 Conseil supérieur de l'Éducation, *La situation des femmes dans le système d'enseignement. Une double perspective. Avis au ministre de l'Éducation*, juin 1984, p. 13.

4 Idib 3.

5 FAPUQ, *Orientation et cadre de financement du réseau universitaire québécois,* Mémoire à la Commission parlementaire de l'Éducation et de la Main-d'oeuvre du Québec, p. 13.

6 Conseil des universités, *Avis au ministre de l'Éducation sur le niveau de financement des universités pour l'année 1983-1984,* 28 mars 1983.

BIBLIOGRAPHIE

Conseil supérieur de l'Éducation. *La situation des femmes dans le système d'enseignement: une double perspective*, Avis au ministre de l'Éducation, juin 1984.

Conseil des universités. *Avis au ministre de l'Éducation sur le niveau de financement des universités pour l'année 1983-1984,* 28 mars 1983.

La Commission sur l'égalité en matière d'emploi. *Égalité en matière d'emploi: rapport d'une Commission royale,* sommaire général, Gouvernement du Canada, 1985, 10 pages.

DHAVERNAS, Odile. *Droit des femmes, pouvoir des hommes,* éditions du Seuil, Paris, 1978, 390 pages.

FAPUQ, *Orientation et cadre de financement du réseau universitaire québécois,* mémoire à la Commission parlementaire de l'Éducation et de la Main-d'oeuvre du Québec, octobre 1984.

Ministère de l'Éducation, DGERU. *Rapport sur la caractérisation des masses salariales (CMS) du personnel enseignant et non-enseignant des universités du Québec,* Gouvernement du Québec, 1984, 278 pages.

ROBINSON, Ann. «La place des femmes en éducation», réflexion livrée à la soirée d'étude sur la situation de la femme dans le système scolaire montréalais, Montréal, 18 avril 1985, 29 pages.

ÉTUDE DU PROCESSUS D'ADMISSION À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Accès différencié et inégal au savoir «savant»?

par Renée Cloutier

INTRODUCTION

* Dans la province de Québec en 1981, 13,5 pour cent de la population avaient fréquenté[1] l'université, comparativement à 16,9 pour cent de la population ontarienne et de celle du reste du Canada (Maisonneuve, 1984, p. 8). En 1980, au Canada, 10,6 pour cent des femmes étaient inscrites dans les universités, comparativement à 12,9 pour cent des hommes. L'écart n'est plus, en 1980, que de 2,3 pour cent entre les sexes, il était de 6,9 pour cent en 1960 (3,3% F, 10,2% H), (Statistique Canada 1983). Ces exemples illustrent l'augmentation de la présence des femmes au niveau universitaire au cours des décennies 1960 et 1970.

Les femmes sont également plus nombreuses dans la population active: de 27,4 pour cent qu'elles étaient en 1961 au Canada, elles représentaient 40,9 pour cent en 1981 (David-McNeil, 1984, p. 2); les chiffres pour le Québec étaient respectivement de 27,1 et de 39,3 (Messier 1984, p. 7). Les estimations du ministère canadien des Finances prévoient pour l'an 2000 des taux de participation féminine de 47,0 à 49,0 pour cent (David-McNeil, 1984, p. 2). Les femmes mariées sont les principales responsables de cette augmentation (22,1%, 1961 — 49,8% 1981) comparativement aux femmes célibataires (54,9% 1961 — 65,7% 1981) et aux veuves, divorcées et séparées (23,1% 1961 — 32,0% 1981)[2] (David-McNeil 1984, p. 3).

Il existe en outre une relation positive entre le niveau de scolarité atteint et la présence des femmes parmi la population active (Messier 1984, p. 73).

Renée Cloutier, Professeur titulaire, Directrice du Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires, Université Laval
© 1986, *Perspectives universitaires,* vol. III n 1-2, pp. 91-108.

Les études de type historique portant sur le système scolaire et sur le marché du travail ont montré que la participation des femmes à ces deux institutions est cyclique et ne dépend pas uniquement de leur volonté. Cette participation féminine varie en fonction des mouvements économiques et des périodes de tension politique. Mura cite en exemple la courbe historique du pourcentage des femmes titulaires de doctorat au Canada:

> «Ses sommets et ses creux épousent l'histoire du Canada: montée vigoureuse dans les années 1920 dans la mouvance de l'essor économique et du mouvement féministe, déclin pendant la grande crise, reprise pendant la Seconde Guerre mondiale avec le départ des hommes au front, rechute du début des années 1950 avec le retour des soldats. Nous n'avons retrouvé le niveau de 1920 qu'en 1975!»
> (Mura 1983, p. 270)

Des recherches de type historique ont également mis en évidence la convergence idéologique des élites vers un modèle féminin particulier à transmettre à travers les institutions scolaires. Et, fait troublant, le modèle féminin privilégié présente des analogies très grandes dans des sociétés où les structures socio-politique et juridique du monde de l'éducation comportent des différences majeures. La recherche de Fahmy-Eid et Thivierge portant sur l'enseignement féminin en France et au Québec dans la période s'étendant de 1880 à 1930 est éloquente en ce sens:

> «...on constate que l'enseignement féminin présente des analogies très grandes dans ces deux sociétés. Malgré le fait qu'elle s'inscrive dans des structures éducatives et un cadre juridique foncièrement différents, l'éducation des filles au Québec comme en France procède d'une vision analogue de la nature féminine. Cette vision se traduit, dans les deux sociétés, par des programmes conçus spécifiquement pour les filles et censés correspondre à leurs besoins propres. Et lorsque cet univers éducatif est traversé par un renouveau pédagogique véritable, on aboutit à des résultats mitigés, limités et comme neutralisés par une idéologie et une pratique idéologique dont les prémisses relatifs à la nature féminine demeurent, quant à eux, inchangés.»
> (Fahmy-Eid, Thivierge 1983, p. 219)

À partir de 1916[3], certains couvents de Montréal relevant de la Faculté des arts de l'Université Laval transformeront leurs classes de niveau secondaire en cours lettres-sciences. Il s'agit, poursuivent les auteures, des quatre premières années du cours classique féminin dont le but est d'enseigner les humanités et les sciences mais dont le contenu ne se superpose pas à celui du cours classique masculin. En 1954, on réussira à rattacher ce cours au programme habituel du cours classique (Fahmy-Eid, Thivierge 1983, p. 209).

Ces résultats, associés à d'autres études portant sur des périodes plus récentes (Roby 1973, Deem 1978) montrent que la participation des femmes aux études supérieures et au marché du travail prestigieux ne vont pas de soi. Ces gains sont fragiles et doivent être

constamment remis sur l'échiquier des luttes féministes (Gelb, Lief Palley 1982). Certaines formes de quotas existaient, il n'y a pas si longtemps, aux États-Unis dans les procédures d'admission d'institutions universitaires de renom:

> «We know that many colleges admit fixed percentages of men and women each year. At Cornell University, for example, the ratio of men to women remains 3 to 1 from year to year; at Harvard/Radcliffe it is 4 to 1. The University of North Carolina at Chapel Hill's fall 1969 "Profile of the Freshman Class" states, "admission of women on the freshman level will be restricted to those who are especially well qualified". They admitted 3, 231 men or about half of the male applicants, and 747 women, about one-fourth of the female applicants.» (United States Congress, 1970, p. 643 in Roby 1973, p. 43).

À l'Université de Montréal, au Québec en 1950,

> «les procès-verbaux de la faculté des arts soulignent que le Conseil de la faculté se propose d'étudier l'organisation d'un B.A. féminin». (Jean 1983, p. 155)[4].

Et, n'eut été des alliances et des luttes des communautés religieuses féminines et des groupes féminins de l'époque en faveur d'un curriculum unique pour les deux sexes, cette proposition se serait soldée par un succès. (Thivierge, 1983; Jean, 1983). Rappelons ici que ce n'est qu'en 1961 que les collèges classiques féminins ont eu droit au financement public de l'État alors que les collèges classiques masculins y avaient accès depuis 1922.

La structure d'emploi s'est modifiée dans les pays capitalistes depuis 1930. Le marché du travail a lui aussi évolué. Au Québec entre 1930 et 1981 le secteur secondaire pour les femmes et le secteur primaire pour les hommess ont perdu leur importance relative au profit du secteur tertiaire (Messier 1984, p. 75).

Ces transformations structurelles ne sont pas associées au Canada, en 1981, à la parité salariale entre les travailleurs masculins et féminins (David McNeil 1984, p. 7-8). Et les femmes n'ont pas augmenté considérablement leur présence parmi les cadres: en 1971, au Québec 2 pour cent des femmes occupaient un poste de direction ou d'administration supérieure comparativement à 3,8 pour cent des hommes; en 1981, les pourcentages étaient respectivement de 3,8 pour cent pour les femmes et de 8,2 pour cent pour les hommes (Messier 1984, p. 92). Les femmes occupent en outre un moins grand nombre d'activités professionnelles. Les analyses du Conseil québécois du statut de la femme ont aussi mis en évidence que, même dans les secteurs d'activité traditionnellement réservés aux hommes, les femmes se concentrent principalement en 1981 dans les emplois de bureau (Messier 1984, p. 81).

BASES THÉORIQUES

Cette introduction a mis en évidence que le rapport des fem-

mes à la culture savante et à l'économie est problématique et fait l'objet de résistances. Nous pouvons avancer l'hypothèse que les femmes ont un accès différencié et inégal à l'enseignement supérieur.

La sociologie de l'éducation s'est depuis longtemps intéressée au débat sur les inégalités. Les théories traditionnelles fonctionnalistes pas plus que les théories orthodoxes du matérialisme historique ne peuvent fournir des éléments d'explication suffisants de cet accès différencié des femmes à la culture savante. Pour comprendre la relation des femmes à l'enseignement, il est nécessaire de saisir les conséquences de la division sexuelle du travail et la nature de la reproduction du capital (Kuhn, Wolfe 1978; Deem 1978). À la division de la société en classes sociales, il convient d'ajouter la division sociale des sexes et le jeu de l'institution scolaire dans le processus de reproduction culturelle et de préparation des agentes et des agents à l'occupation de certaines places et fonctions dans la société. (Descarries-Bélanger 1980). Les femmes sont encore définies prioritairement en référence à la sphère domestique et les hommes par rapport aux sphères économique et politique. Le rôle d'appoint des femmes dans les rapports économiques de même que leur accès limité au savoir «savant» ne sont donc pas le simple fruit du hasard. Leur accès différencié aux diverses ressources, droits et privilèges témoigne plutôt de l'arbitraire de la division sociale des sexes (Descarries-Bélanger 1980).

L'appareil scolaire tend à reproduire et à légitimer la structure de la stratification existante dans la société. Cela ne se fait pas forcément sans résistance et sans conflit, particulièrement pour les institutions d'enseignement supérieur. Le système d'enseignement supérieur est la scène de luttes entre les élites pour l'obtention des reconnaissances sociales que sont la richesse, le pouvoir et le prestige. Ces luttes sont affectées principalement par la sélection culturelle; les anciennes et les nouvelles élites essayant de contrôler l'organisation du travail par le moyen de la certification éducationnelle. C'est dans ce contexte que nous devons observer l'augmentation des conditions d'admission aux institutions d'enseignement supérieur aux cours des dernières décennies (Lavin, Alba, Silberstein 1981). Les politiques d'admission servent ainsi d'agents filtreurs de certains individus et groupes sociaux.

Nous pouvons observer en outre une stratification verticale entre les universités, de même qu'entre les disciplines (Baudelot, Benoliel, Cukrowicz, Establet 1981; Astin 1982; Daignault 1984). Le statut théorique de chaque discipline tient moins à la définition qu'elle donne d'elle-même qu'à son rapport avec les autres. La perte de valeur que l'on accorde au baccalauréat ne peut, dans ce contexte, être généralisée à l'ensemble des disciplines (Baldridge

et al., 1982). Les disciplines occupant pendant une certaine période le sommet de la pyramide sociale ne maintiennent pas automatiquement leur position à une période ultérieure. Dans ce contexte, peut-on penser que certaines disciplines prestigieuses tels la médecine et le droit sont en train de se faire supplanter par d'autres telles les sciences appliquées?

Le débat sur les inégalités scolaires n'est pas nouveau. Il a été, au cours de ce siècle, au centre de nombreux conflits politiques eu égard à la classe sociale et, plus récemment, au genre et à l'origine ethnique (Halsey, Heath, Ridge 1980; Anisef, Okihiro 1982). Ce qui est relativement nouveau est l'importance des crédits scolaires pour l'obtention d'une place sur le marché du travail (Anisef 1982, Maisonneuve 1984). Et cela vaut encore malgré que la valeur marchande du baccalauréat ait baissé depuis quelques années (Baldridge et al. 1982[5]. Les élites traditionnelles ont tout intérêt à conserver les privilèges qu'elles se sont acquis en éducation et les groupes minoritaires (par exemple, les femmes et les minorités ethniques) à lutter pour l'obtention de cette «police d'assurance».

Les valeurs associées aux savoirs universitaires sont reliées positivement aux ouvertures sur le marché du travail et aux différents types d'économie. Ces valeurs sont aussi le résultat des luttes entre certaines élites pour obtenir ou maintenir le contrôle sur les différents types de connaissance et, par ricochet, sur les ressources économiques et politiques (Collins 1979).

C'est dans ce contexte qu'il faut poser la question de l'accessibilité des femmes à l'enseignement supérieur. Pour répondre à l'interrogation de l'accès différencié et inégal des femmes à l'enseignement supérieur, nous ne pouvons nous fier exclusivement au seul indicateur numérique de la répartition des femmes et des hommes à l'université. À la question, quelle est la proportion des étudiants universitaires qui sont de sexe féminin? il faut ajouter: à quel cycle et selon quel régime d'étude? Dans quelles disciplines sont-elles inscrites? Se retrouvent-elles dans les disciplines les plus prestigieuses? Ces disciplines prestigieuses sont-elles les mêmes depuis 1975? Et enfin, l'institution universitaire joue-t-elle un rôle filtrant, défavorisant les candidatures féminines?

OBJET D'ÉTUDE

Dans la recherche que nous vous présentons, nous nous sommes intéressées au processus d'admission des étudiantes et des étudiants de *premier* cycle à l'Université Laval, à l'automne 1975 et à l'automne 1983. Nous avons fait porter d'abord notre analyse sur le premier cycle car les femmes y sont largement représentées. Nous avons considéré les diverses phases du processus d'admission, soit les demandes d'admission provenant

des étudiantes et des étudiants, l'offre institutionnelle reçue en réponse à ces demandes et l'inscription dans les disciplines postulées. Nous avons tenté ainsi d'évaluer le statut relatif des sexes dans leur accès au savoir «savant» par le biais de la situation d'admission universitaire dans certains programmes.

Postulant l'existence d'une stratification du savoir entre les disciplines universitaires, nous n'avons retenu principalement, pour les fins de comparaison ici, que les programmes reconnus par leur caractère traditionnel ou relativement récent de rentabilité. C'est ainsi que, dans un premier temps, nous avons analysé la répartition des sexes dans les disciplines universitaires situées au sommet des occupations socio-économiques au Canada en 1971[6]: soit la médecine, la médecine dentaire, le droit et l'architecture. Dans un second répartition des sexes dans les disciplines privilégiées à l'intérieur de l'économie technologique[7].

Le type de données utilisé comporte des limites. En particulier, il ne permet pas d'apporter des précisions sur le débat théorique important de l'origine sociale par rapport au sexe en fonction de l'accessibilité à l'enseignement supérieur. En effet, les fichiers d'admission ne fournissent plus l'information sur la profession du père. Une seconde limite de ce type de données est la difficulté de comparaisons entre les institutions universitaires (Gaskell 1984)[8]. Ces fichiers d'admission sont constitués principalement pour des fins administratives et non pour répondre aux objectifs spécifiques de la recherche (Cloutier, Chenard, Laforce 1982).

Les principales limites du type de données que nous avons utilisé étant rappelées, situons d'abord l'Université Laval par rapport aux universités canadiennes et québécoises avant d'aborder l'analyse du processus d'admission à l'Université Laval au premier cycle, en 1975 et en 1983. En 1974-1975, 44,4 pour cent des baccalauréats canadiens étaient décernés à des femmes, 28,5 pour cent des maîtrises et 16,1 pour cent des doctorats canadiens. À l'Université Laval, la même année, les pourcentages étaient de 36,6 pour cent, 19,4 et 11,9 pour cent. En 1979-1980, 49,6 pour cent des baccalauréats canadiens étaient décernés à des femmes, 37,4 pour cent des maîtrises et 23 pour cent des doctorats. À l'Université Laval, la même année, la distribution féminine représentait 43,2 pour cent des baccalauréats, 27,6 pour cent des maîtrises et 16,1 pour cent des doctorats (Statistique Canada 1983; Université Laval 1975, 1980). En 1974-1975 et 1979-1980, les femmes diplômées sont en moins grande proportion à l'Université Laval que dans l'ensemble des universités canadiennes.

Dans les universités québécoises, en 1975-1976, les femmes comptaient pour 40 pour cent de la population *inscrite* à temps complet au premier cycle (bacca-

lauréat) et 31 pour cent de la population des deuxième et troisième cycles (maîtrise, doctorat). À l'Université Laval, les pourcentages étaient de 38 et 27 pour cent respectivement. En 1980-1981, dans l'ensemble des universités québécoises, cette représentation féminine atteignait 45 pour cent au premier cycle et 36 pour cent aux deuxième et troisième cycles. À l'Université Laval, les proportions étaient de 43 et 33 pour cent (Statistique Canada 1983; Université Laval 1975, 1980).

Le tableau 1 illustre la proportion des femmes *inscrites* à l'enseignement régulier[9] à l'automne 1975, 1979 et 1983 à l'Université Laval. En 1983, elles représentaient 50,7 pour cent au premier cycle, 42,4 au deuxième cycle et 29,5 pour cent au troisième cycle. La plus grande amélioration en 1983, par rapport à 1975, s'observe principalement au niveau du second cycle[10].

RÉSULTATS: LE PROCESSUS D'ADMISSION AU PREMIER CYCLE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

En 1983, par rapport à 1975, le nombre total des demandes d'admission a augmenté dans l'ensemble des grandes familles disciplinaires (tableau 2). Les plus grands changements s'observent dans les demandes hors programme (+ 477%) et du baccalauréat général (+ 251%)[11], en administration (+ 189%) et en sciences appliquées (+ 107%). Ces deux dernières tendances sont d'ailleurs conformes aux mouvements des demandes d'admission aux États-Unis au cours de la même période (Cloutier 1984). Les familles qui ont connu le moins d'augmentation au cours de la période considérée sont l'enseignement et l'éducation (+0,8%), les sciences médicales (+ 2%)[12], de même que les sciences de la santé (+ 15%)[13].

Tableau 1
UNIVERSITÉ LAVAL
LA PROPORTION DES FEMMES INSCRITES À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER À L'AUTOMNE 1975, 1979 ET 1983 SELON LE CYCLE D'ÉTUDES (%)

	TROIS CYCLES N*	1ER CYCLE	2E CYCLE	3E CYCLE
1975	38.8 (19098)*	40.6 (16357)	28.0 (2443)	20.3 (567)
1979	44.9 (24236)	46.8 (20535)	36.1 (3067)	25.7 (634)
1983	48.8 (28687)	50.7 (23579)	42.4 (4112)	29.5 (996)

* N = nombre total d'inscrit/e/s
Source: Université Laval, bureau du registraite

Tableau 2
UNIVERSITÉ LAVAL
LA RÉPARTITION DES DEMANDES D'ADMISSION AU 1ER CYCLE À L'AUTOMNE 1975 ET 1983 SELON LES GRANDES FAMILLES DISCIPLINAIRES

	TOTAL 1975	TOTAL 1983	TAUX DE CHANGEMENT (1975-1983) (T)	(F)	FEMMES 1975	FEMMES 1983
* Sciences médicales	2088	2130	+ 2 %	+ 70%	647	1097
** Sciences santé	1373	1584	+ 15 %	+ 26%	1003	1272
Sciences humaines	4948	6221	+ 26 %	+ 67%	1887	3153
Sciences appliquées	2734	5651	+107 %	+240%	420	1430
Sciences pures	1354	1674	+ 24 %	+ 73%	450	781
Administration	875	2528	+189 %	+395%	211	1045
Enseignement éducation	1784	1798	+ 0.8%	+ 14%	1142	1304
Lettres	2289	3028	+ 32 %	+ 44%	1342	1931
Arts	1116	1765	+ 58 %	+ 74%	597	1039
Bacc. général	407	1428	+251 %	+346%	181	807
Hors programme	312	1802	+477 %	+477%	151	872
Total	19280	29609	+ 54 %	+ 83%	8031	14731

Source: Adapté de Université Laval, bureau du registraire
* Sciences médicales incluent médecine, art dentaire, pharmacie.
** Sciences santé incluent sciences infirmières, physiothérapie, ergothérapie, diététique, santé communautaire

Tableau 3
UNIVERSITÉ LAVAL
LA PROPORTION DES FEMMES AU 1ER CYCLE DANS LE PROCESSUS D'ADMISSION À L'AUTOMNE 1975 ET 1983 SELON LES GRANDES FAMILLES DISCIPLINAIRES (%)

Disciplines	Demandes admission % F 1975	Demandes admission % F 1983	Offre % F 1975	Offre % F 1983	Nouveaux inscrits % F 1975	Nouveaux inscrits % F 1983
Sciences médicales	31	51	32	62	38	60
Sciences santé	73	80	86	88	86	88
Sciences humaines	38	51	38	52	39	53
Sciences appliquées	15	25	17	29	17	30
Sciences pures	33	47	35	51	36	46
Administration	24	41	25	47	24	45
Enseignement éducation	64	73	71	74	71	73
Lettres	59	64	61	65	62	64
Arts	53	59	54	61	53	60
Bacc. général	44	57	42	60	42	59
Hors programme	48	48	50	48	49	47

Source: Adapté de Université Laval, bureau du registraire

Du côté féminin, l'augmentation est égale ou supérieure à la demande générale dans toutes les familles. Les plus faibles augmentations dans les demandes d'admission féminines en 1983, comparativement à 1975, ont été en éducation (+ 14%), en sciences-santé (+ 26%) et en lettres (+ 44%): des secteurs considérés traditionnellement comme féminins. Les plus grandes augmentations[14]

s'observent du côté de l'administration (+ 395%) et des sciences appliquées (+ 240%). Chacun de ces deux secteurs regroupaient cependant en 1975 moins de 500 demandes féminines.

Le tableau 3 nous montre que, pour l'ensemble des grandes familles disciplinaires, les mêmes tendances s'observent: de façon générale, l'offre institutionnelle faite aux femmes est proportionnelle ou supérieure à leur représentation parmi les demandeurs. Les inscriptions féminines suivent en outre de près l'offre institutionnelle.

DISCIPLINES TRADITIONNELLEMENT RENTABLES

Lorsque nous observons le mouvement des demandes à partir des disciplines traditionnellement rentables et non plus sous l'angle des *grandes* divisions disciplinaires, nous notons alors une baisse dans le pourcentage des demandes en médecine dentaire (- 24%) et en architecture (- 9%); une faible augmentation dans les demandes en médecine (+ 12%). Les demandes féminines augmentent quant à elles dans l'ensemble de ces disciplines (tableau 4)

L'offre institutionnelle faite aux femmes dans ces disciplines est égale ou supérieure à leur pourcentage de représentation dans les demandes d'admission. Ceci s'observe davantage en 1983, particulièrement en médecine et en droit. La proportion des inscrites suit de près le mouvement de l'offre institutionnelle[15].

DISCIPLINES ASSOCIÉES À L'ÉCONOMIE TECHNOLOGIQUE

Au niveau des disciplines associées à l'économie technologique, exception faite de la biologie, nous n'observons pas de baisse dans les demandes d'admission en

Tableau 4
UNIVERSITÉ LAVAL
LA RÉPARTITION DES DEMANDES D'ADMISSION AU 1ER CYCLE À L'AUTOMNE 1975 ET 1983
SELON LES DISCIPLINES TRADITIONNELLEMENT RENTABLES

	TOTAL		TAUX DE CHANGEMENT (1975-1983)		FEMMES	
	1975	1983	(T)	(F)	1975	1983
Médecine	1 180	1 314	+12%	+ 65%	377	621
Médecine dentaire	406	309	-24%	+106%	68	140
Droit	1 307	2 012	+54%	+166%	368	981
Architecture	285	260	- 9%	+ 68%	50	84
Total	3 178	3 895	+23%	+ 12%	863	1 826

Source: Adapté de Université Laval, bureau du registraire

Tableau 5
UNIVERSITÉ LAVAL
LA PROPORTION DES FEMMES AU 1ER CYCLE DANS LE PROCESSUS D'ADMISSION À L'AUTOMNE 1975 ET 1983 SELON LES DISCIPLINES TRADITIONNELLEMENT RENTABLES

Disciplines	Admission % F 1975	Admission % F 1983	Offre % F 1975	Offre % F 1983	Nouveaux Inscrits % F 1975	Nouveaux Inscrits % F 1983
Sciences médicales	31	51	32	62	38	60
Médecine	32	47	32	60	34	56
Médecine dentaire	17	45	15	49	17	46
Droit	28	49	33	59	33	56
Architecture	18	32	24	37	22	36

Source: Adapté de Université Laval, bureau du registraire

Tableau 6
UNIVERSITÉ LAVAL
LA RÉPARTITION DES DEMANDES D'ADMISSION AU 1ER CYCLE À L'AUTOMNE 1975 ET 1983 SELON CERTAINES DISCIPLINES ASSOCIÉES À L'ÉCONOMIE TECHNOLOGIQUE

	TOTAL 1975	TOTAL 1983	VARIATION DANS LE TEMPS (1975-1983) (T)	VARIATION DANS LE TEMPS (1975-1983) (F)	FEMMES 1975	FEMMES 1983
Informatique	199	1 513	+660%	+1 220%	29	393
Génie	1 120	4 145	+270%	+ 927%	82	842
Génie mécanique	157	578	+268%		* 1	60
Génie électrique	185	547	+196%		* 3	43
Génie chimique	67	179	+168%		* 2	52
Agriculture et alimentation	681	838	+ 23%	+ 89%	218	412
Bio-agronomie	323	362	+ 13%	+ 96%	89	174
Agro-économie	119	106	- 11%		*13	42
Science et technologie des aliments	85	122	+ 44%	+ 47%	56	82
Sciences	1 272	1 674	+ 32%	+ 73%	450	781
Microbiologie	117	277	+137%	+ 244%	45	155
Physique	63	99	+ 57%		* 6	21
Biochimie	231	353	+ 53%	+ 132%	74	172
Mathématique	91	90	- 1%	- 12%	33	29
Biologie	644	561	- 13%	+ 19%	246	293
Total	5 354	11 444	+114%	+ 163%	1 347	3 541

Source: Adapté de Université Laval, bureau du registraire

1983 comparativement à 1975. Les augmentations les plus importantes proviennent des demandes en informatique (+660%), dans certains champs du génie et en microbiologie (+ 137%) (tableau 6).

Du côté féminin, les demandes étaient peu nombreuses en 1975, exception faite de la biologie, des sciences pures, de l'agriculture et alimentation[16], celles-ci étant considérées comme *grande* famille disciplinaire. Il est donc normal d'observer un plus grand écart d'accroissement de 1975 à 1983 dans les demandes féminines (tableau 6).

L'offre institutionnelle faite aux femmes dans les disciplines associées à l'économie technologique est proportionnelle ou supérieure aux pourcentages de leurs demandes, exception faite de la microbiologie en 1975 (tableau 7).

La comparaison de l'inscription féminine par rapport à l'offre institutionnelle en agriculture et alimentation, de même qu'en sciences pures, laisse supposer un

Tableau 7
UNIVERSITÉ LAVAL
LA PROPORTION DES FEMMES AU 1ER CYCLE DANS LE PROCESSUS D'ADMISSION À L'AUTOMNE 1975 ET 1983
SELON CERTAINES DISCIPLINES ASSOCIÉES À L'ÉCONOMIE TECHNOLOGIQUE (%)

Disciplines	Admission % F 1975	Admission % F 1983	Offre % F 1975	Offre % F 1983	Nouveaux Inscrits % F 1975	Nouveaux Inscrits % F 1983
Informatique	15	25	21	30	19	32
Génie	3	13	3	15	2	15
Génie mécanique	0	10	0	11	0	9
Génie électrique	2	8	3	9	0	8
Génie chimique	3	29	5	32	4	35
Agriculture et alimentation	33	49	36	54	35	55
Bio-agronomie	28	48	31	51	34	54
Sciences et technologie des aliments	66	67	68	73	69	64
Sciences	33	47	35	51	36	46
Microbiologie	38	56	30	61	22	65
Physique	10	21	14	25	6	26
Biochimie	32	49	36	51	37	51
Biologie	38	52	39	56	45	46

transfert des effectifs féminins de la biologie à la microbiologie et à la bio-agronomie. Ce mouvement pourrait-il signifier que l'implication des femmes dans une sphère qui leur est traditionnelle (la biologie) puisse leur servir de tremplin à l'accès dans des disciplines plus liées à l'économie technologique?

DISCUSSION

D'une façon générale, nous avons observé que l'institution universitaire ne semble pas, à travers ses pratiques d'admission, discriminer négativement les femmes postulantes. L'offre institutionnelle est dans l'ensemble égale ou supérieure à la demande féminine. L'offre institutionnelle en 1983 est plus importante cependant dans les disciplines traditionnellement rentables. Dans les disciplines reliées au secteur du génie, l'écart est très minime entre l'offre institutionnelle et la demande féminine en 1975 et en 1983. Les femmes postulantes s'inscrivent, quant à elles, en plus grande proportion en *Sciences médicales* en 1975 comparativement à l'offre reçue et, en plus grande proportion, en microbiologie en 1983.

Les femmes étudiantes au premier cycle à l'Université Laval ont augmenté leur représentation en 1983 comparativement à 1975. Malgré des gains importants dans certaines disciplines prestigieuses, elles n'ont pas atteint cependant la parité dans les secteurs associés au développement technologique et, particulièrement dans le secteur du génie où les femmes représentent seulement 15 pour cent de la population inscrite en 1983.

À travers ses pratiques d'admission au premier cycle, l'Université Laval, dans les deux années considérées ici, ne discrimine pas négativement les femmes postulantes. Si nous pouvions appliquer le cas Laval aux autres institutions universitaires québécoises, nous dirions cependant que, pour voir se concrétiser une parité sexuelle dans le secteur du génie, il faudrait une implication plus grande des universités dans ce domaine. Car laisser libre cours aux jeux de l'offre et de la demande équivaudrait à attendre possiblement longtemps cet événement égalitaire. En effet, si nous nous basons sur les tendances observées dans la division sexuelle du savoir au niveau secondaire au Québec, nous ne pouvons y distinguer une évolution rapide vers la parité (Messier 1984). Nous savons de plus que les femmes sont faiblement représentées dans ces secteurs au niveau collégial. En effet, en 1981, 25,6 pour cent des femmes diplômées à l'enseignement collégial en formation générale sont en sciences de la santé (ou) en sciences pures et appliquées[17]. En 1981, 3 pour cent des femmes diplômées à l'enseignement collégial en formation professionnelle sont en techniques physiques.

Les exigences plus nombreuses pour l'accès à l'enseignement

supérieur, qui s'expriment à travers les prérequis en sciences pures et appliquées, constituent un obstacle majeur à l'obtention de la parité universitaire entre les femmes et les hommes dans le secteur des sciences appliquées. L'obtention de cette parité n'est pas qu'une fantaisie. Malgré les avis contradictoires concernant la rentabilité de l'économie technologique pour l'ensemble de la population, la formation dans ce secteur semble prometteuse à certains groupes pour leur faciliter l'accès à des marchés occupationnels prestigieux.

Plusieurs questions contradictoires sont posées par rapport aux changements impliqués dans la sphère idéologique et économique avec les transformations technologiques qui s'amorcent. Certains auteurs prévoient une augmentation plus grande de la demande de travail dans les occupations exigeant peu de scolarité (ex. concierge, cuisinier/ère, etc.) plutôt que dans les occupations associées à l'acquisition de hautes compétences scientifiques (Levin, Rumberger 1985). L'imprécision de l'évolution du marché du travail de même que les intentions manifestées par certaines industries de former elles-mêmes leur main-d'oeuvre en fonction de leurs besoins spécifiques favoriseraient en ce sens une formation de type général plutôt qu'une de niveau très spécialisé. (Levin, Rumberger 1985).

Quoi qu'il en soit, les études convergent pour dire que les positions des femmes sur le marché du travail sont très menacées par ces transformations technologiques. Les employées de bureau verraient disparaître une partie de leurs fonctions au détriment d'autres. Il n'est pas certain, d'autre part, que les anciennes employées soient appelées à remplir les nouvelles fonctions ainsi créées (Berthelot 1984, Baby 1984, Menzies 1982). En outre, ces transformations modifient les séquences naturelles d'apprentissage et transforment les marchés internes du travail et leurs systèmes de promotion. Appelbaum en arrive à ces conclusions par l'étude sur l'industrie de l'assurance, secteur où les femmes occupent, aux États-Unis, 61 pour cent des emplois actuels. Elle prévoit une augmentation des exigences académiques pour occuper des fonctions dans ce domaine, ce qui peut favoriser une partie des femmes. Néanmoins, les gains fragiles acquis par les femmes minoritaires se trouvent menacés:

> «The changes in career structures means that access to professional jobs in the insurance industry requires a college degree for both men and women. Unless minority women are able to enter college in greater numbers, professional jobs in the insurance industry will continue to be given to white women and men. Other women, especially Blacks, for whom access to higher education is more restricted, will be excluded from these jobs».
> (Appelbaum 1985, p. 3)

Strober et Arnold, évaluent les modèles de rémunération des femmes dans deux occupations reliées à l'informatique et exigeant

une formation postsecondaire et concluent à une disparité salariale entre les femmes et les hommes:

> «Cleary earnings equity is not an automatic result of the existence or the growth of new occupations, even when they require highly technical training. Even after accounting for age, level of education and type of industry of employment, women's hourly earnings were lower than those of men». (Strober, Arnold 1985, p. 6)

Cependant elles précisent que ces secteurs sont des plus prometteurs et, de ce fait, les femmes ne doivent pas s'exclure ou en être exclues:

> «Although women in system analysis and computer programming earn less than men in those fields, those two occupations are still financially attractive for women. In 1981 systems analysis was the second highest paying occupation for women, computer programming the seventeenth highest. In both occupations women earned more on average than they did in secondary school teaching despite the fact that secondary school teacher generally had more years of education».
> (Strober, Arnold 1985, p. 5).

L'évolution du marché du travail telle qu'elle est perçue par plusieurs auteur(e)s traduit l'importance de la scolarité postsecondaire notamment pour les femmes et les groupes minoritaires. Elle indique d'autre part que certaines disciplines connaîtraient et connaissent déjà de plus grandes ouvertures aux ressources politiques et économiques.

Ces tendances iraient dans le sens des mouvements ascendants et descendants perçus dans le nombre des demandes d'admission en 1975 et en 1983 à l'Université Laval: baisse du nombre de demandes en architecture et en médecine dentaire, en mathématique et en biologie, et hausse des demandes en informatique, en génie, en microbiologie et en administration. Les femmes semblent, dans notre échantillon, ne jouer gagnantes que dans le secteur de la microbiologie[18].

Tout se passe comme si les femmes avaient droit massivement à un champ du savoir, une fois sa valeur dépréciée. La porte d'entrée des humanités leur fut grande ouverte quand l'accent a été mis sur les sciences; la porte des sciences pures leur est maintenant accessible au moment où l'entrée principale semble se déplacer du côté des sciences appliquées.

> «La tendance obsessive de la société actuelle à privilégier la technologie qui risque de se traduire par un déclin des arts et des sciences humaines. C'est l'avis exprimé récemment par les recteurs de 170 universités ouest-allemandes réunis en conférence annuelle à Bamberg; ils déplorent en particulier la tendance qui consiste à financer les secteurs dits «utiles et pertinents», tels que les sciences naturelles et le génie, au détriment des sciences humaines et des arts. Toutefois, plus encore que le problème du financement, c'est toute la question de la nécessaire interaction entre les sciences humaines et les sciences naturelles qui est ou bien ignorée, ou bien mal comprise par le grand public».
> (Sciences sociales au Canada 1985, p. 9).

CONCLUSION

En conclusion, l'analyse du processus d'admission à l'automne 1975 et 1983 au premier cycle à l'Université Laval, n'a pas montré l'existence formelle de discrimination institutionnelle négative vis-à-vis des femmes dans les disciplines traditionnellement rentables et dans celles associées au virage technologique. Les femmes ont reçu une offre supérieure à leur représentation dans les demandes en sciences médicales et en droit en 1983. Dans le secteur de l'informatique et dans celui du génie, l'offre institutionnelle demeure supérieure à la demande féminine en 1983 mais l'écart est moins grand entre l'offre et la demande dans ces dernières disciplines associées à l'économie technologique.

Nous ne pensons pas cependant que l'institution universitaire ait pratiqué volontairement une discrimination positive envers les femmes. Si l'offre faite aux femmes est supérieure dans certaines disciplines en 1983, nous pouvons faire les hypothèses suivantes: une plus grande importance a été accordée au dossier scolaire dans le processus d'admission en 1983 comparativement à 1975; les femmes postulantes pourraient s'y trouver indirectement favorisées (Larue 1986). En outre, il est possible que les femmes, qui postulent dans les disciplines les plus prestigieuses, proviennent de milieu socio-économique plus élevé que les hommes. Enfin, si l'offre institutionnelle est plus élevée en sciences médicales et en droit qu'en génie, il est probable alors que l'hypothèse du déplacement des marchés prestigieux puisse s'appliquer. Le vrai test se fera dans les années à venir au niveau de l'informatique, du génie et de la physique.

Nous maintenons donc notre hypothèse d'un accès différencié et inégal des femmes au savoir «savant». Les mécanismes de reproduction de la division sociale sexuelle du travail et du savoir demeurent suffisamment forts pour justifier des politiques d'action positive vis-à-vis des clientèles traditionnellement défavorisées. Les pratiques institutionnelles, axées sur le changement, nous apparaissent cependant pouvoir être envisageables. Ces enjeux sont tellement importants, pour l'avenir de l'humanité et pour l'éclosion de nouveaux rapports femmes-hommes, qu'ils devraient stimuler les agents et agentes des diverses organisations scolaires à innover[19].

NOTES

* Je remercie Andrée Larue, étudiante à la maîtrise en administration et politique scolaires, membre de notre équipe de recherche sur les politiques d'admission dans les universités québécoises, pour sa collaboration technique à ce texte.

[1] Avec ou sans diplôme.

[2] Ces dernières données sont basées sur les femmes âgées de 20 ans et plus.

[3] Une exception, en 1908, les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame ouvrent l'école

d'enseignement supérieur pour les filles. Le contenu du programme est semblable à celui des garçons et son diplôme débouche sur les études universitaires (Fahmy-Eid, Thivierge 1983, p. 211).

[4] Cette proposition visant une ségrégation sexuelle dans l'éducation n'était pas la première tentative de ce genre de la part du Conseil de la faculté: déjà, en 1939, un mouvement avait été amorcé pour détacher la section féminine de la masculine dans le baccalauréat; le moyen proposé: deux modes de correction aux examens, l'un pour les filles et l'autre pour les garçons (Jean 1983, pp. 152-153).

[5] Certains auteurs parlent d'«overeducation», de surplus d'éducation défini en termes d'inadéquation entre les habiletés acquises à l'école et celles utilisées dans la sphère occupationnelle (Rumberger 1981).

[6] Nous nous sommes basées sur l'index des occupations socio-économique au Canada développé par Blishen et McRoberts, à partir des données du recensement de 1971. Leur index est une échelle de prestige pondérée par le salaire moyen et la scolarisation moyenne de chacune des professions (voir Blishen, McRoberts 1976).

Daignault, dans une recherche auprès de seize comités d'admission de premier cycle à l'Université Laval, a retenu, en se basant sur l'index de Blishen, les disciplines de 1) médecine dentaire, 2) médecine, 3) droit, 4) architecture, 5) sciences pures et 6) génie comme les disciplines faisant partie du marché culturel rentable; les disciplines les moins rentables étaient 7) l'administration, 8) sciences agronomiques et alimentaires, 9) service social, 10) sciences infirmières, 11) éducation, 12) ergothérapie-physiothérapie, 13) musique, 14) théologie (Daignault 1984, p. 55).

[7] Cette liste n'est pas exhaustive et elle est difficile à préciser. Les différentes disciplines de ce secteur étant en émergence récente, il n'est pas possible pour l'instant de postuler parmi celles-ci un ordre hiérarchique quelque peu stable. Nous avons retenu ici les disciplines qui étaient associées, dans les discours de hauts fonctionnaires québécois de l'éducation en 1981-1983, au virage technologique et à son essor.

[8] Nous avons fait cette tentative dans: «Access of Women and Minorities to Higher Education: Changes in Taste and Colour Without Chemical Changes: Part. 1», présentée à la Conférence organisée par la Division J., Postsecondary Education, American Educational Research Association and Association for the Study of Higher Education, San Francisco, October 28, 1984. ERIC.

[9] A temps complet et à temps partiel.

[10] Rappelons que les femmes sont plus nombreuses parmi la population inscrite aux trois cycles à temps partiel (47% F en 1975, 56% F en 1980) que parmi celle inscrite à temps complet (37% F en 1975, 42% F en 1980) (Université Laval, 1975, 1980).

[11] À noter qu'en 1975, moins de 500 demandes avaient été dirigées en ce sens.

[12] La famille sciences-médicales comprend ici: la médecine générale, la pharmacie et la médecine dentaire.

[13] La famille sciences-santé comprend les sciences infirmières, la diététique, la physiothérapie, l'ergothérapie et le certificat en santé communautaire.

[14] Outre le baccalauréat général et les hors programme.

[15] Exception des programmes en sciences médicales en 1975 où l'inscription féminine est supérieure à l'offre institutionnelle.

[16] Cette famille comprend le programme consommation dont le taux de féminité était de 79% dans les demandes en 1975 et de 89% dans celles de 1983.

[17] Depuis 1979, le ministère de l'Éducation du Québec n'accorde que quatre types de diplômes d'études collégiales en formation générale, soit en sciences (qui regroupent sciences de la santé, pures et appliquées), soit en sciences humaines (qui comprennent les sciences de l'administration), soit en arts, soit en lettres. Nous ne disposons pas de la ventilation des données en sciences pures et appliquées. En 1976, 6,2 pour cent des femmes obtenaient un diplôme dans cette famille de programmes en sciences pures et appliquées (Messier 1984, pp. 64-65).

[18] Encore faudra-t-il vérifier si ces gains se maintiennent aux niveaux des études de deuxième et troisième cycles de même que sur le marché du travail. En effet, nous avons vu qu'à diplôme égal dans une même sphère disciplinaire, les gains sur le marché du travail ne sont pas forcément les mêmes pour les femmes (David-McNeil 1984; Strober, Arnold 1985, Bigras 1982). En outre, la fréquentation par les femmes des universités plus prestigieuses ne leur garantit pas cependant des gains égaux à ceux obtenus par les hommes sur le marché du travail (Anisef 1982).

[19] Les limites d'espace de cet article nous empêchent d'indiquer certaines initiatives institutionnelles prometteuses au Québec. Nous vous convions donc à venir visiter le Québec.

BIBLIOGRAPHIE

ANISEF P., OKIHIRO N., in collaboration with J. CARL, *Losers and Winners, The Pursuit of Equality and Social Justice in Higher Education*, Toronto Butterworths, 1982.

ANISEF P., «University Graduates Revisited: Occupational Mobility Attainment and Accessibility», *Interchange*, Vol. 12, no 2, 1982.

APPELBAUM E., «New Jobs in Insurance» *IFG Policy Notes*, Institutes for Research on Educational Finance and Governance, volume 6, no 2, Summer 1985, p. 2-3.

ASTIN A.W., *Minorities in American Higher Education*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, 1982.

BABY A., «Informatique, chômage et révolution: petite prophétie en forme d'espoir», *L'orientation professionnelle*, volume 19, no 4, printemps 1984, pp. 67-83.

BALDRIDGE J.V., KEMERER F.R., GREEN K.C., *Enrollments in the Eighties: Factors, Actors, and Impacts*, Higher Education Research, University of California, Berkeley, California, 1981 (Draft for comment).

BAUDELOT C., BENOLIEL E., CUKROWICZ H., ESTABLET R., *Les étudiants, l'emploi, la crise*, Paris, Maspero, 1981.

BERTHELOT M., «Travailler c'est trop dur pis s'marier c'est si beau... ou l'orientation des filles dans le contexte du virage technologique», L'orientation professionnelle, volume 19, no 3, hiver 1984, pp. 53-63.

BLISHEN B., MCROBERTS H., «A revised Socioeconomic Index for Occupations in Canada», *Revue canadienne de sociologie*, vol. 13, no 1, 1976, pp. 77-79.

BIGRAS L., *Relance sur l'égalité en emploi*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des politiques et des plans, 1982.

CLOUTIER R., «Access of Women and Minorities to Higher Education: Changes in Taste and Colour Without Chemical Changes: Part. 1», Presented at the Conference Co-Sponsored by Division J., Postsecondary Education, American Educational Research Association and Association for the Study of Higher Education, San Francisco, October 28, 1984, ERIC.

CLOUTIER R., CHENARD P., LAFORCE L., «L'utilisation des banques de données «admissions-inscriptions» dans les universités», Communication Congrès association canadienne française pour l'avancement des sciences, Québec, mai 1982.

CLOUTIER R., MOISSET J., OUELLET R., (ed.) Analyse sociale de l'éducation, Montréal, Boréal Express, 1983.

COLLINS R., *The Credential Society*, New York, Academic Press, 1979.

DAIGNAULT L., *Le marché culturel à l'Université Laval à travers les politiques, les exigences et les pratiques d'admission*, thèse de maîtrise en éducation, Université Laval, Québec, 1984.

DAVID MCNEIL J., «*L'évolution de la condition économique de la main-d'oeuvre féminine canadienne*», dans *Pour un partage équitable*, Compte rendu du colloque sur la situation économique des femmes sur le marché du travail, novembre 1984, parrainé par le Conseil économique du Canada, p. 1-11.

DEEM R., *Women and Schooling*, London, Routledge & Kegan Paul, 1978.

DESCARRIES-BÉLANGER F., *L'école rose... et les cols roses*, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Centrale de l'enseignement du Québec, 1980.

FAHMY-EID N., THIVIERGE N., «L'éducation des filles au Québec et en France (1880-1930): une analyse comparée» dans Nadia Fahmy-Eid, Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école, femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 191-220.

GASKELL J., «Course Differentiation in the High School, The Perspective of working class females», paper presented in Symposium on Race, Class & Gender Analysis in Education: Implications for Curriculum Theory, AERA meetings Montreal, April 1983.

GASKELL J., «Les femmes et l'éducation: nouvelles orientations» dans *Pour un partage équitable*, Compte rendu du colloque sur la situation économique des femmes sur le marché du travail, novembre 1984, Par-

rainé par le Conseil économique du Canada, p. 51-65.

GELB J., LIEF PALLEY M., *Women and Public Policies*, Princeton, Princeton University Press, 1982.

HALSEY A.H., HEATH A.F., RIDGE J.M., *Origins and Destinations, Family, Class and Education in Modern Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1980.

HEON L., *La reconnaissance des acquis expérientiels dans la politique d'admission des adultes à l'Université Laval*, thèse de maîtrise en éducation, Université Laval, Québec 1985.

JEAN M., «L'enseignement supérieur des filles et son ambiguité: le collège Marie-Anne, 1932-1958» dans *Maîtresses de maison, maîtresses d'école, op. cit.* p. 143-170.

KUHN A., WOLPE A.M., *Feminism and Materialism, Women and Modes of Production*, London, Routledge and Kegan Paul, 1978.

LARUE A., *L'accès des femmes aux savoirs rentables*, thèse de maîtrise en éducation, Université Laval, Québec 1986.

LAVIN D.A., ALBA R.D., and SILBERSTEIN R.A., *Right Versus privilege: The Open Admission Experiment at the City University of New York, New York*, The Free Press 1981.

LEVIN H.M., RUMBERGER R.W., «*Choosing a Proactive Role for Education*», *IFG Policy Perspectives*, Institute for Research on Educational Finance and Governance, vol. 6, No. 2, Summer 1985, p. 1-4.

MAISONNEUVE D., *L'état de la scolarisation de la population québécoise*, Études et analyses, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 1984.

MENZIES H., «Computer Technology and The Education of Female Students», The Canadian Teachers Federation, Mai 1982.

MESSIER S., *Les femmes, ça compte*, Réédition de *Chiffres en main*, Québec 1985.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Caractéristiques des inscriptions universitaires au Québec, 1981-1982*, Direction générale de l'enseignement supérieur, Gouvernement du Québec, 1983.

MURA R., «Table ronde les voies de l'éducation scientifique, Les femmes et les mathématiques» Actes de la première conférence nationale des femmes dans les sciences, le génie et la technologie 20-22 mai 1983, Vancouver, C.B. Sous l'égide de la Société des Canadiennes dans les Sciences et la Technologie, p. 268-271.

ROBY P., «Institutional Barriers to Women Students in Higher Education» in Ed. Alice S. Rossi and Ann Calderwood, *Academic Women on the Move*, New York, Russell Sage Foundation, 1973, p. 37-56.

RUMBERGER R.W., *Overeducation The U.S. Labor market*, Praeger 1981.

SCIENCES SOCIALES AU CANADA, vol. 13, No. 3, 15 juillet 1985.

STATISTIQUE CANADA, *Portrait statistique de l'évolution de l'enseignement supérieur au Canada des années 1960 aux années 1980:* document rédigé en vue de la douzième conférence quinquennale sur les universités du Commonwealth, tenue à Vancouver (C.-B.) du 19 au 26 août 1978, 1978.

STATISTIQUE CANADA, *Statistiques historiques du Canada*, deuxième édition, 1983.

STROBER M.H., ARNOLD C.L., «Women, Wages & Working With Computer», *IFG Policy Notes*, Institute for Research on Educational Finance and Governance, vol. 6, No. 2, Summer 1985, p. 5-6.

THIVIERGE, N., «L'enseignement ménager, 1880-1970» dans *Maîtresses de maison, Maîtresses d'école opus cit.* 1983, p. 119-142.

UNIVERSITÉ LAVAL, (adapté de publications et statistiques du Bureau du registraire portant sur le processus d'admission, 1974, 1975, 1979, 1980, 1983).

DES MILIEUX DE FORMATION

Étudiantes sur le campus (University of New-Brunswick)

TRADITIONS

Paris - Les examens pour le brevet supérieur. (Musée national de l'éducation)

LA PLACE RÉSERVÉE AUX FEMMES EN SCIENCES EXACTES ET APPLIQUÉES: PLACE AVEUGLE OU NON-LIEU?

par Jeanne Peiffer

INTRODUCTION

La science ne sera sans doute jamais définitive, mais elle sera peut-être différente lorsque les femmes y auront leur mot à dire. Si les femmes sont potentiellement porteuses de valeurs différentes de celles qui dominent actuellement dans le champ scientifique, la présence massive de femmes finira par remettre en cause et transformer ces valeurs dominantes.

Or cette étude s'ouvre sur le constat de la quasi-absence des femmes dans le champ des sciences exactes aujourd'hui, après des décennies d'enseignement féminin et d'ouverture des universités aux femmes, après une prise de conscience de la part des femmes de leur oppression. Quelques statistiques illustreront cette rareté des femmes dans les hautes sphères de la hiérarchie menant des sciences littéraires aux sciences exactes.

Différentes interprétations de cet état de fait co-existent, allant du déterminisme biologique à une critique des fondements même de la société et de ses institutions. Elles seront décrites dans une deuxième partie.

Celles de type naturaliste se cristallisent autour des capacités, prétendues différentes selon les sexes, en mathématiques. Elles reposent sur des résultats très spécialisés de psychologie et s'éloignent parfois beaucoup de ce qui est justifié par les données, relevant souvent de la pure spéculation.

Les interprétations socio-culturelles se fondent sur les analyses issues des mouvements de femmes en Europe et aux États-Unis et mettent essentiellement le poids sur le rôle des stéréotypes attachés aux deux sexes dans les sociétés occidentales.

Jeanne Peiffer, chercheure, consultante auprès de l'UNESCO.
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 113-136.

Mais tous ces résultats sont plutôt du domaine de l'éducation et de la psychologie et on peut difficilement les extrapoler au niveau de la recherche scientifique.

La troisième partie est consacrée à la critique naissante des sciences exactes du point de vue des femmes. En effet, dans le cadre des *Women's Studies* qui se sont développées aux États-Unis dans les années 1970, puis en Europe, les femmes ont commencé par mener des analyses sociologiques, psychanalytiques ou historiques de leurs rapports aux sciences et à la recherche scientifique. Les sciences sociales et humaines ont joué un rôle primordial dans l'émergence de cette critique «féministe» des sciences.

Au niveau métaphorique, les implications psychologiques et historiques de la *sexuation* de la science, de l'adéquation de l'objectivité scientifique au masculin, ont été étudiées.

La meilleure compréhension, depuis plusieurs décennies, de la science en tant que processus social a permis d'étendre cette critique aux fondements mêmes de la science. Dans la mesure où les sciences s'enracinent dans les sociétés qui leur donnent naissance et en reflètent les valeurs, il devient possible d'en étudier les biais idéologiques (sexistes). Plusieurs moments de l'histoire des sciences ont été plus particulièrement étudiés: les mathématiques grecques, la révolution scientifique et la genèse du point de vue formaliste en mathématiques.

Dans la quatrième et dernière partie la question de l'influence que les femmes ont exercé sur l'orientation du développement scientifique est posée. Outre les quelques pionnières, relativement bien connues — filles, soeurs, compagnes et collaboratrices — y-a-t-il eu d'autres femmes scientifiquement actives, disparues sous les décombres d'une historiographie masculine? Les recherches récentes permettent de penser que les femmes ont parfois été moins étrangères au domaine scientifique qu'on veut le faire croire.

Pour conclure, j'aimerais souligner que la critique «féministe» des sciences fournit des arguments supplémentaires contre le transfert scientifique et technologique des pays occidentaux vers ceux en développement. La science, pétrie de valeurs patriarcales et occidentales, sert avant tout les intérêts du mâle.

LES SCIENCES EXACTES, DOMAINE MASCULIN PAR EXCELLENCE

À part quelques noms qui nous sont parvenus, les femmes sont absentes de l'histoire des sciences exactes et appliquées. En mathéma-

tiques, par exemple, seuls la «sorcière» d'Agnesi, le théorème de Kovalevskaya et les anneaux noethériens nous rappellent que quelques femmes au moins ont été créatives dans ce domaine. Encore que la mémoire collective, partiale, lie l'adjectif «noethérien» plutôt au père Max Noether qu'à la fille Emmy.

La place réservée aux femmes dans les sciences exactes et appliquées est si insignifiante qu'elle est pratiquement invisible, aveugle aussi, occultée par l'histoire. Les femmes sont absentes de ces disciplines comme elles le sont pratiquement de tous les champs du savoir et de tous les domaines de pouvoir, sauf qu'en sciences exactes, leur absence est peut-être encore plus criante.

En effet, en sciences sociales et humaines, elles sont présentes en tant qu'objets de recherche au moins. On se souvient de l'ironie séditieuse de V. Woolf longeant les rayons de la bibliothèque du *British Museum* et découvrant avec «stupéfaction», «étonnement» et «égarement» le nombre de livres consacrés aux femmes, écrits par des hommes au courant d'une année[1].

Tel n'est évidemment pas le cas en sciences exactes où la femme, ni d'ailleurs l'homme, ne peuvent être objets de recherche. En effet, les mathématiques par exemple, après avoir étudié le nombre et l'étendue, ont progressivement élargi leur champ à l'étude plus générale des systèmes d'objets définis de manière univoque sur lesquels il est possible de définir des lois d'opérations explicites. Les mathématiques nomment ainsi leurs propres objets et créent leurs propres lois.

Ce développement est allé de pair avec une formalisation de plus en plus poussée du discours mathématique et, par voie de conséquence, des sciences exactes — les mathématiques étant, depuis Galilée, le langage dans lequel est écrit «le grand livre de l'univers» et l'instrument privilégié de l'étude des phénomènes naturels. De par sa nature formalisée, le discours des sciences exactes est complètement opaque par rapport au sujet qui en est l'auteur.

Les êtres humains qui imaginent de nouveaux objets, construisent de nouvelles théories et découvrent de nouveaux phénomènes, sont éliminés du champ même des sciences constituées et transmissibles. En sciences exactes — mathématiques, physique théorique, astronomie notamment — le sujet, et *a fortiori* le sujet sexué, est absent. Tout au plus apparaît-il sous la forme désincarnée de «théorème de Chasles», «comète de Halley» etc.

Or, parmi les savants dont l'histoire nous a conservé le souvenir nominal, les femmes sont très rares. Si, après la Seconde Guerre mondiale, Marie-Louise Dubreuil-Jacotin[2] pouvait exprimer l'espoir que «le développement de l'enseignement féminin, le bouleversement des préjugés,

les modifications profondes du genre de vie et du rôle assigné à la femme dans ces dernières années entraîneraient sans doute une révision de la place tenue par elle dans la science», cet espoir ne s'est pas réalisé. On doit constater, aujourd'hui encore, la relative rareté des femmes dans les domaines exacts de la science. Et même leur absence totale des laboratoires les plus prestigieux[3].

Ces inégalités de répartition entre les deux sexes se manifestent très tôt, dès l'enseignement secondaire. Ainsi, les statistiques françaises pour l'année 1980[4] indiquent que dans les sections C des lycées (sections scientifiques) un peu plus d'un tiers sont des filles. Cette proportion tombe à 15% dans les classes préparatoires des grandes écoles qui sont, en France, le vivier pour le recrutement d'éventuelles futures mathématiciennes.

Au États-Unis, seulement 20% des filles contre 45% des garçons terminent leurs études secondaires en ayant choisi suffisamment d'options de mathématiques pour poursuivre des études de type scientifique.

En France, il y a peu de femmes chercheuses et il y en a de moins en moins. En 1977, il y avait 29% de femmes chercheuses au CNRS, toutes disciplines confondues, alors qu'il y en avait 34% en 1967. En 1977 toujours, il y avait 17,9% de femmes dans le secteur mathématiques et physique de base, 13% en physique nucléaire et physique des particules et 9% seulement en sciences physiques pour l'ingénieur[5]. On peut constater que les disciplines nécessitant les plus gros moyens matériels sont celles où l'on retrouve le moins de femmes. Ainsi, les femmes sont deux fois plus nombreuses dans la discipline physique nucléaire (19%) qu'en physique des particules (8,3%), la seconde requérant des appareillages extrêmement lourds.

Dans l'enseignement supérieur, la situation des femmes (en 1980) était très comparable. En mathématiques, un tiers des assistants de mathématiques sont des femmes, alors qu'elles représentent moins de 1/10 du collège A[6].

Ces chiffres, tout épars et fragmentaires qu'ils soient, mettent en évidence le petit nombre de femmes dans les institutions scientifiques, ainsi que leur subordination, leur nombre diminuant rapidement lorsque l'on grimpe dans l'échelle hiérarchique pour atteindre le zéro quasi absolu dans les instances dirigeantes. En mathématiques par exemple, il y a, au CNRS, 1 femme maître de recherche sur 19, elles sont 15,3% des chargés et 12,6% des attachés[6]. Comme partout ailleurs, les femmes ne participent pas au partage du pouvoir en sciences exactes.

La faible représentation des femmes dans ce domaine est donc un état de fait, qui demande à être interprété. Fait de nature ou fait de culture?

INTERPRÉTATIONS DE LA FAIBLE REPRÉSENTATION DES FEMMES EN SCIENCES EXACTES ET APPLIQUÉES

Il existe de nombreuses interprétations de la relative absence des femmes du domaine des sciences exactes et appliquées. Selon l'idéologie des courants intellectuels qui les portent, elles forment un large éventail allant de la position naturaliste décrite un peu grossièrement par la formule lapidaire «La biologie est le destin» à des positions mettant l'accent sur le rôle des facteurs socioculturels. Depuis une quinzaine d'années et en liaison avec l'émergence des mouvements de femmes, s'est développé, tout particulièrement dans les pays anglo-saxons dans le cadre des *Women's Studies*, un domaine d'étude qu'on pourrait intituler «Femmes et Sciences» et qui a produit de nombreuses analyses de la situation des femmes dans le domaine scientifique[7].

I. Interprétations d'inspiration naturaliste

1. Le contexte idéologique

L'identification des femmes à la nature fournit le contexte idéologique dans lequel l'absence des femmes des sciences exactes s'explique très simplement par leur infériorité.

Dans la culture occidentale, une forte opposition est établie entre l'homme et la femme. Si l'homme est décrit comme fort, courageux, intelligent, créateur et actif..., la femme apparaît comme douce, patiente, sentimentale, soumise et passive... En particulier, la passivité de la femme est affirmée en relation avec l'inertie de la matière. Ainsi, dans les théories de la reproduction de la Grèce classique, la femelle ne fournit que la matière de l'embryon, alors que le mâle donne forme à cette matière[8]. Seul l'homme est capable de créer.

Avec l'avènement de la philosophie mécaniste au XVIIe siècle et la montée du capitalisme, le rôle passif accordé aux femmes dans la sphère de la reproduction est renforcé par la tendance vers la passivité de la femme dans celle de la production industrielle. Le modèle de l'homme actif s'incarne dans la science et le progrès technique, alors que la «nature féminine», associée au désordre de la nature que les hommes de sciences ont pour mission de dominer et de posséder, doit se soumettre au contrôle de la méthode expérimentale et du nouveau savoir «masculin et durable» (Thomas Sprat). L'intellect (masculin) domine l'affectivité et l'émotivité (féminines). L'homme est d'abord un cerveau, la femme est d'abord une sensibilité et un sexe. Les valeurs dites féminines sont souverainement méprisées par la science, qui conduit la société à poser tous ses problèmes en des termes «rationnels», le critère de rationalité et de certitude étant fourni par le formalisme mathématique[9].

Dans ce cadre idéologique, la femme se trouve d'emblée écartée de l'accès à la science. «Privée du pouvoir de création», «incapable d'abstraire et d'inventer» (suivant les termes utilisés par S. Debout), les femmes sont «de nature» inaptes aux manipulations abstraites et spéculatives des sciences et tout particulièrement des mathématiques.

2. *Différences d'aptitudes*

Prenant le constat (mal établi selon bon nombre de travaux[10]) de l'aptitude différentielle des sexes aux mathématiques comme point de départ, des travaux récents (américains pour la plupart) s'interrogent sur les raisons de cette différence[11]. Est-elle innée ou le fait de facteurs sociaux et environnementaux?

Les explications biologiques couramment avancées ne concernent qu'un des aspects de l'aptitude mathématique: la faculté de visualisation dans l'espace. La quasi-totalité des recherches en psychologie différentielle des sexes poursuivies depuis un demi-siècle parviennent au constat de deux tendances: supériorité verbale chez les filles à certains stades du développement, supériorité de l'aptitude spatiale chez les garçons[12]. Les hommes, en tant que groupe, tendent à mieux effectuer des tâches nécessitant une vision spatiale[13]: faire tourner une figure dans l'espace mentalement, qu'il s'agisse d'une représentation plate ou d'un objet à trois dimensions, à la faire pivoter...

Certains auteurs prétendent lier ces différences d'aptitudes dans la perception des relations spatiales à des facteurs biologiques (génétiques, hormonaux et neurologiques):

a) Facteurs génétiques

L'aptitude spatiale serait héréditaire et déterminée par un gène récessif sur le chromosome X. Ce mode d'hérédité génétique permettrait de prédire que la visualisation dans l'espace est forte chez environ la moitié des hommes contre un quart des femmes[14].

b) Facteurs hormonaux

La seule hérédité génétique ne peut expliquer l'aptitude spatiale. En effet, conformément à cette théorie, les individus atteints du syndrome de Turner (à caryotype XO), ayant à l'instar des hommes un seul chromosome X, devraient être doués de fortes aptitudes spatiales. Or, c'est le résultat inverse qui a pu être observé[15]: les femmes à caryotype XO sont encore plus médiocres en ce qui concerne la perception spatiale que les femmes normales à caryotype XX. De tels faits suggéreraient que l'hormone mâle, la testostérone, peut jouer un rôle dans l'expression du gène de l'aptitude spatiale.

c) Facteurs neurologiques

L'explication biologique la plus récente concerne la latéralisation du cerveau. Il a été établi[16] que chaque hémisphère du cerveau se «spécialise» dans une fonction particulière: pour la grande majorité des individus, l'hémisphère gauche est prédominant dans le traitement des tâches analytiques, linguistiques et séquentielles. L'hémisphère droit est prédominant dans le traitement des tâches globales, non verbales et spatiales. Des travaux récents tendent à prouver que le degré de spécialisation des hémisphères n'est pas le même dans les deux sexes — la latéralisation des fonctions étant moindre chez les femmes. Cette différence n'est cependant pas uniformément observée.

L'aptitude spatiale est un des rares domaines où les différences entre les sexes, quant aux processus cognitifs, sont avérées, mais la démonstration que cette supériorité des hommes induit des aptitudes analytiques, cognitives et d'abstraction supérieures reste à faire. D'autre part, il est possible que le développement de cette aptitude soit en relation étroite avec les stéréotypes liés au sexe et peut-être le résultat d'un conditionnement culturel[17].

11. Interprétations socio-culturelles

1. Rôle des pressions sociales et culturelles

La force du conditionnement des jeunes enfants par leurs parents au rôle sexuel est bien connue depuis les travaux de J. Monney et A. Ehrhardt[18]. Ils montrent que les «étiquettes sexuelles» attachées aux enfants sont décisives pour la constitution des stéréotypes du «féminin» et du «masculin», dont les définitions sociales sont largement partagées. «Une société qui *voit* des différences aidera à créer ces différences dans l'esprit des parents» dit justement Zella Luria[19]. Les parents et les proches, plus tard les enseignants, stéréotypent leurs enfants selon le sexe étiqueté en récompensant et/ou en encourageant les comportements conformes à ce sexe et en punissant et/ou en décourageant ceux qui ne le sont pas.

Or, dans nos sociétés, les mathématiques sont considérées comme incongrues dans le rôle féminin et cette incongruité est transmise aux jeunes par le biais de la sociabilisation. On n'attend pas des petites filles qu'elles soient bonnes en mathématiques et aucune récompense ne vient les y encourager. Dans ce contexte, la dédicace que A. Rebière a adressée à sa petite fille Marguerite Goursat, dans son livre *Les femmes dans la science*[20], est significative: «Je désire que tu ne saches jamais autant de mathématiques que ton papa Edouard». Nous ne sommes pas beaucoup plus loin aujourd'hui.

La lecture de l'histoire des femmes en mathématiques de Lynn M. Osen[21] suggère l'idée que la plupart des rares femmes en histoire des mathématiques avaient grandi dans des familles où l'on avait un grand

respect pour l'enseignement et les valeurs culturelles et où les petites filles aussi devaient être récompensées de leur succès intellectuel.

2. *Processus d'identification à des rôles sexuels*

L'identification diffère de la socialisation. L'identification à un rôle sexuel est claire dès l'âge de quatre ans; à dix ans, la norme est tellement intégrée qu'elle est presque irréversible: l'enfant persistera dans les choix qu'il juge convenables, en dépit des récompenses et des punitions.

La différence de la réceptivité dans l'apprentissage doit être attribuée, selon certains auteurs[22], au moins en partie au processus d'identification chez le jeune enfant et à sa conception des tâches scolaires qui lui conviennent ou non. Plus spécifiquement, G.A.Milton, dans ses enquêtes[23], a mis en relation la différence suivant les sexes dans la résolution de problèmes mathématiques et l'identification à des rôles sexuels. Ainsi, quand on change les caractéristiques d'un problème de façon à le rendre moins proche d'un modèle masculin, les différences dues au sexe dans les capacités de résolution sont réduites. Milton conclut en soulignant la nécessité de motiver les femmes à résoudre des problèmes dont le contenu serait plus adapté à leur rôle sexuel.

3. *Misogynie des institutions*

Les approches décrites ci-dessus sont loin d'être universellement acceptées. Le constat de la différence d'aptitude aux mathématiques, sur lequel elles reposent, est largement contesté. À ce sujet, des comparaisons interculturelles ont donné des résultats intéressants. Ainsi en Australie, la capacité des femmes à résoudre des problèmes et à effectuer des calculs est supérieure à celle des hommes jusqu'à un certain niveau de leur scolarité[24]. Aucune différence n'a été constatée chez les Eskimos.

Aux États-Unis, Elisabeth Fennema (1978) a mis en évidence[25] l'absence au niveau élémentaire de différences liées au sexe; à un niveau supérieur, ces différences n'apparaissent pas toujours et si c'est le cas, elles ont tendance à s'établir en faveur des hommes. Elle a montré que certains travaux de psychologie différentielle comparent des hommes ayant un niveau élevé en mathématiques à des femmes ayant moins de connaissances. Pour elle, le vrai problème réside dans le fait que les femmes choisissent moins souvent que les hommes de faire des mathématiques. Parmi les facteurs avancés pour expliquer ce non-choix, Fennema cite des variables cognitives, affectives et relatives à l'éducation: moins de confiance de la part des femmes dans l'étude des mathématiques, l'inutilité, présumée par les femmes, des mathématiques, la croyance que celles-ci sont un domaine masculin.

Ce qui se dessine à travers une telle position, c'est la mise en cause des institutions sociales et scientifiques. La misogynie de ces institutions sera

largement dénoncée par les féministes aux États-Unis et en Europe occidentale. L'école et son rôle sélectif, la société avec ses idéologies et la transmission de ses valeurs sont accusées d'écarter filles et femmes des mathématiques pour réserver les «bonnes places» aux hommes.

On peut aussi penser que la science, en tant que phénomène social et culturel et surtout en tant qu'institution, est sexiste dans ses fondements mêmes. Brian Easlea évoque, dans son livre au titre percutant «La science et l'oppression sexuelle»[26], le caractère fondamentalement masculin de la science. Pour lui, c'est une entreprise qui incarne des valeurs masculines et qui a permis aux hommes d'affirmer leur supériorité sur les femmes.

Dans cette perspective, l'absence des femmes des lieux d'élaboration du savoir scientifique a sûrement des implications profondes au niveau des contenus mêmes. La critique «féministe» des sciences, telle qu'elle est apparue dans les pays occidentaux vers la fin des années 1970, s'est justement posé comme buts de mettre en évidence les biais idéologiques dus à l'exclusion des femmes et de démontrer la non-neutralité des sciences à leur égard. Elle a dénoncé le réductionnisme inhérent à la démarche scientifique, en tant qu'élimination du vécu subjectif du sujet théorisant.

La question fondamentale qu'elle tente de poser est celle de la position du sujet sexué dans le discours théorique. Cette question s'est révélée d'une grande difficulté pour les discours dont le champ n'est pas traversé par la différence des sexes, c'est-à-dire essentiellement ceux des sciences exactes qui s'expriment dans le formalisme mathématique.

Le questionnement des femmes désireuses d'analyser leur place dans le domaine des sciences exactes a emprunté ses outils à d'autres disciplines, comme l'épistémologie, l'histoire et la sociologie des sciences, la psychologie cognitive, la psychanalyse, la linguistique...

CRITIQUE DES SCIENCES EXACTES DU POINT DE VUE DES FEMMES: LE RÔLE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

I. Penser le rapport des femmes aux sciences

Face à la difficulté de mettre à nu l'incidence de la différence des sexes sur les discours formalisés des sciences exactes, les femmes, prenant comme point de départ leur propre mal-être dans l'institution scientifique, ont commencé par analyser leur rapport aux sciences exactes en vue de le modifier.

Or, les rapports que les femmes entretiennent avec ces sciences

dépendent d'abord de la matière dont elles sont enseignées. Toute une réflexion critique reposant en partie sur les analyses que j'ai exposées ci-dessus s'est donc développée.

1. Rôle de l'enseignement

En France, des femmes professeurs de l'enseignement secondaire se sont regroupées dans le cadre des Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) et se sont interrogées sur l'attitude souvent négative des petites filles face aux mathématiques et sur l'anxiété créant fréquemment des blocages. S'appuyant essentiellement sur des travaux américains tout en les critiquant, elles se sont efforcées de mieux connaître et de diffuser les facteurs responsables de l'angoisse: expression d'un conflit d'identification féminine, rejet des mathématiques comme occupation masculine, problèmes relationnels au père et à la mère, non prise en compte par l'enseignement de modes de connaissance acquis historiquement par les femmes, etc.

Aux États-Unis, des projets mathématiques spécifiquement destinés aux femmes ont été mis en place afin de réduire l'anxiété face aux mathématiques. Des «cliniques mathématiques» ont été créées dans plusieurs universités américaines et australiennes, où des psychologues et des enseignants sont à l'écoute des étudiant(e)s ayant des problèmes en mathématiques. Les étudiants racontent leurs premières expériences dans cette discipline, écrivent leur «autobiographie mathématique» (description de bons et de mauvais professeurs de mathématiques, attitudes de leurs parents envers les mathématiques, leurs stratégies de survie à l'école...), travaillent à leur rythme et revoient les bases une à une, soit seul soit en petit groupe.

Ces cliniques rencontrent un certain succès, mais il faut mettre l'accent sur le fait qu'il s'y agit essentiellement d'adapter les femmes aux mathématiques sans remettre en cause ni le rôle que la société impose aux femmes, ni le raisonnement mathématique lui-même historiquement réservé aux hommes.

2. Analyse sociologique de l'insertion des femmes dans le domaine de la recherche scientifique

De nombreux travaux des années 1970 ont pour souci de dégager l'inégalité entre femmes chercheuses et hommes chercheurs quant à leur présence et leur position dans la hiérarchie.

En France, cette inégalité a été étudiée dans la *Recherche des Femmes* (1981)[27], qui contient une analyse des modalités d'insertion des femmes dans l'institution de recherche.

Un groupe de femmes astronomes de Nice[28] ont examiné le rapport

des femmes à la recherche (en astronomie) à partir du discours que les chercheurs portent sur leur activité.

Aux États-Unis et en Grande Bretagne, les bulletins des diverses associations diverses de femmes scientifiques (par discipline) contiennent de nombreuses analyses de type sociologique de la discrimination des femmes à l'université et dans la recherche.

3. Approche psychanalytique

La psychanalyse a fourni un outil d'analyse important aux femmes s'interrogeant sur leur rapport à la théorie, au savoir institutionnalisé, à la vérité. En France, un groupe de femmes scientifiques a recouru à ces méthodes pour découvrir les racines enfouies de leur goût pour les sciences[29]. Elles ont juxtaposé des «récits présentant des itinéraires de femmes engagées dans la science et s'ouvrant à la mémoire, aux fantasmes, aux rêves»[30]. Ces récits remontent jusqu'à l'enfance, l'imaginaire des petites filles, les premiers élans vers le savoir, les jeux — car n'est-ce pas par les jeux qu'on s'accoutume aux règles et aux conventions, aux constructions de l'imagination et de l'abstraction? — afin de dégager les motivations qui mènent les filles à la Science.

II. Critique des contenus de la pensée scientifique

1. Objectivité et développement psychique

La psychanalyse et la psychologie cognitive jouent également un rôle central dans les travaux de l'américaine Evelyn Fox Keller, qui analyse les images et métaphores décrivant la science occidentale telle qu'elle a émergé à la Renaissance en Europe. Dans une série d'articles parus depuis 1978[31], elle examine l'origine, le statut, les fonctions et les conséquences de l'adéquation de l'objectif au masculin. Elle montre que celle-ci est profondément enchevêtrée dans un système d'interactions associant croyances métaphysiques, éléments cognitifs et métaphores sexuelles. Ainsi, l'attribution d'un genre à la science ne réfère pas simplement à l'absence de femmes de ce domaine — celle-ci en serait plutôt une conséquence — mais c'est l'activité scientifique elle-même qui est connotée au masculin. Elle ne vise pas seulement les abus technologiques de la science moderne, l'exploitation de la nature et de ressources, aujourd'hui vigoureusement dénoncés, mais bien le mode de pensée inhérent à la description scientifique du réel, la distinction entre science pure et science appliquée étant parfois difficile à établir.

La «sexuation» s'étend aux modes d'accès à la connaissance, à la relation entre le sujet, qui connaît, et l'objet, qu'il veut connaître: relation de distance et de séparation.

Expliquer la signification du réseau d'associations et d'interactions

entre le masculin et l'objectif, c'est pour E. Fox Keller comprendre la structure émotionnelle qui lie notre expérience du genre à notre expérience cognitive. Pour cela, elle a recours aux travaux de Freud, Piaget et Winnicott pour décrire d'une part l'acquisition par le petit enfant de la capacité de distinguer entre soi et l'autre, entre soi et l'environnement, entre le sujet et l'objet et d'autre part le développement sexuel et émotionnel. Elle met ensuite en évidence les multiples liens et interactions entre ces deux développements. En particulier, la capacité de percevoir la réalité extérieure «objectivement» est décrite en fonction de la capacité, chez l'enfant, de distinguer entre le moi et le non-moi.

Apprentissage douloureux et conflictuel pour l'enfant déchiré entre son désir de rétablir l'union avec la mère et son plaisir grandissant à explorer son autonomie.

Depuis Freud, nous savons que pour l'enfant commençant à vivre le lien maternel comme une menace d'engloutissement ou comme une perte des limites du moi, la figure du père devient une personnification de la réalité extérieure.

Nos premières expériences, dans le noyau familial restreint courant en Occident, nous pousseraient donc à associer au masculin l'attitude affective et cognitive d'objectivation, alors que les processus brouillant les limites entre le sujet et l'objet seraient plutôt associés au féminin.

Mais qu'advient-il de ces premières associations? Dans une société comme la société occidentale, qui valorise une science fondée sur une dichotomie radicale entre le sujet et l'objet, celles-ci ont tendance non seulement à persister, mais à se renforcer. Le processus de *sexuation* de la science les reflète et les perpétue.

La question pertinente que pose alors E. Fox Keller est la suivante: «Une caractérisation de la science semblant correspondre à des besoins émotionnels particuliers — d'autonomie, de séparation, etc. — n'entraîne-t-elle pas une auto-sélection des scientifiques — auto-sélection qui, à son tour, contribuerait à perpétuer cette caractérisation?» Ce seraient les satisfactions émotionnelles que la science procure qui perpétueraient, à travers cette sélection, l'image d'une science masculine, objective, indépendante de facteurs psychologiques, sociaux et politiques.

Afin de bannir le risque pour les femmes de rejeter la science parce que masculine, E. Fox Keller propose (1980) une nouvelle définition de l'objectivité qui ne serait plus connotée au masculin: «Le but de toute théorie est de représenter notre expérience du monde de la manière la plus compréhensive et d'une certaine façon la plus globale possible; dans cet effort, nous recherchons une intersubjectivité maximale. Notre recherche de la vérité est objective dans la mesure où elle essaie d'obtenir des caractérisations de notre expérience qui transcendent nos positions

avantageuses, locales et bornées, qui transcendent l'expression de nos besoins et angoisses particulières. En tant que telle, l'objectivité, dans sa quintessence, est un but humain»[32]. Elle souligne l'importance de distinguer entre l'objectivité comme but vers lequel nous tendons et l'illusion objectiviste.

À la conception de la science dominant la nature, elle oppose celle de la science établissant un échange avec elle[33]. Si ce thème dual à celui de contrôle et de domination de la nature est présent dans les travaux de tous les savants de toutes les époques, elle déplore que les deux pôles de cette dialectique soient inégalement représentés en histoire des sciences.

2. *Histoire et philosophie des sciences*

Pendant les dernières décennies, notre compréhension de la science en tant que processus social s'est approfondie, dans la mesure où historiens et sociologues des sciences ont commencé à mettre en évidence les racines socioculturelles des traditions scientifiques et à identifier les façons dont le développement du savoir scientifique a été formé par son contexte social et politique[34]. Or, ces sociétés qui donnent naissance à ce savoir sont fondées sur l'oppression des femmes. Comprendre la science comme processus social permet alors de formuler deux questions:

a) l'oppression des femmes et leur exclusion de l'institution scientifique contaminent-elles le contenu des concepts scientifiques eux-mêmes?
b) l'idéologie sexiste se manifeste-elle dans le choix, à un moment donné, des théories et des orientations théoriques?

Quelques moments significatifs pour le développement des sciences et qui ont déjà été abordés du point de vue des femmes, illustreront comment opère l'exclusion des femmes de ce développement.

a) La naissance de la démonstration déductive en Grèce classique

Un des traits caractéristiques des mathématiques est leur forme démonstrative déductive. Celle-ci s'est développée dans l'antiquité grecque au même moment où les États-cités subissent une profonde mutation de leurs structures et mettent en place la démocratie. Depuis les travaux de J.P. Vernant[35], nous connaissons la tenacité des liens qui se tissent entre ces deux avènements.

La vie civique de la cité grecque s'organise autour de l'*agora*, la place publique, où se tiennent les assemblées du peuple. La civilisation grecque est une civilisation de la parole dont un des traits caractéristiques est l'*agôn*, la rivalité, le défi, le combat. Ainsi les citoyens grecs s'affrontent dans des joutes oratoires, se provoquent mutuellement et tentent d'avoir prise sur autrui.

C'est dans ce contexte que va germer l'idée de démonstration par déduction pure, au détriment d'autres formes de raisonnement telles

l'analogie et l'induction. Objets de discussions, les propositions mathématiques ne peuvent plus se contenter d'être de simples énoncés traduisant des propriétés observées, mais doivent résister aux attaques de l'adversaire. Partant de quelques principes que les interlocuteurs s'accordent mutuellement, les prémisses, il s'agit de convaincre, d'amener à des conclusions nécessaires qu'on doit accepter si l'on a accepté les prémisses.

La démonstration déductive a son origine dans l'art du rhéteur, du politique. Or la pratique politique à Athènes ne connaît pas de citoyenne, la langue n'a même pas de nom pour la femme d'Athènes, la citoyenne athénienne[36]. La forme déductive des mathématiques s'est forgée en un lieu où les femmes n'avaient pas accès. Elles étaient d'emblée exclues de cet exercice.

L'exemple des mathématiques pythagoriciennes permet d'entrevoir comment et à quel niveau opère l'exclusion des femmes[37]. Dualiste, la conception cosmologique de Pythagore voit dans la tension entre principes opposés l'origine de tout devenir. Aristote décrit dans sa *Métaphysique* la table des oppositions pythagoriciennes: Limité — Illimité, Impair — Pair, Un — Multiple, Droite — Gauche, Mâle — Femelle, Repos — Mouvement, Droit — Courbe, Lumière — Obscurité, Bon — Mauvais, Carré — Hétéromèque. On peut constater qu'elle conjugue au féminin tout ce qui est exclu des mathématiques grecques: le mouvement, l'infini, le courbe qui est sans cesse ramené au droit. (Les Grecs «rectifient» les courbes, «quarrent» les surfaces courbes, etc.). Les termes dans chacun des couples d'opposés ne sont pas équivalents; on n'a pas un terme et un autre, mais un terme toujours semblable à lui-même et un autre qui progresse en changeant, en étant sans cesse différent de lui-même et qui tend vers le premier, sans jamais l'atteindre; on a l'unité immuable de la perfection et la diversité, le devenir, la mouvance, l'éternelle poursuite de cette perfection immuable. Un terme domine l'autre présenté comme une succession d'états imparfaits ne pouvant jamais atteindre à la perfection du premier.

b) La révolution scientifique

Le deuxième moment important pour la problématique des femmes est celui de la révolution scientifique (XVIe et XVIIe siècles). Grâce à des travaux récents dans le cadre des *Women's Studies*, on commence à comprendre les mécanismes d'exclusion que cette dite révolution met en oeuvre. Celle-ci coïncide, en effet, avec l'écartement des femmes de la sphère de la reproduction, avec la prise en charge, par la médecine institutionnelle (masculine, les universités étant fermées aux femmes) de l'accouchement, et avec la fin de la chasse aux sorcières.

Une des analyses les plus complètes et les plus originales de cette époque pour la problématique des femmes est celle que Carolyn

Merchant en fait dans son ouvrage *The Death of Nature; Women, Ecology and the Scientific Revolution* (1980). Elle s'inscrit dans le débat entre interprétation organiciste et vision mécaniste du monde. Elle examine, en relation avec notre monde moderne orientée vers le progrès technologique, les valeurs associées aux images de la femme et de la nature. Avant la révolution scientifique, l'idée de nature était associée à deux images féminines: la mère nourricière, bienfaisante, qui subvient aux besoins de l'humanité dans un univers ordonné et planifié; la femme archaïque, sauvage, aux appétits sexuels insatiables et incontrôlables, la sorcière.

Selon elle, la métaphore de la terre nourricière devait disparaître progressivement comme image dominante lorsque la révolution scientifique procéda à la mécanisation et à la rationalisation de la vue du monde. La seconde image de la nature comme désordre entraîna l'idée de pouvoir sur la nature. Une mentalité orientée vers l'organique, dans laquelle les principes féminins jouaient un grand rôle fut minée et remplacée par une mentalité orientée vers le mécanique qui soit élimine les principes féminins, soit les utilise en les exploitant. Elle décrit les facteurs sociaux et économiques qui accompagnent le changement de la métaphore du cosmos, organisme vivant, à celle de machine. Ce glissement est interprété comme «mort de la nature», puisqu'il accélère l'exploitation des ressources humaines et naturelles, l'expansion commerciale et l'avènement d'un nouvel ordre socio-économique qui subordonne les femmes. Leur rôle sera de plus en plus défini en termes de fonctions domestiques. Il n'est plus nécessaire désormais d'accuser les femmes de sorcellerie, puisqu'on leur a assigné leur place dans la nouvelle société conformément aux nouveaux mode d'ordre et de pouvoir.

C'est Francis Bacon (1561-1626) qui est à l'origine de la nouvelle philosophie sanctionnant l'exploitation de la nature et de ses ressources. Mineurs et forgerons servent de modèles, le premier fouillant — dans les termes mêmes de Bacon — dans les entrailles de la nature, le second la modelant sur son enclume.

Selon C. Merchant, B. Easlea et E. Fox Keller, il décrit l'expérimentation scientifique comme un substitut d'activité sexuelle permettant au «philosophe de la nature» de pénétrer les secrets cachés de la nature.

Dans *De Dignitate*, Bacon, très au courant des procès de sorcellerie, utilise l'imagerie des cours de justice pour décrire la recherche des secrets cachés de la nature:

> «For like a man's disposition is never well known or proved till he be crossed, nor Proteus ever changed shapes till he was straitened and held fast, so nature exhibits herself more clearly under the trials and vexations of art than when left to herself»[38].

Comme l'Inquisition torture les femmes pour leur extorquer des aveux, le nouveau scientifique soumet la nature à un interrogatoire serré n'hésitant pas à utiliser des

instruments mécaniques pour lui faire livrer ses secrets. Ainsi, «la connaissance humaine et le pouvoir humain se rejoignent pour ne faire qu'un»[39].

c) Le point de vue formaliste en mathématiques

Dès le XVIIe siècle, le langage mathématique, instrument privilégié d'une maîtrise et d'une possession de la nature, est la langue de la vérité.

La science, pour Descartes, est unité; la méthode de recherche de la vérité doit donc être unique aussi: c'est celle de la géométrie. Cette foi en la géométrie, comme fondement de toutes les autres sciences exactes reste inébranlée jusqu'à la fin du XIXe siècle où la «prolifération des axiomatiques»[40] ouvre une grave crise des fondements. Une des réponses possibles à cette crise — et c'est celle qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui — est fournie par l'adoption d'un point de vue formaliste, évacuant provisoirement le sens pour définir les objets, qui en principe ne doivent renvoyer à aucune image antérieure, uniquement à travers les axiomes qui les relient.

Pour le formaliste, les mathématiques ne sont qu'une collection de systèmes formels ayant chacun ses concepts, axiomes, règles de déduction et théorèmes propres et construisant chacun sa propre logique.

En France, depuis 2 ou 3 ans, la discussion sur la possibilité d'une critique «féministe» des sciences s'est cristallisée autour de cette question des formalismes. Comment les activités d'abstraction et de formalisation, apparemment neutres, peuvent-elles être «l'emblème d'une position dominante et la conforter[41]»?

D'abord, comment fonctionne un système formel? On peut le voir comme une machine abstraite, qui produit automatiquement à partir de ses axiomes et avec ses règles de déduction des énoncés syntaxiquement corrects, le mécanisme de contrôle étant intégré à cette machine. La métaphore de la machine s'étend ici au domaine abstrait du raisonnement.

Nous avons étudié (avec Christiane Frougny) la genèse du point de vue formaliste[42] en essayant de retrouver les motivations profondes qui sont à la racine d'une telle attitude et en posant la question de la neutralité des systèmes formels.

La lecture de R. Lulle (1232-1316), G.W. Leibniz (1646-1716) et de G. Frege (1848-1925) apporte des éclaircissements intéressants. La tentative de R. Lulle de mettre au point une technique combinatoire semi-mécanique[43] lui permettant de considérer de manière exhaustive, pour une problématique donnée décomposée en ses éléments fondamentaux, toutes les possibilités envisageables de recombinaison, témoigne d'une grande foi dans la fiabilité de la machine, considérée comme supérieure à celle de l'esprit humain. C'est la volonté de convaincre qui semble l'impulsion première de ses recherches. Grand missionnaire, il

cherche à élaborer une clé pour une argumentation infaillible qu'il utiliserait dans ses discussions avec les musulmans réticents aux arguments tirés de l'Ancien Testament.

G.W. Leibniz, en s'inspirant des idées de Lulle et en élaborant son projet de «caractéristique universelle», écriture symbolique, capable d'exprimer sans ambiguïté toutes les pensées humaines et de mettre en évidence leurs relations de dépendance mutuelle, veut assurer une transmission infaillible des connaissances. Cette langue, dit-il, sert «à établir cette importante critique, nécessaire à discerner le supposé du véritable et la fable de l'histoire et» ajoute-il en parfait accord avec Lulle, «dont le secours est admirable pour les preuves de la religion»[44]. Ou encore «cette même écriture serait une espèce d'Algèbre générale et donnerait moyen de raisonner en calculant, de sorte qu'au lieu de disputer, on pourrait dire: comptons»[45].

G. Frege, comme Leibniz dont deux siècles le séparent, est à la recherche d'une langue formelle dans laquelle toute ambiguïté serait exclue et où toute erreur serait décelable dans la simple forme des écritures. Le premier objectif de sa *Begriffsschrift* est de «fournir le critère le plus sûr de la validité d'une chaîne d'inférences et de ... permettre de remonter jusqu'à la source de tout ce qui y restait implicite»[46].

De Lulle à Hilbert, fondateur de l'école formaliste au XIXe siècle, en passant par Leibniz et Frege, c'est l'intuition à la source du raisonnement qui est contestée et finalement tenue à distance. Convaincre et transmettre sont les puissants désirs au fondement de l'attitude formaliste. Nous y reconnaissons la volonté d'échapper à l'action corrosive du temps, de créer, pour l'éternité, des formes universellement compréhensibles.

Cette analyse soulève des questions sur le rapport au temps (des hommes, des femmes et des mathématiques), le rapport des femmes à la loi et le formalisme comme norme.

RÔLE DES FEMMES DANS L'ORIENTATION DU DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE

Dans la perspective historique, les femmes font figure d'exclues. Leur invisibilité peut s'accompagner d'un constat d'impuissance: (à part quelques exceptions) les femmes n'ont joué aucun rôle dans le développement des mathématiques.

Elle n'implique cependant pas forcément l'absence des femmes, mais l'occultation par l'histoire de leur présence plus discrète, dont il s'agit alors de retrouver les traces.

I. Les pionnières — filles, soeurs, compagnes et collaboratrices

Pratiquement toutes les femmes scientifiques, dont l'histoire (officielle) a retenu le nom et qui ont de leur vivant joui d'une certaine reconnaissance, sont définies en référence à un homme[47].

Ainsi Hypathie (ca 370-415), belle, populaire, figure très romancée, est présentée comme le produit de l'éducation de son père Théon, directeur du musée d'Alexandrie, désireux, dit-on, de produire un être humain parfait. Après plusieurs années passées en voyages, elle revient à Alexandrie pour y enseigner les mathématiques et la philosophie. Suidas (Xe siècle) mentionne plusieurs traités dont elle serait l'auteur, des commentaires de Diophante, Apollonius, Ptolémée et Euclide (en collaboration avec son père), mais excepté quelques fragments, ils ne nous sont pas parvenus. Synesius de Cyrène, son élève, lui attribue l'invention d'un astrolabe, d'un planisphère et d'autres instruments. Païenne, elle fut victime des persécutions organisées par Cyrille, patriarche d'Alexandrie, contre les hérétiques et est morte dans des circonstances dramatiques.

Maria Gaetana Agnesi (1718-1799), fille d'un professeur de mathématiques de l'Université de Bologne, est dite avoir épaté par sa connaissance des langues et des questions de philosophie et de mathématiques, les plus grands érudits du monde qui, de passage à Bologne, se rassemblaient dans la maison de son père. Ses *Propositionnes philosophicae* (1738) reprennent l'essentiel de ces discussions. Son oeuvre principal, *Instituzioni analytiche* (1748), un manuel de calcul intégral et différentiel contenant beaucoup d'innovations et de résultats nouveaux, fut largement reconnue dans le monde académique. L'Université de Bologne lui offrit une chaire de mathématiques qu'elle aurait quitté à la mort de son père, en 1752, pour se consacrer aux oeuvres charitables.

Le nom d'Émilie de Breteuil, Marquise du Chastellet (1706-1749) apparaît pratiquement toujours en liaison avec celui de Voltaire, dont elle fut la compagne, et celui de Newton, dont elle a contribué à diffuser les idées en France. Elle a en effet traduit les *Principia Mathemetica Philosophia Naturalis* de Newton, entreprise difficile tant par la compréhension du texte que par son interprétation, et commenté la troisième partie concernant le système du monde, commentaire souvent attribué à Clairaut[48].

Caroline Herschel (1750-1848) a été toute sa vie la collaboratrice de son frère astronome William. Lorsque William fut nommé, après la découverte d'Uranus en 1781, astronome royal en Angleterre, Caroline devint, cinq ans plus tard, officiellement son assistante. C'est elle qui effectua laborieusement tous les calculs numériques et catalogua 1500 nébuleuses, dont 14 nouvelles observées par elle.

La française Sophie Germain (1776-1831) dut imposer son désir d'étudier les mathématiques contre la volonté de sa famille. Elle emprunta le pseudonyme de Antoine-Auguste le Blanc pour signer son premier mémoire et le soumettre à Lagrange. C'est sous ce nom également qu'elle entra en correspondance avec C.F. Gauss, qui apprécia largement son travail. Elle gagna le grand prix de l'Académie des sciences pour ses «Recherches sur la nature, les bornes et l'étendue de la question des surfaces élastiques» (1826) et fut considérée comme «un des créateurs de la physique mathématique»[49].

Sonya Kovalevskaya (1850-1891), personnage à multiples facettes, est sans doute la femme scientifique la mieux connue[50]. Issue de l'aristocratie russe, elle fit à 18 ans un mariage blanc pour échapper à l'autorité parentale et commencer des études de mathématiques à Heidelberg. Elle prit part à la lutte pour forcer l'ouverture des universités aux femmes. Élève particulière de Karl Weierstrass — l'Université de Berlin refusant d'inscrire une femme — elle soutint sa thèse *in absentia* à Goettingen (1874). Dans ses premières recherches, directement inspirées de l'oeuvre de Weierstrass, elle résolut le problème de Cauchy — trouver une solution vérifiant des conditions initiales données — pour les équations aux dérivées partielles (théorème de Cauchy-Kovalevskaya). Ce n'est qu'en 1883 qu'elle obtint un poste, financé d'abord par des fonds privés, à la nouvelle université de Stockholm. Elle reçut le prix Bordin de l'Académie des sciences françaises pour un mémoire «Sur la rotation d'un corps solide autour d'un point fixe» (1888). Elle est morte d'épuisement. L'histoire personnelle de Sonya Kovalevskaya est tragique, tant elle eut de mal à concilier sa vie de femme avec celles de savant, poète et révolutionnaire.

Emmy Noether (1882-1935), la fille du célèbre mathématicien Max Noether est la femme qui a eu l'influence la plus profonde sur le développement des mathématiques. Algébriste, «habilitée» à Goettingen grâce au soutien de Hilbert[51], elle a pu créer sa propre école. Au titre de «*nichtbeamteter ausserordentlicher Professor*» (sans obligation, ni salaire), elle eut la charge d'un cours d'algèbre. M.L. Dubreuil-Jacotin, dans l'article cité *supra*, dit qu'elle «n'enseignait pas des choses achevées, polies, mais des théories en devenir, distribuant généreusement ses idées à ses élèves, heureuse lorsqu'ils en tiraient parti et poursuivaient sa recherche». Les lois raciales (1933) amenèrent son départ pour les États-Unis où elle devint professeur au collège féminin de Bryn Mawr. Son oeuvre[52] la place parmi les très grands mathématiciens.

II. L'occultation par l'histoire

C. Merchant, dans son ouvrage déjà cité, étudie l'exemple d'une femme aux idées très appréciées à son époque, mais tombée dans l'oubli à cause d'une erreur d'érudit: Anne Conway (1631-1679). Son seul ouvrage,

posthume, *The Principles of the Most Ancient and Modern Philosophy*, fut publié par son ami F.M. Van Helmont. Conformément à l'usage pour les auteurs féminins, son nom fut omis de la page de garde. Au XIXe siècle, ce livre fut attribué à Van Helmont.

Par ailleurs, on sait que l'utilisation du terme «monade» fut suggérée à Leibniz par le même Van Helmont durant les conversations que les deux hommes avaient régulièrement à Hanovre (à partir de mars 1696). Or, le terme «monade», dont l'origine remonterait à Knorr von Rosenroth's *Kabbalah Denudata*, fut utilisé dans les écrits de Van Helmont certes, mais aussi et surtout dans le livre d'A. Conway. L'influence de ses idées sur Leibniz ne fut pas reconnue[53].

Cet exemple n'est et ne restera sans doute pas unique. Des recherches récentes commencent à sortir de nombreuses femmes scientifiques de l'oubli. Anna-Pia Köppel, dans son répertoire[54] a retrouvé les traces d'un certain nombre de femmes scientifiquement actives. Il y eut manifestement des époques plus ou moins favorables à la créativité des femmes. Ainsi, au moyen âge, il y avait dans les couvents de femmes une forte activité intellectuelle. L'oeuvre de Hroswitha von Gandersheim (Xe siècle), par exemple, à dominante littéraire, laisse transparaître une bonne connaissance de l'arithmétique grecque et du quadrivium en général.

À la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle, les femmes des couches supérieures passaient peut-être le temps en résolvant des problèmes de mathématiques. En Angleterre, un *Ladies Diary* (publié à partir de 1704) proposa à ses lectrices des questions de géométrie et d'astronomie très difficiles. Francesco Algarotti (1718-1764) publia en 1737 un livre de popularisation intitulé *Newtonianism for the Ladies* où une dame apprend en 6 leçons la physique et l'optique newtoniennes[55]. En France, la Marquise du Chastellet ne fut pas un cas isolé. Hortense Lepaute (1723-1788) par exemple a publié un ouvrage sur une éclipse de soleil ainsi que divers mémoires d'astronomie. Un immense champ de recherche s'ouvre ici pour les femmes désireuses de retrouver leur mémoire.

CONCLUSION

Une critique des sciences du point de vue des femmes, marginales dans l'histoire de ces disciplines et subordonnées aujourd'hui, apportera une meilleure connaissance des mécanismes d'oppression, complexes et ramifiées, qui sont à l'oeuvre dans le fonctionnement de la science en tant qu'institution. Elle permettra aussi de mieux saisir les effets scientifiques de l'idéologie et les effets idéologiques de la science. Et ceci n'intéresse pas

que les femmes, mais constituera une avancée importante dans la connaissance des interactions entre science et société.

NOTES

1 Virginia WOOLF, *Une chambre à soi*, p. 37.

2 «Figures de mathématiciennes» in les *Grands courants de la pensée mathématique*, p. 258.

3 En France, il n'y a pas de femmes dans les laboratoires de mathématiques de l'ENS de la rue d'Ulm et de l'École polytechnique.

4 Chiffres cités par M.F. Coste-Roy dans «Les mathématiques et les femmes» in *Mythematics*, brochure publiée par le groupe inter-IREM. «Maths et Société», 1982, p. 8.

5 Données extraites d'une publication du CNRS sur le personnel CNRS au 31 décembre 1977, citées par la *Recherche des femmes*, Commission femmes du Syndicat national des chercheurs scientifiques, Paris 1981.

6 Chiffres cités par M.F. Coste-Roy, op cit. note (4).

7 On peut consulter à ce sujet les bibliographies établies par Else Hoyrup, *Women/Mathematics, Science, Engineering*, Roskilde University Library, Denmark, 1978 et par Phyllis Zweig Chinn, Women in Science and Mathematics, distr. by the American Association for the Advancement of Science, 1979.

8 Aristote dans *La génération des animaux*.

9 Voir P. Thuillier, «La science est-elle sexiste?», *La Recherche*, no 130 (février 1982), p. 235-238.

10 Voir par exemple John Ernest, «Sexe et Maths», trad. par F. Debart dans la brochure de l'IREM de Paris-Nord, la mathématique: non masculin pluriel 1979, V. 5-40.

11 On trouvera des indications bibliographiques dans la brochure citée *supra*, chap. V.

12 Pour plus de détails, voir *Le fait féminin*, 2e partie, chap. 3 à 6.

13 Cela ressort tout particulièrement des travaux de Eliot et Fralley (1976) et de Fennema et Shermann (1977).

14 La première démonstration présentée en 1961 par R.F. Stafford repose sur l'étude des corrélations entre les mesures de visualisation effectuées sur 104 parents et leurs enfants. Bock et Kolakowski ont réuni les recherches sur ce sujet et présenté de nouvelles preuves dans «Further evidence of sex-linked major-gene influence on human spatial visualizing ability», *American Journal of Human Genetics*, 1973, 25 p. 1-14.

15 Voir par exemple la présentation que fait Sandra Witelson des recherches sur ce sujet dans *Le fait féminin*, p. 287-303.

16 Cf. S. Witelson, *ibid.*

17 E. FENNEMA et J. SHERMANN, «Sexual stereotyping and mathematical learning», *The Arithmetic Teacher*, 1979.

18 *Man and Woman: Boy and Girl*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1972. Monney et Ehrhardt y relatent le cas de vrais jumeaux dont un fut élevé en garçon et l'autre en fille.

19 «Genre et étiquetage», Le fait féminin, p. 238.

20 2e édition, Paris 1897 (M. Goursat est la fille du mathématicien Édouard Goursat).

21 Women in Mathematics, The MIT Press, 1974.

22 Voir à ce sujet Grace M. BURTON, «Aptitude aux mathématiques: est-ce un trait spécifiquement masculin?» in La mathématique: nom masculin pluriel, *op. cit., V. 41-50.*

23 «Les différences suivant les sexes dans la résolution de problèmes comme une fonction du rôle de l'appropriation du contenu du problème», *ibid., IV. 1-4.*

24 Études de Clements et Watanawaha ainsi que de Clements et Foster citées par E. FENNEMA *in* «Sex related differences in mathematics achievement: where and why», Women and the Mathematical

Mystique ed. by Lynn H. Fox, Linda Brody and Dianne Tobin, The J. Hopkins University Press, 1980, p. 81.

[25] Dans l'article de Fennema cité *supra*.

[26] Science and Sexual Oppression, Patriarchy's Confrontation with Women and Nature, Weidendefld and Nicolson, London 1981.

[27] Cité dans la note (5).

[28] EMIRR, «Insertion des femmes dans la recherche. Le cas de l'astronomie», «Actes du colloque de Toulouse», p. 976-991.

[29] Voir *Pénélope* 4, p. 101-108.

[30] Texte inédit de Dominique Schiff.

[31] Ces articles seront réunis en un livre intitulé *Gender and Science*, à paraître à Yale University Press en été 1985. Pour les articles utilisés, voir bibliographie.

[32] «Feminist Critique of Science: A Forward or Backward Move?», *Fundamenta Scientiae* vol. 1, p. 343.

[33] E. Fox Keller développe cette conception dans son ouvrage sur la généticienne, prix Nobel, B. Mc Clintock: *A Feeling for the Organism: The Life and Work of Barbara Mc Clintock*, Freeman, 1983.

[34] Je pense surtout aux travaux de J.P. Vernant sur les origines de la pensée grecque et ceux de J. Needham sur une forme de rationalité différente dans la tradition scientifique chinoise. Thomas Kuhn a beaucoup contribué, par l'introduction de la notion de «communauté scientifique», à une meilleure prise en compte des influences psychologiques, sociales et politiques.

[35] Jean-Piere Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, PUF, Paris 1962.

[36] Voir Nicole Loraux, *Les enfants d'Athéna, Idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, F. Maspéro, Coll. «textes à l'appui».

[37] Pour plus de précision, voir mon article «Des mathématiques au-dessus de tout soupçon?», Actes du colloque de Toulouse, 871-877 et ma contribution (en commun avec Christiane Frougny) au séminaire Limites-Frontières, bull. n° 5 (janv. 1981).

[38] cité par C. Merchant, *op. cit., p. 169.*

[39] «Human Knowledge and human power meet as one», Novum Organum, Part 2 (*Works*, Longmans Green, London 1870, vol. 4, p. 247.

[40] Selon l'expression d'Annick Jaulin dans «Femmes informes, femmes en forme», *Actes* du colloque de Toulouse, p. 867.

[41] *Ibid.*, p. 866.

[42] Voir «Formes et normes», Bulletin n° 36 du séminaire Limites-Frontières (nov. 1984) et «Der mathematische Formalismus – eine Maschine, die Wahres aussondert», Feministische Studien 1985, n° 1, p. 61-77

[43] Dans *Ars maior* (1273-1275).

[44] C. I. Gerhardt, *Die philosophischen Schriften von G.W. Leibniz*, VII, Berlin 1890, p. 174.

[45] *Ibid.*, p. 26.

[46] Préface de la *Begriffsschritf...*, cité en français par R. Blanché dans *La logique et son histoire*, A. Colin, Paris 1970, p. 311.

[47] Je ne citerai ici que très brièvement les pionnières les plus connues. On peut lire leur biographie plus détaillée dans: H. J. Mozans, *Woman in Science, D. Appleton and Co, New York, 1913.; Lynn M. Osen, op. cit.* note (21); M. L. Dubreuil-Jacotin, op. cit. supra; Julian L. Coolidge, «Six female mathematicians», Scripta mathematica 17; Edna E. Kramer, «Six More Female Mathematicians», Ibid. 23, etc...

[48] Marie-Françoise Biarnais a rectifié cette vision des choses en soumettant le manuscrit à une lecture serrée. Voir à ce sujet «Gabrielle-Émilie du Chastellet et la diffusion de la science newtonienne en France, au milieu du XVIII siècle», *Pénélope* 4, p. 308 et «Les principia de Newton. Genèse et structure des chapitres fondamentaux avec traduction nouvelle», *Cahier d'histoire et de philosophie des sciences*, n° 2, Paris (Berlin).

[49] Cité par Anna-Pia Köppel in «Eröffnetes Cabinet des Belehrten Frauenzimmers», *Feministische Studien* 1985 (1), p. 122. Pour un aperçu de ses importants travaux, voir Louis L. Bucciarelli et Nancy Dworsky, *Sophie Germain. An Essay in the History of the Theory of Elasticity*, Reidel, Dordrecht — London, 1980.

[50] Son autobiographie *Souvenirs d'enfance* a été traduite en de nombreuses langues. Deux ouvrages récents lui sont consacrés: Ann Hibner Koblitz, *A Convergence of Lives. Sofia Kovalevskaja: Scientist, Writer, Revolutionary*, Boston, 1983; Don H. Kennedy, *Little Sparrow: A Portrait of Sophia Kovalevsky*, Athens (Ohio), 1983.

[51] On raconte que Hilbert avait déclaré au Conseil de l'Université: «Je ne vois pas pourquoi le sexe de la candidate serait un argument contre sa nomination comme Privatdocent; après tout, nous ne sommes pas un établissement de bains ...».

[52] Il existe une bibliographie relativement abondante sur sa vie et son oeuvre. Voir dans «*La mathématique: nom masculin pluriel, op. cit.*, chap. II.

[53] Cf. C. Merchant, *op. cit.*, chap. 11

[54] Cité note (49).

BIBLIOGRAPHIE

Actes du colloque national «Femmes, Féminisme et Recherches», Toulouse, décembre 1982, Éd. Association «Femmes, féminisme et recherches», c/o Groupe de recherches interdisciplinaires d'études de la femme, Faculté de Toulouse-le-Mirail, 109 bis, rue Vauquelin, 31058 Toulouse Cedex.

Léon Brunschvicg, *Les étapes de la philosophie mathématique*, rééd., Paris, Blanchard, 1981.

Marie-Françoise Biarnais, *Les Principia de Newton. Genèse et structure des chapitres fondamentaux avec traduction nouvelle*, dans: *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, n° 2, Paris, Belin.

Commission femmes du Syndicat national des chercheurs scientifiques, *La recherche des femmes*, Paris, 1981.

Julian L. Coolidge, «Six Female Mathematicians», dans: *Scripta Mathematica*, n° 17 (mars-juin 1951).

Amy Dahan et Jeanne Peiffer, *Routes et dédales. Histoire des mathématiques*, Paris, Diffusion Blanchard, 1982.

Marie-Louise Dubreil-Jacotin, «Figures de mathématiciennes», dans: *Les grands courants de la pensée mathématique*, prés. par François Le Lionnais, p. 258-269, Paris, 1962.

Brian Easlea, *Science and Sexuel Oppression*, Patriarchy's Confrontation with Woman and Nature, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1981.

Feministische Studien, 4e année, n° 11, mai 1985: «Naturwissenschaftlerinnen: Einmischung statt Ausgrenzung», Weinheim, Beltz.

Lynn H. Fox, Linda Brody, Dianne Tobin (eds.), *Women and the Mathematical Mystique*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1980.

Evelyn Fox Keller, «Gender and Science», dans: *Psychoanalysis and Contemporary Science*, 1978; rééd. dans: S. Harding et Merrill B. Hintikka (eds.), *Discovering Reality*, p. 187-205, Dordrecht, Reidel, 1983.

———, «Feminist Critique of Science: A Forward or Backward Move?», *Fundamental Scientiae*, Vol. 1, p. 341-349, Oxford, Pergamon Press, 1980.

———, «Feminism and Science», dans: *Signs*, Journal of Women in Culture and Society, 1982, vol. 7, n° 3, University of Chicago, p. 589-602.

———, «Erkenntniss und sexuelle Liebe bei Plato und Bacon», dans: *Feministische Studien*, 1985, n° 1, p. 47-56, Weinheim, Beltz.

———— et Christine R. GRONTKOWSKI, «The Mind's Eye», dans: *Discovering Reality, op. cit.*, p. 207-224.

Gottlob FREGE, *Begriffsschrift. Eine der arithmetischen nachgebildeten Formelsprache des reinen Denkens*, Darmstadt, I. Angelelli, 1964.

Christiane FROUGNY et Jeanne PEIFFER, «Le concept de limite», bulletin n° 5 (1981) et «Forme et norme», bulletin n° 36 (1984), Séminaire Limites-Frontières, Paris.

————, «Der mathematische Formalismus – eine Maschine, die Wahres aussondert», *Feministische Studien*, 4e année (mai 1985), n° 1, Weinheim, Beltz.

C.I. GERHARDT, *Die philosophischen Schriften von G.W. Leibniz*, tome 7, Berlin, 1980.

Ann HIBNER KOBLITZ, *A Convergence of Lives. Sofia Kovalevskaja: Scientist, Writer, Revolutionary*, Boston, 1983.

Les Instituts de recherche pour l'enseignement des mathématiques (IREM), *La mathématique: nom masculin pluriel* (brochure), Paris, 1979.

————, *Mythematics* (brochure), Orléans-Tours, 1982.

Annick JAULIN, «Femmes informes, femmes en forme», dans: *Actes du Colloque de Toulouse, op. cit.*, p. 865-870.

Edna E. KRAMER. «Six More Female Mathematicians», dans: *Scripta Mathematica*, n° 23, 1957, p. 83-95.

Sofya KOVALEVSKAYA, *A Russian Childhood*, traduit et présenté par Béatrice Stillman, New York, Springer, 1978.

Carolyn MERCHANT, *The Death of Nature* — Women, Ecology and the Scientific Revolution, Londres, Wildwood House, 1980.

H.J. MOZANS, *Woman in Science*, New York, D. Appleton and Co., 1913.

Maurice D'OCAGNE, «Quelques figures de mathématiciennes», discours prononcé le 24 oct. 1925 à la séance publique de l'Institut de France, Ligue française pour le droit des femmes, Paris, 1926.

Lynn M. OSEN, *Women in Mathematics*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology Press, 1974.

Jeanne PEIFFER, «Des mathématiques au-dessus de tout soupçon?», dans: *Actes du Colloque de Toulouse, op. cit.*, p. 871-877.

Pénélope, Pour l'histoire des femmes (Publication du Groupe d'études féministes de l'Université de Paris VII et du Centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Cahier n° 4, *Les femmes et la science*, Paris, 1981; Cahier n° 9, *Femmes et techniques*, Paris, 1983.

Erhard Wolfram PLATZECK, *Raimund Lull. Sein Leben — seine Werke. Die Grundlagen seines Denkens* (Prinzipienlehre), Düsseldorf, Verlag L. Schwann, 1962.

Luise F. PUSCH (éd.), *Feminismus, Inspektion der Herrenkultur*, Frankfurt, Suhrkamp, 1983.

Alphonse REBIÈRE, *Les femmes dans la science*, 2e éd., Paris, 1897.

Evelyne SULLEROT (s.l.dir. de), *Le fait féminin*, Paris, Fayard, 1978.

Pierre THUILLIER, «La science est-elle sexiste?», *La Recherche* (Paris), n° 130, février 1982, p. 235-238.

Sheila TOBIAS, *Overcoming Math-anxiety*, Boston, Houghton Mifflin Co., 1978.

Jean-Pierre VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs*, 2 volumes, Paris, Maspero, 1982 (coll. «Petite Collection»).

————, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, Quadrige, 1984.

Wechselwirkung, n° 8, février 1981: «Berechnen oder Begreifen? Feministische Kritik an Naturwissenschaft und Technik».

Virginia WOOLF, *Une chambre à soi*, Paris, Denoël/Gonthier, 1951.

Communication présentée à la Réunion internationale d'experts UNESCO «Réflexion sur la problématique féminine dans la recherche et l'enseignement» (Lisbonne, 17-20 septembre 1985) et reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteure et de l'UNESCO.

ATTITUDES FACE À LA MATHÉMATIQUE CHEZ DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

par Roberta Mura

Au cours des dix dernières années, beaucoup d'études ont été réalisées sur l'existence de différences reliées au sexe dans les attitudes envers la mathématique. La plupart de ces études visaient l'enseignement secondaire et étaient motivées par le désir d'expliquer la sous-représentation des filles dans les cours de mathématique lorsque ceux-ci deviennent optionnels (Schildkamp-Kündiger, 1982).

Fennema et Sherman (1977, 1978) ont par exemple observé que les filles de la sixième à la douxième années ont moins confiance que les garçons en leur capacité d'apprendre et de faire de la mathématique, ce même lorsqu'elles y réussissent aussi bien que ces derniers. De plus, les mêmes chercheuses ont trouvé que cette confiance a une corrélation significative aussi bien avec la réussite académique qu'avec l'intention de suivre des cours optionnels de mathématique. (Sherman, 1981; Sherman et Fennema, 1977).

Si dans certains pays le phénomène de la sous-représentation des femmes en mathématique s'amorce dès la fin de l'école secondaire, c'est au niveau universitaire que ce phénomène prend toute son ampleur.

Au Canada en 1983, les femmes représentaient 28% des personnes qui recevaient un baccalauréat en mathématique et sciences physiques, 20% de celles qui recevaient une maîtrise, et 11% de celles qui recevaient un doctorat dans les mêmes domaines. (Alors que les pourcentages analogues calculés pour l'ensemble de toutes les disciplines étaient respectivement 51, 40 et 25.) (*Statistiques Canada*, 1983.)

Tout se passe comme si à chaque changement de niveau les femmes se heurtaient à de nouvelles barrières plus difficiles à franchir que celles rencontrées par leurs collègues masculins.

Face à cette faible présence féminine, on peut d'une part porter attention à l'absence des femmes et tenter de décrire les mécanismes dont

Roberta Mura, professeure, département de didactique, Université Laval
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 138-147.

cette absence est le résultat; d'autre part, porter attention à la présence des femmes et aborder la question de leur relation avec la mathématique.

En effet, même si elle peut sembler exister en dehors de l'espace et du temps, la mathématique est construction humaine et ne peut que refléter l'expérience humaine des personnes qui la construisent. Or puisque ces personnes sont majoritairement du sexe masculin et puisque l'expérience des femmes est différente, dans l'histoire tout comme maintenant, de celle des hommes, il est tout à fait normal que les femmes ne se reconnaissent pas aussi facilement que les hommes dans la mathématique telle qu'elle existe présentement.

Nous sommes loin de pouvoir imaginer à quoi ressemblerait une mathématique au féminin ou une mathématique humaine au sens complet du terme, mais je souhaite que cela devienne un des objets de nos recherches dans les années à venir. Pour l'instant, tout ce que nous savons — et nous le savons par déduction — c'est que la mathématique que nous connaissons est essentiellement un objet masculin. Il nous reste à fonder cette affirmation sur des résultats de recherche et à proposer des alternatives.

La tâche est énorme, mais nous avons été précédées sur ce chemin par nos collègues de presque toutes les autres disciplines: la psychologie, la sociologie, la littérature, etc. Même les sciences expérimentales ont commencé à faire l'objet d'une analyse féministe, pourquoi pas la mathématique? (Harding et Hintikka, 1983; Langland et Gove, 1981; Spencer, 1981)

Pour en revenir aux attitudes, je veux présenter ici quelques résultats tirés de deux études: la première, de type quantitatif, portait sur la confiance en soi face à la mathématique et la deuxième, de type qualitatif, portait sur l'origine, la nature et l'évolution de l'intérêt pour la mathématique[1].

CONFIANCE EN SOI FACE À LA MATHÉMATIQUE

De prime abord on pourrait croire que les différences liées au sexe, observées dans le secondaire, dans le degré de confiance face à la mathématique ne devraient pas se retrouver au niveau universitaire, puisque les personnes moins confiantes, les femmes en particulier, ne devraient vraisemblablement pas poursuivre des études dans ce domaine.

D'autre part, des études menées au niveau universitaire chez des étudiants (es) en psychologie ont révélé des différences dans les attentes de réussite des hommes et des femmes (Feather et Simon, 1972; Kimball et

Gray, 1982; Vollmer, 1975). Cela nous a incité à réaliser une étude analogue dans le domaine mathématique.

Nous avons choisi cinq universités canadiennes et retenu dans chacune un ensemble de cours de mathématique nous permettant d'atteindre tous (toutes) les étudiants (es) du premier cycle (trois ou quatre premières années d'université) se spécialisant dans ce domaine. Notre échantillon était donc composé de 1 270 étudiant (es) inscrits (es) à ces cours: ceux et celles qui n'étaient pas dans un programme de mathématique se retrouvaient dans des programmes de statistique, d'informatique, de sciences physiques, etc.

Lors de la deuxième ou troisième semaine de cours nous avons demandé aux étudiants (es): (1) de prévoir leur note finale pour le cours, (2) d'exprimer, sur deux échelles de 1 à 7, leur degré de confiance d'une part en leur capacité d'obtenir leur diplôme de premier cycle (baccalauréat) et d'autre part en leur possibilité d'éventuellement réussir un doctorat, et (3) d'exprimer leur intention ou non-intention de s'inscrire à un programme de doctorat. À la fin des cours nous avons recueilli les notes finales effectivement obtenues par ces étudiants (es) afin de les comparer avec leur prédiction.

Nous avons comparé les groupes des femmes et des hommes à l'aide d'une série de tests-t de *Student* en retenant les variables suivantes: (a) note prévue, (b) note obtenue, (c) différence entre la note prévue et la note obtenue, (d) degré de confiance en la réussite au baccalauréat, (e) degré de confiance en la réussite au doctorat.

Voici les résultats de cette analyse:

a) Dans quatre des cinq universités la moyenne des notes prévues par les femmes est inférieure à celle des hommes. Dans trois de ces quatre universités la différence est significative ($\alpha = 0.05$, $\alpha = 0.01$ et $\alpha = 0.001$).

b) Dans quatre des cinq universités la moyenne des notes obtenues par les femmes est supérieure à celle des hommes. Dans une de ces quatre universités la différence est significative ($\alpha = 0.05$).

c) Dans toutes les universités les femmes aussi bien que les hommes ont eu tendance à surestimer leur note: la moyenne de la différence entre la note prévue et la note obtenue est positive pour tous les groupes. Dans toutes les universités les femmes ont cependant moins surestimé leur note que les hommes. Dans une de ces universités la différence entre la surestimation des hommes et celle des femmes est significative ($\alpha = 0.01$).

d) Bien que dans quatre des cinq universités la confiance exprimée par les femmes en leur capacité d'obtenir le baccalauréat ait été inférieure à

celle des hommes, dans aucun cas la différence n'est significative ($\alpha = 0.05$) et elle ne le devient pas, même lorsque les données des cinq universités sont analysées globalement. Les moyennes globales — sur une échelle de 1 à 7 — sont de 5.9 pour les femmes et de 6 pour les hommes.

e) Dans toutes les universités la confiance exprimée par les femmes en leur capacité d'obtenir un doctorat a été inférieure à celle des hommes. Dans deux universités la différence est significative ($\alpha = 0.01$). Lorsque les données sont analysées globalement, la différence demeure significative ($\alpha = 0.01$). Les moyennes globales — sur une échelle de 1 à 7 — sont de 4.2 pour les femmes et de 4.5 pour les hommes.

Afin de pouvoir analyser globalement les données touchant la prédiction de la note finale, on a partagé les sujets en trois catégories: ceux et celles qui ont surestimé, estimé correctement ou sous-estimé cette note finale (tableau 1).

Tableau 1

SURESTIMATION DE LA NOTE PAR SEXE

	Femmes	Hommes	Total
Surestimation	208	519	727
Estimation exacte	105	221	326
Sous-estimation	91	112	203
Total	404	852	1256[a]

$X^2 = 19.13$ dl = 2 p 0.001

[a] Ont été omis 14 sujets pour lesquels les données étaient incomplètes

Le test du X^2 a révélé que, de façon significative ($\alpha = 0.0001$), proportionnellement plus de femmes que d'hommes ont sous-estimé leur note et plus d'hommes que de femmes ont surestimé la leur.

Il est essentiel de souligner cependant que *cette différence entre femmes et hommes dans l'estimation de leur note finale ne provient pas d'un manque de confiance chez les femmes*: les femmes aussi bien que les hommes ont eu une forte tendance à surestimer cette note. La différence provient du fait que les attentes des hommes étaient encore moins réalistes que celles des femmes.

Pour ce qui est de l'intention d'éventuellement s'inscrire à un doctorat, un test du X^2 a indiqué que de façon significative ($\alpha = 0.0001$) moins de femmes que d'hommes ont exprimé une telle intention (18% des femmes comparativement à 29% des hommes).

Comme il fallait s'y attendre, on a trouvé une très forte corrélation entre le projet de s'inscrire à un programme de doctorat et la confiance de réussir à l'obtenir.

Bien que cette corrélation existe autant pour les femmes que pour les hommes, on retrouve dans six des sept niveaux de confiance un pourcentage inférieur de femmes manifestant l'intention de s'inscrire au doctorat. En d'autres termes même en contrôlant le degré de confiance, moins de femmes que d'hommes se proposent d'entreprendre des études doctorales. Cette différence est particulièrement marquée au niveau moyen de confiance (niveau «4») (tableau 2).

Tableau 2

INTENTION DE S'INSCRIRE AU DOCTORAT PAR CONFIANCE DE L'OBTENIR

	Femmes			Hommes		
Intention de s'inscrire au doctorat	oui N	(%)	non N	oui N	(%)	non N
Niveau de confiance						
1	0	(0)	27	3	(6)	48
2	1	(3)	35	3	(6)	49
3	4	(9)	39	6	(7)	83
4	7	(8)	80	46	(27)	123
5	25	(26)	72	60	(32)	128
6	18	(40)	27	61	(50)	61
7	11	(46)	13	46	(48)	50
Total[a]	66	(18)	293	225	(29)	542

[a] Ont été omis 144 sujets pour lesquels les données étaient incomplètes.

Ce résultat peut s'expliquer principalement par l'influence, dans la décision de se lancer ou non dans des études de doctorat, de facteurs autres que la confiance en soi, en particulier de facteurs d'ordre socio-économique. Il est aussi possible que le seuil de confiance nécessaire pour prendre une telle décision soit inférieur chez les hommes. Ceci serait d'ailleurs en accord avec les attitudes différentes chez les hommes et chez les femmes face au risque, attitudes qui font partie de la définition des rôles sexuels dans notre culture.

NATURE DE L'INTÉRÊT POUR LA MATHÉMATIQUE

La deuxième étude dont je veux parler s'appuie sur des entrevues menées auprès de trente personnes engagées dans des études de mathématique au niveau du premier ou du deuxième cycle (baccalauréat ou maîtrise) à l'Université Laval (à ce moment-là l'Université Laval ne comptait aucune femme ni parmi les professeurs ni parmi les étudiants au doctorat en mathématique).

Les principaux thèmes de ces entrevues étaient: (1) l'origine, les circonstances et la motivation du choix académique des étudiants(es); (2) les raisons de leur abandon de programme lorsque c'était le cas; (3) leur vécu au département de mathématique comparé à leurs attentes; (4) leurs opinions concernant les femmes et la mathématique.

Chaque entrevue a été enregistrée au magnétophone puis retranscrite pour fins d'analyse. Les sujets ont été huit femmes et huit hommes qui, au moment de l'entrevue, étaient inscrits(es) aux programmes de baccalauréat ou de maîtrise en mathématique ainsi que sept femmes et sept hommes qui avaient déjà été inscrits(es) à ces programmes, mais qui les avaient abandonnés (es). L'échantillon était aléatoire et stratifié par le nombre d'années d'étude complétées.

Une étude semblable a été réalisée par Maines, Sugrue et Hardesty (1981). Leur échantillon était plus important que le nôtre et il comprenait en plus des étudiants(es) au doctorat et des professeurs(es). Par contre les entrevues réalisées par ces auteurs portaient davantage sur le contexte social de l'expérience mathématique des personnes interviewées et moins sur leur relation avec la discipline mathématique. La conclusion globale de cette étude est que les hommes semblent évoluer dans un univers plus «focalisé» et les femmes dans un univers plus «diffus»; le choix académique des hommes avait par exemple tendance à s'appuyer sur la valeur positive de la mathématique en tant que discipline, alors que celui des femmes avait tendance à tenir à des facteurs extérieurs à la discipline elle-même.

Pour ce qui est de l'étude réalisée à l'Université Laval, je ne ferai ici état que de quelques-uns des résultats, plus particulièrement ceux qui touchent l'intérêt pour la mathématique.

Puisqu'on s'adressait à des personnes qui avaient aimé la mathématique suffisamment pour en faire leur domaine de spécialisation, la première question visait non pas à savoir *si* elles aimaient cette discipline, mais plutôt *pourquoi* elles l'aimaient et qu'est-ce qu'elles appréciaient particulièrement en elle.

Parmi les réponses à cette question, deux types nous ont paru intéressants du point de vue des différences reliées au sexe.

Sur les trente sujets, douze femmes ont dit être attirées d'abord par *le côté rigoureux de la mathématique*, alors que seulement trois hommes ont affirmé la même chose.

Voici comment elles se sont exprimées:

> «... tu trouves une solution ... puis tu commences pas à philosopher... c'est précis, c'est net, ...»

> «... essayer de limiter la place du hasard...»

«Tu peux pas discuter très très longtemps sur un problème... tout est pas nécessairement relatif [comme en lettres]... tu commences pas à discuter si c'est vrai ou si c'est faux... Tu sais où ça s'en va.»

«[J'aime bien la mathématique] parce que c'est bien logique. On sait où est-ce qu'on s'en va.»

«... c'est vraiment une architecture solide, une vraie base solide.»

«... on s'établit des définitions ... claires, précises...»

Ce résultat va à l'encontre du stéréotype qui fait de la rigueur logique un trait masculin en opposition à une soi-disante «nature» féminine qui serait plus émotive et irrationnelle.

Je voudrais proposer l'interprétation suivante: les femmes, en tant que groupe dominé, voient souvent leurs opinions et points de vue rejetés de façon arbitraire par ceux qui détiennent le pouvoir dans la société (que ce pouvoir soit politique, économique, culturel ou autre). Il est bien possible que la mathématique les attire à cause de la garantie d'objectivité qu'elle semble offrir plus que d'autres disciplines. Les femmes y rechercheraient alors une liberté d'expression dans laquelle leurs affirmations ne pourraient être renversées par la logique du pouvoir: la logique de la mathématique leur offrirait une sécurité et un gage d'équité qui leur sont niés ailleurs dans la société.

Un deuxième type d'explication de l'intérêt pour la mathématique est, d'après les réponses fournies, *le goût du défi*. Cet aspect a été mentionné par six des hommes mais seulement deux des femmes du groupe des étudiants(es) qui poursuivaient leurs études, alors qu'il n'a été retenu par aucune des personnes qui les avaient abandonnées. Cette tendance est confirmée par le fait que trois autres sujets ont affirmé ne pas aimer la compétition: or aucun d'entre eux n'est un homme poursuivant ses études.

Ce résultat, comme le précédent, me semble permettre une interprétation culturelle: dans notre société les hommes sont conditionnés plus que les femmes à croire qu'ils doivent continuellement faire leurs preuves dans toutes sortes de domaines et ils ont davantage tendance à faire dépendre leur valeur personnelle de leurs réussites et victoires extérieures. Il est possible que la mathématique les attire en tant que source inépuisable de problèmes à résoudre, susceptibles de devenir autant d'occasions de se revaloriser.

Les autres aspects retenus (par au moins trois sujets) pour expliquer l'intérêt pour la mathématique sont: l'aspect ludique, la beauté, le rôle formateur et la possibilité de travailler individuellement.

Aucune différence n'est ressortie entre les femmes et les hommes dans leur préférence pour la mathématique pure ou appliquée.

Quant à la motivation générale du choix académique, les femmes ont dit s'être engagées dans leur programme d'études surtout pour le plaisir, tandis que les hommes l'ont fait, au moins en partie, en vue d'une carrière, ou pour acquérir une certaine formation (ceci est confirmé par le fait que les quatre sujets ayant identifié le rôle formateur de la mathématique comme son principal attrait étaient tous des hommes).

Les résultats obtenus à propos de l'intérêt pour la mathématique sont renforcés par les réponses à la question: «Quelles sont d'après vous les qualités essentielles pour réussir en mathématique?». On peut classifier la plupart de ces réponses en trois catégories: (1) la volonté de travailler (*e.g.* persévérance, détermination, patience, constance); (2) l'intérêt pour la matière; (3) des aptitudes particulières (*e.g.* capacité d'abstraction, logique, intuition).

Les femmes ont cité surtout des qualités des catégories (1) et (2) et les hommes celles des catégories (2) et (3). Le choix masculin d'aptitudes particulières comme qualités essentielles pour réussir en mathématique paraît tout à fait cohérent avec le goût du défi: plus une tâche est difficile, plus son accomplissement est valorisant.

Ce résultat concorde aussi avec ceux des recherches sur l'attribution causale de la réussite en mathématique (Fennema, à paraître; Wolleat et al., 1980); d'après les conclusions de ces recherches, les femmes attribueraient plutôt leurs succès à leur effort et les hommes à leur habileté.

On a suggéré que le fait d'attribuer son succès dans un domaine à l'effort plutôt qu'à l'habileté pourrait s'avérer moins favorable à la décision de poursuivre des études dans ce domaine. Cela n'est pas évident puisque l'effort, bien qu'il ne soit pas une cause aussi «stable» que l'habileté, est tout de même un élément directement contrôlable.

Quoi qu'il en soit, le fait de relier la réussite en mathématique à l'effort plus qu'à l'habileté donne sans doute une couleur différente à la relation que l'individu entretient avec cette discipline, mais il est difficile pour l'instant d'en voir les implications.

CONCLUSION

Les quelques résultats présentés montrent l'existence de différences reliées au sexe dans certaines attitudes face à la mathématique chez des étudiants(es) de niveau universitaire. On a plus particulièrement remarqué (1) que les femmes avaient, pour leurs cours, des attentes de réussite inférieures à celles des hommes, même si dans la réalité elles ne réussissaient pas moins bien que ces derniers, (2) que les femmes avaient moins confiance que les hommes en leur capacité d'obtenir un doctorat, et

(3) que la mathématique attirait les femmes et les hommes pour des raisons différentes.

J'ai essayé d'indiquer que l'origine de ces différences peut fort bien être culturelle. D'autres études devront être réalisées pour éclaircir le rôle que ces différences pourraient jouer, à côté des facteurs socio-économiques, dans le phénomène de la sous-représentation des femmes en mathématique.

Par ailleurs il est essentiel, dans ce genre d'études, d'éviter de transformer à cause du statut minoritaire des femmes les normes masculines en normes absolues à côté desquelles les normes féminines apparaîtraient comme des «déviations» à expliquer ou à corriger. Par exemple — on l'a déjà souligné — l'écart entre le degré de confiance des femmes et celui des hommes ne peut s'interpréter simplement comme un manque de confiance chez les femmes.

Même si certaines attitudes des femmes se révélaient nuisibles à leur présence en mathématique, il faudrait cesser de songer uniquement à les modifier pour qu'elles se conforment au modèle masculin: une solution bien plus intéressante serait de changer les modes d'étude et de travail en mathématique de façon à pouvoir accueillir des personnes avec des attitudes qui s'écartent des normes traditionnelles. La présence de la diversité ne pourra qu'être enrichissante pour le développement de la mathématique.

NOTE

[1] Les rapports détaillés des deux études sont en préparation et seront disponibles auprès de l'auteure de cette communication.

RÉFÉRENCES

FEATHER, N.T., SIMON, J.G. Luck and the unexpected outcome: a field replication of laboratory findings. *Australian Journal of Psychology*, 1972, Vol. 24, pp. 113-117.

FENNEMA, E. Attribution theory and achievement in mathematics. In Yussen, S.R. *The development of reflection.* Academic Press, à paraître.

FENNEMA, E., SHERMAN, J. Sex-related differences in mathematics achievement and related factors: a further study. *Journal for Research in Mathematics Education*, 1978, Vol. 9:3, pp. 189-203.

FENNEMA, E., SHERMAN, J. Sex-related differences in mathematics achievement, spatial visualization and affective factors. *American Educational Research Journal*, 1977, Vol. 14:1, pp. 51-71.

HARDING, S., HINTIKKA, M. B. (Eds). *Discovering reality: feminist perspectives on epistemology, metaphysics, methodology, and philosophy of science.* D. Reidel Publishing Co., 1983.

KIMBALL, M. K., GRAY, V. A. Feedback and performance expectancies in an academic setting. *Sex Roles*, 1982, Vol. 8:9, pp. 999-1007.

LANGLAND E., GOVE, W. (Eds). *A feminist perspective in the academy: the difference it makes.* The University of Chicago Press, 1981.

MAINES, D., SUGRUE, N., HARDESTY, M. *Social processes of sex differentiation in mathematics.* Final report to the National Institute of Education. Program on Women, Northwestern University, Evanston, Illinois, U.S.A., 1981.

SCHILDKAMP-KÜNDIGER, E. (Ed.). *An international review of gender and mathematics.* The ERIC Science, Mathematics and Environmental Education Clearinghouse, The Ohio State University, Columbus, Ohio, U.S.A., 1982.

SHERMAN, J. Girls' and boys' enrollment in theoretical math courses: a longitudinal study. *Psychology of Women Quaterly*, 1981, Vol. 5:5 Supple., pp. 681-689.

SHERMAN, J., FENNEMA, E. The study of mathematics by high school girls and boys: related variables. *American Educational Research Journal.* 1977, Vol. 14, pp. 159-168.

SPENDER, D. (Ed.). *Men's studies modified: the impact of feminism on the academic disciplines.* Pergamon Press, 1981.

Statistiques Canada. *L'éducation au Canada: revue statistique* pour 1982-1983. Catalogue 81-229. Statistiques Canada, Ottawa, 1983.

VOLLMER, F. Sex differences in expectancy of examination results. *Scandinavian Journal of Psychology.* 1975, Vol. 16, pp. 152-155.

WOLLEAT, P. L., PEDRO, J. D., BECKER, A. D., FENNEMA, E. Sex differences in high school students' causal attribution of performance in mathematics. *Journal for Research in Mathematics Education.* 1980, Vol. 11:5, pp. 356-366.

NOTE DE REMERCIEMENTS

Les recherches présentées dans cet article ont été subventionnées par l'Université Laval (Projets A351 1981-1982 et 8526 1983-1984).

Ces études n'auraient pas pu être réalisées sans la collaboration d'un grand nombre de personnes. Je désire remercier les étudiantes et les étudiants qui y ont participé ainsi que les départements de mathématique des Universités de Colombie Britannique, d'Alberta, McGill, Montréal et Laval. Les personnes suivantes ont collaboré à différentes étapes de l'un ou l'autre des deux projets: Sylvie Blanchette, Michèle Drolet, Gina Dufour, François Dupuis, Élisabeth Jordan, Meredith Kimball, Érika Kundiger, Shirley McNicol et Ghislain Roy. À toutes et à tous je désire exprimer ma plus vive reconnaissance.

FEMMES ET PROFESSIONNALISATION DE L'ENSEIGNEMENT: L'EXEMPLE DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE[1]

par Sylvie Chaperon

La professionnalisation de l'enseignement est un mouvement irréversible et il ne se passe guère d'année sans que les actions des gouvernements successifs ne précipitent cette transformation. Les Instituts universitaires de technologie, parce qu'ils constituent «le fer de lance de la politique d'ouverture de l'enseignement aux milieux professionnels» selon la définition de Mme Alice Saunier Seité, ex-ministre de l'Éducation nationale, permettent de déterminer en quoi cette ouverture influe sur les études féminines. Pour cela, un bref aperçu du fonctionnement de ces instituts est auparavant nécessaire.

L'ORGANISATION INTERNE DES IUT

Le décret portant création des IUT date de janvier 1966 et résulte directement du grand débat des années 1950-1960, critiquant l'Université et recherchant parallèlement un nouvel enseignement étroitement adapté au monde du travail. Les IUT sont à la croisée de deux processus concomitants qui ont trouvé leur jonction dans les organismes de la planification étatique.

D'un côté, on assiste à l'émergence de l'enseignement supérieur de masse, prévue et enregistrée non sans quelque inquiétude par la Commission de l'équipement scolaire, universitaire et sportif[2]. Et dans le même temps, les employeurs réunis dans divers groupements patronaux dénoncent la pénurie de techniciens et de cadres moyens dont sont victimes les entreprises françaises, mises en garde alarmistes répercutées par la Commission de la Main-d'Œuvre. La liaison entre les deux bureaux se concrétise lors de l'élaboration du Cinquième Plan par le groupe Formation-Emploi chargé de proposer des solutions pour

Sylvie Chaperon, étudiante à l'Université de Paris VII
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 148-153.

canaliser l'augmentation des effectifs scolaires vers les besoins de l'économie. Les chefs d'entreprise, tout naturellement, ont contribué à cette tâche.

Dans les divers groupes d'étude qui ont élaboré le projet des IUT, nous trouvons aux côtés d'universitaires et de présidents de Grandes Écoles, des représentants de l'industrie et du patronat. Ce principe de concertation systématique est inscrit dans le statut des IUT. Leur conseil d'administration doit comporter un tiers de personnalités extérieures à l'Éducation nationale, et les Commissions pédagogiques nationales qui réactualisent régulièrement les programmes font appel à de nombreux industriels. Les milieux professionnels participent aussi directement à l'enseignement, soit dans les établissements où un tiers des heures leur est réservé, soit en accueillant un élève-stagiaire. Ils sont également présents dans les jurys de sélection. Enfin les industries concourent au financement même des IUT. Par ailleurs, l'osmose volontaire entre ces instituts et les représentants des professions auxquelles ils conduisent, détermine le contenu et la forme de l'enseignement.

Les réformateurs ont choisi d'orienter les diplômés des IUT vers les branches et les secteurs d'emploi porteurs d'avenir. C'est pourquoi les technologies enseignées dans les IUT sont soit nouvelles («Maintenance industrielle», «Transport logistique», «Hygiène et Sécurité», etc.), soit modernisées par l'introduction des progrès les plus récents (micro-mécanique pour «Génie mécanique», diététique industrielle pour «Biologie appliquée», informatique appliquée pour «Gestion», etc.). Mais surtout, la structure éducative des IUT est entièrement construite sur l'analyse des fonctions de cette catégorie socioprofessionnelle intermédiaire en pleine croissance que constituent les techniciens et cadres moyens.

Les IUT, par leur place entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur long, sont déjà en eux-mêmes une filière intermédiaire. Mais ils ne sont pas d'une nature hybride et composite, empruntant ses éléments pédagogiques aux enseignements inférieurs et supérieurs à eux. Ils procurent une spécialisation plus pointue que celle de l'ingénieur, mais moins fine que celle de l'ouvrier; ils délivrent un savoir moins abstrait que celui de l'ingénieur, mais également moins manuel que celui de l'ouvrier. Une large place est par ailleurs faite aux techniques de communications permettant au futur technicien à la fois de rendre compte de ses travaux à ses supérieurs et d'encadrer de ses directives l'équipe d'exécutants qu'il dirige.

Les IUT sont donc entièrement tournés vers le marché de l'emploi et ses exigences, techniques ou socioprofessionnelles. Nous verrons que ceci n'est pas sans conséquences sur les études féminines.

LE SENS DE LA FÉMINISATION DES IUT

Décrire la place qu'occupent les femmes dans les IUT, c'est réitérer le même constat que pour beaucoup d'autres établissements techniques. Depuis leur création, l'augmentation des effectifs féminins dans ces Instituts est continue, régulière et ne donne aucun signe d'essoufflement. De 1968 à 1982, le nombre d'étudiantes est passé de 850 à 20 500 (soit une multiplication par 24), alors qu'en comparaison, le nombre des étudiants dans le même temps ne s'est, lui, multiplié que par 7 (de 4 800 à 34 200). Exprimée en valeur relative, la proportion féminine qui n'était que de 10% en 1968, atteint actuellement près de 40% des effectifs globaux[3].

La féminisation des IUT est donc indiscutable, mais celle-ci n'induit pas pour autant une réelle mixité, comme le prouve une analyse un peu plus approfondie. La répartition différentielle des hommes et des femmes à l'intérieur des divers départements d'études proposés par les IUT, selon que ceux-ci débouchent sur un emploi dans les services (départements liés au tertiaire) ou dans les industries (départements liés au secondaire), constitue un premier niveau de démonstration.

En 1982, sur cent élèves du secteur tertiaire des IUT, 60% sont des filles, tandis que dans le secteur secondaire, on compte 80% de garçons. Qui plus est, ce clivage, entre un domaine d'études tertiaire majoritairement féminin et les technologies secondaires principalement masculines, loin de s'atténuer avec l'entrée croissante des femmes dans les IUT, se renforce au contraire conjointement à celle-ci. En 1973, sur 100 étudiantes présentes dans les IUT, 63% étaient inscrites dans une spécialisation tertiaire, proportion qui s'élève à 70% en 1982. Réciproquement, 67% des garçons en 1973 et 72% en 1982 s'orientent vers une spécialisation industrielle.

La ventilation, par département d'études cette fois, confirme à un niveau plus détaillé l'hétérogénéité sexuelle des perspectives scolaires. Les IUT comptent 18 départements et, parmi ceux-ci, il n'y en a que 3 qui présentent une proportion sensiblement équilibrée en fonction de sexes: «Informatique», «Chimie» et «Techniques de commercialisation», soit deux départements secondaires et un tertiaire. Tous les autres départements secondaires comportant plus de 75%, voire 99% d'hommes (à l'exception de «Biologie appliquée» où l'on rencontre 65% de femmes). Et inversement, tous les autres départements tertiaires présentent une large majorité féminine (sauf «Transport logistique» avec 72% d'hommes).

Et là encore, l'évolution à long terme révèle l'aggravation de ces spécialisations et non leur atténuation. Certes, toutes les sections connaissent une progression de leur part féminine, mais à des rythmes non comparables. Globalement, on peut dire ceci: que, plus un dépar-

tement est féminisé, plus il tend à le devenir quasi exclusivement. Alors qu'inversement, l'accès des étudiantes aux filières très masculines est à peine perceptible. En «Génie mécanique», par exemple, elles étaient 1% en 1971; onze ans plus tard, elles ont progressé jusqu'à être... 1,5%!

Reprenons: si la place des femmes dans les IUT prend une importance croissante, ce mouvement n'est pas, tant s'en faut, le vecteur d'un décloisonnement des trajectoires scolaires entre les sexes. Et c'est alors sur le marché de l'emploi que la féminisation de l'enseignement professionnel prend tout son sens. À la sortie des IUT, les diplômées n'ont en effet le choix qu'entre les branches d'une peu réjouissante alternative: soit elles obtiennent le diplôme d'une filière où elles sont très minoritaires et elles ont alors à faire face à d'énormes difficultés d'insertion professionnelle, que synthétisent bien les indices de taux de chômage[4], soit elles sortent d'une section très féminisée et elles s'intègrent aisément, mais en subissant quasi inévitablement l'épreuve de la déqualification[5].

Tout le problème est donc de comprendre comment se produisent ces spécialisations sexuées fortement différenciées et très inégalement favorables en regard de l'emploi. Notre ambition n'est pas, bien sûr, d'apporter une réponse exhaustive et définitive, elle se limite à une seule démonstration: les IUT, parce qu'ils offrent un enseignement professionnel, sont responsables, pour une part non négligeable, de cet état de fait.

LES LOIS DE LA SÉLECTION À L'ENTRÉE DES IUT

Le barrage filtrant l'accès aux IUT est assez élevé puisqu'en moyenne pour 10 élèves admis, on compte 90 candidatures refusées. L'objectif de celui-ci, comme pour toute sélection, est de trier parmi les postulants ceux qui seront le plus à même de se conformer aux particularités de l'enseignement. Or, l'adéquation de l'organisation pédagogique des IUT aux réalités de l'emploi entraîne nécessairement une sélection également adaptée à celles-ci. Le tri effectué à l'entrée des IUT est de même nature que celui mis en place par les services du personnel des entreprises recrutant des techniciens ou des cadres moyens. Les employeurs l'ont très bien compris, ils demandent directement aux IUT les employés dont ils ont besoin sans faire d'appel d'offre public par le biais de petites annonces ou d'agences spécialisées.

Ce principe se vérifie très concrètement. Les IUT nouent des relations directes avec les entreprises de leur région qui proposent des stages et des débouchés. La profondeur de ces liens varie avec l'ancienneté d'implantation de l'établissement. Assez lâches au début, ils deviennent,

au cours des années, de plus en plus étroits et personnalisés, à la condition cependant que les IUT, par le choix sélectif des candidats et par leur éducation, présentent aux entreprises ce que précisément elles recherchent. Ne pas tenir compte de cette contrainte, c'est risquer de tarir l'aide financière provenant de ces mêmes industries. Ainsi, les IUT dont la réussite se mesure à leur degré d'adaptation au marché de l'emploi intègrent obligatoirement les exigences de ce dernier; or elles ne sont pas sexuellement neutres.

Certaines fonctions ne sont que rarement proposées aux femmes, d'autres au contraire leur sont tout spécialement réservées. Des exemples ponctuels, issus de notre enquête en région parisienne, éclaireront mieux notre propos.

Dans le département «Techniques de commercialisation» de l'IUT de Saint-Denis, le jury de sélection a reçu pour consigne, lors de l'année scolaire 1984-1985, d'admettre des effectifs se partageant pour moitié en hommes et en femmes, ce qui contrecarre très nettement la tendance à la féminisation observable dans cette filière; la promotion précédente se divisait en 70% de femmes et 30% d'hommes. Cette décision résulte d'un décalage qualitatif entre les offres d'emploi et les diplômés. En effet, les professions proposées ici sont de deux natures différentes. Les unes sont fixes et s'exercent à l'intérieur de la société, dans les services de marketing, de publicité ou de gestion des stocks, elles s'adressent indifféremment aux deux sexes. Les autres sont mobiles et sont celles pratiquées par les représentants de commerce. Dans la majorité des cas, elles sont jugées inconciliables avec les fonctions familiales d'une femme. Or les secondes représentent 60% des offres d'emploi à l'issue de cette formation, d'où le rééquilibrage opéré dès la sélection.

Autre illustration: la très forte majorité féminine de la section «Biologie appliquée» de l'IUT de Créteil ne permet pas de répondre à la totalité des demandes. Certains emplois comportant quelques tâches de manutention (contrôleur sanitaire des halles par exemple) sont destinés quasi exclusivement aux hommes. Là encore, la solution est mise en œuvre par le jury d'admission qui maintient une proportion masculine adéquate.

Il ne s'agit pas de procédures isolées ou exceptionnelles, mais bien tout à fait courantes et logiques puisqu'elles sont induites par le fonctionnement même des IUT. Ces établissements n'ont pas pour mission de contrecarrer les lois de l'offre et de la demande, mais bien de s'y conformer le plus étroitement possible.

Ainsi, parce que les IUT obéissent aux valeurs professionnelles, ils reproduisent en leur sein la place des femmes dans la population active et notamment le clivage tertiaire-féminin / secondaire-masculin[6]. Mais, en

définitive, ce que révèle de manière claire l'analyse d'un enseignement professionnel n'est-il pas général à tout système éducatif de façon moins apparente?

Il a déjà été démontré récemment que le système scolaire dans son entier est soumis à la nécessité de reproduire les rapports sociaux de la production[7]. Les différences scolaires des individus, en fonction de leurs origines sociales, découlent de cette loi. Il nous semble que, pareillement, les orientations scolaires divergentes des sexes ne se comprendront qu'après l'analyse de la place des femmes dans la production, car l'enseignement, antichambre du travail, n'en est aussi que son reflet obligé.

NOTES

[1] Mémoire de maîtrise présenté sous la direction de M. Bouvier et de Mme Perrot, Paris I, 1984.

[2] De 1955 à 1985, les effectifs universitaires connaissent une augmentation de 252%.

[3] Chiffres arrondis. On trouvera tous les renseignements relatifs à ce problème dans les publications annuelles du ministère de l'Éducation nationale: «les effectifs des IUT», Service des Études statistiques et informatiques.

[4] Cf. le dossier du Centre d'étude de l'emploi sur le problème plus général de «l'insertion des femmes formées dans des métiers traditionnellement masculins», *Dossier de recherche*, n° 8, mai 1983.

[5] Le Centre d'étude et de recherche sur les qualifications publie régulièrement le résultat d'enquête sur l'accès à la vie professionnelle à la sortie des IUT.

[6] Cf. M. Huet, «La concentration des emplois féminins», *Économie et Statistique*, avril 1983.

[7] Cf. Ch. Baudelot et R. Establet, *L'école capitaliste en France*, Paris: Éditions Maspero, 1979.

SCIENCES ET FEMMES: PAS DE RECETTES

par l'Université des femmes

■ *Interviews de Édith Rubinstein*

Simone Huyberechts, professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles, enseigne les statistiques et la recherche opérationnelle depuis une vingtaine d'années. Nous souhaitons savoir comment une femme avait pu mener une carrière brillante dans une discipline traditionnellement masculine. Elle nous a gentiment reçues dans son bureau du campus de la Plaine et nous a raconté son itinéraire avec lucidité et humour.

Chronique: Comment le goût des mathématiques vient-il aux filles?

S.H.: Le goût des mathématiques, il est un peu inné. Toute jeune, je faisais les devoirs de mes frères. Quand l'un d'eux a été à l'École des Cadets, il m'envoyait ses travaux, je les faisais et ça servait à tous les copains, surtout en arithmétique raisonnée, c'était le plus dur à l'époque. Dès l'âge de 12 ans, j'ai dit que je voulais devenir professeur de mathématiques.

Chronique: Quelle a été la réaction de votre famille?

S.H.: Eh bien quand mon père est revenu de captivité après la guerre, j'avais 14 ans, je n'avais pratiquement pas été à l'école et je lui ai dit que je voulais faire des mathématiques à l'université. Il a pensé que c'était pour lui faire plaisir et que ce serait certainement trop dur pour moi. Puis j'ai passé un examen pour entrer en scientifique, à l'époque j'étudiais toute seule dans les cahiers d'une de mes cousines qui était au lycée à Saint Gilles. J'ai très bien réussi cet examen et ensuite je suis entrée à l'université. Là c'est surtout en licence que des professeurs m'ont encouragée et plus tard m'ont même demandé de rester à l'université en disant, enfin vous savez comment ils sont, avec vos capacités, on ne perd pas son temps à cirer des chaussures ou à faire la vaisselle, on fait autre chose et je me suis laissée influencer, parce qu'au départ je ne pensais évi-

Université des femmes, Bruxelles
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 154-165.

demment pas faire une carrière académique.

Chronique: Votre famille ne vous a pas découragée?

S.H.: Vous savez à cette époque dans les familles, on imaginait que les fils allaient faire quelque chose, la fille non.

On n'attendait rien de moi. Mais plus tard, j'ai su que ce qui faisait le plus de plaisir à mon père, c'étaient les succès de sa fille.

Chronique: Vous disiez que vous n'aviez pas envisagé de carrière académique?

S.H.: L'enseignement secondaire me tentait. J'avais fait mon stage au lycée d'Ixelles dans de petites classes et j'aimais beaucoup les enfants. Le professeur qui dirigeait le stage m'a affirmé que les enfants m'aimeraient bien et que cela marcherait. Je craignais tout de même qu'être dans l'enseignement secondaire toute ma vie soit un peu stagnant. C'est pourquoi j'avais fait les sciences actuarielles en même temps que la licence en mathématique. En licence on est assez mordue tout de même donc on veut parfois en faire un peu plus. Mais à la maison je disais que je travaillerais pendant deux ans et puis... après ça j'aurais de quoi m'installer, j'élèverais des gosses. C'est ainsi que j'imaginais l'avenir. Puis plusieurs personnes m'ont proposé de rester à l'université. Il y avait très peu de places, il n'y avait pas de cadres, il n'y avait évidemment pas une seule femme en mathématique, alors c'était un tel honneur...

Les choses se sont passées très rapidement dans ma carrière. Il y a tout un concours de circonstances qui fait que je suis arrivée particulièrement vite: un collègue prenait sa retraite, oui, c'est vraiment le hasard, toute jeune, j'avais à peine 27 ans, j'étais bombardée chargée de cours à temps plein.

J'ai été prise dans un engrenage. Cela devient une passion. On sacrifie tout de même pratiquement tout, les vacances par exemple, j'ai pris mes premières vacances, 15 jours à Pâques, à l'âge de 27 ans. J'avais la responsabilité d'étudiants âgés de 20 ans. Comme j'avais presque leur âge, nous avions énormément de contacts, j'étais très proche d'eux, c'était très agréable. Je pouvais me consacrer à des tas de choses. Je crois que malgré tout une femme se dévoue plus qu'un homme dans sa profession. Un homme vise l'ascension personnelle alors qu'une femme pense plus à ses collaborateurs, à leur avenir à chacun... un petit peu comme on pense à l'avenir de ses enfants.

Chronique: Au fond la fonction maternelle vous l'avez assumée au sein de l'université?

S.H.: J'essayais de ne pas faire de différence entre mes collaborateurs. Chaque fois que j'en voyais un en danger parce que les échéances approchaient, on s'arrangeait entre nous, on se disait on va prendre un petit peu plus de boulot pour le décharger et pour qu'il puisse se consacrer à son travail

personnel. Et ça s'est toujours bien passé, mais seulement il faut y penser non? Il me semble qu'un homme n'agit pas de la même manière.

Chronique: Avez-vous eu l'impression d'être confrontée à des obstacles parce que vous étiez une femme?

S.H.: Non, honnêtement non. Je pense qu'à l'Université libre de Bruxelles, le principe d'égalité était respecté. Par contre dans les milieux scientifiques internationaux, j'ai eu l'impression qu'être une femme pouvait constituer un avantage et un inconvénient, un avantage quand cela marchait bien, quand vous étiez brillante, on disait, ah, çà pour une femme! mais si seulement vous faisiez la moindre gaffe, on ne vous le pardonnait pas. Mais à l'université, dans tout ce qui était commission scientifique, les jugements scientifiques étaient purs. Là où il y avait handicap c'était par exemple au Fonds national de la recherche scientifique, ce n'est plus le cas maintenant sans doute parce qu'on a introduit des femmes dans les commissions, mais dans le passé, à qualité égale, on préférait investir dans un homme. Une femme était susceptible de se marier, d'avoir des enfants. Un homme était considéré comme plus rentable.

En ce qui me concerne, je n'ai pas eu de problèmes, pas à l'université, mais quand j'ai terminé les sciences actuarielles, au moment où j'hésitais entre rester à l'université ou travailler dans une compagnie d'assurances... Aux Assurances générales où je m'étais présentée, on a tout fait pour me prendre mais à la Royale Belge, c'était fermé on ne voulait en aucun cas qu'une femme occupe un poste important.

Chronique: Pensez-vous qu'il y ait une percée significative des femmes dans les sciences?

S.H.: Il y a un renversement. Regardez la deuxième candidature mathématique, pour l'instant il y a treize étudiants parce qu'il y a une baisse très considérable du nombre d'étudiants en mathématique, treize étudiants dont douze filles. Remarquez qu'il y a toujours eu assez bien de filles en mathématique. D'abord ce sont des études de quatre ans, donc pas très longues et en plus ce sont des études qui conduisent à l'enseignement. À l'époque j'avais hésité entre les mathématiques et la polytechnique et on m'avait dit mais enfin, vous imaginez, c'est tout à fait inutile, si vous faites la polytechnique, vous ferez quand même l'enseignement. On ne voit pas une femme sur un chantier ou vous travaillerez dans un bureau d'études, ou vous ferez de l'enseignement, alors autant entrer directement à la faculté des sciences.

Maintenant les filles vont en polytechnique, elles sont minoritaires. Pour donner un exemple quand j'ai commencé à donner des cours à Solvay, il n'y avait pas de filles, aujourd'hui le pourcentage de filles est assez important. Ce qui veut dire que dans les professions de gestion, de finances,

etc. il y a une espèce de percée. Les filles se placent bien. Une de mes anciennes étudiantes est directrice d'une grosse agence de la Générale et elle n'est sortie qu'il y a trois ans. Je pense que les polytechniciennes ont plus de facilités qu'avant, car pour avoir une situation après polytech, il faut avoir fait de la gestion, alors si une fille a le courage, en plus de ses études d'ingénieur de poursuivre des études de gestion, elle n'aura pas de problèmes.

Chronique: Est-ce qu'il y a des disciplines dans lesquelles l'augmentation de la proportion de filles a été plus frappante à part les mathématiques?

S.H.: Dans tout ce qui conduit à l'enseignement, on constate une baisse de garçons, pas une augmentation de filles. De plus bon nombre de filles ne sont plus tentées par des carrières dans l'enseignement secondaire, et alors elles font l'informatique, les mathématiques.

Mais il est certain que l'enseignement secondaire reste une profession qui est compatible avec le fait d'élever des enfants alors que d'autres le sont moins notamment à cause des absences dues aux congés de maternité.

Chronique: Cela représente très peu sur une carrière...

S.H.: Oui, cela ne représente pas beaucoup mais malgré tout la femme aime avoir une certaine disponibilité pour son foyer, son ménage, et il y a une disponibilité non négligeable dans le secondaire que l'on n'a pas quand on fait une carrière d'homme. Ainsi ma carrière a été superaccaparante. Si vous voulez faire une carrière rapide et assez brillante, on vous impose tellement de choses que c'est incompatible, quasiment incompatible, avec les premières années de mariage, les enfants, etc... Quand un enfant est malade, s'il n'y a pas quelqu'un pour s'en occuper c'est épouvantable, je le vois bien avec mes collaboratrices, il faut qu'il y ait une mère ou une belle-mère, sinon quoi? Il faut dire que la vie scientifique exige une telle liberté d'esprit que terminer une thèse de doctorat en peu de temps, avec les contraintes qu'impose la maternité, est un problème. Vous voyez dans le domaine scientifique, il faut produire jeune il y a une telle évolution dans la science qu'il faut aller très vite. Si on interrompt pendant quelques mois, cela produit un énorme décalage.

Chronique: Est-ce que vous croyez que c'est tout cela qui décourage les filles de faire une carrière académique?

S.H.: Oui, il faut sacrifier beaucoup au départ. Je pense aussi que les femmes ne sont pas à priori dégoûtées de passer toute leur vie comme professeur dans le secondaire, alors que beaucoup d'hommes considèrent que ce serait une vie stagnante. La femme ne pense pas de cette manière parce qu'elle se dit que sa vie ne va pas se limiter à cela, qu'il y aura autre chose, précisément tout ce côté foyer.

Chronique: Connaissez-vous des femmes qui parviennent à cumuler doctorat et enfant?

S.H.: Avec des maris très compréhensifs, avec des aides familiales. Il faut avoir les moyens de se payer une servante à domicile parce qu'à chaque maladie d'enfant... Et puis une disponibilité, moi j'ai vu de jeunes collègues qui n'arrivaient plus à travailler à la maison avec un enfant qui pleure et qui finalement le mettaient pendant x mois chez les parents pour avoir la liberté de travail.

Chronique: L'institution est encore faite pour des hommes. Les femmes qui veulent s'y intégrer doivent-elles devenir des hommes?

S.H.: Oui, sinon il faudrait changer l'institution. On devrait par exemple comptabiliser dans une carrière scientifique, de la même manière que l'on tient compte du service militaire, le congé de maternité pour les femmes, pas seulement trois mois mais six mois. Évidemment le congé de maternité cela ne couvre pas tout. Sentimentalement, la femme est trop accaparée par un petit enfant, pour se consacrer à la recherche qui est un travail contraignant pas comme celui de vendeuse, dactylo...

Chronique: D'où pourrait venir le changement?

S.H. On sent déjà des réactions en France. Des scientifiques français s'opposent à la mode de compétition et de jugement qui nous vient des États-Unis et qui est préjudiciable à la formation, à la culture et à l'équilibre de l'individu. En France certains souhaitent former au contraire des commissions tout à fait compétentes qui lisent les travaux de n'importe qui et relancent aussi les revues françaises.

Chronique: Vous avez été présidente de faculté, chose rare pour une femme?

S.H.: Je ne le souhaitais absolument pas. Cela devait se passer en 1968 ou 1969, comme l'université se démocratisait il fallait donc aussi élire un délégué au conseil d'administration, alors sans me consulter et en mon absence, j'ai été élue par mes collègues. On m'a toujours tout fait par surprise. Mes collègues se disaient qu'une femme apaisait mieux les querelles, il y avait de très gros problèmes de scission de sections et je crois malgré tout qu'une femme n'aime pas la bataille, elle peut arrondir les angles, arranger les choses. Les collègues ne peuvent pas être grossiers avec une femme comme ils le sont entre eux. Mais vous savez ça ne m'intéressait pas d'être présidente de sciences économiques. J'avais d'ailleurs fait tous les secrétariats, ah oui! çà c'était une chose, comme femme on me collait tous les secrétariats. Il y avait aussi Mme Dorsinfagt qui est à la retraite, elle donnait l'anthropologie, et quand on se rencontre on s'en souvient toujours: les femmes faisaient tellement mieux le secrétariat, donc on a toujours été les secrétaires de toutes les facultés, de toutes les sections, de toutes les commissions. Plus tard quand je suis

devenue présidente ce n'était plus la mode de faire faire le travail par les autres et j'ai pu encore le faire.

Chronique: Est-ce qu'un itinéraire comme le vôtre est encore possible?

S.H.: Il suffit d'être là au bon moment, d'avoir un dossier scientifique en ordre, quand quelqu'un prend sa retraite.

Chronique: Il y a deux façons d'être là? Ou bien par hasard ou bien on a du flair...

S.H.: Oui enfin je le fais un peu pour mes collaborateurs. C'est vrai, on peut prévoir, il se passera ça dans autant d'années et donc travailler dans tel ou tel domaine sera plus rentable. C'est évident. Je pense que si une sucession s'ouvre à l'heure actuelle et que plusieurs personnes postulent avec les qualités requises, il n'y aura pas de problèmes.

Chronique: Que pensez-vous du féminisme?

S.H.: C'est difficile.

Chronique: Vous semble-t-il important, nécessaire?

S.H.: Je pense que dans le contexte universitaire pratiquement non. Peut-être avant à l'école... mais à l'Université libre de Bruxelles non, je ne dis pas que c'est la même chose dans les autres universités. J'ai senti en France parfois parmi les jeunes femmes qui faisaient de la recherche un certain mécontentement.

Chronique: Le rectorat vous intéresserait-il?

S.H.: Non, c'est trop politique. En plus c'est une charge d'une lourdeur telle qu'on doit renoncer à tout. Je me souviens d'une compétition pour le rectorat entre Mme De Brouckere et un autre candidat. Je pense que c'est parce qu'elle était une femme, mais peut-être pas assez féminine qu'elle n'a pas été élue.

Chronique: Pas assez féminine?

S.H.: Je crois qu'un homme attend alors d'une femme qu'en plus elle soit femme. Si elle ne se classe pas parmi les hommes, ni parmi les femmes, alors elle est inclassable et elle a moins de chance, je suis persuadée que L. De Brouckere aurait fait un excellent recteur, elle avait fait une excellente présidente de la faculté des sciences et là il y a eu une réaction d'hommes vis-à-vis d'une femme qui n'était pas représentative de la féminité. Je crois que c'est l'aspect physique qui compte, c'est l'image que l'homme se fait de la femme. Donc une femme peut avoir des handicaps, même à l'Université de Bruxelles.

■ ■ ■

Je m'en suis souvenu récemment. Est-ce parce qu'on parlait beaucoup des femmes dans les sciences? Ce qui est sûr c'est que je me suis souvenu que la fille d'une ancienne connaissance avait fait

la polytech à l'Université libre de Bruxelles et qu'elle n'avait jamais réussi à décrocher un boulot d'ingénieur. Je tenais là une interview du tonnerre pour Chronique, un petit bijou pour une féministe! J'ai décroché le moyen de décommunication qu'est pour moi le téléphone et j'ai proposé une interview à mon oiseau rare qui m'a tout de suite laissé entendre que son histoire n'avait vraiment rien de sensationnel.

Caroll est donc arrivée ce soir-là vers 19 h, juste après son boulot à Liège. Jeune femme de trente ans, sympathique et directe, l'estomac dans les talons car elle s'est mise au régime et nous nous sommes mises au travail qui ressemble très vite à une entreprise de démolition des idées toutes faites, exercice néanmoins toujours salutaire.

J'avance prudemment ma première question:

Chronique: Quelle section as-tu choisie à l'école?

Caroll: J'ai commencé par faire latin-math, puis latin sciences et enfin scientifique B.

Chronique: Pourquoi?

Caroll: Au départ, je n'ai pas choisi. J'ai été en latines parce que c'était comme cela et comme cela allait plutôt bien en mathématique, j'ai gardé cette option.

Chronique: Tu n'as pas été une élève brillante?

Caroll: Ah non.

Chronique: Tu envisageais des études universitaires à ce moment-là?

Caroll: Non. Je n'envisageais pas grand chose à ce moment-là. C'était pénible et je n'ai pas fait la dernière année. J'ai préparé le jury central où il n'y avait pas de néerlandais à présenter car c'est le néerlandais qui me donnait le plus de fil à retordre. En même temps j'ai préparé l'examen d'entrée en polytech et on le présentait une fois au mois de juillet alors que le jury s'étageait sur trois mois, j'ai préféré présenter l'examen d'entrée en polytech pour avoir des vacances. Et je l'ai réussi.

Je commençais pour ma part à trouver que mon interview prenait une curieuse tournure. Où était la petite bûcheuse que j'avais imaginée? Où était cette fille qui avait juré de défier tous les tabous pour devenir ingénieure? Ramenons la au problème des femmes.

Chronique: Donc tu te retrouves en polytech. On est en 1972. Tu ne te dis à aucun moment qu'il y a très peu de filles qui entreprennent ces études?

Caroll: Jamais, je n'en savais rien. En fait c'était un défi que je relevais par rapport à mon père qui avait affirmé que je ne réussirais jamais.

Chronique: Combien y a-t-il de filles dans ton année?

Caroll: Quand je rentre, on est deux.

Chronique: Et combien de garçons?

Caroll: 150, le rêve!

Chronique: Les relations avec les garçons sont bonnes?

Caroll: Oui, avec les étudiants, pas de problèmes, surtout avec les étudiants des années supérieures. Par contre, il n'en est pas de même avec les professeurs.

Chronique: Concrètement que se passait-il?

Caroll: Il est difficile de donner des détails. C'est une ambiance, de petites réflexions, des regards. Des questions aussi «qu'est-ce qui vous a fait choisir polytechnique?» alors qu'ils ne posaient pas cette question aux garçons. «Vous êtes bien sûre que c'est cela que vous voulez». Puis il y avait la réputation de certains professeurs d'être des buseurs et des buseurs de femmes. Ils ne pouvaient pas imaginer que dans la profession une femme puisse trouver sa place et donc ils les saquaient. Il s'agissait surtout du professeur d'électricité et là encore j'ai choisi la solution de facilité qui était adoptée par 60% des filles pour l'éviter, je choisis d'aller en constructions civiles. Il existait pourtant des options plus féminines telles que la chimie, le physique ou l'informatique mais les constructions civiles étaient le seul endroit où il ne sévissait pas. Mais en constructions civiles, les gens nous disaient «mais est-ce que vous vous rendez compte que vous ne pourrez jamais travailler sur un chantier! Des femmes sur un chantier cela n'existe pas. Sur un chantier il n'y a que des hommes. Et puis il y a les étrangers, des Nord-africains, des Musulmans, ce ne sont pas des gens qui obéissent à une femme. Ce n'est pas possible! De plus, c'est un métier dur, dans la boue, la pluie. Ce n'est pas un métier de femmes». En réalité, il n'y a pas que les chantiers, les bureaux d'études, cela existe aussi.

Chronique: Tu sors en 1978.

Caroll: Oui et je suis très contente d'en finir. Je commençais à en avoir plein le dos. Je me suis très bien amusée pendant 5 ans. J'ai fait la foire, la fête, je me suis amusée comme pas une, mais la 6e année (car j'ai doublé l'année où mon père est mort), j'en avais assez et comme je trouvais que j'avais fourni un très bel effort et que j'étais très fière d'avoir terminé polytech, j'ai décidé de m'accorder un an de vacances.

Aïe, Aïe, cette interview ne va décidément pas dans la direction prévue. La jeune ingénieure fraîchement diplômée ne se lance pas du tout à l'assaut du bastion masculin qui la repousse avec dédain. Je dis bravement.

Chronique: Très bonne idée.

Caroll: Oui mais ce n'était pas très constructif parce que dans mon idée, les vacances c'était ne rien faire. Cela, ne m'a pas amené grand chose si ce n'est de reculer l'échéance du moment où je serais amenée à devoir prendre une décision, le moment de faire le pas, les démarches pour trouver du travail.

Chronique: Tu aurais pu subsister sans travailler?

Caroll: Oui je disposais d'une petite rente.

Chronique: Donc tout t'était ouvert y compris de rester seule et de ne pas travailler? Pourquoi choisis-tu quand même de trouver un boulot!

Caroll: Parce qu'il y a des messages parentaux qui disent que lorsqu'on a un diplôme, il faut travailler. Je n'ai pas de mari, je n'ai pas d'enfant, je ne peux pas passer ma vie à ne rien faire. Et puis la rente est un peu juste. Trouver du travail me semblait irréalisable. J'avais comme un énorme écran devant moi. Il me fallait trouver du travail et le cœur n'y était pas. J'y ai repensé énormément et en réfléchissant beaucoup plus tard, je me suis rendu compte que toute ma vie je n'avais jamais eu le choix, que mon père m'avait toujours tout imposé.

On ne discutait pas. C'était comme cela et pas autrement. Il avait été contre le fait que je fasse polytech mais il n'aurait pas été question que je fasse autre chose que l'unif et encore pas n'importe quoi à l'unif.

«On ne fait pas biologie, qu'est-ce qu'on est quand on sort de biologie? On n'est rien! Il faut être médecin, avocat, dentiste.

Mais il a été très content que je réusisse ma première polytech en première session alors finalement ingénieure, cela lui plaisait bien et des amis exprimaient leur admiration et finalement il trouvait cela fort drôle. Puis il est mort et je n'ai plus eu quelqu'un pour me dire quoi faire, j'ai vraiment été livrée à moi-même et c'est comme cela que je m'explique ce manque d'énergie, ce manque d'envie et ce manque d'imagination.

Chronique: N'empêche qu'après un an, même si tu le trouvais insurmontable, tu t'es mise en quête d'un boulot.

Caroll: Alors j'ai commencé à chercher. Je regardais les annonces dans «Le Soir». J'avais vraiment l'impression que je n'en sortirais pas seule, qu'il me fallait quelqu'un pour m'aider. J'ai pourtant passé quelques interviews dont je ne me souviens pas et je suppose que ce n'est pas par hasard. Ce qui revenait chaque fois c'est que j'avais trois handicaps. Je crois que c'était d'abord le manque d'expérience, puis j'étais une femme et enfin je ne parlais pas le néerlandais. En fait je n'étais pas très motivée. Je n'avais pas vraiment envie de devenir ingénieur. Leur mentalité ne me plaisait pas. Je m'en étais rendu compte dans ma 6e année d'unif. Ces futurs ingénieurs n'étaient pas des gens très cultivés. Ils ne s'intéressaient qu'à la technique où à des problèmes très mathématiques. Les pays en dehors de la Belgique, ils ne connaissaient pas, ni le cinéma, ni la lecture. Je n'ai jamais connu un milieu pareil et la pensée de travailler avec des gens comme cela ne m'enchantait guère. Ils ont

dû le sentir que je n'avais pas vraiment envie.

Décidément cela va de mal en pis. Voilà qu'elle n'a plus envie du tout d'être ingénieure. C'est vrai que les ingénieurs ne sont généralement pas les gens les plus intéressants de la terre mais de là à me jouer un tour pareil! Revenons à la charge.

Chronique: Tu t'étais tout de même rendu compte que le fait d'être une femme créait un problème?

Caroll: Quand on me proposait un travail chez Beatson, c'était sur un chantier et un chantier, après ce qu'on m'avait dit comme horreurs, il n'était plus question que je mette le pied dessus.

Chronique: Pourquoi trouves-tu normal pour un homme d'aller dans la boue?

Caroll: D'abord, j'ai horreur de salir mes chaussures.

Chronique: Tu peux mettre des bottes.

Caroll: Oui bien sûr. Mais c'était principalement le problème de l'autorité sur les hommes qui m'effrayait. Je ne me sentais pas de taille à l'affronter. Et puis le fait d'avoir entrepris mes études en dilettante, je me suis dis que je ne devais pas être bonne. Puis le frère de ma copine est venu me chercher pour s'associer avec moi. Il savait que j'avais un peu d'argent. C'est tout ce que j'attendais, moi, qu'on vienne me chercher. Une association tout-à-fait foireuse qui s'est très mal terminée. On a travaillé plus ou moins 2½ ans ensemble. On faisait de l'importation. Degré de responsabilité zéro. J'avais tout juste le droit de me taire et de cracher. Lui était un vrai macho.

À propos, maintenant à Liège, j'ai été choisie pour mon diplôme.

Chronique: Tu es quoi?

Caroll: Maintenant je suis acheteuse en vêtements.

Chronique: Qu'est-ce que ça a à voir avec ton diplôme?

Caroll: Rien. Mais il se sont mis dans la tête que si moi, ingénieure, je postule pour être acheteuse textile, c'est que je veux vraiment être acheteuse textile. J'étais en compétition avec une acheteuse professionnelle, de Sarma, de Prénatal et nous avons subi toutes deux, trois interviews. Plus tard j'ai appris pourquoi ils m'avaient choisie, moi. Ce n'était pas du tout à cause de mes compétences d'acheteuse, puisqu'elles étaient nulles mais le côté scientifique de mon raisonnement leur plaisait et c'est vrai que les acheteurs sont des gens imaginatifs mais pas du tout rigoureux. Finalement ce n'est pas très compliqué. Il faut savoir analyser les résultats et voir un peu plus loin.

Chronique: Et ainsi tu es à Liège.

Caroll: Oui, comme cela, je n'ai plus le problème de flamand, c'est important. Au départ, je n'ai pas tellement cru que j'allais accepter ce boulot. Pour moi, c'était l'angoisse complète de partir à Liège, 200 km par jour. En fait, je n'en

voulais pas. J'avais subi les interviews parce que mon beau-père me disait qu'ainsi j'apprenais à répondre aux questions et ne pas apparaître complètement idiote.

Je me suis dis: moi, à Liège, jamais et quand ils m'ont dit que c'était moi qui avait été choisie, je suis presque tombée dans les pommes et je me suis dit: «les pauvres». Alors, j'ai dit que c'était très bien mais que je désirais d'abord mettre certaines choses au point avec le patron. J'ai donc été chez lui et je lui ai dit: si je travaille pour vous, il me faut une voiture. Je m'étais dit: s'ils ne me paient pas une voiture, ils ne m'auront jamais! Ils ont payé la voiture.

Et aujourd'hui je suis très contente. ça c'est un boulot de femme. C'est un boulot où on travaille tout le temps, intéressant, passionnant à la limite. La grande distribution est un secteur super-dynamique et là dedans, je me sens bien.

Chronique: Pourquoi l'appelles-tu un travail de femme?

Caroll: C'est tout-à-fait compatible avec une vie de famille, avec des enfants. Absolument!

Chronique: Tu te vois revenir à 7 heures du soir?

Caroll: Non, il faut habiter Liège. Moi, je me sens bien dans mon boulot, je me donne à fond, pas de problème. Je ne parle pas pour moi.

Chronique: Imaginons que tu ailles habiter Liège. Au fond quel est ton horaire?

Caroll: De 8 h 30 à 18 h 30.

Chronique: Tu parles de compatibilité avec la vie de famille!

Caroll: Je travaille autant parce que je le veux. Cela fait partie de mon boulot. Il n'y a pas encore un an que je travaille et c'est une entreprise en pleine expansion.

Tu veux que je te dise, moi ce qui me préoccupe plus que le problème «ingénieure, pas ingénieure» c'est qu'autour de moi, et je ne crois pas que c'est par hasard, je connais beaucoup de femmes qui ont pas mal de points communs, elles ont la trentaine, elles sont universitaires et célibataires, elles sont autosuffisantes au point de vue matériel et elles sont seules. C'est ça le gros problème. Alors tout le reste!

Décidément, rien ne me sera épargné dans cette interview.

Chronique: Et pourquoi sont-elles seules?

Caroll: Pourquoi, dans mon esprit, elles sont célibataires? Les hommes qui auraient peut-être pu nous épouser n'ont pas accepté cet état des choses, cette situation sexuelle et matérielle. Nos mères ne travaillaient pas, ne faisaient pas d'études, se mariaient jeunes et faisaient des enfants. C'était plus ou moins comme cela, je suppose. Moi je suis entrée à l'université et j'ai terminé les études. On sortait de là à 23 ans si on n'avait jamais raté.

Chronique: Tu ne crois pas que le

E.N. Laval
Leçon de gymnastique
(Musée national de l'éducation)

problème pourrait venir des hommes, qu'on n'a pas envie des hommes tels qu'ils sont?

Caroll: Je n'ai pas l'impression de refuser les hommes en bloc. J'ai franchement l'impression de faire peur aux hommes. Parce que je suis autoritaire, parce que je sais ce que je veux, que je prends des décisions et que je mène ma vie comme je veux avec ou sans homme. Je ne me vois pas m'enterrer avec un homme dans ma vie. Je vais faire tout sans homme, et je m'en fous complètement.

Chronique: En disant cela, tu as tout dit!

Caroll: Car ils se demandent où est leur place chez moi. Ils me l'ont déjà dit: et où est-ce que tu vas me mettre dans tout cela puisque tu es occupée, dois-je alors attendre chez moi près du téléphone? À présent, j'ai l'habitude. Je fais les trous dans les murs, je cloue, je répare. J'ai fait des études techniques après tout. Il faut apprendre à vivre sans eux.

Chronique: Tu ne sembles pourtant pas t'être posé beaucoup de questions?

Caroll: J'ai commencé à me poser des questions beaucoup plus tard. Pendant mes études, c'était plutôt au ras des pâquerettes. En effet, cela ne me révolte pas. Je regarde cela avec philosophie et tout compte fait, je ne suis pas mécontente du poste que j'occupe maintenant. Ce n'est pas grave du tout. Et je suis très contente d'avoir fait des études.

Puis Caroll m'a posé une question à son tour: tu crois que mon cas est intéressant? Chère Caroll, tous les itinéraires de femmes sont intéressants. Le tien est tellement révélateur des multiples contradictions qui rendent si difficile leur insertion dans la vie professionnelle. Toi, on t'a poussée vers des études universitaires mais en même temps on a négligé de t'enseigner l'importance de subvenir à ses propres besoins, et d'assurer une carrière professionnelle. Des contradictions aussi dans la vie affective et le problème pour une femme de concilier Jules et autonomie.

NOTE

Nous remercions vivement l'Université des femmes et sa présidente, Nadine Plateau, de nous avoir aimablement autorisés à reproduire les textes parus dans «Chronique» Bruxelles, n° 12, décembre-janvier 1984-1985.

Ces deux entrevues font partie d'une recherche menée, en 1985, auprès de quelque trois cents femmes ayant effectué des études de sciences «exactes», leur choix de carrière, leurs vies familiales et professionnelles. L'Université des femmes espère publier, avant l'été 1986, les résultats de l'enquête.

INNOVATIONS

PERFECTIONNEMENT DES INTERVENANTES OU INTERVENANTS AUPRÈS DES FEMMES (PIAF). SA GENÈSE

par Claudie Solar

Le programme PIAF est un microprogramme[1] de perfectionnement pour les intervenantes ou intervenants auprès des femmes. Approuvé par les instances de l'Université de Montréal, en janvier 1984, il a été implanté par la Faculté de l'éducation permanente (FEP) au printemps de la même année. Pourquoi créer un tel programme? Sur quelle analyse sociale se fonde-t-il? Comment a-t-il vu le jour? Quelle formation offre-t-il? Qui sont les étudiantes et étudiants? Voici les questions auxquelles nous répondrons dans cet article.

L'idée de mettre sur pied un programme s'adressant aux personnes qui interviennent auprès des femmes a été lancée en 1980-1981. Une table de concertation des femmes réunissait alors à la FEP les membres féminins de la faculté s'intéressant au champ d'études relatif aux femmes et à la situation des femmes en général. Certaines d'entre elles étaient en contact avec divers milieux dont celui de la santé, des services sociaux et des groupes de femmes. Un des éléments qui ressortait lors des échanges sur des activités créditées dans le champ des études relatives aux femmes pour la FEP, était un besoin de perfectionnement pour les intervenantes auprès des femmes. L'idée fut donc lancée et un groupe de trois personnes se mit à travailler.

Alors que Judith Dufour, Claudie Solar et Rita Therrien entreprenaient l'analyse de la problématique relative à l'intervention auprès des femmes, la table de concertation des femmes profita de la restructuration de la faculté pour faire approuver la création d'un comité de la condition féminine, directement rattaché au doyen, et ayant entre autres mandats celui de veiller au développement d'activités dans le champ des études relatives aux femmes. Quant au dossier de la mise sur pied d'activités créditées s'adressant aux intervenantes, il fut pris en charge par

Claudie Solar, responsable du programme PIAF, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal.
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 169-175.

le comité en 1981-1982. À ce moment-là la problématique était définie et une ébauche de programme était en voie d'articulation.

La problématique s'articule autour d'une analyse féministe de la situation des intervenantes, notamment, en ce qui a trait à leur formation ainsi que d'une analyse féministe de la situation des femmes en général.

L'analyse féministe de la situation sociale des femmes révèle que les femmes, bien que constituant un groupe légèrement majoritaire, ont été traitées et sont encore considérées comme une minorité et que, dans l'ensemble des rapports sociaux, elles occupent une position de dominées. Elles participent rarement à l'élaboration des politiques des sociétés dans lesquelles elles vivent; sujettes à la discrimination, elles sont définies par d'autres et, le plus souvent, elles intériorisent cette domination.

Au Québec, même si des batailles juridiques ont été couronnées de succès (telles l'obtention du droit de vote, la fin de l'incapacité juridique de la femme mariée, la reconnaissance de l'égalité des époux en ce qui concerne la famille...), l'égalité des sexes n'est pas encore fait accompli. Il reste de nombreuses luttes à mener: accessibilité au travail, élimination des conditions de travail discriminatoires, partage des tâches domestiques, accessibilité aux études, désexualisation de la fiscalité, obtention d'une retraite décente pour les femmes, élimination de la violence à l'égard des femmes... De plus, la marginalisation des femmes, depuis plusieurs siècles, a permis l'émergence de pratiques sociales qui tendent à les maintenir dans leur condition de dominées. Diverses institutions telles que la famille, les services sociaux, l'école, le monde du travail, la médecine, assument une fonction de reproduction sociale. De telles pratiques sociales ont eu et ont encore de profondes répercussions psychologiques chez les femmes qui ont fini par intérioriser les qualités exigées du dominé: soumission, dépendance, non confiance en soi, dévalorisation.

Au Québec, le rôle de l'université dans cette fonction de reproduction sociale est loin d'être négligeable. Dans cette institution éducative sont formés les enseignantes et enseignants, les médecins, les avocates et avocats, les psychologues, les travailleuses et travailleurs sociaux, les infirmières et infirmiers, les économistes... Les savoirs transmis dans ces différents champs d'études et de pratiques sociales ont en commun d'avoir omis la spécificité des femmes. Il faut entendre par là que le savoir classique sur les femmes dans ces disciplines a été développé dans le cadre d'une vision de l'homme sur la femme, cadre dans lequel l'homme est la norme, le standard. Ce savoir s'est aussi développé dans le cadre d'une idéologie reposant sur la notion d'une «nature féminine». L'université, sans pour autant être la seule institution à le faire, produit, dans le cadre de ses programmes, de nombreux «agents et agentes de normalisation» des femmes puisque leur pratique est fondée sur une vision traditionnelle

des femmes et sur des postulats implicites quant à leurs rôles, leurs attitudes, leurs valeurs. Leur formation ne leur a pas fourni les instruments nécessaires à une réflexion éclairée sur cette dimension de leur pratique qu'est l'invention auprès des femmes.

Pourtant cette réflexion est portée par le mouvement des femmes en général, par des praticiennes et par des intellectuelles en particulier. Le féminisme a, en effet, permis l'émergence de nouveaux savoirs et la remise en cause des savoirs existants. Il n'est guère de disciplines dans le champ des sciences humaines, pris dans un sens large, qui ne soient touchées par l'analyse féministe[2]. Cette analyse propose une autre vision de la réalité en y incluant la présence des femmes en tant que personnes à part entière, avec leur propre façon d'être et de contribuer à la vie générale de la société.

Cette émergence de nouveaux savoirs ainsi que la remise en question des savoirs existants n'ont malheureusement que peu pénétré le savoir universitaire et ne sont que rarement intégrées à la formation. À l'Université de Montréal, au niveau des études du premier cycle, on ne compte encore aujourd'hui qu'une dizaine de cours portant sur la situation des femmes. Ils se retrouvent dans les champs de la sociologie, des sciences politiques, de l'anthropologie, des relations industrielles, du service social, de la criminologie... Mais aucun en droit, en éducation, en santé, en économie... domaines qui constituent pourtant des champs de revendication majeure du mouvement des femmes. La situation à la Faculté de l'éducation permanente, avant la création de PIAF, était identique pour ce qui a trait à des activités éducatives reliées à la condition des femmes; quelques rares cours pouvaient se dénombrer sur les doigts d'une seule main. La mise en place de cours relatifs à la situation des femmes dépendait de la bonne volonté des responsables de programmes ou de celles des professeures(s) en charge des cours qui l'intégraient dans les programmes. La majorité des activités de la FEP, reliées à cette problématique, se retrouvait en fait dans le secteur de l'enseignement culturel, qui offre encore à chaque session plusieurs activités non créditées dans ce champ, et dans le secteur des services aux collectivités où des projets se réalisent en interaction avec des groupes de femmes.

Au niveau du deuxième et du troisième cycles, il existe à l'Université de Montréal encore moins d'activités créditées dans le champ des études relatives aux femmes. Elles se retrouvent en éducation des adultes, en service social... Toutefois, il ne faut pas limiter l'existence de ce champ d'études à l'université à sa présence explicite dans le libellé des cours. Plusieurs professeures et groupes de professeures et de chercheuses proposent aux étudiantes des activités de séminaire spécifiquement centrées sur la problématique de la condition féminine ou encadrent des projets de recherche qui s'y rattachent. Mentionnons, entre autres, le groupe sur

l'intervention féministe du service social et le groupe «Femme, travail, entreprise» des Hautes études commerciales. Par ailleurs la recherche de Renée Colette-Carrière, publiée en 1984[3], révèle une production assez importante de travaux, recherches, mémoires et thèses sur la situation des femmes.

Donc, de façon générale, la formation universitaire des «agents et agentes de normalisation» des femmes, qui s'effectue essentiellement au niveau du premier cycle, n'a pas intégré la remise en cause épistémologique des théories classiques et des fondements des disciplines que propose l'analyse féministe de ces champs d'études. Ces personnes, une fois rendues sur le terrain de la pratique, utilisent les outils qu'elles ont reçus pendant leur formation et deviennent ainsi des agents et agentes de reproduction social. Nombre de ces personnes, cependant, après un certain temps de pratique, sur le terrain, remettent en question leurs connaissances et leurs modes d'intervention. Soucieuses de modifier leurs pratiques d'intervention auprès des femmes, elles entrent dans un processus d'autoformation où elles tentent d'une part d'acquérir des connaissances sur la situation des femmes et d'autre part de trouver des outils d'intervention plus pertinents compte tenu de l'analyse qu'elles posent. Les moyens dont elles disposent pour appuyer leur démarche éducative sont les livres, les films, les conférences, les colloques, les collectifs et les groupes de travail et l'évaluation par les pairs. PIAF a été pensé pour constituer un autre moyen de perfectionnement pour les intervenantes ou intervenants auprès des femmes.

L'élaboration de PIAF s'est donc effectuée autour de cette analyse de la situation des femmes et sur celle de la formation des intervenantes et intervenants. Ceci permettait de délimiter deux champs d'études que devait couvrir le programme: celui relatif à la situation des femmes et celui de l'intervention. Le groupe de travail a donc articulé un programme autour de ces deux grands axes. Des consultations menées auprès de personnes ressources de l'université, du Conseil du statut de la femme et auprès de personnes ressources du milieu, confirmaient la justesse de l'analyse et la pertinence d'un tel programme de perfectionnement.

Il fallut cependant tenir compte de la conjoncture de la FEP que de l'université. L'université venait d'entrer dans un contexte de restriction budgétaire qui avait enclenché un processus de rationalisation des ressources et des activités. Au niveau des cours, on tentait de réduire au maximum les dédoublements et la tendance était plus à la suppression de cours qu'à la création de nouveaux cours. À la FEP, on privilégiait la mise sur pied de programmes de courte durée, les microprogrammes, plutôt que des certificats (30 crédits)[4]. C'est dans ce contexte que fut présenté un projet de microprogramme de perfectionnement des intervenantes et intervenants auprès des femmes à l'automne 1983 au Conseil de la faculté de l'éducation permanente. Le projet adopté fut envoyé à la sous-com-

mission du premier-cycle qui l'approuva à son tour en modifiant un des cours obligatoires proposés. C'est cette version qui est actuellement en opération.

PIAF, tel qu'il existe présentement, s'adresse aux personnes qui ont une pratique d'intervention d'au moins un an auprès des femmes. Il leur permet de systématiser leurs connaissances sur la situation des femmes, de s'approprier des grilles d'analyse féministe, de confronter théorie et pratique et de voir ou revoir les discours de certaines disciplines par rapport à la condition féminine.

L'objectif de systématisation des connaissances sur la situation des femmes se retrouve dans trois des cours obligatoires. Le cours d'anthropologie relativise la situation des femmes au Québec en les comparant à celle d'autres femmes dans d'autres sociétés, actuellement ou par le passé. Des thèmes, tels l'origine de l'oppression des femmes, le rapport nature/culture, le rapport à la production, le rapport au pouvoir... y sont présentés. Le cours sur la femme dans la société québécoise offre un panorama sur la situation des femmes au Québec. Tous les secteurs de la vie des femmes peuvent y être vus: l'éducation, le travail, la religion, la santé, la politique, les mouvements de femmes... Dans ce cours, l'histoire sert à voir l'évolution de la situation depuis le tournant du siècle, à saisir l'impact des mouvements de femmes et du féminisme sur cette évolution. Enfin, le cours sur les relations hommes-femmes examine la situation des femmes en tant qu'individus. Il couvre les aspects psychologiques et culturels. Les notions d'autonomie et de dépendance y sont approfondies.

L'objectif d'appropriation des grilles d'analyse féministe est également présent à l'intérieur de ces cours. Selon le secteur de la vie des femmes étudié, les différentes analyses féministes y ayant trait sont exposées, discutées, critiquées. Quant à la confrontation théorie/pratique, elle se fait par le biais des échanges, et des discussions dirigées pendant les activités. Elle se concrétise dans des travaux en atelier ou en sous-groupe. Elle fait souvent l'objet des travaux des étudiantes.

Le dernier cours obligatoire du programme consiste en un atelier de synthèse. L'objectif visé est de permettre une intégration des connaissances acquises dans les autres cours. Pour ce faire, le thème de l'intervention y est travaillé, ce qui permet aux praticiennes de poser un regard critique sur leurs pratiques d'intervention en tenant compte du type d'intervention, de leurs objectifs, des moyens utilisés, de la situation des femmes avec lesquelles elles interagissent et du contexte dans lequel elle se déroule. Ce cours favorise donc une intégration de la théorie dans la pratique d'intervention.

Il reste alors à l'étudiante(t) à compléter le programme par un cours à option pris dans une banque de dix cours. Cette banque propose presque tous les cours de l'université relatifs à la situation des femmes. Ce sont des

cours de type disciplinaire (sociologie, psychologie, sciences politiques, service social...). Le cours choisi permet à l'intervenante(t) de voir ou de revoir les discours de certaines disciplines par rapport à la condition féminine.

L'étudiante(t), une fois ces cinq cours suivis, a complété le programme PIAF. Elle (il) reçoit une attestation de fin d'études pour ce microprogramme et si elle (il) désire poursuivre ses études, le certificat d'études individualisées lui offre un cadre qui intègre le microprogramme et qu'elle (il) complète par cinq autres cours selon son projet personnel de formation. Cette formule semble intéressante car déjà près du quart des étudiantes admises dans PIAF sont également inscrites dans ce certificat.

En un an, près de cinquante personnes ont demandé à être admises au microprogramme PIAF. Ce sont actuellement surtout des intervenantes impliquées d'une façon ou d'une autre dans le mouvement des femmes: associations, groupes, centres de femmes, centre de santé... Mais de plus en plus d'intervenantes du secteur de la santé travaillant dans des hôpitaux, des départements de santé communautaire ou des Centres locaux de services communautaires, d'autres du secteur du travail social demandent également à être admises. On y retrouve aussi des intervenantes du milieu de l'éducation ainsi que des travailleuses dans des métiers dits féminins, actives dans leur milieu par le biais de leur syndicat.

L'avenir de PIAF est prometteur dans la mesure où il pourra se développer et répondre de façon encore plus adéquate aux besoins des intervenantes. Pour cela, il s'avère nécessaire de développer de nouveaux cours sur des dimensions encore non couvertes par le programme actuel. Mentionnons, à titre d'illustration, la dimension du droit, celle de la santé, de l'éducation et du travail. D'autres activités pourraient resserrer encore davantage les fondements et les méthodes de l'intervention. Enfin, le féminisme pourrait être présenté dans le cadre d'une activité spécifique.

Cet avenir cependant ne pourra se concrétiser que dans la mesure où l'Université de Montréal endossera le développement de ce nouveau champ d'études et facilitera le développement d'un programme qui se trouve à être le premier à l'Université de Montréal regroupant les activités de l'université dans le champ des études relatives aux femmes. PIAF est également le premier programme en son genre au Québec car il s'adresse à une clientèle spécifique qui, déjà, de par sa pratique, remet en cause les modes de fonctionnement appris dans leur formation antérieure.

En effet, les programmes ou ensembles de cours existants dans les autres universités du Québec proposent des activités visant essentiellement une connaissance et une compréhension de la situation des femmes. PIAF aussi, mais ces connaissances et cette compréhension sont de plus greffées sur une réflexion et une articulation sur la pratique des intervenantes. En ceci, PIAF n'est pas seulement un programme de

formation générale. Il est aussi un programme de perfectionnement axé sur l'analyse critique de l'intervention.

C'est d'ailleurs le choix qui avait été fait par les conceptrices du programme, c'est-à-dire:

— un programme rejoignant le type de clientèle que dessert habituellement la FEP: majoritairement des femmes sur le marché du travail, donc possédant déjà une expérience;

— un programme inscrit dans une perspective d'éducation permanente permettant aux personnes intéressées de poursuivre un cheminement éducatif interrelié à leur champ de pratique sociale;

— un programme permettant d'effectuer un retour sur la formation reçue antérieurement;

— un programme qui part de l'action et retourne vers l'action, ce qui permet de rompre une partie du cycle de reproduction sociale;

— un programme, enfin, différent de ceux offerts dans les autres universités de façon à ne pas dédoubler les programmes.

NOTES

[1] Un microprogramme est un programme court de formation de niveau 1er cycle.

[2] Lire à ce sujet Dale Spender, *Men's Studies Modified. The Impact of Feminism on the Academic Disciplines*, Oxford: Pergamon Press, 1981.

[3] Renée Colette-Carrière, *Les études de la femme à l'Université de Montréal*, Texte polycopié. Université de Montréal, septembre 83. 177 p.

[4] Un certificat compte 30 crédits et est équivalent à une année d'études à temps plein.

L'UNIVERSITÉ ET LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES: HISTOIRE D'UN STAGE

par Nicole Meyer

Parmi les formations dispensées par l'Université Paris VIII — Vincennes dans le cadre de la formation permanente, il en est une qui s'adresse à un public spécifique: celui des femmes[1]. Conçue à l'origine comme un stage de réinsertion professionnelle, cette formation a, au fil des temps et face à la mutation technologique que connaît actuellement notre société, évolué pour s'adapter aux nouvelles exigences du marché de l'emploi. Nous allons, dans les lignes qui suivent, retracer brièvement la genèse de cette formation et voir son devenir dans les années qui viennent.

I. UN STAGE DESTINÉ AUX FEMMES QUI DÉSIRENT SE RÉINSÉRER DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Les secteurs «formation permanente» des universités françaises inscrivent une partie de leurs actions de formation dans le cadre de «programmes nationaux» décidés par l'État[2]. En 1976, «année de la femme», les formations qui visent à la réinsertion des femmes dans le monde du travail sont prioritaires, c'est-à-dire qu'elles reçoivent un financement de l'État. L'Université Paris VIII — Vincennes décide de s'associer à cette action, à titre expérimental, et propose un stage de «sensibilisation» pour permettre à des femmes ayant cessé de travailler à la naissance de leur(s) enfant(s) ou à leur mariage, de reprendre une activité professionnelle après une interruption plus ou moins longue. Ce stage de courte durée (quatre semaines) était animé par un sociologue et deux psychologues assistés d'un conseiller de l'ANPE[3] et d'un juriste. La méthode d'animation était centrée sur le groupe et l'accent mis sur les problèmes psychologiques familiaux de ces femmes «mutantes». Le public était composé de femmes dont l'âge se situait dans un éventail de 25 à 55 ans avec des niveaux de formation initiale très variable (du BEPC

Nicole Meyer, Formation permanente, Université Paris VIII Vincennes
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 176-179.

aux diplômes de l'enseignement supérieur). Trois sessions ont eu lieu entre janvier 1976 et janvier 1977 et à l'issue de celles-ci une enquête a été effectuée par les responsables pédagogiques de cette action. Cette enquête a été faite sur la base de deux questionnaires envoyés aux stagiaires (l'un en fin de stage, l'autre huit mois après la formation). Les résultats de cette enquête par questionnaire ont été complétés par l'analyse de contenu de bandes enregistrées lors des séances d'auto-évaluation. De cette enquête[4] il ressortait «que le stage avait permis aux participantes d'approfondir leurs motivations avec émergence d'une problématique de la «femme au foyer». À partir de cette problématique, se sont effectuées, lentement et à des rythmes différents, une prise de conscience et une sorte de déconditionnement, grâce au jeu de miroir et aux interactions des participantes entre elles. Puis, dans une phase ultérieure, le travail de groupe a tendu vers une recherche de solution et la construction d'un nouveau rôle, d'une nouvelle image. En particulier les quatre semaines de stage avaient également apporté des élements imprévisibles pour les stagiaires:

— le contact avec l'Université de Vincennes: la joie de constater que toutes sortes d'enseignements leur étaient offerts. La possibilité de se mêler sans complexe à une population étudiante variée où elles pouvaient se reconnaître;

— des moments «intergénérations» où la discrimination des vieux et des jeunes pouvait être oubliée;

— pour certaines femmes l'utilisation du stage comme tremplin, non seulement vers une nouvelle formation ou une fonction professionnelle, mais aussi vers un changement radical par rapport au projet initial de réinsertion.

Les éléments de cette enquête ont amené le service de la Formation permanente à réfléchir à une suite possible à donner à cette action; c'est ainsi qu'est née l'idée de mettre en place, dès la rentrée suivante, un stage «d'initiation aux techniques du secrétariat».

II. UN STAGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE: INITIATION AUX TECHNIQUES DU SECRÉTARIAT

Il nous avait semblé qu'un stage de ce type, qui se déroulerait sur une période de six mois, pourrait permettre à des femmes de trouver rapidement un emploi. Le Département d'anglais de l'université ayant une filière d'enseignement dans le secteur du commerce, nous avons fait appel à des enseignants de ce département pour bâtir un programme concernant les techniques du secrétariat (sténographie, dactylographie, correspondance mais aussi économie de l'entreprise, droit, langues et

quelques séances d'expression orale). La formation comprenait 600 heures d'enseignement au total. Était accueilli dans ce stage un public à peu près identique à celui que nous trouvions dans les précédents stages de réinsertion, à savoir des femmes ayant élevé un ou plusieurs enfants et désireuses de retrouver une activité salariée mais aussi des femmes qui ayant eu à subir un changement de statut social (veuves, divorcées) se trouvaient dans l'obligation de reprendre un emploi[5]. Pour ce qui concerne le niveau des stagiaires, il était aussi hétérogène que dans les stages précédents. Cette formation a été reproduite pendant trois années de suite, puis les nouvelles technologies commençant à faire leur apparition, le besoin s'est fait sentir de revoir entièrement le contenu de cette formation.

III. UN STAGE DE CONVERSION: SECRÉTARIAT ET BUREAUTIQUE

Au début nous avons seulement voulu inclure un enseignement d'informatique et de bureautique dans le programme, mais nous nous sommes vite aperçus qu'il ne suffisait pas de rajouter au stage initial quelques heures de formation en plus. En effet, les stagiaires ont manifesté un vif intérêt pour les enseignements nouveaux et nous avons ainsi, petit à petit, abandonné les matières traditionnelles (sténographie, correspondance, expression écrite ...). À partir de ces nouvelles données, nous avons, l'année suivante, conçu le stage comme un stage de conversion. Nous avons donc recherché un public de femmes ayant déjà une pratique professionnelle dans le domaine du secrétariat (secrétaires au chômage ou femmes ayant exercé des fonctions de secrétaires pendant plusieurs années avant de rester sans activité professionnelle). Nous faisions ainsi l'économie de l'enseignement de la sténographie, de la dactylographie, de l'initiation aux langues mais nous avons dû mettre en place un système de sélection (tests de langues française et anglaise, contrôle de la connaissance de la dactylographie et des capacités par rapport à la formation). Inutile de préciser que nous avons été dans l'obligation de renouveler entièrement le corps enseignant. Composé initialement de psychologues, de sociologues et de professeurs issus de l'université, il est maintenant constitué de nombreux professionnels (informaticiens, spécialistes du traitement de texte, juristes etc.).

Nous avons vu, au cours de «l'histoire de ce stage», comment le fait d'inclure plus d'enseignements techniques dans cette formation secrétariale a changé profondément nos modes de recrutement des stagiaires. Il ne suffisait plus, en effet, de recruter uniquement des personnes motivées pour la formation en question, mais il s'agissait aussi de détecter

les capacités de celles-ci par rapport à cette formation. Ce stage qui au départ, visait un public large, sans distinction de niveau ni d'âge, concerne maintenant des femmes qui ont au minimum un niveau correspondant à celui du baccalauréat. Cette population est plus conforme à celle que nous trouvons dans les autres formations de l'Université Paris VIII[6]; elle a ainsi perdu le côté atypique qu'elle avait au début.

Le métier de secrétaire est un de ceux qui a le plus évolué ces dernières années, compte tenu de l'introduction des nouvelles technologies. Une secrétaire ne peut plus ignorer le traitement de texte; par contre, l'emploi de la sténographie se fait de plus en plus rare. La technicité introduite dans ce métier ne va-t-elle pas entraîner, à plus ou moins long terme, un changement radical dans une profession jusqu'ici, il faut bien le dire, presque exclusivement composée d'un public féminin? Le côté «technique» risque d'attirer plus d'hommes et peut être de rebuter plus de femmes. Il est vrai que les métiers n'échappent pas à la règle de l'égalité des sexes.

Le slogan actuel du ministère de l'Éducation nationale n'est-il pas justement «Orientons-nous toute direction?».

NOTES

[1] Ce stage déroge aux principes de l'Université Paris VIII. En effet, en formation initiale, comme en formation continue, l'Université de Vincennes a pour règle d'ouvrir ses formations aux individus sans distinction d'âge ni de sexe. C'est ainsi qu'elle n'a jamais voulu proposer entre autres de formation «troisième âge» contrairement à beaucoup d'autres universités.

[2] Depuis la mise en place de la décentralisation, les universités travaillent dans le cadre de programmes financés par les Conseils régionaux.

[3] Agence nationale pour l'Emploi.

[4] C. article de Martine Poupon-Buffière et René Barbier in «*Pratiques de formation*» n° 1 juin 1977, publication de la Formation permanente de l'Université Paris VIII.

[5] Nous avons retrouvé dans ce stage 50% de la population de nos stages de réinsertion.

[6] En formation permanente nous offrons actuellement sept formations de longue durée (de 600 à 800 h) dont le niveau de recrutement se situe pour quatre d'entre elles à bac + 2 et pour les trois autres à bac + 4.

PROGRAMME EN CONDITIONS FÉMININE ET MASCULINE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

par Claudine Baudoux

L'Université du Québec à Chicoutimi se propose d'établir, en 1986, un programme de certificat en conditions féminine et masculine comportant 10 cours de 3 crédits, soit l'équivalent d'une année universitaire à temps plein de 30 crédits, soit l'équivalent d'une année universitaire à temps plein de 30 crédits; ce programme[1] rédigé par Jacques Bouchard, Claudine Baudoux, Suzie Harvey, Marc-André Morency et Marielle Tremblay et accepté par les instances compétentes, sera rattaché au module des sciences sociales.

L'intérêt de l'existence d'un tel programme à l'UQAC, qui est, au Québec, l'université à vocation générale présentant le pourcentage le plus faible (9%) de femmes dans son corps professionnel, est par le fait même, capital.

1. CLIENTÈLE VISÉE

Le *programme* s'adresse à:

— des gens qui, au travail, occupent des fonctions où ils peuvent, inconsciemment ou non, pratiquer une certaine discrimination sexiste (ex: bureau de personnel, animateurs et animatrices, etc.).

— des gens dont la responsabilité exige la solution des problèmes où entre, plus souvent qu'on ne le croit, la dimension des conditions féminine et masculine (ex. : travailleurs sociaux et travailleuses sociales, avocats et avocates, directeurs et directrices de service dans les entreprises d'une certaine taille, délégués syndicaux et déléguées syndicales, etc.).

— des enseignants et enseignantes, directeurs et directrices d'école, orienteurs et orienteuses, aides au service pédagogique, etc.

— des gens qui travaillent dans le domaine de l'information (au sens le plus large), tels que les auteurs et auteures de manuels scolaires, les agents et agentes d'information (dans toutes sortes d'organisation), les journalistes, etc.

— des hommes et des femmes qui veulent s'informer, réfléchir sur leur propre condition[2].

Son *intérêt* réside d'abord dans la fréquentation d'un do-

Claudine Baudoux, professeure, sciences de l'éducation, Université du Québec à Chicoutimi
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 180-184.

maine de réflexion et de recherche, dans la poursuite de l'ensemble des objectifs des études de premier cycle universitaire et dans la recherche d'une application professionnelle de ses connaissances et habiletés correspondantes.

2. PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

La *problématique de ce certificat* prend en compte le rôle générateur des mouvements sociaux (féministes) dans l'élaboration de nouvelles formes de pensée, en particulier dans le domaine des sciences humaines: par ses enjeux, le débat ethnologique sur les systèmes de parenté matri- et patrilinéaires en fait foi. En contestant l'androcentrisme, les recherches sur la condition féminine ont imposé de considérer celle-ci et la condition masculine comme les composantes d'un même phénomène. En d'autres termes, l'aliénation de l'une entraine l'aliénation de l'autre, et produit toute sorte de comportements stéréotypés. D'une part donc, la problématique du programme passe par la critique des pratiques sociales, représentations, rôles, comportements existants et la recherche de valeurs et d'attitudes nouvelles, D'autre part, il faut tracer la ligne de partage entre la nature, l'inné, et la culture, l'acquis. On empruntera à Yves Barel son concept de «reproduction» (au double sens de reproduction sociale et non sociale) qui tiendra lieu de principe intégrateur pour identifier le noyau commun au social et au biologique et de pierre de touche pour en distinguer les caractères spécifiques. Appliqué aux «systèmes vivants» que sont les sociétés humaines, le concept de reproduction permettra d'élaborer des hypothèses sur la nature du changement et de la relative permanence de celles-ci.

2.1 Objectifs du programme

Ce programme vise à fournir à l'étudiant(e) les connaissances, habiletés et prise de conscience lui permettant *d'assumer ses responsabilités* dans son milieu de travail, ainsi que dans son entourage immédiat, et ainsi contribuer au plus grand épanouissement de chacun(e) dans une société qui ne dresserait pas en obstacle ou handicap social (en sexisme) les différences sexuelles.

Cet objectif général se traduit en des:

— objectifs d'acquisition de connaissances permettant à l'étudiant(e):

- de s'approprier de l'information de type multidisciplinaire (psychologie, sexologie, politique, économique, culturel, etc.) sur l'état des connaissances et sur les rapports hommes/femmes.
- de s'initier à des grilles de lecture, à des instruments de type conceptuel, documentaire et méthodologique fournis par les sciences humaines.

— objectifs d'acquisition d'habiletés permettant à l'étudiant(e):

- de développer à la fois une souplesse intellectuelle et une rigueur scientifique dans l'utilisation des méthodes et techniques de sciences humaines.
- de développer sa capacité d'analyse des situations particulières ou générales.
- de développer sa capacité de synthèse facilitant la formulation de projets d'intervention et/ou les études interdisciplinaires.

Tableau — Les objectifs

RÉALITÉ SOCIALE ET ACTIVITÉ UNIVERSITAIRE

DIALECTIQUE

Réalité sociale:	⟷	Université (certificat)
Le monde des réalités vécues: (immédiat)	⟷	Construction de l'objet scientifique (médias, analyse)
Le champ des rapports hommes/femmes	⟷	Le champ de l'activité scientifique

Les comportements et les conditions de vie de l'ensemble de la population; v.g. les représentations, normes, valeurs, codes; le système juridique, l'histoire, les histoires locales, régionales, etc.	Les pratiques d'intervention et d'interprétation: - discours critiques - pratiques de revendication - groupes de pression - organisations gouvernementales - programmes - études prospectives - appareils divers (religieux, familiaux, éducatifs) - etc.	(matériaux de base) *Objectif général:* Expliquer l'immédiat, i.e. développer une vision plus objective des rapports sociaux, de la transformation des rapports et systèmes sociaux. *Sous-objectifs:* (programme) 1) étudier les approches théoriques (scientifiques) portant sur cette réalité sociale, avec un certain nombre d'instruments critiques, i.e. épistémologiques et méthodologiques; 2) étudier les méthodes et techniques permettant l'investigation de ce champ (accès à la documentation, sondage, analyse de contenu, etc.); 3) étudier les formes d'intervention permettant la modification des comportements, représentations, organisations.
Autoréflexion sur la base de la formation reçue	- autoréflexion sur la base du savoir diffusé	
(PRODUCTION SCIENTIFIQUE)		**(FORMATION ET PUBLICATIONS)**

- de mener une réflexion critique sur les pratiques et discours concernant les rapports hommes/femmes et les situer dans le contexte théorique qui les encadre.
- de développer des habiletés et d'acquérir des instruments pour l'intervention.

— objectifs de développement d'attitudes permettant à l'étudiant(e):

- de prendre conscience des préjugés et stéréotypes véhiculés dans la société.
- de s'assurer de l'émergence de comportements propices au développement et au maintien de relations équitables.

3. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme de certificat en conditions féminine et masculine favorise le cheminement personnel de l'étudiant(e) sans négliger toutefois une formation de base nécessaire à la compréhension de la nature des problèmes.

3.1 Structure du programme

- 5 cours obligatoires de *tronc commun:*

4PLU	: Problématique des conditions féminine et masculine (3 crédits)
4PLU280	: Techniques d'enquête sociale I (3 crédits)
4PLU	: Mouvements sociaux et organisations antisexistes (3 crédits)
4PLU	: Anthropologie historique des rapports hommes-femmes (3 crédits)
4SOC	: Nature et culture dans la condition féminine et masculine (3 crédits)

Un des deux volets suivants, au choix de l'étudiant(e):

Volet: analyse et intervention

2 cours obligatoires:

4SOC500 : Théories et méthodes d'intervention sociale I (3 crédits)

4PLU380 : Techniques d'enquête sociale II (3 crédits)

+ 3 cours optionnels dans le volet culturel

Volet culturel

5 cours parmi les suivants:

7LFR : Rapports hommes-femmes dans la littérature (3 crédits)

3EDU : Hommes, femmes et éducation (3 crédits)

4PLU480 : Atelier de recherche-action I (3 crédits)

4SOC : Biologie, féminité, masculinité (3 crédits)

7HAR : Les femmes, les hommes et les arts (3 crédits)

4SOC : Les religions et les rapports hommes-femmes (3 crédits)

JUR : Des personnes, de la famille, des successions (3 crédits)

---

4. CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis(e) au programme, il est nécessaire selon les règlements, de:

— détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

ou

— posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé(e) d'au moins vingt-deux ans.

NOTES

[1] UQAC. Certificat de premier cycle en conditions féminine et masculine, 1982, 96 pages.

[2] Les diplômés de CEGEP sont admissibles au programme.

DES MILIEUX DE TRAVAIL

Entrevue (Université de Montréal)

CARRIÈRES DE FEMMES
OU
FEMMES DE CARRIÈRE

Lycée de jeunes filles - Lyon 1892-1893

LA POSITION DES FEMMES DANS LA CARRIÈRE ET LA RECHERCHE UNIVERSITAIRES EN BELGIQUE

par Bernadette Bawin-Legros et Claudette Sarlet

La Belgique francophone compte trois universités complètes: l'Université d'État à Liège, l'Université libre de Bruxelles et l'Université catholique de Louvain. En outre, il existe en Wallonie deux centres universitaires, l'un, de l'État, à Mons, l'autre, catholique, à Namur. Ces deux centres n'ont organisé des études que dans une partie des disciplines et n'assurent en gros que le premier cycle des études proposées.

Nous comptions initialement rassembler des données chiffrées pour les trois universités de Liège, Louvain et Bruxelles, et, parce que nos moyens trop limités nous interdisaient d'aller interroger nos collègues de Louvain et de Bruxelles, borner notre enquête aux femmes de Liège. Nous nous sommes adressées aux administrations respectives des trois universités. Les deux établissements auxquels nous n'appartenons pas nous ont opposé des réticences et résistances qui revenaient dans chaque cas à une fin de non-recevoir. La chose doit être observée, car elle est identique à l'opposition que nous avons rencontrée souvent lorsque nous voulions mener en Belgique une enquête sur la répartition des postes entre les hommes et les femmes et sur la position des femmes dans des organismes tels que les partis politiques et les organisations syndicales.

Dans notre propre université, l'administration nous a fourni des données moins détaillées que celles que nous demandions. Là, point d'opposition, mais comme de la négligence...

I. STRUCTURES DE L'UNIVERSITÉ EN BELGIQUE ET SCHÉMA DE LA CARRIÈRE

L'enseignement universitaire est structuré en *facultés*: traditionnellement, les facultés de philosophie et lettres, droit, sciences, médecine, médecine vétérinaire et sciences appliquées. S'y ajoutent des *écoles* et des *instituts*, qui sont ordinairement des structures plus récentes qui organisent des enseignements relevant de deux facultés. Par exemple, à Liège:

Bernadette Bawin-Legros, chargée de cours, Claudette Sarlet, chef de travaux, Université de Liège
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 189-202.

l'École de criminologie (droit et médecine), l'École d'administration des affaires (enseignement nouveaux et droit), l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation (philosophie, lettres et médecine).

Les facultés sont elles-mêmes divisées en *sections* (certaines plus que d'autres). Par exemple, en philosophie et lettres, on aura les sections de philologie classique, philologie romane, philologie germanique, de philosophie, d'histoire, d'histoire de l'art et archéologie, d'histoire et littératures orientales, d'information et arts de diffusion. La faculté de droit se partage en trois secteurs: droit, économie, sociologie. La faculté des sciences en: chimie, physique, mathématiques, etc. Ces «sections» correspondent à des régions du savoir, et surtout aux diplômes délivrés au terme du cursus. L'organisation des études reste très rigide en Belgique, rigidité qui se retrouve au niveau des structures de gestion. Or, c'est par cette gestion relativement clivée que passe le recrutement du personnel.

Dernier préliminaire: les étapes d'une carrière universitaire. En voici le schéma.

Personnel scientifique

Assistant 3 x 2 ans	↓ thèse de doctorat	Premier assistant (= titularisation)	Chef de travaux

Personnel enseignant

Chargé de cours (1)	Professeur	Professeur ordinaire

La carrière comporte trois moments où la sélection des candidats s'exerce: à l'entrée au poste d'assistant, au passage à la titularisation, qui dépend de l'achèvement et du succès de la thèse de doctorat, et au passage du corps scientifique au corps enseignant. Le personnel scientifique est dépendant d'un «patron» chef de service, qui lui confie les tâches à accomplir: enseignement, recherche, aide au «patron» dans divers domaines. Les promotions de premier assistant à chef de travaux, et aux différents paliers dans le corps enseignant ne comportent pas d'épreuves spécifiques. Elles sont soumises aux instances de gestion et représentent avant tout des avantages économiques. Toutefois le chargé de cours ne dispose pas encore des mêmes pouvoirs qu'un professeur. C'est seulement à partir de ce rang que l'on a accès au droit de vote en Conseil de faculté: or la plupart des décisions - particulièrement toute proposition à une nomination - se prennent au niveau de cette instance pour être soumises ensuite au Conseil d'administration de l'Université.

Ce cadre mis en place, voyons comment s'opère le recrutement. Il est rarissime qu'un individu soit recruté directement au rang de premier assistant ou de chef de travaux, mais on recrute à l'extérieur des sujets hautement qualifiés pour des charges de cours. Cela se fait par appel

public, les postes étant officiellement déclarés vacants. Depuis une dizaine d'années, les postes d'assistant sont également déclarés vacants et font l'objet d'un appel public. Auparavant, la pratique établie était que le «patron» choisisse et sollicite qui il voulait parmi les jeunes licenciés ayant obtenu leur diplôme avec la mention «très bien». Actuellement, cette *pratique* perdure et le candidat qui répondrait à l'appel public sans avoir été préalablement *choisi* n'aurait aucune chance. Si la règle a changé, la pratique ne s'est pas modifiée.

II. LES FEMMES EN CHIFFRES À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Comme dans tous les lieux où se constituent et se distribuent le savoir mais aussi le pouvoir, l'Université de Liège présente une répartition selon le sexe très asymétrique. C'est-à-dire qu'il y a très peu de femmes aux rangs supérieurs de la carrière universitaire et que leur nombre augmente sensiblement quand on descend vers les postes de recherche plus instables voire même précaires (voir tableau 1).

Cette répartition selon le sexe varie également en fonction des disciplines. En effet, le nombre de femmes est d'autant plus faible que l'on passe des sciences dites «molles» (sciences humaines - lettres - droit) aux sciences dites «dures» (sciences exactes, ingénieur, médecine). Ainsi, on compte à la faculté de droit, 40 femmes chercheuses pour 51 hommes, tandis que chez les ingénieurs, le rapport est de 27 femmes chercheuses pour 244 hommes.

Voici, représenté en deux tableaux, le paysage humain du personnel enseignant et scientifique à l'Université de Liège.

Tableau 1

RÉPARTITION GÉNÉRALE DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DE RECHERCHE (ETAT) SELON LE SEXE[2]

Corps enseignant			Scientifique définitif			Scient. temporaire		
H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
342	18	360	300	88	388	182	91	273
95%	5%	100%	87,32%	22,68%	100%	66,66%	33,33%	100%

Les chiffres repris dans le tableau 1 couvrent uniquement le personnel engagé par l'Université de Liège dans le cadre rémunéré par l'État. L'Université engage également des chercheurs sous contrat. Leur situation est plus fluctuante et d'année en année leur nombre varie.

Le tableau 2 présente la répartition de l'ensemble du personnel y compris le personnel sous contrat pour l'année 1985, et selon les différentes facultés.

Tableau 2

RÉPARTITION DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE SELON LE SEXE ET LES FACULTÉS[3]

	H	F	Total
Médecine	443	194	637
Ingénieur	244	27	271
Sciences	269	95	364
Vétérinaires	49	18	67
Philosophie et Lettres	51	43	94
Psychologie et Sciences de l'Éducation	31	30	61
Droit	51	40	91
Total:	1 138	447	1 585

Parce qu'il tient compte des personnes sous statut précaire, le tableau 2 fait apparaître plus de femmes. Ceci rejoint notre remarque du début sur l'accroissement du nombre des femmes à mesure qu'on descend dans la hiérarchie universitaire.

III. NOTRE ENQUÊTE AUPRÈS DES FEMMES

Ne disposant pas des moyens qui nous auraient permis d'interroger les quelque 400 femmes qui sont engagées dans la carrière universitaire, nous avons porté notre enquête sur un échantillon non représentatif mais cependant signifiant de la population féminine à l'université. Nous avons établi un ensemble de questions (voir en annexe) qui ont été envoyées par écrit et/ou soumises oralement à 23 femmes de la faculté de philosophie et lettres et à 10 femmes choisies au hasard dans les facultés de droit, sciences, sciences appliquées et à l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation.

Si nous avons passablement focalisé notre enquête sur la faculté de philosophie et lettres, c'est parce qu'elle compte la plus grande proportion de femmes. Comme partout, c'est en lettres qu'on a vu à Liège les premières femmes entreprendre des études universitaires, et que quelques-unes d'entre elles ont commencé à faire carrière dès les années 30. Une sorte de tradition s'est ainsi créée. On assiste même à un phénomène notable: en philologie germanique, deux femmes ont été titulaires de l'ensemble des cours d'anglais et elles ont assuré après elles la carrière de trois autres femmes et d'un homme.

Nous analyserons donc séparément les résultats de l'enquête menée auprès des femmes de philosophie et lettres et celle qui a été faite sur un échantillon de dix personnes choisies dans les autres facultés.

A. La faculté de philosophie et lettres

Le questionnaire a été envoyé à toutes les femmes titulaires de postes «définitifs» et à quelques personnes qui débutent dans la carrière: assistantes et assistantes volontaires (bénévoles). Une lettre, signée de Cl. Sarlet, accompagnait le questionnaire. Elle mentionnait la destination de l'enquête (n° de *Perspectives* préparé par l'AUPELF) et la collaboration B. Bawin - Cl. Sarlet. Elle annonçait une prochaine demande d'interview.

Les conditions dans lesquelles cette interview a eu lieu ou non sont importantes à préciser. Dès la réception du questionnaire, certaines personnes nous l'ont renvoyé avec un mot d'encouragement, et rempli de façon si détaillée que l'entretien ne s'imposait plus. D'autres personnes ont réagi spontanément, au gré des rencontres de couloir, suscitant ainsi la prise immédiate d'un rendez-vous. D'autres se sont laissés solliciter, mais n'ont point présenté de réticence. Des questionnaires nous ont été renvoyés, remplis de la manière la plus laconique et dans l'anonymat jalousement préservé (pas de réponse aux questions qui auraient pu permettre une identification aisée). Enfin, le contact a été impossible à établir avec certaines personnes.

Ces variables sont très liées aux relations qui existaient préalablement entre l'enquêtrice (Cl. Sarlet) et les enquêtées. Phénomène banal, mais qui nous parut jouer de manière particulièrement forte. Les personnes avec lesquelles le contact n'a pas eu lieu étaient celles avec qui aucune relation antérieure n'existait: aucun retour spontané des enquêtées vers l'enquêtrice (sauf une réponse très anonyme) et découragement rapide de l'enquêtrice devant la difficulté à entrer en communication avec des collègues dont elle ne connaissait pas les horaires et qu'elle ne parvenait pas à atteindre sur le lieu du travail.

Au total 23 questionnaires ont été envoyés, 15 réponses ont été enregistrées. Voici la répartition par section:

Sections	Questionnaires envoyés	Réponses
Histoire	1	1
Classique	4	1
Romane	8	8
Germanique	9	5
Histoire de l'art et archéologie	1	0

Observons qu'il n'y a pas de femmes en philosophie (penser est une affaire d'hommes) ni dans la jeune section information et arts de diffusion

(journalisme, télévision, spectacle); une femme y détient juste un petit cours sur le théâtre. La section histoire et langues orientales ne compte pas de femmes non plus, mais ces études sont très peu développées à Liège.

Nous regrouperons les informations recueillies autour de deux thèmes: la trajectoire et être femme à l'université.

a) Quelle est la trajectoire des femmes?

De même que les hommes dans cette faculté, la plupart des femmes font une carrière plane: elles sont recrutées par un chef de service au rang d'assistant, puis la thèse de doctorat terminée, elles obtiennent une titularisation. Par définition, nous n'avons pas pris en compte les femmes qui, n'étant pas parvenues a obtenir cette titularisation, quelle qu'en soit la raison, ont quitté l'université. Or nous connaissons un cas exemplaire, d'une de nos anciennes collègues, dont la titularisation a été impossible au moment d'une forte compression des cadres, mais son concurrent masculin immédiat a été titularisé. Elle a dû opérer sa reconversion à l'étranger.

Voici comment se répartissent les 15 femmes titularisées dans la faculté: 2 professeurs ordinaires, 3 chargées de cours, 10 chefs de travaux, 1 première assistante. On constate très nettement que beaucoup de femmes plafonnent au sommet du corps scientifique, comme chefs de travaux, et ne franchissent pas la barre qui les sépare du corps enseignant. La chose est d'autant plus nette que la quasi totalité de ces chefs de travaux ont entre 40 et 50 ans, et que beaucoup de leurs contemporains masculins sont plus avancés dans la carrière.

À la question «attendez-vous une promotion?», les 15 réponses se répartissent comme suit:

— Absence de réponse: 2
— non: 5
— Un point d'interrogation: 2
— oui: 6

Parmi les 6 réponses positives, il y en a deux qui concernent un avancement du rang de chargé de cours à celui de professeur. Ainsi, la majorité des femmes n'attendent même pas une promotion.

Une des deux femmes parvenues au sommet de la carrière fait observer que la seule promotion encore possible pour elle serait une élection au poste de doyen de faculté ou de recteur de l'Université, chose qu'elle considère comme exclue parce que, dit-elle, une femme ne recueillerait pas la confiance de ses collègues pour exercer des responsabilités aussi importantes.

Voilà pour les données objectives. Voyons maintenant quelle représentation les femmes se font de leur trajectoire.

• Les chances d'accès sont-elles les mêmes pour une femme que pour un homme?

Réponses:
— 13 oui
— 1 non
— 1 point d'interrogation

• Les chances de promotion sont-elles les mêmes?

Réponses:
— 8 non
— 2 points d'interrogation
— 5 oui

Mais ces derniers oui sont loin d'être «francs et massifs»! C'est du genre «théoriquement, oui», «en gros, oui», «les généralisations sont difficiles». On répond oui, avec une mise à distance, un peu du bout des lèvres. Celles qui répondent de la sorte sont aussi celles qui considèrent que le fait d'être une femme n'entraîne point de difficultés particulières dans la carrière, et ce sont en même temps, ici, une célibataire et, là, une femme mariée sans enfant.

Dans cette faculté, les femmes parlent moins de leur carrière avec d'autres femmes qu'avec leurs collègues masculins. Mais la répartition des réponses selon les sections semble indiquer que là où des femmes ont accédé au corps enseignant - et détiennent donc un certain pouvoir sur la sélection des candidats aux promotions - les femmes parlent plus de carrière entre elles.

b) Être femme à l'université

La situation familiale des 15 personnes qui nous ont répondu se répartit de la manière suivante: 5 sont célibataires, 10 sont mariées, et 9 ont des enfants (5:2 enfants, 3:1 enfant, 1:3 enfants). Ce sont là les données globales, toutes catégories mélangées. La répartition change lorsqu'on n'envisage que le cas des quatre personnes appartenant au corps enseignant: sur quatre, l'une est célibataire, une autre est mariée sans enfant, une troisième est mère d'un enfant, la quatrième a deux enfants. Cette observation s'accorde avec les données recueillies dans des enquêtes sur les femmes occupant des postes de cadres supérieurs et exerçant des professions libérales[4].

Nous demandions si les enfants étaient nés après la thèse achevée ou

déjà pendant l'élaboration de celle-ci. La question paraît avoir été sans pertinence, les réponses étant très variables. Il semblerait néanmoins que ce soit une affaire de génération, la tendance chez les aînées étant d'avoir soutenu la thèse avant d'avoir des enfants, tandis que les plus jeunes ne planifient pas de cette manière la relation entre vie familiale et vie professionnelle.

Quant à l'opinion que les intéressées ont de la condition féminine dans l'université, nous nous en informions par le jeu des sous-questions (1) (2) (3) (4) qui terminent la question 2. Trois sujets considèrent que le fait d'être femme n'a pas joué dans leur carrière; cinq autres estiment que cela a entraîné plus de difficultés; d'autres n'ont pas répondu, soit parce qu'elles ne sont pas encore titularisées (ce que la question stipulait), soit parce que la batterie de questions leur paraissait sans doute non pertinente. Parmi les trois personnes qui estiment qu'être femme n'a pas eu d'incidence particulière sur leur carrière, l'une est célibataire et une autre a eu pour «patron» une femme.

Pour celles qui considèrent que la carrière est plus difficile pour une femme que pour un homme, la raison de cette différence tiendrait à l'obligation pour la femme d'acquérir les titres et qualifications qui les rendent compétitives, tout en assumant seules les tâches familiales, sans compter la fatigue des grossesses. Elles insistent sur le non-partage des tâches domestiques avec le mari. Si celui-ci est lui-même engagé dans la carrière universitaire, il va de soi que toute latitude lui est donnée pour aller à l'étranger, participer à des congrès, tandis que les femmes quittent difficilement le foyer. Elles incriminent donc classiquement la «double vie», familiale et professionnelle, qui est toujours imposée à la femme dans nos sociétés. Lors des entretiens, nous avons été saisies par la véhémence et le ton passionnel avec lequel ces propos étaient parfois tenus.

B. Autres facultés et instituts

Dans cette deuxième partie de l'enquête réalisée auprès du personnel féminin de l'Université de Liège, nous avons tenté de diversifier les disciplines dans lesquelles les femmes exercent leur profession. Nous avons rencontré au total 10 femmes, choisies au hasard de nos relations. En voici la distribution par faculté et par rang.

Droit	: 1 professeur 1 chargé de cours 2 chercheurs temporaires
Faculté des sciences	: 1 professeur 1 chef de travaux 1 chercheur temporaire

Faculté des sciences appliquées	: 1 professeur (la seule dans cette faculté)
Institut de psychologie	: 2 professeurs

Vu la diversité des lieux où les femmes travaillent et la non représentativité de l'échantillon, par ailleurs très réduit, il est difficile de présenter des données chiffrées à partir de ces interviews. Nous tenterons cependant d'ordonner les résultats en suivant la même grille d'analyse que pour la première partie de l'enquête.

a) La trajectoire

Ici aussi, les carrières suivent une trajectoire relativement plane, du moins pour ce qui concerne les femmes qui exercent dans le corps enseignant.

En effet, que ce soit à la faculté de droit, en psychologie ou à la faculté des sciences appliquées, les membres féminins du corps enseignant interrogés présentent un profil de carrière assez constant. Elles ont été engagées dès la sortie de leurs études, soit dans un poste d'assistant, soit dans un poste de chercheur, par un professeur qui est devenu leur «patron». Après 6 ou 8 ans selon les cas, elles ont franchi le cap du doctorat, sont entrées alors dans le corps enseignant. Mais, c'est peut-être ici qu'on touche à la singularité des carrières féminines. Elles ont gravi petit à petit les échelons, à partir d'une charge de cours à temps partiel. Ce n'est jamais d'un seul coup qu'elles sont passées du rang de chef de travaux à celui de professeur. Elles ont souvent passé quelques années en purgatoire.

La situation est moins claire pour les personnes qui se trouvent dans le corps scientifique. Ici on commence à observer des lenteurs dans la progression, voire des plafonnements. C'est le cas de la femme chef de travaux en sciences et elle n'est pas la seule dans cette situation. Nous connaissons de multiples cas analogues dans d'autres facultés. C'est une tendance assez générale pour la femme d'être arrêtée dans le personnel scientifique. Les plafonnements sont interprétés par les sujets interrogés en termes de «rejet». Les femmes se sentent non seulement peu soutenues dans leur carrière, mais en outre elles estiment leur avenir bloqué. «Si on peut choisir entre un homme et une femme pour enseigner, on choisira toujours l'homme», nous a-t-on dit.

Les chercheuses non titularisées que nous avons interrogées sont encore jeunes et au début de leur carrière. Elles craignent des difficultés liées non seulement à leur condition de femme mais aussi à la conjoncture économique et au rétrécissement du marché de l'emploi à l'Université, à la limitation très sévère des promotions.

À la question relative à l'égalité des chances d'*accès* à l'université entre les hommes et les femmes, les femmes répondent globalement *oui*: les chances d'accès à la carrière sont perçues comme identiques. On note cependant une différence entre le *oui* très catégorique exprimé par les chercheuses et enseignantes des sciences humaines (là où la proportion homme/femme est à l'avantage des femmes au niveau des étudiants) et le *oui* plus réservé exprimé par les femmes travaillant dans les sciences pures. Celles-ci mettent davantage l'accent sur la personnalité des filles, qui doit compenser leur faible présence numérique dans ces disciplines. «Une fille doit être non seulement intelligente mais elle doit être en plus travailleuse, tenace, volontaire».

En ce qui concerne les chances de *promotion* à l'université, les réponses sont plus variées. Les personnes interrogées répondent par la négative, mais les raisons invoquées pour expliquer cette différence varient. On pourrait cependant les regrouper en deux catégories:

1) les explications d'ordre familial (organisation de la «double vie»)

2) les explications d'ordre psycho-sociologique liées à la mentalité et au caractère des femmes (problème culturel).

Exemples de réponses du premier type: «Les femmes manquent de temps, c'est lié à l'éducation des enfants». «Les femmes prennent du retard dans la carrière, à cause de leur vie familiale». «Une carrière universitaire exige un investissement et une disponibilité difficilement conciliables avec la vie familiale».

Exemples de réponses du deuxième type: «Une femme doit en vouloir plus, avoir en plus des qualités intellectuelles, des traits de caractères particuliers.» «Les hommes sont plus disponibles que les femmes et plus intelligents dans leur carrière.» «Il y a un problème chez les femmes jeunes qui investissent moins dans la valeur travail.» «Les femmes ont tendance à fixer la barre trop bas.» «L'idée règne encore chez les femmes qu'elles doivent se marier et que la carrière, c'est pour les hommes.»

b) Être femme à l'université

Sur nos dix femmes interrogées six sont mariées, trois sont célibataires, une est divorcée. Les célibataires sont: une femme professeur en physique, une femme professeur en psychologie, une chercheuse en sciences humaines. Celles qui sont mariées ont toutes des enfants: 4 en ont deux, 3 en ont un.

Cette observation confirme ce que nous avons dit plus haut sur la vie familiale des femmes cadres supérieures. Il semble cependant, d'après notre enquête personnelle auprès des plus jeunes chercheuses, que la

situation change. Les plus jeunes, voyant leurs chances de carrière se rétrécir, investissent moins dans le doctorat et préfèrent faire des enfants à l'âge statistiquement normal de la reproduction (20-30 ans). Ce choix est lié à la situation économique et à la perte de prestige que connaissent actuellement les universités en Europe occidentale.

Aux questions sur les facilités ou les difficultés qu'ont les femmes et les hommes à l'université, celles que nous avons interrogées répondent, soit que leur sexe n'a pas joué, soit que cela leur a procuré des facilités. Nous relèverons une réponse d'une femme professeur qui nous semble révélatrice: «Les difficultés viennent du monde extérieur (cumul des vies familiale et professionnelle); à l'intérieur de l'université, une femme est protégée comme le sont les hommes. On l'attaque moins. Mais le revers de cela, c'est qu'on ne lui confie pas des postes de direction.»

Nous pensons que la vie d'une femme à l'université est essentiellement liée à deux composantes: sa situation familiale et le milieu plus ou moins propice dans lequel elle travaille. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, c'est dans les facultés à plus forte densité féminine, que les femmes disent éprouver plus de difficultés. En revanche, dans les facultés fortement masculines (sciences, sciences appliquées) les femmes disent qu'elles éprouvent plus de facilité. Vu le petit nombre de femmes interrogées, nous ne nous risquerons pas à interpréter ce phénomène. Ce serait trop hasardeux.

Enfin à la question de savoir si les femmes parlent de leurs difficultés de carrière de préférence avec leurs consoeurs ou avec leurs confrères, la majorité des femmes répondent qu'elles le font davantage avec les hommes, mais «les hommes parlent stratégie tandis que les femmes parlent contenu». Les femmes interrogées, surtout quand elles sont professeurs, se voient comme des interlocutrices privilégiées de leurs collègues masculins qui viennent les consulter, leur parler volontiers de leur carrière et des difficultés qu'ils éprouvent.

Nous nous arrêterons sur cette phrase révélatrice: «Une fois une épreuve passée, les femmes tirent le rideau et n'en parlent plus». N'est-ce pas, en effet, sur le silence que s'est construite l'histoire des femmes?

CONCLUSION

Les réponses aux questions 6,7 et 8, sur le nombre de femmes qui occuperaient des postes de catégories différentes, nous ont réservé une surprise: l'étonnante méconnaissance qu'ont la plupart des femmes universitaires de leur milieu professionnel. Ne pas savoir approximativement combien de femmes atteignent les divers paliers de la carrière

implique qu'on ne se soit pas posé la question, qu'on ne se la soit donc guère posée pour soi-même.

Or, faire une carrière, dans quelque milieu professionnel que ce soit, suppose qu'on développe une stratégie, et pour ajuster celle-ci, que l'on possède une bonne connaissance du milieu et des mécanismes de sélection aussi bien légaux et officiels que plus souterrains et non-dits.

Qu'on nous permette, dans ces conclusions, de nous avancer à visage plus découvert. Les signataires de cette étude, âgées l'une de 40 ans, l'autre de 50, ont éprouvé et éprouvent encore, de manière différente, des difficultés dans leur carrière. Elles savent à présent qu'une des données qui a pu à certains moments affaiblir leur position a été de ne pas s'être préoccupées assez tôt de la stratégie de carrière à mettre au point. L'expérience et l'observation du milieu leur a montré combien nombre de leurs collègues masculins avaient été, de longue date, des stratèges plus ou moins avisés.

Pourquoi cette méconnaissance, chez les femmes, d'une des composantes essentielles de l'élaboration d'une carrière? Citons ici, textuellement, quelques propos recueillis. «C'est un problème de mentalité. Un homme se doit d'avancer au maximum. Les femmes ne placent pas tout dans la carrière.» «Les femmes ont moins d'ambition». «Il y a un type de gratification qui n'est pas le même. Les hommes calculent plus et revendiquent plus.»

Oui, les femmes semblent rester bien partagées entre deux désirs: celui de réussir une belle carrière, d'obtenir, comme leurs collègues masculins, la reconnaissance de leur valeur intellectuelle et professionnelle, et celui de réaliser harmonieusement leur existence de femme, amante, épouse et mère de famille. Mais ce double désir anime les hommes autant que les femmes, s'exclamera-t-on! Certes. Mais les moeurs, et l'imaginaire social sont encore tels que les femmes peuvent beaucoup plus difficilement que les hommes faire coexister en elles un investissement intensif sur la vie professionnelle en même temps que l'investissement affectif sur la vie privée. Concilier ces deux investissements exige d'elles une dépense d'énergie, de travail, beaucoup plus considérable que celle que doit engager un homme pour obtenir la même double gratification.

En 1985, retombées des luttes du féminisme sur les années 70, peut-être de petits déplacements se sont-ils opérés. Mais les femmes n'ont pas encore appris à gérer leur carrière et elles sont aujourd'hui d'autant plus fragiles que l'emploi est moins assuré pour tous, jeunes hommes et jeunes femmes.

NOTES

[1] À temps partiel ou à temps plein, selon le nombre d'heures attribuées. Jusqu'à 1985, le temps était d'un minimum de 150 heures de cours par an.

[2] Source: Service du personnel de l'Université de Liège, 1985.

[3] Source: fichier du personnel scientifique. Il est à noter que les différents fichiers donnent des informations parfois contradictoires. Le personnel scientifique est extrêmement fluctuant et difficile à compter.

[4] Voir Louis Roussel, *Le divorce et le mariage dans la France contemporaine,* Paris, INED, 1976.

Annexe 1
QUESTIONNAIRE UTILISÉ POUR L'ENQUÊTE À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

1. Vous travaillez *actuellement* à l'université. Y avez-vous toujours exercé votre profession?

   oui - non

   Si *oui* : **- quand êtes-vous entrée à l'université?**
   - dans quel poste?
   - à quel grade?
   - dans quel service?
   - qui vous a recrutée?

   Si *non* : **- où travailliez-vous avant?**
   - comment êtes-vous entrée à l'université?
   - qui vous a recrutée?
   - pourquoi y êtes-vous entrée?
   - pour faire quoi?
   - à quel poste?
   - dans quel grade?
   - dans quel service?

   Pourriez-vous brièvement expliquer les différentes phases de votre carrière en partant de votre engagement pour arriver où vous êtes aujourd'hui?

2. Êtes-vous : **- mariée**
   - célibataire
   - divorcée

   Avez-vous des enfants? Combien?

   Avez-vous fait un doctorat? oui-non

   Avez-vous eu vos enfants : **- pendant votre doctorat**
   - avant
   - après
   - ne se pose pas.

   Si vous avez eu vos enfants pendant que vous prépariez votre doctorat, avez-vous éprouvé des difficultés liées à votre condition de femme?

   Si vous êtes nommée définitivement à l'université, avez-vous l'impression que le fait d'être femme a eu de l'influence:

   1) a entraîné plus de difficultés
   2) a entraîné moins de difficultés
   3) vous a procuré des facilités
   4) n'a pas joué

   Pourriez-vous justifier votre réponse?

3. Espérez-vous encore une promotion dans votre carrière? oui - non
   si oui, laquelle:
   si non, pourquoi:

4. Pensez-vous que les hommes et les femmes ont les mêmes chances *d'accès* à la carrière universitaire?
   (expliquez votre réponse):
5. Pensez-vous que les hommes et les femmes, une fois entrés dans la carrière, ont les mêmes chances de *promotion*?
   (expliquez votre réponse).
6. À votre avis combien y a-t-il de femmes professeurs ordinaires à Liège?
   Dans quelles facultés?
7. Combien y a-t-il de femmes maîtres de recherche au FNRS?
   Dans quelles facultés?
8. Combien y a-t-il de femmes chefs de travaux?
   Dans quelles facultés?
9. Connaissez-vous d'autres femmes - collègues?
   Parlez-vous parfois des problèmes de carrière?
   Certaines d'entre elles vous ont-elles parlé de difficultés liées à leur condition de femme?
   Si oui - lesquelles?
   Des collègues masculins vous ont-ils déjà parlé de leurs difficultés à eux?
   Si oui - expliquez:
   Si non - pourquoi, à votre avis?

FEMMES PEINTRES: LA CARRIÈRE ET L'ÉCOLE

par Dominique Pasquier

La féminisation de la population des plasticiens que souligne l'ensemble des données statistiques récentes, s'est-elle accompagnée d'une modification des conditions de l'exercice du métier d'artiste pour les femmes? Les résultats d'une étude récente sur les artistes plasticiens français permettent d'apporter certaines réponses à cette question[1].

Les évaluations numériques globales, et tout particulièrement celles qui portent sur la période 1970/1980, amènent à considérer les arts plastiques comme un secteur d'activité relativement ouvert aux femmes: avec une population féminine qui représente, selon les estimations, entre le quart et la moitié de la population totale des plasticiens, il serait très abusif de parler de discrimination sexuelle, surtout au regard d'autres professions artistiques comme les musiciens, ou de la plupart des professions libérales au sein desquelles les femmes sont beaucoup moins nombreuses.

Cette ouverture apparente recouvre pourtant une réalité professionnelle nettement moins favorable aux femmes. Comme le montre l'enquête réalisée sur les artistes plasticiens en France, dès lors qu'on raisonne en termes de carrière, le sexe apparait être un facteur de ségrégation important[2].

Si le fait d'être une femme influe peu sur les chances conditionnelles d'entrer dans le milieu, il réduit par contre considérablement les probabilités objectives d'y réussir: l'introduction d'une variable de visibilité sociale dans la mesure globale de la population modifie radicalement les positions qu'occupent l'un et l'autre sexe. Les artistes dont la notoriété est la plus faible sont près d'une fois sur deux des femmes; à l'autre extrême, le groupe des artistes ayant la notoriété la plus forte ne compte que 4% de femmes...

Ce décalage permet de comprendre les variations, parfois importantes, entre les pourcentages de femmes auxquels aboutissent les différents organismes qui se sont préoccupés de dénombrer les artistes plasticiens. Plus les critères de professionnalisme exigés sont nombreux,

Dominique Pasquier, Centre de sociologie des arts, CNRS Paris
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 203-208.

et/ou plus la pratique de plasticien est définie limitativement (c'est-à-dire en excluant les métiers à la périphérie des arts plastiques), moindre est la part proportionnelle des femmes dans la population saisie. C'est ainsi qu'en France, l'INSEE ayant adopté des critères de définition de la population des plasticiens plus restrictifs que par le passé, aboutit à un taux de 25,3% de femmes au recensement de 1982, tandis qu'aux États-Unis le Bureau de recensement qui assimile les graphistes, illustrateurs et artisans d'art aux plasticiens dénombre 48% de femmes[3].

La règle statistique qui veut que les femmes soient d'autant plus nombreuses qu'est faible la légitimité artistique de la population prise en référence, se vérifie sur le marché des oeuvres comme sur celui des positions.

Tout se passe comme si à travers le nombre de femmes il était possible de faire une lecture des paliers de la hiérarchie professionnelle: elles ont participé dans les mêmes pourcentages que les hommes à des expositions collectives, mais sont nettement moins nombreuses qu'eux à avoir eu une exposition particulière[4]; leurs œuvres figurent dans des collections privées plutôt que publiques, en France plutôt qu'à l'étranger; elles ont eu moins de commandes et d'une nature moins prestigieuse, etc.

FEMMES ET FORMATION ARTISTIQUE

Dans le secteur de la formation artistique ces décalages hommes/femmes sont particulièrement intéressants. L'entrée des femmes dans les écoles d'art constitue un phénomène relativement récent puisqu'il ne remonte véritablement qu'aux débuts de ce siècle. Il représentait un enjeu très important: en étant exclues des lieux de formation les plus prestigieux, les Académies royales, les femmes ne pouvaient s'initier aux pratiques artistiques qui demandaient des connaissances académiques et perdaient les bénéfices de sociabilité qu'apportait alors la fréquentation des ateliers[5]. Aux hommes artistes était ainsi octroyé un double monopole, sur certains genres picturaux -comme la peinture d'histoire -, et sur certains réseaux de promotion -comme les commandes d'État.

C'est une époque bien révolue. Les effectifs des femmes dans les écoles d'art n'ont cessé de croître, en venant même à dépasser dans plusieurs pays ceux des étudiants masculins. En France, les statistiques du ministère de la Culture montrent que les femmes sont désormais majoritaires en nombre dans la plupart des filières de formation artistique: en 1981 elles représentent 71% des élèves présentant un baccalauréat arts plastiques, 55% des effectifs de l'École nationale des Beaux Arts de Paris, 58,5% de l'ensemble des élèves inscrits dans les

écoles nationales d'art, et 55,3% de celui des écoles d'arts appliqués[6]. Cinq ans auparavant, les effectifs masculins l'emportaient encore sur les effectifs féminins dans toutes ces filières, les femmes étant beaucoup plus nombreuses alors à suivre une formation artistique dans le cycle non supérieur, au sein d'écoles, d'académies ou d'ateliers privés. Une telle option les pénalisait: de l'enquête sur les plasticiens français, il ressort que la filière des écoles des Beaux Arts du cycle supérieur était la plus profitable en termes de carrière pour la période récente, et surtout que le choix d'un enseignement non supérieur nuit plus à une femme qu'à un homme artiste. De même le diplôme est utile aux femmes, alors que pour la population des plasticiens prise dans son ensemble, il n'améliore pas les probabilités de réussite professionnelle. La carrière d'une femme artiste est donc beaucoup plus dépendante que celle d'un homme de la formation reçue.

On comprend dès lors l'importance que revêt pour elle le choix du lieu de formation: l'effet positif de l'école ne pourra s'exercer que si elle s'oriente vers la filière qui peut lui fournir la meilleure ouverture sur le marché des oeuvres à un moment donné. C'est un choix que, par le passé, elle n'a pas toujours eu la possibilité de faire: dans bien des cas le milieu familial des artistes fit pression pour qu'elles effectuent leur scolarité artistique au sein d'écoles plus «protégées» que les écoles des Beaux Arts. Le retournement actuel en faveur de l'enseignement artistique supérieur pourrait à cet égard atténuer l'écart entre les trajectoires féminines et masculines.

Que l'école soit un facteur important de la réussite pour les femmes artistes ne signifie pas qu'il soit suffisant. En fait, tout semble montrer que la formation et le diplôme jouent avant tout le rôle d'un certificat de professionnalisme qui permet à la femme d'affirmer son statut social d'artiste face aux autres acteurs du marché de l'art.

DOUBLE STANDARD?

C'est aussi que l'école et le diplôme offrent un accès à l'enseignement artistique, un secteur qui peut donner aux femmes l'occasion de manifester leur professionnalisme. L'étude de Michael McCall sur les femmes peintres à St-Louis montre bien, sur la base d'une observation de type ethnographique, que la combinaison d'un diplôme artistique élevé et d'un poste d'enseignante dans une école d'art est la seule qui garantisse aux femmes peintres qu'il étudie la reconnaissance du statut d'artiste professionnel par les autres acteurs du marché de l'art local[7]. C'est une situation qui n'a rien d'atypique, et l'on en trouverait des exemples comparables dans les villes de la province française où existe une école des

Beaux Arts. L'artiste qui occupe un poste d'enseignante bénéficie d'un réseau de sociabilité au sein de l'école, d'un appui des autorités régionales, d'une reconnaissance du public local. Son poste lui ouvre l'accès à un circuit public de diffusion des oeuvres (les musées et centres d'art locaux ou régionaux, les expositions organisées par l'école..) qui peut, à terme, déboucher sur une entrée dans le réseau des galeries privées.

Mais c'est un processus qui ne concerne qu'une toute petite minorité de la population artistique féminine. Car si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à enseigner dans des écoles d'art privées, et dans le cycle non supérieur de l'enseignement public, leur percée au sein du corps enseignant des écoles des Beaux Arts reste dérisoire. En 1983, les ateliers de l'École nationale supérieure des Beaux Arts de Paris, pour prendre un exemple, ne comptent que 5 femmes sur 58 enseignants. Et qui plus est, ces femmes occupent soit des postes d'assistante, soit des fonctions dans des sections traditionnellement associées à une image féminine: le dessin et la psychologie de l'art. Allant dans le même sens, on peut citer une étude nord-américaine portant sur les départements d'art universitaires[8]. Elle montre que les femmes sont non seulement très minoritaires parmi les enseignants, mais aussi qu'à diplôme égal ou supérieur elles occupent des postes inférieurs à ceux détenus par les hommes: aux femmes incombent plus souvent les postes non titulaires et à temps partiel, ainsi que les secteurs d'enseignement les moins prestigieux, et elles ne dirigent que 14% de l'ensemble des départements. Elles sont surtout présentes dans les départements préparant des cycles courts (aucune n'a la responsabilité d'un département préparant au PhD), et dans ceux dont les effectifs étudiants sont peu nombreux. Elles ont obtenu des postes dans des écoles moins prestigieuses (31% de femmes dans les universités confessionnelles), et elles enseignent des disciplines artistiques moins valorisantes. Cette situation ne peut être en aucun cas imputable au manque de diplôme, les femmes étant plus nombreuses proportionnellement à détenir un PhD.

En France, l'écart entre le niveau de diplôme des hommes et des femmes se vérifie dès l'entrée à l'école d'art: 55% des étudiantes inscrites aux Beaux Arts de Paris sont titulaires du baccalauréat, contre seulement 39% des étudiants. On le retrouve dans les données recueillies pour le recensement de 1982: 16% des femmes artistes sont diplômées de l'enseignement supérieur; ce n'est le cas que de 11,5% des hommes.

Une conclusion s'impose: on exige des femmes artistes une qualification supérieure à celle des hommes pour leur offrir une place moins élevée dans la hiérarchie des positions.

Face à ces statistiques on finit pas se demander si la progression des femmes dans les différents secteurs de la vie artistique, et particulièrement celui de la formation, ne se réduit pas à l'occupation des terrains delaissés

par les hommes. Ce fut souvent le cas. Comment ne pas constater, par exemple, que les femmes ont eu accès aux écoles d'art au moment où était remise en question la nécessité des apprentissages techniques dans le métier d'artiste?

On aurait tort de sous-estimer pour autant les changements que peut entraîner une organisation sociale de la production artistique qui ne veut plus faire de différence entre les sexes. La fin de toute discrimination officielle a d'abord eu pour conséquence de renforcer considérablement le poids numérique des femmes au sein de la population artistique; mais elle contribue aussi à réduire l'écart entre les carrières féminines et masculines: dans le groupe des artistes de moins de 35 ans, les femmes artistes ont un cursus beaucoup plus proche de celui des hommes que ce n'est le cas pour les artistes plus agées. Il ne fait toutefois pas de doute qu'une véritable intégration des femmes dans la vie artistique suppose une évolution des mentalités chez tous les acteurs du marché de l'art - les collectionneurs notamment -, et que cette évolution risque de prendre plus de temps qu'il n'en a fallu pour supprimer les barrières légales qui se dressaient devant les carrières des femmes artistes.

NOTES

[1] Cette enquête, qualitative et quantitative, a été réalisée entre 1980 et 1982 par une équipe du Centre de sociologie des arts (CNRS). Elle sera publiée sous sa forme finale en 1986 (R. Moulin et D. Pasquier, *La fin de la vie d'artiste,* Éd. de Minuit). Un premier article sur les femmes peintres, en référence à la même étude, a été publié: D. Pasquier, «Carrières de femmes: l'art et la manière» in *Sociologie du travail,* 1983, 4.

[2] Pour la partie statistique de cette enquête, une base de sondage avait été constitué par addition de listes attestant chacune, dans des domaines et des degrés divers, une présomption de notoriété pour les artistes qui y figuraient. Ce qui aboutissait à une liste de 18602 noms où chaque artiste se trouvait caractérisé par un nombre variable de signes de visibilité, c'est-à-dire par le nombre de sources où il apparaissait (de 1 à N).

[3] Avec un mode de saisie tout à la fois moins restrictif que celui de l'INSEE et moins laxiste que celui des américains, le *sex ratio* obtenu dans l'enquête sur les plasticiens français est de 36,9% de femmes. Symptomatiquement, si on exclut de l'échantillon le groupe des artistes ayant la notoriété la plus faible (groupe constitué à 42,2% de femmes), le *sex ratio* tombe à 27%. Une enquête australienne menée selon un principe de saisie relativement comparable, mais sans échelle de visibilité, aboutit à un *sex ratio* de 38% de femmes. Sources: INSEE, Population active par sexe et profession détaillée, RP 1982. États-Unis: Research Division, National Endowment for the Arts, note #9, 1985, Australie: W. Throsby, *The Artist in Australia today,* 1984.

[4] 81% des hommes artistes ont eu au moins une exposition particulière entre 1975 et 1980, contre 65% des femmes. 55% des hommes entretiennent des relations suivies avec un marchand, contre 35% des femmes.

[5] L'Académie royale de Paris ne compte que sept femmes membres au XVIIe siècle, et quatre au XVIIIe. Les académies de province étaient plus ouvertes aux femmes, mais elles ne pouvaient jamais suivre le cours normal des études, étant exclues des classes où les futurs académiciens étudiaient le nu et s'initiaient à la peinture d'histoire. En Angleterre, l'English Royal Academy, fondée en 1768, n'accueillera que deux femmes artistes jusqu'à la fin du XIXe siècle. Cf. Linda Nochlin et Ann Sutherland Harris, *Femmes peintres 1550-1950,* Paris, Ed. des Femmes, 1981.

[6] Sources: *Annuaire statistique de la culture*, Enseignement des arts plastiques, Service des études et recherches, ministère de la Culture, Paris, 1984.

[7] Michael McCall, «The sociology of female artists» in *Studies in Symbolic Interaction*, 1978, vol. 1.

[8] L. White et B. White, «Survey on the status of women in colleges art departments» *Art journal* 32, 1973.

LES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS ET LEUR ACCÈS À DES PROFESSIONS TRADITIONNELLEMENT MASCULINES: COMPTABILITÉ PUBLIQUE, MÉDECINE, DROIT ET GÉNIE

par Francine Harel-Giasson
et Marie-Françoise Marchis-Mouren

L'École des hautes études commerciales de Montréal dispense un enseignement lié à la gestion depuis 1907. C'est de cette époque que datent aussi les débuts des cours de comptabilité et 35 ans plus tard l'École accueille sa première inscription féminine au programme menant au titre de comptable agréé. Il s'agit de Suzanne Coallier, qui, avec Gisèle Gagnon-Bastien sera l'une des deux premières femmes francophones au Québec à obtenir le titre de C.A. et deviendra en 1985 la première femme de la province à être récipiendaire du titre honorifique de FCA[1]. Un nombre substantiel d'autres femmes ont suivi les traces de cette pionnière; ainsi, pour la promotion 1984 à l'École des HEC, les filles représentent plus de 30% des finissants dans l'option comptabilité publique. C'est en raison du succès qu'enregistre ce domaine auprès des étudiantes de notre institution qu'il nous est apparu intéressant d'étudier cette population de façon spécifique. Notre première démarche a donc été de retracer l'histoire de l'accès des femmes au domaine de la comptabilité publique tout en la comparant avec trois autres disciplines traditionnellement masculines: la médecine, le droit et le génie. Il nous a également semblé opportun d'établir un parallèle avec la Grande-Bretagne et les États-Unis dont l'évolution a fortement influencé celle du Canada à la fois en termes politiques et législatifs. Dans une étape ultérieure, un rapprochement avec les pays de la francophonie serait un aspect particulièrement pertinent à traiter.

Francine Harel-Giasson, directrice des programmes et professeure agrégée, École des hautes études commerciales et responsable du groupe «Femmes, travail et entreprises»
Marie-Françoise Marchis-Mouren, professionnelle de recherche
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 209-220.

LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Actuellement, il y a, au Canada, 3 819 femmes comptables agréées, représentant 9,7% des effectifs de la profession. Si l'on considère qu'en 1970, ce pourcentage était de l'ordre de 1%, il faut bien admettre que la progression est impressionnante. Et pour cause! Les femmes constituent le tiers des nouveaux admis à la profession et l'on peut anticiper qu'au cours des prochaines années, ce pourcentage atteindra la moitié. À l'École des HEC comme dans les autres universités, la comptabilité publique constitue en effet une spécialisation extrêmement populaire auprès des étudiantes et l'on remarque que les institutions d'enseignement qui forment les futurs comptables agréés ont, pour la plupart, plus de 30% de femmes au sein de leur population étudiante.

Exclusivement masculine à ses débuts, la profession comptable a donc connu des changements importants à cet égard au cours des dernières années et il est à prévoir que la tendance ira en s'accentuant.

Notre propos sera ici de relater comment s'est amorcée cette évolution au Canada par rapport à la Grande-Bretagne et aux États-Unis puis d'aborder l'histoire des trois autres professions.

Au Canada

C'est en 1894, quatorze ans après la création de la première association de comptables au Canada, qu'une femme, pour la première fois, prend l'initiative de se présenter à l'examen professionnel de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario. Elle n'obtient qu'un «Associate certificate» et la question de l'admission des femmes dans la profession est ainsi repoussée à plus tard. En 1912, deux autres femmes demandent l'autorisation de passer les examens. Le Conseil de l'Institut le leur refuse après avoir décidé à l'unanimité de ne pas admettre les femmes parmi ses membres. Ce refus témoigne de l'opposition farouche que les femmes vont rencontrer pendant plus de vingt ans auprès des associations provinciales. Les motifs invoqués à l'époque se retrouvent dans un certain nombre d'éditoriaux et s'expriment ainsi:

> «La nature de la tâche des comptables dans les usines et dans l'arbitrage ne convient point aux dames... L'emploi des femmes dans les bureaux nuit à la valeur du travail masculin... Il est craint que les femmes n'aient la préférence parce qu'elles réclament des salaires moins élevés...».

Peu à peu cependant, certains membres de la profession commencent à se déclarer ouvertement en faveur de l'admission des femmes et fournissent des justifications de l'ordre de:

> «... les femmes sont d'excellents teneurs de livres..., elles réussissent bien dans les domaines de la finance et de la comptabilité...».

La Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse sont les premières provinces à permettre officiellement aux femmes d'exercer la profession de comptable agréé et admettent respectivement, en 1922, Mesdames Mercy Ellen Crehan et Florence Eulalie Herkins; en 1923, c'est au tour de la Saskatchewan avec Irène Lynn Paterson, puis en 1928 de l'Alberta. Ce n'est qu'en 1930, suite à la nouvelle interprétation du libellé de l'Acte de l'Amérique du Nord rendu par le «Privy Council» du Royaume-Uni et reconnaissant les femmes comme des personnes juridiques, que l'Ontario accepte Helen Sutcliffe Burpee et le Québec, Charlotte N. Howell. Il est intéressant de noter qu'au Québec c'était l'Assemblée législative qui refusait à la Société des comptables agréés le droit d'admettre les femmes et que cette dernière décida quand même d'ouvrir ses portes aux candidates féminines. L'admission des femmes se fit ensuite de façon quasi automatique dans le reste des provinces.

Jusque dans les années 1970, pour l'ensemble du Canada, le nombre de femmes dans la profession augmente lentement. En 1924, sur 2 600 membres, 9 seulement (0,4%) sont des femmes. Leur présence s'accroît de façon un peu plus prononcée pendant la guerre 1939-1945 et en 1961, elles représentent 1% du total. En 1985, elles sont 3 819 par rapport à 39 368 membres, soit 9,7%. Cette percée est tout à fait remarquable si l'on tient compte de la lenteur de la progression des femmes au sein de la profession entre 1922 et 1961.

Au Québec, le taux de progression est à peu près le même que pour l'ensemble du Canada, bien qu'il ait fallu attendre 1949 pour que des femmes francophones deviennent comptables agréées. Il s'agit en l'occurrence, de Suzanne Coallier et de Gisèle Gagnon-Bastien. Un article paru dans le journal La Presse le 9 mars 1949 déclare à leur sujet:

> «En plus d'avoir réussi cet examen à un premier essai, ce qui n'est pas peu dire, Mlle Gagnon partage avec Mlle Suzanne Coallier, l'honneur d'être les deux premières canadiennes françaises à mériter le titre de comptable agréé, honneur qui rejaillit sur toutes les femmes de la province de Québec».

De 1949 à 1970, 30 québécoises sont admises dans la profession, de 1971 à 1975, 95, de 1976 à 1978, les effectifs augmentent encore de 56 en 1985, l'on compte 993 femmes sur un total d'environ 10 000 membres, soit près de 10%.

En Grande-Bretagne

Compte tenu des liens particulièrement étroits qui existaient à la fin du 19e siècle entre les deux pays, l'on peut aisément comprendre pourquoi le processus devant permettre aux Canadiennes d'accéder à la profession de comptable agréé a été essentiellement le reflet de ce qui s'était passé antérieurement en Grande-Bretagne. En 1891, Mlle Harry Smith, qui exerçait le métier de comptable depuis 1878, essaie d'entrer à l'Institute of

Chartered Accountants in England and Wales (ICAEW) et se heurte à un refus catégorique. Les motifs invoqués ont trait à l'interprétation de la charte selon laquelle l'utilisation du pronom personnel «il» semblait exclure les femmes. Harry Smith revient à la charge en 1899, en arguant qu'une femme venait d'être admise au Royale Institute of British Architects dont la charte était très semblable à celle des comptables agréés. De plus, elle prend soin de préciser que son intention est d'offrir ses services à une clientèle exclusivement féminine. Elle n'obtient cependant gain de cause auprès de l'Institut qu'en 1920 à la suite du «Sex Disqualification (Removal) Act» de 1919 reconnaissant la femme comme personne juridique et de la décision de la Society of Incorporated Accountants and Auditors d'admettre les femmes aux mêmes conditions que les hommes. En 1920, Ellen Thorpe réussit l'examen de la Society of Incorporated Accountants and Auditors et en 1922, Phyllis Ridgeway est la première femme comptable agréée à obtenir un diplôme universitaire en comptabilité.

La progression des femmes comptables agréées est à peu près la même en Grande-Bretagne qu'au Canada. En 1960, elles représentent 1% des effectifs. Vers la fin des années 1960, on commence à enregistrer une forte augmentation. C'est notamment en 1965 que sera fondée The Certified Accountants Women's Society par Vera di Palma qui sera élue présidente de l'Association of Certified Accountants en 1980-1981. En 1977, les femmes représentent presque 3% des effectifs. Au cours des deux périodes, 1965-1970 et 1970-1975, l'accroissement du nombre de membres masculins sera respectivement de 22% et de 23% tandis que chez les femmes, il atteindra 53% et 99%. En 1980, le pourcentage des femmes dans la profession est près de 4%. Selon une enquête de l'ICAEW, les trois quarts d'entre elles sont âgées de moins de 35.

Aux États-Unis

L'État de New York est le premier à admettre une femme, le 27 septembre 1899. Les associations des autres États ne tardent pas à suivre cet exemple, généralement dans les premières années après l'obtention de leur charte. Cependant, le nombre des femmes CPA s'accroît tout aussi lentement aux États-Unis que dans les autres pays et en 1933, on en compte 105 sur un total de 15 100 membres.

Dans un effort pour attirer plus de femmes dans la profession et pour intéresser les employeurs potentiels, les CPA américaines décident de s'organiser activement pour promouvoir leurs intérêts professionnels. En 1933, elles forment l'American Women's Society of Certified Public Accountants (AWSCPA) qui se fixe un triple objectif: intéresser les femmes en général au domaine de la comptabilité et les sensibiliser aux possibilités que leur offre la profession d'accéder à des postes d'influence;

sensibiliser l'opinion publique à la compétence et à la performance des femmes CPA; augmenter la proportion de femmes CPA au sein de diverses associations et institutions d'enseignement comptable.

Dans une deuxième étape, en 1938, dans le but de faciliter l'accès à la profession à un plus grand nombre de femmes, l'ASWCPA décide de patronner la création d'une deuxième association, l'American Society of Women Accountants (ASWA), regroupant les femmes oeuvrant à tous les niveaux de la comptabilité, y compris les étudiantes et les commis comptables. Les membres de l'ASWA peuvent accéder automatiquement à l'ASWCPA une fois leur CPA obtenu, tout en n'ayant à payer qu'une seule cotisation. L'ASWA remplit un rôle essentiellement éducatif, offrant des cours de comptabilité aux femmes qui désirent soit se perfectionner, soit se recycler dans ce domaine. L'Association conseille également ses membres à la recherche d'un emploi.

Tout en étant des entités distinctes, les deux associations travaillent étroitement ensemble à la promotion de la femme comptable. Leur action se fait sentir à deux niveaux. D'une part, par des contacts personnels auprès des directeurs d'institutions d'enseignement, elles tentent de favoriser l'orientation des étudiantes vers la comptabilité et leur admission en plus grand nombre dans cette discipline; d'autre part, elles publient conjointement depuis 1938 une revue mensuelle intitulée *The Woman CPA*. Cette publication présente des articles techniques et scientifiques dans le domaine et fait régulièrement le point sur la progression des femmes dans la profession.

Les efforts concertés de ces deux associations, les politiques d'égalité des chances, le mouvement de libération de la femme et l'éducation généralisée produisent des résultats. En 1958, on recense 1 000 femmes CPA; en 1975, 5 000 et en 1980, environ 10 000. L'ASWCPA regroupe actuellement plus de cinq mille membres et compte doubler ses effectifs en créant au niveau régional des sociétés affiliées susceptibles de rejoindre plus efficacement les praticiennes et de mieux servir leurs intérêts. Selon l'American Institute of Certified Public Accountants, dans les universités, les femmes constituent actuellement 46% des effectifs au sein de l'option comptabilité publique.

Comme en témoigne le tableau 1, l'accès des femmes à la profession de comptable agréé au Canada et en Grande-Bretagne présente un certain retard par rapport au modèle américain. Alors qu'aux États-Unis, les associations admettent les femmes peu de temps après l'obtention de leur charte, dans les deux autres pays, il faudra attendre les années 1920 pour que cette mesure soit entérinée. Jusque vers la fin des années 1960, le nombre des femmes comptables agréées n'augmente que très lentement et cela, même aux États-Unis. Puis la tendance s'accélère et dans les trois pays, la représentation féminine atteint près de 5% en 1980. Depuis, en

l'espace de cinq ans, l'on constate que ce pourcentage a presque doublé au Canada et aux États-Unis.

Tableau 1
ÉVOLUTION DE LA REPRÉSENTATION FÉMININE CHEZ LES COMPTABLES AGRÉÉS

Années	Canada (ICCA)	Grande-Bretagne (ICAEW)	États-Unis (AICPA)
1930	0,6%	0,3%	0,6%
1960	0,9%	1,0%	2,3%
1970	1,2%	1,4%	—
1975	2,6%	2,3%	3,2%
1978	4,0%	3,0%	—
1980	5,0%	4,0%	4,5%
1985	9,7%		environ 9%
Date d'entrée de la première femme dans la profession	1922	1920	1899

LES AUTRES PROFESSIONS

L'évolution qu'a connue la profession comptable se retrouve également dans d'autres disciplines et nous présenterons, à titre d'exemple, un bref historique de la progression des femmes dans trois professions: la médecine, le droit et le génie.

En médecine

Ce sont les écoles de médecine américaines qui, les premières, ouvrent leurs portes aux femmes. Elizabeth Blackwell, après de nombreuses tentatives auprès de diverses facultés de médecine de l'État de New York, est finalement admise au Geneva College. Elle en sort première de sa promotion en 1849 puis se spécialise en obstétrique à Paris et à Londres.

C'est de cette époque que date la mise sur pied progressive d'écoles de médecine spécialement «réservées aux femmes» et vers le milieu des années 1860, l'on évalue le nombre des femmes médecins aux États-Unis à environ 300.

La première canadienne à exercer cette profession reçoit sa formation universitaire aux États-Unis. À la suite du refus répété des facultés

ontariennes, Emily Stowe s'inscrit au New York Medical College for Women. Revenue à Toronto en 1867, elle y pratique la médecine dans l'illégalité pendant treize ans. En effet, pour faire partie du Royal College of Physicians and Surgeons of Ontario et être enregistrés comme médecins, les diplômés des États-Unis devaient suivre un semestre de cours puis passer un examen. Les femmes n'étant pas admises dans les facultés de médecine canadiennes, Emily Stowe se trouve dans l'impossibilité de suivre la scolarité obligatoire; ce n'est finalement qu'en 1880 que le Royal College l'y autorise. C'est dans ce contexte qu'elle décide, parallèlement à ses activités professionnelles, de militer pour les droits des femmes. Elle fonde, en 1877, le Toronto Women's Literary Club, devenu par la suite la Canadian Suffrage Association dont les efforts aboutissent, en 1918, au droit de vote fédéral pour les femmes. C'est également grâce à sa persévérance que l'Université de Toronto ouvre ses portes aux étudiantes en médecine en 1886 et que les autres universités des différentes provinces canadiennes suivent le mouvement.

Au Québec, l'inscription de la première femme sur les registres de la Corporation professionnelle des médecins remonte à 1891. Il s'agit d'Elizabeth Walker, diplômée de l'Université de Paris. Un an plus tard, Octavia Grace Ritchie obtient son diplôme de l'Université Bishop ainsi que son permis de pratique, suivie en 1894 de Maude Elizabeth Seymour-Abott, qui fut l'une des fondatrices de la Federation of Medical Women of Canada trente ans plus tard. En 1903, Dr. Irma Levasseur, diplômée d'une université américaine, demande son admission au Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec et obtient avec difficulté gain de cause quelque temps après. Il faudra cependant attendre les années 1930 pour que les femmes soient admises à exercer la profession dans cette province selon la même procédure que les hommes. Dr Marthe Pelland est la première à jouir de ce droit. *Le Canada dénombre actuellement environ 18% de femmes médecins.*

En droit

L'accès des femmes à la profession juridique s'avère encore plus problématique qu'en médecine, le soin des malades étant considéré comme un domaine plus proche des qualités «naturelles» de la femme. Comme en témoigne le numéro de juin 1896 du *Canadian Law Journal:*

> «There is some reason for the admission of women to the medical profession but we know of no public advantage to be gained by their being admitted to the Bar, whilst there are many serious objections on grounds which are scarcely necessary to refer to. As a matter of taste, it is rather a surprise to most men to see a woman seeking a profession where she is bound to meet much that would offend the natural modesty of her sex».

Aux États-Unis, Myra Bradwell est la première femme à être autorisée à passer les examens du Barreau en 1868 à Chicago. Elle les

réussit brillamment, mais ne peut légalement exercer la profession d'avocat en raison de son statut marital. Elle fait appel à la Cour Suprême des États-Unis qui s'abstient de prendre position en invoquant l'autonomie des États dans ce domaine. Finalement, elle réussit à faire passer, en 1872, dans l'État de l'Illinois, une législation abolissant la discrimination dans l'emploi. Ada Kepley est la première femme diplômée en droit de l'Union College of Chicago en 1870 et travaille en tant qu'avocate peu après la promulgation de la loi.

Vingt ans plus tard, grâce aux efforts et à la détermination de Clara Brett Martin, le Canada emboîte le pas aux États-Unis. L'histoire de cette pionnière en droit est semblable à bien des égards à celle d'Émily Stowe en médecine. En 1890, à l'âge de seize ans, elle sort de Trinity College (Université de Toronto) avec distinction en mathématiques. Désirant faire des études supérieures, elle demande à l'organisme régissant la profession d'avocat, à l'époque la Law Society of Upper Canada, la procédure à suivre pour être admise dans une faculté de droit. On lui signifie que le règlement rend son admission impossible: seules les personnes juridiques peuvent faire leurs études de droit et selon l'Acte d'Amérique du Nord britannique, le mot «personne» ne s'étend pas aux femmes. Clara Brett Martin ne s'avoue pas vaincue et rallie le procureur général de l'Ontario, Sir Oliver Mowat, à sa cause. Grâce à l'intervention de ce dernier, elle est finalement admise à l'université. En 1894, une loi promulguée par le parlement ontarien autorise les femmes à étudier le droit à l'université tout en limitant leur pratique professionnelle à celle d'avouée (préparation des dossiers). En 1895, les femmes obtiennent le droit d'exercer leur profession en tant qu'avocate à part entière.

Puis, c'est au tour du Nouveau-Brunswick en 1906, de la Colombie-Britannique en 1912 et de la Nouvelle-Écosse en 1917.

Au Québec, là encore, l'accès des femmes à la profession prend plus de temps qu'ailleurs. La première diplômée en droit de l'Université Bishop (1914), Annie Langstaff, n'est jamais admise au Barreau, malgré les poursuites judiciaires qu'elle entreprend et une opinion publique de plus en plus favorable à ses revendications. Il faudra attendre le 29 avril 1941 pour qu'une mesure législative autorise les femmes à exercer la profession. Me Elizabeth C. Monk et Me Suzanne Filion sont les deux premières avocates de la Province. En 1985 l'on compte au Québec 2 337 avocates sur un total de 10 280 membres de la profession, soit 23%. *À l'échelle canadienne, ce pourcentage est de l'ordre de 20%.*

En génie

Aux États-Unis, l'entrée des femmes dans la profession d'ingénieur remonte à la fin du 19e siècle. Selon les données de la Society of Women Engineers, Edith Julia Griswold a été la pionnière. Après des études en

génie électrique au New York City Normal College et de droit à l'Université de New York, celle-ci ouvre, en 1886, son propre cabinet de consultation spécialisé dans le brevetage de conception de systèmes d'ingénierie. Elle s'impose rapidement comme une experte dans ce domaine et, en 1925, le Who's Who en génie la mentionne parmi ses personnalités prestigieuses.

Au Canada, c'est en 1927 que, pour la première fois, une femme est admise dans la profession. Après des études en génie électrique à l'Université de Toronto, Elsie Gregory MacGill fait un séjour à l'Université de Michigan et obtient, en 1929, sa maîtrise en génie aéronautique. Elle passe quelques années au Massachussetts Institute of Technology (MIT) puis, en 1935, accepte le poste d'ingénieur en chef adjoint auprès de la compagnie Fairchild Limited à Longueuil, où elle se spécialise dans l'analyse des contraintes et dans les calculs de performance. En 1938, elle quitte cette entreprise et devient ingénieure en chef en aéronautique à la compagnie Canadian Car and Foundry à Fort William (Thunderbay) où elle est responsable de la conception d'un avion connu sous le nom de Maple Leaf Trainer. En 1940, elle remporte la médaille Gzowski de l'Institut canadien des ingénieurs. Quelques années plus tard, elle ouvre son propre bureau de consultation à Toronto et continue à se distinguer par de nombreuses publications scientifiques et des conférences.

Elle est sollicitée de toutes parts et ses nominations sont fort nombreuses: Société royale aéronautique, Institut canadien des ingénieurs, Institut américain de l'aéronautique et de l'astronautique, Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, Commission ontarienne d'évaluation des matériaux de construction, etc. Son excellence lui vaut également plusieurs autres médailles: la médaille Julian C. Smith de l'Institut canadien des ingénieurs, la médaille Amelia Earhart de l'Association des femmes pilotes, la médaille du jubilé de la Reine et la Médaille d'or de l'Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario. Elle est en outre décorée de l'Ordre du Canada en 1973.

Au Québec, Mary B. Jackson-Fowler, diplômée de l'Université McGill est la première femme à être admise à l'Ordre des ingénieurs en 1946. Treize ans plus tard, Gabrielle Bodis est la première francophone à être diplômée de l'École polytechnique.

Le Canada compte actuellement près de 2 400 femmes ingénieures sur un total de 120 000, soit 2 %. Certaines d'entre elles se sont regroupées pour mettre sur pied un premier congrès des femmes ingénieures du Canada qui a eu lieu à Toronto en mai 1981 et a porté sur les contributions féminines en génie. Leur deuxième congrès, intitulé *Les ingénieures bâtisseuses d'avenir*, s'est tenu à Montréal en avril 1983 et a diffusé, notamment, les résultats d'un sondage auprès des femmes ingénieures du Canada. Un troisième congrès sera organisé au cours de l'année 1985 à Ottawa.

Comme l'indique le tableau 2, pour les quatre professions, l'admission de la première femme aux États-Unis a précédé de quelques décennies celle de la première femme au Canada. Au tournant du siècle, les femmes étaient déjà admises dans ces quatre professions aux États-Unis, de même qu'en médecine et en pratique du droit, au Canada. Chez les comptables agréés et les ingénieurs canadiens, l'ouverture aux femmes ne s'est produite que dans les années 1920. Depuis lors, la progression des femmes en comptabilité a toutefois été sensiblement plus marquée que celle des femmes ingénieures. On peut d'ailleurs prédire que cette différence persistera puisque à l'heure actuelle, dans les universités canadiennes, les étudiantes en génie ne représentent que 10% des effectifs alors qu'en comptabilité publique, la proportion voisine les 45%. En droit et en médecine, les inscriptions féminines sont supérieures à 55%.

Tableau 2

	Date d'entrée de la première femme		**Pourcentage de femmes dans la profession au Canada, 1984-1985**
	États Unis	**Canada**	
Comptables agréés	1899	1922	9,7%
Médecins	1849	1880	environ 18%
Avocats	1872	1895	environ 20%
Ingénieurs	1886	1927	2%

CONCLUSION

L'accès des femmes à des disciplines «historiquement masculines» a donc été le fruit d'une grande détermination et d'une persévérance indéfectible, étant donné les mentalités qui prévalaient à la fin du 19e et au début du 20e siècles. Faiblement représentées dans les universités, plutôt orientées vers les arts, sujettes à des pressions sociales et juridiques, les femmes, de façon générale à cette époque, osent peu se diriger vers des domaines traditionnellement réservés aux hommes. Comme nous le montre l'histoire, les pionnières se sont avérées des femmes d'une trempe et d'une capacité intellectuelle exceptionnelles dont les universités peuvent s'enorgueillir.

Depuis lors, des progrès remarquables ont été accomplis et on trouve maintenant des femmes en nombre significatif dans les écoles de gestion et dans les facultés de médecine et de droit où elles représentent la moitié ou près de la moitié des effectifs. Même en génie, leur proportion augmente de manière substantielle d'année en année.

L'avenir de ces professions sera donc largement marqué par la présence des femmes. Quel sera leur apport? Quelle place prendront-elles dans la solution des problèmes posés par les changements technologiques, économiques et sociaux? Voilà des orientations de recherche susceptibles d'être intéressantes pour les institutions d'enseignement concernées par la carrière de leurs diplômées. Voilà des pistes de réflexion qui pourront s'avérer utiles dans la perspective d'offrir la formation la plus adéquate possible aux étudiantes et étudiants de demain.

NOTE

[1] Fellow Chartered Accountant: titre honorifique décerné dans toutes les provinces du Canada à l'exception du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

The Accountancy profession for women. *The Canadian Chartered Accountant*, n° 3, janvier 1913, pp. 180-182, 202-203.

Accounting for women. *The Accountant*, vol. 138, n° 15, février 1958, pp. 181-182.

Association des femmes diplômées des universités. *La place de la femme dans les corporations professionnelles.* Montréal, Association des femmes diplômées dans les universités, mai 1981. p. 50.

ANDERSON, Alexandra. The First Woman Lawyer in Canada: Clara Brett Martin. *Les Cahiers de la femme*, vol. 2, 1980, n° 4, pp. 9-11.

ANDERSON, Rodney J. The Canadian C.A. in 2001. *CA Magazine*, janvier 1980.

BÉLAND, Claude. La comptable agréée ou la femme derrière les chiffres. *Hebdocarrière*, vol. 1, n° 12, 17 décembre 1977 au 14 janvier 1978. p. 32.

BIRD, Caroline. *Enterprising Women.* New York. W.W. Norton and company. 1976. pp. 107-115.

The C.P.A. crop. *Forbes*, 3 août 1981.

CAREY, John L. Women in public accounting. *Journal of accountancy*, vol. 91, mai 1951, p. 675.

CLEVERDON, Catherine Lyle. *The Woman suffrage movement in Canada.* Toronto, University of Toronto Press, 1950, 324 p.

COLLARD, Edgar Andrew. Doit-on admettre les femmes? dans: *1880-1980, Histoire des comptables agréés du Québec.* Montréal, Ordre des comptables agréés du Québec, 1980, pp. 68-73.

La comptabilité au féminin. *CA Magazine*, janvier 1980, p. 4.

COOPER, Dorothy A. Unisex professionnel. *CA Magazine*, vol. 103, septembre 1973, p. 25.

———, Les CA insensibles au potentiel féminin. *CA Magazine*, mai 1975, p. 23.

Deux des nôtres, comptables agréés. *La Presse*, 9 mars 1949.

DUMONT-JOHNSON, Micheline. Histoire de la condition de la femme dans la province de Québec. dans: *Tradition culturelle et histoire politique de la femme au Canada.* Études préparées pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Ottawa, 1971. pp. 23-28.

EDWARDS, H. Percy, Three score years. *The Canadian Chartered Accountant*, février 1940. pp. 76-93.

———, After three score years and ten. *The Canadian Chartered Accountant*, juin 1954. pp. 356-362.

First canadian convention of women engineers procedings. *Our contributions to engineering.* Toronto, 23 et 24 mai 1981.

FRYE, Marion A. Women's Accounting Societies. *Accounting Review,* vol. 22, juillet 1947. pp. 304-305.

GIBB, Marguerite. The place women occupy in the accounting profession. *Journal of Accountancy,* vol. 98, octobre 1954. pp. 502-503.

GRAY, Charlotte. How will the new wave of women graduates change the medical profession. *CMA Journal,* vol. 123, 18 octobre 1980.

HACKER, Carlotta. *The indomitable lady doctors.* Toronto. Clarke, Irwin and company Ltd, 1974, 259 p.

HAREL-GIASSON, Francine. Et si l'on parlait des femmes comptables agréées. *Le Caducée,* septembre 1980. p. 9.

Deux pionnières chez les CA: Suzanne Coallier et Gisèle Gagnon-Bastien. *Le Caducée,* février 1981. p. 2.

HAREL-GIASSON, Francine et MARCHIS-MOUREN, Marie Françoise. *La femme comptable agréée vue à travers la littérature spécialisée.* Montréal, École des hautes études commerciales, septembre 1981. 53 p. (rapport de recherche n° 81-19).

JONES, Myra H. The young woman and the certified public accountant profession. *The certified public accountant,* novembre 1927. pp. 340-343.

LEVINE, Marc. Work as a central life interest in male and female senior and staff accountants in large CPA firms. *The Woman CPA,* janvier 1985, pp. 27-29.

MANN, Harvey. Les CA du Canada... cent ans déjà. Le passé est un prologue. *CA Magazine,* décembre 1979. pp. 31-36.

Ms C.P.A. *Forbes.* 17 août 1981.

NETTLE, Jean M. Women in Accounting. *The Canadian Chartered Accountant,* vol. 46, janvier 1945. pp. 44-46.

Nos femmes comptables. *La Patrie,* 11 mars 1949.

Profile: Vera di Palma, President of the Association 1980-1981. *The Certified Accountant,* juin 1980. p. 177.

OWEN, John. My goodness how things have changed. *Accountancy.* mai 1980. pp. 58-60.

PALEN, Jennie M. The position of the woman accountant in the postwar era. *Journal of Accoutancy,* vol. 80, juillet 1945. pp. 27-30.

———, *Women in public accounting.* American Women's Society of Certified Public Accountants, 1951.

Premières femmes comptables de langue française. *Le Canada,* 12 mars 1949.

SILVERSTONE, Rosalie. How Mary Smith led the way. *Accountancy,* mai 1980. pp. 74-65.

SILVERSTONE, Rosalie et A. Williams. Recruitment, training, employment and careers of women chartered accountants in England and Wales. *Accounting and Business Research.* Printemps 1979. pp. 105-121.

Society of Women Engineers. *Women in Engineering.* New York, 1958. 52 p. (éd. révisée).

WATTS, Ethel. Women accountants. *The Accountant,* vol. 119, 11 septembre 1948. p. 24.

Women, as incorporated accountants. *The Incorporated Accountant's Journal, novembre 1918. pp. 23-24.*

Women edge men in accounting. Canadian Underwriter, vo. 47, no 8, août 1980, p. 87.

Women in accountancy. *The Certified Public Accountant,* avril 1935, pp. 243-245.

Women not to be admitted. *The Canadian Chartered Accountant,* avril 1921, pp. 276-277.

INGÉNIEUR AU FÉMININ

par l'Association française des femmes ingénieurs

Cette étude est la réactualisation de celle précédemment réalisée par le Cercle des femmes ingénieurs (devenu Association française des femmes ingénieurs) et l'Association des anciennes élèves de l'École polytechnique féminine.

Cette réactualisation est basée sur les données de la huitième enquête socio-économique, effectuée en 1984, par la Fédération des associations françaises d'ingénieurs diplômés (FASFID). 1 357 femmes ingénieurs y avaient répondu, soit 5,3% de l'ensemble des réponses.

En 1984, il y avait en France environ 19 800 femmes diplômées mais ne travaillant pas toutes sous le statut d'ingénieur (professeurs, cadres administratifs par exemple). Ces femmes constituent 6,6% du total des ingénieurs diplômés hommes et femmes.

Quelle place occupent les femmes ingénieurs dans les Grandes Écoles et dans la vie professionnelle, comment gèrent-elles leur formation, leur carrière, en fonction du marché de l'emploi mais aussi de leurs obligations personnelles? Autant de questions auxquelles nous nous efforçons de répondre.

I. LES FEMMES DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Un cheminement difficile vers la mixité.

La mixité des écoles d'ingénieurs, si elle est maintenant générale ou presque, est le résultat d'une longue évolution que l'on peut diviser en deux périodes, inégales dans le temps:

— Une période d'insertion d'une minorité dans un milieu professionnel auquel elles n'avaient auparavant pas accès en tant que cadres.

— Une période de diversification des débouchés due au développement des sciences et techniques et à l'évolution des mentalités.

Association française des femmes ingénieurs, Paris
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 221-244.

Insertion (1910-1960 environ)

Les premières écoles qui acceptèrent des femmes étaient des écoles très spécialisées en chimie ou en électricité et la plupart étaient situées en province. Paris n'a suivi que vers la fin de la Seconde Guerre mondiale: les premières générations de femmes ingénieurs dans les écoles aussi anciennes que «physique et chimie» ou «centrale» datent des années 1920.

Beaucoup d'écoles créées après 1914, en particulier beaucoup d'écoles de chimie, ont d'emblée ouvert leurs portes aux étudiantes. D'autre part, deux écoles à vocation purement féminine sont nées, l'une en 1925: l'École polytechnique féminine, l'autre en 1964: l'École nationale supérieure féminine d'agronomie de Rennes.

Ainsi, dans un premier temps, les femmes ont fréquenté seulement quelques écoles, formant un noyau de départ, une base de référence (École polytechnique féminine, École nationale supérieure de chimie de Paris, par exemple); en 1960, il y avait à peine 3 000 femmes ingénieurs en France, certaines n'ayant jamais exercé. Leur activité professionnelle était essentiellement du domaine du laboratoire (recherche, contrôle) de l'enseignement, de la documentation.

Diversification (1960-1980)

La situation est bien différente à partir des années 1960 où l'on peut assister à une nouvelle phase d'ouverture des écoles. Les écoles d'ingénieurs se multiplient: 161 en 1984. Avec le développement des sciences et des techniques, de nouvelles disciplines naissent: électronique, informatique, biochimie, biotechnique...

À métier nouveau, personnel nouveau. De plus, le contexte socio-économique de l'époque (guerre d'Algérie) mobilise sous les drapeaux un nombre important de cadres masculins, ouvrant ainsi les entreprises aux femmes. À quelques exceptions près, les écoles d'ingénieurs deviennent mixtes (cf. tableau 1).

Le nombre des femmes ingénieurs a été multiplié par deux en dix ans (de 1960 à 1970) et par cinq en vingt ans (de 1960 à 1980).

En fait, le nombre des femmes ingénieurs n'a pas évolué de la même façon dans les diverses écoles. Dans certaines écoles la proportion des femmes est restée assez stable: c'est le cas parmi d'autres, de l'École supérieure de physique et de chimie de Paris, de l'École supérieure d'optique, de l'Institut industriel du Nord.

Dans d'autres écoles, la proportion des femmes augmente régulièrement mais de façon beaucoup plus sensible depuis 1972, comme à l'École centrale de Paris et dans toutes les écoles à dominante agronomie et agro-alimentaire.

Tableau 1

MIXITÉ DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

	1920-1940			1940-1980		
		Années de fondation	**Années de mixité**		**Années de fondation**	**Années de mixité**
ÉCOLES ANCIENNES	ES d'électricité	1894	1919	ENSA Grignon	1826	1942
	ENS de chimie de Paris	1896	1919	ENS des Ponts et Chaussées	1747	1962
	INA de Paris	1876	1920	Institut du Nord	1854	1965
	École centrale des arts et manufactures	1829	1921	ENS des mines de Paris	1783	1969
	ES de physique et chimie ind. de Paris	1882	1922	École polytechnique	1704	1972
	ENS de l'aéronautique et de l'espace	1909	1924	École de l'air de Salon-de-Provence	1933	1978
				École spéciale militaire de Saint-Cyr-Coetquidan	1802	1983
ÉCOLES MIXTES (dès l'origine)		**Années de fondation**			**Années de fondation**	
	ESTP	1891		IS d'électronique de Paris	1955	
	ENS de chimie de Marseille	1917		ES d'électronique de l'Ouest à Angers	1956	
	ENS de chimie de Rouen	1918		IS d'électronique du Nord à Lille	1956	
	ES d'optique	1920		INSA de Lyon	1957	
	ENS de chimie de Rennes	1919		INSA de Toulouse	1963	
	ENS de chimie de Strasbourg	1919		INSA de Rennes	1966	
	Institut de chimie et physique industrielles de Lyon	1919		Institut d'informatique de l'entreprise	1968	
	ENS de mécanique et microtechniques de Besançon	1927		EN d'ingénieurs en travaux agricoles d'Angers	1971	

En 1983, les étudiantes ayant obtenu un diplôme d'ingénieur sont au nombre de 1 756 et représentent donc 14,2% des nouveaux ingénieurs. Elles sont présentes dans plus de 90% des écoles et ont la possibilité d'acquérir des formations variées.

La progression importante en nombre des femmes ingénieurs correspond à une double évolution:

Le nombre des élèves, garçons et filles, dans les écoles d'ingénieurs a beaucoup augmenté:

— de 1960 à 1969, il a doublé,
— de 1970 à 1978, il a augmenté de 21%,
— actuellement, il croît de 1,5% par an.

Nombre de diplômes d'ingénieurs (hommes et femmes) décernés annuellement	
1960	4 290
1969	8 550
1978	10 787
1980	11 804
1983	12 349

En même temps, on constate un pourcentage croissant de jeunes filles parmi les jeunes ingénieurs, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Pourcentage de diplômes d'ingénieurs, décernés annuellement à des femmes	
1964	4%
1973	4%
1975	7%
1976	9%
1978	11%
1983	142%
17% du total des élèves dans les écoles d'ingénieurs sont des femmes.	

Tableau II

POURCENTAGE DE DIPLÔMÉES PAR ÉCOLES

ÉCOLES	nombre de diplômées françaises en 1983	% des diplômées françaises en 1983[1]
ÉCOLES SANS SPÉCIALITÉ DOMINANTE OU À SPÉCIFICATIONS MULTIPLES	616	16
• École polytechnique	18	5,8
• École des mines de Paris	10	18,8
• École centrale de Paris	34	10,7
• École polytechnique féminine	137	100
• INSA (Lyon, Rennes, Toulouse)	154	17,5
• CNAM	27	6,7
ÉCOLES DE MÉCANIQUE ET MÉTALURGIE	80	5
ÉCOLES DE PHYSIQUE ET CHIMIE	234	24,5
• ENS de chimie	115	30,6
• ES de physique et chimie industrielle de Paris	9	21,4
• ES d'optique 5/25	5	16,6
ÉCOLES D'ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	234	11
• École supérieure d'électricité	27	9
• École supérieure des telécomm.	19	13
ÉCOLES DE CONSTRUCTION ET TP	75	10
• EN des ponts et chaussées	9	12,5
• ESTP	23	6,8
ÉCOLES D'AGRICULTURE ET INDUSTRIES ALIMENTAIRES	386	27,7
• INA Paris	60	31,9
• École féminine d'agronomie de Rennes	27	100
ÉCOLE À DOMINANTE AÉRONAUTIQUE	29	11
• ENS de l'aéronautique et de l'espace	12	9
TOTAL GÉNÉRAL	1 710[1]	14,8[2]

[1] il s'agit du pourcentage au nombre total des diplômées françaises.

Des choix spécifiques malgré un éventail largement ouvert.

Bien qu'elles aient accès à toutes les spécialités, les étudiantes semblent surtout attirées par les écoles d'agronomie, d'informatique et de chimie (25 à 30% des effectifs) de préférence aux écoles de mécanique et de travaux publics.

En 1978, 50% des étudiantes se trouvent regroupées dans dix-huit écoles.

Il s'agit de:

— Deux écoles féminines:

- École polytechnique féminine,
- École féminine d'agronomie de Rennes.

— Six écoles du concours commun d'agronomie:

- INA Paris-Grignon,
- ENS agronomie Montpellier, Nancy, Rennes, Toulouse,
- ENSIAA Massy

— Trois INSA de Lyon, Toulouse, Rennes.

— Cinq écoles de l'Institut national polytechnique de Grenoble.

— L'École centrale de Paris.

— L'École supérieure d'électricité.

Alors qu'un regroupement similaire pour les garçons donne 35% des effectifs dans les dix-huit écoles suivantes:

— Arts et Métiers,
— INSA de Lyon,
— Conservatoire des Arts et Métiers,
— Six écoles d'agronomie précédemment citées,
— École polytechnique,
— École centrale de Paris,
— École des T.P. du bâtiment et de l'industrie,
— École supérieure d'électricité,
— Cinq écoles de l'INP de Grenoble.

Si l'on fait la part des cas extrêmes que constituent les écoles exclusivement féminines, il existe un groupe important d'écoles où les femmes sont peu nombreuses et dont la désaffection ne peut être expliquée par la spécialité de l'école.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées

Première hypothèse: Les Grandes Écoles sont pour les garçons une voie pour acquérir une position sociale. Certains candidats aux concours n'éprouvent aucune attirance particulière pour le métier d'ingénieur. En revanche, quand une jeune fille décide de devenir ingénieur, il s'agit pour elle de montrer un goût pour les sciences et techniques, une attirance pour une certaine forme d'activité professionnelle, ce qui la pousse à choisir une école renommée, dans un domaine technique précis.

Autre hypothèse: Il est fréquent que les adolescents très doués hésitent entre différentes formations. À leur âge, l'influence des parents

est grande et bien souvent ceux-ci n'adoptent pas la même attitude en face d'une fille qu'en face d'un garçon. L'entourage familial encourage un garçon très brillant, en terminale C, à préparer les concours d'entrée aux Grandes Écoles. S'il s'agit d'une fille, on lui vante plutôt les avantages du professorat ou bien encore des professions médicales ou de gestion.

Quelques choix privilégiés

Un certain nombre d'écoles attirent par contre une proportion plus élevée d'étudiantes.

Les écoles à dominante physique accueillent plus de 20% de femmes parmi les élèves. La tendance générale est donnée par Sup-Elec avec 25 à 30 femmes par promotion de 300 élèves. Une connotation électrotechnique fait baisser le pourcentage de femmes tandis qu'une connotation électronique ou informatique le fait augmenter.

Les INSA (Lyon, Rennes, Toulouse) - de création récente - ont tout de suite connu une bonne mixité (15 à 20% d'étudiantes). Les raisons sont certainement multiples: recrutement sur dossier, implantation en province (ce qui rassure les parents).

En fait, les INSA sont multidisciplinaires. L'analyse des 100 diplômes délivrés à des femmes par l'INSA de Lyon, chaque année depuis trois ans, montre que la répartition suit la tendance générale (mécanique 5%, génie physique 10-15%, informatique 25%, biochimie 40%) mais avec des pourcentages féminins supérieurs à ceux des écoles spécialisées correspondantes.

La présence féminine est une grande tradition dans les écoles de chimie: dès l'introduction de la mixité en 1920, à l'École nationale supérieure de chimie de Paris, il y a eu 10% de femmes. Actuellement, il y a 30% d'étudiantes dans cette école; et si l'on regarde une à une les dix écoles qui adhèrent à l'Union nationale des ENS de chimie, la proportion de femmes peut atteindre 45%.

Il y a quinze ans, peu de femmes fréquentaient les écoles d'agronomie. Il y a eu un brusque changement vers 1970 et maintenant un tiers des nouveaux agronomes sont des femmes. Dans certaines de ces écoles d'agronomie, les promotions peuvent même comporter la moitié d'étudiantes.

Actuellement, les étudiantes sont attirées par l'informatique. Elles entrent directement dans une école d'informatique (IEE à Paris par exemple) ou bien encore optent pour cette spécialisation après des années d'enseignement général dans une école à spécialités multiples. Les sections d'informatique des écoles comptent 25 à 30% d'étudiantes.

Plusieurs voies pour devenir ingénieur

Les femmes ingénieurs sont en majorité des ingénieurs diplômées.

Ce titre s'acquiert en passant par une école d'ingénieur ou une université de technologie. C'est ce qu'ont fait 12 349 jeunes gens dont 1 756 filles en 1983. Pour être admis dans une école d'ingénieurs, il y a deux possibilités: entrer en première année après un concours préparé dans des classes préparatoires (M, M', P, P', Bio) ou après des préparations intégrées, ou encore entrer en seconde année grâce à des passerelles de l'université.

Mais il existe deux autres possibilités pour acquérir le statut d'ingénieur:

— **la voie universitaire**: les universités forment les docteurs en physique, chimie, biologie..., des informaticiennes, des pharmaciennes, des économistes dont le niveau de connaissances est comparable à celui de jeunes ingénieurs diplômés. Nous n'avons aucune indication sur le nombre de femmes diplômées de l'université travaillant avec un statut d'ingénieur. Il n'est pas rare d'en rencontrer dans les laboratoires de recherche, dans les services d'informatique et dans l'administration.

— **la promotion interne**: permet aux meilleurs techniciens des entreprises d'avoir un statut en rapport avec leur fonction. Environ 150 000 hommes sont dans ce cas. À notre connaissance, on trouve peu de femmes ingénieurs-maison; elles se trouveraient surtout dans le secteur informatique. Peu de femmes deviennent ingénieurs par promotion interne parce qu'il y a peu de techniciennes dans les services des entreprises. À ce titre, on peut s'inquiéter de la part faible, constante depuis dix ans, d'étudiantes parmi les diplômés des enseignements technologiques (24% des BT en 1979). Les IUT qui à leur début comptaient moins de 20% de femmes en rassemblent maintenant près de 35% mais pour la plus grande partie dans les spécialités du secteur tertiaire.

Des opportunités à saisir à la sortie des écoles

Un certain nombre de secteurs offrent actuellement aux ingénieurs des possibilités nouvelles dont les étudiantes pourraient profiter au même titre que leurs homologues masculins.

L'informatique est un des secteurs de pointe qui aura pendant encore de nombreuses années des besoins permanents en ingénieurs diplômés.

L'informatique est une technique qui s'implante dans tous les secteurs d'activités: c'est pourquoi de nombreuses écoles d'ingénieurs qui ne sont pas spécialisées en informatique proposent en dernière année l'option «informatique» aux élèves qui ont déjà reçu une bonne formation

technique dans d'autres domaines.

Trente-cinq pour cent des informaticiennes exercent aujourd'hui une activité à dominante gestion et système. Elles sont bien acceptées, leurs compétences et leurs qualités sont reconnues et appréciées.

L'introduction de l'informatique dans tous les domaines de l'industrie est une excellente occasion pour les femmes ingénieurs d'entrer dans des secteurs où elles sont encore méconnues.

Certes, l'industrie chimique est en crise mais toutes les prévisions disent que 50% des matériaux que nous utiliserons dans dix ans n'existent pas aujourd'hui; il faudra donc des physico-chimistes pour les inventer et les mettre au point.

L'augmentation spectaculaire du nombre de femmes dans les formations agronomiques est certainement liée au développement de la biologie et à l'intérêt que suscitent les sciences de la vie. Il existe un décalage inévitable dans le temps entre le développement d'une discipline scientifique et ses applications dans les secteurs correspondants de l'économie. En conséquence, le marché de l'emploi dans les biotechniques est plus un marché potentiel qu'une réalité.

L'énergétique est un secteur dans lequel les étudiantes sont peu nombreuses. Pourtant, c'est un domaine où l'on manque de spécialistes. Les jeunes gens ne perçoivent peut-être pas clairement que connaître la thermique est indispensable pour réaliser des économies d'énergie. C'est l'une des manières de mettre en pratique un idéal écologique.

Une formation complémentaire encore mal définie

Plus encore que les garçons, les jeunes filles sont tentées d'acquérir un bagage supplémentaire qui augmentera leur chance de réussite et fera parfois pencher la balance en leur faveur.

Nous avons cependant peu d'informations à ce sujet:

— l'Institut supérieur d'électronique de Paris a lancé une enquête sur les formations complémentaires poursuivies par ses élèves durant leur année d'école ou immédiatement après. On a pu ainsi constater que 16% des élèves, garçons et filles, s'engageaient dans de telles études. Ce pourcentage représente un nombre important de filles puisqu'une fille sur deux avait choisi cette voie. Le contenu de cet enseignement est également différent pour les garçons (50% sciences, 50% gestion) et les filles (75% sciences, 25% gestion).

— dans la mesure où les femmes ingénieurs s'engagent dans la recherche publique, elles préparent un doctorat. L'Association nationale des docteurs ès sciences (Andes) fournit des informations intéressantes:

- Docteurs d'État en sciences physiques:
  327 ingénieurs hommes; 24 femmes ingénieurs dont 18 chimistes.
- Docteurs d'État en sciences naturelles:
  60 ingénieurs hommes, en majorité des agronomes; 0 femme ingénieur.
- Docteurs d'État en sciences appliquées:

  27 ingénieurs hommes; 0 femme ingénieur.

Cette répartition correspond bien à la présence des femmes en chimie, depuis de longues années.

D'autres formations complémentaires augmentent les chances de se voir confier des postes de responsabilité.

L'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires, à Fontainebleau) souhaite recruter des femmes ingénieurs, et pour les encourager à suivre son enseignement leur a proposé des bourses. La promotion 1982 de l'Institut supérieur des affaires (ISA) comprend trente-cinq ingénieurs dont quatre femmes...

II. LES FEMMES INGÉNIEURS ET LEUR CARRIÈRE

Au cours de cette étude, on souligne les similitudes qui existent entre hommes et femmes; elles sont nombreuses. Les femmes ingénieurs se sentent ingénieurs à part entière; beaucoup d'entre elles souhaiteraient même que l'on ne parle pas tant de différence entre hommes et femmes. Mais elles représentent une minorité qui a quelques caractéristiques propres que cette étude tente aussi de cerner.

Un échantillon relativement jeune de la population active

L'âge moyen de la femme ingénieur est de vingt-neuf ans, soit dix ans de moins que celui de l'homme (trente-neuf ans). Cette différence d'âge moyen entre hommes et femmes est très importante et doit toujours être présente à l'esprit lorsque l'on compare salaires et carrières. On peut remarquer que les femmes ingénieurs entrent jeunes dans la vie active, c'est-à-dire avant vingt-cinq ans, n'ayant pas de service national à accomplir.

Les grilles salariales des grandes entreprises ne prévoient pas toujours la présence de cadres aussi jeunes.

Ce profil un peu particulier des femmes ingénieurs s'explique par la constante augmentation du nombre de jeunes filles attirées par ce métier,

comme l'illustrent les données suivantes:

— 1962: 214 nouvelles diplômées
— 1969: 368 nouvelles diplômées
— 1978: 1 124 nouvelles diplômées
— 1983: 1 756 nouvelles diplômées.

Si bien que 65% des femmes ingénieurs ont moins de trente-cinq ans.

Une grande motivation face au premier emploi

Toutes les jeunes diplômées veulent travailler. À la sortie de l'école, 85% d'entre elles entrent directement dans la vie active. Les autres s'orientent vers une formation complémentaire de gestion, une spécialisation technique ou une thèse.

Un premier emploi dans des conditions satisfaisantes

Les délais d'embauche des femmes ingénieurs varient essentiellement en fonction du marché de l'emploi.

Les femmes ingénieurs sont aujourd'hui, à la sortie de l'école dans la même situation que leurs homologues masculins: des offres d'emploi sont régulièrement proposées par les employeurs aux associations d'anciens (nes) élèves.

On peut considérer deux scénarios extrêmes:

Premier cas: les entreprises manquent de cadres techniques de haut niveau

C'est un cas fréquent; le secteur public comme le secteur privé ont besoin d'ingénieurs des Grandes Écoles, d'électroniciens, de mécaniciens,... et surtout d'informaticiens.

Les entreprises recherchent des compétences; elles s'adressent sans distinction aux ingénieurs, qu'ils soient hommes ou femmes. Dans ce cas les hommes et les femmes sont embauchés avec les mêmes délais.

Le calendrier d'embauche des jeunes diplômées de l'École polytechnique féminine illustre bien cette situation. Fréquemment, les recherches d'emploi sont entreprises et quelquefois conclues avant la fin des études, souvent à l'issue de stages. Depuis déjà plusieurs années:

— 30% travaillent dès le mois de juillet
— 40% en août
— 70% en septembre
et la totalité au mois de janvier qui suit la délivrance du diplôme

Deuxième cas: le flux d'ingénieurs est supérieur aux offres d'emploi

Cette inadéquation apparaît quand une branche industrielle est en crise. Ce fut le cas pour la chimie, il y a quelques années. C'était également une époque où la recherche publique (traditionnellement ouverte aux femmes) recrutait peu. Ces deux événements simultanés rendirent le placement des jeunes femmes particulièrement difficile.

Tous les cas intermédiaires existent

Dans leur ensemble, les écoles d'ingénieurs «produisent» moins d'ingénieurs que le marché du travail n'en demande, si bien que la majorité des femmes ingénieurs trouve un emploi dans un délai raisonnable.

Des salaires d'embauche unifiés

La ségrégation longtemps constatée sur les salaires d'embauche s'est totalement estompée.

Le salaire d'embauche en 1981 dépend essentiellement de la classification des écoles par les employeurs, sans tenir compte du sexe. Les femmes étant moins nombreuses dans les écoles «côtées», il existe une légère disparité hommes-femmes dans la médiane des salaires des débutants. Mais à l'école et sociétés équivalentes, on peut considérer qu'il n'existe pratiquement plus de différences.

Un taux d'activité historiquement très élevé

Mises à part les toutes premières générations de diplômées, les femmes ingénieurs ont su utiliser leur diplôme. Tous âges et toutes écoles confondus nous estimons que le pourcentage oscille autour de 80%.

Quelques secteurs économiques préférentiels

Une étude de la répartition des femmes ingénieurs par secteur appelle plusieurs commentaires qui complètent nos premières analyses (cf. tableau III).

On trouve la moitié des femmes ingénieurs, également réparties dans trois grands secteurs:

- les sociétés de services et bureaux d'études: 18%
- la construction électrique et électronique: 16,1%
- l'enseignement et la recherche: 14%

Ce sont tous les trois des secteurs en expansion où le niveau de connaissance de l'ensemble du personnel est en constante augmentation.

Tableau III
RÉPARTITION DES INGÉNIEURS PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE EN 1983

SECTEUR ÉCONOMIQUE CODE APE DE L'INSEE	Femmes Ingénieurs%	Tous ing. FASFID%
Sociétés de service - Bureau d'études Ingénierie 56-57 à 81	18	15
Matériel électrique - électronique 27 à 30 Enseignement recherche 82-83-92 à 98	16,1 14,2	14 7
Armement, Construction navale, Aéronautique Transport 26-31 à 33	10	10
Énergie 04 à 08	8,5	9
Transport, Télécommunications 68 à 75	4,2	8
Assurances, Banques	3,8	3
Administration générale, Organisations internationales 90-91-99	3,4	3
Parachimie - Industrie pharmaceutique 18 à 19	3,1	8
Constructeurs mécaniques 22 à 25-34	2,8	6
Chimie de base, fibres artificielles 17 et 43	2,2	3
Fonderie métallurgie 09 à 13-20-21	2	6
Services divers à caractère social 24 à 87-94 à 92	1,9	2
Autres secteurs	7,4	12
	100	100

Le développement des sociétés de services et de l'ingénierie fait que ce secteur apparaît en première position (H et F). Les femmes y trouvent des postes intéressants.

La construction électrique et électronique est un des secteurs économiques qui emploie le plus d'ingénieurs diplômés (H et F). On peut préciser que les femmes y sont inégalement réparties. La moyenne étant de 6,6%, il y a moins de 6,6% de femmes parmi les ingénieurs des fabricants de moteurs de transformateurs et plus de 6,6% chez les constructeurs d'ordinateurs.

L'ensemble des secteurs enseignement-recherche et administration réserve une surprise. En 1969, Geneviève de Peslouan notait que 45% des femmes ingénieurs exerçaient leur activité dans ces domaines. En 1983, le pourcentage tombe à 17,4% (14% + 3,4%).

Ceci correspond à une diversification des débouchés pour les femmes ingénieurs. On notera que, contrairement à une opinion souvent exprimée, les femmes ingénieurs ne sont pas sur-représentées dans le secteur chimie. Il est exact que les femmes constituent 20% des ingénieurs chimistes dans tous les secteurs économiques (matériaux pour l'électronique, métaux et alliages, produits organiques, etc.) mais les femmes ne représentent que 2% des ingénieurs de cette branche industrielle (ingénieurs de toutes spécialités travaillant dans l'industrie chimique).

On voit peu de femmes ingénieurs dans certains secteurs:
— la construction mécanique
— le bâtiment.

La présence de femmes ingénieurs dans ces secteurs est actuellement le fait de personnalités qui doivent faire preuve d'une certaine audace et ne pas craindre de se sentir parfois isolées.

Il faut bien noter que ce tableau ne tient pas compte de la diversité des activités qu'un ingénieur (H et F) peut remplir dans un secteur économique. La dernière colonne donne pour 1980 le taux de femmes dans l'ensemble des ingénieurs du secteur économique considéré.

Le regroupement des secteurs économiques adopté dans ce tableau et la limitation des secteurs à ceux représentant plus de 2% de l'ensemble, ne font pas ressortir le positionnement des élèves sortant du concours commun d'agronomie. On les trouve, outre les secteurs agronomiques et agro-alimentaires, dans les secteurs les plus variés.

Des emplois nouveaux

Une étude des types d'emploi que les femmes ingénieurs exercent à l'intérieur des entreprises et administration permet d'isoler certains profils (cf. tableau IV).

Les femmes ingénieurs restent fidèles au *Bureau d'études* qui est l'une des deux missions d'origine de l'ingénieur, 31% d'entre elles ont choisi cette activité.

En *informatique*, les femmes sont bien représentées (18,3%).

L'informatique est l'exemple le plus typique de la percée des femmes ingénieurs dans un domaine technique où, à un moment donné, on manque de personnel compétent. Face à la pénurie, les entreprises donnent l'égalité des chances à tous les candidats, hommes et femmes.

Les femmes ingénieurs ont compris cette opportunité.

Quel type d'emploi précis occupent-elles dans l'informatique?

— 48% conception et analyse de systèmes,
— 28% conception et analyse d'applications,

Quelles catégories d'entreprises les emploient?

— 13% travaillent chez un constructeur,
— 21% travaillent dans des sociétés et services,
— 62% travaillent chez un utilisateur.

L'informatique touchant maintenant tous les secteurs industriels, les femmes ingénieurs ont ainsi l'occasion d'entrer dans bien des entreprises

dont les postes leur étaient presque systématiquement fermés (travaux publics, mécanique par exemple).

La recherche continue d'être un débouché important pour les femmes. C'est un secteur où elles ont toujours été bien acceptées.

Le pourcentage de femmes parmi les chercheurs ne cesse de baisser: 37% en 1969, 25% en 1980, 17,3% en 1983. Les raisons de cette baisse sont certainement multiples: regain d'intérêt des hommes pour des carrières scientifiques, intérêt croissant des femmes pour l'activité industrielle (cf. tableau IV).

L'activité commerciale et technico-commerciale attire de plus en plus les ingénieurs femmes. Elles sont maintenant 7,5%; ce taux augmente et tend à se rapprocher de celui des hommes: 12%. Cette activité est souvent exercée par des ingénieurs d'environ 30 ans, qui mettent ainsi à profit l'expérience technique acquise pendant les premières années d'activité professionnelle.

On reconnait maintenant aux femmes ingénieurs des aptitudes à l'activité commerciale. On attribue leur succès dans ce domaine à la rigueur, la qualité d'organisation, la ténacité, la persévérance et la diplomatie de celles qui ont choisi cette voie.

La constante diminution (en %) du nombre des femmes ingénieurs dans l'enseignement est spectaculaire. Dans son étude sur les femmes ingénieurs, Gisèle de Peslouan avait relevé qu'en 1969, 25% des femmes les plus âgées travaillaient dans l'enseignement, contre 12% pour les plus jeunes. Le taux moyen maintenant est de 3% (6% en 1980 et 17% en 1969).

L'enseignement a été une position de repli et non un choix.

Tableau IV
ACTIVITÉS DES FEMMES INGÉNIEURS DANS LES ENTREPRISES EN 1983

ACTIVITÉS DANS L'ENTREPRISE	Femmes Ingénieurs en %	Tous ing. FASFID % H et F
Bureau d'études	31,3	23
Informatique	18,3	6
Recherche	17,3	9
Technico commercial	7,5	12
Production maintenance logistique	6,8	17
Administration finance	5,5	9
Enseignement formation	3,3	3
Ventes achats distribution approvisionnement	9,2	3
Activités multiples	8,9	17
	100	100

Une position hiérarchique décevante

Les femmes, nous l'avons illustré précédemment, réussissent progressivement à s'intégrer dans de nouvelles activités, de nouveaux secteurs économiques. Mais leur progression dans la hiérarchie et l'accès à des postes de responsabilité leur sont trop souvent limités.

Le tableau suivant est suffisamment éloquent.

FONCTION	Femmes Ingénieurs en %	Tous ing. FASFID %
Ingénieur indépendant Directeur général Chef d'entreprise Directeur, Secrétaire général, Ingénieur en chef	4	29
Chef de service	14	27
Ingénieur	69,7	39
Autres	12,4	5

La disparité des chiffres doit être atténuée par un rappel de la différence d'âge des deux populations. L'âge moyen de la femme ingénieur est de vingt-neuf ans tandis qu'il est de trente-neuf ans pour les hommes. Une comparaison par tranche d'âge apporterait donc un correctif sensible.

Cette remarque ne suffit pas à expliquer la stagnation des femmes aux niveaux hiérarchiques intermédiaires.

Une analyse de la hiérarchie des entreprises montre que la formation des femmes et les carrières qu'elles font actuellement ne les prédisposent pas à accéder aux postes les plus élevés.

Un effort est fait actuellement dans les entreprises publiques, parapubliques et privées pour améliorer la représentation féminine aux postes de responsabilités; il reste beaucoup à faire.

Quant à la situation des femmes ingénieurs dans les instances de décision et de consultation, il est très difficile d'avoir des statistiques qui ne concernent que les femmes ingénieurs diplômées. Celles-ci étant présentes depuis longtemps dans la recherche publique, on peut examiner le rôle des femmes ingénieurs et scientifiques dans ce domaine. En 1978, il ne siégeait que 4% de femmes dans les commissions consultatives de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST). La représentation féminine n'était guère plus importante au Comité national de la recherche du CNRS (4% en physique, 11% en chimie). Or on sait que, selon les disciplines, les femmes constituent de 10 à 50% des chercheurs du secteur public et ceci depuis au moins quinze ans.

Une disparité de salaire — dès trente-cinq ans — entre femmes et hommes

Le salaire des femmes ingénieurs débutantes a été évoqué précédemment. La situation a beaucoup évolué et peut être considérée satisfaisante par les femmes elles-mêmes.

L'évolution des salaires va de pair avec l'évolution de la fonction et de la position hiérarchique. Passées les dix premières années d'activité professionnelle, la différence de niveau de responsabilité qui existe entre hommes et femmes devient sensible et a une incidence directe sur les salaires respectifs des hommes et des femmes ingénieurs.

Si les salaires sont identiques en début de carrière, l'écart se creuse vite. Cette situation est connue chez les femmes ingénieurs depuis de nombreuses années; on ne constate pas de changement notable. Un récent rapport du Comité du travail féminin témoigne qu'il en va de même pour toutes les femmes cadres.

Inutile de donner des chiffres que beaucoup de femmes s'accordent à trouver regrettables, l'important étant de s'attaquer aux causes et non aux faits. Ces causes, il n'est pas en leur seul pouvoir de les modifier, mais elles savent qu'elle seront les meilleurs artisans et défenseurs des changements qu'elles souhaitent. Elles ne refuseront pas pour autant que leurs confrères masculins y prennent une large part.

Quelques remarques liées à la nature et à la taille de l'entreprise

Les enquêtes FASFID successives (1971, 1974, 1977) montrent que, pour l'ensemble des ingénieurs, il y a peu d'évolution. Les entreprises personnelles et familiales emploient moins de 5% de l'ensemble des ingénieurs, la fonction publique 12%. La majorité des ingénieurs se répartit donc entre le secteur privé et le secteur nationalisé ou d'économie mixte.

En revanche, la situation a totalement changé pour les femmes ingénieurs. Il y a vingt ans, une femme ingénieur sur deux était au service de l'État. Cette proportion est tombée à une sur cinq parce que les femmes ingénieurs sont entrées «massivement» dans le secteur privé.

Quarante-quatre pour cent des femmes ingénieurs travaillent dans des grandes entreprises de plus de cinq mille employés. Mais c'est une situation qui caractérise l'ingénieur et non les femmes puisque c'est aussi le cas de 42% des hommes.

La présence des femmes dans les petites entreprises n'est pas significativement différente de celle des hommes.

Taille de de l'entreprise	Femmes ingénieurs (%)	Tous ing. FASFID (%)
0 - 9	2.1	4
19 - 49	5.2	6
50 - 99	3.7	4
100 - 199	4.7	5
200 - 499	9.6	9
500 - 999	9.4	9
1 000 - 1 999	10.9	9
2 000 - 4 999	10	12
+ 5000	44.4	42
Base	100	100

Emploi prédominant en région parisienne

Si on se limite aux ingénieurs (H et F) qui exercent leur activité en France:

— 50% des ingénieurs français travaillent en région parisienne
et
— 50% travaillent en province.

Mais cette répartition ne s'applique pas du tout aux femmes ingénieurs. En effet:

— 67% des femmes ingénieurs travaillent en région parisienne
— 33% des femmes ingénieurs travaillent en province.

Cette répartition est la même pour toutes les tranches d'âge. Les distorsions d'une école à l'autre sont assez faibles.

Voici deux hypothèses pour expliquer la concentration des femmes ingénieurs en région parisienne:

Les activités exercées par 60% des femmes ingénieurs (Bureau d'études, informatique, recherche) sont le plus souvent regroupées auprès du Siège des Sociétés qu'elles concernent. En France, le Siège des entreprises est souvent en région parisienne. Les femmes sont peu nombreuses dans les usines et autres structures décentralisées de l'industrie.

L'installation d'un couple dont la femme est ingénieur suppose que, dans la même région, mari et femme puissent trouver deux postes de cadres dont les profils correspondent à leurs compétences. La probabilité est beaucoup plus faible en province qu'à Paris. Cette situation tend à changer à cause de la régionalisation.

Mobilité

L'un des principaux obstacles à la promotion des femmes (prises dans leur ensemble) serait leur manque de mobilité.

La mobilité peut s'exprimer sous plusieurs formes:

Changement d'employeur

L'enquête FASFID montre que globalement les ingénieurs (H et F) ne changent pas d'employeur mais qu'ils changent d'activité au sein de leur entreprise.

Mobilité géographique

En 1977, le Cercle des femmes ingénieurs avait fait une enquête auprès des inactives qui voulaient retravailler. La plupart d'entre elles avaient arrêté de travailler à la suite d'un changement de domicile dû à la mutation géographique du mari.

L'enquête femmes de l'INSA de Lyon en 1977 montrait que le changement d'emploi était dû une fois sur cinq à la mutation du mari.

En fait, il n'existe pas une mobilité masculine d'une part, une mobilité féminine d'autre part, il faut poser le problème en termes de stabilité géographique des couples.

Toute attache: conjoint, accession à la propriété, enfants d'âge scolaire, est un facteur de stabilité géographique.

Les responsables du personnel s'accordent à dire que ce sont les ingénieurs dans leur ensemble qui deviennent moins mobiles.

— Depuis de nombreuses années on encourage l'accession à la propriété du logement et les enquête FASFID successives montrent que le pourcentage d'ingénieurs «logés gratuitement» est en constante diminution (13% en 1974, 9% en 1980). L'ingénieur propriétaire de son logement est logiquement moins mobile que l'ingénieur qui dispose d'un logement de fonction.

— Par ailleurs, les ingénieurs mariés (H et F) ont plus souvent qu'autrefois un conjoint actif lui aussi. Pour un couple, la mobilité géographique veut donc dire recherche simultanée de deux emplois. La plus grande difficulté pour une femme (quelle que soit sa qualification professionnelle) de trouver un emploi en province entraîne donc une moins grande mobilité des couples.

Mobilité interne

Les femmes sont plus stables que les hommes.

Un responsable d'un grand groupe industriel précise: «On ne leur propose pas de changement, on n'y pense pas!» Ce n'est pas la raison profonde.

Un ingénieur homme considère généralement l'emploi qu'il occupe à une époque donnée comme une étape de sa carrière. Il sait qu'il doit changer pour progresser.

Il semble que les femmes raisonnent moins en terme de «carrière». La nature des emplois qu'on leur offre fait qu'elles distinguent les emplois «intéressants» et les emplois sans intérêt. Celles qui ont un emploi intéressant ont tendance à s'y accrocher en négligeant les conséquences de cet immobilisme sur leurs chances de promotion ultérieure.

Une progression souvent liée à l'expansion économique

Les femmes ingénieurs ont toujours profité de l'expansion de certains secteurs ou de la revalorisation de certains métiers pour s'y implanter et s'y faire apprécier:
— la chimie dans les années 1930
— la recherche dans les années 1950-1960
— l'informatique depuis 1960
— le commercial depuis 1970.

Elles profiteront certainement du développement:
— des biotechniques
— des techniques de communications
dans les années qui viennent, pour y faire valoir leurs compétences.

III. LES FEMMES INGÉNIEURS DANS LEUR CADRE DE VIE

Neutralité de l'État

En France, aucune réglementation particulière n'a aidé les femmes à accéder au métier d'ingénieur.

En 1980, quand Monique Pelletier, alors ministre de la Condition féminine et de la Famille, a relancé l'idée de quota pour accélérer l'accession des femmes aux postes de responsabilité, le cercle des femmes ingénieurs a lancé une enquête auprès de quatre cents femmes ingénieurs en leur demandant si elles étaient favorables aux quotas pour faciliter l'entrée des femmes dans les écoles d'ingénieurs, améliorer leur embauche, accélérer leur carrière. La réponse fut massivement négative.

L'État employeur a montré une grande neutralité, c'est-à-dire qu'il a

embauché les ingénieurs hommes ou femmes sans que le sexe soit un critère de sélection. Comme les employeurs privés ont pendant très longtemps été hostiles aux femmes cadres, les premières femmes ingénieurs se sont retrouvées en grande majorité dans la fonction publique, qu'elles l'aient souhaité ou non.

Globalement, on peut dire que l'État a donné aux femmes l'opportunité de montrer:
— qu'elles pouvaient devenir ingénieur (en leur ouvrant les écoles)
— qu'elles étaient de bons ingénieurs (en les embauchant).

L'État a donné leur chance aux femmes ingénieurs sans dirigisme et sans paternalisme.

Les employeurs découvrent les cadres féminins

La promotion de la femme dans le métier d'ingénieur suppose qu'une mixité s'établisse à tous les niveaux. Actuellement, cette mixité se met en place pour deux raisons.

Il y a d'abord pénurie d'ingénieurs dans certains domaines: les femmes bénéficient certainement de cette situation et leur candidature qui, à première vue, provoque de la part de l'employeur une réaction de surprise est étudiée volontiers au même titre que celle de leurs camarades masculins.

D'autre part, la loi du 13 juillet 1983 oblige les employeurs de plus de cinquante salariés (depuis 1985) à présenter chaque année un bilan qui permet de comparer la situation des hommes et des femmes.

Quelle qu'en soit la cause, certains employeurs font preuve d'une réelle volonté de mixité qu'ils manifestent en ayant une politique d'emploi des femmes et plus particulièrement des femmes cadres. Ils se fixent des objectifs quantifiés à l'embauche et décident de proposer aux femmes, sans discrimination, tous les types de postes, même ceux tenus habituellement par des hommes.

IBM France fut l'une des premières sociétés à adopter une politique d'égalité des chances et introduisit les femmes ingénieurs dans son service technico-commercial. Toutes les grandes sociétés: Renault, CEA, Rhône-Poulenc, Radial... annoncent la mise en place soit d'un responsable, soit d'un comité d'études de l'emploi féminin.

L'employeur estime que la femme doit être jugée selon des critères féminins et non des critères masculins. Il est d'ailleurs souhaitable que la femme ingénieur se démarque du modèle masculin préexistant et qu'ainsi elle valorise ses qualités propres: elle possède une grande adaptabilité, de la ténacité, de la compétence, le désir de se perfectionner, une grande conscience, une aptitude aux relations humaines.

Par contre, elle a rarement la capacité d'un meneur d'hommes - il lui sera par exemple difficile d'être agent de maîtrise car ce poste suppose un mode de commandement basé plus sur l'autorité imposée que sur la motivation. Elle sera plus à l'aise pour animer une équipe de collaborateurs de bon niveau que pour s'imposer à des manoeuvres. Peut-être aura-t-elle plus de difficultés à gérer les tensions, mais sa faculté d'écoute l'aidera à désamorcer les conflits.

Conditions de travail

Les conditions matérielles sont variables d'une industrie à l'autre, d'un poste de travail à l'autre.

Les femmes se sentent plus à l'aise dans une ambiance de laboratoire ou de bureau que sur un chantier.

La présence des femmes ingénieurs à des postes qui exigent des qualités d'endurance physique évolue parallèlement à la pratique des sports de plein air par les femmes. Une croisière hauturière sur un voilier, une randonnée de haute montagne, un rallye automobile longue distance ne sont pas plus confortables qu'un chantier de travaux publics. Ils exigent tout autant d'intelligence, d'aptitudes physiques, de compétence technique et de sang-froid. Les exploits des grandes sportives, glorifiés par les mass media habituent le public à voir des femmes charmantes, préoccupées autant qu'eux par le prestige de la fonction. Mais ce serait une erreur de penser que cela leur suffit, que le problème de la présence des femmes à des niveaux de hautes responsabilités n'existe pas.

Il est important de souligner que le manque de responsabilité dans leur activité professionnelle est une des plus grandes raisons d'insatisfaction des femmes ingénieurs (ce qui est aussi le cas pour les hommes, ne l'oublions pas).

L'objectif des femmes est que leur présence à des postes d'encadrement et de hautes responsabilités ne soit pas considérée comme une situation d'exception ou un mal nécessaire, ou une réponse à des critères de quotas administratifs, ou un risque assumé par les employeurs, mais qu'elle soit voulue par leurs collègues, acceptée et active.

Un autre aspect de la vie de la femme ingénieur

Il est caractéristique de constater qu'une enquête sur les femmes ingénieurs ne se conçoit pas sans un chapitre sur l'équilibre «vie privée, vie professionnelle», alors que le même chapitre dans une étude sur les ingénieurs hommes ressemblerait à une indiscrétion.

Cinquante-quatre pour cent des EPF estiment avoir réussi cet équilibre.

État matrimonial

Sur 100% d'actives, un quart sont célibataires, les trois quarts sont mariées. On constate 25% de célibataires chez les femmes ingénieurs de moins de trente ans, ce qui est le double de la moyenne nationale. Les études longues, le désir de faire ses preuves et d'acquérir une expérience professionnelle retardent l'âge du mariage. Sur les 100% d'actives, on note 7% de femmes divorcées, veuves ou séparées.

La femme ingénieur concourt à ce que les sociologues appellent l'«endogamie socioprofessionnelle», c'est-à-dire qu'elle se marie de préférence avec un homme qui a au moins le même niveau d'instruction qu'elle. À titre d'exemple, en 1977, 72% des femmes mariées diplômées de l'INSA Lyon déclaraient avoir épousé un ingénieur. 80% des femmes mariées et actives âgées de trente à trente-neuf ans ont un ou deux enfants. Certaines ont trois et même quatre enfants.

La femme ingénieur et son conjoint

Les jeunes femmes qui sortent aujourd'hui des écoles d'ingénieurs ont connu la mixité dans toute leur scolarité et toutes souhaitent exercer leur métier. Mais un couple peut toujours avoir deux attitudes vis-à-vis du travail de la femme:

— la carrière du mari est prioritaire. La carrière de la femme en sera obligatoirement gênée et minimalisée. Cette attitude est encore très répandue. Ainsi, dans les diverses enquêtes qui ont été faites auprès des femmes ingénieurs mariées 15 à 20% d'entre elles déclarent que leur carrière a été entravée par celle de leur mari.

— le couple considère qu'il faut mener les deux carrières en parallèle en s'épaulant mutuellement. C'est une attitude relativement récente qui se répand lentement. La famille y trouvera un sentiment de sécurité car une femme qui a une activité de cadre est immédiatement capable de faire face seule, moralement et financièrement à une situation où l'homme n'est plus en mesure, de façon temporaire ou définitive, d'assumer des responsabilités professionnelles.

La femme ingénieur, mère de famille

Les congés de maternité ne représentent pas un handicap, du moins dans les grandes entreprises, car c'est une absence programmable et qui est le fait de femmes jeunes n'ayant pas encore de trop grandes responsabilités. Pour une petite entreprise, la difficulté est certainement plus grande, car il est délicat de pourvoir au remplacement temporaire d'une femme ingénieur.

La jeune mère peut être tentée d'abandonner son métier pour se consacrer à la vie familiale. C'est prendre un pari sur l'avenir. Le métier d'ingénieur assure une indépendance financière indiscutable. Il faut être

consciente que l'abandonner trop longtemps (entre 2 et 4 ans selon les spécialistes) équivaut à l'abandonner définitivement à cause de la rapidité d'évolution des sciences et des techniques.

Retravailler, se reconvertir est possible, mais difficile. Le temps partiel est un moindre mal (9% des femmes ingénieurs, 14% de celles entre 30 et 60 ans).

Mais pour les femmes ingénieurs, le temps partiel, sauf peut-être pour une période très limitée, est antinomique avec un poste d'encadrement et de responsabilités élevées: la femme ingénieur doit être présente et à temps complet.

Le meilleur compromis - vu sous l'angle professionnel - consiste donc à poursuivre une carrière normale mais sans ambition, dans un poste dont les exigences sont compatibles avec une vie familiale absorbante. Cette attitude, volontairement prise pendant une durée limitée, ne devrait pas être un handicap pour des ambitions professionnelles ultérieures.

La femme ingénieur peut également décider que ses enfants ne soient pas un frein au déroulement de sa carrière. C'est un choix qui suppose la présence au foyer d'une personne de confiance pour s'occuper des enfants, quitte à sacrifier une partie des revenus du foyer pour embaucher du personnel compétent.

Vie sociale et vie publique

Actives ou non-actives, mariées ou célibataires, dans leur ensemble, les femmes ingénieurs ont une vie plus équilibrée que leurs collègues masculins. Le travail professionnel est l'un des éléments et non l'activité prioritaire de leur vie. Elles ont souvent des activités extra-professionnelles:

— 20% exercent des responsabilités dans des associations d'anciens élèves, de parents,
— 20% font partie d'associations culturelles, sportives, confessionnelles,
— 3,5% des actives sont syndiquées,
— 2% sont membres des comités d'entreprise,
— 2,5% adhèrent à des partis politiques.

Mais aucune femme ingénieur ne siège ni à la Chambre des députés, ni au Sénat ni au Conseil économique et social. Dans ce domaine, elles suivent la tendance générale des ingénieurs. En effet, 22 mandats de député sont actuellement détenus par des ingénieurs. À titre indicatif, avec un effectif national deux fois moins important, les 125 000 médecins comptent parmi eux 32 députés dont 3 femmes.

Il nous semblerait normal qu'il y ait une femme dans la commission des titres d'ingénieur. Il semble que les non-actives trouvent dans l'action municipale et associative l'emploi de leurs compétences.

ITINÉRAIRE D'UNE ENSEIGNANTE DE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ DE TUNIS: TÉMOIGNAGE SUR LE VÉCU

par Afifa Marzouki

Enseignante depuis une dizaine d'années dans une université relativement jeune, je ne m'attacherai pas tant dans ce qui suit à brosser un tableau sociologique de la situation de la femme à l'université, à grands renforts de statistiques ou d'enquêtes, qu'à livrer au lecteur un témoignage sur un vécu, quelques réflexions suscitées par une expérience personnelle. Ni inconditionnelle d'un optimisme béat, ni farouche militante d'un féminisme si absolu qu'il en arrive à nier les progrès partiels lentement mais sûrement accomplis, j'essaierai, en tâchant de ne pas m'enfermer dans une optique univoque, de n'oublier ni la réalité institutionnelle qui est loin de défavoriser la femme dans le milieu universitaire, ni le vécu social qui semble s'essouffler derrière une législation progressiste qu'il n'arrive pas à rattraper, une législation qui bien souvent en cache les imperfections aux yeux de l'observateur.

L'examen des textes régissant l'université, révèle clairement l'absence de discrimination fondée sur la différence des sexes aussi bien en ce que concerne l'accès aux études universitaires que pour ce qui est du recrutement d'enseignants universitaires. Ni dans la loi de l'orientation universitaire, ni dans les textes relatifs aux jurys de recrutement, il n'y a en effet de quota répartissant les admissions en fonction des sexes. Aussi bien pour l'homme que pour la femme, le recrutement se fait exclusivement sur dossier et à diplôme égal l'enseignante ou l'étudiante a les mêmes chances que l'enseignant ou l'étudiant. En outre, la mixité est totale dans l'enseignement supérieur et n'est nullement soumise à des restrictions contraignantes: contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays arabes, hommes et femmes se relaient indifféremment dans l'enseignement.

S'il y a moins d'étudiantes que d'étudiants et moins d'enseignantes que d'enseignants dans les différents instituts, écoles et facultés[1], ce n'est donc pas imputable à l'université elle-même qui, on l'a vu, ne pose aucune entrave aux aspirations de la femme. Cette inégalité est plutôt le résultat de contraintes familiales, économiques et sociales propres aux pays

Afifa Marzouki, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Tunis
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 245-249.

en développement et qu'il n'y a pas lieu d'analyser ici.

Il est également vrai que parmi les femmes enseignant à l'université, rares sont les titulaires de chaire, ce qui s'explique par une moyenne d'âge plus basse de l'effectif féminin, les femmes ayant eu accès à la carrière universitaire, sauf exception, de manière plus tardive. D'autre part, ce retard peut se justifier objectivement par une moins grande disponibilité des femmes en raison des responsabilités domestiques dont elles se chargent — ou dont on les charge plus volontiers et qui représentent — au moins à brève échéance — une entrave à la recherche et surtout aux séjours d'étude à l'étranger indispensables, la plupart du temps pour l'achèvement d'une recherche de longue haleine. Il faudrait dire pour nuancer, qu'on peut observer dans certains cas, une ambition moindre chez l'enseignante universitaire qui, une fois titularisée dans le grade d'assistant ou de maître-assistant, ressent moins le besoin d'aller de l'avant, son salaire étant en outre, la plupart du temps, pour le couple, un salaire d'appoint. Mais on peut également observer cet essoufflement de la volonté chez les hommes, la thèse d'État prenant quelquefois l'allure d'un marathon dont on vient difficilement à bout.

Le métier d'enseignante n'est pas difficile à vivre en Tunisie. Il semble en effet, surtout dans les sociétés du Tiers Monde que l'enseignement soit le métier qu'on assigne le plus volontiers à la femme, celui qu'on lui dispute le moins. Encore tributaire de la vieille idée selon laquelle la femme se doit avant tout d'être une éducatrice, notre société voit dans le métier d'enseignante, institutrice, professeur dans les cycles secondaire ou supérieur, un juste et honorable retour aux sources, à la vocation première. Ceci est encore plus vrai quand la femme enseigne les lettres, c'est-à-dire évolue dans un domaine qui est censé être en harmonie avec son caractère et sa sensibilité, un domaine dont on admet volontiers qu'il n'est pas l'apanage des seuls hommes et qui par conséquent n'est pas jugé susceptible de l'éloigner de sa «féminité». Enseigner la littérature, même à des étudiants, aux yeux de la société, n'est nullement déroger. Au contraire, si aux qualités dites féminines, on ajoute une saine et inoffensive culture, on n'en est que plus estimée. Il est sans aucun doute plus difficile pour une femme de commencer une carrière de juge, d'avocate ou de médecin par exemple, dans la mesure où elle doit conquérir de haute lutte une crédibilité et une confiance dont la société, du moins au départ, est bien avare à son égard. Paradoxalement, le métier d'enseignante, bien que n'échappant pas à de menus tracas que nous évoquerons plus loin, reste en général associé pour l'opinion publique à un prestige qui, quand il s'agit de l'homme, semble avoir rétréci comme une peau de chagrin. La fonction d'enseignant surtout dans les cycles primaire et

secondaire, depuis longtemps socialement détrônée comme partout dans le monde par les fonctions libérales, a pour connotation le petit salaire et la difficulté à joindre les deux bouts. Curieusement, ce n'est pas le cas de la fonction d'enseignante, probablement parce que l'imaginaire social n'attend pas de la femme des performances au niveau de l'apport pécuniaire. La situation est un peu plus complexe quand on enseigne les lettres françaises en français dans un pays arabo-musulman qui a eu, au cours de son histoire, maille à partir avec la France. Schématiquement, deux cas de figure se présentent: si on a affaire à des étudiants de la maîtrise de français ou d'une maîtrise de lettres en général, la chose se passe sans heurts: aussi bien chez l'enseignant que chez l'étudiant, l'ouverture sur une culture, différente et riche, équilibre peu ou prou le persistant sentiment de culpabilité à l'égard de la langue et de la culture nationales; si en revanche on enseigne le français comme matière secondaire non sanctionnée par un examen dans les sections scientifiques, surtout quand il s'agit d'étudiants appartenant à des classes sociales plutôt défavorisées, il arrive qu'on se heurte à un sexisme curieux de la part des étudiants (jeunes gens pour la plupart) pour qui l'enseignante de français semble incarner quelque chose comme un snobisme intellectuel inhérent à la fois à sa catégorie sociale dont elle paraît plus que l'homme représenter les excès et, il faut bien le dire à son sexe. Trop méfiants à l'égard d'une langue qu'ils maîtrisent de moins en moins, forts du vieux et non moins universel préjugé selon lequel la femme est plus facilement sujette à la fascination, ils voient dans son maniement par l'enseignante arabe, un mimétisme qui est signe d'acculturation. Plus l'enseignante maîtrisera cette langue, plus elle se rapprochera de l'usage français standard et plus elle sera suspecte. Il est notoire par exemple que la plupart des Tunisiens, contrairement aux Tunisiennes, quand ils parlent français, et ce depuis fort longtemps, mettent un point d'honneur à rouler les «r», associant à cette pratique des représentations mentales de virilité et de nationalisme. De manière générale, le fossé de plus en plus large qui sépare les générations précédentes, y compris celles des premières années de l'indépendance, en général parfaitement bilingues, des générations actuelles qui ont bien du mal à dominer le français semble développer, surtout chez les scientifiques, un penchant pour l'anglais jugé —sans doute à tort — plus neutre idéologiquement et — probablement avec raison du moins dans les circonstances actuelles — plus efficace en tant qu'instrument de développement.

Au niveau de la recherche, si l'enseignante universitaire de français bénéficie des mêmes avantages et rencontre les mêmes obstacles que ses collègues hommes, elle voit ces difficultés s'accroître quand elle consacre ses travaux à

la littérature féminine. Parent pauvre de la recherche littéraire, qu'il s'agisse de Colette ou de Marceline Desbordes-Valmore, la femme écrivain, surtout celle des siècles passés, demeure considérée comme une mineure. Si en outre on choisit de travailler non pas sur une de ces figures relativement connues mais sur une femme qui, bien que fort célèbre à son époque, est aujourd'hui totalement oubliée, y compris par l'histoire littéraire, la réaction la plus courante est de transférer le caractère mineur de l'auteur étudié aux travaux qui tentent justement de contester cette minorité. L'universitaire peut subir ainsi, à quelques siècles d'intervalle, la même suspicion qu'a rencontrée l'écrivain qu'elle essaie, dans le but d'enrichir le patrimoine humain, de tirer des oubliettes. Tout se passe comme si les femmes de lettres écrivaient uniquement pour être lues, non pour être étudiées, comme si l'ampleur et l'intérêt de leurs textes n'étaient pas suffisants pour nourrir une réflexion par écrit.

Enfin, le vécu quotidien de la femme universitaire reflète assez bien les contradictions d'une société suffisamment développée pour se doter d'une législation libérale et même progressiste mais véhiculant en même temps une mentalité ambiante qui ne correspond pas toujours à cette législation. Il arrive, en effet, que la femme y soit sujette à une suspicion malveillante et ne soit pas toujours tout à fait à son aise, même en haut de la chaire universitaire. Ne parlons pas du réflexe universel qui attribue la position de l'homme à son travail et celle de la femme, même si on lui reconnaît du mérite, au soutien d'autrui et cela en dépit de l'existence de jurys de recrutement souvent plus stricts et plus exigeants que ceux des pays développés. Dans le cas précis où l'enseignante universitaire travaille dans la même institution que son conjoint, un autre réflexe, par une association mécanique, réduit invariablement la complexité du couple à l'unicité. On pense rarement à l'un et à l'autre, c'est-à-dire à deux individus différents mais plutôt à l'un ou à l'autre, c'est-à-dire à deux éléments interchangeables. C'est généralement la femme qui s'évanouit dans cet étrange concept. Ainsi, si l'un défend une idée, un point de vue, on suppose automatiquement qu'il défend le point de vue de l'autre. On a de la peine, même en milieu universitaire, à imaginer qu'un élément du couple, surtout la femme, puisse prendre une position différente de celle de son conjoint, l'homme étant en général considéré comme la tête pensante et protectrice du couple. Quand on a quelque différend avec l'un, on s'en justifie ou on s'en excuse auprès de l'autre. Il arrive même que, quand on accorde une faveur à l'un (choix précis d'un cours, indemnité de recherche, stage, etc.) on juge que les deux en bénéficient: l'un en jouit effectivement et l'autre moralement. Ce que révèle la persistance d'une telle attitude, même en milieu de culture, c'est une incapacité à se dégager des pré-

jugés séculaires, une difficulté à abandonner les réactions et les réflexes d'une société qui a du mal à suivre les progrès de sa propre législation, alors que cette dernière, elle, a compris depuis longtemps l'autonomie de la femme et son droit à une pensée et une personnalité propres.

On peut juger un tel témoignage bien sévère à l'égard d'une université qui assure une réelle égalité des chances à l'homme comme à la femme. Disons que c'est le même souci qui a déterminé le législateur à créer les conditions objectives de cette égalité qui me pousse ici à révéler ce que la pratique sociale peut encore recèler de représentations stéréotypées, si relatives soient-elles, dont il importe que la Tunisie que nous édifions pour nos enfants soit progressivement débarrassée.

NOTE

[1] Pour l'année universitaire 1983-1984, 35% de l'effectif global des étudiants en Tunisie sont des jeunes filles (Source: MESRS, Direction de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique.)

LA RECHERCHE ET SON ESPACE

Une étudiante en pharmacie au cours d'une expérience de laboratoire à l'Hôpital Saint-Jean. Vers 1920. (Université libre de Bruxelles)

RECHERCHE FÉMINISTE ET RECHERCHE RELATIVE AUX FEMMES EN SUISSE

par Martine Chaponnière

La recherche relative aux femmes existe en Suisse depuis de nombreuses années. Comme dans les autres pays européens, ni les hommes de science, ni les hommes de lettres n'ont attendu que les femmes apparaissent sur la scène publique en tant que groupe social pour s'adonner à l'examen de ce qui constituait généralement un objet d'étude fort intéressant: «La femme» ou, plus précisément dans le cas qui nous occupe, «La femme suisse»[1].

Mais il fallut attendre les années 1970 pour que se développât de façon remarquable à la fois le champ d'étude relatif à la femme et la perspective dans laquelle étaient entreprises les recherches. Durant cette période, en Suisse comme ailleurs, les recherches faites sur les femmes par des femmes se multiplièrent, les thématiques s'élargirent, les perspectives se modifièrent vers une approche souvent plus engagée en faveur de l'amélioration de la condition féminine. Ce petit pays de quelque six millions d'habitants où les femmes n'ont obtenu le droit de vote sur le plan fédéral qu'en 1971, constitue un bon exemple de l'aspect positif de l'imbrication entre l'académique et le politique. En effet, la première étude sociologique d'envergure publiée dans le pays sur la condition féminine[2], financée par la Commission suisse pour l'UNESCO et confiée à deux chercheurs de l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich, avait été commanditée, en fait, pour débloquer la situation du suffrage féminin, apparemment sans issue à cette époque-là, en 1969. La complémentarité entre l'étude de l'UNESCO et le suffrage était telle que lorsque les femmes eurent enfin gain de cause en 1971, il fut très sérieusement question d'arrêter l'enquête sociologique alors en cours! La publication, en 1974, du rapport des deux chercheurs fut une révélation: on y apprenait que les discriminations dont se plaignaient les femmes étaient réelles, que le poids des traditions, la rigidité des rôles et le système d'éducation constituaient autant de handicaps à leur épanouissement et à leur mise sur un pied d'égalité avec les hommes. Ce rapport fut la pierre de touche d'une prise de conscience des autorités politiques et universitaires

Martine Chaponnière, chargée d'enseignement, faculté de psychologie et sciences de l'éducation, Université de Genève.
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 253-258.

quant à la situation de la femme en Suisse et il ouvrit la voie à toute une série d'études, de recherches et d'actions subséquentes.

La publication de l'ouvrage prit place à un moment propice, coïncidant avec l'Année internationale de la femme proclamée en 1975. La condition féminine devenant un sujet légitimement à la mode, il n'en fallut pas plus aux universités pour se montrer assez libérales dans le domaine. Sans avoir jamais atteint le niveau américain, ni même anglais ou français des *Women's Studies*, les universités suisses se laissèrent cependant convaincre de la nécessité d'une certaine ouverture au mouvement social des femmes et aux problématiques sous-tendues par ses revendications. Ainsi put-on voir la création de groupes de travail, de séminaires, et parfois (mais rarement) de cours, centrés sur l'un ou l'autre aspect de la condition féminine, dans des facultés de pédagogie, de sociologie, d'histoire et d'ethnologie, principalement dans les universités de Suisse alémanique et de Suisse romande francophone (rappelons que la partie italienne de la Suisse n'a pas d'université).

L'INSTITUTION UNIVERSITAIRE

Dans les années 1980, la situation des études et recherches relatives aux femmes n'est pas vraiment meilleure qu'elle l'était dans les années 1970. Alors que l'intérêt pour les questions féministes demeure vif de la part des étudiantes, le climat général n'est plus vraiment propice à la bienveillance institutionnelle dans ce domaine. À l'Université de Genève, par exemple, pourtant réputée plutôt progressiste, le seul cours relatif à l'articulation des rapports de sexes vient d'être supprimé unilatéralement par le corps professoral de la faculté concernée, sous prétexte que les femmes ne constituent plus aujourd'hui un mouvement social et que, dès lors, le cours n'aurait plus sa raison d'être! Mais les choses ne sont pas partout aussi spectaculaires, heureusement. Pour ne prendre que la Suisse alémanique, mentionnons quelques cours et séminaires qui ont eu lieu pendant l'année académique 1984/1985. À l'Université de Bâle: «Histoire des femmes et politiques de population dans l'Europe centrale de l'entre-deux-guerres» (histoire); à l'Université de Berne: «Romancières américaines noires» (anglais); à Zurich: «Ethnologie de la femme», ainsi que, en germanistique: «Sexe et langage».

Tant sur le plan de l'enseignement que sur celui des recherches, il y a un divorce net entre l'intérêt manifesté par les étudiantes et quelques membres féminins du corps enseignant d'un côté et le haut du panier hiérarchique universitaire de l'autre. En effet, face à un désintérêt toujours plus marqué de la part des autorités universitaires en ce qui concerne la recherche et l'enseignement féministes, on assiste à un

nombre croissant de travaux d'étudiantes et de mémoires de licence consacrés à des problématiques relatives à la condition féminine[3].

La recherche proprement dite souffre de ce même hiatus, ce qui explique en partie la difficulté qu'ont les chercheuses à trouver du financement. On se trouve ainsi face à une foule de recherches en cours, mais pour lesquelles le rythme de publication des résultats est assez lent, peu de chercheuses ayant la possibilité de travailler à plein temps sur leur étude. Pour la plupart, les recherches relatives aux femmes produites dans le cadre de l'université le sont avec les moyens du bord, c'est-à-dire, le plus souvent, sans moyens du tout. Peu de recherches spécifiques aux femmes sont financées par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, principal organisme de financement sur le plan national. Citons deux études réalisées par une équipe bernoise, la première relative aux types d'évolution professionnelle des femmes, et la seconde centrée sur les conditions (marché du travail, modifications professionnelles, individuelles) qui ont amené les femmes adultes à changer de métier[4]. Dans un domaine proche, une autre recherche financée par le Fonds est centrée sur les critères de décision en faveur d'une nouvelle formation professionnelle chez les femmes[5].

Quelques numéros de revues scientifiques consacrés «aux femmes» témoignent de la vitalité de la recherche malgré les conditions difficiles de production[6]. Deux disciplines sont représentatives des efforts faits en matière de recherche féministe: la linguistique[7] et la médecine. Pour cette dernière, force est de constater que malgré l'augmentation nette du nombre d'étudiantes, la branche demeure très masculine. Il existe pourtant une certaine activité de recherche féministe en médecine sociale et préventive[8]: relations entre la situation des femmes et leur réceptivité au stress, à la toxicomanie, etc.; image de la femme dans l'histoire de la médecine.

LA RECHERCHE EXTRA-MUROS

On ne peut parler de recherche féministe en Suisse sans mentionner le rôle de la Commission fédérale pour les questions féminines, organisme auquel son statut consultatif confère relativement peu de pouvoir, mais dont le dynamisme en matière de recherche est à saluer. La commission, qui dépend de l'Office fédéral de la culture, a entrepris depuis 1979 une série de rapports sur la situation de la femme en Suisse[9], tentant ainsi de combler les lacunes créées en particulier par le manque de chiffres et de statistiques précises relatives aux femmes. En outre, la commission a mis sur pied un centre de documentation ouvert au public et qui reçoit des ouvrages et des revues que les bibliothèques universitaires rechignent à

commander. La recherche féministe en Suisse fait justement l'objet d'une des contributions du dernier rapport publié par cette commission[10].

La condition précaire des chercheuses féministes les a amenées à se grouper en une association nationale, «Femmes, féminisme, recherche», lieu de communication et de soutien mutuel important. D'abord parti d'un petit groupe de femmes de Suisse alémanique, le réseau d'échanges et de solidarité s'est ensuite étendu à la Suisse romande avant de se transformer, en 1982, en association nationale. Un congrès a eu lieu à Genève en novembre 1984, qui a réuni quelque trois cents femmes autour du thème central: «La recherche féministe en tant que dissidence?»[11] et permis de prendre le pouls des recherches actuellement menées. Une douzaine d'ateliers de travail ont traité de thèmes aussi divers que «L'amour, un mythe du patriarcat?», «Féminisme et antimilitarisme», «Formation des femmes pour le travail social», etc. L'Université avait mis ses locaux à la disposition des chercheuses, mais en ce qui concerne le financement proprement dit de la rencontre, c'est tout ce qui fut obtenu de ce côté-là. Des institutions privées vient une partie de l'argent manquant. L'association joue un rôle fondamental dans la communication entre les membres et la diffusion de l'information, principalement au moyen d'une circulaire mensuelle et de réunions. Cela est d'autant plus important que, à l'instar de leurs collègues masculins, les chercheuses souffrent du handicap du plurilinguisme qui caractérise la Suisse et qui rend délicate la communication entre alémaniques, romands et tessinois.

Mais l'association «Femmes, féminisme, recherche» n'est pas le seul groupement à organiser des manifestations féministes axées sur la recherche en liaison avec le mouvement des femmes. Pendant l'hiver 1983/1984, l'Université et l'École polytechnique fédérale de Zurich ont consacré un cycle de conférences publiques au thème «Femme: réalité et utopie», qui a rassemblé près d'un millier d'auditeurs à chaque exposé. Un livre en est issu que les germanophones liront avec intérêt[12]. À Genève, un colloque eut lieu en mai 1985 sur le thème du travail ménager avec, comme invitée d'honneur, la sociologue québécoise Louise Vandelac qui vient de publier un livre sur les dessous de la production domestique[13].

À Lausanne se tiendra en novembre 1985 un important colloque sur le thème: «Vers une éducation non-sexiste. Nouveaux modèles, nouveaux moyens». Mentionnons, à ce propos, une étude publiée en juillet dernier sur le sexisme dans les manuels scolaires[14].

Toutes ces manifestations, sans être directement prises en charge par l'institution universitaire, sont néanmoins, pour la plupart, organisées par des femmes qui, de près ou de loin, gravitent autour de l'université, soit qu'elles préparent un doctorat, soit qu'elles aient eu l'occasion de participer à une recherche ponctuelle, par exemple. Il existe cependant encore toute une sphère de recherches qui n'ont aucun lien avec

l'institution universitaire mais qui méritent d'être mentionnées ici en raison de leur succès ou de leur originalité. Je pense, par exemple, au «manuel de gynécologie naturopathique à l'usage des femmes»[15] déjà vendu à plusieurs milliers d'exemplaires et traduit en plusieurs langues. Dans un tout autre domaine, on peut citer également la relecture féministe de la Bible par la théologienne Colette Martin[16].

CONCLUSION

La recherche féministe en Suisse est tributaire tant de facteurs extérieurs au pays que de facteurs internes. La montée du néoféminisme en Europe pendant les années 1970 a largement contribué au développement de cette recherche, de même que la baisse du militantisme actif visible pendant les années 1980 a également eu des incidences sur le crédit moral et intellectuel accordé à ce type de recherche. Aux dires de certains, les femmes seraient «passées de mode», en Suisse d'autant plus vite, semble-t-il, que la mode y était née plus tardivement qu'ailleurs! Les conditions de production y sont difficiles: peu de femmes bien placées dans la hiérarchie universitaire, encore moins qui soient prêtes à s'investir dans des recherches relatives aux femmes, ce qui cantonne celles-ci dans les bas niveaux hiérarchiques et, dès lors, financiers; voilà le type de problèmes rencontrés par les jeunes chercheuses féministes. Mais les obstacles à la production dans l'institution universitaire stimulent d'autant la production à l'extérieur de l'institution. Séminaires, groupes de travail, groupes de recherches, colloques se sont développés de manière impressionnante ces dernières années, donnant parfois naissance à une publication (voir note 12). Sans doute est-ce de la bonne entente entre les protagonistes de ces deux faces de la recherche que l'on peut attendre un enrichissement de la recherche en général par la recherche féministe.

NOTES

[1] La femme suisse, Gertrude Villiger-Keller (ed), F. Zahn, libraire éditeur, Neuchâtel, s.d.

[2] Held, Thomas & Levy, René (1975). Femme, famille et société, éd. Delta, Vevey.

[3] Voir à ce sujet: Femmes et formation, Martine Chaponnière (éd), *Cahier de la section des sciences de l'Éducation*, Université de Genève, Genève, 1985.

[4] Unterbrochene Berufslaufbahnen. Responsable du projet: Katharina Ley, Institut for Soziologie, Speichergasse, 29, 3011 Berne. Berufliche Neuorientierung von Frauen, *ibid.*

[5] Critères de décision en faveur d'une nouvelle formation professionnelle chez les femmes. Responsable du projet: I. Sinniger-Dürmüller, Spitalackerstrasse 65, 3013 Berne.

[6] *Revue suisse de sociologie*, n° 2, 1982.
Revue suisse d'histoire, vol 34, n° 3, 1984: Femmes: Contributions à l'histoire du travail et des conditions de vie des femmes en Suisse.
Cahiers de la section des sciences de l'Éducation, Série recherches n° 7, avril 1984: Prélude à une histoire de femmes à Genève au tournant du XXe siècle. Recherches bibliographiques dans le séminaire «Histoire-féminisme-psychanalyse» de Anne-Marie Käppeli.

[7] Parlers masculins, Parlers féminins?, Verena AEBISCHER & Claire FOREL (eds), Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1983.

[8] Voir l'article de K. BESLER (10) p. 166.

[9] Rapports de la Commission fédérale pour les questions féminines, Berne.
La situation de la femme en Suisse:
Première partie: Société et économie, 1979.
Deuxième partie: Biographies et rôle, 1982.
Troisième partie: Droit, 1980.
Quatrième partie: Politique au féminin, 1984.

[10] BESLER, Katharina (1984). La recherche féministe en Suisse, *in* La situation de la femme en Suisse. Quatrième partie: Politique au féminin, Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines, Berne. pp. 153-172.

[11] La recherche féministe en tant que dissidence?, Premier congrès de l'Association suisse «Femmes féminisme recherche,» 17-18 novembre 1984, Genève, 58 p.
Femmes féminisme recherche,» C.P. 133, CH — 1211 Genève 9.

[12] Frau — Realität und Utopie, Hrsg.: Christa KÖPPEL/Ruth SOMMERAUER, Verlag der Fachvereine, Zurich, 1984.
Pour un compte rendu en français de l'ouvrage, voir l'article d'Anne-Marie KÄPPELI: Recherche féministe: L'utopie au pouvoir, *Femmes suisses*, Genève, mai 1985.

[13] VANDELAC, Louise (1985). Du travail et de l'amour, éd. Saint-Martin, Montréal, 418 p.

[14] Analyse des stéréotypes féminins et masculins dans le matériel scolaire vaudois de 4e primaire, Étude réalisée par l'Association pour les droits de la femme (ADF), Section de Lausanne, juillet 1984, 128 p.

[15] NISSIM, Rina (1984). Mamamélis, éd. Dispensaire des femmes, 4, rue du Môle, Genève, 215 p.

[16] Colette MARTIN-MAGNENAT (1983). La transforme ou la bible à l'an vert, éd. d3, Genève.

LE PROGRAMME «FEMMES» DU CNRS: PREMIÈRE PIERRE OU PIERRE TOMBALE POUR LES RECHERCHES FÉMINISTES EN FRANCE

par Michèle Kail

TOUT FINIT PAR ARRIVER

«Les féministes entrent au CNRS» annonce «Le Monde» du 27 mars 1984, dans un bref résumé de la conférence de presse tenue au ministère des Droits de la femme le 22 mars 1984 et consacrée au thème: «Les femmes et la recherche». Que les féministes entrent au CNRS et que «Le Monde», pour une fois, fasse exception à son légendaire silence sur les événements qui nous concernent, voilà de quoi nous réjouir de notre persévérance. Cette reconnaissance officielle s'est en effet actualisée par la création d'une action thématique programmée (ATP) «Recherches sur les femmes et recherches féministes» dans le département des sciences de l'homme et de la société du CNRS, en octobre 1983. S'il n'est pas possible dans les limites de cette présentation de faire l'historique de sa création, il importe de rappeler que l'existence de cette ATP est directement liée au *colloque de Toulouse* (décembre 1982). Ce premier colloque national, «Femmes, féminisme, recherche», a constitué une mobilisation sans précédent réunissant à Toulouse plus de 800 chercheuses. Outre les quelque 137 communications écrites et les synthèses présentées dans les différentes commissions, on trouvera consignées dans les Actes du colloque (Éditions AFFER, 1984) des propositions concernant les structures souhaitables pour l'organisation et le développement des recherches féministes et sur les femmes en France. Ces recherches sont particulièrement freinées par le découpage disciplinaire du CNRS et de l'université. Exclues dans certaines sections (biologie, psychologie), contraintes de se déguiser pour exister dans d'autres (anthropologie, linguistique), ou confinées dans des domaines précis dans les disciplines où elles sont menées ouvertement (sociologie, histoire, économie), toutes sont marginalisées conceptuellement et dépourvues de moyens. Partant

Michèle Kail, co-organisatrice du Colloque de Toulouse, membre du Comité scientifique de l'ATP, CNRS (Psychologie).
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 259-276.

d'un tel constat, les réflexions concernant les structures de recherche ont conduit à formuler la proposition ambitieuse de création d'une section interdisciplinaire au sein du CNRS qui comporte actuellement 45 sections disciplinaires, proposition reprise dans le *rapport de M. Godelier, Les sciences de l'homme et de la société en France: analyse et propositions pour une politique nouvelle* (1982)[1].

Cette proposition d'une structure *autonome* et *globale* répondait aux spécificités constitutives des recherches féministes, principalement leur interdisciplinarité et leur lien avec le mouvement social le plus important de cette dernière décennie. Sans sous-estimer les risques de ghetto, il semblait prioritaire de doter ce champ de recherche de moyens institutionnels à la mesure de son potentiel, en opérant un regroupement des recherches dispersées dans de nombreuses sections. Cet objectif n'était d'ailleurs nullement contradictoire avec celui de l'expression d'un point de vue féministe à l'intérieur de chaque discipline: plus, l'existence d'un *front stable d'études féministes et sur les femmes* à l'intérieur du CNRS semblait une condition préalable pour battre en brèche l'opposition que ces recherches rencontrent dans les sections traditionnelles. Il est clair que la satisfaction de cette demande allait à l'encontre de toute l'organisation scientifique et administrative d'un organisme de recherche structuré sur le découpage par discipline. La rigidité du découpage dans le CNRS est corrigée par l'existence de programmes parallèles, plus souples, impulsés par la direction scientifique, le plus souvent sur la demande du milieu. Ces programmes interdisciplinaires et thématiques sont lancés pour des durées variables, avec des budgets eux-mêmes variables. Les plus faiblement dotés et de plus courte durée sont les ATP.

Comme souvent, il faut demander beaucoup pour obtenir quelque chose et si l'ATP permet l'actualisation de certaines exigences ayant motivé la demande d'une section spécifique — l'interdisciplinarité, par exemple —en revanche, la dimension institutionnelle de la proposition initiale a été notoirement réduite.

En effet, cette ATP, comme les autres ATP du CNRS, a une mission incitative: il s'agit de financer (moyens de fonctionnement, d'équipement, de mission) des projets de recherche menés par des équipes ou individus sur des thèmes déterminés pendant une durée limitée, recherches qui, en raison de leur caractère thématique, ne pourraient être financées dans les sections classiques du CNRS.

Créé pour quatre ans, ce programme «Recherches sur les femmes et recherches féministes» fait l'objet d'un contrat de programme avec le ministère des Droits de la femme (MDF). L'action annuelle engagée est environ de 1250000 francs, le MDF assurant un cofinancement à raison de 250000 francs par an. À titre indicatif, on peut, pour évaluer cette dotation annuelle, rappeler que le programme PIRTTEM (programme

international de recherche sur la technologie, le travail, l'emploi et les modes de vie), lancé en avril 1984, dispose d'un budget annuel qui est six fois celui du programme FEMMES.

De durée limitée, sans la stabilité institutionnelle qui conviendrait à l'expansion du domaine, l'ATP ne représente qu'une réponse partielle, *très en deçà des besoins existants*. Mais par sa création, le CNRS fait acte de reconnaissance du domaine, le légitime officiellement, créant de fait une situation nouvelle en France, une dynamique positive.

L'ATP va entrer dans sa troisième année. En l'état actuel des informations, il serait prématuré de tirer des bilans sur les recherches réalisées, sur les effets précis de l'existence de l'ATP pour la vitalité du domaine. Dans ce qui suit, l'accent sera mis sur l'organisation scientifique de l'ATP plutôt que sur le contenu des recherches qui sera abordé très partiellement par l'examen d'un thème — celui de la différence des sexes — susceptible de révéler quelques aspects des débats théoriques et méthodologiques.

1. L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ATP

L'organisation scientifique de l'ATP est essentiellement assurée par un Comité scientifique de vingt membres[2]. Le département des sciences de l'homme et de la société du CNRS a, au cours des négociations qui ont précédé la nomination des membres de ce comité, pris en compte les conditions historiques de constitution de cette ATP. Le comité est, en effet, composé de chercheuses et enseignantes militantes pour les études féministes, co-organisatrices du colloque de Toulouse; de chercheuses ayant une notoriété dans le domaine des recherches sur les femmes ou des recherches féministes; de chercheuses sympathisantes (engagées ou non dans le domaine) qui viennent d'une section disciplinaire du CNRS; enfin le comité comprend trois représentants officiels (du CNRS, du MDF et du ministère de la Recherche et de l'Industrie). Par ailleurs, un certain quota de membres de rang A (professeurs d'université, directrices de recherche au CNRS), une variété suffisante de disciplines, une représentation de la province doivent être respectés. Pour l'ensemble des tâches d'organisation scientifique, le comité est aidé par un bureau (la Présidente et trois personnes du comité) qui a pour fonctions essentielles la préparation des réunions, leurs comptes-rendus, et toutes décisions à prendre concernant des problèmes qui n'exigent pas une réunion scientifique de l'ensemble du comité; plus récemment, l'ATP a obtenu une secrétaire à temps partiel.

Le comité scientifique a pour attributions principales:

a) La détermination des thèmes de recherche

Les thèmes du *premier appel d'offres* (1983) diffusé parmi les chercheuses ont été élaborés sur la base des propositions d'axes de recherche prioritaires émanant des différentes régions co-organisatrices du colloque de Toulouse. Trois axes ont été ainsi proposés[3]:

Axe A: Concepts et problématiques: analyse critique

Les thèmes de cet axe ont en commun l'accent mis sur la dimension épistémologique: évaluation des problématiques et de leur pouvoir explicatif; déconstruction des grandes catégories conceptuelles; critique féministe des sciences.

Axe B: Femmes, État, Droit et Société

Les thèmes proposés concernent l'étude de certains mécanismes institutionnels de production et de reproduction des inégalités entre sexes.

Axe C: Mouvement des femmes, pratiques des femmes

Les thèmes orientent les recherches vers l'analyse de la diversité des formes et modes de structuration des mouvements de femmes, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que sur la caractérisation des représentations, discours et pratiques des femmes.

Pour l'essentiel, le *second appel d'offres* (1985)[4] a maintenu ces trois axes principaux à l'intérieur desquels les modifications suivantes en termes d'addition de thèmes ont été introduites:

Dans l'axe A: Socialisation différentielle des sexes; examen des formalismes; nouvelles technologies de la reproduction.

Dans l'axe B: Femmes et nouvelles technologies (enjeux, impacts, adaptation volontaire ou forcée).

L'axe C a vu sa formulation en partie remaniée:

Suppression du thème «Recherches sur les actrices du mouvement en France», thème considéré comme bien couvert par les projets retenus dans le premier appel d'offres.

Adjonction des thèmes suivants: Féminisme et courants politiques; Féminisme et autres mouvements sociaux; Nouveau rapport au corps (sexualité, santé, sport); Pratiques des femmes hors du mouvement: résistances, contestation, dissidences, rébellions, subversions. Enfin, un nouvel axe, **axe D**, portant sur le *travail domestique* a été introduit. Les projets sélectionnés dans cet axe devraient être financés par un autre programme du CNRS: le PIRTTEM.

L'ATP n'est pas l'ensemble des recherches féministes et sur les femmes, ni même un échantillon représentatif de cet ensemble. L'objectif explicite qui a présidé à la rédaction des appels d'offres est la constitution d'un ensemble de recherches aussi articulées que possible représentant des avancées théoriques et empiriques sur un nombre *limité d'axes prioritaires.* Cette visée de cohérence a conduit à exclure en partie des thèmes où des recherches féministes et sur les femmes existent de façon notable: le travail, la famille, l'éducation, par exemple. Pour ces thèmes, l'assurance que des projets féministes et sur les femmes pourraient être développés dans d'autres programmes du CNRS: ATP Santé, ATP Pays en développement, Programme sur la famille, n'a pas été confirmée dans les faits. En effet, il apparaît que les programmes précédemment évoqués n'ont pas fait jusque là, aux projets féministes la place attendue. Actuellement, des démarches sont en cours en direction de ces programmes pour que les recherches féministes soient prises en considération. De telles démarches s'inscrivent dans la volonté de ne pas constituer l'ATP comme un îlot (ghetto-refuge) mais au contraire d'essaimer.

La diffusion des appels d'offres (juillet 1983, mars 1985) a concerné environ 1 700 chercheuses répertoriées dans des fichiers divers (colloque de Toulouse, revues féministes, associations), doublée par l'annonce officielle que le CNRS réalise pour les différentes ATP auprès de l'ensemble des chercheurs. Par ailleurs, les informations concernant l'ATP ont été diffusées par les associations régionales d'études féministes créées à l'issue du colloque de Toulouse. L'une d'entre elles, l'APEF (Association pour les études féministes) à Paris, produit un bulletin de liaison dans lequel les adhérentes trouvent ces informations.

De sorte qu'à travers ces deux appels d'offres très largement diffusés, l'ATP a acquis une existence réelle dans le milieu féministe et à l'extérieur de celui-ci.

b) La sélection des projets présentés

	Projets présentés	Projets présélectionnés	Projets sélectionnés
Appel 1983	133	47	37
Appel 1985	117	38	31

L'examen des projets par le Comité scientifique se fait en deux étapes:

— **la présélection:** chaque projet présenté par le rapport d'un membre du Comité en séance plénière fait l'objet d'un vote de classement. Préalablement à cette étape, les membres du Comité sont préférentiellement — selon leurs compétences — concernés par l'un des axes de l'appel.

— **la sélection:** les projets pré-sélectionnés font l'objet d'un examen plus approfondi au cours d'une audition des candidates dont sont chargés deux membres du Comité scientifique. Outre ses dimensions scientifiques, c'est au cours de l'audition que s'opère le réajustement des budgets demandés. La sélection définitive est effectuée en séance plénière, après la présentation des rapports. Ainsi qu'on peut le remarquer, le nombre des réponses aux deux appels d'offres est élevé, ce qui atteste bien la vitalité du domaine, d'autant que, comme nous venons de le mentionner, certains thèmes ne sont pas inclus. Le pourcentage des projets sélectionnés est de l'ordre de 25%, taux comparable au taux de sélection dans les autres ATP du CNRS. Évidemment, ce taux est en partie dépendant du budget dont dispose l'ATP pour financer les projets (1 250 000 francs par an), budget légèrement en régression pour le deuxième appel d'offres. Le coût moyen (établi sur l'appel 1983) d'un projet est de 38 000 francs par an. Généralement, les projets retenus sont financés pour une durée de deux ans, seuls quelques contrats de définition, destinés à préparer un projet ont été financés pour un an.

Sans nous engager dans une analyse détaillée des *critères de sélection*, on peut distinguer:

— des critères classiques d'appréciation: en dépit de la variabilité des critères selon les disciplines, il reste que certaines exigences communes spécifient un «bon projet», parmi lesquelles: l'intérêt et/ou la nouveauté du thème proposé; l'originalité de la problématique; la précision du champ d'application; l'adéquation entre la problématique et la méthodologie proposée; la précision des méthodes de recueil et d'analyse de l'information. Parallèlement à ces critères classiques, l'ATP a mis en oeuvre des critères qui résultent des spécificités du domaine: le caractère féministe du projet, le souci de ne pas écarter des projets intéressants qui ne répondraient pas aux exigences traditionnelles, cas de certains projets émanant de chercheuses moins rompues aux exigences institutionnelles que ne le sont les chercheuses professionnelles (CNRS, Université, Instituts divers). Parmi les critères d'exclusion, on peut mentionner: la redondance, le caractère hâtif du projet ou son contenu antiféministe, l'accès à d'autres sources de financement, le financement déguisé de thèses, les équipes de convenance (utilisation du créneau «femmes» pour financer des projets dont ce n'est en réalité pas la finalité), le non respect des thèmes de l'appel d'offres.

La situation de grande compétition entre les projets ne rend d'ailleurs pas facile la sélection et c'est généralement au terme de longues discussions que les décisions sont prises. Il est évident que la variabilité des appréciations résulte plus particulièrement dans le cas de cette ATP, tout autant de la diversité des disciplines que de celle des itinéraires politiques et militants des membres du comité.

c) Le suivi des recherches

Chaque membre du Comité scientifique a la responsabilité d'aider une ou deux équipes (ou individus) à résoudre les problèmes (financiers, administratifs ou scientifiques) qu'elles peuvent rencontrer lors du déroulement de la recherche. Par ailleurs, les règles de fonctionnement des ATP du CNRS impliquent la remise d'un rapport d'activité intermédiaire au bout d'un an pour l'attribution de la tranche des crédits de deuxième année, qui, sauf exception (rapport notoirement insuffisant ou absent), sont reconduits. Si les exigences institutionnelles impliquent la rédaction d'un rapport final de contrat, il reste que la question essentielle est celle de *la diffusion* des travaux. Question essentielle, voire cruciale, pour les chercheuses comme pour les militantes féministes. Pour le passé, certaines équipes dont les recherches concernent l'histoire du Mouvement de libération des femmes en France, déplorent la difficulté, et parfois l'impossibilité d'accès à des textes théoriques fondateurs qui, analysant les rapports de sexe, ont proposé une nouvelle interprétation de l'organisation de la société. Comment, en effet, repérer les spécificités du mouvement français par rapport aux autres mouvements féministes, apprécier ses liens avec d'autres mouvements sociaux, quand bien des textes fondamentaux se trouvent dispersés dans des revues introuvables ou des ouvrages épuisés et non réédités? Pour le présent, capitaliser les avancées de la réflexion féministe, cela signifie que les rapports de recherche cessent d'être ce qu'ils ont trop souvent été: de la littérature grise. C'est l'une des tâches du Comité scientifique que d'oeuvrer au changement des conditions de diffusion et de publication des recherches dans un contexte caractérisé par:

— le faible financement des quelques revues féministes existantes;
— la politique généralement discriminatoire des revues professionnelles classiques à l'égard des recherches sur les femmes et des recherches féministes.

d) L'organisation et le soutien d'activités de valorisation des recherches effectuées dans le cadre de l'ATP

Dans des limites financières assez strictes - compte tenu d'un budget global limité - l'ATP a, au cours de ces deux années, encouragé des initiatives de confrontation de travaux entrepris par différentes équipes sur un même thème. Ainsi, par exemple, le Groupe lyonnais d'études féministes (GLEF) a organisé à Lyon (novembre 1984) une rencontre financée par l'ATP, regroupant les huit équipes travaillant sur l'histoire du mouvement des femmes. La confrontation des méthodes d'approche s'est organisée autour de questions du type:

— Définitions et limites du Mouvement des femmes

— Références en termes de textes (accès à l'information, dépouillement et analyse)

— Modalités d'implication dans les interviews

— Place de l'interprétation psychologique dans l'analyse sociologique des itinéraires individuels des militantes

— Recherche d'indicateurs pour évaluer les effets sociaux du Mouvement des femmes.

De même, l'ATP va aider à l'organisation d'une rencontre internationale sur l'histoire de la psychanalyse, rencontre animée par l'une des équipes dont le projet «Mises en discours du féminin» a fait l'objet d'un contrat d'ATP.

Très récemment, l'une des membres du Comité a été déléguée pour représenter le programme CNRS, au Forum des ONG de Naïrobi (juillet 1985).

e) Les relations de l'ATP avec l'extérieur

Les relations de l'ATP avec l'extérieur, qu'il s'agisse du Mouvement ou des structures institutionnelles (CNRS, Université) ont été jusqu'à maintenant relativement informelles.

Si du côté du Mouvement le lien est en principe assuré par l'existence de divers groupes de recherche (tels à Paris le GEF; le Séminaire limites et frontières; La Millénaire) d'associations régionales d'études féministes, et de revues féministes (telles Nouvelles questions féministes; La Revue d'en face, qui a paru jusqu'en 1984; le BIEF; le GRIEF), en revanche la coordination avec les autres programmes du CNRS, la diffusion dans l'université demeurent difficiles. En partie pour les raisons déjà évoquées de cloisonnement disciplinaire mais aussi de conceptions largement répandues qui veulent que puisqu'une ATP existe, toutes les recherches «femmes» doivent y trouver place. Ce qui n'est ni réaliste ni souhaitable.

2. QUELLES RECHERCHES DANS L'ATP?

La liste des projets sélectionnés au premier appel d'offres[5] et au second[6], répartis par axes de l'appel, fournit une première indication sur les recherches réalisées (ou en cours d'achèvement) et celles en projet.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessous, si le pourcentage de sélection est très stable (27% en 1983, 26% en 1985,) certaines fluctuations existent à l'intérieur des axes, ce qui n'est pas surprenant.

	Appel 1983			Appel 1985		
	Projets présentés	**Projets retenus**	**% select.**	**Projets présentés**	**Projets retenus**	**% sélect**
Axe A	34	10	32	35	11	31
Axe B	29	10	34	14	7	50
Axe C	53	15	28	42	9	21
Axe D	—	—	—	8	3	37
Divers	17	2	10	18	1	5
	133	37	27%	117[1]	31[2]	26%

Axe A: Concepts et problématiques
Axe B: Femmes, Droit, État, Société
Axe C: Mouvement des femmes, Pratique des femmes
Axe D: Travail domestique

[1] Ce chifffe n'inclut pas les demandes de dix équipes ayant déjà obtenu un contrat en 1983 et qui n'ont pas encore été examinées, la priorité ayant été donnée aux projets nouveaux.

[2] Parmi les projets retenus dans l'axe D, certains devraient être financés par d'autres programmes du CNRS (le PIRTTEM).

L'analyse des résultats de la sélection effectuée sur l'appel d'offres de 1983 montre que les projets:

— émanent plus volontiers de Paris (20/37) que la province et l'étranger, certaines équipes étant mixtes (Paris et province (7/37));
— émanent généralement des institutions de recherche (28/37) plutôt que du hors institution;
— sont beaucoup plus souvent collectifs (28/37) qu'individuels.

Ces caractéristiques semblent bien conformées par les résultats du second appel d'offres.

S'il n'est pas question de faire un bilan de recherches encore en cours ou à l'état de projets, certaines indications peuvent être extraites du corpus que constituent les réponses aux appels d'offres. Une commission interne à l'ATP[6] a étudié certaines caractéristiques des projets de l'appel 1983. Sans reprendre dans ce qui suit cette analyse, l'un des axes de l'appel, axe A1: Construction de la différence des sexes, sera pris comme illustration et comme exemple d'un domaine dans lequel, traditionnellement, s'expriment des options théoriques suffisamment contrastées.

Dans cet axe, le taux de sélection: 32% (10 projets sélectionnés sur 23) est légèrement plus élevé que le taux moyen de 27%. En ce qui concerne *l'origine disciplinaire des projets*, si la psychologie est la discipline dominante au niveau des projets présentés (8), elle cesse de l'être au niveau des projets retenus (3/8). Viennent ensuite les disciplines suivantes: sociologie (2/3), histoire (1/3). Deux projets seulement sont pluridisciplinaires, mais n'ont pas été sélectionnés. En anthropologie,

littérature et linguistique, un seul projet a été présenté, dans le même temps où aucun projet n'a été présenté, en sciences exactes et biologiques ou en économie. De sorte que pour ce premier appel d'offres, 6 disciplines sont représentées dans les projets sélectionnés: philosophie et psychanalyse (3), psychologie (3); sociologie (2); histoire (1); linguistique (1). En revanche, l'examen des réponses du deuxième appel d'offres pour ce même axe révèle une configuration quelque peu différente. Onze projets sur trente cinq ont été sélectionnés. Parmi ces derniers, la répartition disciplinaire est la suivante: l'anthropologie est la discipline la plus représentée (3/11). Viennent ensuite la sociologie (2/11), les mathématiques (1), la philosophie (1), les sciences de l'éducation (1). Trois projets interdisciplinaires intègrent les disciplines suivantes: biologie, anthropologie physique, préhistoire, économie, psycholinguistique. De sorte que, dans ce thème consacré aux problématiques de la différence des sexes, les projets sélectionnés au cours des deux appels d'offres couvrent un éventail assez large de disciplines.

En ce qui concerne l'*origine institutionnelle des projets* et des chercheuses, il convient de préciser à quoi se réfère la distinction *institution/hors institution*. Cette précision est d'autant plus nécessaire que l'opposition «Institution/hors Institution» a alimenté (et empoisonné) bien des débats, non seulement durant l'année de préparation du colloque de Toulouse, mais encore lors de sa tenue ou lors de la constitution des associations d'études féministes. Opposition malencontreuse, dès l'instant où le choix stratégique pour l'organisation et le développement des recherches féministes a été d'imposer leur reconnaissance dans les institutions. Un tel choix implique de ne pas ignorer les exigences de la recherche tout en maintenant la spécificité des recherches féministes: leurs liens avec le mouvement social dont elles sont nées et dont elles s'alimentent, même si celui-ci est actuellement affaibli et atomisé. Dans ce qui suit, pour éviter une confusion fréquente, la provenance des projets et la situation des chercheuses seront distinguées. Un projet de recherche est considéré comme émanant d'une institution si cette dernière en reconnaît officiellement l'existence, lui apporte un support dont la nature peut varier (locaux, moyens, reconnaissance thématique, par exemple). Les chercheuses sont considérées comme relevant de l'institution si leur activité professionnelle s'exerce dans des structures de recherche (CNRS, université, instituts). Ainsi, pour le premier appel d'offres, si neuf projets sur les vingt-trois présentés dans le thème «Différence des sexes» émanent d'une institution de recherche, quatorze sont hors institution. Parmi les projets sélectionnés, la répartition est équilibrée: cinq sont institutionnels, cinq sont menés en dehors de l'institution. La confrontation des deux informations précédentes montre que les projets émanant de l'institution sont plus fréquemment sélectionnés (5/9) que ceux qui lui sont extérieurs (5/14). Si l'on examine la situation des chercheuses impliquées dans ces

projets, on remarque que seuls trois projets sur vingt-trois sont issus d'équipes hors institution: sept projets proviennent d'équipes mixtes et treize projets concernent uniquement des chercheuses travaillant dans des formations de recherche. Il est donc clair que le décalage entre l'origine majoritairement hors institution des projets et celle majoritairement institutionnelle des participantes renvoie bien au refus des institutions de reconnaître comme légitimes des thèmes que leurs chercheuses mènent à bien en dehors d'elles ou, plus exactement, malgré elles.

Bien entendu, ces données n'ont qu'un caractère indicatif mais elles soulignent qu'il faut se garder d'assimiler chercheuses dans l'institution et chercheuses dotées. Si les situations sont très diverses, il reste que l'existence de l'ATP, en tant que caution scientifique officielle, constitue un point d'appui très précieux pour obtenir que progressivement les informations de recherche cessent d'ignorer (par une aide effective) des programmes reconnus par ailleurs au sein du CNRS.

Deux types de problématiques qui recoupent des clivages classiques se dégagent de l'analyse de l'axe «différence des sexes»: celle qui en privilégie la détermination symbolique et imaginaire, celle qui, au contraire, en montre la détermination sociale et idéologique. Alors que la première (cinq projets sur vingt-trois) concerne plus particulièrement la philosophie, la psychanalyse et la littérature, la seconde, majoritaire (dix-sept projets sur vingt-trois) concerne plutôt l'anthropologie, la sociologie, la sociolinguistique, l'histoire.

Nombreux sont les projets qui proposent, à juste titre, la confrontation des pratiques et des représentations. Parmi les angles d'attaque des problématiques ci-dessus, «l'identité de sexe» d'une part (huit projets), et «les rapports sociaux de sexe» de l'autre (sept projets), semblent avoir la faveur des analyses, alors que la conceptualisation en termes de «rôle de sexe» régresse. Il est intéressant — et somme toute rassurant — de constater que les conceptions relevant explicitement de la néo-féminité semblent en recul, même si ça et là resurgissent de nouvelles formulations de cette idéologie. Dans le même temps se développent dans divers champs du savoir, avec des rythmes variables, des tentatives d'explicitation de la nature et des effets des rapports sociaux de sexe, ainsi que d'approfondissement du concept de genre. Si ce dernier est parfois purement et simplement substitué à celui de sexe sans autre élaboration, il faut remarquer — on peut également en trouver trace dans des textes du colloque de Toulouse — que la problématisation des recherches a intégré certaines propositions du féminisme radical en tant que celui-ci s'est particulièrement attaché à repenser les relations sexe-genre. On est en effet encore loin de connaître toutes les conséquences d'une conception qui, en faisant du genre la catégorie socio-conceptuelle première, analyse le sexe non comme une variable naturelle, mais construite.

Notons aussi qu'en dépit des dimensions épistémologiques de cet axe, la majorité des projets présentés (16/23) comportent un volet empirique. Ceci semble bien indiquer que de nouveaux faits doivent être recueillis, élaborés, interprétés pour que la réflexion féministe critique puisse elle-même s'alimenter, s'affiner, voire se déplacer.

Enfin, si pratiquement tous les projets sélectionnés présentent une problématique précise et un contenu clairement féministe, pour nombre d'entre eux le champ d'application de la problématique apparaît comme trop vaste, à tout le moins dans le cadre d'un contrat de recherche de deux ans.

CULTIVONS NOTRE JARDIN...

L'intérêt grandissant des chercheuses pour l'ATP et le nombre croissant de projets de qualité constituent sans doute les deux raisons majeures de vouloir prolonger celle-ci. Quatre ans d'existence est en effet un temps trop court pour modifier durablement le paysage des recherches féministes en France. Plus du tiers des équipes subventionnées en 1983 souhaitent pouvoir prolonger ou diversifier leurs travaux et il n'y a pas de raison de penser qu'il n'en sera pas de même pour les équipes subventionnées en 1985. Par ailleurs, bien des thèmes n'ont pas été couverts par ces deux appels d'offres. Les besoins sont donc tout à fait considérables. L'ATP a réellement joué un rôle incitateur qui doit être poursuivi. Mais cette prolongation n'a rien d'automatique ni d'évident. La reconduction de l'ATP comme mesure conservatoire dans un premier temps, l'ancrage institutionnel comme objectif à moyen terme, impliquent que le CNRS et plus généralement les institutions de recherche demeurent convaincues du bien fondé de leur engagement pour aider à la promotion d'un domaine encore menacé.

Il n'est pas douteux que l'écoute dont nous avons bénéficié depuis 1983 est en partie dépendante du contexte politique et que, de ce point de vue, les conditions risquent fort d'être modifiées. Il n'est pas douteux non plus que le maintien de cette écoute dépend aussi de la mobilisation des chercheuses et de leurs associations ainsi que de leur capacité à défendre la légitimité des recherches sur les femmes et des recherches féministes. De son côté, le comité scientifique de l'ATP peut constituer une force pour proposer, soutenir, défendre des structures de recherche visant à inscrire l'ensemble du domaine dans une plus grande stabilité. D'ores et déjà, certaines suggestions sont à l'étude, telle par exemple la demande de constitution d'un GRECO[7] «Femmes» au CNS.

Tel est l'enjeu aujourd'hui. Sans une grande détermination, nous

risquons bel et bien de revenir à la situation qui a précédé le colloque de Toulouse et la création de l'ATP.

Cette ATP est la première pierre des études féministes; faisons en sorte qu'elle ne devienne pas poussière.

NOTES

[1] Dans son rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie spécifiant les conditions du renouveau de la recherche en France dans le domaine des sciences de l'homme et de la société, M. Godelier (Directeur de ce département du CNRS), reprenait en ces termes notre proposition:

«Nous avons déjà montré toute l'importance et l'urgence de la création d'une commission interdisciplinaire consacrée aux recherches sur les femmes et aux études féministes. Non seulement cette création serait un acte officiel de reconnaissance et de légitimation de recherches jusqu'ici marginalisées et dédaignées, mais elle permettrait aussi des convergences et des confrontations de recherches qui, faites en dehors des institutions, ont le plus grand mal à se rejoindre. Enfin les moyens matériels mis à la disposition des chercheurs permettraient d'envisager la définition et la poursuite de programmes de plus long terme.

La mission cependant ne désire en aucune façon dresser elle-même une liste des thèmes et directions de recherche. Elle est convaincue qu'à l'issue des trois réunions d'assises régionales et des assises nationales qui se tiendront en décembre, organisées par les différents groupes de recherche sur les femmes et par les groupes féministes, le programme de recherche sur les femmes pourra être arrêté et qu'un dispositif fédérant les groupes existants sera mis en place.» (p. 73)

Rappelons que dix «fronts stables intersciences» avaient été identifiés par la Mission Godelier:

1. Santé, maladie, société; 2. Socialisation, éducation, formation; 3. Travail, conditions de travail, emploi, mode de vie; 4. Recherches sur les femmes et recherches féministes; 5. Tiers Monde, évolution, échange, développement; 6. Histoire et épistémologie des sciences et des techniques; 7. Recherches sur les arts et les pratiques artistiques; 8. Architecture, urbanistique et cadre de vie; 9. Image et son: techniques, usages, contextes, théories; 10. Expression, communication et civilation de l'écrit.

À ma connaissance, aucune section inter-disciplinaire leur correspondant n'a été créée au CNRS à ce jour. En revanche, ont été lancés soit des ATP, soit des programmes plus lourds.

[2] Comité Scientifique de l'ATP «Recherches sur les femmes et recherches féministes»

Présidente: Mme R. Trempé

Membres élus:

— Mme M. Baratra, CNRS, Pessac, Section 36 (Économie)
— Mme M. Bordeaux, Faculté de droit, Nantes, Section 37 (Droit)
— Mme M. Crampe-Casnabet, ENS, Paris, Section 45 (Philosophie)
— Mme S. Delesalle, Université Paris VIII, Section 42 (Linguistique)
— Mme C. Delphy, CNRS, Section 34 (Sociologie)
— Mme E. Eczet, Institut de civilisation indienne, Section 44
— Mme C. Faugeron, CNRS, Section 34 (Sociologie)
— Mme M. Ferrand, CNRS, Section 34 (Sociologie)
— Mme M.-C. Hurtig, CNRS, Section 30 (Psychologie)
— Mme R. Trempé, Université de Toulouse II, Section 41 (Histoire)

Membres nommés:

— Mme E. Burguière, mission scientifique et technique, ministère de l'Industrie et de la Recherche
— Mme M. Coquillat, chargée de mission, ministère des Droits de la Femme
— Mme F. Ducrocq, Université Paris VII (civilisation anglaise)
— M. Y. Duroux, chargé de mission, CNRS, département SHS
— Mme N. Echard, CNRS (Ethnologie)

Mme M. Kail, CNRS (Psychologie)
Mme A. Michel, CNRS (Sociologie)
Mme M. Perrot, Université Paris VII (Histoire)
Mme H. Rouch, Paris, Éducation nationale (Biologie)
Mme B. Slama, Université Paris VIII (Littérature)

Le CNRS est divisé en section correspondant aux disciplines scientifiques regroupées dans le Comité national. La distinction entre membres élus et membres nommés est la suivante: les membres élus dans l'ATP sont membres du Comité national et ont été désignés par leur section au sein de l'ATP, alors que les membres nommés l'ont été par la direction du département dont relève l'ATP.

3 PROGRAMME DU PREMIER APPEL D'OFFRES (1983)

Cette ATP prévue pour 4 ans, comporte, pour 1983, les trois axes suivants (d'autres axes pouvant être introduits ultérieurement):

A. Concepts et problématiques: analyse critique

Du mouvement des recherches sur la *subordination des femmes* se dégagent des points de débat théoriques appelant aujourd'hui un *bilan critique*, comme contribution à une histoire épistémologique des théorisations féministes.

1. Le débat fondamental porte sur la *construction de la différence des sexes.*

   Une telle question - abordée dans de nombreux travaux - exige, à l'heure actuelle, une confrontation de problématiques:

   - les unes centrées sur les *déterminations symboliques et imaginaires* de la différence des sexes (psychanalyse, philosophie de la différence):
   - les autres centrées sur ses déterminations *sociales et idéologiques* (genre, classe de sexe).

2. À la lumière de ce débat, on pourra réexaminer certaines questions, notamment:

   - la problématique du *pouvoir des femmes* (matriarcat, pouvoir spécifique, complémentarité des sexes, partage du privé et du public);
   - la problématique de la *reproduction* (relation entre reproduction biologique et reproduction sociale).

   L'examen des points 1 et 2 pourra donner lieu, soit:

   - à une analyse épistémologique et à une comparaison de ces problématiques et de leur pouvoir explicatif;
   - à une déconstruction de grandes catégories dans différents champs du savoir et à une critique «féministe» de sciences constituées;
   - à des recherches empiriques sur la construction et les variations de l'identité de genre (y compris dans les sciences biologiques).

B. Femmes, État, droit et société

Il s'agit ici d'étudier certains mécanismes institutionnels de production et de reproduction des inégalités entre sexes. Ces études exigent des recherches empiriques qui peuvent intégrer la dimension historique et la comparaison avec les systèmes étrangers.

1. Les processus de construction juridique dans l'histoire et dans le corps du droit: étude de l'émergence des règles de discrimination; étude de l'effectivité des lois antidiscriminatoires; des statuts discriminatoires à l'accès au droit commun.
2. Rôle de l'État, en particulier de l'État-Providence moderne (étude socio-économique) dans la reproduction ou la création d'inégalités entre les conjoints à l'intérieur des ménages: politique familiale, effets des transferts sociaux, des plans de retraite, de la fiscalité...
3. Contrôle social et violence contre les femmes. Viol, violence maritale, harcèlement sexuel sur les lieux de travail et dans les lieux publics. Socialisation de la sexualité.

C. Mouvement des femmes, pratiques des femmes

1. Étude des mouvements de femmes, tant en France qu'à l'étranger:

   a. analyse de leurs formes et de leurs évolutions: mise en relation des conceptions et des théories avec les thèmes mobilisateurs, les formes d'action, les modes d'intervention et d'expression spécifiques;

b. recherches sur les actrices du Mouvement en France:

- analyse sociologique d'un échantillon représentatif de femmes se réclamant du féminisme ou ayant appartenu au mouvement de libération des femmes;
- la mémoire des femmes: recueil et analyse de témoignages et de récits de vie.

2. Nouvelles images, nouvelles pratiques:

a. tradition et changement dans les images et les discours sur les femmes tels qu'ils sont vulgarisés et diffusés par les «media»; mécanismes d'intériorisation, de distorsion, de détournement; marges de liberté;

b. la production culturelle et artistique des femmes; rapport au langage, à l'écriture, aux formes: appropriation, déconstruction, novation; recherches des continuités, ruptures et mutations: approche historique et comparative;

c. Mouvement des femmes et changement dans les pratiques, les imaginaires et les discours des femmes.

On étudiera, notamment, l'évolution des modes de vie et des formes de participation à la vie publique (associations, syndicats, partis...).

4 PROGRAMME DU SECOND APPEL D'OFFRES (1985)

Ce second appel d'offres prend la suite du programme de recherche sur les femmes organisé par le Département des sciences de l'homme et de la société qui a été publié en 1983. Comme le premier, il ne couvrira pas l'ensemble des recherches dans ce domaine.

Pour cet appel d'offres, les axes sont les suivants:

A. Concepts et problématiques: analyse critique

Cet axe concerne l'ensemble des champs du savoir, c'est à dire non seulement les sciences de l'homme et de la société, mais aussi les sciences de la vie et les sciences exactes.

A.1: *Problématique de la différences des sexes*

A.1.1 Construction/déconstruction des catégories de sexe dans différents champs du savoir
A.1.2 Recherches empiriques sur la construction et les variations de l'identité de genre
A.1.3 Socialisation différentielle des sexes

A.2: *Critique féministe des sciences*

A.2.1 Critique des concepts et théories dans les divers champs disciplinaires
A.2.2 Examen des formalismes
A.2.3 Production des nouveaux outils conceptuels

A.3: *Idéologie et réalités de la reproduction biologique et sociale*

A.3.1 Pouvoir des femmes
A.3.2 Reproduction biologique/reproduction sociale
A.3.3 Production/reproduction
A.3.4 Nouvelles technologies de la reproduction

B. Femmes, État et Société

Il s'agit ici d'étudier certains mécanismes institutionnels de production et de reproduction des inégalités entre sexes. Ces études exigent des recherches empiriques qui peuvent intégrer la dimension historique et la comparaison avec les systèmes étrangers.

B.1: Les processus de construction juridique dans l'histoire et le corps du droit; Discrimination et lois antidiscriminatoires dont la mise en oeuvre des politiques et égalité professionnelles.
B.2: Rôle de l'État et des politiques sociales dans la reproduction et la création d'inégalités dans la famille, l'école, le travail...
B.3: Violence contre les femmes. Viol, violence maritale, harcèlement sexuel sur les lieux de travail et dans les lieux publics.
B.4: Femmes et nouvelles technologies: enjeux, impacts, adaptation volontaire ou forcée.

C. Mouvement des femmes, idées féministes, pratiques des femmes

C.1: *Étude des mouvements de femmes et du féminisme en France et à l'étranger*

C.1.1 Analyse de leurs formes et de leurs évolutions, mise en relation des conceptions et

des théories avec les thèmes mobilisateurs, les formes d'action, les modes d'intervention et d'expression spécifiques.

C.1.2 Féminisme et courants politiques: rapports existants entre les idées exprimées par les féministes et les théories politiques, entre les mouvements de femmes et les organisations politiques ou syndicales.

C.1.3 Féminisme et autres mouvements sociaux.

C.2: *Nouvelles images, nouvelles pratiques*

C.2.1 Tradition et changement dans les images et les discours sur les femmes

C.2.2 La production culturelle et artistique des femmes: approche historique et comparative

C.2.3 Mouvement des femmes et changements dans les pratiques, les imaginaires et les discours des femmes

C.2.4 Nouveau rapport au corps (sexualité, santé, sport...)

C.2.5 Pratiques des femmes hors du mouvement: résistances, contestations, dissidences, rebellions, subversions.

D. L'étude du travail ménager

L'étude du travail ménager commencée depuis quinze ans, doit être poursuivie par l'analyse du système plus vaste dont il fait partie: l'ensemble de la production domestique et du travail gratuit accompli dans le cadre de la famille. La plus grande part de ce travail est accompli, dans nos sociétés, par les femmes en tant qu'épouses, éventuellement en tant que soeurs et filles du chef de famille.

Ce travail n'est à peu près recensé que dans l'agriculture; dans d'autres catégories socio-professionnelles (artisanat, commerce, professions libérales) il est mal connu ou complètement ignoré.

En dépit des études déjà menées, la production domestique et le travail familial gratuit à caractère professionnel demeurent largement inconnus dans leur distribution et leur ampleur passées et présentes.

L'ATP «Recherches sur les femmes et recherches féministes» s'adresse aux chercheurs *déjà engagés* dans ce champ et leur propose de soumettre des *projets de définition* (1 an) axés sur:

D.1: Le bilan des connaissances et des problématiques sur ces questions dans leurs disciplines

D.2: La formulation de questions pertinentes pour des études s'inscrivant dans ces perspectives.

5 PROJETS SÉLECTIONNÉS - 1er APPEL D'OFFRES (1983)

Axe A: Concepts et problématiques: analyse critique

Catégorie de féminité et profession féminine — Le cas de la secrétaire

La mise en discours du féminin dans l'époque de la psychanalyse - critiques et avancées

Physiologie et psychisme de la femme: les variations de la pensée médicale du XIVe au XVIe siècles

Modernité et post-modernité dans le mouvement de libération des femmes

La représentation sociale des genres: structure et dynamique. L'exemple de l'appropriation de techniques masculines par des femmes

La construction de la différence des sexes dans la psychologie de Karl Gustav Jung: approche épistémologique

Le genre en français contemporain — Matérialisation linguistique de la catégorie socio-conceptuelle du sexe

La place, le rôle et le mode de fonctionnement de la bicatégorisation par sexe. Étude du schéma de genre

Contribution à une épistémologie des rapports sociaux de sexe

Reflexion théorique sur la problématique de la reproduction

Axe B: Femmes, État, droit et société

Statut juridique des femmes en relation avec les pratiques sociales à la fin de l'ancien régime -l'exemple de la Normandie au XVIIIe siècle

Échange matrimonial, développement urbain, stratégie féminine en Grèce

Le processus de construction juridique dans l'histoire et dans le corps du Droit: étude de l'émergence des règles de discrimination, étude de l'effectivité des lois anti-discriminatoires, des statuts dérogatoires à l'accès au droit commun.

Les femmes détenues: de l'exemplarité de la condition féminine

Politiques de la Sécurité sociale en France et leurs effets sur la socialisation et l'émancipation des femmes

Le rôle de l'État dans la création ou la reproduction d'inégalités entre sexes: le cas des Antilles françaises depuis 1946

L'État patriarcal: la situation des femmes au regard de la protection sociale dans 3 pays européens

Coercition et liberté dans le rapport parenté/alliance. Le cas des femmes goin de Haute Volta

Femmes, guerres, fascisme dans les pays industrialisés

Axe C: Mouvement des femmes, pratiques des femmes

Recherches sur les stratégies originales mises en oeuvre par les femmes pour réduire les obstacles rencontrés par les femmes dans l'accès à la culture scientifique et technique. (expériences étrangères)

Préliminaire méthodologique à l'histoire des mouvements de femmes: élaboration d'une problématique et d'un guide de recherche

Les mouvements de femmes à Lyon

Analyse des mouvements de femmes en agriculture
Crise de la société rurale

Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux

Histoire, vie, devenir d'un groupe de femmes de quartier en liaison avec le mouvement de libération des femmes et son époque

Mouvement contemporain des femmes aux États-Unis — Étude de cas

Itinéraires de femmes ayant milité au mouvement des femmes

Analyse différentielle de la production littéraire des femmes et des hommes en France de 1944 à nos jours.

L'imaginaire féminin et son évolution dans la dernière decennie

Pratiques et résistances à la contraception parmi les étudiantes

Les femmes en politique: reproduction ou novation

Évolution de l'image de la mère 1971 à nos jours à travers une expérience concrète; crèche parentale

Les syndicats libres féminins dans l'Isère

Les femmes en politique: les femmes dans le personnel politique français: 40 ans de sous-représentation.

Divers

Étude sur les femmes au foyer dans la cité HLM du bout des pavés à Nantes

Groupe de travail sur la femme

6 PROJETS SÉLECTIONNÉS - 2e APPEL D'OFFRES (1985)

Axe A: Concepts et problématiques: analyse critique

Constitution et lecture de la catégorie du féminin - Inscription corporelle, orientation et expression des destins

Définition du sexe social/biologique

Contribution à l'analyse des itinéraires sociaux de sexe (100 ans d'histoire démographique et sociale des familles d'une commune rurale de Vendée)

Identité de sexe/genre en sociétés matrilinéaires matrilocales

Les femmes en reprise d'études à l'Université - Itinéraires sociaux de formation et recherche d'identité

Vers une critique féministe des mathématiques - Incidence de la différence des sexes en mathématiques

Le pouvoir des femmes à l'intérieur des grandes organisations de type bureaucratique: une analyse des stratégies de mobilité professionnelle

Exploration socio-ethnologique des formes de relations sexuelles non matrimoniales impliquant une compensation

Sexe et économie ou certains dessous des sciences de reproduction

Nouvelles technologies de la reproduction; approche biologique, anthropologique et psycho linguistique

Chassés croisés discursifs du biologique et du social et leurs rapports avec la différence des sexes

Axe B: Femmes, État et société

Émigration des hommes d'un village du Panjad (Pakistan) et impact sur le statut des femmes

Un mécanisme mal connu de production et de reproduction entre sexes: l'Institution militaire

Garde à la mère, garde au père: expertises et experts dans l'attribution judiciaire de la garde des enfants après le divorce

Incidences de l'introduction des nouvelles technologies, enjeux, impacts, adaptation

Les politiques de la Sécurité sociale et leurs effets sur l'émancipation et la socialisation des femmes

Le rôle de l'État dans la construction d'un modèle de famille dans la nouvelle Espagne au 16e siècle

Le harcèlement sexuel

Axe C: Mouvement des femmes, pratiques des femmes

Les militantes de la CFDT et du CSN du Québec face au féminisme

Féministes anglaises et projets d'Éducation nationale pendant la Révolution française (1789-1797)

Signification féministe des recherches des femmes sur la militarisation des sociétés contemporaines

Discours critiques des femmes sur la littérature - Théorie, pratique, incidence sur le champ du savoir

Femmes, Guerres, Crises: interaction des modes d'adaptation et de résistance (Europe XXe siècle) Allemagne, Autriche, Italie, Espagne

Quatre vies de femmes au 19e siècle (Marceline Desbordes-Valmore, Claire Démar, Jeanne Deroin, Danièle Stern)

La production littéraire des femmes en France du Moyen Âge à nos jours.
(Équipe: F. Basch, F. Defromont, S. Delesalle, B. Didier, L. Guillerm, M. Julien, M. Marini, G. Mathieu Castellani)

Construction, formes et fonctionnement de la culture lesbienne
(1930-1940 à 1960)

Les femmes de LIP: une contre histoire

Axe D: Travail domestique

Travail domestique et statistique: quantifier ou saisir des pratiques

Le fil du métier: rapports de sexe dans l'atelier familial: le cas de la passementerie stéphanoise

Rapports entre les sexes dans l'exploitation agricole française traditionnelle: indissolubilité et inégalité

Divers

Statut social de la femme indienne: subordination et changements dans l'Inde contemporaine

Les femmes, le temps et l'argent

UN RÉSEAU D'ÉCHANGE SUR LA RECHERCHE CONCERNANT LES FEMMES: LA BANQUE DE CHERCHEUSES DE L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES SUR LES FEMMES

par Hélène Cardu

Il y a une dizaine d'années, les enseignements et recherches concernant les femmes étaient somme toute assez marginaux. Quelques chercheuses, isolées ça et là dans diverses universités, projetèrent alors de se regrouper, afin d'approfondir leurs connaissances sur les femmes dans les domaines de recherche à la fois fondamentaux et appliqués, par une approche pluridisciplinaire.

La réalité est actuellement toute autre dans les universités au Canada. Dans les universités francophones, plusieurs groupes de recherches se sont formés, et des chercheuses ont créé des départements ou lieux d'études portant spécifiquement sur les femmes, pour lesquelles des diplômes sont maintenant octroyés.

Au Canada anglais, les programmes d'études sur les femmes sont nombreux, et accueillent chaque année plusieurs étudiants intéressés à l'histoire, l'évolution sociale et aux aspects humains ou scientifiques concernant le vécu et la condition des femmes.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES SUR LES FEMMES

Parmi les précurseurs dans cette foulée, a été fondé, en 1976, *l'Institut canadien de recherches sur les femmes* (ICREF), au lendemain de l'année internationale des femmes. Son but est de promouvoir les recherches, écrites dans un langage non sexiste, portant sur divers aspects de la condition féminine, ou reflétant les découvertes, dans différents champs de spécialisation, de chercheuses et chercheurs qui se définissent comme féministes.

Hélène Cardu, agente de programme et de développement, ICREF
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 277-279.

Les objectifs de l'Institut canadien de recherches sur les femmes sont non seulement la promotion de l'amélioration de la condition des femmes par la recherche féministe, mais aussi la diffusion des résultats de recherches par le biais des documents de l'ICREF, et la distribution d'aide aux recherches entreprises dans les domaines d'intérêt vitaux aux femmes canadiennes. Ainsi, par exemple, l'ICREF a publié des documents concernant les femmes et la technologie, la politique, les principes de stratégies de recherche pour les femmes, etc. De plus, des bourses et subventions de recherche permettent d'encourager les chercheurs à explorer de nouveaux domaines de recherche liés à l'amélioration du vécu des femmes en société.

Des prix sont aussi octroyés aux auteurs(es) du meilleur article féministe ou à la féministe qui, impliqué(e) dans une recherche-action a contribué au mieux-être de la condition des femmes au Canada.

LA BANQUE DE CHERCHEUSES DE L'ICREF

Un des autres objectifs de l'ICREF est de faciliter les échanges de communication entre les chercheuses. Le projet de la Banque des chercheuses de l'ICREF a été mis sur pied dans ce but. Il est né d'une volonté de pouvoir fournir une réponse aux nombreuses personnes désirant connaître les noms de chercheuses travaillant dans des domaines spécifiques, ou encore susceptibles de donner une communication lors de conférences, agir comme consultante ou bien désirant travailler sur un contrat de recherche pour divers organismes. L'objectif principal de la Banque est, en effet, de permettre l'établissement d'un réseau de communication entre différentes chercheuses impliquées dans divers domaines scientifiques, artistiques, journalistiques et en recherche-action.

Grâce aux services liés à la Banque de chercheuses, peut s'établir un échange d'information et des bases d'échange de connaissances et d'opinions diverses entre des universitaires, des travailleuses communautaires et sociales, des personnes impliquées en recherche-action et des groupes de femmes qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie concrètes des femmes. Les femmes administratrices ou financières ont elles aussi l'occasion d'y trouver des sources de référence et des consultations.

Les chercheurs et chercheuses qui s'y inscrivent se définissent eux-mêmes comme féministes et partagent généralement les objectifs de l'ICREF. L'une des fonctions de la Banque de chercheuses est de servir de réseau entre les chercheuses francophones et anglophones au Canada, et aussi de permettre la référence de chercheuses féministes pour qu'elles se

chargent de contrats de recherche ou fassent partie de divers conseils consultatifs, gouvernementaux ou provenant du secteur privé.

Par exemple, les services de la Banque des chercheuses de l'ICREF, ont permis d'aider à la mise sur pied d'associations comme celle des femmes scientifiques de la Nouvelle-Écosse, ou à la référence de conférencières impliquées dans divers domaines de recherche pour participer à des ateliers, colloques ou à des congrès. De plus, de nombreux requérants demandent qu'on puisse leur donner les résumés de recherche de chercheuses et chercheurs travaillant dans des domaines similaires aux leurs.

Ces objectifs tentent de répondre aux demandes des femmes universitaires, et facilitent l'échange de communication entre les francophones et anglophones d'allégeance féministe au Canada en permettant la création d'un réseau de solidarité et d'intérêts communs.

CONVERGENCES?

FEMMES PROFESSIONNELLES ET INSERTION DANS LE MONDE DU TRAVAIL: EXEMPLE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE ARGENTINE

par Monica Garcia Frinchaboy

Traduction de Maria de las Nieves Diaz de Perez Lemos et Alain Crouzet

L'évolution de la participation des femmes dans l'université pendant ces dernières quarante années et l'actuelle composition des effectifs universitaires de sexe féminin témoignent de la situation singulière de l'Argentine par rapport aux autres pays de l'Amérique latine, des États-Unis et de l'Europe occidentale: en effet, non seulement on observe une grande participation des femmes dans les carrières traditionnellement considérées comme féminines (philosophie et lettres, enseignement) mais encore elles sont actuellement majoritaires dans celles des sciences exactes et naturelles, de la pharmacie et de la biochimie et participent à égalité avec les hommes aux carrières traditionnelles du droit, de la médecine et de l'architecture. Les femmes sont sous représentées dans seulement trois carrières: génie, sciences économiques et sciences agronomiques.

Or, cette forte présence des femmes dans l'université ne se retrouve pas dans le monde du travail, non par l'absence des femmes sur le marché du travail mais par la difficulté d'accéder aux postes importants. Ainsi, une formation de haut niveau dans le domaine de la connaissance ne garantit pas aux femmes l'accès aux positions de pouvoir. Il faut donc se demander ce qui se passe entre l'université et la sphère du travail.

La plupart des études qui s'occupent de la participation des femmes au marché du travail signalent que leur conduite de travail varie d'après leur situation de famille et leur niveau d'éducation: la courbe de leur

Monica Garcia Frinchaboy, sociologue, Université catholique argentine, Membre de PRISMA
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 283-291.

participation économique atteint un point maximum autour de vingt à vingt-quatre ans, puis connait une nouvelle ascension autour de quarante-quatre ou quarante-neuf ans, c'est-à-dire quand les femmes mariées, après avoir élevé leurs enfants, reprennent le travail interrompu au moment des soins maternels. Or en Argentine, la courbe de participation féminine est élevée parmi tous les groupes d'âge. Est-ce à dire que l'activité professionnelle de ces femmes n'est pas affectée par leur cycle vital? De quelle façon leur maternité et leur ménage ont donc une influence sur leur profession?

Ce travail aura pour objectif la recherche des aspects qualitatifs de la participation au monde du travail des femmes professionnelles, au moyen d'une micro-analyse permettant d'approfondir les conflits personnels qui s'y trouvent inclus. Il s'agit d'explorer les tensions, les compatibilités et les stratégies qui s'établissent entre le domestique et les exigences du monde professionnel. Nous examinerons ce rapport au moyen de témoignages des femmes qui appartiennent à différentes carrières et se trouvent dans des situations de famille variées, ce qui nous permettra d'apprécier l'influence de ces variables dans le domaine professionnel des interwievées.

Cette analyse est fondée sur le témoignage de douze femmes ayant fait carrière en philosophie, droit, génie, économie et issues de l'Université catholique argentine entre les années 1974 et 1976; célibataires, mariées avec des enfants qui ont une profession ou mariées avec des enfants qui ne travaillent pas.

I. LE CYCLE DE VIE

Le cycle de vie marque trois étapes clairement différentes: pré-universitaire, universitaire et post-universitaire.

Pré-universitaire

Dès l'enfance jusqu'à l'adolescence, moment où a lieu la socialisation c'est-à-dire l'acquisition de l'identité sexuelle (masculin ou féminin) définie en termes psychologiques et culturels (non biologiques). En ce qui concerne les attentes des parents il y a coïncidence parmi les interwievées quand elles affirment:

— la perception des études comme d'une valeur importante et l'accès à l'université comme un échelon aussi naturel que le passage de l'école primaire à l'école secondaire;

— mais en même temps la claire perception du message paternel orienté vers les études universitaires même en vue de carrières traditionnellement masculines tandis que les désirs de la mère s'orientent

fondamentalement vers le mariage, puis, s'il est question d'études supérieures, inclinent vers les carrières traditionnellement féminines et en rapport avec l'enseignement.

Période universitaire

La façon d'envisager cette étape est déterminée par la socialisation précédente. Cette période des études universitaires a des caractéristiques qui la différencient clairement des étapes antérieures et postérieures en raison des possibilités qu'elle offre. L'étape universitaire sera une expérience inoubliable parce qu'elle génère un temps et un espace qui la séparent de la vie strictement domestique.

Période post-universitaire

Après les études supérieures et pendant cette période approximative de dix ans, on commence à apercevoir leur profil professionnel et où des modifications importantes auront lieu (mariage, maternité).

II. Diplôme ou célibat

En raison de la convergence de ces deux situations on étudiera d'une part l'influence de certaines étapes du cycle vital dans la vie professionnelle, de l'autre les effets produits par la profession sur les relations familiales.

Une proportion importante de femmes tend à ne pas se marier, à retarder son mariage, à avoir peu ou pas d'enfant. Elle mènera une activité professionnelle intense, assurant une présence constante sur le marché professionnel, ce qui leur permettra de satisfaire leurs intérêts altruistes, cherchant à s'inclure dans des rapports humains personnalisés, l'exaltation du travail en groupe, mettant l'accent sur les aspects coopératifs et solidaires que le travail peut générer. Face à la possibilité d'un changement d'état civil ou face à la maternité, une souplesse latente leur permettra d'harmoniser travail et maternité, mais toujours sentie comme un double travail, dont elle se sent la seule responsable.

Les salariées mariées ayant des enfants doivent réaliser le plus grand effort pour comptabiliser les deux fonctions. L'aspect de la socialisation reçu à travers la famille et d'autres agents ne se limite pas au fait biologique d'avoir des enfants mais s'étend aux besoins physiologiques, aux fonctions éducatives, sanitaires, récréatives etc., c'est-à-dire que, la fonction maternelle et l'influence de la mère sur l'évolution et sur la santé mentale de l'enfant ayant été réaffirmées au plus haut niveau théorique de la pensée dans le domaine de la psychologie et de la médecine, la lourde charge de responsabilité qui pèse sur la mère avec toutes ses implications

sera vécue avec d'autant plus de culpabilité que la femme qui l'assume sera plus éduquée. S'ensuivront des conséquences sur le plan personnel et professionnel:

— la diminution des possibilités de réalisation professionnelle

— la réduction de l'espace propre mesuré non seulement en temps mais en relation avec les intérêts intellectuels spécifiques

— le manque de revenus ayant une incidence dans le sentiment d'indépendance

— l'insécurité professionnelle dûe au manque de continuité du travail.

Les femmes mariées qui n'exercent pas de profession ont manifesté parfois le désir de réaliser des activités telles que la gymnastique ou l'étude d'une langue quoiqu'elles ne trouvent pas de temps pour les réaliser, car il leur est absolument impossible de disposer d'un espace (physique) propre ou de pouvoir établir des contacts sans la présence des autres membres de la famille. Elles ne peuvent dissocier leur intérêt de ceux du groupe, bref se différencier comme personne dans la structure familiale.

Pour conclure, ce travail nous permet d'avancer dans la connaissance des interconnexions qui existent entre le domaine domestique et le domaine professionnel: tandis que les professionnelles célibataires se consacrent à plein temps à leur profession, les femmes mariées élaborent des stratégies pour garantir leur présence dans le domaine du travail par la recherche d'horaires flexibles et de meilleures conditions de travail. Cette échappée à la famille par le travail donne lieu à de nouveaux processus d'échanges dans la structure familiale: à savoir que des sujets tels que la distribution des rôles, l'éducation des enfants, le maniement de l'argent etc., sont soumis à des négociations. Au contraire, les femmes qui ne travaillent pas ont la vision d'une forte incompatibilité entre les exigences domestiques et professionnelles et, il leur est impossible de s'imaginer réalisant les deux rôles en même temps.

Mais quel que soit le groupe (célibataire, mariée qui travaille ou qui ne travaille pas) et à travers toutes les périodes analysées la perception de deux sensations opposées constituent une dualité inséparable chez toutes les interwievées. Le sentiment contradictoire de «liberté-restriction» transmis par différents canaux: attente des parents, vécu universitaire, demandes familiales, etc.

Bref ce travail a permis d'analyser certains aspects d'un état de transition où se mêlent des situations nouvelles (représenté ici par un secteur de femmes ayant un haut degré de formation et capables d'accéder aux postes de prestige dans le secteur public) avec des conceptions traditionnelles (ayant trait au rôle que doit assumer la femme dans la famille).

La possibilité de résoudre cette situation contradictoire comprend une grande gamme de possibilités, qui sur le plan personnel restent néanmoins limitées.

DISTRIBUTION DE L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE FÉMININ SUR LE TOTAL À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE ARGENTINA, DANS QUELQUES CARRIÈRES

Carrières	Participation féminine sur l'effectif de l'université totale	
	%	%
Génie	10,9	9,6
Droit	48,4	48
Économie et administration	33,4	35,4
Philosophie et lettres	74,6	84

BIBLIOGRAPHIE

BALAN, J y Jelin E. La structure sociale dans la biographie personnelle CEDES Vol. 2, N° 9 BsAs, 1979.

GARCIA Frinchaboy, Monica, Évolution de la participation universitaire féminine en Argentine, 1940-1980, Dépt. de sociologie U.C.A. BsAs, 1981.

JELIN, Elizabeth — La femme et le marché du travail urbain. CEDES Vol. 1, N° 6, BsAs 1978.
— Famille et unité domestique. Monde public et vie privée. CEDES, BsAs, 1984.

JELIN, E. et FEIJÓO M., Travail et famille dans le cycle de vie féminin. Le cas des secteurs populaires de BsAs CEDES, Vol. 3, N° 8, N° 9, 1980.

MAGRASSI, G et ROCCA M., L'«Histoire de vie». Centro editor de América Latina, BsAs, 1980.

MARSAL, Juan, Histoires de vie et sciences sociales, Balan; Jorge» Histoires de vie et sciences sociales, théorie et technique, Nueva Vision, BsAs, 1974.

RECCHINI de Lattes, Zulma, La participation économique féminine en Argentine depuis la deuxième guerre mondiale jusqu'à 1970. Cahier CENEP N° 11, BsAs, 1980.

SAUTU Ruth, Opportunités de travail différenciées par sexe dans la République argentine, CENEP N° 10 BsAs, 1979.

SCHMUKLER, Beatriz, Les stratégies des mères dans les négociations des sens du genre dans la famille. Présentation au Séminaire organisé par GRECMU Montevidéo, 1984.

WAINERMAN Catalina, Éducation, famille et participation économique féminine en Argentine, Desarrollo économico N° 72, Vol. 18 BsAs, 1979.

DISTRIBUTION DE L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE PAR CARRIÈRE, RÉPARTI PAR SEXE
U.C.A., BUENOS AIRES, 1958-1979

Carrières	1958			1959			1960			1961			1962			1963		
	M	F	Part. fem s/tot.mat. %	M	F	Part. fem s/tot.mat. %	M	F	Part. fem s/tot.mat. %	M	F	Part. fem s/tot.mat. %	M	F	Part. fem s/tot.mat. %	M	F	Part. fem s/tot.mat. %
Théologie													120	-	-	200	-	79
Philosophie	33	79	70,5	27	79	74,5	42	92	69,7	34	77	69,4	26	104	80.0	29	118	79
Lettres	12	22	64,7	12	41	77,4	17	89	84,0	24	104	81,3	17	85	83,3	17	90	84
Arts et sciences musicales							7	22	75,9	10	38	79,2	14	32	69,6	19	33	63,5
Droit et sciences politiques	12	44	28,2	103	49	32,2	121	65	34,9	187	98	34,4	261	148	36,2	350	153	30,4
Économie et Administration	133	13	8,9	135	21	13,5	166	41	19,8	233	58	19,1	308	58	15,8	405	84	17,2
Sciences physico-mathématiques et génie							50	-	-	101	1	1,0	156	6	3,7	202	10	4,7
Sciences agraires																		
Langues vivantes																		

DISTRIBUTION DE L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE PAR CARRIÈRE, RÉPARTI PAR SEXE (suite)
U.C.A., BUENOS AIRES, 1958-1979

Carrières	1970			1971			1972			1973			1974			1975		
			Part. fem s/tot.mat.			Part. fem s/tot.mat.			Part. fem s/tot.mat.			Part. fem s/tot.mat.			Part. fem s/tot.mat.			Part. fem s/tot.mat.
	M	F	%	M	F	%	M	F	%	M	F	%	M	F	%	M	F	%
Théologie	118	21	17,8	120	27	18,4	93	26	21,8	121	32	20,9	166	39	19,0	134	22	14,1
Philosophie	120	519	81,2	99	456	82,2	85	481	85,1	78	411	78,4	91	399	81,4	78	380	83,0
Lettres	20	163	89,1	21	164	88,6	20	191	90,5	25	207	89,2	32	233	87,9	31	223	87,8
Arts et sciences musicales	39	37	48,7	39	35	47,3	53	42	44,2	41	41	50,0	64	50	43,9	54	34	38,6
Droit et sciences politiques	495	230	31,7	457	268	37,0	573	328	36,4	633	411	39,4	620	481	43,7	737	567	43,5
Sociologie	47	184	79,7	37	133	78,2	38	124	76,5	28	85	75,2	33	87	72,5	23	72	75,8
Économie et Administration	610	178	22,6	692	180	20,6	718	223	23,7	678	238	26,0	767	281	26,8	911	365	28,6
Sciences physico-mathématiques et génie	526	22	4,0	525	34	6,1	501	45	8,2	528	40	7,0	496	50	9,2	565	65	10,3
Sciences agraires	417	19	4,4	287	20	6,5	266	21	7,3	287	17	5,6	335	38	10,2	377	59	13,5
Langues vivantes	5	149	96,8	3	189	98,4	3	199	98,5	1	218	99,5	-	236	100	1	264	99,6

DISTRIBUTION DE L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE PAR CARRIÈRE, RÉPARTI PAR SEXE (suite)
U.C.A., BUENOS AIRES, 1958-1979

Carrières			Part. fem s/tot.mat.			Part. fem s/tot.mat.			Part. fem s/tot.mat.			Part. fem s/tot.mat.
	M	F	%	M	F	%	M	F	%	M	F	%
Théologie	56	18	24,3	88	14	13,7	249	36	12,6	285	35	10,9
Philosophie	53	433	89,1	60	346	85,2	79	324	80,4	58	276	82,6
Lettres	23	206	90,0	28	192	87,3	23	164	87,7	22	160	87,9
Arts et sciences musicales	64	47	42,3	87	37	29,8	103	47	31,3	119	48	28,7
Droit et sciences politiques	677	552	44,9	686	678	49,7	678	625	48,0	725	664	47,8
Sociologie	26	74	74,0	9	22	71,0	5	9	64,3	5	8	61,5
Économie et Administration	898	436	32,7	919	466	33,6	923	505	35,4	1180	637	35,1
Sciences physico-Mathématiques et génie	509	85	14,3	624	77	11,0	697	74	9,6	819	113	12,1
Sciences agraires	412	70	14,5	403	87	17,8	607	139	18,6	493	113	18,6
Langues vivantes	2	265	99,3	5	301	98,4	4	350	98,9	5	385	98,7

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DE L'EFFECTIF FÉMININ SUR LE TOTAL U.C.A., BUENOS AIRES, 1958-1979

	Effectif féminin total	Effectif général total	fem./ total %
	Numéros absolutos		
1958	158	448	35,27
1959	190	467	40,69
1960	319	741	43,05
1961	406	1 033	39,30
1962	479	1 412	33,92
1963	565	1 851	30,52
1964	720	2 035	35,38
1965	864	2 431	35,54
1966	955	2 659	35,92
1967	975	2 701	36,10
1968	1 086	3 065	35,43
1969	1 253	3 708	33,79
1970	1 522	3 919	38,84
1971	1 506	3 786	39,79
1972	1 680	4 030	41,69
1973	1 700	4 120	41,26
1974	1 894	4 498	42,11
1975	2 051	4 962	41,33
1976	2 186	4 906	44,56
1977	2 220	5 129	43,28
1978	2 273	5 641	40,29
1979	2 439	6 150	39,66

LA RECHERCHE FÉMINISTE: UNE RÉALITÉ DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE À L'UNIVERSITÉ

par Huguette Dagenais

INTRODUCTION

Les universités québécoises n'ont pas échappé à l'influence profonde de la deuxième vague de féminisme qui a cours dans nos sociétés depuis le début des années 1970. Les enseignements et les recherches sur la condition des femmes s'y sont multipliés ces dernières années manifestant ainsi l'implication de plus en plus grande des étudiantes et des enseignants dans le mouvement mais aussi l'éveil, plus ou moins important selon les institutions, des administrations universitaires. Les pressions internes exercées, notamment par les étudiantes les plus conscientisées et souvent militantes dans des regroupements extérieurs à l'université, ont joué parfois un rôle important dans l'obtention de cours dits «de condition féminine» et dans l'engagement de professeures ayant la compétence pour les assurer. Aujourd'hui, parmi les thèses, les mémoires et les projets de recherche, on compte non seulement un grand nombre de travaux portant sur les diverses facettes de la vie des femmes encore occultées jusqu'à présent, mais nombreux sont ceux qui se situent dans un cadre théorique et méthodologique résolument féministe.

Réaliser une recherche dans une perspective féministe signifie adopter un point de vue qui tienne compte de la position dominée et des conditions de vie des femmes au sein des rapports inégaux de sexes qui caractérisent nos sociétés; faire en sorte que les travaux en cours et leurs résultats contribuent au changement social nécessaire pour transformer radicalement cette situation; et utiliser des méthodes de travail adaptées à ce point de vue et à cet objectif. La recherche féministe se caractérise, en effet, par un lien étroit et jugé nécessaire entre les préoccupations scientifiques des chercheuses[1] et leurs objectifs politiques de changement social.

Huguette Dagenais, professeure, Département d'anthropologie, Université Laval.
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 292-301.

L'interdisciplinarité

Cette prise de position commune explique, à son tour, la tendance très marquée à l'interdisciplinarité parmi les chercheuses féministes et la circulation grandissante des résultats qui en découle dans les multiples regroupements et réseaux qui ont vu le jour un peu partout dans le monde ces quinze dernières années. En effet, les chercheuses féministes ont vite réalisé que pour réussir l'intégration des connaissances nécessaires à la poursuite de leurs visées scientifiques et politiques, elles ne devaient pas se confiner dans les frontières de leurs disciplines respectives, quel que soit par ailleurs leur degré d'ouverture à la condition des femmes. L'échange d'informations et de points de vue, la collaboration entre spécialistes de différents domaines de même qu'entre spécialistes et femmes extérieures au milieu de la recherche devinrent rapidement une priorité qui en s'actualisant débouche aujourd'hui de plus en plus souvent sur des réalisations concrètes. Ce sont, par exemple, des projets de recherche conjoints, des regroupements de divers types, diverses formes de publications, des centres de documentation. Jill McCalla Vickers appelle «intersubjectivité méthodologique» (1984[2]:7) la participation des personnes étudiées—les «objets» — au processus de recherche. Mais on pourrait utiliser la même expression, me semble-t-il, pour désigner également la collaboration entre les chercheuses elles-mêmes à l'intérieur des regroupements multidisciplinaires et particulièrement entre chercheuses — étudiantes et chercheuses plus expérimentées.

Un contexte universitaire qui résiste

Dans le contexte universitaire contemporain, structuré selon des divisions disciplinaires arbitraires et certes reconnues comme telles, mais que le temps, les contraintes bureaucratiques et les répartitions budgétaires ont contribué à consolider, l'affirmation ouverte d'une telle position féministe constitue actuellement une forme de défi à l'ordre établi. Il n'est donc pas étonnant que les résistances soient profondes et qu'elles se traduisent parfois aussi bien au niveau des rapports humains que dans les débats théoriques. Car les universités, tant comme lieu de production intellectuelle que comme milieu de vie professionnelle, ne sont pas exemptes de sexisme. L'atmosphère de compétition qui caractérise le système universitaire dans son entier — partout dans le monde d'ailleurs — et conditionne le succès des études, le déroulement des carrières de recherche et d'enseignement, la vie intellectuelle en général, fournit un terrain favorable aux luttes de pouvoir et d'influence non seulement entre chercheurs et chercheuses mais aussi dans les rapports entre professeurs et étudiants — étudiantes. Et ces luttes se produisent actuellement dans des conditions de restriction et de coupures budgétaires qui favorisent d'autant plus le durcissement des positions que les enjeux, en termes de postes et de subventions, apparaissent comme serrés et importants. Aussi

la naissance de regroupements qui se veulent à la fois multidisciplinaires et féministes scientifiques et politiques se produit-elle rarement sans provoquer des résistances parmi les éléments les plus traditionnels. Avant de présenter un de ces regroupements, en l'occurrence le Groupe de recherche et d'échange multidisciplinaires féministes de l'Université Laval, un bref aperçu de l'évolution de la recherche féministe s'impose.

LES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE FÉMINISTE

Une critique radicale du savoir

Le développement de la recherche féministe s'est fait, en gros, en trois étapes qui se situent dans un rapport à la fois synchronique, diachronique et dialectique[2] les unes par rapport aux autres. La première étape, qui se poursuit avec de plus en plus de rigueur et d'intensité depuis le début des années 1970, consiste en une analyse critique des connaissances accumulées, des postulats de base et des méthodologies utilisées dans les diverses disciplines intellectuelles. Cette analyse questionne les fausses évidences (telles les explications en termes d'«instinct maternel»); détecte les failles théoriques et les explications tronquées de la réalité (en ce qui concerne notamment la place faite aux femmes dans les analyses de classes et de stratification sociale en général); conteste l'usage de catégories courantes mais inadéquates (celles par exemple qui font des femmes qui ne sont pas sur le marché de travail des «inactives» et des hommes presque systématiquement les «chefs de ménage» dans les recensements); et remet en question les postulats les plus apparemment inattaquables (tels l'«objectivité des chercheurs» et la «neutralité de la science»). Les fondements épistémologiques des diverses disciplines, particulièrement en sciences humaines, s'en trouvent actuellement fortement ébranlés.

Rattrapage et redressement

Devant l'ampleur ainsi mise à jour de la tâche à accomplir pour la construction d'un savoir non sexiste et «pleinement humain» («a truly human knowledge») (Vickers, 1984:4), les chercheuses féministes ont entrepris une vaste et urgente entreprise que j'appellerais de «rattrapage» et qui est loin encore d'être terminée. Il s'agit, en effet, d'une part, de corriger les erreurs et les biais, de combler les vides et les omissions qui empêchent une connaissance véritable de la situation des femmes dans l'ensemble des disciplines et par le fait même des changements sociaux nécessaires à tous les niveaux. Mais il s'agit aussi, d'autre part, d'introduire de nouveaux et de plus adéquats questionnements de la réalité.

Cette deuxième étape a déjà donné lieu à une multitude de recherches sur des sujets ignorés ou demeurés tabous jusqu'à présent au sein de la communauté scientifique masculine, tels le travail domestique, le viol, la violence faite aux femmes et aux enfants, les mutilations sexuelles. Elle a permis l'ouverture du champ théorique au fonctionnement et aux manifestations du patriarcat. Dorénavant la spécificité de la condition des femmes, des rapports hommes-femmes et de leur articulation aux divers niveaux de l'organisation sociale ne peut plus être ignorée, ni par les scientifiques ni par les politiciens. La nécessité de poursuivre des recherches sur cette thématique a d'ailleurs été reconnue, en principe tout au moins, par la plupart des organismes subventionnaires. C'est, sans conteste, la détermination dont les chercheuses elle-mêmes continuent de faire preuve, malgré l'isolement, l'indifférence ou l'hostilité particulièrement manifestes au début, qui est responsable de cette évolution comme elle est à l'origine également des orientations à la fois créatrices et pragmatiques que prend actuellement la recherche féministe en entrant dans sa troisième étape.

Créativité et pragmatisme

Cette troisième étape de la recherche féministe est, en effet, riche en développements, tant intellectuels et scientifiques que politiques. C'est une étape de consolidation des positions, d'approfondissement des questions, dans toute leur complexité et leur spécificité, et une période de remise en question et d'innovation sur le plan méthodologique. Car pour élaborer des théories et des connaissances non sexistes les vieilles méthodes de travail s'avèrent le plus souvent inadéquates. Aussi, lorsqu'elles ne sont pas abandonnées complètement, les méthodes et les techniques traditionnelles doivent-elles être modifiées profondément afin de tenir compte du point du vue des femmes (Smith, 1977 et 1981) et de leurs conditions d'existence spécifiques dans nos sociétés (travail domestique et division sexuelle des tâches, arrêt de travail/retour et maternités, discriminations diverses, etc.) et pour tenir compte également des nouveaux rapports que les chercheuses féministes veulent établir avec les femmes, non plus seulement en tant qu'«objets» mais également en tant que «sujets» de leurs recherches. C'est ainsi que même s'il n'est pas toujours facile d'en faire reconnaître la validité par les tenants de la recherche traditionnelle et apparemment neutre, des méthodes comme la recherche-action et la recherche «conscientisante» qui étaient jusqu'ici marginales prennent de plus en plus d'importance en sciences sociales aujourd'hui. La langue elle-même est revue et des adaptations — mineures il faut cependant l'admettre — y sont faites pour manifester plus clairement la présence des femmes.

Un des développements les plus dynamiques de cette étape est certainement la mise au point d'instruments méthodologiques contenant des indications précises permettant d'éviter le sexisme aux différentes

étapes de la recherche. Ces instruments constituent une suite logique à la démarche critique des féministes qui après avoir démontré les conséquences néfastes du sexisme sur la qualité du savoir produit et sur les politiques gouvernementales qui peuvent en découler, proposent maintenant des moyens concrets pour y remédier à l'avenir. Non seulement sait-on dorénavant ce qu'est une recherche sexiste mais on peut également apprendre comment faire, concrètement, pour réaliser un projet non sexiste. Jusqu'à présent, ces documents sont l'oeuvre de chercheuses de sciences humaines et s'adressent plus particulièrement aux spécialistes des disciplines concernées, mais la communauté scientifique dans son ensemble peut s'en inspirer avec profit. Les auteures, poursuivant un objectif pédagogique explicite, prennent d'ailleurs bien soin d'illustrer abondamment leurs recommandations d'exemples clairs et précis.

Deux de ces documents apparaissent particulièrement importants à cause de la diffusion qu'ils sont appelés à connaître. Ce sont«*Science Free of Sexism: A Psychologist's Guide to the Conduct of Nonsexist Research*» de Cannie Stark-Adamec et Meredith Kimball (1984) et *On the treatment of the Sexes in Research/Le traitement objectif des sexes dans la recherche* de Margrit Eichler et Jeanne Lapointe (1985), ce dernier ayant reçu approbation et financement du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Il est évident que de tels instruments de travail ne feront pas disparaître automatiquement les biais sexistes en recherche, surtout si leur application demeure facultative au sein des comités d'évaluation des projets. Mais leur existence rend tout de même la tâche plus facile à ceux et celles qui veulent sincèrement oeuvrer au développement d'un savoir non sexiste, qu'ils et elles soient ou non familiarisés(es) avec les travaux critiques des féministes. Elle manifeste également un certain changement des mentalités en milieu universitaire et au sein des organismes subventionnaires.

LE GROUPE DE RECHERCHE ET D'ÉCHANGE MULTIDISCIPLINAIRES FÉMINISTES

Le Groupe de recherche et d'échange multidisciplinaires féministes, le GREMF, est né précisément de la volonté d'un certain nombre de professeures-chercheuses de l'Université Laval de se doter d'un lieu plus propice à la réalisation et à l'encadrement de recherches féministes que les structures déjà existantes sans leur institution. Comme son nom l'indique, le groupe vise essentiellement à favoriser les échanges et les collaborations nécessaires à l'avancement de la recherche féministe et, par voie de conséquence, la transformation des conditions de production et de circulation du savoir.

Même si les habitudes, le jargon, les cadres conceptuels hérités des disciplines d'origine des membres ne disparaissent pas du jour au lendemain et continuent d'influencer les manières de penser et de travailler, l'objectif commun d'interdisciplinarité est bien réel et assure la poursuite des efforts collectifs en ce sens. Pour les professeures, il importe aussi de mettre sur pied un cadre mieux adapté et plus ouvert pour l'encadrement théorique et méthodologique des recherches féministes étudiantes, lesquelles sont très nombreuses à l'Université Laval actuellement mais sont souvent réalisées dans des conditions d'insécurité et d'isolement intellectuels qui peuvent en compromettre l'issue. Enfin, pour que ses recherches soient constamment nourries par la réalité concrète, quotidienne, que vivent les femmes et pour que celles-ci bénéficient des retombées de leurs travaux, le GREMF continuera à faire en sorte d'établir et de maintenir des liens avec les groupes de femmes de sa région.

Durant sa première année d'existence formelle, c'est-à-dire en bénéficiant de la reconnaissance institutionnelle que constitue le budget attribué au groupe par le vice-rectorat à la recherche et à l'enseignement de l'Université Laval, le GREMF a pu jeter les bases d'une contribution originale et spécifique au développement de la recherche féministe à l'Université Laval. De par sa composition tout d'abord, le GREMF manifeste clairement son intention de dépasser les barrières disciplinaires. À ce jour, ses dix-sept membres régulières proviennent des huit écoles et facultés suivantes: sciences sociales, éducation, lettres, administration, sciences infirmières, arts et architecture. Mais cette composition n'a rien de définitif et le GREMF espère compter aussi à l'avenir des membres en provenance d'autres disciplines telles la philosophie, la médecine et les sciences naturelles, par exemple. Pour les membres, l'appartenance au groupe répond non seulement à un désir de briser l'isolement que connaissent les féministes en milieu universitaire mais répond aussi à un souci d'efficacité dans la réalisation de leurs projets de recherche concrets.

C'est ce qu'illustrent clairement les principales activités du groupe en 1984-1985, activités qui couvrent diverses facettes des conditions de vie et de l'idéologie à la base de l'oppression des femmes. Plusieurs chercheuses du GREMF ont travaillé en équipes à la réalisation de projets de recherche subventionnés. Ainsi, Pauline Fahmy, psychologue du département de counseling et orientation, et Hélène Lee-Gosselin, professeure du département de management, ont réuni leurs compétences pour étudier la progression dans la carrière des femmes; Geneviève Beausoleil et Alice Home, travailleuses sociales, et Francine Lavoie, psychologue, étudient ensemble les réactions des intervenantes et intervenants face aux femmes qui ont vécu la violence en milieu conjugal; Ann Robinson, de droit, et Pauline Fahmy, de counseling et orientation, ont entrepris une recherche-action sur le droit des femmes; Roberta Mura, mathématicienne du département de didactique de l'enseignement, et Renée

Cloutier, sociologue en éducation, s'intéressent au rapport des filles à la mathématique.

De plus, l'année écoulée a aussi donné lieu à la formation de trois sous-groupes de travail pluridisciplinaires informels autour des thèmes: «Milieux de vie et familles monoparentales»; «Périnatalité et vécu des femmes»; et «Travail féminin et nouvelles technologies». Chaque groupe de travail réunissait, autour d'un noyau de chercheuses déjà actives sur le thème, un certain nombre de professeures et d'étudiantes possédant les intérêts et la compétence nécessaires pour explorer ensemble non seulement les questions de concepts et de méthodes mais aussi diverses formules de projets possibles et diverses possibilités de subvention.

Le groupe de travail sur «Milieux de vie et familles monoparentales», par exemple, s'est formé autour de Denise Piché, psychologue, spécialiste des questions d'aménagement, qui en assure aussi la coordination, Colette Gendron, infirmière, et Huguette Dagenais, anthropologue, toutes trois membres du GREMF, travaillant en collaboration avec Alexis Ligougne, professeur à l'École d'architecture. Cette association a vu le jour suite à une demande de recherche formulée par un comité de locataires d'une HLM de la ville de Québec et elle continue de travailler en lien étroit avec lui. Durant 1985-1986, l'équipe disposant de subventions du budget spécial de recherche obtenues par concours auprès de deux départements de l'Université Laval, poursuivra ses travaux et présentera un certain nombre de demandes à des organismes extérieurs à l'université cette fois. Il en sera de même des autres groupes auxquels il n'est pas impossible que de nouveaux membres s'ajoutent en cours d'année.

Mais ce type de collaboration de recherche situe bien le GREMF parmi la catégorie des groupes et des centres de recherche lesquels visent précisément la collaboration entre spécialistes de disciplines différentes. Outre son caractère résolument féministe, la spécificité du GREMF et l'originalité de son apport à la communauté lavalloise proviennent surtout de ses trois autres types d'actions: 1) le lien étroit qu'il veut, à l'instar des autres regroupements féministes, maintenir avec les groupes de femmes extérieurs à l'université et concernés au premier chef par ses recherches; 2) son objectif très explicite de soutien, formation et d'encadrement de la recherche féministe étudiante; enfin, 3) son souci, issu en bonne partie du précédent, de diffuser largement et rapidement les résultats des recherches féministes, particulièrement celles réalisées à l'Université Laval.

C'est dans cet esprit qu'il faut situer les activités suivantes. Dans le cadre des «Midis-rencontres du GREMF», le groupe a présenté, durant l'année scolaire, une série de huit conférences ouvertes au grand public. Chaque conférence a permis l'exposé et la discussion d'une recherche féministe en cours, ou terminée depuis peu. C'est ainsi que l'auditoire a pu

entendre parler, entre autres, des conditions de production des romans Harlequin, de la problématique de la césarienne au Québec, deux sujets de thèse de maîtrise et de doctorat; des politiques d'admission dans les universités, des attentes des infirmières face à leur corporation professionnelle et de condition des femmes aux Antilles. Le nombre de personnes présentes — variant entre vingt et soixante selon les conférences — et l'intérêt manifesté tant dans les questions de l'auditoire que dans ses commentaires ont fait de cette activité un franc succès. Non seulement le GREMF tiendra une nouvelle série de conférences en 1985-1986 à l'intention du public en général mais le succès de cette année l'encourage à poursuivre un nouveau projet du même type à l'intention cette fois de la population étudiante.

Il s'agit d'un projet de séminaire multidisciplinaire de recherche féministe dont la coordination et une partie des enseignements seront assurés par des membres de GREMF. Cette formule, qui mettra les jeunes chercheuses en contact avec leurs collègues féministes et avec les ressources professorales provenant de disciplines différentes, leur fournira un forum propice à la présentation, discussion, comparaison, et confrontation de leur propre démarche. Le GREMF pense que cela répondra à un souhait maintes fois exprimé par les étudiantes elles-mêmes en vue de briser l'isolement dans lequel elles se trouvent.

Au cours de l'année écoulée, le GREMF a également entrepris la publication de ses cinq premiers «Cahiers de recherche» comprenant une bibliographie multidisciplinaire centrée sur les questions méthodologiques et épistémologiques et quatre documents de travail portant sur des recherches en cours ou terminées. Ces cahiers constituent pour le GREMF un organe de diffusion souple, rapide et peu coûteux lui permettant de rendre accessibles, aux femmes en général et aux autres chercheuses intéressées, des résultats de recherche qui autrement risqueraient de demeurer encore longtemps, sinon à jamais, ignorés. C'est le cas notamment des travaux de thèses de maîtrise et de doctorat et des rapports de recherche. Les nombreux manuscrits qui sont parvenus au GREMF sont évalués par des comités de lecture mixtes (membres du GREMF et chercheuses ou chercheurs non membres) sur la base de critères de qualité scientifique et de pertinence pour l'avancement de la cause de femmes.

Le colloque «Approches et méthodes de la recherche féministe»

Le GREMF a tenu également à manifester sa présence sur la scène québécoise de la recherche par la tenue les 2, 3 et 4 mai 1985 du premier colloque féministe consacré essentiellement à la méthodologie. Sous le titre, «Approches et méthodes de la recherche féministe», en effet, quatre ateliers thématiques, précédés d'une conférence d'ouverture par la

sociologue canadienne Margrit Eichler sur «Les six péchés capitaux de la recherche sexiste»[4] et suivis des perspectives d'avenir esquissées par l'historienne Michèle Jean, ont réuni pendant ces deux jours complets cent quatre-vingt chercheuses venues de différents centres de recherche, universités, syndicats et groupes de femmes du Québec. Les thèmes des ateliers avaient été déterminés par le GREMF en fonction des caractéristiques fondamentales de la recherche féministe à l'heure actuelle soit: 1) l'effort pour mettre les femmes au centre des recherches et les changements qui en découlent dans les pratiques de recherche universitaires «traditionnelles»; 2) les problèmes rencontrés dans la pratique de l'interdisciplinarité; 3) l'importance attachée à la recherche étudiante considérée en tant que relève féministe; et 4) les liens nécessaires entre recherche et action féministes (voir le programme ci-dessous).

Le thème du quatrième atelier a d'ailleurs été repris et rendu plus concret encore par le témoignage de Claire Bonenfant, membre de la Fédération des femmes du Québec et ex-présidente du Conseil du statut de la femme du Québec, lors de la soirée-rencontre tenue dans le cadre du colloque le 3 mai. Afin de rendre mieux compte des échanges qui ont eu lieu durant le colloque, les questions et les discussions qui ont suivi les conférences dans chaque atelier et durant la soirée-rencontre seront incluses dans le texte des Actes présentement en cours d'édition. Cette rencontre de chercheuses féministes oeuvrant dans des milieux de travail différents et avec des formations différentes a été importante parce qu'elle leur a permis de parler de leurs préoccupations communes et de confronter non pas tant leurs résultats que leurs méthodes de travail et leurs approches. Car, en général, dans les congrès et les colloques il est surtout fait mention de résultats de recherche; les problèmes concrets rencontrés en cours de route, les doutes quant aux orientations prises ou à adopter, les erreurs commises et corrigées ne semblent pas vraiment faire partie du processus de recherche. En tout cas, ils apparaissent rarement dans les présentations savantes. Le colloque de GREMF, au contraire, se voulait et fut véritablement, me semble-t-il, un lieu de dialogue ouvert et franc où les chercheuses les plus isolées et celles qui sont encore en formation auront puisé un certain réconfort pour la poursuite de leurs travaux.

Et «la relève»?

Le colloque a été l'occasion pour le GREMF de souligner l'importance qu'il accorde à la «relève» étudiante. Les interventions qui ont été faites particulièrement au cours de l'atelier trois consacré aux «Craintes, contraintes et promesses de la relève» ont montré qu'il avait raison. Les étudiantes ont fait preuve d'une grande lucidité dans les questions qu'elles ont posées tant en termes pratiques de perspectives d'emploi qu'en ce qui concerne les rapports avec les femmes étudiées (les «objets») et avec les

responsables de projets (les «patronnes»). Elles sont critiques face à leurs aînées mais aussi face à elles-mêmes. Même s'il leur est parfois difficile, étant donné le jeune âge de plusieurs d'entre elles, de percevoir l'ampleur réelle des changements survenus à la suite de l'introduction de points de vue féministes dans le champ de la recherche, leur implication personnelle dans le mouvement des femmes leur permet d'être souvent très proches des femmes auprès de qui elles travaillent. De plus, malgré leurs incertitudes face à l'avenir, les jeunes féministes de la relève font preuve d'une détermination et d'un enthousiasme qui sont fort encourageants pour l'avenir de la recherche féministe et non sexiste.

NOTES

[1] L'auteure de ce texte estime que l'usage du féminin s'impose pour parler du GREMF composé exclusivement de femmes actuellement et des féministes en général.

[2] Ces trois étapes ont été présentées d'une manière un peu plus élaborée dans l'«introduction» de *Approches et méthodes de la recherche féministe: Bibliographie multidisciplinaire,* GREMF, 1985.

[3] Dans certains départements à l'Université Laval la proportion de thèses portant spécifiquement sur la condition des femmes est très importante. En anthropologie, par exemple, elle se situe à plus du quart des thèses déposées et acceptées ces dernières années.

[4] Cette conférence fait l'objet du cahier de recherche n° 6 du GREMF actuellement sous presse.

RÉFÉRENCES

Collectif

1985 *Approches et méthodes de la recherche féministe: Bibliographie multidisciplinaire*, sous la direction et avec une «Introduction» de Hugette Dagenais, Université Laval, Groupe de recherche et d'échange multidisciplinaires féministes, GREMF Cahier de recherche n° 1.

Eichler, Margrit et Lapointe Jeanne

1985 *On the Treatment of the Sexes in Research / Le traitement objectif des sexes dans la recherche.* Ottawa: Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

McCalla Vickers, Jill

1984[1] *Taking Sex Into Account: The Policy Consequences of Sexist Research.* Ottawa: Carleton University Press.

1984[2] «Reflections on an Interdisciplinary Theme» in *Bulletin de l'Association canadienne des études canadiennes* Vol. 6, n° 3: 1,4-7

Smith, Dorothy E.

1977 «Some Implications of a Sociology for Women» in *Woman in a Man-Made World, N. Glazer et H. Waerer* eds., Chicago: Rand McNally: 15-29

1981 «Le parti-pris des femmes» in *Femmes et politique*, sous la direction de Yolande Cohen, Montréal: Le jour: 139-144

Stark-Adamec, Cannie and Kimball, Meredith

1984 «Science Free of Sexism: A Psychologist's Guide to the Conduct of Nonsexist Research» *Canadian Psychology*, 25: 1

LA REVUE PÉNÉLOPE: UNE EXPÉRIENCE MILITANTE, DANS LA RECHERCHE (1979-1985)

par le Collectif de Pénélope

Si l'historien du XXIe siècle ouvre le dossier de Pénélope, il y trouvera tous les matériaux pour construire une monographie: noms, correspondances, comptabilité, comptes-rendus de réunions et de rencontres, listes d'abonnées... sans oublier la collection complète des numéros qui pourront faire l'objet d'une analyse de contenu. Si notre historien retouve aussi des témoignages par les acteurs eux-mêmes et précisément celui que nous donnons ici, il tiendra alors tous les fils d'une étude de cas classique où se croisent plusieurs éclairages, sur la pratique éditoriale, sur la recherche historique et sur le féminisme dans le contexte économique et culturel des années 1970-1985.

Quittons la fiction avec ce clin d'oeil de reporters de l'histoire à l'historien futur. Si les matériaux existent, pourquoi ne pas faire l'histoire de Pénélope maintenant? Mais cette étude ne risque-t-elle pas de s'apparenter à une oraison funèbre?... En fait la vraie question est de savoir pourquoi elle se pose ainsi aujourd'hui.

La nécessité que ressentent actuellement les féministes de regarder en arrière, de faire le tri dans leurs archives, de comprendre les aléas de leur histoire, relève certes de l'avènement de l'histoire des femmes dans les champs politique et scientifique: pour que le mouvement et son action ne soient pas occultés une fois de plus, donnons-lui sans attendre une mémoire et les moyens de la fixer, par l'écriture, l'image et le son[1]. Mais cette urgence, révélatrice d'une conscience vive de la part prise dans la marche du temps, n'est-elle pas aussi aiguisée par les Cassandre qui prêchent la fin du féminisme? Qu'on lui prédise une période de stagnation ou de reflux, faite de malaises et de doutes, il n'empêche que les institutions de leur côté, ont en partie digéré les audaces idéologiques et pratiques de la décennie passée[2]. Les idées font leur travail de maturation, de divulgation et de banalisation, même si demeurent des îlots coriaces de résistance inavouée ou de revanche proclamée.

Ainsi faire de l'histoire immédiate dans le cas de Pénélope, ce n'est

Le Collectif de Pénélope, Groupe d'études féministes, Université Paris VII et Centre de recherches historiques, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 302-307.

pas s'identifier à «Danton conduit à l'échafaud parlant au peuple de son rapport à la Révolution et lui disant la signification de sa mort»[3]. Pénélope n'est pas héroïne dans une Révolution de femmes. Seul le sentiment que notre expérience éditoriale est représentative et que ce regard sur le passé participe de la résistance à l'oubli, préside à notre démarche. Sans vouloir non plus dramatiser l'événement, il se trouve que la parution régulière de Pénélope s'arrête avec le numéro de l'automne 1985, faute de moyens financiers. L'avenir est donc incertain. Avant de trouver une nouvelle formule, le temps est venu de tirer les leçons et donc de se remémorer. Ce témoignage se contentera d'apporter une pièce à cette histoire en cours. Qu'il s'agisse de l'effervescence du féminisme et des changements, qu'il a suscités, qu'il s'agisse de l'émergence de la catégorie de sexe dans l'historiographie, les années 1970 s'imposent comme cadre de référence. Ce qui frappe les observatrices qui font le bilan aujourd'hui[4], c'est l'accumulation des travaux dans toutes les directions dont l'objectif principal fut de faire surgir les femmes au coeur d'une histoire ingrate à leur égard. C'est aussi, corollaire négatif, la marginalisation des enseignements et des groupes de recherches par rapport aux institutions. Mais l'édition elle, ne s'y est pas trompée. Très vite, elle s'est engouffrée dans ce «créneau» en créant et en multipliant des collections consacrées aux femmes. Symptôme le plus visible d'une demande et d'un intérêt du grand public, la presse aussi a ouvert ses colonnes à des «suppléments» femmes ou féministes. Mais du côté des instances scientifiques, longtemps aucun écho n'a répondu à ce foisonnement des recherches sur et par les femmes.

Il fallut attendre les années 1977-1978 pour que l'idée d'une «presse à soi» s'imposât au mouvement[5]. La floraison des titres, souvent éphémères, illustrait bien un moment précis de l'histoire du mouvement «mis non seulement en pages, mais aussi en jeu et en question»[6]. Quoi qu'il en soit, bulletins, cahiers, revues, et même un quotidien (*Histoire d'elles*) ronéotés ou imprimés, de périodicité et de présentation variables, furent entièrement pris en charge par des femmes. C'est précisément dans ce contexte (sept nouveaux titres en 1979), mais sans concertation préalable, que Pénélope vit le jour.

Pour la petite histoire, une anecdote marqua sa naissance. Au commencement, c'était en 1977, un éditeur anglo-américain, Gordon and Breach, avait songé à lancer une revue internationale d'histoire et d'anthropologie des femmes et avait sollicité à cet effet quelques historiennes d'Angleterre, des États-Unis et de France. Le projet échoua en raison d'une certaine saturation en publications de ce type Outre-Manche et Outre-Atlantique, en raison aussi de la langue, l'anglais, dans laquelle l'éditeur envisageait de publier la revue, même si la responsabilité principale en incombait finalement à des Françaises. Mais les liens noués du côté français ne furent pas dissous pour autant. Au contraire le besoin d'une liaison permanente entre les personnes travaillant sur les femmes

dans les champs de l'histoire et de l'anthropologie — chercheuses isolées bien souvent — ont incité ce groupe à lancer, faute de revue internationale, un bulletin d'information. En collaboration avec le Centre lyonnais d'études féministes et le Centre d'études féminines de l'Université de Provence, un numéro exceptionnel (novembre 1978) fut conçu autour du thème de «la femme et son corps». Ces trois groupes ont alors suivi leurs engagements spécifiques. Pénélope publia son premier numéro en juin 1979, «les femmes et la presse».

Fruit de la grande floraison de la presse féminine des années 1970, Pénélope n'en conserve pas moins ses caractères originaux. Son objectif essentiel: diffuser l'information sur les recherches en histoire des femmes. Pour mettre en oeuvre un projet aussi modeste en apparence, il a fallu définir des principes et opérer des choix qui se sont précisés et qui ont évolué au cours de ces six années.

Le choix d'un thème pour chaque numéro répond à l'urgence de faire le point dans des domaines précis où les recherches semblaient les plus développées ou les plus problématiques. Tout grand défrichage doit être marqué de balises, de jalons, sous peine de se perdre ou de répéter les gestes des autres à l'infini. La compréhension et la critique du travail accompli dépendent de cet effort de classification et de repérage des acquis et des zones d'ombre. L'information thématique pour laquelle nous avons d'emblée opté, nous a donc amenées, non seulement à présenter l'éventail le plus complet et le plus diversifié des recherches dans un domaine précis, mais aussi à dessiner au moyen de l'introduction (de plus en plus développée au fur et à mesure des parutions), du plan et de la bibliographie, une sorte de fil conducteur pour éclairer l'état de la question.

De cette volonté initiale, découlent les autres signes distinctifs de la revue. D'abord se limiter à des contributions courtes pour faire la place à des approches nombreuses et variées. A la différence des articles classiques, il s'agit avant tout de signaler des recherches en cours ou récentes avec leurs sources, leur méthode et leur problématique et éventuellement leurs résultats. Cet effort de synthèse demandé aux auteurs a pu leur paraître draconien au premier abord, mais a finalement conduit à resserrer ou à déplacer les questions et quelque-fois à donner une impulsion nouvelle à des développements ultérieurs.

Informer, c'est déplacer l'éclairage sur les zones d'ombre de la recherche, celles qui échappent au regard des instances universitaires (nous avons ainsi découvert des travaux d'infirmières, de médecins, de professeurs du secondaire, de mères de famille, d'éducateurs...), ou celles qui n'ont jamais l'occasion d'émerger par la publication (diplômes, thèses...). Pénélope a donc offert l'occasion à certaines d'être publiées pour la première fois.

Une autre façon de déplacer l'éclairage et fermement affichée dès les débuts, a été de donner la parole à des praticiennes et à des témoins, selon les thèmes traités: ainsi, journalistes, éducatrices, créatrices, femmes de science, femmes soignantes, victimes de la violence ou de la folie, agricultrices, techniciennes, secrétaires, membres d'associations, femmes âgées... ont apporté leur point de vue[7]. Irremplaçables relations d'expériences et de comportements contemporains, ces textes visent à illustrer et à stimuler la réflexion historique, celle-ci se nourrissant par ailleurs des apports d'autres disciplines scientifiques (en particulier la sociologie, l'anthropologie et la psychologie). Par sa double filiation militante et scientifique, Pénélope a hérité du souci d'enrichir réciproquement la recherche par la pratique. Illusion pour certains, atout pour d'autres. C'est cette image mouvante qui lui a permis de toucher un public diversifié et renouvelé selon les thème traités.

Autant Pénélope peut revendiquer l'originalité de son contenu — elle est d'ailleurs la seule revue d'histoire des femmes publiée en France —, autant son fonctionnement s'apparente à une pratique éditoriale qu'il faut bien qualifier de militante, même si les responsables n'appartenaient pas toutes au mouvement féministe.

Rien ne prédisposait les historiennes qui ont lancé cette revue à devenir éditrices: non-professionnelles donc par la force des choses. Cette entreprise souvent demeurée en marge de leurs travaux de recherche ne leur a apporté aucune gratification pour leur carrière. Tolérée par les institutions qui abritent réunions, bureau, reprographie et stockage du matériel, Pénélope s'est développée en quelque sorte dans la non-reconnaissance universitaire[8]. Privée de ces locaux et de leurs services, la revue n'aurait jamais pu exister, mais présente dans ces lieux notoires, elle est restée longtemps ignorée.

Pour faire face aux nécessités pratiques de fabrication et de financement, il devint urgent de se fixer un statut (celui d'association loi 1901). De la reprographie d'un manuscrit dactylographié «au noir», pour les premiers numéros, à l'impression avec traitement de texte pour les derniers, le chemin n'a pas été sans embûches. L'autofinancement s'est vite avéré insuffisant et les subventions symboliques ou demeurées à l'état de promesse.

Le bricolage au quotidien avec les logistiques institutionnelles est sans doute le recours habituel de toute entreprise militante. Mais il nécessite ténacité, ajustements et renouvellement des énergies. Aussi chacun des numéros de Pénélope est-il conçu et organisé par une équipe nouvelle, parfois réduite à une seule responsable motivée par le thème et qui prend en charge durant des semaines le travail de recherches, de contributions et de bibliographie. S'appuyant sur une infrastructure légère, mais permanente, de quelques personnes faisant fonction de

secrétaires, rédactrices, manutentionnaires à l'occasion, cette alternance permet de renouveler les compétences et les réseaux et de maintenir une ouverture aux divers courants qui ont traversé et traversent le mouvement féministe. Pénélope a délibérément refusé tout sectarisme en ce domaine et a laissé une grande liberté à chaque responsable. Ce choix a marqué chaque parution de caractères propres, motifs parfois de discussions et même d'éloignement, comme la mixité ou l'engagement plus ou moins militant des auteurs. Ouverture également pour les thèmes, discutés et choisis le plus souvent en assemblée générale et faisant appel à un éventail de disciplines, variable d'un numéro à l'autre.

Il y a six ans, Pénélope est née de l'effervescence du mouvement féministe mais dans les marges de la recherche historique. La situation ne serait-elle pas inversée aujourd'hui: l'histoire des femmes a (presque) acquis droit de cité chez Clio mais le féminisme lui, n'a plus le vent en poupe? Vision schématique d'une évolution récente qu'il faudrait nuancer. Mais là n'est pas notre propos.

Autant que nous puissions être juge et parti à la fois sur l'issue de notre entreprise, il semble que l'existence d'une revue spécifique d'histoire des femmes, aussi modeste soit-elle dans son projet se joue entre des forces contradictoires: la demande d'un public de plus en plus réceptif aux problématiques féministes mais l'insuffisance des abonnements et de la diffusion qui ne peuvent pas assurer l'indépendance financière; le rôle majeur que joue un instrument de travail et d'information pour les recherches sur les femmes, mais la réserve et la méfiance de l'ensemble des historiens; une politique de valorisation des initiatives individuelles mais un soutien matériel hypothétique dès que l'entreprise ne s'avère pas rentable ni prestigieuse.

Faute de recul, il ne nous appartient pas de porter un diagnostic sur ce contexte. Il reste que l'intérêt du public, le foisonnement des recherches sur les femmes qui sont en cours et l'acquis d'une expérience de six années demeurent un atout essentiel pour l'avenir de Pénélope. Elle reste ouverte à toute nouvelle proposition pourvu qu'elle soit désormais accompagnée des moyens financiers appropriés.

NOTES

[1] Des recherches sur le mouvement des femmes sont en cours dans le cadre d'une Action thématique sur programmes du CNRS.
Cf. Michela Di Gorgio, «Mémoires d'Italiennes», *Pénélope*, n° 12, 1985.
Annie de Pisan et Anne Tristan, *Histoire du MLF*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.
Maty Garcia Gaudilla, *Le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) en France de 1968 à 1978*, Paris, EHESS — Paris V, 1979, thèse, 423 p. Id. *Libération des Femmes: le MLF*, Paris, PUF, 1981, 146 p. Au colloque d'histoire orale de Barcelone (avril 1985), certaines commu-

nications portaient sur l'analyse d'expériences féministes (le CLEF de Lyon) et de luttes de femmes.

[2] Parmi les revendications qui ont abouti, on peut citer la diffusion de la contraception, la législation de l'avortement, la criminalisation des viols, la transmission du nom matronyme à l'enfant, la non-discrimination sexuelle à l'embauche, l'égalité des salaires.

[3] J. Lacouture, «L'histoire immédiate», *La nouvelle histoire*, CEPL, Paris, 1978, p. 270.

[4] M. Perrot, «Sur l'histoire des femmes en France», *Revue du Nord*, LXIII, 1981; J. Scott, «Dix ans d'histoire des femmes aux États-Unis», *Le débat*, n° 17, déc. 1981; A. Farge, «Dix ans d'histoire des femmes en France», *Le Débat*, n° 23, janv. 1983; id. «Pratiques et effets de l'histoire des femmes», *Une histoire des femmes est-elle possible?* Colloque de St-Maximin, Ed. Rivages, 1984.

[5] L. Kandel, «La presse féministe aujourd'hui», *Pénélope*, n° 1, 1979.

[6] *Ibid.*

[7] Voici la liste des numéros parus de Pénélope: *Les femmes et la presse*, 1, automne 1979, *Éducation des filles*, enseignement des femmes, 2, printemps 1980, *Les femmes et la création*, 3, automne 1980, *Les femmes et la science*, 4, printemps 1981, *La femme soignante*, 5, automne 1981, *Femmes et violence*, 6, printemps 1982, *Femmes et Terre*, 7, automne 1982, *Questions sur la folie*, 8, printemps 1983, *Femmes et techniques*, 9, automne 1983, *Femmes au bureau*, 10, printemps 1984, *Les associations féminines*, 11, automne 1984, *Mémoires de femmes*, 12, printemps 1985, *Vieillesse de femmes*, automne 1985.

[8] Seules quelques revues auxquelles avaient accès des féministes en signalaient la parution. Et, fait notable, dans la grande presse, *Le Monde*, sous la plume d'Y. Florenne, l'a fait connaître au grand public.

LE GROUPE FEMMES, TRAVAIL ET ENTREPRISES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES (MONTRÉAL)

par Francine Harel-Giasson

À l'automne 1981, une équipe de professeures de l'École des hautes études commerciales de Montréal a mis sur pied le groupe de recherche «Femmes, Travail et Entreprise». Il s'agit d'un groupe multidisciplinaire qui a pour objectif de promouvoir, réaliser et diffuser des recherches et des interventions susceptibles de contribuer à l'avancement des femmes en milieu de travail. Il se compose des personnes suivantes:

— Mona ABBONDANZA, psychologue et chercheure autonome. Celle-ci effectue, dans le cadre d'une bourse post-doctorale, une étude en collaboration avec les membres du groupe

— Jeannine DAVID-MC NEIL, professeure HEC, Économie

— Dina LAVOIE, professeure HEC, Management

— Nadia MAGNENAT-THALMANN, professeure HEC, Informatique

— Marie-Françoise MARCHIS-MOUREN, professionnelle de recherche, HEC, Management

— Louise MARTEL, professeure HEC, Comptabilité

— Francine SÉGUIN, professeure HEC, Sociologie

— Gladys SYMONS, professeure ENAP, Sociologie

— Diane BÉGIN, bibliothécaire de référence à l'École des HEC et responsable de la collection «Femmes et travail»; elle participe aux travaux du groupe à titre de personne-ressource

— Se joignent annuellement aux membres permanentes, en fonction des projets en cours, un certain nombre d'assistantes de recherche.

Depuis sa création, le groupe a mené à terme plusieurs projets sur le plan de la recherche, de la pédagogie, de la documentation en matière de femmes au travail et de son rayonnement académique et social.

Francine Harel-Giasson, directrice de programmes et professeure agrégée, École des hautes études commerciales et responsable du groupe «Femmes, travail et entreprises».
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 308-310.

En termes de recherches, il compte à son actif trois types de réalisations: une recherche de groupe, une recherche / action et des recherches effectuées individuellement par les membres du groupe sur la problématique de la femme dans l'entreprise.

Le projet de groupe, intitulé «Les impacts des nouvelles technologies de bureau et de leur gestion sur le travail féminin» vise, comme son titre l'indique, à cerner les impacts de l'introduction de nouvelles technologies de bureau sur le travail des employées féminines et à montrer comment ces impacts peuvent être médiatisés par la façon dont le changement technologique est géré dans l'entreprise. Il veut aussi identifier les conditions de travail, les types de structures et les modes de gestion les plus aptes à constituer des facteurs de progrès économiques et sociaux pour la main-d'oeuvre féminine. Une étude en profondeur d'un petit nombre d'entreprises a été l'approche privilégiée pour atteindre les objectifs que le groupe s'était fixé et fera l'objet d'un rapport dans les mois qui suivent.

Au niveau «recherche-action», Louise Martel et Francine Séguin ont réalisé une étude sur le placement des femmes diplômées BAA de l'École des HEC et doivent sensibiliser les étudiantes et les employeurs aux résultats de leur enquête.

Quant aux recherches individuelles, elles touchent à de multiples dimensions de la problématique de la femme en milieu de travail, qu'il s'agisse de l'aspect économique (Jeannine David-McNeil), sociologique (Francine Séguin) ou psychologique (Mona Abbondanza) de la féminisation du marché du travail ou de la notion de conciliation entre le rôle professionnel et familial des femmes comptables agréées du Québec (Francine Harel-Giasson, Marie-Françoise Marchis-Mouren et Louise Martel), du profil des femmes propriétaires d'entreprises manufacturières au Québec et des femmes co-entrepreneures (Dina Lavoie) ou d'une étude comparative des cadres, hommes et femmes dans la fonction publique québecoise (Gladys Symons).

En matière de pédagogie, un cours intitulé «Femmes et gestion» élaboré et dispensé par Francine Harel-Giasson a été donné pour la première fois au niveau de la maîtrise en sciences de la gestion au cours de l'année 1985. Le séminaire «Habiletés de gestion pour femmes cadres» est également dispensé chaque année par Dina Lavoie et Francine Harel-Giasson avec la collaboration de Marie-Françoise Marchis-Mouren dans le cadre des cours du Centre de perfectionnement de l'École des HEC. Les membres du groupe dirigent en outre, à l'intérieur de leurs disciplines respectives, des mémoires de maîtrise reliés au thème des femmes en milieu de travail.

Le groupe a, par ailleurs, monté dans le cadre de ses recherches un centre de documentation pouvant intéresser à divers titres le milieu

universitaire, gouvernemental et le monde des affaires. Il regroupe essentiellement des articles issus de périodiques. Les volumes et monographies font, quant à eux, partie de la collection «Femmes et Travail» à la bibliothèque des HEC et sont actuellement au nombre d'environ quatre cent cinquante.

Font aussi partie des activités du groupe, l'organisation de manifestations publiques tels les colloques «Femmes, Travail et Entreprises» et «Les femmes comptables agréées du Québec» tenus respectivement en octobre 1982 et 1983 ainsi que la publication de la rubrique «Femmes et Gestion» de la *Revue Gestion* dont les articles portent sur divers aspects de la problématique de la femme au travail.

Les membres du groupe sont en outre très présentes dans les milieux qui se sentent concernés par la question de la promotion de la femme —associations féminines, regroupements socio-économiques, corporations professionnelles, etc. Elles y participent soit en tant que membres de conseils d'administration ou de comités, soit en tant que personnes-ressources. De plus, elles sont fréquemment appelées à jouer un rôle conseil auprès des instances gouvernementales sur des dossiers d'actualité. C'est donc à travers une multitude d'activités — recherches, interventions, conférences, publications, engagement social — que les membres du groupe «Femmes, Travail et Entreprises» travaillent ensemble à l'avancement de la femme en milieu professionnel.

DES MILIEUX DE VIE

Club des droits de la femme
(Musée national de l'éducation)

DU GYNÉCÉE À L'AGORA

L'UNIVERSITÉ, MILIEU DE CHANGEMENT

par Francine Roy

Depuis plus de cinq ans, l'Université Laval travaille, en tant qu'institution, sur divers aspects de la condition des femmes à l'université. Cette expérience assez unique vous sera présentée brièvement. Après rappel de son origine, je décrirai ses principales orientations, certaines de ses activités de recherche, en soulignant les efforts entrepris concernant le milieu de vie sur le campus. Finalement, quelques pistes pour l'avenir seront esquissées.

CRÉATION D'UN COMITÉ D'ÉTUDE SUR LA CONDITION FÉMININE

En février 1979, l'Université Laval créait le Comité d'étude sur la condition féminine à l'Université Laval. Le mandat du Comité était double: d'une part, analyser le rapport «Égalité et Indépendance» du Conseil du statut de la femme et en dégager toutes les recommandations pouvant avoir une incidence sur l'Université Laval; d'autre part, dans l'esprit du rapport du Conseil du statut de la femme, formuler les recommandations susceptibles d'améliorer la condition des femmes à l'Université Laval. L'Université finançait le fonctionnement du Comité et l'ensemble de la recherche nécessaire à la réalisation du mandat.

Pour bien mesurer l'ampleur du mandat ainsi compris,

> «il importe de rappeler ici l'approche et les grandes lignes du rapport du CSF. Celui-ci établit, au départ, que les problèmes liés à la condition féminine doivent être perçus dans une perspective globale, c'est-à-dire dans une perspective d'interaction des aspects les uns sur les autres. Par conséquent, il ne conçoit de solution efficace à l'inégalité des chances des femmes que dans une action coordonnée, agissant en même temps sur toutes les causes de cette situation. «Égalité et Indépendance» est donc à la fois une analyse de la condition des femmes au Québec et un projet global de solutions. Cette double démarche s'est concrétisée dans un découpage en cinq

Francine Roy, coordonnatrice à la condition féminine, Université Laval
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 315-325.

chapitres. Le premier porte sur la socialisation, c'est-à-dire sur comment se perpétue la division des rôles sociaux par les principaux agents de transmission que sont la famille, l'école et les médias; le second envisage les questions liées aux différences biologiques entre les sexes: maternité, contraception, ménopause, santé mentale des femmes et problèmes de violence à leur égard; un troisième chapitre examine l'égalité des conjoints et le partage des responsabilités dans le mariage de même que les problèmes provoqués par l'éclatement de la vie conjugale; le chapitre quatre considère l'accès au travail rémunéré et les conditions d'exercice de l'emploi pour les femmes alors que le dernier chapitre traite du rôle que les loisirs jouent dans leur vie, du phénomène de la création artistique et des perspectives qui leur sont offertes en ce domaine de même que des relations que les femmes entretiennent avec les structures du pouvoir à tous les paliers de la société».[1]

RÉSULTATS DU COMITÉ D'ÉTUDE

En octobre 1980, le Comité d'étude déposait son rapport, assorti de cent quatre-vingt-cinq recommandations, intitulé: «L'Université Laval au féminin». Ce rapport a examiné l'Université Laval sous divers aspects soit comme milieu de formation, comme milieu de travail et, finalement, comme milieu de vie. Ce dernier, par l'ampleur de l'étude réalisée, est relativement unique dans le monde universitaire canadien. En effet, diverses universités canadiennes, au cours des années 1970, ont étudié la situation des femmes à l'université sous l'un ou l'autre de ses aspects (corps professoral, population étudiante, études sur la femme, etc.) mais peu d'universités ont examiné l'ensemble de la condition des femmes à l'université comme l'a fait le Comité d'étude de l'Université Laval. Cette étude, réalisée sous la direction de Madame Christine Piette du Département d'histoire, visait tout d'abord:

— à évaluer l'accessibilité des femmes aux ressources universitaires, en termes d'accès aux divers programmes d'études, pour les jeunes femmes et les femmes adultes;

— puis à établir la contribution de l'université au développement et à la diffusion des connaissances sur les femmes;

— ensuite à définir dans quelle mesure les femmes participent à la définition et à la réalisation des buts de l'Université (participation à la prise de décision);

— finalement, à évaluer dans quelle mesure les services offerts répondent aux besoins des femmes et leur sont accessibles.

Le comité d'étude sur la condition féminine à l'Université Laval avait aussi cherché à identifier

> «tous les indices d'inégalité des chances pour les femmes à l'Université Laval, toutes les marques de traditionalisme quant aux rôles sociaux qu'elles assument et qui limitent leurs possibilités de choix, de même que les attitudes dévalorisantes à l'égard des femmes qui peuvent être décelées au niveau des attitudes quotidiennes dans les relations entre les individus. Il n'y a pas là, sauf cas exceptionnels, de «discrimination» mais il y a là du «sexisme»... Cette situation ne découle pas de politiques précises imputables aux autorités universitaires; c'est plutôt l'absence de politique qui fait que se reproduit à l'Université l'attitude sociale traditionnelle et sexiste[2]».

Ces conclusions valaient pour les éléments touchant soit au milieu de formation, au milieu de travail et au milieu de vie.

En somme, le rapport «L'Université Laval au féminin» proposait à l'université

> «d'être, face à la problématique de la condition des femmes, un agent de changement dans son milieu et d'adopter des politiques empreintes de la volonté de le faire évoluer».

NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE À LA CONDITION FÉMININE

Dans le prolongement du rapport du Comité d'étude, le Conseil exécutif a nommé une coordonnatrice à la condition féminine pour trois ans, avec mandat de conseiller les autorités de l'Université Laval quant à la mise en oeuvre des recommandations du rapport «L'Université Laval au féminin». À la lumière d'un constat aussi global que celui du rapport «l'Université Laval au féminin», le besoin s'est fait sentir de situer cette démarche de changement par rapport aux grandes orientations d'autres dossiers en cours à l'Université Laval. La condition des femmes ne constitue pas une problématique désincarnée, elle est étroitement liée au dynamisme du milieu et à son évolution.

CONTEXTE DE LA MISE EN OEUVRE

Tel que le précisait la résolution du Conseil exécutif, des contacts réguliers ont été établis avec le «Projet Laval» et son action située par rapport à certains éléments de la planification universitaire.

D'une part, le «Projet Laval» a été mis sur pied afin de réaliser les objectifs de changement proposés par la Commission d'étude sur l'avenir de l'Université Laval (CEAUL), entre autres au niveau des objectifs de poursuite de l'excellence et d'ouverture de l'université.

D'autre part, le rapport «L'Université Laval au féminin» par ses recommandations très concrètes veut assurer aux femmes un même accès qu'aux hommes à l'ensemble des ressources, permettre une remise en cause des rôles traditionnels par un enseignement renouvelé et des recherches appropriées, promouvoir une égalité des chances en emploi et créer un milieu de vie valorisant pour les femmes. Toutes ces recommandations visent donc à augmenter la qualité de la formation et des services offerts, et à éviter le développement de nouveaux ghettos pour les femmes. En somme, la mise en oeuvre du rapport vise à assurer à l'intérieur de l'université une meilleure concordance entre la réalité sociale et la vie universitaire.

Le «Projet Laval» et la «Condition féminine» ont poursuivi, tous deux, des objectifs de changement mais avec un éclairage différent.

L'un a parlé de poursuite de l'excellence, d'ouverture de l'université et de responsabilité sociale; l'autre a pensé concordance avec la situation sociale, renouvellement de la formation et recherche de la qualité. Leurs démarches ont donc été complémentaires.

ORIENTATIONS DU CHANGEMENT

Par rapport aux orientations générales de la planification, l'esprit général et les préoccupations présentes dans le rapport «l'Université Laval au féminin» rejoignent plusieurs buts de l'université tels que définis dans le document *Éléments pour un cadre général de planification triennale 1983-1986*[4] particulièrement lorsque l'Université Laval se donne comme buts:

«— de contribuer au progrès, à la critique, à la synthèse, à la diffusion du savoir et à la création artistique»;

Ainsi, les études sur les femmes, que ce soit par le biais de la recherche ou de l'enseignement, permettent l'avancement de la science et une critique d'idéologies maintenant dépassées.

«— de contribuer à la formation du personnel hautement qualifié dont la société a besoin»;

Les femmes font partie intégrante de la société; une formation professionnelle qui ne tient pas compte de la situation particulière des femmes, de leur évolution et de leurs besoins ne peut prétendre contribuer

à la formation du personnel hautement qualifié essentiel au fonctionnement de la société. Une telle attitude équivaudrait à négliger plus de 50% de la population. Cette responsabilité sociale de l'université est particulièrement importante dans le domaine de la santé. Tout en conservant une notion large du concept de la santé des femmes, j'ai procédé à un rapide inventaire des cours offerts dans ce domaine en 1984. Cela m'a permis de constater qu'en plus de tels cours que l'École de service social offrait déjà en 1979, se sont ajoutés, entre autres, des cours de sciences infirmières, de psychologie, d'orientation et de counseling de même que de médecine. Ce bilan s'avère donc positif.

«— de créer un environnement favorable à la poursuite libre et conjointe du savoir par les professeurs et les étudiants;

— d'offrir aux étudiants les conditions propices à leurs progrès intellectuels et à leur environnement personnel»;

Les étudiantes, de plus en plus nombreuses parmi la population étudiante, doivent pouvoir retrouver à l'intérieur de leur formation des occasions pour réfléchir à leur situation et un climat favorable à leur apprentissage.

«— de promouvoir la discussion en profondeur des problèmes qui confrontent la personne et la société»;

Le milieu universitaire doit être en mesure, par ses enseignements et par la recherche, de stimuler une réflexion sur l'évolution de la société et les problèmes qui en découlent. Le mouvement des femmes a contribué, de façon significative, à cette évolution; l'ignorer c'est négliger une part importante des changements que vivent la personne et la société.

«— d'accentuer la mise en application du principe d'éducation permanente, processus qui s'échelonne tout au long de la vie et qui comprend l'éducation des adultes tout autant que celle des jeunes;

— de contribuer, suivant ses possibilités et au niveau qui lui est propre, à la scolarisation optimale de la population;

— de contribuer à la promotion des études avancées et de la recherche;

— de rendre ses programmes d'activités accessibles à une clientèle de plus en plus large et diversifiée»;

L'accessibilité des études supérieures aux femmes constitue pour la coordonnatrice un point majeur de préoccupation, connaissant le rattrapage qui reste encore à faire en ce qui a trait à la scolarisation des femmes. Sachant que près de 60% des inscrits de 26 ans et plus au premier cycle sont des inscrites, il est certain que ce rattrapage historique n'est pas terminé. Par contre, au niveau des 2e et 3e cycles, nous remarquons peu

de différence d'âge entre les inscrits et les inscrites, mais bien une sous-représentation des inscrites, particulièrement au 3e cycle.

«— d'appliquer, à l'intérieur de l'Université, une politique de promotion sélective de la recherche et des études avancées»;

Le mouvement des femmes a questionné et questionne encore notre organisation sociale. La recherche universitaire doit pouvoir apporter son support à ces remises en question. Par ailleurs, le Conseil de recherche en sciences humaines en créant un volet thématique «Femmes et travail» veut stimuler la recherche dans ces domaines. Nous pourrions également envisager à l'Université une telle promotion sélective de la recherche.

THÈSES

La multiplication des thèses concernant les femmes est évidente. Elle est en partie liée à une plus grande participation des Québécoises à tous les niveaux de la vie sociale. Depuis 1978, en effet, le nombre de thèses portant sur les femmes a doublé à l'Université Laval. Plusieurs des thèses récentes questionnent les fondements sociaux de la place des femmes dans la société et analysent les nouveaux rôles qu'elles y jouent. Les thèmes sont divers et font assister, par exemple:

— à des examens critiques et à une remise en question des différences sexuelles et des rôles sexuels en découlant (manifestations du sexisme, orientation des femmes et secteurs d'emploi, diffusion des stéréotypes, etc.);

— à l'étude des images qu'on se fait des femmes ou à celles qu'on leur renvoie, donc une prise de conscience et une critique des modèles sociaux (image des femmes dans la littérature populaire, place donnée aux femmes dans la littérature ou les arts);

— à l'analyse des conditions de travail des femmes et des problèmes qu'elles rencontrent sur le marché du travail (discrimination, secteurs d'emploi, garderie, participation à la vie syndicale, retour sur le marché du travail, etc.);

— à un questionnement concernant les pratiques entourant la grossesse et l'accouchement (épisiotomie, accouchement à domicile);

— à une recherche des schèmes culturels dans la relation thérapeutique, concernant les facteurs socio-culturels susceptibles d'influer sur les difficultés psychiques des femmes (effets psychosociaux du viol, thérapie, relation patientes-médecin);

— à une relecture de l'histoire au féminin (le passé des femmes, organisation ou mouvements de femmes, diverses biographies, etc.);

— au développement de propositions de changement face aux divers problèmes rencontrés par les femmes au cours de leur vie (violence, pornographie, veuvage, familles mono-parentales, etc.);

— à l'étude des conditions de vie des femmes dans d'autres cultures et à leurs rôles dans ces communautés;

— à une réflexion sur les problèmes que rencontrent les femmes âgées.

GROUPE DE RECHERCHE

Avant d'aborder plus spécifiquement quelques éléments de notre action, une présentation sera faite du *Groupe de recherche et d'échange multidisciplinaires féministes* (GREMF), qui par ses activités rejoint plusieurs de nos orientations de changement concernant l'enseignement et la recherche en condition féminine.

Ce groupe est constitué de chercheuses de divers départements, écoles, facultés intéressés par la recherche féministe, c'est-à-dire dont les recherches veulent permettre aux femmes de s'exprimer sur leur situation et tenir compte de ces points de vue. Ces recherches sont faites pour la promotion des femmes, reconnaissant ainsi les structures inégalitaires des sexes dans la société.

Le groupe s'est également fixé un certain nombre d'objectifs précisant ainsi son orientation générale. Ces objectifs sont d'ordre théorique, méthodologique et pédagogique de même qu'en termes de collaboration avec les groupes de femmes et les chercheuses des autres universités.

Au cours de l'année 1984-1985, le GREMF a organisé entre autres, des rencontres-midi, tenu un colloque et publié des cahiers de recherche. Huit rencontres-midi ouvertes à toute personne intéressée par la recherche féministe ont eu lieu. Elles ont touché, sous un angle féministe, certains domaines de la santé, des loisirs, de l'éducation supérieure, du sexisme, de la littérature populaire, de perspectives transculturelles et de la violence.

Le colloque se voulait un lieu d'échanges permettant aux chercheuses féministes «d'élaborer une approche théorique intégrant science,

conscience et action, de développer des outils conceptuels nouveaux et des méthodes de travail mieux adaptées tout en conservant une attitude réflexive et critique... En d'autres mots, il y a place pour une réflexion sur les méthodes de travail des chercheuses féministes».[5]

Finalement, les cahiers du GREMF incluent une bibliographie multidisciplinaire sur les «approches et méthodes de la recherche féministe», des rapports de recherche (tabagisme, marxisme, analyse de revue féminine, attitudes face à la mathématique).

MILIEU DE VIE

En plus des questions de locaux et résidences, le difficile problème de la violence a été abordé. Le campus n'est malheureusement pas exempt de ce problème de société qui touche plus particulièrement les femmes. Toutefois, la diversité des causes de ce problème ne doit pas nous empêcher d'agir pour améliorer la situation.

Ainsi, sans négliger les dimensions matérielles de la sécurité sur le campus, les efforts ont été centrés sur l'information, la sensibilisation et l'écoute du milieu, rappelant à tous et à toutes que la sécurité des personnes devrait être plus importante que celle des immeubles.

Pour nous, la violence est une question qui concerne et interpelle *tous* les membres de la communauté universitaire. L'université, en tant qu'administration, peut apporter certaines réponses; elle l'a fait et continuera de le faire. Toutefois, c'est une réflexion et une discussion entre les membres de la communauté qui amèneront les solutions les plus fructueuses. Toute mesure, visant à augmenter l'implication sociale, amènera les résultats les plus satisfaisants à long terme. «La» solution n'est pas nécessairement dans une augmentation du contrôle sur le campus.

Par ailleurs, des femmes (étudiantes, employées, professeures) font régulièrement part de leurs préoccupations sur ces questions. Plusieurs membres de l'université ne comprennent pas la récurrence de ces préoccupations compte tenu des statistiques disponibles.

Mais d'une part, il faut réaliser qu'il existe une sous-dénonciation des actes de violence que ce soit de l'intimidation ou des assauts contre la personne. Cette sous-dénonciation est due à différents facteurs historiques, psychologiques et sociaux. Mentionnons, entre autres, l'accueil dont peut bénéficier la victime qui porte plainte; se sentira-t-elle «la coupable»?

D'autre part, la peur ressentie par plusieurs femmes peut venir à

limiter de façon importante certaines de leurs activités. Car toute femme qui subit un assaut, si mineur soit-il, ne peut s'empêcher de penser qu'une autre fois, le risque sera plus grave; la peur s'installe alors et se propage.

Tout au cours de mon mandat, la collaboration avec les Services de sécurité et de prévention, des résidences et la Direction de vie étudiante de même que le soutien du vice-recteur à l'administration et aux services ont permis d'ajouter des développements importants au dossier.

Au nombre des réalisations, signalons le protocole d'entente établi entre le protecteur universitaire et la coordonnatrice à la condition féminine concernant les plaintes de harcèlement sexuel. Ce protocole a été l'objet d'un article dans le journal *Au fil des événements* et d'un dépliant explicatif sur cette question. Il est bon de rappeler ici, qu'à l'époque des travaux du comité d'études, le thème du harcèlement sexuel était encore très peu discuté. Nous l'avions abordé indirectement dans le rapport en parlant de pressions psychologiques. Depuis, cet aspect de la violence faite aux femmes commence à être mieux documenté; en intervenant, nous avons voulu répondre aux besoins du milieu, particulièrement le milieu étudiant.

Avant d'aborder les pistes pour l'avenir, il est bon de souligner que la féminisation du langage et des communications se fait peu à peu à l'Université Laval. Des linguistes y ont travaillé (lexique de titres professionnels au féminin, règles de féminisation des textes écrits, réflexions syntaxiques, etc.). Dans ce dossier, certains disent ironiquement «que de bruit pour un e muet», mais la langue ne doit pas occulter la place, le rôle et la contribution des femmes dans la société sous prétexte d'une règle grammaticale.

PISTES POUR L'AVENIR

En conclusion, voici les priorités proposées afin de poursuivre les objectifs de changement. Ces choix sont basés sur l'évolution de la situation à l'université et sur l'évaluation des réalisations. Certaines d'entre elles rejoignent des éléments du plan d'action de l'université, d'autres visent la consolidation définitive des réalisations et d'autres, enfin, l'initiation d'actions concrètes.

Quelles sont-elles?

L'augmentation significative de la présence relative des étudiantes inscrites en sciences appliquées;

Cela sous-entend l'établissement d'une concertation avec les collèges et le développement de mécanismes et moyens d'information appropriés

pour attirer plus d'étudiantes dans ces secteurs. On doit s'adresser aux causes de cette sous-représentation; et ces causes ne sont pas uniquement les profits exigés. «Le virage technologique» n'a pas encore été pris par les étudiantes.

L'augmentation significative de la proportion des étudiantes inscrites au 3e cycle;

La réflexion concernant l'encadrement pédagogique des étudiantes et leur accessibilité à l'aide financière devrait être poursuivie. Un plan de promotion devrait être élaboré par la suite et assorti de moyens. Le 3e cycle, c'est la préparation de l'avenir à l'université. Il faut s'assurer que les femmes y occuperont une plus grande place qu'actuellement.

L'éducation permanente;

Vu l'histoire de l'accès, l'enseignement supérieur et sachant que la grande majorité des femmes adultes reviennent à l'université après une longue interruption, la contribution de l'université à la scolarisation optimale de la population devrait toucher les femmes. Pour s'en assurer, analyse de besoins, évaluation des acquis expérientiels, acclimatation au monde universitaire, adaptation de la pédagogie sont autant de dossiers à suivre ou à développer selon le cas.

La consolidation des enseignements concernant la condition des femmes;

L'enseignement a connu des développements, mais aurait besoin d'un ancrage plus permanent aux programmes auxquels il se rattache. Cela peut se réaliser au moment de la constitution des dossiers d'exploration et d'élaboration des programmes, particulièrement en ce qui a trait à l'analyse des besoins et aux objectifs pédagogiques. De plus, il ne faudrait pas négliger des dimensions lors de l'évaluation périodique des programmes. Nous sommes essentiellement préoccupés par la pertinence sociale des programmes offerts à l'université; et pour nous, les femmes font partie intégrante de la société.

Le développement de la recherche thématique;

La recherche thématique a connu des percées au niveau des thèses, mais reste encore embryonnaire au niveau des activités du corps professoral. Les moyens pour stimuler le développement de cette recherche restent encore à définir. Son développement contribuera également à l'amélioration et au développement des enseignements sur la condition des femmes.

La place relative des femmes dans les ressources humaines de l'université;

La faible présence des femmes dans le personnel enseignant a diverses conséquences sur la vie universitaire dont la quasi-absence de modèles pour les étudiantes et le peu de femmes aux postes décisionnels. Par ailleurs, le plan d'évolution des effectifs professoraux peut laisser espérer une augmentation relative des femmes dans le corps professoral. Mais cela ne se fera pas sans effort coordonné. Il faudrait également poursuivre l'analyse des profils des professeurs et des professeures: charges d'enseignement au premier cycle, direction de thèses, recherche, tâches administratives, etc., pour mieux cerner les différences et voir leur impact sur l'évolution respective des carrières professorales. Du côté du personnel non-enseignant, nous nous interrogeons sur l'impact de la consolidation de ces personnels sur les emplois des femmes à l'université, particulièrement lorsque l'on parle de bureautique. L'a-t-on discuté ou prévoit-on de le faire?

La prévention et la sécurité;

La violence est un problème de société qui concerne tous les membres de la communauté universitaire. Une augmentation de l'implication sociale des membres de la communauté amènera les résultats les plus satisfaisants à long terme. Information, sensibilisation et animation sont donc nécessaires. L'Université doit supporter ces efforts.

RÉFÉRENCES

[1] Piette, Christine, et al, «*L'Université Laval au féminin*», Université Laval, Québec, pp. 3 et 4, 1980.

[2] Piette, Christine, et al, «*L'Université Laval au féminin*», Université Laval, Québec, p. 6, 1980.

[3] Piette, Christine, et al, «*L'Université Laval au féminin*», Université Laval, Québec, p. 6, 1980.

[4] «*Éléments pour un cadre général de planification triennale 1983-1986*». Bureau de recherches institutionnelles, Université Laval, Québec, 21 juin 1982.

[5] Programme du Colloque «*Approches et méthodes de la recherche féministe*» Université Laval, Québec, 2, 3 et 4 mai 1985.

DU MALINCHISME EN FRANÇAIS OU VRAIS ET FAUX PROBLÈMES DE LA FÉMINISATION DES FACULTÉS DE LETTRES, AU BRÉSIL ET AILLEURS

par Lilian Pestre de Almeida

Ce texte, qui ne se veut pas inutilement provocateur, envisage des phénomènes qu'on pourrait appeler «malinchisme» (de Malinche, nom de la princesse indienne qui aida Cortez à conquérir et à détruire l'empire aztèque), dépendance culturelle ou dépendance tout court. Il réitère une fois de plus le besoin urgent de nous décoloniser tous et toutes au niveau de la pratique quotidienne. Il fait écho d'ailleurs à une communication récente d'une collègue brésilienne faisant allusion, avec lucidité et finesse, au malaise des professeurs de langue étrangère et à une certaine forme d'aliénation qui nous guette[1].

Décrivant un milieu que je connais et dans lequel j'exerce une activité professionnelle (d'enseignement et de recherche) depuis une vingtaine d'années, je pars évidemment d'une expérience concrète (enseignement de français dans deux universités fédérales brésiliennes, dans une des capitales culturelles du pays, Rio) mais j'essaie d'abstraire ce qui est trop individuel au profit de l'analyse d'une situation courante partout dans les facultés des lettres (fédérales ou privées, ici ou ailleurs, dans d'autres régions du Brésil, dans les pays hispanophones d'Amérique latine). D'autre part, je ne cite point les statistiques (pourcentage de femmes parmi les enseignants, pourcentage de femmes parmi les étudiants), car la majorité féminine dans les facultés des lettres relève de l'évidence la plus immédiate, celle qui crève les yeux. Ce texte se veut donc à la fois un témoignage sur un vécu situé dans l'espace et dans le temps, mais surtout une réflexion sur notre société.

En écoutant à l'occasion du colloque de l'UDUAL—AUPELF (Mexico, avril 1985), l'exposé d'une jeune Française, qui faisait allusion, dans une communication intitulée «Pouvoir des discours en langue étrangère et en langue maternelle», aux difficultés qu'elle avait rencontrées au début de son séjour au Mexique pour obtenir certains documents, j'ai éprouvé la tentation d'intervenir pour préciser qu'en plus

Lilian Pestre de Almeida, Universidade Federal Fluminense, Brésil
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 326-332.

de la distinction proposée, il fallait introduire une différenciation sexiste: j'étais sûre qu'un Français (homme), dans une situation semblable à la sienne, n'aurait point connu les mêmes difficultés: des collègues (femmes) se seraient arrangées pour lui épargner ce genre d'épreuve. Cela entraînera donc dans cet exposé une tentative de décrire ce que je ne connais point de l'intérieur mais qu'on observe souvent la situation exceptionnellement privilégiée, je dirais de *séduction* parfois irrésistible et déformante, que vit un étranger (homme) dans nos facultés. Dans ce cas démonter le mécanisme qui fait à un homme étranger une situation d'exception c'est combattre le discours occulte qui met en marche le mécanisme.

MASCULIN / FÉMININ DANS LES FACULTÉS DES LETTRES

Dans les facultés des lettres au Brésil, les professeurs hommes se concentrent soit dans les disciplines à caractère théorique et qui par là sont auréolées d'un certain prestige (philosophie, linguistique, théorie de la littérature, surtout, soit dans les disciplines liées à la langue maternelle (portugais, littérature brésilienne, littérature portugaise), les femmes se concentrant massivement en langues étrangères modernes (français, espagnol, italien, anglais, etc.). Les hommes s'installent donc plutôt dans les lieux privilégiés où les chances de publication de la production intellectuelle sont nettement plus grandes: portugais, littérature brésilienne, théorie de la littérature. Les femmes, plus modestes, moins «intéressées», travaillent pour la «culture générale». Il faut noter aussi, objectivement, la concentration de professeurs hommes dans ce qu'on appelle au Brésil la Post-Graduation (maîtrise et doctorat), niveau qui, de toute évidence, jouit d'un prestige inégalé: il suffit de penser que, administrativement, les heures données au 3e cycle comptent double. N'insistons pas sur le fonctionnement de l'université dans son ensemble, mais restons dans le *cadre domestique*, des facultés des lettres. Dans un milieu à majorité féminine, les places les plus importantes sont de préférence occupées par des hommes: *diretor, decano, chefe de departamento*. Mais la coordination de la «Graduation» est invariablement une tâche féminine: en vingt ans de faculté, je n'ai jamais connu de *coordonnateur* homme. Pour le comprendre, il suffit de se rappeler que «*a coordenaçao*» a la tâche ingrate de faire les horaires, la liste des cours offerts, organiser les inscriptions chaque semestre, distribuer les salles, recevoir les étudiants, etc.

Les départements de langues étrangères modernes ressemblent donc à des gynécées, au sens premier du mot, «appartement de femmes dans les

maisons grecques et romaines» (Petit Robert). Le Littré indique encore un autre sens intéressant: «dans le Moyen Âge, espèce de manufacture où les seigneurs faisaient travailler leurs vassales ou femmes de corps, à des ouvrages de laine et de soie». Cette acception de *gynécée* permettrait de comprendre que souvent les professeurs de français, dans nos facultés, s'occupent des classes de langue instrumentale: fileuses diligentes, elles tissent la trame de l'instrumental qui permettra à des ingénieurs chimistes, historiens etc. de faire, dans de meilleures conditions leurs études supérieures. Elles travaillent en fait pour les «barons». Je ne refuse pas par là l'instrumental: je constate simplement que nous sommes toujours au service des autres.

Ce sont donc les femmes qui soutiennent le bon combat de la culture générale, de l'universel, de la diversité culturelle, de l'ouverture vers le monde. Mais avant de nous leurrer trop vite sur la beauté de la tâche, analysons le fonctionnement de ces groupes à la majorité féminine massive. Le département (ou le secteur de français) tend à fonctionner comme une cellule familiale: il y a la «mère» qui d'une manière générale, a formé les«filles»; une «soeur aînée» qui remplace la «mère» lors de ses absences ou de ses maladies; et les «filles»: la «fille» sentimentale ou sensible qui ne veut faire que des cours de littérature, la «fille» qui ne veut faire que des cours de langue, la «fille» solide à qui l'on donne invariablement les classes difficiles, la «fille» contestataire etc. Même dans le cas où un homme est le titulaire de la chaire de français, il y a toujours un professeur femme qui joue le rôle de la «soeur aînée» du reste de l'équipe. Ce modèle «maternaliste» renforce en réalité la structure paternaliste de l'institution, car le groupe n'est que très rarement conscient de sa fonction: trop content de défendre et de sauvegarder le français, il est prêt à tout pour garder (ou trouver dans certains cas) des étudiants de français.

Le problème se complique encore du fait — que nous n'analyserons pas ici — de l'image *féminine* de la langue française au Brésil: nous renvoyons notre lecteur à un texte sur «La France et le français au miroir du Brésil» où se dévoilent les sentiments ambivalents, une structure de ressentiment et de fascination envers la culture française caractéristique des cultures de langue portugaise (Portugal et Brésil).[2]

L'IRRUPTION DE L'ÉTRANGER

Qu'arrive-t-il donc lorsque des étrangers entrent dans ces gynécées? Une situation se répète de temps à autre : celle du professeur étranger (homme) qui, après quelques années au Brésil, n'arrive plus à *rentrer* chez lui. Cette situation qui, en général, nous flatte, devrait dans ce cas là nous

inquiéter. Choyé parce que les Brésilien(ne)s, comme les Latino-américains(es), ont la vocation de la gentillesse et de l'hospitalité, admiré parce que, Français, il parle français (!) sans accent (ou avec un accent qui a la marque de l'authenticité), touchant le plus souvent un salaire supérieur à celui des ses collègues brésiliens, allant à la Mecque (c'est-à-dire à Paris) tous les ans, participant aux réunions où l'on sélectionne les boursiers pour aller en France, ayant accès à des crédits exceptionnels pour la publication d'une revue ou d'un bulletin (qui disparaît, souvent, comme par enchantement, aussitôt qu'il quitte le pays), le lecteur ou le professeur visitant (celui qui revient souvent en tournée au Brésil) connaît une expérience de séduction irrémédiable. Venu du dehors, il a son équipe de français, ses facultés, sa région, des collègues qui sont rarement des *égales* (mettons carrément au féminin), et surtout ses fans (dommage que le mot n'ait pas un féminin, ses *fanes*). L'irrespect, si caractéristique de la culture brésilienne dont l'un des types modèles est le *malandro*, attribue souvent, dans la conversation courante, le suffixe — *ette* au groupe d'admiratrices de tel ou tel professeur étranger. On dira, par exemple, les *Tremblettes*, les *Andrettes*, à savoir les admiratrices de MM. Tremblay, André, ces noms n'appartenant à *aucune personne réelle* ayant exercée, à ma connaissance, une fonction quelconque au Brésil. On fournit là le modèle de formation du néologisme, immédiatement compris, créé à partir des figures de go-go-girls de programmes populaires de télévision: un animateur très connu au Brésil, Chacrinha, est entouré de danseuses, appelées ses *chacrettes*. Il est évident aussi que le néologisme ne s'emploie qu'au féminin.

Objet d'une admiration qui lui est accordée d'emblée, par droit de naissance, l'étranger risque de vivre une situation, toutes proportions gardées, semblable à celle de ces colons, «ces vieils intoxiqués» comme le dit Caliban dans la pièce césairienne, qui n'arrivent plus à rentrer à la Métropole parce qu'ils ont connu une expérience de *supériorité* et de *pouvoir* qu'ils ne sont pas prêts à abandonner. Un phénomène intéressant néanmoins peut arriver aussi: plus le professeur étranger s'adaptera au contexte du pays, mieux il apprend le portugais, plus la fascination qu'il exerce baisse.

Nous retrouvons là toute une gamme de comportements qui pourraient entrer dans ce qu'on appelle au Mexique le *malinchisme:* la fascination équivoque pour l'autre en tant qu'autre. Et dans ce cas, un *homme* est plus *autre* qu'une femme pour un groupe de femme: d'où les difficultés rencontrées par l'enseignante auxquelles nous faisions tantôt allusion et qui seraient épargnées à un homme[4].

En quoi la situation décrite peut avoir des conséquences négatives? Parce qu'elle rend plus difficile l'établissement de vrais rapports professionnels adultes. Parce qu'elle accule insensiblement des gens à jouer des rôles assignés d'avance. Il est frappant que peu de professeurs femmes

semblent avoir conscience de leur valeur professionnelle. Modestes par vocation, elles se voient plutôt comme de permanentes stagiaires toujours prêtes à apprendre. Elles critiquent rarement, surtout en public, les méthodes qu'on leur propose. D'autre part, celles qui en prennent conscience passent par une étape, nécessaire sans doute, d'agressivité de combat. Tous les problèmes d'intégration entre équipes universitaires brésiliennes et lecteurs français ont été, malgré les maladresses de part et d'autre, au fond très positifs. Même dans les cas où il y a eu rupture.

REMÈDES AU «MALINCHISME»

Comment en sortir? En en parlant tout d'abord. Avec les collègues, les étudiants, les professeurs étrangers. En en riant aussi. En faisant des programmes de recherche cohérents. En essayant de créer des forums de débats et surtout des lieux de publication autonomes. En définissant clairement le lieu d'où l'on parle. En posant sa candidature en tant qu'animateur / animatrice, et non pas en tant que stagiaire, aux stages à l'étranger. En discutant, pour de vrai, pourquoi et comment le français à l'école au Brésil. En contestant le fonctionnement des équipes de français, gynécées ouverts seulement à des étrangers de marque. Là encore une anedocte révélatrice: après le passage à l'UFF de trois professeurs visitants hommes, en annonçant aux étudiants(es) notre intérêt pour un curriculum présenté par une Québécoise, la première réaction a été: «Pourquoi pas un homme? Il y a tellement de femmes dans notre cours». Prétendre choisir un homme parce que les femmes sont très nombreuses est une mauvaise politique. C'est un discours de la dénégation: on réagit contre le gynécée en appelant un «gourou». Dans un concours au Brésil, à égalité de conditions entre candidats et candidates, il faudrait sans doute opter pour le candidat masculin.

Notons donc que les prises de positions ne sont pas toujours simples: opter pour un homme peut renforcer la structure de gynécée (surtout s'il n'est pas traité en égal): opter pour une femme peut signifier sortir du ghetto. En fait, le problème ne se situe pas au niveau sexiste (hommes versus femmes) mais au niveau d'une pratique de décolonisation et du refus d'une mentalité d'*assistés*. Ce sont en particulier les critiques antillais (Édouard Glissant entre autres) qui ont explicité les aspects négatifs de l'*assistanat*. Assister l'autre en tant qu'insuffisant, déficient, mineur crée insensiblement une distinction entre supérieur / inférieur, dominant / dominé, riche/ pauvre, savant / ignorant. Cela crée aussi de pauvres ruses pour profiter, à titre individuel, de l'assistance qu'on nous offre. Plus grave que tout, l'assistanat développe insidieusement l'irresponsabilité et le sentiment d'impuissance. Il fait naître un réflexe

généralisé de mendicité ou de misérabilisme, par l'application du principe de l'aide se substituant au principe de l'action autonome responsable. Par paradoxe, l'attitude «scandaleuse» de certains professeurs qui refusent de faire de la littérature, discipline qu'ils «détestent», absconse, inutile ou frivole, est une forme *non concertée* de résistance. Mais cette résistance emprunte des «lieux» (mythification de la prononciation, de la France) qui ne sont pas dépassables.

Ce texte construit à partir de petites histoires, de faits anodins, dévoile une réalité confuse. Il touche aussi à des sujets désagréables d'une façon sans doute maladroite, frisant l'impolitesse. Mais il faut comprendre qu'au jeu de la séduction et du malinchisme, de la fascination équivoque, nous sommes tous perdant. Une saine politique de l'enseignement du français passe tout d'abord par une révision critique de l'emploi du français au Brésil. Le manque principal de professeurs de français, langue étrangère, ne réside pas dans la méconnaissance d'une langue (la langue française) mais dans la non-maîtrise d'un langage approprié à notre situation: situation de femmes dans une société paternaliste qui nous infantilise, d'adultes qui se doivent d'être responsables, de gens qui veulent négocier des échanges paritaires, de nouvelle culture face à des cultures prestigieuses, d'irruption sans transition dans la modernité etc.

Mais le malinchisme n'est-il qu'une attraction équivoque? La culpabilisation d'une princesse indienne qui colore jusqu'à la trame des expressions toutes faites («hijo de la Malinche» étant une insulte courante) présente, à y regarder de près, une face d'ombre. L'unanimité contre la Malinche ne révèle-t-elle pas un jeu aux cartes truquées où une société *machiste* décharge sur une femme son mépris des femmes? Ainsi, la «perfide» Malinche, pauvre bouc émissaire, porte sur ses frêles épaules, quatre siècles après sa mort, la fascination mortelle qu'a subie tout un peuple. Celui-ci se blanchit en culpabilisant une femme, nouvelle Eve honnie. Césaire, dans un texte peu connu, évoque une histoire semblable à celle de la Malinche, mais au masculin: c'est le pitoyable geste d'un roi polynésien qui, fasciné par l'Autre, mène le peuple de son île à la mort spirituelle. En voici l'histoire:

> Elle se passe aux îles Hawaï. Quelques années après la découverte de ces îles par Cook, le roi mourut et fut remplacé par un jeune homme, le prince Kamchamela II. Gagné aux idées européennes le jeune prince décida d'abolir la religion ancestrale. Il fut entendu entre le nouveau roi et le grand prêtre qu'on organiserait une grande fête et qu'au cours de cette fête le tabou serait solennellement rompu et les Dieux ancestraux annulés. Au jour dit, sur un signe du roi, le grand prêtre se précipita sur les images de Dieu, les piétina et les brisa, cependant qu'un cri gigantesque se faisait entendre: «le Tabou est rompu». Bien entendu quelques années après, les Hawaïens accueillaient à bras ouverts les missionnaires chrétiens... La suite est connue. Elle appartient à l'histoire.
> (*Culture et colonisation*. Communication au Congrès de écrivains noirs, en *œuvres complètes*. Désormeaux).

L'histoire du roi Kamchamela II est encore plus frappante que celle de la Malinche. Elle est symbolique. Nous y découvrons ce qu'on soupçonnait déjà: le malinchisme qui, au départ, serait un phénomène «féminin» atteint en réalité et les hommes et les femmes. Mais plus important que tout, le contrepoint des deux histoires montre qu'elles ont partie liée avec le phénomène de la colonisation. Notre texte ne vise donc pas à critiquer les femmes dans leur travail en tant que femmes. Bien au contraire. Car elles ne sont pas responsables de l'université ni des facultés des lettres: elles y sont entrées tardivement et c'est aussi grâce à elles que la fermentation critique a lieu. Le dépassement de la dépendance relève d'une politique et d'une pratique de décolonisation individuelle et collective, dépassement où le quotidien le plus banal est aussi important que les grandes discussions théoriques.

NOTES

[1] Cf. A nossa França, in *Jornal da Tarde*. Caderno de Leituras, 8.5. 82, p.4.

[2] La France et le français au miroir du Brésil, il *Cadernos do CE Cahier du CEF*, vol. 2, n° 1. Niteroi, CEF, mars 1985, p. 97-122.

[3] Notons encore le malaise que suscite chez quelques collègues le programme de Post-Graduation de l'UFF centré sur les littératures francophones. On nous censurait naguère d' «abandonner» la littérature française qui «au fond a formé la littérature brésilienne en grande partie» au profit de littératures qui «n'existent pas» encore. Nous avons discuté ailleurs l'intérêt que peuvent avoir les études francophones au Brésil (cf. Regard périphérique sur la francophonie ou Pourquoi et comment enseigner les littératures francophones dans les Amériques, in *Études littéraires*, vol. 16, n°2. Université Laval, août 1983, p.253-273). Il est néanmoins intéressant de voir que tout en défendant la diversité, on souhaite au fond l'uniformité des programmes, garantie de sérieux. D'autre part, l'intérêt en France pour les études francophones, ironiquement, nous réhabilite aux yeux de ces collègues. De toutes les façons, on préfère d'avance un cours sur la littérature québécoise fait par un «autochtone» à un cours fait sur le même sujet par un(e) Brésilien(ne). Nous y retrouvons le même schéma de l'intériorisation de l'infériorité. À la limite, il faudrait se poser la question: «Comment peut-on être professeur de littérature francophone si l'on est de l'extérieur?». On pourrait nous demander pourquoi la fascination exercée par le professeur étranger n'atteint pas des niveaux comparables en Afrique, par exemple. La réponse tient, me semble-t-il, à deux facteurs: 1) en Afrique, les équipes universitaires composées surtout par des hommes ne constituent pas ces «gynécées» qu'on retrouve un peu partout dans nos facultés des lettres et 2) le français en Afrique a une autre marque, celle de la langue imposée par la colonisation.

UNE EXPÉRIENCE D'INTERDISCIPLINARITÉ HORS INSTITUTION: LE SÉMINAIRE LIMITES — FRONTIÈRES

par Hélène Rouch

Au printemps 1980, à Paris, une trentaine de femmes se reconnaissant du Mouvement de libération des femmes eurent le projet de créer une Université des femmes. Comme dans d'autres projets similaires il s'agissait de créer des structures permettant aux femmes qui, dans leur grande majorité, sont encore exclues des institutions de recherche et d'enseignement supérieur — et donc des lieux de construction et de diffusion des savoirs — d'accéder à certain de ces savoirs, de les partager, de les penser en regard des acquis du Mouvement de libération des femmes. Le projet, pour des raisons diverses, ne vit pas le jour. Nous fûmes alors quelques-unes à penser qu'une tentative plus limitée, sous forme d'un séminaire «hors-institution» où mener une réflexion sur nos investissements théoriques, était possible.

Nous étions aussi un peu agacées de constater que bien des théorisations produites dans le Mouvement, d'abord cibles de critiques, voire de dérision, étaient reprises dans les lieux institutionnels. Preuve que les idées féministes commençaient à paraître moins stupides, mais aussi récupération: les femmes étaient remises à leur place d'objets (de recherche, de savoir, de théorisation) et on leur disait de nouveau ce qu'il fallait penser et comment.

Et puis nous avions une autre préoccupation. Dans le Mouvement, la réflexion s'était surtout portée sur l'articulation entre la situation économique et sociale des femmes et leur oppression sexuelle; cela avec les instruments théoriques, critiquables et critiqués, dont nous disposions: Marx revu et corrigé par Althusser, Freud par Lacan, ont fait nos beaux jours. Le domaine scientifique (au sens restrictif des sciences exactes et expérimentales) par son contenu même, n'entrait guère dans notre champ critique. Il y avait plus urgent à faire et à penser.

Certes il y avait plus urgent, mais il y avait aussi dans une grande partie du Mouvement, une sorte de déconsidération des femmes scientifiques: comment pouvait-on être scientifique alors que cette forme de

Hélène Rouch, biologiste, fondatrice du séminaire «limites-frontières»
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 333-341.

pensée, dans sa rationalité et sa rigidité, était l'emblème même de la masculinité. Il fallait avoir «un phallus dans la tête» pour s'être intéressée à la physique nucléaire ou à la théorie des nombres, il fallait avoir le goût du pouvoir, s'être laissée assimiler, et au moins avoir perdu quelque part de son être femme. Qu'on retrouve là quelques remarques faites par les hommes n'était pas gênant: en effet il ne s'agissait pas de la même «féminité» perdue, même si cette notion de «féminité» est encore au centre de débats incessants (parce qu'évidemment importants).

Mais ainsi, contraintes ou volontaires, nous reproduisions un système où les femmes ne sont concernées par le savoir que si elles en sont l'objet et nous respections une hiérarchie (sciences «pures», sciences humaines, puis... le reste) qui, comme par hasard, va dans le sens inverse du nombre de femmes qui y sont présentes.

Le résultat en a été quand même que beaucoup de femmes scientifiques soit se sont désintéressées de leur activité scientifique, soit ont réduit leurs liens avec le mouvement et ont cherché ailleurs, dans des groupes mixtes, des lieux de réflexion critique de la science. Dans les deux cas la schize personnelle (toutes les femmes scientifiques savent qu'elles investissent un domaine masculin par exemple) s'est doublé d'une schize sociale (dans les séparations étanches des lieux investis). C'était beaucoup mais cela n'a certes pas empêché la science de continuer à avancer comme elle l'a toujours fait: sans les femmes.

C'est sur ces impasses, ces fermetures, ces clivages que nous avons voulu revenir en faisant un séminaire réellement interdisciplinaire. Par principe mais aussi à cause des idées fixes de quelques-unes dont justement des scientifiques. Idées fixes qui n'émergeaient que dans des conversations à bâtons rompus et rarement dans les lieux où nous étions censées penser, car là nous ne nous les autorisions guère. Pour l'une c'était les mythes autour de Méduse, pour une autre les membranes biologiques, ou telle démarche de Durkheim, ou les tables pythagoriciennes, ou la peau et les tâches de rousseur, ou telle assertion de Lacan... Quand nous en parlions ensemble cela faisait écho, mais de façon dispersée et épisodique, frustrante pour tout dire, d'où le désir de faire se rencontrer vraiment ces idées fixes, et la décision de constituer le séminaire à l'automne 1980.

Le séminaire «*Limites-Frontières*» pratique ce que j'appellerais une *interdisciplinarité d'écho*. Il y faut de l'écoute, un peu d'entendement, et c'est mieux encore si l'on a un peu de goût pour la psychanalyse. En tout cas, rien à voir avec la pratique habituelle de la pluridisciplinarité: on ne choisit pas une question (par exemple, celle de la différence des sexes?!) qu'on va traiter du point de vue de la sociologie, de la biologie, de la psychanalyse, etc... Cela ne recouperait pas le cheminement compliqué de nos idées fixes et reconduirait et le statut de spécialiste et le double

découpage de disciplines: celui, hiérarchisé, des savoirs et celui entre savoirs qui parlent des femmes et ceux qui apparemment n'en parlent pas.

Peut-être voulons-nous simplement approcher comment des femmes, lorsqu'elles ne sont pas prises dans une situation où elles doivent être reconnues et ne se croient pas obligées de faire la preuve attendue de leur compétence (ces problèmes ne sont pas pour autant évacués, y compris à l'intérieur du séminaire), pensent leurs rapports aux systèmes théoriques, à la fois aux théories constituées et à leurs modes de production et de validation.

La distinction entre sciences «pures» (exactes et expérimentales) et sciences humaines implique une hiérarchie basée sur l'idée que la rigueur dans le choix des concepts et dans la méthodologie croît avec l'exclusion de la subjectivité. Or c'est notre place de sujet que justement nous interrogeons. Pourtant plus d'une tient solidement à sa discipline, à son statut et à ses règles. D'où leur exaspération à supporter soit les écarts à la règle sacro-sainte (mais ce n'est plus de la science; et pourquoi non?) soit leur réticence sur le statut disciplinaire (ce n'est pas vraiment de la science; mais si, c'en est tout autant!). Mais aussi les difficultés pour certaines scientifiques à rendre accessible leur langage (on n'est pas là pour faire de la vulgarisation). Les essais de formalisation de certaines sciences humaines (notamment de la psychanalyse lacanienne) jugées excessives et contestables par certaines (une sorte de parade scientiste qui ne les abuse pas) sont ardemment défendues par d'autres comme outils efficaces. On peut donc s'interroger sur la fascination qu'exercent les modèles et le langage des science pures sur les autres disciplines: Prigogine et ses structures dissipatives, Thom et sa théorie des catastrophes, pour ne citer qu'eux, sont quelques-uns des dieux occultes de ce séminaire (ou les lièvres que périodiquement on soulève). Naturellement cela brouille un peu l'écho sur lequel nous prétendons fonctionner. Il semble qu'il revienne de plus loin que prévu, chargé pas seulement de ce que chacune sait, ou croit savoir, mais de ce qu'elle voudrait savoir sans savoir d'où ni comment.

Cet effet de brouillage vient en partie du fait que nous nous intéressons moins à l'aspect critique qu'à l'aspect créatif de notre *rapport à un système théorique.*

Sur l'aspect critique, encore faudrait-il s'entendre sur ce que nous appelons une critique féministe. Cela va (presque) tout seul quand il s'agit de sciences dont le contenu idéologique sexiste est manifeste. C'est le cas de la sociobiologie, par exemple, dont on peut contester et les résultats et les règles de scientificité. Il s'agit alors d'une critique interne: on rejette certains postulats ou certaines conclusions au nom de la méthodologie scientifique. On dissèque le discours du maître et on trouve la faute. Nettoyage fait, on regarde ce qui reste: pas grand chose en général sauf

l'essentiel, l'intention — sexiste — qui, tenace, se réincarne à côté (de la sociobiologie à la neurobiologie, entre autres, il faudrait passer son temps le balai à la main).

Une intention si tenace fonde le soupçon: la science tout entière, comme mode de connaissance, serait-elle contaminée par le fait qu'elle est production d'êtres sexués (ici masculins)? Dans le choix de ses concepts, de ses démarches, la science est-elle sexuée, ou n'est-elle que sexiste lorsque son objet est la femme (ou la différence des sexes)?

Si la science est sexiste, les femmes, en cherchant d'autres modèles, ne produisent-elles pas seulement des contre-idéologies (par exemple, les théories féministes sur le matriarcat)? Mais si les femmes ne veulent pas produire de l'idéologie, ne se condamnent-elles pas à jouer un purisme allant à l'encontre de leurs intérêts: vestales du temple de la scientificité, gardiennes et rivales dans un jeu dont elles n'ont pas elles-mêmes déterminé les règles? D'où, de nouveau, la question: la science est-elle un jeu sexué?

Évidemment une critique externe de la science de type historique, sociologique, épistémologique, peut amener des éléments de réponse, mais outre qu'il existe très peu de femmes spécialistes dans les disciplines concernées, encore faudrait-il que la question de la dimension sexuée de la science (sexe des acteurs sociaux de la science, pratiques sociales, élaboration des contenus scientifiques, dans un contexte politique et idéologique qui, lui, témoigne toujours d'une conception de la différence des sexes) soit dans leur préoccupation.

Ce serait d'autre part placer la question au carrefour de plusieurs disciplines, l'installer dès le départ dans les savoirs constitués, instaurer en quelque sorte une super question, comme une super structure. Ce que nous croyons reconnaître d'un ordre masculin dans le cloisonnement, la spécialisation et la hiérarchisation des savoirs, est ainsi reproduit dans la façon d'aborder le problème.

S'il est certes utile, salutaire, indispensable même, de traiter la question ainsi, on y déjoue les régles de la science mais on y rejoue celle des savoirs constitués.

C'est en ce sens que le nom du séminaire «Limites-frontières», joue sur l'ambiguïté de chacun des deux mots et de leur relation: limite, ce qui borde ou marque la fin *et* ce qui ne peut être atteint; frontière, ce qui borde *et* ce qui ferme ou permet le passage. Quelles sont les frontières des disciplines dans leur découpage institutionnel et quelles sont les limites de leurs savoirs respectifs; et aussi bien, quelles sont les limites de nos savoirs personnels et comment sommes-nous barrées par les savoirs constitués? Toute limite, entendue comme frontière, d'un savoir particulier est floue, soit qu'elle soit transition avec un autre savoir, soit qu'elle débouche sur un inconnu. C'est ce flou que nous avions envie de travailler, que nous

partions de lui ou au contraire des centres, ces axes vertébraux où la théorie se croit sûre d'elle-même: où la science est de la science, la littérature est de la littérature, un homme est un homme, et une femme est une femme. Problématique de l'identité et de la différence donc, engagée moins à partir du découpage lui-même que des passages permis, tolérés, interdits par le cloisonnement hiérarchisé des savoirs. La question de la différence des sexes, pierre angulaire de notre démarche, devait rester implicite, pour omniprésente qu'elle fût. Plus qu'un paradoxe, c'était un parti pris destiné à nous éviter quelques tartes à la crème, des rationalisations toutes prêtes et, il faut bien le dire, des accrochages idéologiques dont nous pensions qu'ils seraient plus féconds d'être retrouvés au détour de formulations renouvelées à partir de pratiques de savoir concrètes ou de domaines jusqu'alors peu explorés par la doxa féministe.

Il s'agissait surtout de faire cuisine commune et de s'amuser à trouver quelques assaisonnements nouveaux. Peut-être même des arraisonnements nouveaux. Nous avions, malgré notre goût pour le flou, quelques bastions à aborder, voire à écorner. Et, en particulier, celui de la Science.

Ainsi chacune a été invitée à dire ce qu'elle avait envie de dire et qu'elle n'arrivait pas à dire ailleurs soit, pour des raisons évidentes, dans l'institution, soit par manque d'autres lieux dans le mouvement des femmes.

L'intérêt de ce séminaire c'est que nous posons, non la super question mais, si je puis dire, les infra questions.

Par exemple, quand une physicienne vient parler de la théorie de la relativité restreinte. Est-ce que le fait d'être une femme et de penser la relativité change et apporte quelque chose, quelque chose qui peut intéresser les femmes et qui ne nous renvoie pas à un vague psychologisme? Déjà, toutes les femmes qui étaient là auront compris, au moins une fois dans leur vie (une fois ne suffit peut être pas), ce qu'était la relativité. Que la mise en circulation du savoir se fasse par une femme à des femmes y était pour beaucoup, ont dit certaines. Cela produit des effets qui ne sont pas seulement de permettre accès aux connaissances et déblocages (toutes les équations ne sont pas incompréhensibles ou mortelles) mais aussi de faire fonctionner les associations librement sans trop se préoccuper de leur légitimité ou leur valeur.

C'est une chose de se dire que la vitesse d'un objet pour un observateur dépend du référentiel dans lequel ce dernier est placé; de comprendre que la vitesse d'un homme marchant dans un couloir de train n'est pas la même pour un observateur assis dans ce même train et pour une vache qui, d'un pré, voyant passer le train, regarde l'homme marchant dans le couloir. (Ce n'est pas l'exemple pris lors du séminaire, je l'ai changé à cause de Marguerite Duras).

C'en est une autre de jouer de l'analogie ou de la métaphore: le

mouvement des femmes constituerait-il un nouveau référentiel par rapport au référentiel d'inertie que serait le système social? La remarque a soulevé la réprobation la plus grande (on ne raconte pas n'importe quoi), la consternation (mais qu'est-ce que ça veut dire, voyons, le référentiel d'inertie c'est quoi déjà...), le rire (celles qui se demandaient si elles étaient la vache, l'homme dans le couloir ou l'homme assis; qu'est-ce que ça change si on assied l'homme dans le couloir, si l'observateur assis est une femme, si...). Le fonctionnement de l'analogie avait en tout cas, ici, fortement à voir avec l'imaginaire.

On peut aussi remarquer que les calculs de vitesse de l'homme dans le couloir, pour l'observateur assis et pour la vache, donneront deux valeurs différentes. Objectives, et justes, toutes les deux, mais différentes. On n'aurait pas l'idée d'aller chercher celle qui est vraie et celle qui est fausse. Néanmoins celle qui est juste, c'est-à-dire; vraie pour l'observateur est fausse pour la vache. Mais, en général, l'observateur ne pense pas qu'il pourrait occuper la place de la vache. Il ne pense qu'à la sienne et, trouvant sa valeur juste, la déclare universellement vraie.

La science fonctionne comme paradigme de vérité universelle sur le monde (même si cette vérité est toujours à construire), justement parce qu'elle est fondée sur l'objectivité possible, et suffisante, de l'observateur. Sa subjectivité, son imaginaire, qui pourraient spécifier sa place d'observateur, sont considérés comme maîtrisés par les règles méthodologiques.

Un chercheur homme ne se posera évidemment pas la question de son identité sexuelle face à son objet, surtout s'il s'agit de particules. Mais une femme? Et pour dire quoi? Sans doute que la physique des particules n'a rien à voir avec le sexe. Retour à la case départ.

Pourtant les rapports de la théorie avec la matière laissent à certaines un certain vague à l'âme: pourquoi d'un côté, ce morcellement de plus en plus grand de la matière vers l'infiniment petit et de l'autre, ce désir, dans la théorie, d'unification des différentes forces. La matière n'est-elle pensable que dans le discret, le discontinu? Pourquoi alors les forces qui interagissent les fragments de matière devraient-elles être rassemblées dans une théorie unique? Parce que ce serait simple et beau disait Einstein; ou parce que ce serait enfin reposant de tenir la clé du monde dans le creux de la main? Évidemment cela n'est que du vague à l'âme. Encore faut-il se l'autoriser en public.

On aura compris que nous n'essayons pas de refaire la science. Ni même d'entreprendre une critique rationnelle et cohérente des sciences. Nous cheminons, au ras de nos pratiques et de nos investissements, en voulant savoir ce que représentent pour nous les notions de vérité, d'objectivité, de neutralité. Si l'histoire des sciences est l'histoire d'une rationalité c'est parce qu'elle se construit à partir de la croyance en l'objectivité du scientifique: une objectivité qui consiste à séparer

l'observateur de son objet ou champ d'étude, à le rendre extérieur.

(Remarque qui n'a rien à voir et qui se fait au séminaire: les femmes aussi ont été rendues extérieures au champ politique, théorique...).

Objectivité toute relative qui s'arme et se pare et de la méthode déductive et de la formalisation des énoncés et de démonstrations. Les chaînes de causalité ainsi construites finissent par constituer une somme d'interprétations du réel seulement attaquables par les même méthodes (ou le réel qui résiste): le système s'auto-engendre ou s'auto-détruit. Sans doute, à un moment historique donné, ces interprétations sont-elles plus vraisemblables parce que les plus cohérentes, les moins réfutables, les plus opératoires. Le problème est qu'elles fonctionnent comme vérités ou évidences et qu'il est très difficile d'en admettre d'autres. On appelle cela le progrès de la science, cette capitalisation des connaissances jusqu'à ce que la tour de Babel s'effondre et qu'on reparte sur d'autre pistes. Lesquelles restent manquées par les anciennes, et les pistes manquées ou délibérément écartées ne sont pas prêtes de faire leur tour de Babel.

(Remarque: ce ne sont sûrement pas les femmes qui font et défont ces Babel. Mais les pistes écartées auraient-elles à voir avec elles?).

Quand l'une d'entre nous, mathématicienne, constate que le raisonnement déductif des mathématiques s'est forgé chez les Grecs dans un lieu (l'agora) dont les femmes étaient exclues, elle peut en considérant la table des oppositions pythagoriciennes (limité / illimité, un / multiple, droit / courbe, mâle / femelle, bon / mauvais...) y voir effectivement un effet de l'organisation sociale sexuelle de la cité sur la construction d'une science. Mais aussi que toute la logique binaire fondée sur une opposition où le second terme est dévalué par rapport au premier, il n'en est pas l'équivalent. Les formalisations successives du langage mathématique ne supprimeront pas le privilège du premier terme qui réalise la positivité (non a est toujours défini par rapport a) même — et surtout? — si ce qui devient important ce sont les jeux formels que la logique binaire développe.

(Remarque: la même logique qui règle la partition des sexes, ne laissant aux femmes que le choix de l'assimilation ou de l'exclusion).

La question n'est pas de se demander ce qui se serait passé si les femmes avaient été à l'agora et les hommes à la maison. Elle est de se demander comment nous réagissons aux constructions de concepts, de la place que nous occupons hic et nunc. Tous les chercheurs reconnaissent dans leur démarche inventive l'intervention de l'intuition, l'appel à l'imagination pour ce qui, dans un second temps, est soumis aux règles scientifiques. Cet aspect là, ensuite gommé, on ne voit de la démarche scientifique que ses résultats.

C'est cette première phase qui pourrait être différente chez les

femmes. Non par nature, mais parce que l'imaginaire de l'individu ne peut fonctionner et ne peut se penser hors de son sexe, aussi socialement construit soit ce dernier. Or, l'imaginaire de la science, celui qui des formes du réel fait des fictions, est un imaginaire masculin parce que c'est le seul qui s'inscrit dans une positivité sociale.

Parler d'un imaginaire des femmes — sui generis — n'a pas de sens, mais de la place qui est attribuée aux femmes et dont elles ne veulent plus, d'un autre rapport à elles-mêmes et aux autres, peut naître une autre façon d'imaginer le monde, la matière, la vie, qui ne soit pas la répétition de ce qu'on leur dit de sentir et de penser. À partir de la positivité que nous nous construisons, individuellement et collectivement, en faisant au moins ce que les Grecs faisaient sur leur agora, il y a 2000 ans et plus, c'est-à-dire au moins en parlant ensemble de science ou de philosophie ou d'art mais, sans doute, pas de la même manière. C'est pourquoi nous aimons beaucoup les Grecs (même si nous n'aimons pas la place qu'ils ont faite à «leurs» femmes) et leurs mythes, et leurs tragédies (où les femmes protestent de cette place).

Ce qui est en question c'est le désir de savoir, de produire un savoir aussi, non un savoir «féminin» à opposer au «masculin» mais un savoir où nous serions sujets de notre désir. Et peut-être pour cela, sortir de la pensée dualiste dans laquelle reste enfermée toute conception de la différence des sexes et qui fait fonctionner les couples ordre / désordre, dedans / dehors, solide / fluide, continuité / discontinuité... Alors nous avons envie d'entendre parler des phénomènes de turbulence, si difficiles à théoriser en physique, pour lesquels il faut commencer par décrire les passages de l'ordre au désordre (qui se font par des défauts); ou qu'on nous explique ce que sont les trous noirs en astrophysique à la fois pour la charge métaphorique de leur dénomination et comme points limites de la théorie, et qui alors l'une pense à la boîte noire de Michel Serres (l'origine du monde) et une autre au continent noir de Freud (les femmes)...

Pour dire ces choses, il faut rencontrer des astrophysiciennes, des analystes, des philosophes... des femmes. Pas seulement lire des livres. Parler dans des lieux où l'on peut se donner mutuellement confiance dans notre propre appréhension de la réalité, dans notre envie de penser autrement malgré notre résistance / adhérence aux savoirs constitués et avec parfois de l'irrévérence. Quitte à se faire dire éventuellement qu'on ferait mieux de rester chez soi.

C'est quand même pour nous assurer que nous faisons bien de sortir, que ces deux dernières années nous avons choisi d'ouvrir le séminaire et d'inviter des femmes dont les travaux, connus, voire reconnus, nous semblent à la fois recouper et relancer nos questions. Elles y sont de passage et nous font, là encore, traverser des discours dont les limites ne sont pas que formelles. Et si nous continuons d'interroger dans les formes

de ces discours un imaginaire qui pourrait bien être celui de l'enfermement d'un sexe par l'autre, c'est pour risquer nos propre idées.

NOTE DE REMERCIEMENTS

Ce texte doit beaucoup à Christiane FROUGNY et Jeanne PEIFFER, co-organisatrices du Séminaire, à Evelyne Peyre avec qui j'ai eu de nombreuses discussions sur le thème Femmes / sciences.

MANIFESTE POUR UN «GYNOCENTRISME» UNIVERSITAIRE

par Maïr Verthuy

Le moment est propice pour moi de procéder à une réflexion sur le rôle non seulement des femmes mais aussi des études de la femme (ou études féministes) à l'université car j'ai, tout récemment démissionné de l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia[1]. Cette décision survient deux années après la fin de mon mandat de directrice-fondatrice du même Institut; c'est donc une adhésion qui aura duré sept ans, chiffre biblique s'il en fut.

Que peut un tel Institut? Que peut-il pour améliorer la condition féminine et aider a redéfinir la société? Il peut beaucoup et peu à la fois.

L'ACQUIS: UN LIEU?

À l'actif du bilan, il faut signaler que sa création et sa présence ont permis d'attirer l'attention non seulement de la communauté universitaire, mais aussi du grand public sur la condition féminine; de regrouper universitaires et militantes dans des manifestations d'intérêt commun; de cautionner en quelque sorte, parce qu'il s'agit d'un organisme quasi officiel, certaines entreprises communautaires au niveau de la base; d'exercer une petite influence sur les autorités quelles qu'elles soient. S'il ne fait pas toujours *le* poids, il a au moins un *certain* poids.

Durant les premières années de son existence, les études de la femme à Concordia ont connu un grand essor, et l'on ne saurait assez souligner l'importance d'un tel travail intellectuel, à l'intérieur des disciplines comme dans les cours interdisciplinaires. Il est souvent de bon ton de décrire «l'abstraction» des universitaires, de ne vanter que les efforts des militantes de base. Il nous faut rejeter toute tentative du genre qui ne pourra que servir les intérêts de ceux (et celles, hélas) qui cherchent à diviser pour mieux régner.

Le féminisme n'en est pas à sa première manifestation. Les ma-

Maïr Verthuy, département d'études françaises, Université Concordia
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 342-346.

trones romaines, comme le fait justement remarquer Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe*, défilaient déjà dans la rue il y a deux mille ans. Toutes les vagues successives ont échoué. Puis, elles furent oubliées. Une des activités majeures des féministes des années 1970 a été justement l'archéologie. Il a fallu tout redécouvrir parce que nos luttes, notre histoire, notre expérience, notre savoir avaient été effacés. Les hommes ne sont pas fous, qui ont détruit d'abord *l'école* de Sapho, ensuite ses écrits.

Si nous tenons à ce que la vague actuelle du féminisme se transforme en raz de marée au lieu de se laisser absorber par l'océan patriarcal, nous avons intérêt à comprendre qu'il nous faut non seulement protéger *notre* savoir mais transformer *le* savoir, théoriser le monde autrement que les hommes, proposer d'autres sociétés. Cela ne se fera ni sans le travail intellectuel, ni sans le militantisme de base. La fusion ne doit pas être un slogan vide de sens.

Outre le danger d'abandonner le terrain durement gagné, rappelons-nous également que, dans toutes les sociétés, c'est dans les universités que se forme l'élite de demain. Si nous voulons l'influencer, c'est là que nous en avons l'occasion, en transformant la composition du corps étudiant ou professoral, en modifiant le contenu des programmes. À quoi bon envoyer les femmes à l'université, si c'est pour qu'elles fassent leurs les valeurs traditionnelles transmises par le savoir patriarcal? Comme le signalent Jeanne Lapointe et Margrit Eichler dans *Le Traitement objectif des sexes dans la recherche*[2]:

> «La culture et la pensée relevaient uniquement du discours masculin, même pour ce qui concerne la vie, l'identité et la pensée des femmes. Cette perspective exclusivement androcentrique engendre de sérieuses difficultés, mais dont on n'avait pas encore pris conscience. Certains *a priori* du discours culturel n'étaient jamais remis en cause, ni quant aux catégories de personne que ces concepts affectaient, ni quant au langage désignant ces concepts et ces personnes.
>
> Pour n'en donner qu'un exemple, l'humanité a raison de se réjouir de cette victoire de la pensée démocratique que constitua, en 1848, en France, l'instauration du suffrage universel. On se rend compte maintenant que le concept, et le terme pour le désigner et la pratique sociale qu'ils recouvraient, excluaient la moitié de la population adulte; le mâle était considéré comme le seul paradigme de l'humain, et comme constituant, collectivement, toute la société civile» (p. 5).

Ce n'est pas sans un effort soutenu que nous pouvons nous libérer, et libérer les hommes de cet androcentrisme millénaire. Angela Miles[3] définit ainsi le problème:

> «Revendiquer l'humanité des femmes en montrant qu'elles sont comme les hommes (aussi bonnes que les hommes), c'est remettre en question la défini-

tion mâle de la femme, non la définition mâle de l'humanité.»[3]

D'où l'importance justement pour les femmes, et un institut peut le fournir, d'un *lieu*. L'on ne saurait en surestimer l'importance. Là, si l'accès n'en est pas réservé à quelques privilégié(es), toute personne qui s'intéresse à l'amélioration de la condition féminine, à la transformation du savoir, peut trouver des allié(es), un centre du documentation; une ambiance propice à l'épanouissement; un appui affectif, moral, intellectuel, un RÉSEAU. Surtout, dans notre société, où la place publique demeure le domaine des hommes, ce sont les femmes qui sont là chez elles, qui s'y sentent à l'aise, qui s'y retrouvent entre elles. Une telle pratique engendre la solidarité qui nous a tant manqué, constitue une source de pouvoir et de ressourcement qui nous permet de mieux affronter le monde, mieux mener nos luttes.

Il ne faut pas en conclure que toutes les étudiantes ou toutes les professeures voudront profiter de l'existence d'études féministes ou d'un institut. Toutes les tendances sont aujourd'hui représentées dans la population féminine des universités: il y a celles qui, ayant réussi à pénétrer dans ce lieu sacro-saint, s'identifient très bien aux hommes, souhaitent arborer des titres masculins; d'autres veulent faire avancer toutes les femmes mais selon un modèle masculin; d'autres encore cherchent à opposer au patriarcat un système de valeurs complètement différent, etc.

A priori, il est bien évident que la présence d'une telle pléthore idéologique chez les femmes peut faire croire au progrès. Certes, il faut déjà le nombre, même s'il n'est pas encore suffisant, pour qu'un tel éventail existe. Certes, il est bon que toutes les femmes ne se ressemblent pas, qu'elles s'individualisent comme les hommes. Certes, une société «libérale» encourage la diversité. Mais il est clair aussi que, dans de telles circonstances, celles qui sont gynocentriques peuvent être perçues comme marginales chez les femmes mêmes, comme parlant en leur nom propre, comme manquant de sérieux et de poids.

LES DANGERS

Tout actif s'accompagne d'un passif, toute institutionnalisation du féminisme à l'université, par le biais des études ou d'un centre, présente un danger. L'administration a rarement intérêt à ce que de telles entreprises soient confiées à une personne «gynocentrique» car celle-ci, prenant appui sur des étudiants et professeures également gynocentriques, disposerait d'un réel pouvoir de transformation. Plus un institut ou un programme acquiert de l'importance plus les instances supérieures seront tentées d'en confier la charge, quand elles ne peuvent pas simplement les faire dispa-

raître, à quelqu'un(e) de «fiable», à quelqu'un(e) qui accepte l'ordre patriarcal à condition de pouvoir s'y tailler une place. Il n'est point besoin de faire remarquer qu'il s'agit d'un processus de récupération pur et simple.

C'est un oscillement permanent de Charybde à Scylla, entre la menace de fermeture ou de marginalisation dans le cas d'un féminisme devenu respectable, elles permettent aux ambitieuses de «faire carrière».

Si donc l'existence des études féministes et d'un centre pour leur fournir un contexte semble aboutir à des lettres de noblesse, sans vigilance à toute épreuve et de formidables appuis à tous les niveaux, ces lettres de noblesse se transforment vite en lettres de cachet. Il serait notamment intéressant de comparer la trajectoire du GIERF[4] de l'Université du Québec à Montréal à celle de l'Institut Simone de Beauvoir, le premier ayant choisi de rester un peu en dehors des structures, le deuxième de les mettre à profit, deux voies également semées d'embûches. L'institutionnalisation, à mes yeux, réussit de moins en moins à l'Institut qui semble devenir de plus en plus centripète, de plus en plus conforme aux aspirations conservatrices, de plus en plus univoque. Les héroïnes sont-elles fatiguées?

Les héroïnes se font également rares. Mêmes pour les professeures qui se disent féministes, les études de la femme ne constituent pas toujours une priorité. Les collègues restent attachées à leur discipline telle qu'apprise, peut-être avec quelques modifications. L'interdisciplinarité reste suspecte, n'est surtout pas susceptible d'aider les professeures dans leur carrière. Les études féministes sont, après tout, une des rares disciplines où l'on puisse exercer sans avoir de diplôme. Nous qui enseignons aujourd'hui avons toutes — et tous — été formé(e)s à l'école patriarcale dans une autre discipline. Nous nous sommes recyclé(e)s, certain(e)s plus en profondeur que d'autres. Nous l'avons fait seul(e)s et de façon artisanale.

CONCLUSION

Aujourd'hui notre priorité doit être la mise sur pied de programmes interdisciplinaires au niveau des deuxième et troisième cycles afin de préparer une relève mieux qualifiée. Les études de la femme supposent une présence au milieu, une réciprocité entre les communautés extra-universitaire et universitaire. Nous devons former aussi nos propres diplômé(e)s si nous ne voulons pas tomber dans l'abstrait, dans le manichéisme patriarcal, si nous voulons une perfusion d'énergie vitale.

La puissance révolutionnaire des féminismes ne fait pas de doute. La nécessité d'une branche recherche / enseignement va, me semble-t-il, de soi. La possibilité,

voire la probabilité, d'une impasse institutionnalisée existe également. Faut-il pour autant abandonner la besogne, renoncer à poursuivre cette transformation de l'ordre patriarcal qui seule peut assurer à toutes et à tous «les lendemains qui chantent»? Certes pas. Il faut connaître son ennemi(e). Il faut surtout être *plurielles*, multiplier les foyers de discussions, de recherche, d'action, d'enseignement à l'intérieure de l'université, un peu à l'instar d'une guérilla, afin que, devant un cas de récupération ou de fermeture, l'on puisse concentrer ses activités ailleurs, et cela dans les meilleurs délais. Les réseaux crées ne disparaissent pas, ils se déplacent. Une fois le virage opéré, on ne peut revenir en arrière, on ne peut cesser d'être gynocentrique.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] L'Université Concordia est elle-même le fruit d'une fusion entre deux institutions d'enseignement supérieur: le Collège Loyola, l'Université Sir George Williams. Chacune des deux constituantes a d'abord offert des cours en études de la femme vers 1970, dans des disciplines et à des niveaux différents; il s'ensuivit que, lors de la fusion en 1974-1975, la nouvelle université se trouva déjà dotée d'un grand choix de cours et de séminaires. Ceux-ci furent progressivement regroupés et réorganisés pour constituer un majeur, un mineur, un certificat dans la discipline.

En 1978 fut crée *l'Institut Simone de Beauvoir*, le premier d'une série de «collèges» mis sur pied par la Haute administration pour offrir à des étudiants(es) et professeurs(es) regroupés(es) l'occasion de procéder ensemble à une réflexion sur une problématique commune. La condition féminine étant une problématique majeure, l'Institut Simone de Beauvoir avait d'abord pour fonction principale d'organiser des activités parascolaires destinées à aider les femmes à s'épanouir et les hommes à réfléchir aux changements; en 1981 y furent également intégrés les programmes en études de la femmes, ces activités proprement universitaires venant compléter les autres. La prochaine étape, à laquelle on oeuvre depuis les débuts de l'Institut sera l'introduction d'un volet de recherche / études supérieures.

Sont normalement membres de l'Institut, bien que *l'adhésion soit toujours facultative*:
— les étudiants(es) inscrits(es) dans un programme en études de la femme;
— d'autres étudiants(es) de la faculté qui acceptent de suivre un certain nombre de cours en études de la femme;
— les professeurs(es) qui enseignent des cours en études de la femme;
— d'autres professeurs(es) ou professionnels(es) qui souhaitent participer aux activités.

L'institut est responsable, entre autres projets, de l'organisation à Montréal du premier colloque canadien sur les études de la femme, *Parlons-en / Talking together* (juillet 1980) et de grand *Colloque international sur la recherche et l'enseignement relatifs aux femmes* (juillet-août 1980) qui a regroupé trois cent cinquante participants(es) venus(es) de plus de quatre-vingt pays.

[2] Jeanne Lapointe et Margrit Eichler: *Le traitement objectif des sexes dans la recherche*, Ottawa: CRSH, 1985, 32 p.

[3] Angela Miles, «Le féminisme, parole authentique et autonome des femmes» *in femmes et politique*, dir. Y. Cohen, Montréal, 1981, p. 72.

[4] Le groupe interdisciplinaire d'enseignement et de recherche sur les femmes offre régulièrement un certain nombre de cours sur la condition féminine.

«L'INVENTION DU QUOTIDIEN»

Les étudiants de Paris
(Musée national de l'éducation)

L'UNIVERSITÉ, INSTRUMENT RÉGULATEUR DU SAVOIR ET DU RÔLE DES FEMMES? LE CAS DES SAGES-FEMMES QUÉBÉCOISES

par Hélène Laforce

Le gain du savoir scientifique sur le savoir empirique au XIXe siècle, la victoire de la formation théorique sur l'apprentissage pragmatique graduellement centralisée et régularisée par les universités, ont produit plus qu'un choc culturel dans les sociétés qui les ont vécus. Ils ont, par la création et la normalisation de nouvelles sciences, modelé la vision d'un nouveau consensus social qui a, par ricochet, perturbé en profondeur de nombreuses pratiques sociales. La remise en question actuelle, en terre d'Amérique, du monopole des médecins dans le domaine de l'obstétrique ainsi que du savoir qu'ils véhiculent nous amène aujourd'hui à nous interroger sur la structuration, la légitimation et les conséquences d'une telle mutation.

Il n'est pas dans notre propos de présenter les données de notre synthèse suivant une vision manichéenne, départageant les bons des mauvais, les opprimeurs des opprimés. Jamais les phénomènes historiques ne sont si simples. Il nous paraît évident que les tabous et les coutumes établis du Moyen Age à la fin de l'Ancien Régime — tabous et coutumes qui, d'ailleurs, privilégiaient la sage-femme d'alors — ont été des contrôleurs et des normalisateurs sociaux tout aussi rigides et sévères que ne sont, à notre époque, les normes corporatives ou universitaires. Néanmoins, le caractère démocratique et objectif dont s'est paré, sous prétexte de progrès, le savoir actuel, réussissant par là à mettre au ban les autres techniques, nous laisse songeuse.

Que la construction d'un savoir soit, de par sa nature, orientée selon les différentes idéologies qui l'ont inspirée semble encore avouable, dans la mesure où ses tenants en sont conscients et laissent une place à l'autocritique, dans la mesure où ils s'interrogent sur la portée de leur influence, sur les pratiques sociales que leur vision du progrès peut perturber et où ils se mettent à portée des contestations. Ce qui n'est pas toujours le cas du discours actuel, qui revendique sa légitimité d'un droit de nature et définit son efficacité en fonction de ses propres buts et normes, qui, également stigmatise toute autre vision d'avenir que la

Hélène Laforce, récipiendaire du prix Edouard-de-Nevers
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 349-363.

sienne comme anachronique et dépassée, refusant généralement d'admettre la possibilité d'autres voies d'évolution.

I. 1650-1760: MISE EN PLACE DE LA SAGE-FEMMERIE EN NOUVELLE-FRANCE

Au Québec, la mise en place d'une infrastructure médicale s'est effectuée dès l'établissement des premiers émigrants dans ce nouveau pays qui va bientôt devenir la Nouvelle-France. Sommaire à ses débuts, à la mesure et aux dimensions d'une colonie qui éprouve du mal à prendre son envol, une organisation de praticiens se développe graduellement, tout au long des 17e et 18e siècles, suivant à quelques originalités près les structures professionnelles françaises.

En 1750, un réseau de sages-femmes, contrôlé par l'Église et par l'État, recouvre tout l'œkoumène québécois. Dans les campagnes, chaque village possède sa ou ses sages-femmes approuvées par le curé ou jurés devant le prévôt. Dans les villes, la codification est plus stricte. Là, les maîtresses sages-femmes entretenues ou jurées se répartissent une clientèle dont le profil socio-économique correspond bien souvent à celui de l'accoucheuse. Malgré un contexte géographique nouveau, la retransmission des connaissances en obstétrique s'y poursuit suivant les anciennes règles européennes. Dans les campagnes, la pratique s'enseigne au fil de la tradition orale: c'est-à-dire de mère à fille, de grand-mère à filleule, de tante à nièce. Nous avons retrouvé de tels types de transmissions échelonnés sur plus de deux siècles d'histoire. Dans les villes, la retransmission du savoir prend rapidement un aspect plus corporatiste basé sur l'apprentissage et le regroupement des intervenantes au sein des confréries. C'est là que se concentrent les spécialistes qui assurent par différents mécanismes le contrôle du savoir. Spécialisation qui s'explique par le fait que la profession, en devenant rétribuable, apparaît de plus en plus rentable.

La survivance de telles filières — et pourquoi ne pas écrire fillelière — de transmission des connaissances ne doit guère nous surprendre. En l'absence de faculté, d'école de médecine et de corporation, aucun autre moyen ne peut être plus efficace pour assurer le relais des savoirs; que ce soit celui des sages-femmes, des médecins, des notaires ou de toute autre profession. Cette manière de faire s'adapte d'ailleurs fort bien aux principes d'acquisition des connaissances qui prévalent à l'époque. Par exemple, l'on choisit la fille d'une sage-femme compétente en espérant qu'elle reproduise les capacités, la dextérité, la diligence ou l'honnêteté de la mère qui l'a formée. L'on préfère une femme mariée, ayant connu plusieurs grossesses, vu l'importance que l'on attribue à l'expérience mais

aussi parce que l'on espère, par analogie, que sa force féconde rejaillisse sur les autres femmes. L'on tient aussi compte de la valeur morale de la pratiquante au moment où la communauté des femmes sélectionne méticuleusement l'accoucheuse lors de son élection[1].

Cette importance accordée à la valeur morale dans le choix d'une pratiquante peut intriguer. Elle n'en est pas moins logique si l'on se rapporte au rôle de conseillère morale qu'a à jouer une femme systématiquement introduite à l'intérieur de l'intimité des couples. C'est par le biais de cette autre activité, qui nous la représente souvent comme conseillère et même représentante de leur communauté devant les autorités, que la fonction de sage-femme va gagner sa crédibilité première. Loin d'être la paria que nous représente l'historiographie française, la sage-femme canadienne voit son statut revalorisé par ses activités d'experte médicale lors des procès, des placements des enfants trouvés et des mises en nourrice. Dans un pays où la mobilité sociale est encore possible, où la structuration des métiers n'est pas aussi rigide que dans la métropole, où le rôle de la femme se trouve revalorisé par l'importance de sa condition de fécondatrice et de pionnière, la fonction de sage-femme permet l'émergence de l'activité de femmes de tête et d'esprit, comme on les décrit alors, qui lui donne une place de choix dans l'univers médical tout en lui gagnant le respect des communautés en place. La fonction y prend une envergure sociale encore inconnue dans la mère-patrie.

Respectée autant par les chirurgiens que par les autorités en place, soutenue financièrement par l'État, hiérarchisée et contrôlée dans son infrastructure, l'histoire de la sage-femmerie en Nouvelle-France offre l'exemple d'un paradoxe, une fois comparée à celle de sa consœur française. Au moment où les chirurgiens amorcent en France (1730) une campagne de dénigrement visant à l'évincement et au contrôle total des sages-femmes, la colonie offre l'exemple de la cœxistence fraternelle des deux groupes. A preuve, les multiples demandes des chirurgiens de la colonie à l'effet d'envoyer des sages-femmes au Canada, les liens sociaux et même endogamiques qui lieront ensemble les deux groupes, le fait que les sages-femmes accouchent les femmes des chirurgiens, leur respect mutuel que l'on sent derrière les commentaires. Comment expliquer ce paradoxe? Sans doute parce que les chirurgiens n'ont encore aucun intérêt à soumettre cette profession. Non regroupés à l'intérieur de corporations, interdites par le roi, ou de facultés de médecine, encore inexistantes, les chirurgiens n'ont ni le savoir ni le nombre ni même le pouvoir politique pour amorcer une telle expansion. D'ailleurs, pourquoi le feraient-ils? L'absence du groupe des médecins leur laisse toute la place d'exercice voulue. De plus, ces chirurgiens semblent reconnaître eux-mêmes l'efficacité de la sage-femmerie mis en place[3]. La métropole, désireuse de garnir rapidement sa colonie, sans pour autant dépeupler la

France, a bien pourvu sa colonie en sages-femmes compétentes, instruites dans les meilleures écoles françaises. Si l'on compare les deux systèmes de sage-femmerie établis dans les campagnes françaises et canadiennes, la distribution géographique et démographique de leurs populations réciproques, les nouveaux Canadiens paraissent même favorisés par rapport aux ruraux français. Sysiphe heureux ou pourquoi ne pas imaginer une population coloniale satisfaite... somme toute.

C'est dans un tel contexte que le mémoire présenté au roi par les deux sages-femmes de la colonie prend tout son sens. En proposant, dès 1754, la création de deux écoles, ces sages-femmes se préparent à poser les bases d'une organisation capable de s'adapter au virage, quasi technologique, qu'amorce le savoir obstétrical en Europe. La mise sur pied d'une telle institution place même les sages-femmes en chef de file du système canadien puisque aucune proposition de ce genre n'avait encore été présentée par les chirurgiens de la colonie.

Mais la Conquête approchait.

II. 1760-1840: LE TEMPS D'UN SAVOIR EN CONSTRUCTION

Avec la Conquête, ce n'est pas tant d'un nouveau maître que va hériter la petite colonie française d'outre Atlantique; c'est de tout un système de traditions autant politiques qu'économiques, issu d'un des pays déjà le plus profondément engagé dans les controverses typiques de l'ère préindustrielle. Une société maintenant imprégnée de préceptes, disons libéralisants, allait retransposer sur un ancien scénario social à cadre absolutiste — sans pour autant accorder droit de parole aux protagonistes en place — les règles d'une mise en scène perturbant en profondeur les structures de l'ancien contrat social. De cette passation de dominants, le monde de l'obstétrique bas-canadienne va ressortir transformé.

«L'époque allant de 1760 à 1840 est, selon l'historien québécois Jean-Marie Fecteau, celle de la cristallisation de substrats idéologiques qui détermine encore aujourd'hui l'évolution des sociétés libérales[4]». En Europe, cette période marque une étape décisive dans l'évolution des services de santé publique annonçant les bouleversements ultérieurs à la fois médicaux et démographiques[5]. Au Québec, elle voir se dessiner les grandes lignes à l'intérieur desquelles devra évoluer, *a posteriori*, l'univers de la naissance. C'est d'abord une nouvelle approche interventionniste de l'État dans le domaine des affaires sociales, puis avec l'arrivée de corps médicaux étrangers l'implantation d'une forme de savoir en obstétrique corrélative d'une restructuration de l'organisation obstétricale. En

arrière-plan, se profile la lente montée d'une bourgeoisie libérale qui exigera progressivement le contrôle de tout le domaine médical.

L'intrusion de l'État dans un domaine hier considéré privé s'explique par la nouvelle conception de l'homme défendue par les physiocrates. Dans la perspective d'une production préindustrielle, l'État se doit d'intervenir afin de préserver les forces vitales et productrices de la nation. L'on ne peut plus laisser les maladies miner des énergies devenues indispensables, la mortalité, particulièrement celle des enfants et celle des mères, faucher de futurs producteurs. Dans ce glissement de perspectives, le rôle de la médecine et, par extension, celui du médecin, se trouve réévalué. La discipline y perd son caractère individualisant pour adopter une approche plus globale d'où découlera la création des bureaux d'hygiène, la conception d'une médecine préventive et sociale. La mission du médecin se transforme et celui-ci se présente de plus en plus comme un agent de transformation sociale, d'autant plus important au Québec que le manque d'élite sensibilisée l'oriente vers les postes où se jouent les réformes politiques. De cette époque, le groupe des médecins gardera un ascendant politique toujours utile à long terme.

La première loi médicale bas-canadienne a vu le jour à la suite d'une importante épidémie connue sous le nom de «mal de la Baie St-Paul». Loin d'être défavorable à la sage-femmerie, cette législation lui offre au contraire la possibilité de s'intégrer à l'intérieur d'un vaste projet de réforme du système médical. À partir de cette époque, les sages-femmes des villes sont inscrites dans la Gazette officielle, reconnues comme officiers publics par le lieutenant gouverneur et inscrites dans une section réservée aux praticiens dans les «Directories» de Québec. Sans doute habitués à une «midwifery» (sage-femmerie) anglaise compétente, pour l'époque, les enquêteurs qui inspireront cette loi proposent la création d'une école de sages-femmes. Lieu où auraient pu s'amalgamer l'héritage français, retransmis par les sages-femmes canadiennes et celui, plus britannique, apporté par les nouvelles émigrantes. Il faut ici noter qu'une attitude différente aurait paru étrange aux sages-femmes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande qui, en émigrant dans une colonie britannique, n'auraient pu se prévaloir des mêmes droits que dans leur pays d'origine.

L'on peut néanmoins s'interroger sur les raisons qui poussèrent les enquêteurs, les docteurs Blake et Fisher, à laisser de côté les accoucheurs canadiens. Par un mépris ethnique vis-à-vis de la pratique de coloniaux dont ils s'accaparent peu à peu la place? Par fidélité au système anglais qu'attendent sans doute de retrouver les futurs émigrants? De telles variables ne peuvent être étrangères à la prise de décision des enquêteurs mais elles restent avant tout dépendantes d'un tout autre constat. Selon Fisher, «... fort peu de médecins sont compétents. La majeure partie des chirurgiens sont des incompétents. La population y gagnerait s'il n'y avait pas un seul disciple d'Esculape dans le pays»[6]. Constat d'inefficacité

qu'ont confirmé les historiens de la médecine d'aujourd'hui ainsi que le verdict populaire du temps[7].

C'est pourquoi, à la manière des médecins américains, également Britanniques, les médecins canadiens semblent tenter de concevoir, sous le terme de «new midwifery», une pratique et un savoir obstétricaux partagés entre les hommes et les femmes. Au Québec, les sages-femmes qui le veulent peuvent s'inscrire à des cours théoriques annoncés dans les nouveaux journaux de la colonie. Elles peuvent aussi faire un apprentissage avec un médecin ou une sage-femme et assister aux leçons du docteur Joseph Painchaud, futur titulaire de la chaire d'obstétrique de l'Université Laval. En fait, les médecins n'ont pas tellement le choix. Peu nombreux à la suite de l'émigration qui a suivi la Conquête, mis sous tutelle par le groupe des Britanniques, privés d'institutions d'enseignement où aurait pu évoluer leur savoir encore embryonnaire en obstétrique[8], incapables de créer une union qu'ils n'ont jamais connue sous le régime français les médecins canadiens ont encore du mal à faire valoir leur savoir et à vaincre les préjugés qui pèsent sur eux. C'est pourquoi, à la fin du XIXe siècle, ils ne peuvent qu'intégrer les sages-femmes dans leur réforme. Voici un extrait du projet de loi du docteur Laterrières en 1790: «... Il ne serait pas difficile de choisir parmi les femmes des campagnes des sujets capables d'instruction et si la législature jugoit à propos... l'on trouveroit dans chaque district des praticiens licenciés qui sous l'autorité du Gouvernement se chargeroit de donner les instructions nécessaires à ces candidates[9]».

Situation qui allait complètement être renversée quand, vers 1770, les médecins vont craindre l'encombrement de plus en plus systématique de leur profession.

III. 1840-1940: LE TEMPS DE LA NORMALISATION DES SAVOIRS

Extrait de L'histoire des femmes au Québec. «... certains champs de savoirs sont réservés aux hommes et ils acceptent facilement d'améliorer l'éducation des filles si cela peut leur permettre d'être mieux servis»[10].

On ne peut laisser de s'étonner que de pareils événements aient néanmoins donné lieu à la dégradation et finalement, à l'élimination de la sage-femme au Québec. Comment expliquer que les chroniqueurs officiels n'aient gardé aucune trace d'une fonction qui a pourtant marqué

plus de deux siècles d'une histoire qui n'en a eu que trois. Il est vrai que cette histoire ne sera pas la seule a avoir été passée sous silence ou, plus académiquement parlant, à n'avoir pas encore été tirée de l'oubli. Il reste néanmoins surprenant qu'une amnésie totale ait pu s'abattre si rapidement, en moins d'un siècle en fait, non seulement sur ceux qui ont vécu cette histoire mais sur la structure même de cette gardienne de notre patrimoine et de notre souvenance qu'est la langue écrite. Dans les années 1970, très peu de jeunes Québécois des villes auraient pu donner une signification au terme de «sage-femme». La majorité d'entre eux croyaient encore, il n'y a pas si longtemps, que les femmes avaient toujours été accouchées par des médecins.

Un tel vide historique ne peut cependant s'expliquer par la seule mainmise d'un groupe plus puissant ou plus technologiquement avancé sur un autre. Victoire qui aurait inévitablement laissé des traces dans les annales du vainqueur. Elle implique, par l'ampleur de l'exclusion des praticiennes et par *l'intimité* du domaine qu'elle touche, une transformation radicale des moeurs et des coutumes des individus concernés. La lente asphyxie qu'impose le groupe des médecins à celui des sages-femmes n'a pu s'effectuer sans un changement préliminaire des valeurs des sociétés, sans être intégrée à une mutation culturelle qui justifie cette métamorphose autant qu'elle rend crédibles les solutions apportées. C'est pourquoi la lente dépossession dont fera les frais la sage-femmerie québécoise ne tient pas à une question d'efficacité comme le laisse sous-entendre le discours officiel. Car c'est là une justification *a posteriori*, une conséquence plus qu'une cause. Elle n'est que la manifestation d'une aliénation plus globale inscrite dans un long processus qui vise à long terme la redéfinition du rôle et de la place de toutes les femmes dans la société. Dans ce processus, aux multiples facettes, le rôle des universités à la fois de générateur et de régulateur d'une culture normative, sera d'importance.

C'est dans une époque riche en grandes découvertes médicales que se sont implantées les premières maisons d'enseignement québécoises. Époque qui va de 1840 à 1920 et qui constitue, à l'échelle internationale, la grande époque de la saga médicale. Elle voit la venue des grands pionniers et des grandes découvertes de la médecine, prémisses à la médecine moderne et à une pratique sécuritaire de l'obstétrique. En Europe, Simpsons se livre aux premières anesthésies en 1845, Semmelweis explique l'étiologie des fièvres puerpérales vers 1847, Lister met en pratique les dernières découvertes de Pasteur, qui, on le sait, constituent la grande révolution médicale de ce siècle — en intégrant l'aseptisation par l'eau en chirurgie. Aux États-Unis, la création de maternité comme celle de John Hopkins, où les femmes enceintes sont utilisées pour la première fois comme démonstrateurs, ouvrent une ère nouvelle dans l'enseignement de l'obstétrique. Enfin, au Québec, apparaissent les premières institutions médicales. Les médecins obtiennent d'abord la

reconnaissance officielle de leur groupe (Grande Charte de 1847) puis organise leurs structures d'enseignement. L'Université McGill fonde ainsi sa première faculté de médecine mais il faudra attendre 1843 avant que celle-ci ne soit vraiment fonctionnelle. L'école de chirurgie et de médecine de Montréal, établie depuis 1845, obtient sa reconnaissance officielle en 1870. À Québec, la faculté de médecine de l'Université Laval, rejeton recyclé de l'École de médecine de Québec (1848), ouvre ses portes en 1854. Celle de l'Université Bishop fera de même en 1871.

Le gain que fournira la création des institutions d'enseignement au pouvoir médical n'est pas que rhétorique. C'est la base, la pierre d'angle nécessaire à la futur expansion d'un groupe qui deviendra socialement, de plus en plus puissant. Par son savoir le médecin s'oppose aux charlatans, à cause de lui, il peut réclamer une reconnaissance officielle auprès des législateurs comme unique contrôleur de toute la pratique médicale (ce qu'il obtiendra d'ailleurs entre 1840 et 1920). C'est ce même savoir qui, de plus, rend le médecin susceptible de supplanter les tenants d'autres fonctions déjà établies dans des territoires d'exercice qui lui semblent rentables. Voilà pourquoi il devint très tôt important pour le groupe des médecins, dits «réguliers», d'assurer leur contrôle sur la structuration des sciences qui s'élabore au coeur des nouvelles universités. Ce qu'ils réussissent fort bien dans la seconde moitié du XIXe siècle. Seule cette maîtrise du savoir universitaire, devenu graduellement le seul acceptable, peut leur permettre, par la standardisation d'un modèle de formation de marginaliser toutes les autres tentatives institutionnelles.

Car l'Amérique, ce n'est pas encore l'Europe. Les médecins américains n'y sont soutenus par aucune forme d'organisation[11], leurs institutions d'enseignement, quoique nombreuses, offrent davantage l'image d'un «free market» que d'un véritable système mais, surtout, ils n'ont pas encore gagné, comme leurs confrères bien placés d'Europe, cette crédibilité scientifique qui, seule, peut assurer une clientèle stable. Si le système médical canadien ne peut guère, du moins dans ses débuts, être comparé à l'organisation de son voisin du sud[12], ses praticiens n'en éprouvent pas moins les mêmes problèmes. Les médecines alternatives, que ce soit celle des homéopathes, des Jacksoniens, des guérisseurs ou même des sages-femmes y sont encore florissantes et représentent pour le médecin régulier une véritable concurrence. Pour s'assurer un territoire qui lui est encore réfractaire, le médecin doit donc se garantir une porte d'entrée parmi les populations. Et cette ouverture se fera en Amérique, à travers l'univers de la naissance.

* * *

Dans un pays neuf où la forte fécondité des femmes se trouve encouragée par une revalorisation quasi patriotique du rôle de la mère et

de la famille, la pratique de l'obstétrique gagne symboliquement et pratiquement en importance. «Midwifery was medicine's first professionnal gambit in America»[13] écrivent les historiens américains Richard et Dorothy Wertz. Constatation qui reste particulièrement vraie pour le Québec. «On ne peut guère être médecin de campagne sans faire d'obstétrique et, même en ville, on ne peut commencer une carrière de médecine générale sans pratiquer des accouchements,»[14] écrit le Docteur René Simard. «Nul ne peut nier l'importance de l'obstétrique»[15]: 25 à 50% de la pratique courante du médecin de campagne et de la ville. Il ne s'agit pas ici de croire que l'obstétrique soit devenue plus rentable. Pour cela, il faudra attendre l'hospitalisation massive des accouchées. Ce que les médecins espèrent plutôt, en agissant ainsi, c'est que leur prestige et leurs responsabilités s'accroissent à mesure que les femmes les accepteront à leur chevet. En Amérique et au Canada, l'accoucheur fait simplement le médecin, un accouchement bien exécuté faisant de lui le fournisseur habituel de l'accouchée. Voici notamment pourquoi une Europe déjà malthusienne conservera une organisation de sages-femmes placée sous tutelle alors que l'Amérique les éliminera complètement. Il s'agit ici d'une question de concurrence et non d'efficacité.

Ce qui est étrange dans la lente affirmation du monopole des médecins en obstétrique est que la supériorié de l'homme de l'art fut sans doute rhétorique avant d'être pratique, avancée avant d'être prouvée. Cela, la plupart des enquêtes du début du XXe siècle nous le prouvent très bien. Nous savons aujourd'hui que les sages-femmes qui pratiqueront dans les maternités québécoises entre 1840 et 1900 possédaient un meilleur bagage de connaissances que la plupart des médecins canadiens puisqu'elles étaient majoritairement diplômées d'écoles britanniques. En 1919, un professeur important de la maternité de Ste-Pélagie écrit que «tous ou presque tous les médecins pratiquent l'art obstétrical et malheureusement pour la plupart d'entre eux, ce n'est pas de l'art, c'est de la routine qui expose constamment la vie et la santé de nos mères[16]. Et, il poursuit: «Nos gardes-malades de la maternité sont généralement plus aptes que la plupart des médecins à rendre des services aux femmes en couches parce qu'elles ont eu l'avantage d'assister régulièrement tous les jours aux cliniques[17]». Dans un mémoire important publié en 1935 le docteur Richard Atlee, président de la section d'obstétrique de la Société canadienne de la médecine et professeur de cet art en Nouvelle-Écosse déclare que près du tiers des mortalités infantiles et des mortalités puerpérales sont dûes à une mauvaise utilisation des forceps et partant, à l'incompétence des médecins mal formés dans le cadre de leurs études universitaires.

À l'inverse, ce qui est moins étrange, c'est la manière dont la supériorité des médecins va s'affirmer. L'on commence par exclure les femmes des universités[18]. Cet éloignement laissera assez de temps aux médecins pour construire leur propre système de connaissances sur le

corps des femmes sans que les principales intéressées puissent intervenir. Pour cela il faut que les médecins s'émancipent des règles de l'ancienne science que l'on désigne parfois encore, en 1910, sous le terme de «new midwifery». Cette définition d'un domaine important pour la profession rapproche trop la pratique des médecins de celle des sages-femmes. La création du terme «obstétricien», qui va définir la nouvelle science, fit l'objet aux État-Unis d'un véritable débat. L'on aurait bien utilisé le terme «accoucheur» mais celui-ci faisait trop français. Ce n'est qu'en 1828 qu'un médecin anglais suggéra le nom d'obstétrician qui associant la racine latine «obstetrix» au suffixe «an» apportait au nouveau savoir une allure millénaire tout en résonnant à la manière de ces autres professions (electrician, geometrician... etc.) dans lesquelles les hommes parvenaient à dominer la nature.

Car c'est là, le véritable défi que doit relever l'homme de science. Il doit parvenir intellectuellement à assumer sa domination sur un processus complètement étranger à ses sens. Arriver à affirmer la supériorité d'un savoir théorique là où l'on avait toujours privilégié une approche pragmatique. Défi largement concevable puisque toute une pensée, issue de la science des Lumières, privilégiait cette démarche. L'on ne peut plus laisser faire la nature, proclament les nouveaux scientifiques. Il revient à l'homme d'en comprendre les règles et d'ainsi les dominer. Comme cette analyse ne peut s'établir qu'à l'intérieur des hautes sphères du savoir, l'on convient rapidement que si l'acte de donner la vie est par essence féminin, celui de le rendre à terme et de le contrôler reste seulement souhaitable pour l'homme. «Un accoucheur accouche mieux qu'une sage-femme,»[19] affirme tranquillement l'Encyclopédie.

Cette première étape est importante lorsqu'on connaît les répercussions autant sociales que médicales qu'aura l'application des concepts qui en découleront, sur la répartition des rôles masculins et féminins ainsi que dans l'univers de la naissance. L'on peut s'étonner que les femmes —autant les futures accouchées que les futures praticiennes — aient accepté aussi facilement de tels principes, qu'une propagande alléguant que seules les techniques utilisées par les médecins puissent garantir un accouchement heureux et sans douleur, ait pu trouver si vite preneur dans la population féminine. Ce dont il faut se rendre compte ici c'est que ce n'est plus un groupe socio-professionnel, c'est une pression sociale bien articulée à l'intérieur d'un discours bien organisé qui va exiger l'exclusion des femmes du territoire médical. Angoissées par les hauts taux de mortalité puerpérale et infantile, envahies par une propagande gagnée par les progrès de la science, n'ayant comme alternative qu'une profession maintenant considérée vulgaire et dangereuse pour sa frêle personnalité, les femmes eurent-elles vraiment le choix? Ce contexte explique que, une fois l'accoucheur devenu à la mode, les femmes elles-mêmes déclareront en 1913 «... que même s'il reste encore possible d'obtenir une formation de sage-femme ainsi qu'un permis de pratique, ce métier leur apparaît maintenant comme une chose du passé»[20].

Il est difficile d'établir jusqu'à quel point cette dépréciation de la fonction a suivi l'évolution du savoir même de la sage-femme. Ce que nous pouvons affirmer, par contre, c'est que le contrôle qu'exerça sur elle la corporation des médecins, dont elle dépendit directement à partir de 1880, ne lui laissa jamais la possibilité de s'affirmer ou même d'évoluer. Loin de favoriser l'amélioration de leur formation, toutes les initiatives menées par les médecins n'eurent en fait qu'un seul but: limiter la pratique d'une fonction qui pouvait, à long terme, devenir une concurrence redoutable. C'est ainsi que les médecins obtinrent, en 1867, l'arrêt de la pratique des Soeurs de la Miséricorde qui exerçaient gratuitement, quoique légalement, dans la ville de Montréal. Ils réussiront par la suite un autre coup de maître en 1879 quand ils parviendront à renverser une décision légale qui permettait aux sages-femmes d'offrir leurs services avant et après les accouchements. Si le Bureau de médecine n'était pas intervenu rapidement en restreignant, à coups d'amendements, cette pratique, les médecins auraient vu s'envoler plus de la moitié de leurs revenus. Même célérité d'action au moment de la fondation des infirmières de l'Ordre de Victoria qui prévoyait dans leur formation un apprentissage de sage-femmerie. Si les médecins ne purent empêcher l'existence de telles praticiennes ils n'en limitèrent pas moins leurs activités aux zones frontières.

Ironiquement, la déconsidération qui s'attache à la fonction n'a aucun rapport avec l'état des connaissances des sages-femmes. Les cours de sage-femme qui se donnent encore jusqu'en 1920 dans les maternités, dans la mesure où les sages-femmes acceptent de se restreindre à la clientèle des pauvres, se veulent au contraire à la fine pointe des découvertes. Mais à mesure que ces établissements sont intégrés dans la grande machine universitaire, le rôle de ces pratiquantes se trouve réduit au profit des médecins. L'Université McGill remettra la supervision des étudiantes de la Maternité de Montréal à une sage-femme licenciée jusqu'à la venue d'un nouveau directeur, fraîchement émoulu d'une université américaine (1880), qui réduira peu à peu les effectifs. Nous n'avons trouvé aucune réponse à la requête de la directrice de Ste-Pélagie, qui demande, en 1920, au secrétaire de la Corporation des médecins d'allonger les cours des sages-femmes de un à trois ans afin de permettre un meilleur apprentissage aux étudiantes. Sans doute parce que 1920, c'est aussi l'époque où les facultés de médecine se réorganisent, où les professeurs d'obstétrique revendiquent, justement, plus d'heures de pratique pour leurs étudiants... et qu'il n'est surtout pas question de partager leur matériel d'apprentissage avec les sages-femmes. Temps où l'on privilégiera l'intervention et l'apprentissage d'un seul praticien. Et les professeurs d'obstétrique décideront que ce sera le médecin.

Le reste de l'histoire est quasiment banal. Il ne s'agit plus aux médecins que d'interdire la pratique des sages-femmes immigrantes, même licenciées, et d'empêcher la création de nouveaux cours, qui

auraient pourtant été légaux, pour assurer leur monopole. Il reste bon ici de préciser que l'élimination de la sage-femmerie ne peut se reduire à une seule guerre de sexes. D'un côté, nous avons retrouvé nombre d'exemples où des médecins masculins, tenants du non-interventionnisme ont tenté de soutenir la cause d'une sage-femmerie autonome. De l'autre il est apparu que ce sont les infirmières qui refusèrent en 1908, la création d'un système de cliniques obstétricales employant des sages-femmes. Et cela parce qu'elles craignaient la concurrence des sages-femmes britanniques. N'est-ce pas en 1930 qu'une délégation de gardes et d'infirmières de l'Université Laval se présente chez Mgr Roy afin de faire interdire le cours de sage-femme qui se donne à l'École technique de Québec?[21].

Il reste important de préciser que l'élimination de la sage-femmerie ne se réduit pas à une guerre entre les sexes[22]. Présenter une dialectique opposant le vilain médecin aux pauvres sages-femmes relèverait, selon nous, d'une hérésie historique. La concurrence peut être autant une affaire de femmes que les valeurs humanitaires, une affaire d'hommes. Ce qui est plus difficile à cerner, c'est l'impact qu'eurent les normes sociales qui, en ridiculisant les médecins non interventionnistes et en orientant les femmes vers le métier d'infirmière, remirent chaque groupe à sa place. Qu'est-ce qui poussa les infirmières à endosser si facilement la vision des rôles que leur proposaient les médecins alors que des pionnières comme Charlotte Hanington (1913), les conviaient à s'affranchir de leur position de subordonnées — en leur proposant une sage-femmerie compétente?

IV. LES CONSÉQUENCES INHÉRENTES À LA TRANSFORMATION DES SAVOIRS

Somme toute, la normalisation des savoirs, par le biais du procès universitaire, aurait pu s'avérer positive si elle n'avait eu tant de suites bouleversantes dans l'univers des femmes.

Parce qu'il lui faut légitimer son intrusion en obstétrique, le médecin en vient à privilégier l'élaboration d'un savoir qui le rend indispensable lors de l'événement de la naissance. Pour cela, il va favoriser dans les universités où les nouvelles sciences se construisent, le développement de techniques instrumentales de plus en plus sophistiquées exigeant l'acquisition d'un savoir théorique complexe. N'est-ce pas la découverte d'instruments tels que les forceps qui lui ont fourni un premier prétexte d'ingérence dans l'univers de la naissance?

Les implications d'une telle approche seront déterminantes dans le processus technique entourant la naissance. La valorisation d'une attitude froide et détachée, nécessaire à l'utilisation des instruments et effectuée au détriment des anciennes valeurs plus intimistes de la sage-femmerie amènera une déshumanisation progressive des soins entourant

l'accouchement. La consécration d'un lieu jugé plus sécuritaire à cause de la concentration de l'outillage nécessaire, entraînera le déplacement systématique de l'accouchée vers l'hôpital, avec perte d'intimité et d'autonomie pour la femme. Le médecin y gagnant pouvoir et temps et la femme, des vacances liées à sa propre production d'enfants. Mais il y a plus. L'utilisation de machineries de plus en plus développées amènera progressivement la lente stagnation de l'ancienne manière qui, plus pragmatique, aurait pu se passer de l'outillage technologique. Une perte de la capacité d'auscultation des médecins, souvent préférable dans différentes occasions, apparaît à mesure que s'installent les moniteurs foetaux dans les salles d'accouchement. Le manque de dextérité manuelle qui en découle rendra de plus en plus fréquent le recours aux césariennes.

Et ce ne sont encore là que des manifestations pratiques, facilement discernables. Les incidences du processus sont beaucoup plus vastes, plus idéologiques, plus globales. Alors que le savoir des maîtresses sages-femmes s'était construit tout au long du XVIIIe siècle en fonction du corps des femmes — mais aussi des femmes elles-mêmes — la victoire graduelle du savoir gynécologique en obstétrique impose une autre perspective. Dans l'ancienne manière, la femme pouvait encore participer à l'événement, s'impliquer même si elle restait régie par tout un ensemble de tabous. Sous le microscope de la nouvelle science, la femme n'est plus qu'un objet malade ou mieux, qu'une maladie, étrangère à elle-même, n'ayant plus aucun droit de parole. C'est maintenant le médecin qui prend toute la place, ainsi que les décisions. C'est donc vers le mieux-être du médecin plus que vers celui de la parturiente que s'orientent les découvertes scientifiques. Selon un *Text book of obstetrics*, «L'utilisation de la position «en lithotomie» présente deux avantages: elle facilite l'efficacité de l'aseptie et elle est bien commode pour l'obstétricien. Ces avantages font plus que compenser le caractère antiphysiologique de la posture et l'inconfort de la position elle-même[23]». Orientation d'une démarche dont la finalité apparaît aujourd'hui inquiétante à mesure qu'on en comprend le sens. Car un objet possède la caractéristique — que n'a pas tout à fait l'humain d'être remplaçable ou du moins modifiable suivant des critères toujours plus opérationnels. C'est ce monde de demain qu'élabore présentement une recherche imprégnée de valeurs masculines. Nous parlons ici des expériences en sciences de la reproduction portant sur l'insémination artificielle, la prédétermination de sexes, le clônage, la fertilisation in vitro, la parthénogenèse, etc.

À un moment où l'on réalise les complications liées à l'utilisation systématique des moyens technologiques et où différentes études prouvent qu'il n'y a pas corrélation évidente entre la baisse des taux de mortalité et leur utilisation, il serait sans doute nécessaire que les intervenantes en sciences de la santé s'interrogent sur les prémisses et les valeurs véhiculées par la science obstétricale. Préceptes qui pour mieux contrôler le corps des femmes, ont défini la femme, toujours en fonction

de son rôle maternel, comme faible et fragile «... donc, par essence, subordonnée à l'homme»[24]. Voilà pourquoi, il était si important de convaincre les femmes des bénéfices que pouvaient leur apporter les acquis du savoir théorique... même si on les en éloigne.

NOTES

1 Au contraire de la France, où ce sont généralement les notables, les seigneurs ou bien les curés qui choisissent les sages-femmes — exception faite de la Lorraine —, en Nouvelle-France le rituel de Québec prévoit que ce sont les femmes qui éliront leurs sages-femmes. Cette adaptation du rituel à la situation québécoise n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de la plus grande autonomie accordée à la canadienne par rapport à celle de sa consœur française.

2 Nous utiliserons fréquemment l'expression de «canadienne» pour définir l'origine des intervenantes qui ont pratiqué en Nouvelle-France, durant le régime militaire anglais, sous le Bas-Canada; le terme de «québécoise» est plus approprié pour la période post-confédérative — même si le lieu de l'action reste principalement localisé dans les limites de ce que nous appelons aujourd'hui «la province de Québec».

3 Nous nous référons ici aux lettres écrites par le médecin du roi dans la colonie ainsi qu'aux commentaires des intendants de l'époque. Le seul procès pour cause d'inefficacité en obstétrique que nous avons retrouvé a été intenté contre un médecin.

4 Jean-Marie Fecteau. *Pauvres, indigents et assistés sociaux au Québec*. Québec, Ministère des Affaires sociales, 1977, p. 112.

5 Jean-Pierre Goubert. *Malades et médecins en Bretagne*, Paris, G. Klincksieck, 1974, (publications de l'Université de Haute Bretagne n° 15), p. 123.

6 Charles-Marie Boissonnault. *Histoire de la faculté de médecine de Laval*, Québec, PUL, 1954, p. 60.

7 Il nous a paru révélateur qu'aucune femme pauvre ne se soit présentée au Dispensaire de Québec (1819-1820) pour recevoir des soins (pourtant gratuits) de la part des médecins alors que les demandes d'aide affluèrent à la Société compatissante de Québec (1820-1870) où travaillent des sages-femmes.

8 Une analyse détaillée des six communications présentées à la Société de médecine de Québec entre 1820 et 1830 nous le prouve.

9 *Archives publiques du Canada*. Legislative Council Papers, 22 mars 1791, folio 483, p. 2.

10 Collectif Clio. *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, ed. Quinze, 1985, p. 313.

11 Même si le Québec peut paraître précoce — ayant connu dès la Nouvelle-France une règlementation de sa pratique médicale et dès 1830 une organisation de ses praticiens, il faudra attendre le début du XXe siècle et le rapport Flexner aux États-Unis en 1910 pour qu'apparaissent de véritables tentatives de régulation.

12 Très tôt contrôlées par l'État, suivant une vision qui se veut de plus en plus socialisante, les institutions québécoises seront moins nombreuses et plus tardives à s'établir que celles de nos voisins du sud; elles n'en seront pas moins en conséquence plus durable et la qualité de leur enseignement plus constante. Des huit cents écoles de médecine crées aux États-Unis entre 1765 et 1845, seulement cent six survivront encore en 1905.

13 Richard et Dorothée Wertz. *Lying in. A History of Social Childbirth in America*. New York, Schocken Book, 1977, p. 12.

14 René Simard, «Le médecin et l'obstétrique.» in *Laval Médical*, sept. 1947, p. 750.

15 *Ibid.* p. 748.

16 *Archives de la Bibliothèque de Montréal*. Lettre de René de Cotret à Mrg. Dauth, Montréal, 19 août 1917, p. 2 in Fonds de l'École de chirurgie et de médecine de Montréal.

[17] *Ibidem.*

[18] Jusqu'en 1898 pour les canadiennes-anglaises, 1920 pour les canadiennes-françaises.

[19] C. Fouquet et Y. Knibiehler. *La femme et les médecins: analyse historique.* Paris, Hachette, 1983, p. 181.

[20] Collectif Clio. *L'Histoire des femmes au Québec..., op. cit.*, p. 169.

[21] *Archives de l'Université Laval*, Lettre de Mgr. Camille Roy à Jean Bruchési. Université 500 n° 153, 10 fév. 1938, p. 1.

[22] Trop d'exemples où des médecins ont tenté de favoriser la sage-femmerie québécoise contredisent une telle approche. Vers 1840, le Dr. Trestler cautionne l'entrée des sages-femmes dans la maternité de l'Université McGill pendant que le Dr. F.X. Trudel entraîne gratuitement les sœurs de la Miséricorde de Montréal. En 1897, le Dr. Thomas Gibson soutient les infirmières de l'Ordre de Victoria alors qu'en 1935 le Dr. Atlee propose la création d'une infrastructure de sages-femmes, etc...

[23] Adrienne Rich. *Naître d'une femme, la maternité en tant qu'expérience et institution.* Paris, Denoël/Gonthier, 1980, p. 142.

[24] *Encyclopédia Universalis*, F.J.J. Buytendyk, «Approche phénoménologique...», Paris, 1975, tome VI, p. 982.

QUAND LES FEMMES «SE MÊLENT DE» PARLER DE DIEU

par Monique Dumais

INTRODUCTION

Pour débuter, j'ai choisi de vous faire connaître quelques étapes de mon itinéraire intellectuel et militant, afin de mieux situer mes lieux d'enracinement et de stimulation. Femme née à Rimouski, à quelque 550 kilomètres de Montréal, je cherche les horizons aussi larges et les idées aussi stimulantes que ceux des rives du fleuve Saint-Laurent qui se perdent à l'infini et qui sont animées par des marées.

Alors qu'en 1970, les femmes du Québec lançaient leur *Manifeste*[1], je terminais un baccalauréat en théologie à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). L'équipe de professeurs uniquement masculins du Département des sciences religieuses étant à la recherche d'une collègue de sexe féminin, m'a offert un poste d'enseignement en théologie, ce que j'acceptai avec enthousiasme. De 1970 à 1972, j'ai fait l'expérience de l'enseignement avant d'aller poursuivre des études plus avancées aux États-Unis. De fait, j'ai passé une année à Cambridge, Mass., et j'ai obtenu en 1973 une maîtrise en théologie de Harvard Divinity School, puis, j'ai fait connaissance avec la grande métropole américaine, New York, où j'ai fréquenté de 1973 à 1975 l'Union Theological Seminary, qui m'a décerné en 1977 un Ph. D. en théologie avec une spécialisation en éthique. Mes trois années d'étude, hors du Québec, m'ont mise en contact avec le dynamisme du mouvement des femmes aux États-Unis.

De retour au Québec, j'ai repris l'enseignement à l'UQAR et dès la session de l'hiver 1976, j'ai donné un cours sur «les femmes dans la société et dans l'Église». Les objectifs très larges de ce cours m'ont amenée à fonder dès l'été suivant deux groupes de femmes. Le premier, «La marée montante», s'adressait aux femmes de Rimouski qui voulaient réfléchir sur leur condition de femmes et apporter leur contribution au devenir de la société; il a été actif jusqu'en 1980. Le deuxième, «L'autre Parole», est un collectif qui regroupe des femmes qui s'identifient à la fois comme féministes et chrétiennes et veulent contribuer à la transformation des

Monique Dumais, directrice du Département des sciences religieuses, Université du Québec à Rimouski.
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 364-370.

pratiques et des discours religieux dans l'Église catholique du Québec à partir de leurs expériences de femmes. Le groupe est toujours bien vivant: il compte cinq groupes de réflexion de huit à dix personnes dans trois villes du Québec.

Ces quelques aspects de mon itinéraire permettent de dégager deux pistes: la première sur l'état de l'enseignement et de la recherche en théologie et en sciences religieuses au Québec par rapport à la participation des femmes, la deuxième sur la synergie qui peut s'établir entre l'enseignement, la recherche et l'engagement.

1. ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Vers le milieu des années soixante, les Grands Séminaires québécois ont ouvert leurs portes aux laïcs et par conséquent aux femmes qui désiraient étudier la théologie. Rapidement le nombre des femmes étudiantes s'est accru, il oscille entre 50 et 60% de la population étudiante de premier cycle à temps plein et à temps partiel[2]. Au niveau des deuxième et troisième cycles, les pourcentages ne sont pas aussi importants, tel que nous le montre une recension 1980-1985 des détenteurs et détentrices des maîtrises et des doctorats en théologie et en sciences religieuses, provenant des universités du Québec et de deux universités avec des secteurs francophones de l'Ontario (voir tableau 1).

Le recrutement des femmes professeures est très limité: parfois aucune, souvent une seule, parfois deux, ou dans une situation unique, trois, se retrouvent dans les facultés ou départements de théologie ou de sciences religieuses ou de «religiologie». Les femmes participent très souvent à l'enseignement comme chargées de cours. La situation actuelle de restrictions budgétaires qui empêche l'ouverture de nouveaux postes et supprime les postes vacants ne facilite pas une activité permanente accrue des femmes dans l'enseignement religieux universitaire.

Avec le mouvement des femmes, les universités ont été amenées à élaborer des cours spécifiquement reliés à l'étude de la condition des femmes et parfois à établir tout un programme d'études. De tels cours sont offerts dans le champ disciplinaire de la théologie et des sciences religieuses, en moins grand nombre, toutefois, que dans le champ des sciences sociales.[3] Ces cours traitent des rapports entre les femmes et l'Église, les femmes et la théologie, les femmes et la religion[4]. J'ai personnellement préparé et donné deux cours: «La situation des femmes dans la société et dans l'Église» en 1976, «Femmes et expériences chrétiennes» en 1984.

L'évolution de l'enseignement universitaire est nécessairement liée

au développement de la recherche. Dans le domaine religieux au Québec, la recherche s'est beaucoup concentrée sur l'histoire et l'influence des communautés religieuses de femmes. Dans leur bilan, *La recherche sur les femmes au Québec*, Denise Lemieux et Lucie Mercier[5] ont insisté en premier lieu sur l'importance des études qui ont trait aux communautés religieuses féminines. Celles-ci ont occupé une place primordiale dans les secteurs de l'éducation, de l'hospitalisation et du bien-être social au Québec. Elles ont exercé un monopole sur l'éducation des filles, selon les recommandations du clergé. Une importante recherche sur les communautés religieuses féminines est actuellement entreprise sous la conduite de la sociologue Nicole Laurin-Frenette de l'Université de Montréal.

Denise Lemieux et Lucie Mercier ont aussi signalé, mais très brièvement, la contribution de la religion, celle de l'Église catholique au Québec, dans le maintien de rôles féminins dans l'Église et dans la société. La mise en tutelle des femmes dans l'Église se révèle dans l'éthique vécue par les femmes dans leur quotidien, comme l'a démontré Colette Moreux, dans son étude de la vie d'une paroisse[6]. J'ai également fait voir comment l'enseignement des Évêques du Québec a contribué à maintenir un unique modèle pour les femmes, celui de mère, avec les qualités requises de dévouement, de sens moral, de courage, de soumission, de patriotisme[7].

L'implication des femmes dans l'étude et l'enseignement de la théologie et des sciences religieuses oblige à une nécessaire remise en question des constructions scientifiques élaborées jusqu'à tout récemment par les hommes. Les femmes théologiennes et religiologues, conscientes de leur inexistence et servitude dans la société patriarcale, dénoncent les conceptions exclusivement androcentriques du divin[8] et du monde, et commencent à déployer des réflexions scientifiques sur un mode plus inclusif où les expériences des femmes sont valorisées[9].

Les analyses critiques et constructives de nos consœurs américaines servent aussi d'éléments de références et de stimulations; les textes de Mary Daly, Rosemary R. Ruether, Elisabeth Schüssler Fiorenza, Carol Christ, Penelope Washbourn sont étudiés, scrutés avec attention et enthousiasme. La position géographique et culturelle du Québec permet une conjugaison stimulante à la fois des dynamismes américains et des énergies françaises.

II. SYNERGIE: ENSEIGNEMENT-RECHERCHE ET ENGAGEMENT FÉMINISTE

Mon travail dans l'enseignement et la recherche m'a rapidement orientée dans un engagement dans des groupes de femmes. Poser comme

norme de l'élaboration scientifique, les expériences des femmes, oblige à être en contact avec des femmes qui vivent des expériences variées. Ainsi, l'engagement dans la recherche n'est plus une aventure solitaire, mais devient une entreprise solidaire. La participation à des groupes de femmes en vue d'une «conscientisation», d'un changement de mentalité s'inscrit dans un mouvement épistémologique.

Ma participation très entière à deux groupes de femmes, *La Marée montante* et *L'autre Parole*, me permet d'accomplir un cercle herméneutique complet en trois étapes: accueil des expériences des femmes, élaboration réflexive et création symbolique, retour aux expériences des femmes. La première étape, l'accueil des expériences des femmes, suppose beaucoup de disponibilité d'esprit et de temps. Une des plus grandes exigences qui s'impose à la chercheuse féministe, est de s'allouer du temps pour la participation à au moins un groupe militant de femmes. Elle se sent souvent bien accaparée par sa recherche et ses activités militantes, tout en sentant que l'une et les autres sont inter-reliées, si elle veut se «sentir» de corps, de cœur et d'esprit avec ses sœurs, les femmes.

La deuxième étape, élaboration réflexive et création symbolique, est d'abord marquée par une confrontation avec la pensée traditionnelle. L'incapacité de celle-ci à retenir et exprimer les expériences des femmes oblige à inventer, à trouver du neuf. La réflexion à partir des expériences et sur celles-ci produit la mise en relation des éléments trouvés, indique des pistes d'analyse, ouvre des voies nouvelles, oblige à créer des champs symboliques inédits.

La troisième étape, le retour aux expériences des femmes, consiste à partager ces trouvailles avec les femmes, les invitant à réagir et à prolonger l'approfondissement de leurs expériences. Cette étape ultime d'un premier cercle herméneutique amorce déjà un deuxième cercle qui permet d'aller plus loin dans la spirale pratico-réflexive.

Le collectif *L'autre Parole* qui réunit des femmes, féministes et chrétiennes, me permet de parcourir ces trois étapes à travers le groupe de réflexion auquel j'appartiens ainsi que les colloques annuels tenus par le collectif. Les expériences des femmes dénoncent l'enfermement dans un modèle unique, celui de mère, la priorité accordée à une tradition de type patriarcal dans la Bible et dans la vie de l'Église. La dimension contestataire a joué un grand rôle dans les premières années de la vie du collectif, tel que le colloque sur «le corps de la femme et l'Église» en 1978. Actuellement nous axons davantage sur la dimension créatrice; des colloques portant sur «une symbolique à créer», sur l'écriture de «nos béatitudes» sont des temps propices à la création.

Notre collectif n'est pas un groupe féministe fermé sur lui-même; il sent la nécessité d'être en lien avec d'autres groupes féministes. Il a déjà mené des actions conjointes avec des groupes, notamment lors de la

Tableau 1

NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES DIPLÔMÉS(ES) EN THÉOLOGIE ET EN SCIENCES RELIGIEUSES, DE 1980-1985, DANS DES UNIVERSITÉS CANADIENNES

Diplômes	Maîtrises			Doctorats		
Effectifs	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Université de Montréal	15	45	60	1	8	9
Université du Québec à Montréal	6	9	15			
McGill University	6	13	19	3	11	14
Université du Québec à Trois-Rivières	7	18	25			
Concordia University	7	9	16	1	5	6
Université Laval	30	126	156	3	3	6
Université d'Ottawa	1	4	5	1	6	7
Université Saint-Paul						
théologie	3	1	4	2	7	9
droit can.	1	1	2	4	6	10
missiologie	1	1	2			
pastorale familiale	17	17	34			
pastorale counseling	24	15	39			
family studies	10	13	23			
counseling pastoral	10	14	24			
health care services	10	2	12			

Compilation effectuée à partir de la liste des mémoires et thèses acceptés depuis 1980 jusqu'à 1985, présentée dans le *Bulletin* du RIER, Concordia/UQAM, n° spécial, février 1985. Toutefois, les renseignements concernant l'Université Laval, proviennent de la faculté de théologie de l'Université Laval.

manifestation d'appui à la pièce controversée «Les fées ont soif» de Denise Boucher (1978), dans l'organisation d'une conférence de presse simultanée des femmes lors du lancement du message de l'Assemblée des Évêques du Québec sur l'avortement (9 décembre 1981). Il a participé à des entrevues avec des magazines féministes tels que *Des luttes et des rires de femmes* (février-mars 1979), *La vie en rose*[10] (sur la visite du pape, sept. 1984). Quelques-unes de nos membres sont en contact avec le groupe «Canadian Catholic Women Ordination» (siège social, Toronto), les femmes de l'Église-Unie qui publient «Women's Newsletter». Nous sommes également en lien avec le groupe international, *Femmes et Hommes dans l'Église*, dont le siège social est à Paris. Nous participons aussi, selon nos disponibilités, à des rencontres des groupes de femmes américaines telles *Women, Religion and Social Change*, Harvard University, juin 1983, *Women Church Speaks*, Chicago, novembre 1983 et des séminaires pour les femmes à Grailville, Ohio.

Ces différents contacts permettent de s'inscrire dans le courant international de recherche et d'expérimentation féministe sur le plan religieux[11]. Les lignes heuristiques qui partent des expériences des femmes conduisent à «désexiser» le langage, à une relecture de la Bible, à créer un symbolisme dans les célébrations liturgiques, à une éthique qui se fait jour, à reconnaître des ministères, à déceler une spiritualité de femmes chez celles qui nous ont précédé et à la faire émerger selon nos vœux.

CONCLUSION

La présence des femmes dans l'enseignement et la recherche universitaire donne lieu à une contribution spécifique dont le champ scientifique de la théologie, de la catéchèse, des sciences de la religion bénéficie. Malgré leur petit nombre, les femmes professeures dans ce domaine ont manifesté leur critique d'une tradition religieuse patriarcale et d'une élaboration scientifique exclusivement mâle. Leur apport dans l'enseignement et la recherche établit comme norme les expériences des femmes et permet de déployer généreusement les dimensions réflexives qui ont été tuées, oubliées ou dévalorisées, parce que marginalisées, tenues comme minoritaires. Les femmes devenant sujets et non plus seulement objets de science peuvent mettre en évidence tout un pan de vie négligée; elles peuvent ainsi participer et ne plus être considérées comme passives dans un monde scientifique qui cherchait à se constituer sans elles.

J'ai voulu aussi indiquer que le type de recherche scientifique entreprise par les femmes ne s'élaborait pas en circuit fermé dans le milieu universitaire. La chercheuse féministe s'alimente à même le vécu des

femmes. C'est pourquoi, j'écrivais en 1979 que la théologie pourra être du genre féminin au Québec, si elle est «au féminin pluriel, enrichie de la voix pluridimensionnelle des femmes laïques, religieuses, mariées, célibataires, mono-parentales, séparées, divorcées, défavorisées, délaissées, violentées»[12]. L'expérience que je vis dans le collectif *L'autre Parole* me permet de recevoir et de donner et d'assurer ainsi une base vivifiée à ce que je peux produire sur le plan de l'enseignement et de la recherche.

NOTES

1 *Manifeste des femmes québécoises.* Montréal, L'Étincelle, 1971.

2 Cf. une première évaluation que j'ai tentée en 1976, qui est publiée sous le titre de «Féminisme et religion au Québec depuis 1960», in *Religion and Culture in Canada / Religion et Culture au Canada*, Waterloo, Wilfrid Laurier Press, 1977, p. 153.

3 Raymonde VILLEMURE, *La situation de l'enseignement pour la condition féminine dans les Universités du Québec.* Montréal, Secrétariat d'État, région Québec, programme de promotion de la femme, février 1983, p. 39.

4 «Women's Studies Canada 1978/Études féminines au Canada 1978», *Recherches sur la femme*, Toronto, OISE, vol. VII, n° 4, 1978, pp. 17-46.

5 Denise LEMIEUX et Lucie MERCIER, *La recherche sur les femmes au Québec: bilan et bibliographie.* (Coll. Instruments de travail, n° 5). Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1979, pp. 59-67.

6 Colette MOREUX, *La fin d'une religion? Monographie d'une paroisse canadienne-française*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969.

7 Monique DUMAIS, «Jalons pour une réflexion éthique sur le modèle de la mère dans la société québécoise (1940-1970)», *Les Cahiers éthicologiques de l'UQAR*, n° 4 (décembre 1981), pp. 49-67; «Religion catholique et valeurs morales des femmes au Québec au XXe siècle», *Religion/Culture. Études canadiennes.* Ottawa, Association des études canadiennes, volume VII (1985), pp. 164-180.

8 Naomi GOLDENBERG, professeure à l'Université d'Ottawa, a opéré une remise en question radicale de deux grandes traditions religieuses, le judaïsme et le christianisme, à travers leur symbolisation mâle de Dieu: *Changing of Gods.* Boston, Beacon Press, 1979; *The End of God.* Ottawa, University of Ottawa Press, 1982.

9 Monique DUMAIS, «La théologie peut-elle être du genre féminin au Québec?» in Elisabeth J. Lacelle, éd. *La femme et la religion au Canada français. Un fait socio-culturel.* (Femmes et religions, n° 1) Montréal, Éditions Bellarmin, 1979, pp. 111-126; *Femmes dans la Bible. Expériences et interpellations.* Montréal, Socabi et éditions Paulines, 1985.

10 *Des luttes et des rires de femmes* et *La vie en rose* sont deux magazines féministes québécois; le premier a existé de 1977 à 1980; le second existe depuis mars 1981 et connaît une forte popularité.

11 La revue internationale de théologie, *Concilium* rend compte de ces recherches féministes; elle possède une section: «théologie féministe» qui publie bi-annuellement un numéro. Je fais partie du groupe de consultants(es) pour ces numéros.

12 Monique DUMAIS, «La théologie peut-elle être du genre féminin au Québec?», *op. cit.*, p. 125.

RECHERCHES FÉMINISTES SUR LA MILITARISATION DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

par Andrée Michel

L'instauration par les Nations unies d'une «décennie des femmes» pour la période 1975-1985, s'est ouverte sous le thème: «Égalité, Développement, Paix», avec comme sous-thèmes l'emploi, la santé et l'éducation. Mais, si au cours des dix dernières années, on peut recenser de très nombreux colloques nationaux ou internationaux et des recherches très variées sur l'éducation, le travail et la santé des femmes, en revanche on ne compte qu'un nombre dérisoire de colloques et de recherches engagées sur le thème de la paix et de la militarisation de sociétés contemporaines comme si ce thème n'intéressait pas la situation et le destin des femmes. Ainsi, à la sixième conférence américaine de *l'Association nationale des recherches sur les femmes* tenue à l'Université Rutgers aux États-Unis en juin 1984, cinq communications sur un total de cent huit (soit 4,5%) ont concerné les relations entre les femmes et la guerre[1].

On peut penser que cette situation est due en priorité à l'hostilité des États dont la pratique bien connue est de parler de paix et de désarmement, tout en continuant la course aux armements, les ventes d'armes, les expéditions et occupations militaires — les attitudes pacifistes ou antimilitaristes étant stigmatisées. Or les féministes ont besoin pour organiser des colloques ou pour engager des recherches sur ces thèmes d'un soutien financier qui, dans de nombreux pays, ne peut provenir que d'une source étatique (budget des ministères, des universités et organismes de recherche financés par l'État). Seuls échappent à ces contraintes qui pèsent sur la liberté de recherche, des pays de langue anglaise (Angleterre, États-Unis) ou néerlandaise (Hollande) dans lesquels l'existence de Fondations privées — entièrement dissociées des États — permet de financer, même faiblement, des initiatives de recherches qui ne se plient pas à la «raison d'État». Autre exception notable: les pays où les gouvernements se distinguent depuis longtemps par une politique non militariste, comme les pays scandinaves qui encouragent les colloques et les recherches des femmes sur la paix et la

Andrée Michel, directrice de recherche au Centre national de recherche scientifique
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 371-382.

militarisation des sociétés. Il n'est donc pas étonnant que les recherches déjà effectuées par des chercheuses des universités ou des organismes de recherche l'aient été principalement dans les pays scandinaves, les pays de langue anglaise ou du Nord de l'Europe. Cet article se propose de faire un rapide inventaire des recherches portant sur les femmes et la militarisation de la société en espérant que, étant donné l'importance de ce problème pour l'avenir des femmes et de l'humanité toute entière, ce thème trouvera plus d'écho dans le futur parmi les chercheuses des universités et des organismes de recherche qu'au cours de la décennie précédente.

Nous ne prétendons pas être exhaustive puisque justement cet inventaire devrait faire l'objet d'une recherche spécifique dont les moyens ne nous ont pas été offerts jusqu'ici. Très schématiquement nous pouvons diviser les recherches déjà effectuées ou en cours en trois thèmes:

1er thème: le système militaire socialise très fortement les hommes aux violences contre les femmes;

2e thème: le système militaire n'est qu'une partie d'une structure beaucoup plus vaste: le système patriarcal;

3e thème: les féministes ont des raisons supplémentaires d'être antimilitaristes: lien entre féminisme et pacifisme.

Ier THÈME: LE SYSTÈME MILITAIRE SOCIALISE LES HOMMES À LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Pour les féministes, la société est fracturée en trois failles:

— la division des classes sociales qui oppose les dominants et les exploitants par le pouvoir, l'argent, le prestige, aux dominés et aux exploités: c'est le système de classes sociales;

— la division entre les deux sexes, le sexe masculin dominant et exploitant les femmes: c'est le système patriarcal, fracture que nient certains(es) en la réduisant à celle de classe;

— enfin la fracture de l'ethnie qui oppose l'ethnie dominante aux ethnies dominées, fracture que nient certains(es) en la réduisant à celle de classe. Mais pour les féministes, les relations dominants-dominées entre les deux sexes traversent toutes les relations des classes sociales et des ethnies entre elles et ne peuvent se réduire à celles-ci. Les quelques femmes qui font partie de «l'élite» dominante au sein des classes des ethnies ne sont qu'une minorité infime qui ne dépasse jamais plus de 5%.

Mais à partir de la découverte du système patriarcal et du sexisme qu'il engendre, certaines refusent de considérer que le système militaire soit plus sexiste que les autres sous-systèmes (éducation, santé, sport, marché du travail, etc.) qui composent le système social global. Dès lors, elles pensent qu'il suffirait que les femmes s'y intègrent à égalité avec les hommes pour que le sexisme dont il est porteur disparaisse. Cette analyse est infirmée par les chercheuses qui ont approfondi le type de socialisation inculqué aux deux sexes par le passage dans l'armée. Non seulement le sexisme inculqué par le système militaire est plus répandu que le sexisme «ordinaire» des autres sous-systèmes sociaux mais il fait partie de l'éducation de base inculquée au sein même de l'institution militaire.

C'est la conclusion à laquelle sont parvenues les chercheuses, en particulier les Américaines. Les valeurs, les rites de passage, les pratiques et les chants enseignés aux jeunes recrues de l'armée glorifient le machisme des hommes, identifient les femmes à des objets sexuels, à des objets de plaisir pour les militaires ou à des récompenses-butins pour ceux qu'on lance sur les champs de bataille ou à l'assaut de guérillas qui n'acceptent pas l'hégémonie et l'occupation étrangères. Ainsi une universitaire américaine, Kathleen Gough, a montré que le chant qui accompagne l'entrainement de l'armée US (aussi bien des recrues masculines que des recrues féminines) révélait le mépris et la violence enseignés à ces recrues vis-à-vis des femmes:

> «ceci est mon canon (et ils brandissent leur M 19);
> ceci est mon fusil (et ils mettent leur main à la braguette), l'un est pour tuer, l'autre pour la jouissance»[2].

Tuer et violer sont les deux enseignements de base de ce chant militaire et l'on ne peut pas dire que ce sexisme du sous-système militaire soit identique à celui du sous-système éducatif ou sportif, même si ces derniers véhiculent la dévalorisation des femmes.

Autrement dit, la violence à l'égard des femmes que les féministes ont dénoncée sous la forme de viols, de violences conjugales, de la pornographie, etc. font partie de l'entraînement des militaires aux États-Unis comme dans de nombreux autres pays.

Hélène Michalowski décrit, à partir des interviews de recrues militaires, les processus de mépris des femmes et d'entraînement à la violence et à l'agression qui sont partie intégrante de la «socialisation» militaire des recrues américaines; «L'une des facettes les plus destructives des camps d'entraînement militaire est l'attaque systématique de la sexualité des recrues. Pendant l'entraînement de base, les recrues sont systématiquement interpellées comme des filles ou des «fagots» (terme familier pour désigner, aux États-Unis, les homosexuels) en cas de non exécution des ordres requis ou de réponses insuffisantes... Une fois que l'identité sexuelle des recrues est menacée, que le contrôle psychologique

est achevé et que la sexualité est liée à la fonction militaire il devient très clair que la fonction militaire est liée à l'agression. La première leçon des camps d'entraînement... est de chercher à dominer. La mission est toujours «rapprochez-vous de l'ennemi et détruisez-le». En revanche, échouer dans cette opération, comme dans toutes les autres, est «non masculin». Ainsi agression et recherche de la domination sont équivalents de masculinité... Il en résulte que les recrues sont eux-mêmes étonnés de la violence soudaine qui jaillit en eux et qui les porte à attaquer sauvagement leurs compagnons, ce qui leur vaut alors les félicitations de leur entraîneur qui les flatte d'être «plus masculins» qu'il ne l'avait imaginé au départ»[3].

Mais l'entraînement de base ne se limite pas à lier la sexualité «masculine» avec la domination, l'agression, la violence: il enseigne aussi que la vraie survie de l'homme dépend du maintien de ces attitudes et comportements. En associant les qualités stéréotypées considérées comme féminines et les hommes homosexuels à tout ce qui est indésirable et inacceptable pour des recrues mâles, la misogynie et la haine de l'homosexualité sont perpétuées dans l'armée comme dans la société civile au sens large... Le but est de préparer des hommes au combat. Cette expérience affecte certainement les hommes dans leurs relations avec les autres, spécialement les femmes»[4].

Dès lors, est-il étonnant que cette «socialisation» des hommes par l'armée qui n'est qu'une déshumanisation totale s'accompagne dans la vie militaire de ce qui a été appelé «la pin up culture», c'est-à-dire le triomphe de la pornographie dont les illustrations couvrent les murs des chambrées militaires, du harassement sexuel des femmes de l'armée et d'une brutalisation générale des relations entre les sexes[5]. Est-il étonnant après cela que l'on fasse le constat suivant: «le viol est deux fois plus fréquent dans l'armée américaine que dans la société civile. Le harassement sexuel et la «chasse aux sorcières» pour les lesbiennes sont choses courantes dans l'armée; les engagés volontaires ont très rarement du pouvoir et les femmes engagées en ont encore moins[6].

2e THÈME: LE SYSTÈME MILITAIRE EST PARTIE INTÉGRANTE DU SYSTÈME PATRIARCAL

Betty Reardon, coordinatrice d'un groupe de chercheuses féministes «Les femmes et l'étude du militarisme», crée au sein de *l'International Peace Research Association*, a mis l'accent sur ce thème puisqu'elle part de l'hypothèse suivante: «la relation structurelle qui lie l'exploitation économique en général, l'oppression des femmes en particulier, le commerce des armes et la répression militaire sont les manifestations de la

nature fondamentalement patriarcale d'un système global de dépendance-domination»[7].

Elle estime que cette hypothèse est vérifiée par les recherches empiriques qui ont montré dans le Tiers Monde le lien entre les importations d'armes et la régression économique: «des phénomènes tels que l'emprisonnement, la disparition et le meurtre de militants communautaires ou syndicaux, travaillant au service des économiquement opprimés, dans des États qui sont de gros importateurs d'armes, révèlent ces liens. Cependant, ce qu'il faut, c'est une exploration plus poussée des liens entre de tels régimes et l'exploration plus poussée des liens entre de tels régimes et l'exploitation grandissante du travail féminin. Le travail féminin dans les pays militarisés du Tiers Monde est largement exploité, très souvent au nom ou en collaboration avec les firmes occidentales multinationales, les mêmes dont les intérêts sont assurés par l'importation d'armes en provenance d'Occident par ces mêmes régimes»[8]. L'Afrique de Sud est l'un des pays les plus militarisés du monde; or la situation des femmes noires refoulées de tout accès à l'emploi dans les Bantoustans ou les ghettos périphériques des villes sud-africaines est l'une des plus dramatiques. Elles y subissent un triple *apartheid*: l'un lié à la race noire, l'autre à leur sexe, le troisième à leur classe sociale. Contre cette situation, les femmes noires qui se révoltent se trouvent en butte à la répression non seulement des forces de police mais d'une armée suréquipée, grâce aux fournitures des grands pays producteurs d'armes[9].

Un peu partout, des chercheuses féministes essayent de décrypter la nature du système patriarcal car on ne combat pas ce système par des incantations mais en essayant au préalable d'en cerner le fonctionnement et la toute puissante présence même invisible au sein des sociétés contemporaines. Le silence sur ce système, ses composantes, sa structure, révèle une sorte de complicité tacite.

Trente ans après la stigmatisation par le Général Eisenhower du «système militaro-industriel», installé au sein de l'exécutif américain et dont l'analyse sociologique fut d'abord faite par C.W. Mills aux États-Unis, des chercheurs, hommes ou femmes, se sont mis à décrypter le système social global dont le sous-système militaire est partie intégrante. Ils sont arrivés à la conclusion de l'étroite interpénétration des systèmes de pouvoir et, selon Frank Barnaby:
«les universitaires et les bureaucrates qui ont rejoint les militaires et les industries de la défense forment le «*complexe académique - bureaucratique — militaro-industriel*» dont la fonction est de maintenir et d'accroître les budgets militaires et de faire de la propagande pour l'utilisation de chaque avance technologique concevable pour un but militaire. Ce complexe a un pouvoir politique si fort qu'il est presque politiquement irrésistible. En fait, la course à l'arme nucléaire est maintenant hors du contrôle des leaders politiques. Et ceci est aussi vrai

de l'Union Soviétique que des États-Unis»[10]. Les féministes ont toute justification de qualifier de «*patriarcal*» ce complexe puisqu'il représente dans nos sociétés «l'essence même du pouvoir masculin, hiérarchique, sexiste, arrogant, insouciant de la démocratie et du bien-être des femmes et des peuples qui sont sacrifiés au profit de ses exigences.

Il existe d'ailleurs aujourd'hui une sorte de consensus parmi ceux et celles qui font des recherches sur la militarisation des sociétés contemporaines: ce ne sont pas les besoins objectifs de la «sécurité» ou de «la défense» nationale qui entraînent la course aux armements ou le développement de l'arme nucléaire mais les «besoins» du fameux complexe patriarcal dont on vient de parler, toujours plus soucieux de pouvoir, d'argent, de prestige, quitte à risquer l'accident ou l'affrontement nucléaire. C'est la conclusion à laquelle est arrivé — après les travaux de l'UNESCO[11] — le groupe de féministes pacifistes qui avec, entre autres, le concours d'Elise Boulding (États-Unis) de Scilla McLean (Angleterre), d'Agnès Bertrand (France), a fondé à Londres le Groupe de recherche d'Oxford (*The Oxford Research Group*), qui s'est attelé à la tâche extrêmement ardue de comprendre les processus de décision dans le développement des armes nucléaires au sein des cinq grandes puissances nucléaires (États-Unis, URSS, Angleterre, France, Chine). Les résultats ont mis en évidence l'absence de démocratie, d'information et de pouvoir des Parlements dans ces décisions. Ainsi, en Angleterre, la décision appartient à une petite «élite» que les Britanniques désignent sous l'appellation de *old boy network*, un réseau de vieux garçons (autrement dit un pouvoir patriarcal), composé de scientifiques, de politiciens, de militaires, ayant tous environ le même *background*, la même éducation et les même attitudes, formant des cercles fermés puissants, partageant les mêmes systèmes de croyance et de valeurs qui semblent scellées sur elles-mêmes et imperméables à toute autre croyance ou toute autre valeur alternative»[12].

De même, en France, «il existe une élite du pouvoir diffuse, hautement *disciplinée, bureaucratiquement* orientée, le système des «mandarins», formés des anciens étudiants des Grandes Écoles et des grands Corps de l'État. Les hommes en position de pouvoir réel dans le système appartiennent presque sans exception à cette caste de fonctionnaires d'élite... C'est une force qui gomme le débat sur le sujet des armes nucléaires en France et encourage une douce acceptation de ce qui est décidé au nom de l'État»[13].

Les chercheuses du *Transnational Institute*, fondation privée ayant un siège à Washington et un autre à Amsterdam, conduisent des recherches dans le domaine de la militarisation. Dans ce cadre, Cynthia Enloe a entrepris de démystifier la signification de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) dont font partie quinze pays du monde. Elle montre que cette alliance n'est pas une alliance entre égaux puisque

les État-Unis ont eu non seulement le rôle fondateur mais en sont toujours les maîtres. Les critères de cette domination en sont non seulement la direction de l'OTAN qui est confiée à un Américain mais aussi la production par les firmes américaines de nouveaux vecteurs et missiles demeurant sous contrôle du commandement américain, même quand ils sont implantés sur le sol européen, enfin le plan des État-Unis qui prévoit une guerre nucléaire «limitée» au champ de bataille européen (l'euphémisme utilisé à l'Otan étant le mot «théâtre»)[14]. C'est d'ailleurs «le débat sur les missiles américains implantés en Europe qui pourrait conduire à l'examen de l'inégalité de la division du travail qui, au sein de l'OTAN, perpétue la domination du gouvernement américain et la soumission des autres gouvernements, avec les coûts sociaux que cela représente»[15].

En conclusion, Cynthia Enloe appelle les femmes à étudier ces problèmes: «les femmes sont des expertes quand il s'agit de disséquer les divisions du travail. Elles ont appris comment la subordination est légitimée par de telles divisions supposées fonctionnelles. Les femmes sont qualifiées pour en détecter les implications à long terme pour la sécurité et la libération. Les années 1980 seront une période particulièrement propice pour que les femmes centrent leurs perspectives féministes sur l'OTAN»[16].

Par ailleurs, d'un simple point de vue féministe, on ne peut qu'encourager les femmes qui se lancent dans la recherche à rompre la fameuse division sexuelle des rôles qui consiste, dans le domaine des sciences sociales, à limiter les recherches des femmes à la famille, au travail et à la santé et à abandonner aux hommes le décryptage des pouvoirs sociaux, économiques et politiques qui contrôlent la société, donc les femmes, et qui composent le système patriarcal dans son ensemble. Or le système militaire est directement ou indirectement (dans ses choix nucléaires par exemple), l'une des formes les plus opprimantes du contrôle social (sexiste) des femmes, installé au cœur même du système patriarcal, le «complexe académique — bureaucratique —militaro — industriel» en étant l'aspect le plus élargi. Il est donc particulièrement heureux que des chercheuses soient aujourd'hui motivées à décrypter ce sous-système militaire puisque celui-ci est le véhicule privilégié du contrôle social enfermant les femmes dans la ségrégation et la subordination des rôles et des fonctions au sein du système patriarcal comme le montrent les recherches du troisième type.

3e THÈME: FÉMINISME ET PACIFISME OU LES FEMMES ONT-ELLES DES RAISONS SUPPLÉMENTAIRES D'ÊTRE ANTIMILITARISTES OU PACIFISTES?

Certes il n'est pas question de nier qu'une guerre nucléaire affecterait aussi bien les hommes que le femmes mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il

s'agit de répondre à l'objection le plus souvent formulée: «c'est en tant que femme que je suis féministe mais ce n'est pas en tant que femme que je suis pacifiste ou antimilitariste». Autrement dit, les féministes n'ont pas à se dire antimilitaristes ou pacifistes parce qu'elles sont des femmes mais uniquement en tant qu'individus asexués, conscients des dangers que fait peser sur toute l'humanité le développement des armes nucléaires. Or, la thèse de certaines chercheuses féministes est que les femmes ont des raisons supplémentaires d'être anti-militaristes parce que le coût social et économique du militarisme pèse plus lourdement sur les femmes que sur les hommes dans les sociétés contemporaines. C'est à cette investigation que je me consacre et ce n'est pas un hasard si cette initiative est née en France, dans un pays profondément militariste, où l'on fait flèche de tout bois pour empêcher les féministes de s'intéresser au militarisme et de se poser des questions sur la militarisation croissante des sociétés contemporaines, mesurée non seulement en pourcentage du PNB (produit national brut) consacré aux armements, mais aussi en perfectionnement des armes de destruction massive, irréversible dans le temps comme dans l'espace, et en termes d'aggravation du contrôle social dont les conséquences seraient plus désastreuses pour les femmes que pour les hommes.

C'est au cours d'un colloque organisé à Paris le 24 novembre 1984 par *Résistance internationale des femmes à la guerre*, mouvement autonome de féministes pacifistes et par deux autres mouvements autonomes de femmes pacifistes, que j'ai exposé mes premières réflexions sur le sujet[17].

Je suis partie de la définition du féminisme et du pacifisme pour montrer ce qui unissait et ce qui séparait ces deux mouvements.

Le féminisme est défini comme une attitude volontariste de femmes (et d'hommes) qui consiste à refuser le système patriarcal et les valeurs de ce système qui sont invoquées pour refuser aux femmes leurs aspirations à la liberté, à l'égalité et à la dignité. Le féminisme repose évidemment sur une prise de conscience des injustices dont souffrent les femmes et sur l'inacceptation de ces injustices; la biologie n'a rien à voir dans cette option puisqu'il ne suffit pas d'être femme pour être féministe d'une part, et que, d'autre part, il existe aussi des hommes féministes. Le pacifisme est encore une attitude volontariste qui consiste à refuser la militarisation croissante des sociétés et la réduction des citoyens à un troupeau passif et résigné que des chefs militaires et politiques conduisent périodiquement à la tuerie, demain à l'holocauste nucléaire. C'est donc, au-delà d'une lutte pour la survie, une lutte pour la dignité des citoyens, hommes ou femmes, une lutte qui n'est pas plus liée à la biologie que l'attitude volontariste féministe. Cette définition du pacifisme rejoint celle que les Organisations non gouvernementales ont donné de l'état de paix en 1980 à Copenhague, l'année de la mi-décennie de la femme: «l'état de paix n'est pas seulement

l'état de non-guerre. La paix vient de la satisfaction de vivre quand tous les besoins humains de base sont satisfaits — et ces besoins de base ne sont pas seulement la nourriture, l'habillement et le logement mais aussi la possibilité de chacun de développer ses capacités et d'accroître sa propre connaissance du monde dans le but de vivre de façon digne»[18].

À partir de ces définitions, il est facile de voir au cours d'une première étape, ce qui sépare et ce qui unit les féministes et les pacifistes:

— ce qui les sépare, ce sont des priorités: priorité pour les féministes de dénoncer et de s'attaquer aux violences vis-à-vis des femmes (viol, violences conjugales, prostitution, harcèlement sexuel, discriminations de toutes sortes, etc.), tandis que les priorités des pacifistes sont la recherche de la dignité et de la survie des citoyens en réponse à l'oppression du pouvoir tout puissant du «complexe académique —bureaucratique — militaro — industriel»;

— ce qui les unit est plus important que ce qui les sépare puisque les actions des unes et des autres sont mues par la recherche de la dignité des personnes et des peuples dans le monde.

Au cours d'une seconde étape, ma réflexion m'a amenée de ne pas me satisfaire de ce premier constat sur les relations entre féminisme et pacifisme et à montrer que les féministes ne peuvent qu'être anti-militaristes puisque la militarisation des sociétés ou l'état de guerre se traduisent d'abord par des violences plus grandes vis-à-vis des femmes, et d'autre part que les pacifistes ne pouvaient se dire opposés à la violence du complexe dont on a parlé à l'égard des citoyens que s'ils refusent aussi toutes les violences «privées» de la société civile à l'égard des femmes, puisque la guerre contre les femmes existe déjà dans la vie quotidienne. J'ai montré qu'il n'est pas nécessaire d'opposer féminisme et pacifisme et de déclarer prioritaires les actions des féministes par rapport à celles des pacifistes et inversement puisque la société civile comme la société militaire sont les deux facettes du même système, le système patriarcal:

— elles véhiculent les mêmes valeurs et les mêmes normes sexistes: dévalorisation, mépris des femmes, réduction à leurs fonctions instrumentales (prostitution pour le plaisir des hommes, mères au service de la procréation pour l'État-nation, épouse au service du mari, travailleuses au service du chef, etc.), sans considération de leur qualité de personne humaine à part entière;

— elles véhiculent les mêmes images dégradantes des femmes: la pornographie des chambrées militaires a maintenant envahi la société civile au point que les images de femmes — objets sexuels pénètrent les mass media (magazines en vente libre, bandes dessinées, télévision, cinéma, etc.);

— elles se structurent en fonction des mêmes hiérarchies: ségrégation des femmes dans certaines professions dans la société civile comme dans

la société militaire, discriminations et infériorisation des femmes travailleuses quant à leurs salaires, leurs avantages sociaux, leur promotion, privation de l'exercice des responsabilités et du pouvoir de décision, compétition acharnée, soumission du faible au fort, obéissance aux dominants, absence de démocratie, etc.

Cette étroite symétrie des valeurs et des pratiques à l'égard des femmes dans la société civile comme dans la société militaire n'a rien de surprenant si l'on songe que les deux sociétés ne sont pas autonomes l'une par rapport à l'autre mais qu'au moins en théorie, c'est la société civile qui élit le Parlement, lequel vote le budget de la société militaire, donc légitime cette dernière, même si en fait c'est «le complexe académique —bureaucratique — militaro — industriel» qui décide la course aux armes nucléaires et l'impose aux gouvernements et aux parlements.

— enfin, toutes les violences de la société civile à l'égard des femmes (viols, prostitution, violences conjugales, etc.) redoublent en cas de militarisation, comme l'ont montré les sociologues américaines dans le cas de la guerre du Vietnam ou comme cela a eu lieu lors de l'envoi au Tchad de militaires français. Tandis que les économistes peuvent montrer que les sommes dépensées pour l'armement créent très peu d'emplois (principalement pour les hommes), les mêmes sommes affectées aux dépenses civiles créent de deux à quatre fois plus d'emplois pour les femmes dans la santé ou l'éducation. La violence du chômage est ainsi une violence spécifique à l'égard des femmes, engendrée par la militarisation des sociétés, à laquelle les féministes se doivent de réagir.

Il est donc aisé de montrer que les féministes ont des raisons spécifiques (c'est-à-dire «féministes») d'être antimilitaristes quand elles veulent s'opposer aux violences à l'égard des femmes puisque la militarisation, l'occupation et l'expédition militaires redoublent toutes les violences quotidiennes à leur égard, ne serait-ce qu'en favorisant le chômage parmi les femmes.

Il convient aussi de signaler ici les recherches de Nicole Gabriel, agrégée d'allemand, qui en France, étudie les relations entre féministes et pacifistes en République fédérale allemande. Elle a montré comment la lutte des femmes pacifistes — malgré les ambiguïtés de leur discours —avait retardé le déclin des luttes féministes[18].

Toujours en France, les travaux de Rita Thalmann, professeur à l'Université de Paris VII, permettent aux féministes de tirer des enseignements pour l'avenir de l'histoire du féminisme allemand[19]. Cette histoire rélève que le féminisme n'a pas d'avenir s'il s'enferme dans la dimension nationaliste. L'histoire montre en effet que le puissant mouvement féministe allemand du début du XXe siècle, grâce à l'influence de Clara Zetkin, s'était laissé gagner par le nationalisme et une

conception biologique des femmes dès 1919: ce qui ouvrit la voie à la complicité des femmes avec les nazis, une complicité qui se transforma bien vite en refus dès que les femmes s'aperçurent que les nazis les rabaissaient au rang d'instruments et bafouaient leur dignité de personnes humaines. Une autre recherche, conduite en France par Daniel Armogathe, se propose de montrer que «même si le pacifisme en France n'a pas d'histoire particulière car il s'agit d'un pays où l'on valorise le militarisme», en réalité «la geste pacifique féministe» en France est riche de faits peu connus mais elle a rencontré des «obstacles mortifères» comme l'argument de la vocation maternelle des femmes, objet d'un chantage pour éloigner les femmes de la décision politique.

CONCLUSION

Cet examen, très sommaire de quelques thèmes de recherches féministes sur la militarisation des sociétés contemporaines, mériterait d'être complété par un inventaire des recherches historiques sur les relations entre féminisme et pacifisme et sur la situation des femmes en temps de guerre et vis-à-vis des guerres. Les travaux sont très nombreux aux États-Unis et en Angleterre; nous n'avons mentionné en France que ceux de Rita Thalmann, de Nicole Gabriel et de Daniel Armogathe parce qu'ils sont particulièrement éclairants sur la problématique qui nous occupe, tout au moins au sein du troisième thème de recherche. Il faut espérer que les chercheuses féministes de toutes les disciplines investiront en plus grand nombre un domaine d'investigation qui a été laissé jusqu'ici aux hommes chercheurs qui, malgré de beaux travaux, n'ont jamais adopté une optique féministe et ont ignoré l'impact spécifique de la militarisation sur la situation des femmes. Le souhait exprimé par les femmes est aussi celui qui a été formulé à Vienne lors de la conférence d'octobre 1984 dans *Les recommandations des organisations non-gouvernementales* en vue de la préparation de la *Conférence mondiale de Nairobi*: il a été demandé par les femmes des ONG non seulement que les femmes participent aux campagnes pour le désarmement, pour la prévention de la guerre nucléaire, contre la course aux étoiles, pour le gel des armes nucléaires, mais aussi qu'elles étudient la part du budget consacré aux dépenses militaires et aux dépenses sociales afin d'être capables de proposer des alternatives à la politique suicidaire — pour les femmes et l'humanité toute entière — du «complexe académique — bureaucratique — militaro — industriel» avant qu'il ne soit trop tard[20].

NOTES

[1] Voir *Women's Studies International Forum*, vol 7, n° 4, 1984.

[2] Kathleen GOUGH: «The war against women. Prostitution in Vietnam», In *Manushi*, 1984, vol 4, n°3, mars-avril 1984.

[3] Helen MICHALOWSKI: The army will make a «man» out of you, Win (*War Resisters League*), San Francisco, mars 1980.

[4] Ibid

[5] *Women in the Military*, page 86, édité par W. Chapkis, Washington, Transnational Institute, 1981.

[6] The «liberated» army, *Women in the military*, loaded questions, édité par W. Chapkis, Amsterdam, Washington, Transnational Institute, 1981, page 47.

[7] Betty REARDON: «A gender analysis of militarism and sexist repression», *International Peace Research Newsletter*, vol. XXI n° 2, 1983.

[8] Betty REARDON: art. cité

[9] African National Congress: *1984, Année des femmes sud-africaines.*

[10] Cité par Hilkka PIETILA, *The Finnish UN Association*, Women's peace meeting, Aland, 8-10 juin 1983.

[11] UNESCO: «Le Fardeau de la militarisation», *Revue internationale des sciences sociales*, Paris, 1983, 95 n° 1.

[12] Oxford Research Group: *Nuclear Weapons Decision Making. Initial findings*, working paper, août 1984.

[13] Ibid.

[14] Cynthia ENLOE: What is Nato — and why sould women care, *Women and the military*, Loaded questions, Chapkis editor, Amsterdam-Washington, the Transnational Institute 1981, page 61.

[15] Cynthia ENLOE: ibid.

[16] Cynthia ENLOE: ibid.

[17] Une partie de ces réflexions sera publiée dans un ouvrage collectif: «Féminisme et pacifisme».

[18] Nicole GABRIEL: «Les femmes dans le mouvement pacifiste en R.F.A.» À paraître in *Nouvelles questions féministes*, 1986.

[19] Rita THALMANN: Être femme dans le troisième Reich, Paris: Laffont.

[20] Voir «*Consultations — Préconférence des ONG se rapportant à la Conférence mondiale de Nairobi*», Vienne: octobre 1984.

ITINÉRAIRE D'UNE HISTORIENNE ET TECHNOLOGUE

par Yvonne Knibiehler

Par l'effet d'une conjoncture assez exceptionnelle, je suis devenue professeur de l'enseignement supérieur.

Dans le département d'histoire de l'Université de Provence, le recrutement d'enseignantes femmes n'a pas été dicté par des raisons purement scientifiques. Ce fut surtout la conséquence d'une vague démocratique (accès à l'enseignement supérieur de jeunes venus des milieux modestes), grossie d'une vague démocratique (les suites du «baby boom»), elle-même gonflée par le rapatriement des «pieds-noirs» après l'indépendance de l'Algérie. Submergés par le nombre croissant des étudiants, les professeurs ont cherché aussitôt des assistants, en plus grand nombre qu'il n'était prévu. Les candidats répondant aux critères de sélection étaient encore rares: parmi eux quelques femmes furent alors les bienvenues. C'est ainsi que je suis entrée, dans l'enseignement supérieur, comme chargée de cours en 1964, comme assistante peu après.

L'évolution en sens inverse est déjà commencée. Le nombre des étudiants s'est stabilisé. Par contre, le nombre des candidats aux postes d'enseignement est élevé, car le recrutement important qui a eu lieu durant les années 1960 et 1970 a ouvert des espérances, a déclenché des vocations. Beaucoup de jeunes agrégés hommes et femmes ont entrepris des thèses de doctorat: le travail est long, minutieux, difficile; les hommes y progressent plus vite que les femmes, souvent retardées par leurs maternités. Les candidats sont à présent beaucoup plus nombreux que les postes, les hommes docteurs plus nombreux que les femmes docteurs. En conséquence, on recrute de moins en moins de femmes.

À la lumière de ces faits, on n'ose plus croire au «libre accès des femmes à toutes les professions» jadis confisquées par les hommes. En matière de promotion féminine, la conjoncture démographique et économique compte davantage que les grands principes.

Ma thèse a donné lieu à quelques épisodes, riches d'enseignement. Lorsque j'ai voulu déposer

Yvonne Knibiehler, professeure, Département d'histoire, Université d'Aix-en-Provence
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III nos 1-2, pp. 383-387.

mon sujet, le Doyen de la Faculté des lettres a franchement éclaté de rire: «Ah! Ah! Mais madame, on ne se lance pas dans une thèse quand on a quarante ans et trois enfants!». Autrement dit, on voulait bien que j'enseigne à l'université, mais on ne m'y voyait que dans les rangs subalternes: assistant, maître assistant; consciemment ou non, on m'excluait des postes supérieurs. J'ai pourtant achevé ma thèse dans des délais normaux et j'ai accédé au titre de professeur en 1973. J'ai alors inauguré une situation assez pénible: premier docteur d'État dans le département et néanmoins maître-assistant. Depuis, les cas de cette sorte sont devenus nombreux, faute de postes magistraux.

Le sujet de ma thèse (*Mignet, historien libéral*) consistait à analyser la vie et l'oeuvre d'un historien du XIXe siècle, intime ami de Monsieur Thiers, et donc mêlé à la grande politique. En son temps, Mignet a conquis une véritable célébrité grâce à son *Histoire de la Révolution française*. Observant des liens étroits entre sa façon d'écrire l'histoire et ses convictions politiques, j'ai été conduite à me demander à quoi servait au juste la recherche historique, celle de Mignet, mais aussi la mienne, la nôtre. Il y avait là un débat de nature épistémologique, débat que j'ai tenté d'engager avec les membres du jury, sans succès. Les historiens universitaires venaient là pour me juger, non pour mettre en question la discipline qui justifiait toute leur existence...

Au coeur de ma réflexion sur l'histoire (et sur les sciences humaines en général) je trouvais le problème de l'objectivité. Nous savons tous qu'elle est impossible: prisonniers de notre culture, nous ne pouvons voir qu'une partie de la vérité. Les historiens sont subjectifs, comme tout le monde (comme moi-même). Mais peut-on savoir où va leur subjectivité, qu'est-ce qui la pousse et à quoi elle sert? Il semble bien qu'elle ait pour fonction d'éclairer les problèmes de leur temps, de trouver des racines et des germes, de relativiser la nouveauté. Historienne femme, il m'est apparu très vite que ma subjectivité débordait celle des historiens hommes. Certes, je suis citoyenne à part entière: aucun sujet de recherche ne m'est étranger, ni la politique, ni la guerre, ni l'économie, ni les religions... Mais j'ai besoin aussi de comprendre l'évolution des rôles féminins dans la vie privée, dans les relations familiales dans la vie sociale, rôles déterminés en grande partie par cette fonction spécifique, la maternité, qui éprouve si fortement le corps et le psychisme du deuxième sexe. Ces domaines étaient peu explorés par mes maîtres, je m'y suis portée avec élan. Mais si rien ne venait freiner mes recherches (sauf la pauvreté des sources), par contre il a été plus difficile de faire admettre des enseignements corrélatifs. Le Conseil scientifique du département d'histoire, et celui de l'université, ont été surpris, hésitants: certains des membres haussaient les épaules, d'autres pouf-

faient de rire, quelques-uns ont tout de suite applaudi. Pour finir j'ai intitulé mon enseignement: *Histoire de la famille* et il a été accepté en 1977 (2e et 3e cycles de formation initiale).

Au cours des années 1970 à 1975 divers décrets et règlements ont institué en France ce qu'on appelle la «formation continue». J'ai souhaité aussitôt en profiter pour attirer vers l'université des femmes qui, à tort ou à raison pensaient ne pas pouvoir y accéder. Plusieurs de mes collègues femmes partageaient ce désir. Nous avons constitué une équipe pluridisciplinaire (littérature, sociologie, civilisations comparées) complétée par des praticiennes (une gynécologue, une psychanalyste, une avocate). Ce groupe est à l'origine du CEFUP (Centre d'études féminines de l'Université de Provence). Au cours de l'année 1972-1973, nous avons improvisé un enseignement bénévole, en «squatterisant» un amphithéâtre disponible. Le succès de l'expérience a été très grand aussi bien parmi les femmes au foyer que parmi les étudiantes de l'université (entre cinquante et cent personnes présentes à chaque cours). Nous nous efforcions de donner aux femmes conscience de leur propre valeur, d'encourager leurs initiatives et leurs activités, aussi bien dans le domaine des études (à reprendre, à poursuivre) que dans ceux de la vie professionnelle ou du bénévolat. L'année suivante, une subvention gouvernementale nous a permis de poursuivre notre effort, mais à une condition: que l'enseignement s'oriente vers des formations professionnelles précises. Consultées, nos auditrices ont souhaité être préparées aux professions de bibliothécaire et de conseillère conjugale. Ces deux formations ont été effectivement mises sur pied et ont toujours bien recruté. La formation de conseillère conjugale a même donné naissance à un diplôme d'université, unique en France (ailleurs ce sont des associations privées qui assurent ces préparations).

L'histoire des femmes m'a conduite vers celle de la santé et vers celle de l'action sociale. J'ai travaillé, et publié des livres sur l'histoire de deux professions féminines: celle d'assistante sociale, celle d'infirmière. En conséquence on m'a demandé de présider les jurys de divers concours de recrutement des assistantes sociales dans la région. J'aurais voulu profiter de ces relations pour obtenir qu'une meilleure place soit faite à l'histoire dans la formation des travailleuses sociales: en effet leur activité professionnelle les met en possession d'une foule de documents et de dossiers familiaux; c'est dire qu'une grande partie de l'histoire sociale de demain passe sous leurs yeux; il faudrait qu'elles sachent conserver, classer, banaliser ces documents pour les rendre communicables aux chercheurs en sociologie et en histoire sociale, sans trahir le secret professionnel, Mes efforts dans ce sens ont eu peu de succès: les travailleuses sociales, surchargées de tâches urgentes, n'étaient pas en mesure,

à quelques exceptions près, de réaliser mes souhaits.

Déception analogue du côté des organismes de Sécurité sociale. Pour pouvoir dialoguer avec eux, j'ai fondé en 1979 un Comité régional d'histoire de la Sécurité sociale, (affilié au Comité national). Plusieurs agents, administrateurs ou administratifs de la Sécurité sociale, ont adhéré à ce comité; mais leur concours n'a pas déclenché le mouvement que j'espérais. Les Directions régionale et départementale de l'action sociale, les diverses caisses qui distribuent les prestations, ne semblent pas encore disposées à nous ouvrir leurs archives, ni à réfléchir avec nous sur leur propre passé. Cependant les contacts pris dans ces milieux restent prometteurs et nous les poursuivons. Il semble évident que l'action sociale de l'avenir ne pourra être conçue qu'à partir de bilans des actions antérieures; et ces bilans doivent être replacés dans tout un contexte. C'est le travail des historiens.

Depuis le changement de 1981 (avènement du gouvernement socialiste) une vaste réforme tente de décentraliser l'administration française, en créant des régions. Chaque ministère a désormais un délégué dans chaque région. La déléguée du Ministère des Droits de la Femme, en Provence Côte d'Azur, a souhaité appuyer son action sur le travail de commissions spécialisées. Elle veut notamment aborder le problème des nouvelles technologies qui sont en passe de bouleverser nos manières de vivre dans les années à venir. Les femmes seront-elles affectées par ces changements? Comment faire pour qu'elles en tirent avantage, au lieu d'en être les victimes? Une importante commission travaille donc sur *les nouvelles technologies et les femmes*. Elle comporte quatre sections. 1) Nouvelles technologies et formation des femmes. 2) Nouvelles technologies et emploi des femmes. 3) Information et marketing. 4) Nouvelles technologies et vie des femmes. Des femmes du CEFUP (enseignantes ou chercheuses) ont accepté de participer à ces réflexions. L'une d'elle, a fait accepter un programme de recherches financé conjointement par le ministère des Droits de la Femme et la région Provence Côte d'Azur; il s'agit d'une enquête qui a pour titre: *Femmes et nouvelles technologies: étude sur des itinéraires de formation et d'emploi.*

Pour ma part, je participe à la quatrième section, *Nouvelles technologies et vie des femmes*, qui s'est elle-même subdivisée ainsi: 1) Les nouvelles technologies et les chances du travail à domicile. 2) Les nouvelles technologies et la vie quotidienne (habitat, tâches ménagères). 3) Les nouvelles technologies et le corps des femmes (notamment dans le domaine de la reproduction). Ce dernier thème a pris le pas sur les autres par l'effet de la conjoncture: les grands colloques nationaux et internationaux se multiplient sur ce sujet. Plusieurs de mes collègues de l'Université de Provence toutes membres du CEFUP (une philosophe, deux

psychologues, une sociologue) ont bien voulu participer à la commission. Notre travail a consisté à préparer des interventions à certains de ces colloques où la Délégation était invitée. Récemment (le 26 avril 1985), Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, est venue à Marseille présider une table ronde, ouverte à un public nombreux, qui a très bien réagi. À la suite de cette réunion, notre petite équipe a été sollicitée par diverses associations féminines ou familiales, pour d'autres débats. Il est bien évident que, si nos savoirs universitaires nous aident beaucoup, ils ne sont pas seuls en cause: c'est en tant que femmes et mères que nous nous sentons impliquées.

D'un autre côté, les nouveaux pouvoirs régionaux (mis en place depuis 1981) semblent bien disposés à notre égard. La Présidente du GRAIF (Groupement régional pour l'action et l'information des femmes), a largement fait appel au CEFUP pour organiser, du 2 au 5 mai 1985, une importante manifestation sous le titre *Femmes et Création*. J'ai pour ma part, participé à une table ronde intitulée *Création-Procréation*. Nous avons souligné que les femmes avaient désormais la maîtrise pleine et entière de la procréation et de la filiation (grâce aux nouvelles technologies). Nous nous sommes efforcées de dissocier les termes création, procréation, reproduction, et de donner à chacun une signification plus précise. Le public était très nombreux et très actif, composé d'une écrassante majorité de femmes, et de quelques hommes. Une autre équipe du CEFUP a montré comment *Les femmes fécondent le recherche*.

Nous sommes tout à fait disposées à poursuivre des relations de cette sorte. Dans le domaine de la maternité, je souhaite essayer d'éclairer les nouvelles technologies de mon point de vue d'historienne: comment résolvait-on, dans les sociétés qui nous ont précédées, les problèmes de stérilité, d'adoption, de filiation, d'eugénisme? Comment s'exprimait le désir d'enfant? Quels sont les facteurs qui l'ont conditionné, aménagé? etc.. Je ne dédaignerai pas pour autant les autres aspects abordés par la commission *Nouvelles technologies et vie des femmes*.

Il m'a toujours semblé inconcevable que le travail universitaire reste enfermé dans une tour d'ivoire. Pour ma part j'ai le plus grand besoin de contacts divers pour féconder ma réflexion et mes recherches, que je voudrais au service de tous.

«L'INVENTION DU QUOTIDIEN»
(À SUIVRE...)

FEMMES ET DÉVELOPPEMENT: UN SURVOL DE LA PROBLÉMATIQUE

par Eva M. Rathgeber

INTRODUCTION

Depuis une dizaine d'années, un nombre grandissant de sociologues commencent à porter leur attention sur les conditions et les expériences des femmes dans les pays en développement. La recherche sur les femmes et le développement est devenu un domaine reconnu dans les sciences sociales. Cet article offre un survol des problèmes clés et de certains soucis quant à la méthodologie dans ce domaine.

PERSPECTIVES THÉORIQUES

Au cours des année 1950 et 1960, il était pris pour acquis que la «modernisation», par le processus d'industrialisation, rehausserait le niveau de vie des pays en développement; qu'une expansion massive du système d'éducation produirait un stock considérable de travailleurs et de cadres qualifiés; que cela permettrait la transformation d'économies statiques, essentiellement agraires, en sociétés industrielles et modernes. Les bénéfices de la modernisation — conditions de vie, salaires, éducation, services de santé améliorés — se répandraient petit à petit dans toutes les couches de la société. Rarement ou jamais, on considérait les femmes séparément dans les travaux de cette période. On prenait pour acquis que la norme de l'expérience masculine s'appliquait aux femmes et que tous participeraient à part égale aux bénéfices d'une société en voie de se moderniser.

Mais avec les années 1970, ces positions sur la «modernisation» sont mises en question par beaucoup de chercheurs. On a commencé à constater que la condition relative des femmes, en fait, ne s'était pas améliorée durant les vingt années précédentes. Certains pensent qu'il y a

Eva M. Rathgeber, administratrice de programme, Division des sciences sociales, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 391-399.

même eu régression. Par exemple, les femmes bénéficient généralement moins de l'expansion du système d'éducation (Muchena, 1982; Kandiyoti, 1983). Même aujourd'hui, le taux global d'alphabétisation des femmes (en excluant la Chine) est plus bas que celui des hommes: 68% et 78% respectivement (Sivard, 1985). Dans le secteur agricole, les nouvelles technologies sont orientées au profit des hommes plutôt que des femmes. Et dans les nouvelles industries, les femmes sont reléguées aux emplois les moins rémunérés, les plus monotones et quelquefois les plus dangereux.

Il serait ainsi utile d'examiner plus en détail les rôles informels et formels des femmes dans les secteurs ruraux, formel et informel, afin de mieux juger les modifications à leur situation, suite au développement.

Les femmes dans le secteur rural

Les femmes sont les productrices principales des aliments dans beaucoup de pays en développement. Dans plusieurs cas, la raison en est que les hommes émigrent vers les villes à la recherche de travail salarié. Par exemple, au Zimbabwe, on trouve deux fois plus de femmes que d'hommes (plus de 15 ans) dans le secteur agricole (Muchena 1982). L'émigration masculine peut avoir un impact positif autant que négatif sur la situation des femmes et des enfants qui restent. Le revenu du ménage augmente, ce qui permet une amélioration quant à la nutrition, la santé et l'éducation de tous les membres de la famille. Cette augmentation du revenu peut aussi accroître les possibilités d'investissement agricole. Mais, en même temps, l'absence des hommes de la famille peut augmenter le fardeau de travail des femmes. Par exemple, Muchena (1982) constate que les femmes contribuent pour une large part à la production agricole de subsistance et à celle du marché, mais que ces contributions sont limitées par plusieurs facteurs importants:

1. La «double journée». Les femmes doivent jouer deux rôles, en tant que travailleuses agricoles et mères de familles. L'émigration des hommes force les femmes à faire tout le travail agricole qui, auparavant, était fait par les hommes. En même temps, elles doivent continuer à accomplir leurs tâches coutumières tels le soin des enfants, amener l'eau (qui peut être à grande distance), ramasser du bois et préparer la nourriture.

2. Culture et tradition. La place subordonnée des femmes assure le maintien d'une division traditionnelle des tâches agricoles entre hommes et femmes. Les femmes entreprennent d'arracher les mauvaises herbes et de houer la terre. Les hommes défrichent la terre et la labourent. En fait, le travail des hommes tourne autour des possessions matérielles et l'accumulation du capital tandis que le travail d'entretien des femmes ne leur y donne pas accès. En plus, les femmes sont éduquées à travailler dur afin de justifier la dot payée par leur mari à leur père, et à accepter l'autorité des hommes.

3. Le manque d'instruments adéquats. Avant la colonisation, la femme était souvent propriétaire de la terre parce que la terre appartenait à la personne qui la cultivait. Mais les puissances européennes ont introduit la coutume selon laquelle la terre appartient à l'homme, chef de la famille. Ainsi, même si les femmes sont seules à travailler la terre et que leur mari est émigré, ce sont les hommes qui sont les propriétaires légaux. En conséquence, les femmes ne peuvent pas elles-mêmes utiliser la terre comme garantie afin d'obtenir des crédits pour acheter des graines, des engrais et des instruments agricoles. Les hommes ont le droit de reposséder la terre à n'importe quel moment, même avec une deuxième femme, et de prendre toute décision concernant cette possession. La mécanisation de l'agriculture a souvent bénéficié aux hommes plutôt qu'aux femmes (Boserup, 1970). Le progrès technologique a augmenté les inégalités parce que les travaux de femmes n'ont pas changé. Par exemple, l'introduction des graines à grand rendement a simplement augmenté la quantité de mauvaises herbes à arracher.

4. Manque d'éducation et de programmes de formation pertinents. Les programmes sont souvent destinés aux hommes. Les responsables de l'éducation continue dans la majorité des pays africains ont fait très peu pour enseigner aux femmes les méthodes de l'utilisation d'instruments modernes. Dans la plupart des pays, la formation agricole est offerte aux hommes seulement. Ce manque de formation des femmes en agriculture est le résultat de la présomption générale que le travail agricole féminin est archaïque et qu'il devrait être remplacé par les hommes lorsque l'agriculture est modernisée.

5. Les familles divisées. Le taux élevé d'émigration des hommes et le chômage croissant dans les villes africaines signifient que les femmes fournissent à leurs hommes l'assurance sociale et l'assurance chômage. Tant que les hommes contrôlent la grande partie du revenu familial, les femmes ne peuvent l'utiliser pour améliorer leur propre situation et leurs possibilités de réinvestissement.

Le développement a souvent introduit des technologies qui enlèvent du travail rémunérateur qui était traditionnellement du domaine des femmes pour l'offrir aux hommes. Par exemple, en Inde et en Indonésie des moulins à riz employant des hommes pour travailler avec les machines remplacent les opérations de décorticage traditionnellement fait par les femmes. Ce travail était une source de revenu régulier assez important des femmes et aucun autre travail rémunéré n'a été introduit (Ahmad et Greenly, 1980).

En conclusion, il s'avère que le rôle des femmes est rarement reconnu par la plupart des gouvernements malgré le fait qu'elles sont des productrices majeures d'aliments. On leur nie la propriété de la terre et les possibilités de crédit. Elles sont ignorées par les programmes d'éducation

continue. Leur présence dans la production agricole est perçue comme une indication de la persistance du traditionalisme plutôt qu'un facteur réel pour la croissance et le développement.

Le travail des femmes dans le secteur informel

Il n'existe pas de consensus pour désigner ce qui constitue le secteur informel. Généralement, on considère que ce secteur inclut les activités économiques de petite envergure, souvent basées sur un travail familial; qui exigent un petit capital d'investissement; qui fournissent un petit revenu; et qui ne sont pas couvertes par les lois sociales du salaire minimum ou de la sécurité au travail (Young, 1982; Lecoultre, 1983). Une division de tâches à base sexuelle existe clairement dans le secteur informel. Les femmes accomplissent des tâches qui ont une ressemblance structurelle avec leurs rôles familiaux, et elles prédominent dans les occupations rapportant peu de revenu. Les alternatives d'emploi pour ces femmes n'existent presque pas et leurs gains sont souvent essentiels pour le maintien de la famille.

Les femmes contribuent de façon substantielle à la production manuelle et sont souvent très mal payées. Mies (1982) rapporte que dans le district de Narsapur en Inde, les femmes recluses offrent une contribution économique importante par la production de dentelles qu'elles font chez elles. Elles gagnent seulement 20% du taux officiel journalier pour les femmes et vendent leur travail à des femmes occidentales par l'entremise d'un réseau étendu d'hommes non-producteurs, agents, commerçants et exportateurs. Presque 90% du revenu de la production manuelle exportée du district de Narsapur est basé sur le travail de ces femmes invisibles.

Malgré la sous-estimation de leur travail, le secteur informel permet aux femmes une certaine liberté et flexibilité combinant des activités génératrices de revenus avec leurs responsabilités de mères de famille. Ce travail leur offre aussi la possibilité d'échapper à la dépendance complète à l'égard des hommes en tant que sources de revenu monétaire. Dans les pays où l'intégration des femmes dans le secteur industriel formel est incomplète, la participation des femmes au secteur informel constitue un facteur psychologique et sociologique important pour faire accepter le travail des femmes hors de la maison.

Le travail des femmes dans le secteur formel

La situation des femmes dans le secteur rémunéré est difficile dans beaucoup de pays. Au Mexique, par exemple, Srinivasan (1981) rapporte que les femmes sont souvent embauchées dans les industries à prédominance artisanale. Elles interviennent en général dans les premières ou dernières étapes de la production: préparer les matières premières,

sélectionner et arranger les unités au cours des premières étapes ou assembler les diverses pièces pour emballage. Ce sont les étapes intermédiaires qui généralement exigent des compétences techniques, ce qui fait que les femmes ne les acquièrent pas.

Au cours des quinze dernières années, une nouvelle source d'emploi pour les femmes s'est créée, particulièrement en Asie et en Amérique latine, lorsque les multinationales ont commencé à établir des usines «off-shore» (Lim 1981). Ces industries sont souvent à forte proportion de main-d'œuvre ou bien comportent des étapes qui sont à forte proportion de main-d'œuvre. Ainsi, vers 1975 on trouvait presque un million de travailleurs dans les usines «off-shore» de montage électronique en Asie, dont 90% sont des femmes.

Les conditions de travail de ces femmes sont souvent extrêmement mauvaises. Le travail est monotone et exige une concentration intense. Des problèmes de santé sont fréquents: fatigue des yeux, maux de tête et d'estomac. Les compagnies engagent des jeunes femmes (16 à 22 ans), célibataires avec quelques années d'éducation formelle (où elles apprennent la discipline et les bonnes habitudes de travail). Ainsi les compagnies évitent les coûts sociaux de vacances de maternité, de garderies, etc. La fermeture des usines est fréquente et les travailleuses sont remerciées sans aucune compensation. On prend pour acquis que les femmes travaillent de façon temporaire et que leurs salaires ne sont qu'un supplément au revenu familial. Cette présomption est générale malgré le fait qu'au Singapour, par exemple, le coût élevé de la vie exige un second revenu familial pour survivre et en Malaisie le taux élevé du chômage masculin est tel que le revenu gagné par les femmes est souvent le seul revenu de la famille (Lim 1981).

En conclusion, l'emploi en masse de femmes dans ces industries de hautes technologies et à forte proportion de main-d'œuvre confirme le statut subordonné des femmes et ne leur offre d'autre choix que d'accepter des conditions intolérables. En même temps, l'absence d'égalité dans l'accès à l'éducation et à la formation pour les femmes, souvent les empêche d'entrer dans les métiers plus stables, plus sains et à meilleur revenu.

Méthodologies de recherche sur les femmes

Tout comme les projets de développement ignoraient les besoins particuliers des femmes, les chercheurs prenaient souvent pour acquis que les méthodologies utilisées pour la collecte des données reflètent également la situation des deux sexes. Ainsi, on accordait une grande confiance aux recensements, aux interviews avec les chefs de famille hommes, et aux statistiques de la participation à l'emploi rémunéré. Il n'est donc pas surprenant que ces méthodes dissimulent complètement les

contributions économiques des femmes dans les pays en développement. Au cours des dix dernières années, les chercheurs ont pris conscience de ce problème et des efforts se font pour développer des méthodologies de recherche qui réfléteraient plus fidèlement la participation des femmes à l'économie (Youssef et Hetler 1983).

1) Les concepts. Une raison fondamentale de la sous-estimation de la contribution économique des femmes est la définition plutôt rigide du concept «travail». Les recensements ne comptent que le travail hors de la maison qui contribue directement à l'économie de marché. En conséquence, le travail des femmes est régulièrement sous-estimé car il est difficile à identifier du point de vue de la répartition du temps ou de la valeur monétaire (Anker 1983; Leon 1984). Tiano (1981) suggère que la distinction entre fonctions «publiques» et fonctions «privées» devrait être repensée. Le travail des femmes devrait être perçu comme un continuum, à commencer par leurs responsabilités dans l'aire domestique jusqu'aux emplois à temps plein dans le secteur formel.

2) Les unités d'analyse. D'ordinaire, c'est l'individu qui est au centre de la recherche pour mesurer l'activité économique et les recenseurs s'adressent aux «chefs des ménages». Cet individu est généralement un homme pour des raisons plus culturelles qu'économiques, reliées autant aux préjugés du recenseur que du répondeur. Plus récemment, on a utilisé le «ménage» comme unité d'analyse car cette catégorie inclut la contribution des femmes de façon générale mais ce concept tend à exagérer la dichotomie travail public/travail privé. Le travail public, qui est orienté vers le marché, se voit généralement octroyer un statut plus haut que le travail privé, orienté vers le maintien de la famille. Arizpe (1982) suggère que les «ménages» devraient être analysés comme des unités fonctionnelles qui s'élargissent et se rétractent en réaction aux conditions économiques. De même façon, les chercheurs commencent à réaliser que le concept de «ménage» comme unité d'analyse traduit un préjugé occidental. Dans plusieurs cas, d'autres unités d'analyses telles les groupes consanguins, les groupes communautaires ou les groupes de femmes ou d'hommes pourraient produire des données plus significatives sur la distribution des tâches et du pouvoir.

Les méthodes de cueillette de données

Leon (1984) a discuté certains des problèmes inhérents aux techniques traditionnelles des questionnaires. Les interviewers ont souvent des préjugés et posent des questions difficiles. Par exemple, on demande aux personnes interrogées d'inventorier leurs activités au cours d'une semaine de référence, mais souvent par catégories tellement générales qu'elles perdent leur sens; par exemple «travail ménager». Le caractère saisonnier de certaines activités est également ignoré.

Récemment, la comptabilisation du temps a été plus souvent utilisée afin de s'assurer qu'une image fidèle de toutes les activités est acquise par le chercheur. Soit que le chercheur reste avec une répondante et note toutes les activités entreprises pendant une période de 24 heures, soit qu'il/elle demande à la répondante de faire une liste de toutes les activités depuis le réveil jusqu'au sommeil.

Stromquist (1983) énumère plusieurs autres méthodologies qualitatives qui gagnent la faveur des chercheurs. Par exemple, les discussions en groupe sont souvent utilisées comme un moyen d'encourager les femmes à parler de problèmes qu'elles seraient gênées d'aborder individuellement. Les histoires de vie sont utilisées pour permettre au chercheur d'explorer en profondeur les expériences passées de la répondante et de commencer à comprendre les structures sous-jacentes à la vision qu'elle a d'elle-même et de ses relations avec sa famille, sa communauté et sa société. Faire jouer des rôles divers a été utilisé aussi; les femmes répètent certaines expériences ou perceptions des structures sociales dans lesquelles elles vivent.

Toutes ces méthodes, sauf exception possible pour les histoires de vie, permettent aux personnes interrogées de se retirer un peu de la recherche et d'exprimer leurs opinions et leurs sentiments à propos de leur rôle et de leur statut dans le monde. Elles permettent aux femmes de s'exprimer ouvertement et en compagnie de leurs paires, loin de parents mâles qui pourraient les inhiber. Un inconvénient de ces méthodes est qu'elles reflètent les vues d'un nombre assez restreint de sujets à un moment donné mais il faudrait reconnaître que la qualité de l'information recueillie est plus riche et plus révélatrice que celle obtenue par les techniques quantitatives ordinaires. Ces méthodes ont été aussi critiquées parce qu'elles impliquent la participation active du chercheur en dialogue avec les répondants. Mais on reconnait de plus en plus la difficulté d'être «objectif» dans la recherche en sciences sociales et on accepte la participation du chercheur dans le processus de la recherche. On soutient que ces méthodes qualitatives pourraient au moins être utilisées comme supplément afin d'enrichir les données quantitatives.

CONCLUSION

La grande partie de la recherche sur les femmes, dans les pays développés autant que dans les pays en développement, est entreprise par des femmes. Cet état de choses n'est pas négatif en soi mais cela reflète le fait que la majorité des chercheurs hommes n'ont pas encore accepté le besoin de faire de la recherche dans ce domaine. Il est important que les chercheurs hommes commencent à participer plus régulièrement aux

études sur les femmes, non pas comme directeurs, chefs ou mentors, mais comme partenaires dans le processus de découverte de l'impact différentiel du développement sur les femmes. Déjà on constate quelques changements dans ce sens là.

Le domaine de la recherche sur les femmes était dominé, au début des années 1970, par des chercheurs occidentaux mais depuis on retrouve un intérêt croissant pour le sujet parmi les chercheurs du Tiers Monde. La participation massive des femmes des pays en développement au Forum des organisations non-gouvernementales à Nairobi a été une preuve suffisante du réel intérêt et de l'engagement qui existent parmi ces femmes pour l'amélioration de leurs conditions. De la même façon, le nombre de chercheurs de pays en développement qui veulent et qui sont en train d'étudier leurs conditions et celles de leurs sœurs a augmenté énormément. Il est malheureux que leur travail soit souvent peu connu des milieux universitaires en Occident.

BIBLIOGRAPHIE

AHMAD, Zubeida. «The Plight of Rural Women: Alternatives of Action.» *International Labour Review* 119, n° 4 (July-August 1980): 1-4.

ANKER, Richard. «Female Labour Force Participation in Developing Countries: A Critique of Current Definitions and Data Collection Methods.» *International Labour Review* 122, n° 6 (Nov.-Dec. 1983): 709-23.

ARIZPE, Lourdes. «What to Look for When Using Households as Units of Analysis to Understand the Position of Women in Rural Economies.» Paper delivered at the Rapid Appraisal of the Situation of Women Workshop, Institute for Development Studies, University of Sussex, April 1-2, 1983.

BOSERUP, Ester. *Women's Role in Economic Development*. London: George Allen and Unwin, 1970.

Femmes et Développement: ou Les Métamorphoses d'un développement au masculin sous la direction de Marie Eliou. Tilburg: Association européenne des Instituts de recherche et de formation en matière de développement, 1983.

GREENLY, Martin. *Rural Technology, Rural Institutions and the Rural Poorest*. IDS Discussion Paper 154. University of Sussex, 1980.

KANDIYOTI, Deniz. «Transformations rurales et rôles des sexes: le cas de la Turquie» in *Femmes et développement*.

LECOULTRE, Denise. «Le Rôle des femmes dans l'économie» in *Femmes et développement*.

LÉON, Magdalena. «Measuring Women's Work: Methodological and Conceptual Issues in Latin America.» *IDS Bulletin* 15, n° 1 (Jan. 1980): 12-17.

Les indicateurs du rôle nouveau des femmes dans le développement (des études de cas du Maroc, Nigéria et Ouganda, Inde, Caraïbes). Paris: UNESCO, 1984.

LIM, Linda. «Women's Work in Multinational Electronics Factories.» In Roslyn Dauber and Melinda L. Cain, eds. *Women and Technological Change in Developing Countries*. Boulder, Colorado: Westview Press, 1981.

MIES, Maria. *The Lace Makers of Narsapur. Indian Housewives Produce for the World Market*. London: Zed Press, 1982.

MUCHENA, Olivia N. Women's Participation in the Rural Labour Force in Zimbabwe. Southern African Team of Employment Promotion (SATEP) Working Papers. Lusaka: ILO, 1982.

SIVARD, Ruth Leger. Women... A World Survey. Washington: World Priorities, 1985.

SRINIVASAN, Mangalam. «The Impact of Selected Industrial Technologies on Women in Mexico.» In Dauber and Cain, eds. *Women and Technological Change in Developing Countries*. Boulder, Colorado: Westview Press, 1981.

STROMQUIST, Nelly. «Methodological Issues Related to the Study of Women in Development.» Ottawa: International Development Research Centre, 1983.

TIANO, Susan. «The Separation of Women's Remunerated and Household Work: Theoretical Perspectives on Women in Development». Michigan State University Working Paper 2, Dec. 1981.

TINKER, Irene and M.B. Bramson. *Women and Development*. Washington: Overseas Development Council, 1976.

YOUNG, Kate. «Women in the Informal Sector.» Paper delivered at the Rapid Appraisal of the Situation of Women Workshop, Institute for Development Studies, University of Sussex, April 1-2, 1983.

YOUSSEF, Nadia H. and Carol B. Hetler. «Establishing the Economic Condition of Women-Headed Households in the Third World: A New Approach.» In Mayra Buvinic, Margaret A. Lycette, and William Paul McGreevey, eds. *Women and Poverty in the Third World*. Baltimore: John Hopkins University Press, 1983.

* Traduit de l'anglais par Norma Salem, chercheure, Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal, Canada.

SOLIDARITÉS MAURICIENNES

par Vidula Nababsing

Il faut tout d'abord souligner que l'Université de Maurice est une très jeune institution. Elle ouvrit ses portes à la fin des années soixante — plus exactement en 1967. Les femmes furent présentes au sein du personnel dès le départ. Toutefois, il n'y a jamais eu de secteurs traditionnellement féminins de l'université.

Depuis quelque temps, l'École d'administration de l'université s'est lancée tant au niveau des cours que de la recherche, dans le domaine du «féminisme». Nous avons des cours spéciaux de formation pour les femmes qui sont engagées ou espèrent pouvoir l'être dans l'avenir, dans des associations «féminines» ou «féministes». (*Non-award course in Leadership and Development.*)

En ce moment même, nous essayons de rassembler toutes les femmes du personnel enseignant autour de ce qui pourrait devenir un «Centre for Women Studies». Ce centre regrouperait toutes les femmes intéressées, même si académiquement elles ne se retrouvent pas dans le domaine des sciences sociales. Nous espérons aussi pouvoir créer un centre de documentation, à la bibliothèque de l'université, sur toutes les questions qui ont trait à la femme, plus particulièrement, la Mauricienne.

Ci-après se trouvent les curriculum vitae de toutes les femmes qui se trouvent en ce moment parmi le personnel enseignant de l'université. Nous avons aussi essayé de retracer ceux des femmes qui ne sont plus à l'université et qui ont contribué au niveau des études ayant trait aux problèmes de femme. Ces informations ne seront pas complètes mais donneront quand même une indication de la situation des femmes à l'université.

L'Université de Maurice est composée de trois écoles: celle de l'agriculture, celle de la technologie et celle de l'administration.

Toutes les femmes membres, du personnel académique de l'université ont été à l'École d'administration. Nous avons en ce moment six femmes sur un total de vingt-deux enseignants à l'École d'administration. À l'École de l'agriculture, deux techniciennes de laboratoire se trouvent être sur le personnel.

Vidula Nababsing, Coordinator for the Centre for Economic and Social Studies
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 400-404.

La concentration des femmes à l'École d'administration s'explique par le fait que les femmes s'intéressent beaucoup plus aux sciences sociales et aux lettres.

Les statistiques officielles du pays indiquent que la grande majorité des femmes qui se trouvent dans la catégorie «occupation professionnelle et technique» sont des professeurs de lycée. Il y a très peu de femmes «managers» ou «chefs de section». En 1981, il y avait quatre médecins spécialistes femmes sur un nombre total de cent cinq spécialistes de l'État. Et à peu près trente femmes médecins sur un total de deux cents médecins. Dans la profession légale, nous avions en 1981, quatre femmes magistrats et cinq femmes membres du barreau, sur un total de quatre-vingt-dix. La participation féminine dans la politique débuta en 1948 avec l'élection de la première femme comme membre de l'Assemblée législative. Il y a eu depuis le début des années 1970, trois femmes ministres des droits de la femme et de la famille. Nous avons en ce moment trois femmes élues députés à l'Assemblée législative sur un total de soixante-dix membres.

Les femmes sont encore très minoritaires à tous les niveaux de la structure de l'emploi professionnel et technique, sauf dans le domaine de l'enseignement secondaire et primaire.

CURRICULUM VITAE

Name	: **Marie Consuelo BENOIT**
Qualitications	: — Associate of the Library Association (UK) (ALA). — Library Assistant's Certificate. City & Guilds of London Institute.
University Post	: — Deputy Course Director, Certificate Course in Library Studies at the University of Mauritius. — Centre Coordinator for the Centre for Applied Social and Technical Studies, University of Mauritius (Year 1983). — Course Supervisor in 1983 for non-award course in Leadership and Social Development for Women. — Member of 'think-tank' at Ministry for Women's Rights and Family Affairs from 1983 to date.
Publications:	Numerous papers on library studies and libraries in Mauritius.
Research Interest	: Evolving a community information service which is relevant to the needs of different members of rural communities in a multi-racial society.

* * *

Name : **Chantal LAU KUEN WING**

Qualifications :
- Certified General Accountant of Canada
- Diploma in Financial Management (BCIT)

Experience :
- Junior Accountant at Loewen Healey & Co., Chartered Accountants, Vancouver (1973-1977).
- Audit Manager at Lamusse-Sek Sum & Co. (1978).
- Lecturer in Accountancy and Auditing at the University of Mauritius since November 1978 to date.

Research and Consultancy :
- Tax rapporteur for the International Bureau of Fiscal Documentation since October 1983.
- Management consultancy for Synthetic Marble Products Ltd, Aug-Dec 1982.
- O & M study of the University of Mauritius (1981).
- Just started work on 'Study of Tax Cases in Mauritius'.

Membership (University) & Responsibilities :
- Senate member (August 1980 — September 1981)
- Secretary of University Academic Staff Association (1981).
- SAD representative on General Purposes Committee (January 1983 to date).
- Discipline Committee (SAD representative) since July 1983.
- Member of Library Committee since November 1981.
- Centre Coordinator (1980, 1981, 1982, 1983, 1984).
- Course Supervisor (ACCA courses).

(Outside University):
- Member of the Mauritius Alliance of Women.
- Member of Ipsae Club (professional women).

* * *

Name : **S. RAGOBUR**

Profession : Lecturer — University of Mauritius since October 1976.

Academic Background : B.A., M.S.W. (Delhi): Personal Social Service Fellowships (Bristol).

Workload: (A) Teaching
- Teach at diploma, certificate, degree and on extra-mural courses.

(B) Administrative
- Course Supervisor:
  - Diploma in Social Work.
  - Non-award course in Leadership & Social Development.

Past administrative tasks include:
- Centre Coordinator.
- Secretary, University Academic Staff Association.
- Involvement with national seminars and conferences.

(C) Research Interests
- Women, family (sunk) and commercial work.
- Currently coordinating the organisation and setting-up of the Women's Studies Centre at the University. The objective of this Centre will be to carry out research,

training and consultancy on issues concerning women in Mauritius.

Community Service:

Contributed papers for teaching material for secondary school teachers on 'family life education'.

* * *

Name : **Catherine HEIN**

Profession : Senior Lecturer in Psychology

Qualifications : B.A., M.A., Certificat d'études supérieures (Aix-en-Provence), Ph.D.

Has now left the University and works as External Collaborator for the ILO (Bureau International du Travail).

Publications :
- Factory Employment, Marriage and Fertility: The case of Mauritian women. Geneva ILO.
- Jobs for the girls: expert manufacturing in Mauritius. (International Labour Review, Vol. 123, No. 2. March-April 1984).

* * *

Name : **Malati POCHUN**

Profession : Lecturer in Statistics

Publication : Population, labour force & employment in Mauritius. (Journal of the University of Mauritius. July-December 1982).

University Responsibilities :
- Centre Coordinator, Centre for Economic and Social Studies.
- Member, Students' Welfare Committee.

* * *

Name : **Vidula NABABSING**

Qualifications : B.Sc. (Econ./Soc.), M.A. Soc.

Work Experience :
— Teaching/Research Assistant in Sociology (1970-1973) — University of Mauritius.

— Lecturer in Sociology (1973 - to date) — University of Mauritius.

University Responsibilities :
— President of the University Academic Staff Association (1981).

— Member of the Student Welfare Committee (1984).

— Coordinator for the Centre for Economic and Social Studies (1984-1985).

Research Work : 1. Occupational aspirations among school leavers in Mauritius.

2. Pluralism in Mauritian society. (M.A. dissertation).

3. Characteristics of the small planter class in a small plantation economy: The case of Mauritius (with R. Virahsawmy).

4. Currently involved in research on problems of youth unemployment.

PAYSANNES AFRICAINES ET DÉVELOPPEMENT: ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal

par Chantal Rondeau

La recherche sur les paysannes africaines des pays suivants, Sénégal, Burkina-Faso, Mali, Niger et Côte-d'Ivoire, est récente. De nombreux textes (articles, ouvrages collectifs, rapports) ont été consacrés depuis dix ans aux Africaines. Ils sont largement l'œuvre de femmes. La recherche en études africaines d'une façon générale et plus spécifiquement sur les femmes africaines a été produite par des non Africains(es). Cette situation va bientôt changer grâce au dynamisme des africaines et de l'AFARD (l'Association des femmes africaines pour la recherche sur le développement) dont nous reparlerons. Les recherches en anglais sont plus avancées car les chercheurs(es) sont plus nombreux(ses) et souvent semble-t-il plus fortunés(es) (voir Margaret Strobel, «African Women, Review Essay», *Signs Journal of Women in Culture and Society*, n° 1, Fall 1982, p. 109-131).

LES TRAVAUX DES ANTHROPOLOGUES

Cette bibliographie inclut les travaux des anthropologues car jusqu'à des temps récents, l'anthropologie sociale dominait la recherche sur les femmes en Afrique.

> «Les ouvrages et les articles de 1960 à 1970 avaient un caractère essentiellement descriptif et étaient axés sur l'étude de la femme en relation avec la famille, les types de mariage, les systèmes d'héritage et les types de production. Aujourd'hui et grâce au mouvement féministe, les anthropologues, essentiellement des femmes, ont commencé à dénoncer l'androcentrisme des données existantes» (Z. Tadesse, L'Afrique, une recherche menée de l'intérieur, *Courrier de l'Unesco*, juillet 1980, p. 31).

Les anthropologues hommes, majoritaires dans leur discipline, ne peuvent avoir accès aux mêmes données sur les femmes que les chercheuses. Ils sont plus influencés que les femmes par l'idéologie patriarcale.

Par ailleurs, les chercheuses occidentales peuvent être considérées pendant longtemps comme des êtres venant de l'étranger, c'est-à-dire ni comme des hommes ni comme des femmes. Celles identifiées à leur sexe peuvent

Chantal Rondeau, professeure, Université du Québec à Montréal.
© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 405-415.

vivre d'autres problèmes. L'interprète d'Ariane Deluz a résumé la situation en lui disant:

> «C'est difficile pour vous. Les hommes ne veulent pas vous raconter les secrets des hommes parce que vous êtes une femme et qu'il est dangereux, pour vous et pour nous, de vous raconter certaines choses. Et les femmes n'ont pas confiance en vous parce qu'elles craignent que, si elles vous parlent, vous n'alliez raconter aux hommes ce qu'elles vous auront communiqué: ce que les hommes cachent et qu'elles sont censées ignorer, elles le savent» *(La natte et le manguier:* les carnets d'Afrique de trois ethnologues, Paris, Mercure de France, 1978, p. 191).

Notons qu'il est plus difficile d'obtenir des informations sur les rituels, les sociétés secrètes, la sorcellerie que sur la vie quotidienne des femmes, leur travail. Les aspects spectaculaires préoccupent surtout les anthropologues occidentaux(tales). Les recherches des Africains(es) sont axées surtout sur le quotidien. Une chercheuse africaine remarque:

> «j'ai visité des villages où lorsque les femmes veulent avoir l'eau courante du village, elles se trouvent nez à nez avec un chercheur enquêtant sur les structures de pouvoir ou de subordination dans la famille. Ou encore, quand les femmes demandent l'accès au crédit, un chercheur de terrain effectue une étude sur l'excision».

Les orientations de recherche «tendent à être conçues sur la base de ce qui est politiquement ou intellectuellement pertinent dans les métropoles» (Z. Tadesse, «Les Africaines et le développement: les chercheuses s'organisent», *Idées et actions*, n° 1, 1979, p. 9).

LES ÉTUDES SUR LES PAYSANNES ET LE DÉVELOPPEMENT

Les études sur les paysannes et le développement des cinq pays choisis sont surtout l'œuvre de consultants(es), de fonctionnaires et de gens travaillant dans des organismes comme l'Agence américaine de développement international (AID). Ces études demeurent souvent confidentielles car elles sont des commandites. Par ailleurs, les chercheurs(es) autonomes et les étudiants(es) publient aussi des textes peu accessibles: thèses à tirage limité, actes de colloques, documents de travail ronéotés.

Les sociologues, économistes, politicologues rattachés(es) à une université ou à un centre de recherches effectuent peu de recherches sur les paysannes de ces pays, à moins de le faire comme consultants(es) pour un organisme ou un ministère, deux ou trois exceptions cependant celles d'Instituts de recherches africains. Ce «désintéressement» s'explique en partie par la difficulté d'accès aux sources écrites et orales. Par ailleurs, les Africaines sont très sollicitées comme consultantes. Elles disposent ainsi de moins de temps pour leurs recherches personnelles.

Cette bibliographie ne prétend pas à l'exhaustivité. Nous avons volontairement retiré des documents non largement diffusés, car nous ne les connaissons que par leur référence et nous en ignorons certainement d'autres. Elle comprend surtout les textes dont la diffusion n'est pas trop «restreinte», ce qui est très relatif car les ouvrages choisis sont dispersés sur trois continents (Afrique, Europe et Amérique du Nord). Il n'existe pas en France ou dans un autre pays francophone un centre de documentation consacré aux études sur les Africaines.

Une des caractéristiques de cette bibliographie est le nombre important d'études de cas. Cela se comprend par le type de recherches entreprises, des commandites pour les projets dits de développement, des études régionales et des enquêtes anthropologiques. L'absence de synthèse de fond s'explique semble-t-il par la difficulté d'accès aux données écrites ce qui retarde la compréhension de l'importance du travail de ces paysannes africaines et l'articulation du rapport hommes/femmes aux questions du développement et de la production agricole.

Cet article porte sur les travaux consacrés surtout aux femmes ou du moins en bonne partie. Ce qui dans notre esprit ne veut pas dire qu'il faut se limiter à ces ouvrages. Les données sont éparpillées dans de nombreux textes. Néanmoins nous constatons qu'un grand nombre de rapports d'études et de recherches sur une région donnée évacuent les femmes. La paysannerie est considérée dans son ensemble. Pour ces spécialistes il est sans doute erroné d'établir une distinction entre les paysans et les paysannes. Souvent on n'interroge même pas les femmes, le mari étant alors le porte-parole officiel de la famille.

Nous avons écarté volontairement les écrits se rapportant à la condition juridique des femmes de ces pays. Pour l'éducation, quelques travaux sont mentionnés. Cette bibliographie est consacrée aux paysannes et non aux citadines. Soulignons que les recherches sur les citadines portent majoritairement sur le Sénégal et la Côte-d'Ivoire.

Nous avons opté pour une présentation surtout chronologique et par région ou société ce qui a l'avantage de mettre en évidence là où les enquêtes commencent et, par leur absence, les régions délaissées.

Par ailleurs, il ne semble pas souhaitable d'opérer une nette distinction entre les disciplines autres que anthropologie-histoire/ et femmes et développement car les recherches sur les femmes se caractérisent ici comme ailleurs par leur polyvalence.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sur les paysannes sénégalaises

Parmi les premiers documents officiels soulignons les suivants:

1971: Conseil économique et social au Sénégal, *Étude sur la place et le rôle de la femme sénégalaise dans le développement*, 1re session ordinaire, Dakar, 72 p. Une étude complémentaire a été publiée en 1975.

1976: *Rapport sur la conditon de la femme sénégalaise*, Dakar.

1982: Secrétariat d'État à la promotion humaine, *Plan d'action de la femme sénégalaise*, Dakar.

En 1968-1969, Pierre Fougeyrollas entreprenait avec son équipe une enquête auprès de 1 341 femmes à la demande du Conseil économique et social de la République du Sénégal. Dans son livre, *Où va le Sénégal?*, Dakar, IFAN et Paris, Anthropos, 1970, il ne reprend pas les termes du rapport mais utilise le résultats de l'enquête, pp. 117-214.

En décembre 1977, est créée à Dakar, l'Association des femmes africaines pour la recherche sur le développement (AFARD) sous la présidence d'une sociologue sénégalaise, Marie-Angélique Savané[1]. M.-A. Savané est également directrice du projet de l'Institut de recherche des Nations-Unies pour le développement social, concernant l'impact des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut des femmes en Afrique au Sud du Sahara.

Les chercheuses de l'AFARD affirment l'importance de la critique des points de vue actuels sur le développement en Afrique et leur impact sur la condition des femmes. En 1981, elles entreprenaient un travail important en ce sens, en s'orientant vers la «recherche-action», pour contribuer à résoudre des problèmes urgents et quotidiens. Elles formaient cinq groupes de recherche: les femmes dans le développement rural, les femmes dans le développement urbain, les aspects psychoculturels de la condition féminine, le statut légal des femmes et la méthodologie. Le document du séminaire a été publié. Un numéro d'*Africain Development / Afrique et développement* lui est consacré.

En juin 1982, un séminaire organisé par l'AFARD et la Fondation Dag Hammarskjöld avait lieu à Dakar. Les numéros 1 et 2 du *Development Dialogue* de 1982 sont consacrés au séminaire. Ils ont été traduits dans une édition spéciale de Development Dialogue, celle de 1985: «Un autre développement avec les femmes.»

Une autre rencontre de l'AFARD s'est tenue à Alger en septembre 1982 sur «Les femmes et le développement rural en Afrique». En décembre 1983, un séminaire sur «Femmes africaines et développement, quels types de méthodologie de recherche?» regroupait une quarantaine de chercheuses africaines. Trois rapports sont issus de ses commissions de travail:

> «Le premier, articulé autour de cinq axes majeurs, a tenté de définir l'oppression subie par les femmes de situer l'importance que revêt l'historisation de cette oppression, d'établir la relation femme-objet réel et femme-objet théorique et de relever certaines spécificités en tant que matériaux dans la recherche historique sur la femme africaine. Le second, après avoir essayé de définir le développement rural et recensé ses multiples approches a mis en lumière la tendance recherche-action à travers des paramètres tels que le travail, le revenu et la position sociale, et ce, dans le but final d'appréhender les conditions de l'instauration d'une stratégie alternative» (A. Agboton, *Afrique nouvelle*, 21-27 décembre 1983, p. 17).

Le troisième rapport était centré sur le développement urbain.

Par ailleurs, l'assemblée constitutive de «Yewwu Yewwi pour la libération de la femme», association féministe s'est tenue le 7 janvier 1984 à Dakar. Nous retrouvons Marie-Angélique Savané dans cette association (voir son article sur «Le féministe: fruit de la pensée universelle», *le Soleil*, 8 mars 1984.

Mentionnons également que des étudiantes sénégalaises à Paris ont rédigé une brochure sur *La situation des femmes sénégalaises*, 1979, 123 p. Plusieurs autres textes existent dont le numéro d'août 1980 de la revue *Yant bi* (organe d'information du Walli Daan) consacré à la femme sénégalaise, 39 p.

Une bibliographie annotée de M.-A. Savané doit paraître sur *Femmes et développement au Sénégal* (Addis Abeba. Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique).

Voici par ordre chronologique quelques travaux concernant les femmes du milieu rural et ensuite des études portant sur des régions spécifiques.

1974: Yvonne et Michel Lefebvre, *L'association des paysans: moyen de formation et d'animation dans les villages africains. Le cas des maisons familiales rurales au Sénégal et au Tchad, Paris*, IEDES et UNMFR.

1976: Y. Châtellier, *Rôles économiques des femmes en milieu rural sénégalais*, Paris, Diplôme de l'EHESS, 134 p.

1977: Diane Lee Barthel, *The Impact of Development on Women Status in Senegal*, Ph. D. Harvard.

1984: F.H. Ba, A.M. Ndiaye, M.-A. Savané, A. Thiongane et leurs assistantes, «The Impact of Territorial Administration Reform on the Situation of Women in Senegal», dans *Rural Development and Women in Africa*, Genève, BIT, 1984, pp. 107-116

Milieu wolof:

1974: Claudine Vidal, *Actions et réactions des femmes dans une zone rurale en développement: étude en milieu wolof sénégalais*, Paris, Centre de recherches coopératives, EPHE (VIe section), 116 p.

1981: Claudine Vidal-Crouzet, *Les femmes wolofs dans un milieu rural en mutation: marginalisation ou intégration?*, Thèse de 3e cycle, Paris, EHESS, 331 p.

1982: B. Venema, «Les conséquences de l'introduction d'une culture de rente et d'une culture attelée sur la position de la femme wolof à Saloum», *Tiers Monde*, juillet-septembre, p. 603-616. Recherche financée par la Fondation néerlandaise pour le développement de la recherche tropicale en collaboration avec l'Institut sénégalais de recherches agricoles.

Milieu «toucouleur»

1975: Anne-Marie Hochet, *La femme toucouleur dans la société rurale actuelle en voie de mutation*, Thèse de 3e cycle, Paris, EPHE, 334 p.

1985: Michèle Fieloux, «*Développement, émigration masculine et travail féminin, le cas des femmes toucouleur de la région du Damga*», *Femmes et politiques alimentaires* Paris, ORSTOM, Collection Colloques et séminaires, 1985, p. 328-345.

Casamance:

1976: Odile Journet, *Rôles et statuts des femmes dans la société diola (Basse-Casamance)*, Thèse de 3e cycle, Université de Lyon II.

1981: Odile Journet, «Les femmes diola face au développement des cultures commerciales», dans *Femmes et multinationales*, sous la direction d'Andrée Michel, A.F. Diarra et H. Agbessi-Dos Santos, Paris, Karthala, p. 117-138.

1983: Soon-Young Yoon, «Groupements des femmes maraichères en Casamance, Sénégal», *Carnets de l'enfance*, nos 63 /64.

1985: Odile Journet, «Les hyper-mères n'ont plus d'enfants. Maternité et ordre social chez les Joola de Basse-Casamance», dans *L'arraisonnement des femmes*, essais en anthropologie des sexes, sous la direction de Nicole-Claude Mathieu, Paris, Cahiers de l'Homme, p. 17-36.

1981: Alice Hamer, «Diola Women and Migration: A case Study», dans Colvin L.G. and al., *The Uprooted of the Western Sahel: Migrants Quest for Cash in the Senegambia*, New York, Praeger, p. 183-203.

1982: Ousmane Sane, *Le rôle socio-économique des femmes rurales de Basse-Casamance*. Implications pour la planification de développement, Conseil national des femmes noires américaines, Dakar.

1982: Odile Reveyrand, *Tradition, modernité et tendances culturelles des femmes de Casamance (Sénégal), étude effectué en milieu peul, manding et diola*, Thèse en psychologie, Toulouse le Mirail, 514 p.

Delta du Sénégal:

1979: Mame Ndickou Ndiaye, *Paysannes du delta du Sénégal*, exemples des villages de Boundoum-Barrage et de Wassoul, Centre de Dakar-Hann, ORSTOM, 122 p. (rapport au terme de la 2e année de formation).

Milieu serer:

1981: Jean-Marc Gastellu, *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*, Paris, ORSTOM (Thèse, sciences économiques, Paris X, 1978).

Région de Kaolack:

1982: Marie-Denise Riss, *Condition féminine et développement économique en milieu rural dans la région de Kaolack*, Thèse de 3e cycle en géographie, Strasbourg.

1984: M.-D. Riss, «La place de la femme dans les mutations internes de l'économie rurale à partir d'un exemple sénégalais» dans *Le développement rural en question*, Paris, ORSTOM, p. 417-433.

Mentionnons également les textes suivants qui touchent d'autres domaines:

Francine Kane, «Femmes prolétaires du Sénégal à la ville et aux champs», *Cahiers d'études africaines*, n° 65, XVII (I), p. 77-94 (étude de la condition des ouvrières agricoles de la BUD).

1978: UNICEF, *Technologies villageoises en Afrique de l'Ouest et du centre en faveur*

de la femme et de l'enfant, Abidjan, UNICEF, Dakar, ENDA, 412 p. (concerne également le Burkina-Faso).

1980: Dominique Ruelle et Isodore Mbaye Dieng, «Initiative de groupe et stérilisation administrative, les teinturières de Bargny», *Environnement africain*, Études et recherches, n°s 51-80, avril, 34 p. (étude entreprise par le BIT de Dakar et «Environnement et développement du Tiers Monde», ENDA).

1985: GRET (etc.), «Koumbidia (Sénégal) développement d'une activité maraichère villageoise», *Tiers Monde*, n° 102, avril-juin, pp. 421-428.

Bibliographie sur les paysannes du Burkina

Une bibliographie complémentaire se trouve dans le rapport d'Eva-Maria Bruchhaus, *Femmes en Haute-Volta*, Analyse de la situation et possibilités de développement particulièrement sous l'angle des organisations non-gouvernementales, Fribourg-en-Brisgau (RDA), Institut Arnold Bergstraesser, 1979, 140 p.

Consulter le texte suivant pour la situation en général des femmes du pays:

1979: Fédération des femmes voltaïques, *Travaux du IIe Congrès*, 22-26 mars, Ouagadougou, 75 p.

Textes des anthropologues:

Chez les Mossi

1938: Soeur Marie-Andrée du Sacré-Coeur, *La femme mossi*, in L'Ethnographie, n°s 35-36, p. 15-33.

1976: Suzanne Lallemand, «*Génitrices et éducatrices mossi*», L'Homme, n° 1, p. 109-124.

1971: S. Lallemand, *Une famille mossi*, in Recherches voltaïques, n° 17, 380 p.

Chez les Peul

1974: Paul Riesman, *Société et liberté chez les Peul Djelgôbé de Haute-Volta; essai d'anthropologie introspective*, Paris, Mouton (voir entre autres pp. 39-99 et 187-215).

Chez les Bwa

Anne Retel-Laurentin, «Évasions féminines dans la Volta noire», *Cahiers d'études africaines*, n°s 73-76, tome XIX, p. 253-297 (étude sur le mariage et les évasions des femmes).

Instituts de recherche:

Le centre d'études sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO), B.P. 305, Bobo-Dioulasso dirige deux périodiques *Échanges et Construire ensemble*, voir par exemple:

1980: «Des femmes s'organisent pour faire la culture du gombo», *Échanges*, n° 18, novembre, 31 p., repris en partie dans *Paroles de brousse des villageois africains racontent*, Paris, Karthala, 1982, p. 79-94.

1980: *Construire ensemble*, n°s 1 et 2.

L'Institut de recherches en sciences sociales et humaines, B.P. 7047, Ouagadougou, a publié:

1978: M. Pussi et A. Kambo, *Étude des rôles socio-économiques actuels des femmes du Sahel*, 109 p., avec l'USAID (l'Agence de développement international des États-Unis). et: D. Ouedraogo, A. Kambo, M. Pussi, *L'artisanat féminin en Haute-Volta*.

La Société africaine d'études et de développement (SAED), B.P. 593, Ouagadougou, a réalisé plusieurs études, voir entre autres:

1976: *Étude sur les conditions de vie et de travail des femmes en milieu rural et proposition d'un programme d'intervention régional pour l'allégement du travail des femmes*.

1978: *Rapport du séminaire sur Les voies et moyens d'une participation active et responsable des femmes voltaïques aux activités économiques nationales*, 16-17 mars.

1979: Joséphine Guissou et M. Hoskins, *Social and Economic Development in Upper Volta: Woman's Perspective*, 36 p., avec l'USAID.

Le gouvernement de Haute-Volta a publié entre autres, le texte suivant:

1980: Ministère des Affaires sociales et de la Condition féminine, Direction de la Condition féminine, *Service d'éducation et de participation de la femme au développement*.

Quelques projets concernant les femmes:

1976: République de Haute-Volta: *Projet Haute-Volta-UNESCO d'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation: phase expérimentale 1967-1976, Ouaga-*

dougou, ministère de l'Éducation national et de la Culture.

Voir aussi:

1970: Monique Hicker, «L'UNESCO et la promotion de la femme: un projet expérimental en Haute-Volta», *Chronique de l'UNESCO*, n° 16, juin, p. 266-275.

1979: Brenda Gail McSweeney, *The Negative Impact of Development on Women Reconsidered: A Study of the Women's Education Project in Upper Volta*, Ph. D., Fletcher School of Law and Diplomacy.

1980: B.G. Mc Sweeney, *Le temps d'apprendre, le temps de mieux vivre, le projet d'éducation des femmes en Haute-Volta*, in Les carnets de l'enfance, n°s 49/50, été, p. 121-140.

1985: Scholastique Kompaore, «L'alphabétisation des femmes au Burkina-Faso», dans *À la recherche du temps des femmes*, Paris, ACCT—Tierce, p. 65-79.

L'O.R.D. de l'Est

1976: C.K. Eicher, M. Sargent, E. Tapsoba, D. Wilcock, *Une analyse du projet de développement rural dans l'ORD de l'Est en Haute-Volta: rapport de la mission M.S.U.*, Aid / Afr-c-1182, Working Paper n° 9, January, African Rural Economy Program, Department of Agricultural Economics, Michigan State University.

L'A.V.V.

1977: SAED (Joséphine Guissou), *Étude sur les besoins des femmes dans les villages de l'A.V.V. et proposition d'un programme d'intervention*, Ouagadougou, ministère du Développement rural, 53 p.

1979: Anna Conti, *Capitalist Organization of Production Through New-Capitalist Relations: Women's Role in a Pilot Resettlement in Upper-Volta*, in Review of African Political Economy, May-December, n°s 15 / 16, p. 75-92.

1982: Marie-Thérèse Abela, Catherine Rambaud, *Le projet* «Aménagement des vallées des Volta» (Haute-Volta); *impact du projet sur les femmes*, 45 p., mission effectuée suite au séminaire de Sigtuna (décembre 1981) du groupe «Femmes et développement» de l'OCDE.

Projet: renforcement du rôle des femmes dans le développement

1979: USAID, V, Altarelli, Herzog, ENDA, Dakar, M. Konate, Cap Matourkou, G. Sempore, Service nutrition, DSA, Ouagadougou, *Évaluation du projet* «Renforcement du rôle des femmes dans le développement», 59 p. (le projet concerne la période 1977-1981).

D'autres études

1973: Madeleine Pere, *Animation féminine dans une société villageoise traditionnelle.* Le centre de Gaoua en pays lobi, Haute-Volta, Paris, Centre de recherches coopératives, EPHE, VIe section, 264 p.

1978: David Mitchnik, *The Role of Women in Rural Zaire and Upper Volta*, Oxfam-Working Paper, n° 16. Cette étude a été commandée par le BIT pour la Haute-Volta.

1981: Grace Hemmings—Capihan, *Femmes gourmantché face aux agents de développement*, in Environnement africain, Études et recherches, n° 69, Dakar, ENDA, 21 p.

1982: G. Hemmings-Capihan, *International Development and the Evolution of Women's Economic Roles: A Case Study from Northern Gulma, Upper Volta*, in Women and Work in Africa, E.G. Bay (sous la direction de), Boulder, Westview Press, p. 171-189.

1985: Soon-Young Yoon, «Le barrage des femmes mossi du Burkina-Faso», *Tiers-Monde*, n° 102, avril-juin, p. 443-449.

Sur les animatrices:

1981: Ellen Taylor, *Women Paraprofessionals in Upper Volta's Rural Development*, Rural Development Committee, Center for International Studies, Cornell University, 56 p.

Sur le commerce

1981: Mahir Saul, *Beer, Sorghum and Women: Production for the Market*; in Rural Upper Volta, *Africa*, n° 3, p. 746-764.

Bibliographie sur les paysannes maliennes

Une bibliographie existe déjà sur le sujet voir Susan Caughman, *Women and Development in Mali; An Annotated Bibliography*,

Addis-Abeba, Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique, 1982, 34 p., ST/ECA/ATRCW/82/01.

L'ouvrage suivant contient une bibliographie complémentaire:

1979: Eva-Maria Burchhaus, Madina Ly, Rokiatou Tall, *Femmes au Mali: analyse de la situation et possibilités de développement, particulièrement sous l'angle des organisations non-gouvernementales*, Fribourg-en-Brisgau, Arnold-Bergstraesser-Institut, 121 p.

Voici deux autres textes concernant les femmes des villes et des campagnes.

1981: Rokiatou N'diaye Keita, *Les indicateurs socio-économiques de l'intégration des femmes au développement: cas du Mali*, Addis-Abeba, Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique, et CARFF, Fondation Ford, 79 p., ST/ECA/ATRCW/81/17.

1981: Penda Sidibé Tall, *L'effet de la modernisation sur le travail des femmes exerçant une activité indépendante au Mali, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal*, Addis-Abeba, Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique, 116 p., AT/ECA/ATRCW/81/18.

Contribution des anthropologues et d'une historienne:

Les historiens(nes) se sont peu intéressés(es) jusqu'à maintenant à l'étude des femmes du passé. L'historienne Madina Ly est une heureuse exception.

1979: *La femme dans la société mandingue précoloniale*, in La femme africaine dans la société précoloniale, Paris, UNESCO, Collection Introduction à la culture africaine, p. 141-255.

1979: *La femme dans la société traditionnelle mandingue*, in Présence africaine, n° 110, p. 101-121.

Chez les Songhay:

1970: André Prost, *Statut de la femme songhay*, in Bulletin de l'IFAN, Série B, n° 2, p. 486-517.

Chez les Bambara:

1976: Kankou Samassékou, *Le mariage, la vie familiale et le statut de la femme chez les Bambara*, Mémoire, Université de Bordeaux II.

1981: René Luneau, *Chants de femmes au Mali*, Paris, Luneau Ascot éditeurs, 175 p.

Chez les Mynyanka:

1984: Danièle Jonckers, *Chez les Mynyanka* (Mali), in L'Africaine sexes et signes, *Les Cahiers du GRIF*, n° 29, p. 23-31.

Chez les Dogon:

1985: Nadine Wanono, «De jour en jour chez les femmes Dogon», dans *À la recherche du temps des femmes*, Paris, ACCT-Tierce, p. 167-173.

L'Institut des sciences humaines du Mali (B.P. 159, Bamako) a réalisé des études sur les femmes rurales, voir:

1980: *La situation de la femme rurale au Mali* (Étude dans l'arrondissement central de Joyila, République du Mali), Institut des sciences humaines et l'Association brêmoise de recherche et de développement d'outre-mer (RDA), Bamako, 142 p.

1983: *La femme en milieu rural, cercle de Kolokani, Mali.* Étude dans une perspective d'anthropologie appliquée, Institut des sciences humaines et Terra Nuova (Italie), Bamako, 40 p.

Mémoires soutenus à l'École normale supérieure, Bamako, Mali:

1977: Molobaly Diakité, *La femme paysanne:* sa place dans l'économie rurale (Djitoumou, Arrondissement Ouelessebougou), Bamako, École normale supérieure, 123 p. (étude de 121 familles).

1979: Khadidiatou M'Diaye, *Le travail de la femme en milieu rural. Rôle social et économique de la femme dans les cercles de Kita et de Yanfolida*, Bamako, École normale supérieure, 95 p.

Région de Ségou

1976: Malick Sene, *Un projet de développement d'allégement du travail des femmes au Mali*, in *Carnets de l'enfance*, octobre-décembre, p. 66-86. Projet dans le cadre du développement de la zone rizicole de Ségou, initiative du gouvernement malien en collaboration avec l'UNICEF.

1979: Mariam Thiam, *Case Study — the Role of Women in Rural Development in the Segou Region*, Mali, Philadelphia, American Friends Service Committee.

1981: Ministère de l'Agriculture du Mali et IER / IRAM, *Office du Niger, l'organisation collective des paysans. La situation des femmes*, Bamako, Paris, 55 p.

Des coopératives de femmes

1980: Union nationale des femmes du Mali, *La coopérative féminine multi-fonctionnelle de production du village de Kabala*, Bamako, 33 p.

1981: Susan Caughman, *Women at Work in Mali: The Case of the Markala Cooperative*, African Studies Center, Working Papers, no. 50, Boston University, 35 p.

1982: S. Caughman, Mariam N'Diaye Thiam, «The Markala Cooperative: A New Approach to Traditional Economic Roles», *Seeds*, no. 5, p. 1-20.

La thèse suivante renferme des données sur les paysannes:

1979: John van Dusen Lewis, *Descendants and Crops: Two Poles of Production in a Malian Peasant Village*, Ph.D., Yale University, 505 p.

Sur le commerce:

1973: Ann-Marie Jeay, *Rapport préliminaire sur le rôle des femmes dans la préparation et la commercialisation du poisson au Mali*, Rome, FAO, 39 p.

Bibliographie sur les paysannes nigériennes

Contribution des anthropologues:

Chez les Peul:

1960: M. Dupire, *Situation de la femme dans une société pastorale (peul Wodabe, nomades du Niger)*, in Femmes d'Afrique noire, Paris, Mouton, p. 51-91.

1980: Jean-Marc Bellot, *Les femmes dans les sociétés pastorales orales du Gorouol*, in Cahiers d'outre-mer, 33, 130, avril, p. 145-165.

Chez les Igaw:

1964: Nancy Boric Leis, *Economic Independance / and Igaw Women: A Comparative Study of Two Communicaties in the Niger Delta*, Ph.D., Northwestern University, 291 p.

Chez les Mawri:

1965: Colette Piault, *Contribution à l'étude de la vie quotidienne de la femme mawri*, Niamey, CNRS, Études nigériennes, n° 10, 135 p.

Chez les Hausa:

1967: Jacqueline Nicolas, *Les juments des Dieux, rites de possession et condition féminine en pays hausa (vallée de Maradi, Niger)*, in Études nigériennes, n° 21, 139 p., IFAN, CNRS.

1970: Véronique Gentil, *La femme hausa*, SL.SN, 44 p.

1978: Nicole Échard, *La pratique religieuse des femmes dans une société d'hommes: les Hausa du Niger*, in Revue française de sociologie, XIX, décembre, p. 551-562.

Chez les Songhay-Zarma:

1971: Fatoumata-Agnès Diarra, *Femmes africaines en devenir: les femmes zarma du Niger*, Paris, Anthropos, 318 p.

1983: Jeanne Bisilliat, «The Feminine Sphere in the Institutions of the Songhay-Zarma», dans *Female and Male in West Africa* (sous la direction de C. Oppong), London, George Allen Unwin, pp. 99-106.

1983: Jean-Pierre Olivier de Sardan, *The Songhay-Zarma Female Slave: Relations of Production and Ideological Status*, in *Women and Slavery in Africa* (sous la direction de Claire C. Robertson et Martin A. Klein), The University of Wisconsin Press, pp. 130-143.

Chez les Touareg:

Voir la thèse de doctorat de Clare Oxby, London, School of Oriental and African Studies, University of London.

Études sur des projets:

Projet:
Animation rurale féminine.

1974: *République du Niger, Département de Zinder, Animation au développement, insertion des femmes dans le projet 3M*, Rapport d'activités.

1975: République du Niger, ministère du Développement, *Rapport d'activités de l'animation féminine, année 1971-1975.*

1976: IRAM (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement), *La participation des femmes rurales au développement: à propos d'une action d'animation rurale féminine en République du Niger, 1966-1975*, Paris, IRAM, 78 p.

1979: Pepe Roberts, *The Integration of Women into the Development Process: Some Conceptual Problems*, in The Continuing, Subordination of Women in the

Development Process, IDS Bulletin, n° 3, avril, pp. 60-66. (Il a été consultant pour le projet 3M, voir référence 1974).

1980: Guy Belloncle, *Femmes et développement en Afrique sahélienne, l'expérience nigérienne d'animation,* Dakar, Nouvelles éditions africaines, 215 p.

1982: Annette Corrèze et Marie-Jo Doucet, *Les rapports entre les hommes et les femmes et les interventions de développement,* Étude de cas: une expérience d'animation féminine au Niger (1966-1975), Paris, IRAM, 170 p. (Elles ont été consultantes pour le projet, voir référence 1976.) Ce texte est l'extrait d'un mémoire soutenu par les auteurs pour l'obtention du diplôme de l'EHESS, 1979, Gany Hadjarton Diaroumeye, *Condition de la femme et éducation rurale au Niger,* Mémoire, Paris, EPHE. (Elle a été consultante pour l'IRAM.)

Projet de développement intégré de Dosso:

1982: Jeanne Bisilliat, Catherine Rambaud, *L'impact du projet de développement intégré de Dosso sur les femmes au Niger,* Rapport d'une mission effectuée suite au séminaire de Sigtuna (décembre 1981) de groupe «Femmes et développement» de l'OCDE.

Quelques études concernant les paysannes:

1979: Jacqueline Ki-Zerbo, *Intégration des femmes au processus de planification du développement, les cas du Cameroun et du Niger,* Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, p. 29, ECA / ATRCW/ RES / 79 / 05.

1982: Thérèse Keita, *Problématique de l'intégration des femmes aux coopératives agricoles au Niger* (contribution au séminaire AFARD AAWORD, Zimbabwe), 26 p.

1982: Mara Rosenthal, *The Socio-Economy of Women in Oullam Arrondissement,* Niamey Department, Development Project, Niamey, 42 p.

1984: M.F. Diarra, *Les effets de l'aménagement d'Ibohamane sur les femmes,* IRSH, Niamey.

1985: Marie-Jo Doucet, «La voix du voandzou dans le mortier chasse la famine», p. 208-228.

1985: Dominique Guegan, *Comment les statistiques actuelles occultent la production agricole réelle des femmes du Tiers Monde (l'exemple d'Ibohamane au Niger),* p. 244-256.

1985: Thérèse Keita, «*Les femmes de Bangoukoire entre les aléas climatiques et l'aménagement*», p. 178-194.

Ces textes de 1985 sont dans *Femmes et politiques alimentaires,* Actes du séminaire international ORSTOM-Cie, 14-18 janvier 1985, Paris, ORSTOM, Collection Colloques et séminaires, 1985, 791 p.

Sur l'artisanat et la petite industrie

1981: Centre africain de recherche et de formation pour la femme / Service de l'artisanat et de la petite industrie / BIT / SIDA, Association des femmes du Niger. *Rapport sur les activités féminines génératrices de revenus dans le monde rural, l'artisanat et la petite industrie du Niger,* 39 p., ST / ECA / ATRCW / 81 / 15.

Bibliographie sur les paysannes ivoiriennes

Textes concernant les femmes des villes et des campagnes:

UNESCO, Division des programmes du ministère de la Condition féminine de la Côte-d'Ivoire, *Étude sur la condition culturelle, sociale et économique de la femme,* UNESCO, E / CN, 6 / 632.

1972: UNICEF, *Enfance, jeunesse, femmes et plan de développement* (Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali), Abidjan, UNICEF, 144 p.

1975: *Fonction sociale et familiale de la femme ivoirienne,* Institut d'ethnosociologie, Université d'Abidjan.)

1984: Aminata Traoré, *Des conséquences de la sous-représentation statistique des femmes sur le développement national,* in Kasa bia Kasa, Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie, Université d'Abidjan, n° 6. (Elle est chargée de recherche à l'Institut d'ethnosociologie, Université d'Abidjan.)

1985: Aminata Traoré, P. Antoine, «Croissance économique et modèles familiaux en Côte-d'Ivoire», pp. 433-443.

1985: Aminata Traoré, P. Antoine, «Pour une lisibilité du rôle des femmes au travers des données statistiques», pp. 195-267.

Ces textes de 1985 sont dans *Femmes et politiques alimentaires,* Paris, ORSTOM, Collection Colloques et séminaires, 1985.

Contribution des anthropologues:

1975: *La civilisation de la femme dans la tradition africaine,* Colloque d'Abidjan,

3-8 juillet 1972, Paris, Présence africaine, 606 p. Voir les textes d'Harris Memel-Foté (Adioukrou), A. Beugre et D. Sery (région ouest), J. Dikeble et M. Hiba.

Chez les Bete:

1977: Jean-Pierre Dozon, *Économie marchande et structures sociales: le cas des Bete de Côte-d'Ivoire*, in Cahiers d'études africaines, n° 68, XVII, pp. 463-483.

Chez les Baoulé:

1979: Mona Étienne, *Maternité sociale, rapport d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire)*, in L'Homme, n°s 3-4, juillet-décembre, p. 63-107.

1983: M. Étienne, *Gender Relations and Conjugality among the Baule*, in Female and Male in West Africa (sous la direction de C. Oppong), London, George Allen Unwin, pp. 303-319.

Chez les Anyi:

1979: Claude-Hélène Perrot, *Femmes et pouvoir politique dans l'ancienne société Anyi-Ndenye (Côte-d'Ivoire)*, in Cahiers d'études africaines, n°s 73-76, pp. 219-223.

Chez les Senufo:

1984: Nicole Sindzingre, *Une société matrilinéaire, les Senufo Fodonon*, in L'Africaine sexes et signes, Les Cahiers du GRIF, n° 29, automne, pp. 37-51.

Femmes et production alimentaire:

1982: *Les cultures vivrières: élément stratégique du développement agricole ivoirien*, Actes du séminaire organisé par le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales, Abidjan.

Région de Bouake:

1968: M.P. de Thé, *Participation féminine au développement rural dans la région de Bouake*, Centre africain des sciences humaines appliquées, République de Côte-d'Ivoire, ministère du Plan

1977: A.A. Fayossewo, Promotion féminine: *une expérience rurale en Côte-d'ivoire*, Comité national pour l'alimentation et le développement de Côte-d'Ivoire, et FAO, 19 p. (équipes féminines d'éducation nutritionnelle et sanitaire).

Milieu dida:

1975: Ninon Schöpflin, *Difficultés et espoirs de l'animation féminine en pays dida 1968-1972*, Berlin, Weltfriedensdienst, 215 p.

Milieu senufo:

1979: Chantal Savignac, *Approche des conditions de travail en agriculture dans le nord de la Côte-d'Ivoire*, in Cahiers ivoiriens de recherche économique et sociale, n° 22, septembre, pp. 13-38.

Milieu bete:

1981: Fiorella Capasso, *Rapport sur une expérience de promotion féminine en milieu rural* (chez les Bete de Guibéroua), préparé par l'animation rurale, Guibéroua, Côte-d'Ivoire).

Milieu adioukrou:

1981: Aminata Traoré, *L'accès des femmes ivoiriennes aux ressources, les femmes et la terre en pays adioukrou*, Étude de recherche préparée pour le séminaire régional tripartite du BIT pour l'Afrique. Développement rural et la femme, Dakar, Sénégal, 15-19 juin 1981, WEP 10-4-04-24-1-86-6; 52 p. Voir aussi un résumé dans *Le développement rural et la femme en Afrique*, Genève, BIT, 1984.

Texte publié dans «À la recherche du temps des femmes» numéro spécial Nairobi des «Cahiers de Direct» coordonné par Mireille Honein. Il est reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteure et des éditrices: L'Agence de coopération culturelle et technique et les Éditions Tierce.

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

FEMMES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

I. ASPECTS GÉNÉRAUX

I.1. Études théoriques, ouvrages de références et synthèses

À la recherche du temps des femmes: éducation, communication, rythmes de vie / Groupe d'initiative Femmes et Développement. — Paris: Tierce; ACCT, 1985. — 188 p.

Un autre développement avec les femmes. — *Development Dialogue* (Uppsala), n° spécial, 1985.

BEDDOE (Deirdre). — *Discovering Women's History. A practical manual* (London): Pandora Press, 1983. — 232 p.

BISILLIAT (Jeanne). — *Femmes du Tiers Monde*: travail et quotidien. — Paris: *Le Sycomore*, © 1983. — 122 p. — (Actuels).

BONDER (Gloria). — L'étude de la politique du point de vue des femmes. — *Revue internationale des sciences sociales* (Paris), vol. 35, n° 4, 1984, 621-635.

BOSERUP (Ester). — *La femme face au développement économique* (Paris): Presses universitaires de France, 1983, 315 p.: ill., cartes géographiques. — (Sociologie d'aujourd'hui).

BOULDING (E.). — *Handbook of International Data on Women*. — Beverly Hills, Cal.: Sage Publications, 1976. — 468 p.; 24 cm.

CARROLL (Theodora Foster). — *Women, Religion, and Development in the Third World*. — New York; Toronto: Praeger Publishers, 1983. ix. — 292 p.; 25 cm. — (Praeger special studies: Praeger Scientific.).

Ce que pensent les femmes spécialistes dans de petits pays. — *Impact* (Paris), vol. 30, n° 1, janvier-mars 1980, 3-74.

CHABAUD (Jacqueline). — *Éducation et promotion de la femme*. — Paris: UNESCO, 1970. — 157 p.

CHARLTON (Sue Ellen M.). — *Women in Third World Development*. — Boulder, Boulder, Colo.: Westview Press, 1984, xiv. — 240 p.: ill; 24 cm.

COMINA (Claude). — *Athéna*: Rôle et importance des jeunes filles dans les écoles d'ingénieurs en Europe — Enquête et analyse statistique / Female students in European engineering schools and universities — A statistical survey and analysis / Rapport réalisé en collaboration avec la SEFI. — Lausannes: s.l., 1983. — 90 p.

Diversification des choix professionnels: rapport de synthèse établi par Evelyne Sullerot. — Luxembourg: CEE, 1984. — 71 p. (doc. V / 1871 / 84-FR).

EHRENREICH (Barbara). — *Des experts et des femmes*. — Montréal: Éditions du Remue-ménage, 1982. — 347 p.; 21 cm. (De mémoire de femmes; 5).

EICHLER (Margrit). — *The double standard*: a feminist critique of feminist social science. — London: Croom Helm; New York: St-Martin's Press, 1980.

Principes d'une stratégie de recherche pour les femmes / traduction Agnès Bastin. — Ottawa: ICREF, 1985. (Documents de l'ICREF; 10).

EICHLER (Margrit) et LAPOINTE (Jeanne). — *Le traitement objectif des sexes dans la recherche* — On the Treatment of the Sexes in Research. — Ottawa: Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, 1985. — 32 / 28 pp.

EICHLER (Margrit) et SCOTT (Hilda). — Women in Futures Research. — *Women's Studies Int. Quart* (Londres), vol. IV, n° 1, 1981.

Préparée par Françoise Sorieul

© 1986, *Perspectives universitaires*, vol. III n°s 1-2, pp. 419-441.

ELIOU (Marie) dir. — *Femmes et développement: ou les métamorphoses d'un développement au masculin* / Association européenne des Instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI). — Tilburg: EADI, 1983. — 165 p. (EADI-Book Series; 2).

Des emplois pour les femmes (1975-1985): Une contribution de l'OIT à la décennie des Nations Unies pour la femme. — Femmes au travail (Genève), n° 1, 1984, 61 p.

FAUSTO-STERLING (Anne). — Women and Science. — *Women's Studies Int. Quart* (Londres), vol. 4, n° 1, 1981, 41-50.

Feminist theorists: three centuries of women's intellectual traditions / Dale Spender editor. — London, Eng.: Women's Press, 1983. — 402 p.

Femmes, alphabétisation et développement. — *Agecop-Liaison*, mars-juin 1982, nos 64-65, 46-54.

Les femmes dans les espaces de pouvoir. — *Revue internationale des sciences sociales* (Paris), vol. 35, n° 4, 1984, 621-814.

Les femmes et l'éducation. — *Direct* (Paris), n° 7, 1981, 15-53.

Femmes et politique autour de la Méditerranée / ouvrage collectif sous la direction de Christiane Souriau. — Paris: L'Harmattan, 1980. — 274 p.

Femmes et recherche. — suppl. n° 18 à *Femmes d'Europe* (Bruxelles), septembre 1984, 2-90.

FRAISSE (Geneviève). — *Clémence Royer philosophe et femme de sciences*. Paris: Éd. La Découverte, 1985. — 196 p.

FULTON (O.) et al. — *Higher Education and Manpower Planning*. — Geneva: International Labour Office and UNESCO, 1982. — 127 p.

GERVER (Élisabeth) et LEWIS (Linda). — Women, Computers and Adult Education: Liberation or Oppression?. — *Convergence* (Toronto), vol. XVII, n° 4, 5-16.

GOSH D. et al. — La science, un monde masculin? *Impact, science et société* (Paris), vol. 25, n° 2, 1975, 84 p.

L'image de la femme dans le contexte de l'enseignement: rapport final établi par J. Terneu-Evrard et B. Evrard. — Luxembourg: CEE, 1984. — 115 p. (doc. CB — 42 — 84 — 080 — FR — C).

International Directory Research and Teaching related to Women — Répertoire international des recherches et enseignements relatifs aux femmes... — Montréal: Institut Simone de Beauvoir, 1983. — 157 p.

Is Higher Education Fair to Women? / edited by Sandra Acker and David W. Piper. — Guildford, Surrey: SRHE & NFER — Nelson, 1984. — 244 p.

ISIS (Organisation). — *Women in development: a resource guide for organization and action* / ISIS Women's International Information & Communication Service; foreword by Boston Women's Health Book Collective. — Philadelphia: New Society Publishers, ©1984. — 225 p.

KENNEDY (Margrit L.). — Toward a rediscovery of «feminine» principles in architecture and planning. *Women's Studies Int. Quarterly* (Londres), vol. 4, n° 1, 1981, 75-81.

LAURIN-FRÉNETTE (Nicole). — Les femmes dans la sociologie = Women in sociology, numéro réalisé par Nicole Laurin-Frénette. — *Sociologie et sociétés* (Montréal), vol. XIII, n° 2, octobre 1981, 160 p.

MARANDA (Jeanne). — Les études de la femme au Canada et à l'étranger. — *Canadian Women Studies = Les Cahiers de la femme* (Toronto), vol. 6 n° 1, Fall 1984, 90-95.

Les Nations Unies: les programmes relatifs à la conditions des femmes. — *Canadian Women Studies = Les Cahiers de la femme* (Toronto), vol. 6, n° 1, Fall 1984, 39-40.

MARCIL-LACOSTE (Louise). — *La thématique contemporaine de l'égalité: Répertoire, résumés, typologie*. — Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1984. — 243 p.

MASINI (Eleonora). — Women as capturers of social change. — *Women's Studies Int. Quarterly* (Londres), vol. 4, n° 1, 1981, 95-100.

M'BOW (Amadou-Mahtar). — Pour un nouvel ordre de la condition féminine. — *Culture* (Paris), vol. VIII, n° 4, 1982, 21-26.

MC CORMACK (Thelma). — Good theory or just theory? Toward a feminist philosophy of social science. — *Women's Studies Int. Quart.* (Londres), vol. 4, n° 1, 1981, 1-12.

MICHEL (Andrée). — *Femmes et multinationales: table ronde.* — Paris: Karthala: Agence de coopération culturelle et technique, © 1981.— 295 p.: 22 cm.

Femmes, sexisme et sociétés. — Paris: PUF, 1977. — 208 p.

La militarisation et les violences à l'égard des femmes / coordonné par A. Michel. — *Nouvelles questions féministes* (Paris), n° 11-12, hiver 1975, 186 p.

NAVARRO (L.). — *Le bilan de la participation féminine dans l'enseignement supérieur au niveau mondial. Comparaison de l'évolution des inscrits et des diplômes par branches d'études (1965-1975).* — Paris, UNESCO, 1980. — 78 p.

OCDE. — *Les femmes et l'égalité des chances.* — Paris: OCDE, 1979. — 256 p.

Les femmes et l'emploi: politiques pour l'égalité des chances. — Paris: OCDE, 1980. — 166 p.

Organisation mondiale de la santé. — *Les femmes, la santé et le développement*: rapport du Directeur général. — Genève: OMS, 1985. — 38 p.

PAQUOT (Élisabeth). — *Terre des femmes: panorama de la situation des femmes dans le monde.* —Paris: La Découverte / Maspero: Montréal: Boréal express, 1982.— 448 p.: ill. cartes. —(Collection État du monde).

Problématique féminine dans la coopération internationale / sous la direction de Renée Maingard. — *Diplômées AFFDU (Association française des femmes diplômées des universités)* (Paris), n° 128, mars 1984, 134 p.

RASSAM (Amal). — Vers l'élaboration d'un cadre théorique pour l'étude de la condition féminine dans le monde arabe. — *Cultures* (Paris), vol. VIII, n° 3, 1982, 127-144.

RENDEL (Margherita). — Panorama mondial de la recherche et de l'enseignement sur la femme. —*Culture* (Paris), vol. VIII, n° 3, 1982, 105-125.

ROBERTS (Helen). — *Doing Feminist Research.* — London: Routledge, 1981. — 207 p.

ROSSITER (Margaret W.). — *Women Scientists in America: Struggles and Strategies to 1940.* — Baltimore, Maryland: The Johns Hopkins University Press, 1982. — 440 p.

SABOURIN (Annie). — *Le travail des femmes dans la CEE: les conditions juridiques.* — Paris: Economica, 1984. — 149 p.

SUTHERLAND (Margaret B.). — The situation of women who teach in universities: constrasts and common ground. — *Comparative Education* (Abingdon), vol. 21, n° 1, 1985, 21-28.

The Technological Woman Interfacing with Tomorrow / edited by Jan Zimmerman. — New York: Praeger Pub., 1983. — 296 p.

TINKER (Irène). — Le développement contre les femmes. — *Questions féministes* (Paris), n° 6, septembre 1979, 89-85.

UGLOW (Jennifer). — *The International Dictionary of Women's Bibliography.* New York: Continuum, MacMillan, 1982. — 534 p.

UNESCO.— *Les indicateurs du rôle nouveau des femmes dans le développement. — Paris: UNESCO, 1984. — 146 p. (Études socio-économiques: 3).*

Social Science Research and Women in the Arab World. — London and Dover N.H.; Paris: Frances Pinter Publ.; UNESCO, 1984, 175 p.

UNITAR. — *Scientific-Technological Change and the Role of Women in Development* / edited by Pamela M. D'Onofrio-Flores and Sheila M. Pfafflin. — Boulder, Col.: Westview Press, 1982. —206 p. (Westview Special Studies on Social, Political and Economic Development).

United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women. —*Training for women: an inventory of United. Nations sponsored activities.* New Yord, N.Y.: UN, 1980. — 125 p.

VOGEL-POLSKY (Eliane). — *Les mécanismes nationaux institutionnels et non institutionnels mis en place dans les États membres du Conseil de l'Europe pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes*: étude comparative. — Strasbourg: Conseil de l'Europe, Comité pour l'égalité entre les femmes et les hommes: 1985. — 205 p.

WEEKES-VAGLIANI (Winifred). — *Les femmes dans le développement: quatre études de cas.* — Paris: Centre de développement, OCDE, 1980. — 361 p.

Women and technological change in developing countries. — Boulder, Col.: AAAS, 1981. — 226 p.

Women scientists: the road to liberation / edited by Derek Richter. — London: Macmillan Press, © 1982. — 219 p.

Women's Education: a world view. — Viewport, Conn.: Greenwood Press, 1979.

Women's Education in the Third World: Comparative Perspectives / edited by Gailp. Kelly and Carolyn M. Elliott. — Albany: State University of New York Press, 1982. — 406 p.

Women's History Sources: A Guide to Archives and Manuscript Collections in the United States / Andrea Hinding and A.S. Bower, eds. — New York: Bowker, 1979. — 114 p.

Women's Worlds: from the new scholarship. — New York: Praeger, 1985. — 309 p.

I.2. Bibliographies

AL-QAZZAZ (Ayad). — *Women in the Middle East and North Africa: an annotated bibliography.* —Austin: Center for Middle Eastern Studies, University of Texas at Austin, © 1977. — 178 p.; 23 cm.

Approches et méthodes de la recherche féministe: bibliographie multidisciplinaire. — *Les cahiers de recherche du GREMF* (Québec), cahier n° 1, avril 1985. — 61 p.

Association des universités et collèges du Canada (AUCC). — *Status of Women in Canadian Universities: A Select Bibliography — La situation de la femme dans les universités canadiennes: une bibliographie sélective* / rédigée par S. Lin et Hazel Roberts. — Ottawa: AUCC, 1976. — 5 p.

BALLOU (Patricia K.). — *Women: a Bibliography of Bibliographies.* — Boston, Mass.: G.K. Hall, 1980. 155 p.; 24 cm.

Bibliographie analytique sur les femmes immigrées, 1965-1979 / publiée par le Centre d'information et d'étude sur les migrations méditerranéennes. — Paris: CIEMM, 1980.

Bibliographie thématique sur la condition féminine / sous la direction de Denise Veillette. — Québec: Laboratoire de recherches sociologiques, Université Laval, 1983. — 255 p.; 28 cm. — (Outils de recherches — Laboratoire de recherches sociologiques, Université Laval; cahier 5).

COHEN (Yolande). — *Les thèses universitaires québécoises sur les femmes (1921-1981)* / 2e ed. —Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. — 121 p. (Collection: Instruments de travail n° 7).

DAVIS (Audrey). — *Bibliography on Women: With Special Emphasis on Their Roles in Science and Society.* — New York: Science History Publications, © 1974. — 50 p.; 22 cm.

Éducation des femmes dans les pays en développement. *Documentation et information pédagogiques* (Genève), n° 221, 1er trimestre 1982, 5-83.

FARLEY (Jennie). — Academic Women and Employment Discrimination: A Critical Annotated Bibliography. — Ithaca, N.Y.: New York State School of Industrial and Labour Relations, Cornell University, 1982. — 103 p.; 23 cm.

FEINBERG (Renée). — *Women, Education and Employment: A Bibliography of Periodical Citations, Pamphlets, Newspapers, and Government Documents 1970-1980.* — Hamden, Conn.: Library Professional Publications, 1982. — 274 p.

Les femmes: guide bibliographique établi pour la bibliothèque de la documentation française. —Paris: La Documentation française. — 2 volumes, 1975-1976.

FRANK (Geneviève). — *Femme, travail et société: bibliographie sélective*, 1970-1978 — Genève: Institut international d'études sociales. — 99 p. (série bibliographique n° 2).

FRANZOSA (Susan Douglas). — *Integrating Women's Studies into the Curriculum*: An Annotated bibliography / Compiled by Susan D. Franzosa and Karen A. Mazza. — Wesport, Conn; Greenwood Press, 1984. — 101 p. — (Bibliographies and indexes in education, ISSN 0742-6917; n° 1).

GILBERT (Victor F.). — *Women's Studies: A Bibliography of Dissertations 1870-1982* / compiled by V.F. Gilbert and D.S. Tatla. — Oxford. Eng.: New York, NY: B. Blackwell, 1985. xiv, 496 p. (Blackwell reference).

HAFKIN (J.N.) — *Women and development in Africa*: an annotated bibliography. — New York: ONU 1977. — 177 p. (Bibliography series n° 1).

KING (Judith D.). — *Women's Studies Sourcebook: A Comprehensive Classified Bibliography of Books* / 2nd ed. rev. and expanded. — Allendale, MI: Grand Valley College Library, 1976. — 68 p.; 28 cm.

MOORE (Kathryn M.) et WOLLITZER (Peter A.). — *Women in Higher Education, A Contemporary Bibliography.* — Washington: National Association of Women Deans, Administrators and Counselors, 1979. — 114 p.

National Association for girls and women in sport. *Research Committee Bibliography of research involving female subjects: a compilation of theses and dissertations in physical education, health, and recreation*: NAGWS Research committee project, part of the research model for investigation the woman athlete. — Washington: American Alliance for Health, Physical Education and Recreation, © 1974. — XII, 212 p. — 28 cm.

Office de la télécommunication éducative de l'Ontario. — *Women's Studies: Video Resource Catalogue* / the Ontario Educational Communications Authority. — Toronto: OECA, © 1979. —116 p.; tables.

Ontario Institute for Studies in Education (Oise). — *Women in Canada — A bibliography 1965-1982*, third ed. / compiled by Carol Mazur et Sheila Pepper. — Toronto: OISE, Department of sociology in Education, 1985.

SLAGNES (J.B.). — *Women and energy in developing countries: a selected and partly annotated bibliography* / prepared for the International Workshop on «Women and energy» (Oslo, June 1984. — Oslo: Council for Environmental Studies, University of Oslo, 1984. — 62 p.

SIMMONS (D.V.). — *Women in the South Pacific: A Bibliography.* — Suva: University of the South Pacific, Library, 1982. — 124 p.

STINEMAN (Esther). — *Women's Studies*: A recommended core bibliography. — Littleton, Col.: Libraries Unlimited, 1979. — 67 p.

Studies on Women abstracts, 1983, Carfax Publ. Co, Abingdon.

Travail et condition féminine: bibliographie commentée / Madeleine Guilbert et al. — Bruxelles: Éd. de la Courtille, 1977. — 247 p.

UNESCO. — *Bibliographic Guide to Studies on the Status of Women: Development and Population Trends.* — Paris; Epping, Essex; New York: UNESCO; UNIPUB, 1983. — xii, 292 p.

UNESCO. Oficina regional de educacion para America Latina y el Caribe, Services de biblioteca y documentacion. — *Bibliografia sobre education de la mujer en areas rurales.* — Santiago, Chile: Oficina, 1979.

University Microfilms International. Dissertation Information Service. — Women's Studies: a catalog of selected doctoral dissertation research / Ann Arbor, Mich: University Microfilms International, [1985]. — 40 p.

WESTERVELT (Esther M.). — *Women's higher and Continuing Education*: an annotated bibliography with selected references on related aspect of women's lives. — New York: College Entrance Examination Board, 1971. — 67 p.; 23 cm.

Women Studies Abstracts, 1972, Rush Publishing Co, Rush, NY 14543.

I.3. Colloques et conférences

AAAS Seminar on Women in Development, Mexico, 1975. — *Women and World Development.* New York: Praeger, 1976. — 382 p.

L'accès de la femme à la justice: Conclusion des travaux de la session d'échange (Bordeaux, 15-24 juillet 1981) / ACCT, École internationale de Bordeaux. — Talence: EIB, 1982. — 84 p.

AFFER (Association Femmes, Féminisme et Recherches). — *Femmes, féminisme et recherches: Actes du colloque national* (Toulouse, décembre 1982). — Toulouse: AFFER, 1984. — 1080 p.

American Association of University Women and International Federation of University Women. Pacific Basin Conference. — *East Meets West*: Culturally conditioned views of the role of women, February 28 — march 5, 1977. — Honolulu, Hawai, East-West Center, 1977. — 184 p.

Association des études canadiennes = The Association for Canadian Studies. — *Pour aller de l'avant: les études canadiennes, les études sur les femmes et l'éducation permanente* = Reaching Out: Canadian Studies, Women's Studies and Adult Education: Congrès annuel de l'AEC (UBC,

Vancouver, C.-B., 4-6 juin, 1983). — *Thèmes canadiens* = Canadian Issues (Ottawa), vol. VI, 1984, 123 p.

Association of Universities and colleges of Canada (Ottawa). — *Women and the Universities / La femme et l'Université.* Proceedings of the annual business Meeting and Conference / Délibérations de la séance administrative et de la conférence, Ottawa, Skyline Hôtel, Oct. 27-30, 1975. — 98 p. — 28 cm.

BERNARD (A.). — *Women hold up more than half the sky*: a Third World Perspective on Women and Nonformal Education for Development: report of a project and workshop of the International Council for Adult Education. Toronto, Ont.: International Council for Adult Education, 1983. —78 p.

CIIS (Centre d'information sur les innovations sociales). — *Création d'emploi par / pour les femmes et la formation vers les métiers traditionnellement masculins*: Séminaire (Chambéry, 17-18 mars 1983). — Paris: CIIS, s.d. — 141 p.

Colloque d'histoire du travail féminin (Besançon 1980). — Actes du colloque d'histoire du travail féminin d'octobre 1980 / organisé par l'Institut universitaire de formation continue et la Faculté des lettres et sciences humaines. — Besançon: Université de Franche-Comté, 1981, — pag. mult.

Commission des communautés européennes (Bruxelles). — *L'orientation et la formation professionnelles des travailleurs feminins.* Séminaire européen, 24-28 novembre 1975, Paris. — Rapport final élaboré par Claude du Granrut. — 1976. — 66 p.

Commission économique pour l'Afrique. — Séminaire régional sur les mécanismes nationaux pour l'intégration de la femme au développement (Addis-Abbeba, 22-27 novembre 1982). — *Répertoire des mécanismes nationaux, sous-régionaux et régionaux pour l'intégration de la femme au développement en Afrique.* — Addis-Abbeba: CEA, novembre 1982. — 116 p.

Concordia University. Institute Simone de Beauvoir. — *Proceedings* / International Conference on Research and Teaching related to Women (Montreal, July 26 to August 4). — Montréal: Institut Simone de Beauvoir, © 1983. — 219 p.

Conférence internationale de l'Instruction publique, 15e, Genève, 1952. *L'accès des femmes à l'éducation, d'après les données fournies par les ministères de l'Instruction publique.* — Paris: UNESCO, 1952. — 232 p.

Conférence des femmes-écrivains en Amérique (Ottawa, 20-25 mai 1978). — *Revue de l'Université d'Ottawa-University of Ottawa Quarterly*, vol. 50, n° 1, janvier-mars 1980, 108 p.

Conference on the Role of Women's Organizations in Development, Washington, DC, 1979. — *Women in Development*: Conference..., sept. 26-28, 1979. — Washington: Office of Women in Development, USAID, 1979. — 75 p.; 28 cm.

École des hautes écoles commerciales, HEC (Montréal). — *Femmes, travail et entreprises*: document témoin du colloque du 28 octobre 1982. — Montréal: École HEC, 1982. — 274 p.

Être femme de science: Actes du Colloque tenu le 26 mai 1983 à l'Université du Québec à Trois-Rivières (51e congrès de l'ACFAS). — *Les Cahiers de l'ACFAS* (Montréal), 1983, n° 22, 105 p.

La femme médecin: Colloque (Paris, 4-5 décembre 1981). — Institut des sciences de la Santé. —Paris: Ministères des Affaires sociales, du Travail, de la Santé, 1982. — 185 p. — *Revue française des Affaires sociales*, n° 3, juillet-septembre 1982.

Femmes: images, modèles / Actes du colloque ICREF 84 (Montréal, UQAM, novembre 1984). Ottawa: ICREF, 1982.

Girls and Science and Technology: Conference Report: The 2nd International GASAT Conference, (Oslo, Norway, 5-10 septembre 1983) / Svein Lie, Ed. — Oslo: Institute of Physics, University of Olso, (1983). — 71 p.

Groupe consultatif des organismes des Nations Unies sur les protéines et les calories. — *Les femmes et la production alimentaire, la manutention des aliments et la nutrition, notamment en Afrique*: un rapport du Groupe consultatif... juin 1977. — Rome: FAO, 1979. — 161 p.

Journées d'études et de réflexions sur les femmes algériennes (Oran, mai 1980). — Cahiers du Centre de documentation des sciences humaines (Oran), n° 3, 1980.

International Labour Organization. — *The Employment and Vocational Preparation of girls and women in Africa*, Regional meeting, Addis Ababa, March, 1969. — Geneva: International Labour Organization, 1969.

Knowledge and higher education. Report from a series of colloquia held in 1981-1982 / Gunnar Bergendal ed. — Stockholm, National Board of Universities and Colleges, 1983. — 175 p. Studies in higher education in Sweden n° 2).

National Conference: Women in Colleges and Universities. Third, York University, Toronto, 1974. — *Report on the Third National Conference on Women in Colleges and Universities*. Toronto, Ont; York University, 1974. — 52 p.

4th, University of Toronto, 1975. — *Report on the Fourth National Conference*. — Toronto, Ont.: University of Toronto, 1975.— 46 p.

Nations Unies. New York. — *Rapport de la Conférence mondiale de la décennie des Nations-Unies pour la femme*; égalité, développement et paix. Copenhague, juillet 1980. — 1980. — 273 p.

Qui fait tourner la roue? Compte-rendu d'un atelier sur les femmes et l'enseignement des sciences au Canada. — Ottawa: Conseil des sciences du Canada, janvier 1982.

La recherche sur les femmes au Québec: compte-rendu d'un colloque interdisciplinaire tenu à Montréal, 12-13 mai 1979. — Montréal: GIERF, UQAM. — 129 p.

La reconnaissance des acquis de formation: Actes du symposium tenu à l'Université de Sherbrooke le 22 mai 1984 / Roger Bernier, dir. — Sherbrooke: Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1984. — 110 p.

Rendel (Margherita). — *Rapport sur les programmes de recherche et d'enseignement relatifs à la femme (Copenhague, juillet 1980). — Paris, UNESCO, 1980. — 27 p.*

Recherche et éducation permanente: Actes du 1er symposium international de recherche—formation en éducation permanente (Montréal, 3-6 avril 1983). — Montréal: Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, 1984. — 275 p.

Le rôle des femmes dans le domaine de l'approvisionnement en eau et des services d'hygiène: Tentatives pour relever un défi séculaire / Actes du colloque (Manille, 24-26 septembre 1984) organisé par Kabalikat ng Pamilyang Pilipino et le CRDI. — Ottawa: CRDI, 1986. — 120 p. (IDRC — 236 f).

Second Latin American and Caribbean Feminist Meeting (Lima — Peru). — *ISIS: Women's Journal*, no 1, 1984. 82 p.

Séminaire opérationnel régional d'alphabétisation fonctionnelle, Banfora, Haute-Volta, 1975. — *La place et le rôle de la femme dans le développement économique et social de l'Afrique:* rapport du Séminaire. — Dakar: BREDA, 1976.

Studiecentrum Oto. La Haye. - *Vrouwen en Hoger Onderwijs. Conferentieverslaq*. — 1980. — 77 p.

UNESCO. International Congress on the Situation of Women in technical and vocational Education. Bonn, June 9-12, 1980. — *Final Report*. — Paris: UNESCO, 1980.

UNESCO. International Seminar on Opening-up to Women of Vocational training and jobs traditionnaly occupied by men (Frankfurt, 11-13 nov. 1980): *Summary record of discussions*. —Paris: UNESCO, 1981. — 64 p. (Ed / 80 / Conf. 708 / 4).

UNESCO. — *Le rôle des femmes dans les mouvements de paix, le développement de la recherche sur la paix et la promotion des relations amicales entre nations*. Conférence mondiale sur la décennie des Nations Unies pour la femme. — 1980. — 74 p.

UNESCO. Réunion internationale d'experts sur les facteurs déterminant l'accès des femmes aux prises de décision dans la vie politique, économique et scientifique et sur les mesures à prendre pour accroître leurs responsabilités (Dubrovnik, Yougoslavie, 10-14 décembre 1984) / *Rapport final*. — Paris: UNESCO, 1984, 36 p. (SHS-84 / CONF. 601 / Col. 5).

UNESCO (Sofia, 1985). — Conférence générale, 23e session. — Contribution de l'UNESCO à l'amélioration de la condition des femmes : rapport du Directeur général. — Paris: UNESCO, 1985. — 50 p. (23 c / 18).

United Nations Economic Commission for Africa, and German Foundation for Developing Countries. — *Report of the Regional Conference on education, vocational training and work opportunities for girls and women in African countries, Rabat, Morocco*, May 20-29, 1971. —New York: UN Economic Commission for Africa, 1971.

Women and Power: Report of a Meeting on Women and Power organized by the / Ad Hoc Group for Equal Rights for Women (Vienne, March 8, 1983). — Vienna: UNIDO, 1983. — 13 p.

Women in Scientific and Engineering Professions: Papers originally presented as part of a National Conference on Women in the Professions: Science, Social, Science, Engineering, Purdue University, March 20-21, 1981. — Lafayette, Purdue U. Press, 1984.

Women, law and economy (Actes Conference Banff, 1983). — Calgary: Office of Public Affairs, University of Calgary, 1985. — 380 p.

I.4 Travaux universitaires (non publiés)

AL-ASHMAWI ABOU ZEID (Fawzia). — *L'oeuvre romanesque de Naquib Mahfûz (1939-1967).* Aspects de l'évolution de la société et de la condition féminine dans l'Égypte contemporaine. — 187 p. (Th.: Lettres: Genève: 1983).

ANTHONY (E.) — *An Investigation of the Relationship Between Lenght of Stay, Parental Concerns and Academic Achievement of West Indian Students in Montreal.* — Montréal: Concordia University, 1980. — (M.A. Education Science Concordia University: Montréal: 1980).

BOIRAUD (H.) — *La condition féminine et la scolarisation des filles au XIXe siècle de Guizot à Jules Ferry.* — 462 p. (Th. État: Sc. Éducation: Caen: 1978).

CISSÉ (Fatoumata Yacouba). — *Rôle de la femme dans la production agricole en zone ODIRAC de Kita.* — Katibougou: Institut polytechnique rural, 1983. — 61 p. (Mémoire, Ing. des sciences appliquées).

COTE (Louise H.). — *Les femmes professionnelles*: relation entre la personnalité et le domaine de spécialisation. — Montréal: Université de Montréal, 1983. — 202 f. (Th.: Psycho).

DIEBOLT (Evelyne). — *Histoire des professions de santé.* — (Thèse d'État en cours, Paris VII).

EDOU-GOUSSAULT (B.). — *Crise d'identité collective des femmes en stage de formation.* — 452 p. — (Th. 3e cycle: Paris XII: 1983).

ELBAZ (Penina). — *Perception des femmes au travail dans des carrières dites masculines.* — 153 f. —(Th.: Sc. éducation: Montréal: 1978).

EL RASSI (Ahlem Mostaganemi). — La femme dans la littérature algérienne contemporaine. — Paris: EHESS, 1980, 2 vol. (Th. sociologie, EHEES).

FERNELL (Janice). — *A Career profile of women directors of the largest academic libraries in the United States*: an analysis and description of determinants. — Tallahaussee, Fl.: State University, School of Library Science, 1978. — 214 p.

GRENIER (Pierre). — *Les projets éducatifs de femmes âgées: objets d'apprentissage et moyens privilégiés.* — Montréal: Université de Montréal, 1980. — 167 f. (Th.: Sc. éducation: Montréal: 1980).

GUÉRIN (Solange). — *Le problème de la réinsertion sociale et professionnelle de la femme du 2e âge à travers l'expérience de Nouveau Départ.* — Montréal: Université de Montréal, 1981. — 206 f.

HAREL-GIASSON (Francine). — *Perception et actualisation des facteurs de promotion chez les femmes cadres des grandes entreprises québécoises du secteur privé.* — Montréal: Université de Montréal, 1981. — 295 f.

LEBLANC (Claudette). — Féminisme et sciences sociales: émergence du discours féministe dans la sociologie. — Hull (Québec): École des études supérieures de l'Université d'Ottawa. — 1981, 118 f.

LEDUC (Constance). — *Étude comparative des orientations universitaires des femmes à l'Université de Montréal en 1949-1950 et 1974-1975.* — Montréal. — 249 f. (Th.: Sc. éducation: Montréal; 1976).

LENS (Marianne). — *Perspectives d'analyse de l'idéologie de la différence, comme fondement de l'hétéropatriarcat.* — Bruxelles; ULB, 1982. — 143 f. (Mémoire: sciences sociales: ULB)

MONTPAS (France). — *La relation entre le sexe et la motivation au travail des étudiantes en techniques administratives.* — Montréal: Université. — 116 f. (Th.: Sc. éducation: Montréal; 1978).

NEALE (Nancy). — *Women's Studies in Social Work Education*: the impact of social movement on curriculum. — Salt Lake City, Utah: University of Utah, 1977. — 360 f.

NIVERVILLE (Francine de). — *Schème de carrière, anticipation de la jeune fille, rétrospective de sa mère et images de la femme.* — Montréal: Université de Montréal, 1968. — 71 f. — (Th.: Psycho: Montréal; 1968).

PICQ (Françoise). — *Sur la théorie du droit maternel*; discours anthropologique et discours socialiste. — Paris: Université de Paris-Dauphine, 1979. (Th. État: droit, Dauphine, 1979).

RICHARD (Fernande). — *Valeurs personnelles et attitudes vis-à-vis de la carrière chez les étudiantes d'école normale.* — Montréal: Université de Montréal, 1968. — 106 f. — (Th.: Psychologie: Montréal: 1968).

RISSO-LOUBET (M.). — *Les femmes et l'enseignement en Tunisie de 1965 à 1970.* — 151 p. (Mémoire maîtrise: Histoire: Nice, 1970).

SAVARD (Roger). — *Les raisons qui invitent les femmes au foyer à retourner aux études.* — Montréal: Université de Montréal, 1982. — 265 f.

SOULIÉ (Françoise Delmas). — *Place de la femme dans la famille, chez les Mosé de Haute-Volta*: Tradition et évolution en milieu urbain. — Lyon: Université Lyon II, 1982. — 54 p. (DEA: sociologie).

ST-GELAIS (Thérèse). — *Art de femme... féminin ou féministe.* — Montréal: Université de Montréal, avril 1983. — (Th.: Arts: Montréal; 1983).

TAHON (Marie-Blanche). — Des Algériennes entre masque et voile. — Paris: Université Paris VII, 1978 (Th. femmes, Paris VII).

TALLON (Françoise). — *L'enseignement féminin au XIXe siècle, 1789-1914.* — (DES d'histoire, du droit, de Paris I; 1971).

TARDIEU-DEHOUX (C.).— *L'évaluation et l'orientation des étudiants immigrants haïtiens à Montréal.* — Montréal: Université Concordia, 1977. — (M.A.: Éducation: Université Concordia: Montréal: 1977).

TROTTIER (Louise-Hélène). — *Évolution de la profession infirmière au Québec de 1920 à 1980.* —Montréal: Université de Montréal, 1982, viii, 183 f.: ill.

WALKER (Martine).— *La Société des Agrégées:* naissance et adolescence (Mémoire, maîtrise, histoire: Paris I: 1978).

WATERMAN (Diane). — *Sex Roles and Career Goals of University Women.* — (s. l.): University of British Columbia, 1977. — 166 f.

YOYO (Michel). — *Un exemple de la confrontation de la mentalité traditionnelle et du changement social.* — Paris: EHESS, 1978. — 211 p. (Th. de 3e cycle: EHESS: 1978).

II. L'UNIVERSITÉ AU FÉMININ (PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES)

II. 1. Afrique, Moyen—Orient et Océan Indien

(La partie subsaharienne de «Femmes et développement» est traitée dans l'article de Mme Rondeau).

L'Africaine: Sexes et Signes. — *Les cahiers du GRIF* (Bruxelles), hiver 1984-1985, n° 29. — 150 p.

African Women: South of the Sahara / edited by Margaret Jean Hay and Sharon Stichter. —London; New York: Longman, 1984. — xiv, 225 p.: ill., carte.

Al-Raida. — 1976 — Beyrouth University College, Institute for Women's Studies in the Arab World (Box 13-5053) Beirut, Lebanon.

BAFFOUN (A.). — *Research in social science on North African Women*: Problems, Trends and Needs. — Paris: UNESCO, 1981. (SS-81 / CONF. 804 / 4).

BARTHEL (Diane). — The rise of a female professional elite: The Case of Senegal. — *African Studies Review* (Los Angeles), 1975, vol. 18, n° 3, 1-17.

BIRAIMAH (Karen Coffyn). — The Impact of Western Schools on girls' expectations: A Togolese case. — Dans: *Women's education in the third World.* — 188-202.

BOWMAN (Mary Jean) et ANDERSON (C. Arnold). — The Participation of women in education in the Third World. — *Comparative Education Review* (Chicago).

Bulletin CIFAD / Comité international des femmes africaines pour le développement. — 1986. —Montréal et Abidjan: CIFAD.

CAMILLERI (C.). — Statut et rôle familiaux de la femme; leur représentation dans des groupes de jeunes travailleuses tunisiennes. — *Revue française de sociologie* (Paris), vol. 5, n° 3, 1964, 307-324.

CHEMLI (M.). — *L'éducation permanente: l'exemple tunisien.* — Tunis: Institut national des sciences de l'éducation, 1978.

COMHAIRE-SYLVAIN (Suzanne). — *Femmes de Lomé.* — Bandundu (Zaire): CEEBA, 1982. — 287 p. (CEEBA publications: Série 11, v. 77).

Commission économique pour l'Afrique. — *Daycare in Eastern Africa*: A survey of Botswana, Kenya, Seychelles and United Republic of Tanzania. — Addis-Abbeba: CARFF, 1981. — 72 p. (ST / ECA / ATRCW / 81 / 05).

Out-of-School Programmes for Women in Sierra Leone. — Addis-Abbeba: CIRFF, 1981. — 75 p.

Côte d'Ivoire. Éducation nationale (ministère). — *Enquête sur les possibilités d'éducation, de formation et d'emploi offertes aux femmes*, par la Commission nationale pour l'UNESCO. —Paris, UNESCO, 1974. — 129 p., ronéogr.

DÉSALMAND (Paul). — *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire*; sous la direction de N'Guessan Konan-Dauré. — Abidjan: Éditions CEDA, 1983. — 24 cm.

DUROJAIYE (S.M.) et DONALD (G.A.H.). — Students, wives and mothers: mature women overseas students. — *Higher Education Review* (Croydon), no 3, 1984, pp. 57-69.

EL HAMAMSY (Leila S.). — *Assesment of Unicef Assisted Projects for the preparation and training of women and girls for community development in Tunisia.* Geneva: Unicef, 1969.

EL KHATIB (Ahmad) et EL FARAH (Wagih). — Women education in Jordan. — *L'éducation nouvelle* (Beyrouth), n° 31, 1984, 21-40.

EL SAADAOUI (Nawal). — *La face cachée d'Eve*: les femmes dans le monde arabe. — Paris: Des femmes, 1982. — 412 p.

ESCHLIMAN (Jean-Paul). — *Naître sur la terre africaine.* — Abidjan: INADES, 1982. — 149 p.

L'éveil des consciences. — *Actuel développement* (Paris), n° 67, 1985, 45-47.

Famille et développement: vieille dame de l'édition africaine / par Jean-Marc Fleury. — *Le CRDI explore* (Ottawa). — vol. 14, n°s 3-4, octobre 1985, 20-21.

FAO. — *Formation de personnel pour le développement agricole et rural en Afrique.* — Rome: FAO, 1984. — 37 p.

Femmes de la Méditerranée. — *Peuples méditerranéens = Mediterranean People* (Paris), n°s 22-23, janvier-juin 1983, 212 p.

Femmes et pouvoirs. — Dans: Gens et paroles d'Afrique. Écrits pour Denise Paulme. — *Cahiers d'études africaines* (Paris), vol. XIX, cahiers 1-4, 1979, 219-238.

Des femmes sur l'Afrique des femmes. — *Cahiers d'études africaines* (Paris), vol. XVII, n° 65, 1977, 201 p.

FORGET (Nelly). — *Women and Professions in Morocco.* — International Social Science Journal (Paris), 1962, vol. XVI, 1.

FOUGEYROLLAS (Pierre). — *Television and the Social education of women: A first report on the Unesco-Senegal Project Pilot at Dakar.* n.d.

GOULD (Terri). — The Educated women and social change: A Sociological study of women students at the National University of Zaire. — Dans: *Papers in Education and Development.* — Dar el Salaam: 1976.

HADJ-MOUSSA (Ratiba). — *Les femmes algériennes entre l'honneur et la révolution.* — Québec: Université Laval, Département de sociologie, laboratoire de recherches sociologiques, 1984. —192 p. (Rapport de recherche; Cahier 20).

HOUETO (Colette S.). — La femme et le développement: le cas du Bénin. *Educafrica* (Dakar), n° 8, juin 1982, 176-185.

Itinéraires d'écritures. — *Peuples méditerranéens = Mediterranean Peoples*, n° 30, janvier-mars 1985, 198 p.

JEANMART (Monique). — Les oubliées du développement. — *La Gazette des femmes* (Québec), vol. 7, n° 1, mai-juin 1985, 12-17.

JONES (Marie Thourson). — Education girls in Tunisia: Issues generated by the drive for universal enrollment. Dans: *Women's education in the Third World.* — 31-50.

KLINEBERG (Stephen L.). — Parents, schooling and modernity: an exploratory investigation of sex differences in the attitudinal development of Tunisian adolescents. — *International Journal of Comparative Sociology* (York University, Toronto), vol. 14, 1973, 221-243.

LACOSTE-DUJARDIN (Camille). — *Dialogue de femmes en ethnologie.* — Paris: François Maspero, 1977. — 115 p. (Textes à l'appui).

Des mères contre les femmes: maternité et patriarcat au Maghreb. — Paris: ed. La Découverte, 1985. — 267 p.

LAMBERT (S.). — *United Republic of Cameroon: Survey of Women, Development and educational opportunities.* — Yaoundé: n.p., 1973.

Le langage pris dans les mots. — *Peuples méditerranéens* = Mediterranean Peoples (Paris), no 33, oct.—déc., 1985, 188 p.

Mali. Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée (Dnafla). — *Quelle éducation pour quel développement?*. — Paris: IIPE, octobre 1979. — 250 p. (Cahiers de l'IIPE; 51).

MASEMANN (Vandra Lea). — The Hidden curriculum of a West African girls Boarding school. —*Canadian Journal of African Studies* (Ottawa), vol. 8, n° 3, 1974, 479-494.

MC SWEENEY (Brenda Gael) and Freedman (Marion). — Lack of time as an obstacle to women's education: The Case of Upper Volta. — Dans: *Women's education in the Third World.* — 88-106 p.

MERNISSI (Fatima). — *Sexe, idéologie, Islam.* — Paris: Ed. Tierce, 1983. — 198 p.

MONTETY (H. de). — *Femmes de Tunisie.* — Paris: EHESS, 1958. — 172 p.

La parole aux filles: libres opinions. — *Poly-Echos* (Thiès, Sénégal), vol. 1, n° 1, juin 1985, 39-43.

PAULME (Denise). — *Femme d'Afrique noire.* — Paris: EHSS, 1960. — 276 p.

PRETE (Rogues). — Éducation et formation professionnelle féminines dans les États africain et malgache d'expression française. — *L'Afrique contemporaine* (Paris), vol. 4, novembre-décembre 1965, 18-20.

Recherche agricole: priorité aux femmes / par Ophélia Mascarenhas. — *CERES* (Rome), vol. 18, n° 105, mai-juin 1985, 28-32.

SALAM (M.A.). — L'enseignement de la femme en Tunisie. — *L'Éducation nouvelle* (Beyrouth), n° 32, 1984, 93-94 (en arabe).

La scolarisation des femmes en Tunisie. — Dans: *Les femmes et le marché du travail* / N. Corvi et M. Ch. Salort. — Paris: Hatier, 1985.

Sénégal. Secrétariat d'État à la promotion humaine. — *Journées de réflexion sur les centres d'enseignement technique féminin*: Actes du Colloque organisé par le Secrétariat d'État à la promotion humaine, 29-31 décembre 1982, Thiès. — Dakar: Secrétariat, 1983. — 43 p.

SENGHOR (Diana). — Féminisme et écologisme: à la lueur d'une bougie. — *Ecoforum* (Nairobi), vol. 10, n° 2, avril 1985, 1-20.

STROBEL (Margaret). — African Women: review essay. — *Signs: Journal of Women in Culture and Society* (Chicago), 1982, vol. 8, n° 1, 109-131.

TAAMALLAH (Lamouria). — La scolarisation et la formation professionnelle des femmes en Tunisie. — *Revue tunisienne des sciences sociales* (Tunis), n°s 68-69. 1982, 107-128.

TAHIRI (C.) et MONDET (L.). — Une initiative à l'université: l'information sexuelle et son impact sur les étudiants. — *Recherche, pédogogie et culture* (Paris). — 1981, vol. 9, n° 53-54, 18-20.

THIBERT (Marguerite). — *Rapport au gouvernement de la Tunisie sur la préparation professionnelle des jeunes filles en Tunisie.* Genève: Unicef, 1966.

TILLION (Germaine). — *Le harem et les cousins.* — Paris: Le Seuil, 1982. — 224 p. (Points; 141).

Trouver notre voie: Les activités de formation des femmes dans le monde. — *La Tribune*, bulletin sur les femmes et le développement (New York), n° 6, septembre 1985, 32 p.

UNESCO. — Éducation et participation de la femme au développement: Haute-Volta — (mission). — *Résultats et recommandations du projet.* — 28 octobre 1982, 24 p.

UNESCO. — Réunion d'experts sur la méthodologie de la réduction des inégalités économiques et socio-culturelles, Stockholm, 1982. *Le Savoir comme champ de discrimination et d'exclusion: le cas des femmes au Maroc, Mernissi* (Fatima), August 1982, 16 p.

The Influence of educational programmes for women on agriculture and on economic and social dévelopment in Africa. — Paris: UNESCO, 1966.

VANDEVELDE (Hélène). — *Femmes algériennes à travers la condition féminine dans le Constantinois depuis l'indépendance.* — Alger: OPU, 1980.

Visages de la féminité / Centre de recherches littéraires et historiques, Université de la Réunion. —Saint-Denis de la Réunion: CIRAOI et CRLH, s.d. — 284 p.

Women and Work in Africa / Edna G. Bay ed. — Boulder, Colo.: Westview Press, 1982, xiv, 310 p.: ill.; 24 cm. — (Westview special studies on Africa).

Women in Africa / ed. by Edna Bay. — *African Studies Review* (Los Angeles), Special issue, vol. 18, n° 3, december 1975, 132 p.

WRZESINSKA (A.). — L'éducation des filles en Afrique et le processus de transformations sociales (le cas de Kinshasa). — *Africana Bulletin Warszawa* (Varsovie), 1977; n° 26, 149-153.

YATES (Barbara A.). Church, State and education in Belgian African: Implications for contemporary Third World Women. — Dans: *Women's education in the Third World.* — 127-151.

ZANGA TSOGO (Delphine). — *Vies de femmes.* — Yaoundé: 1983. — Éd. clé, 121 p.

II. 2 Amérique latine et Caraibe

ALIBAR (F.) et LEMBEYE-BOY (P.). — *Le couteau seul...; la condition féminine aux Antilles.* Vol. 1 et 2. — Paris: Éditions Caraibéennes et Agence de coopération culturelle et technique, 1981.

Antillaises / coordonné par Arlette Gautier. — *Nouvelles questions féministes* (Paris), printemps 1985, n° 9 / 10, 154 p.

Argentine. Secretaria de Estado de Trabajo. Direccion nacional de Recursos humanos. Officina nacional de la mujer. — Evolucion de la mujer en las professiones liberales en Argentina: Anos 1900-1965.— Dans: *Boletin de la Oficina Nacional de la Mujer ( ) Buenos-Aires*, ser. A, 1970.

BARBIERI (M. Teresita de). - Acceso de la mujer a las carreras y ocupaciones tecnologicas de nivel medio.— Santiago: ELAS-UNESCO, 1972.

Caraibes.— *Anthropologie et sociétés* (Québec), 1984, vol. 8, no 2, 249 p.

CHANG (Ligia) et DUCCI (Maria Angelica). — Realidad del empleo y la formacion profesional de la mujer en America Latina. — *Estudios y monografias*, n° 24 (Montevideo), 1977.

Centro de Estudios de Participation Popular. — *Como vive la mujer trabajadora en el Peru?* Situacion y aspiraciones de la mujer en el Peru. — Lima: SINAMOS, 1974.

CONDE (Maryse). *La parole des femmes; Essai sur des romancières des Antilles de langue française.* —Paris: Éditions L'Harmattan, 1979. — 136 p.

DAGENAIS (Huguette). — L'apport méconnu des femmes à la vie économique et sociale aux Antilles: Le cas de la Guadeloupe (note de recherche). — *Anthropologie et sociétés* (Québec), vol. 8, n° 2, 1984, 179-188.

La Femme dans la pensée espagnole / ouvrage collectif, Équipe de philosophie ibérique et ibéro-américaine. — Université de Toulouse — le Mirail [Gilbert Azam... et al.] — Paris: Editions du CNRS, 1983, © 1984, 135 p. (Amérique latine — pays ibériques).

GAUTIER (Arlette). — *Les soeurs de solitude* «Histoire des femmes aux Antilles françaises 1635-1848». — Paris: Éd. Caraibéennes, 1985.— 284 p.

LERNER de ALMÉA (Ruth). — *La mujer y la educacion.* (Separata de la Revista Educacion n° 155) Caracas, Ministerio de Education, 1975, 34 p. plus annexes.

MASSIAH (Joycelin). — *Les femmes chefs de ménage dans les Caraibes*: structure familiale et condition de la femme. — Paris: UNESCO, 1983. — 65 p.

MICHEL (Adrée). — Inégalités de classe et de sexe et système agro-alimentaire en milieu rural en Amérique latine. — *Nouvelles questions féministes* (Paris), n° 5, printemps 1983, 59-76.

«Mouvements de femmes en Amérique latine: nouveaux espaces de luttes». — *Cahiers des Amériques latines. Série sciences de l'homme (Paris), n°* 26, déc. 82: 3-156.

NORTH (Liisa). - Feminist Currents in Latin America. — *Canadian Women Studies — Les Cahiers de la femme* (Toronto), vol. 6, n° 1, Fall 1984, 23-26.

Réseau Femme et développement. Bulletin de liaison. N° 1, décembre 1985 — Paris (ISD-ORSTOM, 15-21 rue de l'École de médecine, F-75005) ISD—ORSTOM.

WAINERMAN (Catalina H.). — The Impact of education on the female labor force in Argentina and Paraguay. — Dans: Women's education in the Third World. — 264-282.

Women, Adult Education and Literacy: A Caribbean perspective / Pat Ellis. — *Convergence,* (Toronto), vol. XVII, n° 4, 1984, 44-53.

II.3 Belgique

CEULEMANS (Mieke) et FAUCONNIER (Guido). — *Image, rôle et condition sociale de la femme dans les médias*: recueil et analyse des documents de recherche. — Louvain: Université catholique, département de science de la communication, 1979. — 87 p. — (Études et documents d'information; 84).

Commission des communautés européennes. — *Bureautique et travail des femmes* par Monique Chalude. — Luxembourg: Office des publications officielles des communautés européennes, avril 1984. — 136 p.

DESPY-MEYER (Andrée) et BECQUEVORT (Jacques). — *Les femmes et l'enseignement supérieur*: L'Université libre de Bruxelles de 1880 à 1914. — Bruxelles: Université libre de Bruxelles, Service des archives, 1980. — xxx, 99 p. (Études et monographies, n° 1).

Les femmes diplômées d'université, leur mariage, leur vie professionnelle, leurs problèmes — *Revue de l'Institut de sociologie Solay* (Bruxelles), 33 (1), mars 1973, 103-156.

Les femmes et le cadre spécial temporaire: étude théorique et pratique Brabant Wallon / sous la dir. de M. Bourlart. — Bruxelles: Services du Premier ministre, 1981. — 125 p. (Programme national de recherche en sciences sociales; 29).

GÉRARD (Isabelle). — *Sept dames de qualité*: de mémoire de femmes belges. — Bruxelles: J.M. Collete, 1982, 251 p.

GOVAERTS (France). — Clôture des rôles féminins et discours publicitaire. - *Revue JEB (Bruxelles),* n° 1, 1979.

LACOMBE-MASEREEL (Bernadette). — *Les premières étudiantes à l'Université de Liège.* — Liège, 1980. — 189 p.

Mémoires collectives: Actes du Colloque (Bruxelles, 15-16 oct. 1982). — Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles, 1984. — 317 p. Les nouvelles maternités / par le séminaire de sociologie (Université des femmes). — *Chronique* (Bruxelles), no 16, décembre 1985 — janvier 1986, 13-18.

RÉMY (D.). — La problématique de la participation des chercheurs féminins aux activités de recherche. — Louvain: Université catholique de Louvain, Institut des sciences politiques et sociales, 1977.

Le savoir et le faire. — *Chronique* (Université des femmes, Bruxelles), n° 10, juin-juillet 1984, 3-4.

Services de programmation de la politique scientifique. — *Insertion dans la vie professionnelle et emploi des diplômés universitaires*; présentation des résultats de l'enquête SPPS auprès des diplômés de 1977-1978. — Bruxelles: SPPS, 1985. — 248 p.

Insertion dans la vie professionnelle et emploi des diplômés universitaires; présentation des résultats de l'enquête SPPS auprès des diplômés de 1975-1976. — Bruxelles: SPPS, 1985. — 229 p.

VISSCHER (Pierre de). — *Attitudes antiféministes et milieux intellectuels.* — Louvain: Institut de recherches économiques et sociales, 1956. — 235 p.

VOGEL-POLSKY (Eliane). — L'image de la femme et la télévision: actions positives et changement des mentalités / Jean Vogel et Lydia Zaid, dir. scientifique E. Vogel-Polsky. — Bruxelles: Centre de sociologie du droit social, Université libre de Bruxelles, septembre 1984. — 39 p.

II. 4. Canada

ADAM (June). — *A Profile of Women in Canadian Universities: a paper prepared for the AUCC 1971 annual meeting.* — Calgary, 1971, 98 p. — 28 cm.

ANDERSEN (Margaret). — *Thinking about women*: sociological and feminist perspectives. — New York: Mac Millan, 1983. — 334 p.

Association des femmes diplômées des universités (Montréal). — *Analyse des politiques d'égalité en emploi.* — Montréal: l'Association, 1979. — ca 105 p. — 28 cm.

La place de la femme dans les corporations professionnelles. — Montréal: AFDU, 1981, 50 p.

Atlantis: A women's studies journal. 1975 — Mount Saint Vincent University, Halifax, N.S. (B3M 2J6).

BARRY (Francine) et al. — *Maîtresses de maison, maîtresses d'école: femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec.* — Montréal: Boréal Express, 1983. — 413 p.: ill.; 23 cm. (Étude d'histoire du Québec; 12).

BELLEAU (Janick). — *Le Manitoba des femmes répond*: questionnaire Gabrielle-Roy. — St-Boniface: CEFCO, Collège universitaire. — 1985.

Belles Lettres. — *Canadian Women Studies = Les cahiers de la femme* (Toronto), fall / October 1983, vol. 5, n° 1, 77 p.

BEVERLY (Lev). — *Guide for Women who are Continuing their Education = Guide pour les femmes qui reviennent aux études.* — Ottawa, Ont.: University of Ottawa, 1979, — 1 vol., 28 cm.

BOYD (Monica). — *Écarts dans les traitements et les rangs au cours des années 1970*: comparaison entre les professeurs du sexe masculin et les professeurs du sexe féminin en emploi à plein temps dans les universités et collèges du Canada. - Ottawa: AUCC, 1980. — 67 p.

Canada. Public Service Commission. Office of Equal Opportunities for Women. — *Women in the University graduating population 1977-1978 = Les femmes parmi les diplômés des universités canadiennes 1977-1978. = Ottawa: PSCC, 1980. — 25 leaves; 29 cm.*

Canadian Federation of University Women. — Women University graduates in continuing education and employment: an exploratory study initiated by the CFUW 1966 / by Patricia Colkburn — *La femme diplômée face à l'éducation permanente et au monde du travail: une analyse de la situation entreprise par la FCFDU 1966* par Y. Raymond. — Toronto: CFUW, 1967. — 196 p.; 27 cm.

CLERMONT (Louise). — *Les femmes et l'aménagement du temps de travail salarié.* — Québec: Conseil du statut de la femme, 1983. — 94 p.

COLLETTE-CARRIÈRE (Renée). — *Les études de la femme à l'Université de Montréal.* — Montréal: (L'Université), sept. 1983. — vii / 177 p.

Concordia University. Committee on the Status of Women. — *Weaving the fabric for the future* (Report of the Concordia Committee on the Status of Women). — Montréal: Concordia University, 1982. — 138 p.; 28 cm.

DAGENAIS (Huguette). — Quand la sociologie devient action: l'impact du féminisme sur la pratique sociologique. — *Sociologie et sociétés* (Montréal), vol. XIII, n° 2, octobre 1981, 49-66.

DAVID (Hélène). — *Les femmes et l'emploi*: de la discrimination à l'égalité: le passé, le présent et le futur. — Montréal: Institut de recherche appliquée sur le travail, 1984. — 96 p. — (Bulletin —Institut de recherche appliquée sur le travail; n° 26.

DECORE (A.M.). — Vive la différence: A comparison of male-female academic performance. — *The Canadian Journal of Higher Education / La revue canadienne d'enseignement supérieur* (Ottawa), vol. XIV, n° 3 1984, 35-58.

DESCARRIES-BÉLANGER (Francine). — *L'École rose... et les cols roses: la reproduction de la division sociale des sexes.* — Laval: Éd. coop. St-Martin & CEQ, 1980. — 128 p.

DESCARRIES-BÉLANGER (Francine) et DE SÈVE (Micheline). — Bilan et perspectives de recherches féministes. — *Perspectives féministes* (Ottawa), n° 3, 1985.

DES RIVIÈRES (Marie-Josée). — *Un cadre féministe (ou à tout le moins non-sexiste) de recherche et d'enseignement à l'université* / document préparé sous la direction de Francine Roy et de Geneviève Martin-Beausoleil. — Québec: Université Laval, Comité pour l'Université Laval au féminin, 1982. — v. 56 p.; 28 cm.

DEVEREUX (M.J.). — *Études supérieures: atout professionnel, situation des diplômés du niveau post-secondaire de 1976 vis-à-vis de l'emploi, écart entre les sexes.* — Ottawa, Ont.: Statistiques Canada. — 222 p.; 28 cm.

DUMAIS (Monique). — Sages-femmes demandées. — *Cahiers de recherche éthique* (Rimouski), n° 8, 1981, 9-17.

DUMONT-JOHNSON (Micheline). — Découvrir la mémoire des femmes. — *Cahiers de recherche éthique* (Rimouski), n° 8, 1981, 51-65.

EICHLER (Margrit). — *Sexism in research and its policy implications.* — Ottawa: CRIAW, août 1983. — 35 p. (Documents de l'ICRAF; 6).

FAHMY (Pauline). — L'orientation au féminin. — *L'orientation professionnelle* (Montréal), printemps 1973, vol. 9, n° 1, 75-79.

FAPUQ — *La situation de la femme dans les universités québécoises.* — Montréal, Qué: FAPUQ, 1978. - 20 feuilles, 28 cm.

Feminist perspectives féministes. — 1984 — Institut canadien de recherches sur les femmes. — Ottawa: ICREF, 1984.

La femme sur le marché du travail: action positive et avantages parentaux: [5e conférence nationale biennale], Victoria, C.B. du 23 au 26 février 1983, [Association nationale de la femme et le droit] / Association nationale de la femme et le droit, Ottawa; ANFD, 1983. — 723 p.

Les femmes et l'informatique. — Ottawa: Conseil consultatif de la situation de la femme, 1985, 115 p.

Les femmes médecins d'hier à demain. — *Chercheurs* (Montréal), février 1980, vol. VI, n° 1, 9-14.

FORTIER (Chantal). — De cet étrange état de «Femme de science». — *Canadian Woman Studies — Les Cahiers de la femme* (Toronto). — vol 5, n° 4, Summer 1984, 63-65.

FRANKLIN (Ursula Martius). — *Les femmes changeront-elles la technologie ou la technologie changera-t-elle les femmes?* — Ottawa: ICREF, 1985 (Documents de l'ICREF; 9).

GAUCHER (Dominique) et al. — Parler de la vie: l'apport des femmes à la sociologie de la santé. —*Sociologie et sociétés* (Montréal), vol. XIII, n° 2, octobre 1981, 139-152.

GENDRON (Colette) et BEAUREGARD (Micheline) dir. — *Les femmes et la santé.* Chicoutimi: Gaétan Morin, 1985. — 129 p.

GILLETT (Margaret) ed. — *A Fair Shake: Autobiographical Essays by McGill Women.* — Montréal; London: Eden Press, 1984. — 425 p.

We walked very marily: a history of women at McGill. — Montréal, Qué.: Eden Press Women's Publications, 1981. — XI, 476 p.; 26 cm.

Groupe d'études interdisciplinaires sur la femme et la religion au Canada (Université d'Ottawa). —*La femme, son corps, la religion, approches multidisciplinaires.* — Montréal: Éd. Bellarmin, 1983.

HAWLEY (B.). — *Women and Engineering.* — Toronto: Canadian Council of Professional Engineers, 1982.

Identités féminines: mémoire et création / Denise Lemieux, resp. — *Questions de culture* (Québec), n° 9, 1986.

Institut québécois de recherche sur la culture. — *Femmes et culture au Québec.* / Renée Cloutier et al. — Québec: IQRC, 1982. — 107 p. (Collection documents préliminaires n° 3).

JUTEAU-LEE (Danielle). — Visions partielles, visions partiales: visions (des) minoritaires en sociologie. — *Sociologie et sociétés* (Montréal), Vol. XIII, n° 2, octobre 1981, 33-48.

KOOKE (Patricia). — Women Studies and Higher Education. — *Journal of Educational Thought* (Calgary), vol. 17, n° 2, August 1983, 204 p.

LABELLE (Micheline) et MEINTEL (Deirdre). — Immigrées et ouvrières: un univers de travail à recomposer. — *Cahiers de recherche sociologique* (Montréal), vol. 2, n° 2, sept. 1984, 5-48.

LAFORCE (Hélène). — *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec.* — Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1985. — 237 p. (Collection Edmond de Nevers).

LAMOTHE (J), DESAUTELS (C.) et VINET (M.T.). — Le cerveau a-t-il un sexe?. — *Revue de l'association québécoise de linguistique* (Trois-Rivières), vol. 3 n° 2, déc. 1983, pp. 11-40.

LAMY (Suzanne) et PAGÈS (Irène). — *Féminité, subversion, écriture* / textes réunis et présentés aux congrès de l'Association des professeurs de français des universités et collèges canadiens en 1982 et 1983. — Montréal: Éditions du Remue-ménage, 1983. — 286 p. — (Itinéraires féministes).

LASVERGNAS-GREMY (Isabelle). — Pratiques réticulaires et inscription de la différence dans l'institution scientifique. — *Sociologie et sociétés* (Montréal), vol XIII, n° 2, octobre 1981, 83-94.

Laurentian University of Sudbury. Présidential Advisory Committee on the Status of Women. —*Report*. — Sudbury, Ont.: Laurentian University, 1980. — 11 p. 27 leaves; 28 cm. (Entre 1974-1980, une vingtaine de rapports sur la situation de la femme universitaire ont été préparés par des universités canadiennes).

LEBLANC (Thérèse). — Ressources documentaires sur les femmes dans les bibliothèques universitaires et spécialisées de la région de Montréal. — Montréal: UQAM, GIERF, à paraître.

LEMIEUX (Denise) et MERCIER (Lucie). — *La recherche sur les femmes au Québec*: Bilan et bibliographie. — Québec: IQRC, 1982. — 336 p. (Instruments de travail; 5).

MOORE (Gale). — *Horizontal and vertical* — the Dimensions of occupational segregation by gender in Canada. — Ottawa: CRIAW, 1985. (Les documents de l'ICREF; 12).

NEMIROFF (Greta H.) — Feminist survey the Academy: A Review. — *Women's Education des femmes* (Toronto), August 1984.

Ontario. Ministère des Collèges et des Universités. - *Women and Ontario Universities*; rapport au ministère des collèges et universités — Toronto: Ministère, 1976. — 145 p.

PARIZEAU (Claude). — *La place des étudiantes à l'Université de Montréal*. — Montréal, Université, Bureau de recherche institutionnelle, 1986.

Une perspective féministe en anthropologie: Pour en finir avec la science de l'homme / dossier de la Comitelle. — Montréal: Département d'anthropologie, Université de Montréal. - 2e éd., 1985. — 18 p.

La philosophie... au féminin. — Moncton: Éd. d'Acadie, © 1984. — 279 p.

PICHE (Denise). — Women and environments: A Review of Researches and Activities developing in Quebec. — *Women and environments International Newletter* (Toronto), vol. 3, n° 2, 1981.

The politics of Programming for Women / Ann Ironside. — *Revue canadienne de l'éducation permanente* (Guelph), Vol. XI, n° 1, February 1985, 84-88.

Québec. Conseil du statut de la femme. — *L'accès à l'éducation pour les femmes du Québec*. —Québec: Éditeur officiel du Québec, 1977. — 43 p.; 27 cm

Explorons de nouveaux espaces: information sur les carrières non traditionnelles d'avenir à l'intention des adolescentes. — Québec: Conseil du statut de la femme, 1985. — 115 p.

Québec. Conseil supérieur de l'Éducation. — La situation des femmes dans le système d'enseignement: une double perspective. — *Avis du ministre de l'Éducation*, mai 1984. — 56 p.

ROBSON (Réginald) et LAPOINTE (Mireille). — *Étude comparative sur les traitements et les avantages sociaux accordés aux hommes et aux femmes qui enseignent dans les universités canadiennes*. —Ottawa, 1971. — 47 p. (Études de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada no 1).

ROY (Francine). — *L'Université Laval au féminin: Mission accomplie?*: Rapport final de la Coordonnatrice à la condition féminine à l'Université Laval. — s.l., mars 1984. — v / 263 p. et 5 annexes; 28 cm.

Science and Technology / Science et technologie. — *Canadian Women Studies* = Les Cahiers de la femme (Toronto), Summer 1984, Vol. 5, n° 4, 91 p.

Statistics Canada. — *Women in Canadian Universities: a statistical compendium* = *La femme dans les universités canadiennes: résumés statistiques*. — Ottawa: Statistiques Canada et AUCC, 1975. — 165 p.; 28 cm.

SYMONS (Gladys L.). - *Enrolment patterns of women in Canadian universities: 1972-1973 to 1975-1976*. — Calgary, Alta: Dept. of sociology, University of Calgary, 1978. — 6 leaves; 28 cm.

SYMONS (Thomas H.B.) et PAGE (James E.). — Où trouver l'équilibre?: Ressources humaines, enseignement supérieur et études canadiennes; volume III de *Se connaître: Le rapport de la Commission sur les études canadiennes*. — Ottawa: AUCC, 1984. — xi / 285 p.

Université de Montréal. — Association des cadres et professionnels, Comité d'études sur la situation de la femme-cadre ou professionnelle à l'Université de Montréal. — *Dossier sur les congés de maternité*. — Montréal: Université, 1978. — 24 feuilles: 27 p.

L'Université Laval au féminin: Rapport du Comité d'études sur la condition féminine à l'Université Laval. — s.l.: l'Université, 1980. — 297 p.

UQAM — GIERF. — *La situation des femmes à l'Université du Québec à Montréal.* — Montréal: UQAM, 1978. — 48 feuilles, 33 cm.

VAN ZUR-MUECHLEN (Max). — *Past and present graduation trends in Canadian universities and implication for the eighties, with special emphasis on women and on science graduates.* — s.l.; s.n., 1982. — 88 p., 28 cm.

VILLEMURE (Raymonde). — *La situation de l'enseignement sur la condition féminine dans les universités du Québec.* — Montréal: Secrétariat d'État, Région du Québec, Programme de promotion de la femme, février 1983. — x / 290 p.

L'univers quotidien des secrétaires. — Québec: Université Laval, Faculté des sciences sociales, Dépt. de sociologie, Laboratoire de recherches sociologiques, 1984. — 210 p., (Rapports de recherche; Cahier 21).

Women and Environment. — 1981 — Centre for Urban and Community Studies (455 Spadina Avenue, Toronto, Ontario M5S 2G8): York University, 1981 — 3 / an.

Women's culture: selected papers from the Halifax conference = La femme et la culture: recueil de textes choisis et présentés à la Conférence à Halifax. — Ottawa: Canadian Research Institute for the Advancement of Women, © 1982. — iv, 61 p.; 28 cm. — (The CRIAW papers; no 3).

Women's Program Newsletter / Conseil international d'éducation des adultes (Toronto) (29, Prince Arthur Avenue, Ontario M5R 1B2): CIEA, 19.

Women's Studies Canada 1983 / Études féminines au Canada 1983 / Somer Brodribb. *RFR-DRF-Resources for feminist research / Documentation sur la recherche féministe* (Toronto), vol. XII, n° 3, nov. 1983. 53-75 p.

Women's Studies / Conférences = les études de la femme / Colloques. — *Canadian Women Studies = Les Cahier de la femme* (Toronto), Summer/Fall 1985, vol. 6, n° 3.

Women's Studies Research Handbook: a guide to relevant research and publications at the University of Waterloo. — Waterloo: University, 1985.

II. 5. France

Allez les filles!. — *Le Monde de l'éducation* (Paris), n° 104, avril 1984, 26-47.

L'Arraisonnement des femmes: essais en anthropologie des sexes / Nicole Echard, Odile Journet, Claire Michard-Marchal, Claudine Ribéry... [et al]; réunis par Nicole-Claude Mathieu. —Paris: Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1985. — 251 p.: tabl.: 24 cm. — (Cahiers de l'homme: ethnologie, géographie, linguistique, Nouvelle série; 24).

BECANE-PASCAUD (G.M.). — *Les femmes aux postes de direction de la fonction publique*: Rapport du comité du travail féminin. — Paris: Ministère du Travail, Comité du travail féminin, 1974. — 19 p.

BEGARRA (Raphael). — *Étude sur l'accès des jeunes filles et des femmes aux études, à la formation et aux activités scientifiques, et techniques en France.* — Paris: UNESCO, 1984. — 75 p. (ED.84/WS/70).

BERTHOME (Catherine). — Carrières féministes: voies de garage et courses d'obstacles. — *La revue d'en face* (Paris), n° 13, hiver 1983, 83-92.

CACOUAULT (Marlène). — Diplôme et célibat: les femmes professeurs de lycée entre les deux guerres. Dans: *Madame ou Mademoiselle?* Itinéraires de la solitude féminine XVIIIe et XXe siècles / rassemblés par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber. — Paris: Éd. Montalba, 1984. —177-203.

CACHELOU (Josette). — Les femmes chercheurs au CNRS. — *Le Courrier du CNRS* (Paris), n° 32, avril 1979, 30-36.

Les catégories de sexe en anthropologie sociale. — *L'Homme* (Paris), no spécial, Tome XIX, n°s 3-4, juillet-décembre 1979.

CHABAUD (Danielle). — Problématiques de sexes dans les recherches sur le travail et la famille. —*Sociologie du travail* (Paris), juillet-septembre 1984, n° 3, 346-354.

CHAMOUX (Marie-Noelle). — Les femmes dans l'anthropologie sociale en France: quelques points de repère... *L'Homme* (Paris), juillet-décembre 1979, vol. XIX, n°s 3-4, 223-233.

CHAPOULIE (J.M.) et Merllie (D.). — Le recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire. 1. Les déterminants objectifs de l'accès au professorat. — *Revue française de sociologie* (Paris), octobre-novembre 1975, vol. 16, n° 4. — 439-484.

CIXOUS (Hélène). — Le sexe ou la tête. — *Les cahiers du GRIF* (Bruxelles), n° 13, 1976, 5-15.

COLLIÈRE (M.F.). — *Promouvoir la vie: De la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers.* — Paris: Interéditions, 1982. — 392 p.

Commission Femmes dans la Recherche — SNCS. — *La recherche des femmes (Enquêtes, réflexions sur les femmes chercheurs au CNRS).* —Paris: Syndicat national des chercheurs scientifiques, 1981. — 164 p.

COMPARAT (Françoise). — Stéréotypes, métier scientifique et féministe. — *Pénélope*, n° 4, printemps 1981, 28-32.

COSTE-ROY (M.F.). — *Les mathématiques et les femmes.* — Villetaneuse: Université Paris-Nord, juin 1981. — 16 p.; 29 cm. (Philosophie et mathématiques, séminaire de l'École normale supérieure).

DAUNE-RICHARD (Anne-Marie). — Sociologie du développement ou développement de la sociologie: la question des femmes et de leur travail. — *Revue Tiers Monde* (Paris), t. XXIII, n° 90, avril-juin 1982, 375-388.

DELPHY (Christine). — Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles. — *Nouvelles questions féministes* (Paris), n° 2, 1981.

DEZON-JONES (Elyane). — *Les écritures féminines.* — Paris: Magnard, 1983. — 271 p.

DUCHET (Michèle). — *Le partage des savoirs*: discours historique et discours etnologique. — Paris: Éd. La découverte, 1985. — 230 p.

DUCROCQ-POIRIER (Madeleine). — *Influence des diplômes sur la vie familiale, professionnelle et sociale.* — Paris: Association française des femmes diplômées des universités (Groupe de Paris).

ECHARD (Nicole) et MATHIEU (Nicole-Claude). — L'anthropologie des sexes en France. Dans: *Actes du colloque national Femmes, fénimisme et recherches* (Toulouse, décembre 1982). — Toulouse: AFFER, 1984.

Éducation des filles. Enseignement des femmes. *Pénélope, pour l'histoire des femmes* (Paris), Cahier n° 2, printemps 1980.

EICHER (Catherine). — Science: lieu de perdition pour les femmes? *Pénélope, pour l'histoire des femmes* (Paris), n° 4, printemps 1981, 23-26.

Faire carrière au féminin. — *Avenirs* (Paris), n°s 268-269, 1975. — 7-347.

FAURÉ (Christine). — L'Absente. — *Les temps modernes*, septembre 1980, n° 410. — 502-513.

FARGE (Arlette) et al. — *L'Histoire sans qualités:* essais. — (Paris): Galilée, 1979. — 226 p. (Espace critique)

FELDMAN (Jacqueline). — Le savant et la sage-femme. — *Impact, science et société* (Paris), vol. 2. n° 25, 1975.

La femme soignante. — *Pénélope, pour l'histoire des femmes* (Paris). — 1981, n° 5, 118 p.

Les femmes dans la recherche. — *Citoyennes à part entière* (Paris) no 11, juillet-août 1982, 9-12.

Femmes de lettres au XIXe siècle: autour de Louise Colet. — Lyon: Presses universitaires de lyon, © 1982. — 318 p.

Femmes et associations. — *Pénélope, pour l'histoire des femmes* (Paris), 1981, Cahier n° 11, automne 1984, 5-214.

Femmes et institutions littéraires. — *Revue 34/44, Cahiers de la Recherche* (Paris VII), n° 13, février 1984, 85 p.

Les femmes et la recherche. — *BIEF — Bulletin d'information des études féminines* (Aix-en-Provence), n° spécial, novembre 1981. — 131 p.

Les femmes et la science. — *Pénélope, pour l'histoire des femmes* (Paris), Cahier n° 4, printemps 1981.

Les femmes et leurs maîtres: Séminaire, Paris VIII Vincennes.—Paris: C. Bourgois,©1978.—443 p.

Femmes et techniques. — *Pénélope, pour l'histoire des femmes* (Paris), cahier n° 9, automne 1983.

France. Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail. — *Les femmes et le travail à temps partiel.* — Paris: La Documentation française, 1984. — 227 p.

France. Ministère des Droits de la femme. — *L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*: loi du 13 juillet... Paris: Ministère, s.d. — 47 p.

French Feminist Theory, — *Signs*, Autumn 1981, vol. 7, n° 1, Chicago, 5-87.

GERBOD (P.). — Sur notre personnel universitaire. — *Revue administrative* (Paris) 1979, vol. 32, n° 191, 475-479.

GERTRUDE (Groupe d'étude et de réflexions théoriques sur les recherches universitaires et les diplômes d'État). — Postface à quelques préfaces. — *Questions féministes* (Paris), n° 6, septembre 1979, 23-33.

GISSING (George Robert). — *Femmes en trop.* Paris: Presses universitaires de Lille, © 1982. — 365 p.

GOSSEZ (Catherine). — Les femmes des ethnologues. — *Nouvelles questions féministes* (Paris), printemps 1982, n° 3, 3-35.

GUILLAUMIN (Colette). — Femmes et théories de la société: remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimés. — *Sociologie et sociétés* (Montréal), vol. 13, n° 2, 1981.

Histoire orale et histoire des femmes. — *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, série histoire orale (Paris), n° 1, 1982.

HURTIG (Marie-Claude) et PICHEVIN (Marie-France). — La psychologie et les femmes. — *BIEF — Bulletin d'information des études féminines* (Aix-en-Provence), n° 7-8, novembre 1981, 65-90.

IREM (Paris Nord, Basse Normandie, Orléans, Tours). — *La mathématique: nom masculin pluriel.* — Villetaneuse: IREM de Paris Nord, 1979. — pag. mult.

IRIGARAY (Luce). — *La croyance même.* — Paris: Galilée, © 1983, 77 p.; 19 cm.

JUNTER-LOISEAU (Annie). — Égalité professionnelle des femmes et formation continue: approche juridique. — *Actualité de la Formation permanente* (Paris), septembre-octobre 1983.

KAIL (Michelle). — Au hit parade du changement: les études et recherches féministes. — *Nouvelles questions féministes* (Paris), Printemps 1982, n° 3, 79-98.

KNIBIEHLER (Yvonne). — *La femme et les médecins*: analyse historique. — Paris: Hachette, 1983, 333 p. — (La force des idées) (Littérature générale).

KOFMAN (Sarah). — *Le respect des femmes.* — Paris: Éditions Galilée, 1982. — 160 p.

LEVY (Marie-Françoise). — *De mères en filles*: l'Éducation des Françaises 1850-1880. — Paris: Calmann-Lévy, 1984. — 190 p. 21 cm.

MARTIN (D.). — *L'élève ingénieur de l'École polytechnique féminine.* — Paris: [s.n] 1971. — 187 p.

Représentations relatives à la future vie professionnelle chez l'élève ingénieur féminin. — *Psychologie française* (Paris), vol. 20, n° 3, 1975, 133-145.

MATHIEU (Nicole-Claude). — De la conscience dominée des femmes. — *Les Cahiers du GRIF* (Bruxelles), hiver 1984-1985, n° 29, 73-76.

MAYEUR (Françoise). — *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la IIIe République.* — Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 491 p.

MICHARD-MARCHAL (Claire) et RIBERY (Claudine). — *Sexisme et sciences humaines; pratique linguistique du rapport de sexage.* — Lille: Presses universitaires de Lille, 1982. — 204 p.

MICHEL (Andrée). — Dix ans d'irruption des sciences humaines dans le domaine du travail des paysannes. — *Revue Tiers Monde*, Tome XXVI, n° 102, avril-juin 1985, 261-274.

MIGNOT-LEFEBVRE. — La sortie du travail invisible: les femmes dans l'économie. — *Revue Tiers Monde*, t. XXVI, n° 102, avril-juin 1985, 245-468.

Le Miroir des femmes / textes présentés par Arlette Farge. — Paris: Montalba, © 1982. — 412 p.; 18 cm. — (Bibliothèque bleue).

MOSCONI (N.). — Des rapports entre division sexuelle du travail et inégalité des chances entre les sexes à l'école — Échec et réussite scolaire; approches psychologiques et sociologiques. — *Revue française de pédagogie* (Paris). — 1983, n° 62, 41-50.

MOSSUZ-LAVAU (Janine). — *Enquête sur les femmes et la politique en France.* — Paris: Presses universitaires de France, © 1983. — 280 p. (Recherches politiques).

OPHIR (Anne). — *Regards féminins, condition féminine et création littéraire.* — Paris: Denôel, 1976. — 249 p.

PASQUIER (Dominique). — Carrières de femmes: l'art et la manière. — *Sociologie du travail* (Paris), n° 4, 1983, 418-431.

PASQUIER (J.). — La formation scolaire et professionnelle des femmes en France. — *Problèmes économiques* (Paris), 1982, n° 1769, 16-21.

PERROT (Michelle) dir. — *Une histoire des femmes est-elle possible?* Marseille; Paris: Rivages, 1984. —227 p.

PESLOUAN (G. de.). — *Qui sont les femmes ingénieurs en France?.* — Paris: Presses universitaires de France, 1974. — 187 p.

La place des jeunes filles dans l'enseignement agricole / Yvette Harvois. — *Pour* (GREP, Paris), n° 97, septembre-octobre 1984, 16-27.

Quand la recherche se cherche. — *BIEF — Bulletin d'information des Études féminines* (Aix-en-Provence), n° 11, décembre 1982.

ROUCH (Hélène). — Les nouvelles technologies dans la reproduction humaine. — *Chronique* (Bruxelles), n° 16, décembre 1985 — janvier 1986, 12.

SAUNIER-SEITÉ (Alice). — *En première ligne*: De la communale aux universités. — Paris: Plan, 1982. —191 p.

SCHADE (G.). — Les femmes et l'éducation récurrente. — *Éducation permanente* (Paris) 1973; n° 21; pp. 5-33.

Scholarship on the woman question in France between 1870 and 1940. — *Third Republic = Troisième république*, Northern Illinois University, De Kalb n° 3-4, Spring-Fall 1977.

STEHELIN (Liliane). — Science(s), femme(s), idéologie(s) in: *L'idéologie de / dans la science* / H. et S. Rose, J. Marc Lévy-Lebond. — Paris: Édition du Seuil, 1977. — 62-82.

THIERCELIN (J.-J.). — Le public du Conservatoire national des Arts et Métiers: quelques réflexions pour l'orientation, à partir de l'étude d'un public de promotion professionnelle au niveau supérieur. — *L'orientation scolaire et professionnelle* (Paris). — 1978, vol. 7, n° 1, 83-96.

UNESCO. — *Étude sur l'accès, en France, des femmes à l'enseignement et à la formation scientifiques et aux carrières correspondantes réalisée par* / l'Association française des femmes diplômées des universités, coordonnatrice Jeanne Chaton. — Paris: UNESCO, octobre 1980. —61 p., annexes (ED-81/WS/136).

VARRO (Gabrielle). — *La femme transplantée.* Une étude du mariage franco-américain en France et le bilinguisme des enfants. — Lille: PUL, 1983. — 188 p.

VERGINE (Léa). — *L'autre moitié de l'avant-garde 1910-1940: femmes peintres et femmes sculpteurs dans les mouvements d'avant-garde historiques.* — Paris: Des femmes, 1982. — 313 p.

YAGUELLO (Marina). — *Les Fous du langage: des langues imaginaires et leurs inventeurs.* — Paris: Éditions du Seuil, 1984. — 248 p.: 21 cm.

ZAZZO (René). — Quelques constats sur la psychologie différentielle des sexes. Dans: *Le fait féminin: qu'est-ce qu'une femme?* / Evelyne Sullerot. — Paris: Fayard, 1978.

II.6. Suisse

BASTARD (Benoît) et CARDIA-VENECHE (Laura). — L'activité professionnelle des femmes: une ressource, mais pour qui? Une réflexion sur l'accès au divorce. — *Sociologie du travail* (Paris), n° 3, juillet-septembre 1984, 308-316.

BELSER (Katharina). — La recherche féministe en Suisse. Dans: *La situation de la femme en Suisse.* Quatrième partie: Politique au féminin. — Berne: CFQF, 153-176.

Femme et formation en Suisse: une vue d'ensemble. — *Études et carrières* (Genève), n° 28, novembre 1978, 84-87.

MCHELONI (Marlène) et GAUTERON (Richard). — Portrait de famille: les infirmiers(ères) en psychiatrie en Suisse Romande: leur histoire, leurs représentations sociales de la profession, la dynamique actuelle. — *Cahiers de l'ISSP* (Institut de sociologie et de science politique, Neûchatel), n° 6, décembre 1984, 380 p.

PANAFIEU (Christine de). — Importance et rôle des récits de vie dans la formation des Femmes. —*Éducation permanente* (Paris), n° 72-73, mars 1984, 141-150.

SAVOY-CLOT (Isabelle). — Quelle égalité pour les femmes? L'expérience suisse. — *Travail et société* (Genève), vol. 9, n° 1, janvier-mars 1984, 97-116.

La situation de la femme en Suisse: rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines. — Berne: Commission fédérale pour les questions féminines, 4 v. — 1979-1984.

TORRACINTA-PACHE (Claire). — *Le pouvoir est pour demain*: les femmes dans la politique suisse. —Lausanne: Éditions de l'Aire, © 1984. — 170 p.: ill.; 21 cm.

WIEDERKEHR-BENZ (K.). — Les femmes à l'université. — *Bildungsforschung und Bildungspraxis / Éducation et recherche* (Société suisse pour la recherche en éducation, Lausanne), n° 1, 1981, pp. 77-90.

WIEDERKEHR-BENZ (Katrin). — *Frauen an der Hochschule.* — Zurich, Universität, 1980. — 42 p.

WOODTLI (Susanna). — *Du féminisme à l'égalité politique: un siècle de luttes en suisse, 1868-1971.* —Lausanne: Payot, © 1977, 159 p.

II.7 Autres pays

ABRAMSON (Joan). — *The Invisible Woman: discrimination in the academic profession.* — San francisco: Jossey-Bass, 1975.

Old boys — new women: the politics of sex discrimination. — New York: Praeger, 1979. — 255 p.

ALDRICH (M.L.). — Women in Science. — *Signs* (Chicago), vol 4, n° 1, 1978, 126-135.

Association for Women in Mathematics. Newsletter, 1972 — Wellesley: Womens's Research Center (828 Washington St. Well. College, MA 02181).

Association for Women in Science. Newsletter. 1971 — Association for women in science (1346 Connecticut Avenue N.W.): Washington, DC 20036.

ASTIN H. (S.) et PARELMAN (A.). — Les études sur les femmes dans les collèges et universités américaines. — *Revue internationale des sciences sociales* (Paris), 1973, vol. 25, n° 3, 427-40.

BERG (H.M.) et FERBER (M.A.). — Men and women graduate students: Who succeeds and why?. —*Journal of Higher Education* (Columbus), vol. 54, n° 6, November-December 1983, 629-648.

BOCK (Ulla), BRASZEIT (Anne) et SCHMERL (Christiana). — *Frauen an den Universitäten.* Zur Situation von Studentinnen und Hochschullehrerinnen in der männlichen Wissenschaftshierarchie. — Frankfurt, Campus Verlag, 1983. — 264 p.

BORCELLE (Germaine). — *La iqualided de oportunidades para las jovenes y las mujeres en la ensenanza tecnica, La formacion profesional y el emploo.* — Barcelona, SERBAL / UNESCO, 1984. —182 p.

BOXER (Marilyn J.). — For and About Women: The Theory and Practice of Women's Studies in the United States. — *Signs* (Chicago), Spring 1982, vol. 7, n° 3. — 661-695.

Carnegie Commission for Higher Education. New-York. — *Opportunities for Women in Higher Education.* Their current participation, prospects for the future, and recommendations for action. —New York, Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching, 1973. — 271 p.

COLE (Jonathan). — *On science*: women in the scientific community. — New York: Free Press, 1979. — 336 p. 25 cm.

Comité de la RDA pour les droits de l'homme. — *L'égalité absolue des droits des femmes en République démocratique allemande* par Mme. H. Kuhrig. — Berlin, 1974. — 155 p.

CONNOLY (E.) et BURKS (E.). — Women in Science and Engineering — Characteristics and Experiences of Established Professionals. — *Engineering Education* (Washington), vol. 68, n° 3, 1977, 234-240.

ELIOU (Marie) et al. — Les Universitaires. Histoire personnelle, rôle et attitudes des enseignants de l'enseignement supérieur grec / étude faite par un groupe de recherche du Centre national de recherches sociales. — Athènes: Centre national de recherches sociales, 1979. — 322 p.

Facilitating the development of Women Students / J. Nancy Evans, editor. — San Francisco: Jossey-Bass, 1985. *(New Directions for Student Services # 29.*

FAIRBAINS (Zoe). — *Women studies in the U.K.* — London: London Seminars, 1975. — 30 p.

FELDMAN (Saul D.). — *Escape from the dolls house.* Women in graduate and professional school education. A report prepared for the Carnegie Commission on Higher Education. — New York, McGraw Hill, 1974. — 208 p.

Feminism in the Academy. — *Academe* (Washington), no 5, septembre-octobre 1983, spécial issue.

A feminist perspective in the Academy: the difference it makes. — Chicago: University of Chicago Press, 1983. — 162 p. 23 cm.

Frauenbeschäftigung und neue Technologien. Eine Untersuchung in Zusammenarbeit mit Infratest, München. [Emploi féminin et technologies nouvelles. Une recherche en collaboration avec Infratest, Munich].

München, Wien: R. Oldenbourg, 1983. IX-327 p. *(Sozialwissenschaftliche Reihe des Battelle-Instituts e. V., 8).*

GALLESE (Liz R.). — *Women like us:* what is happening to the women of the Harvard Business School, Class of 75. — New York: Morrow, © 1985. — 252 p.

GAPPA (Judith M.) et UEHLING (Barbara S.). — *Women in academe*: steps to greater equality, prepared by ERIC clearinghouse on H. Ed. — Washington, American Association for Higher Education, 1979. — 89 p. (Research Report n° 1 / 1979).

GARFIELD (Eugene). — Why aren't there more women in science?. — *Current Contents* (Philadelphia), n° 17, 1982, 5-12.

GORNICK (Vivian). — *Women in Science*: Portraits from a World in transition. — New York: Simon and Schuster, 1983.

Great Britain. Ministry of Education. — *Women and Teaching*: Report on an Independent Nuffield survey. — London, 1963.

HERLYN (L.). «Entre la marmite et la chaise, la situation des femmes universitaires»: *Deutsche Universitätszeitung* (Bonn), n° 13, 1981, 456-459 (en allemand).

JOHNSON (Georgia Borg). — *Organization of the required physical education for women in States universities.* — New York: Bureau of publications Teachers College, Columbia University. —1972. — V111, 171 p.

JONES (Warren). — *Education and employment*: expectations and experiences of students, graduates, and employers. — Hawthorn, Vic.: Australian Council for Educational Research, 1981. [12], 209 p.: ill.; 25 cm. (Acer Research Monograph; n° 11).

HAGUE (A.). — *What if the power does lie within me?* Women students at the University of Wisconsin, 1875-1900. — *History of Higher Education Annual* (Baffalo), vol. 4, 1984, 78-100.

KAHLE (Jane Butler) and LAKES (Marsha K.). — The myth of equality in science classrooms. — *Journal of Research in Science Teaching* New York), vol. 20, n° 2, 1983, 131-140.

LINDGREN (J. Ralph) et alii. — *Sex discrimination law in higher education*: The lessons of the past decade. Prepared by ERIC Clearing-house on Higher Education. — Washington, Association for the Study of Higher Education, 1984. — 75 p. (ASHE-ERIC Higher Education Research Report n° 4, 1984).

MCGAW (Judith A.). — Women and the History of American Technology. — *Signs* (Chicago). —Summer 1982, vol. 7, n° 4..— 798-828.

MARINO (Maria Luisa). — La presenza feminile nelle universita. — *Universitas* (Rome), Anno V, 1984, 23-27.

MENGES (Robert J.). — Barriers to the progress of women and minority faculty. — *The Journal of Higher Education* (Columbus), vol. 54, 1983, n° 2, pp. 123-143.

MYRDAL (Alsa R.). — *Women's two roles*: home and work. — London: Routledge, © 1968. — 213 p.

National Research Council. — *Climbing the Academic Ladder*: Doctoral Women Scientists in Academy. — Washington: NRC, 1982.

National Research Council. Committee on the Education and Employment of Women in Science and Engineering. — *Climbing the ladder*: An up-date on the status of doctoral women scientists and engineers. — Washington: National Academic Press, 1983.

OVER (Ray). — Early career patterns of men and women on British Universities. — *Education* (Amsterdam), vol. 14, 1985, 321-331.

Participation des femmes dans l'enseignement supérieur. — *Enseignement supérieur en Europe* (Bucarest) n° 3, juillet-septembre 1981, no spécial.

PETERSON (Gail). — The struggle of an academic feminism: elitism versus excellence. — *Women's Studies International Forum*, (Elmsford, New York), vol. 5, n° 1, 83-85.

PRATT (J.). et VAN DER STEEGE (M.). — Student grants and sex discrimination in Britain. — *Higher Education Review* (Croydon) n° 1, 1983, 3-24.

REILLY (Shalini), — Gender divisions in the Academic workplace. — *Compare* (Abingdon), vol. 15 n° 1, 41-51.

ROSENBERG (Rosalind). — *Beyond separate spheres*: intellectual roots of modern feminism. — New Haven: Yale University Press, © 1982.— 288 p.

RUDD (E.). — A comparison between the results achieved by women and men studying for first degrees in British universities. — *Studies in Higher Education* (Abingdon), n° 1, 1984, 47-57.

SANSREGRET (Marthe). — *La reconnaissance des acquis expérientiels des femmes aux États-Unis.* —Ste-Anne de Bellevue: CEGEP John Abbott, 1983. — xvi, 299 p.

SCHMARSOW (C.). — Women in higher education — some information on the situation in the Federal Republic of Germany. — *Higher Education in Europe* (Bucarest), n° 4, 1981, 50-54.

So far, so good, so what?: women's studies in the UK / guest editors: Renate Duelli Klein et al. —Oxford, Toronto: Pergamon Press, 1983, 251-343 (Women's studies international forum; v. 6, n° 3).

DE SOLE (G.) and HOFFMAN (L.). — *Rocking the boat*: academic women and academic processes. —New York: Modern Languages Association of America, 1981.

The status of Women in librarianship: historical, sociological and economic issues. — New York: Neal-Schuman Publ., © 1983. — 483 p., 24 cm.

STEINBERG (Jill.A.). — *Climbing the ladder of success in highheels*: backgrounds of professional women. — Ann Arber, Mich.: UMI Research Press, © 1984. — 178 p.

Studiecentrum Oto. The Hague. — *Women and higher education in the Netherlands.* — 1980. — pag. var. ronéo.

THALMANN (Rita). — *Être femme sous le 3e Reich.* — Paris: Robert Laffont, 1982, 275 p.

THOMPSON (Jane L.). — *Learning Liberation.* Women's response to men's education. — London: Croom Helm, 1983. — 207 p. (Radical forum on adult education).

TOURAINE (A.). —*Université et société aux États-Unis.* — Paris: Éditions du Seuil, 1972. — 303 p. (Sociologie).

TUCKMAN (B.H.). — Women as part-time faculty members. — *Higher Education* (Amsterdam), n° 2, 1981, pp. 169-180.

UNESCO. — *The role and status of women scientific research workers in research groupe* / prepared by V. Stolte-heiskanen. — Paris: UNESCO, July 1980. — 38 p. (UNESCO/NS/ROU/491).

WASSERMAN (Elga), LEWIN (Arie Y.) et BLEIWEIS (L.H.). eds. — *Women in academia*: Evolving Policies toward equal opportunities. — New York, Praeger, 1975. — 169 p. (Praeger Special Studies in US economic, social and political issues).

Why so few: women academics in Australian universities. — Sydney: Sydney University Press, 1983. — 253 p.

Women and Minorities in Science and Engineering. — Washington: National Science Foundation, January 1984. — 53 p.

Women in Higher Education. — Washington: Council on Education, 1974. — 336 p. — 24 cm.

The Women's review of Books. — v. 1 — Oct. 1983 — Wellesley, Mass.: Wellesley College, Center for Research on Women.

WOODY (Thomas). — *A history of women's education in the United States.* — New York. Science Press, 1929.

ZUCKERMAN (H.) & COLE (J.) — Women in America Science. — *Minerva* (Londres), vol. 13, n° 5, 1975, 82-102.

«Perspectives universitaires» *se veut un carrefour de réflexions dans l'espace universitaire francophone. Lieu de convergence entre recherche et prospective au service de la coopération internationale, la revue accueille toutes les suggestions, toutes les opinions. Elle bénéficie du concours de toutes les institutions réunies en l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) qui, en 1986, fête son vingt-cinquième anniversaire.*

Ce numéro, «*L'Université au féminin*» est consacré à la place des femmes dans l'enseignement supérieur: l'histoire de leur lent et difficile accès à l'éducation post-secondaire dans les pays de langue française; leur position réelle aujourd'hui au sein de l'Université et des Grandes Écoles. En outre, ce dossier présente des textes plus théoriques sur les rapports des femmes aux disciplines scientifiques et techniques que les hommes semblaient s'être réservées, et sur les recherches en cours pour étendre et actualiser la réflexion féminine.

Considérée dans une triple perspective — milieux de formation, de travail et de vie — l'Université s'y trouve interpellée quant à ses pratiques, ses capacités de changement, voire son identité.

MONTRÉAL **DAKAR** **PARIS**